00037484

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 April, 2016

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN.

IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON.

Reveil sculp.

Bonaparte

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN,

OU COMPARAISON

De leurs institutions, des événemens de leurs siècles, et de l'état du genre humain sous le paganisme, avec la civilisation des temps modernes;

> Ce n'est pas la fortune qui domine le monde, on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités, quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers, lorsqu'ils se conduisirent sur un autre.
>
> MONTESQUIEU.

PAR M. TOULOTTE, ANCIEN SOUS-PRÉFET.

TOME PREMIER.

37484

A PARIS,

CHEZ THOMINE ET FORTIC, LIBRAIRES,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 59.

1822.

00037484

A Messieurs

LE GÉNÉRAL DE POMMEREUL,

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT;

BENJAMIN CONSTANT,

ET

VOYER D'ARGENSON,

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

MESSIEURS,

Ne pouvant répondre aux témoignages flatteurs de votre estime, par un choix entre vous que la France compte au nombre de ses citoyens les plus recommandables, je ne me conforme point à l'usage, de placer mes Césars et leurs successeurs, sous les auspices d'un seul patron.

Je prends donc la confiance de dédier l'Histoire philosophique *des maîtres de la ville immortelle, à vous, Monsieur* DE POMMEREUL, *qui êtes revenu*

de l'exil dans la soixante-quinzième année de votre âge, avec autant d'amour de la patrie, que si de longs services dans les lettres, les sciences et les arts, dans nos armées et dans l'administration, vous avaient préservé d'un traitement qu'aucune action de votre vie ne peut justifier, et qui a dû coûter bien des regrets au ministère sous lequel vous l'avez subi;

A vous, Monsieur Benjamin Constant, *qui, dans le généreux dessein de réunir les partis, avez dit le premier : « Les opinions ne sont » jamais coupables. Personne ne sait par quelle » route elles ont pénétré dans les esprits. Per- » sonne ne peut calculer l'effet des impressions » de l'enfance, des leçons reçues, des doctrines » écoutées avec respect, des traditions paternelles » gravées dans le cœur, comme dans la mémoire : » ces choses agissent indépendamment du rai- » sonnement, et modifient ensuite le raisonne- » ment même ; »*

A vous, Monsieur Voyer d'Argenson, *qu'une défense héroïque des protestans, au milieu de circonstances très-critiques, a exposé aux continuels effets d'une vengeance sourde, comme le fut à l'aversion des gens de cour le ministre citoyen qui appela, il y a plus d'un demi-siècle, sur l'état de la Turquie, l'attention des Français,*

afin qu'ils vissent tous les maux que peut causer le gouvernement monarchique, sans l'admission d'aucune démocratie.

« *L'Empire turc devient à rien....*, *disait* » M. D'ARGENSON (René-Louis). *Les jalousies* » *réciproques des princes chrétiens sont peut-être* » *aujourd'hui son appui le plus solide.... Les* » *Turcs ne peuplent point..... Leurs villes*, » *presque ruinées, n'auront bientôt plus pierre* » *sur pierre; l'état en est changé autant que les* » *noms, ces noms autrefois si doux, et qui rap-* » *pellent encore l'idée de la politesse et du goût* » *de l'ancienne Grèce.... Presque tous les arts* » *nouveaux sont proscrits* (*sous la domination* » *du Grand-Seigneur*), *par la religion et par* » *la loi: on ne veut recevoir des chrétiens, que* » *le produit de leurs arts, mais non l'art même;* » *et c'est justement la maxime contraire qu'ad-* » *mettent les États bien gouvernés. La raison* » *même reste dans son enfance, dès qu'on se refuse* » *la communication avec ceux qui travaillent à* » *la perfectionner par la philosophie.* »

L'Histoire dont je vous fais hommage, MESSIEURS, *présente en Occident comme en Orient, l'arbre du despotisme chargé de fruits plus ou moins empoisonnés: on y voit, au contraire, que le libre développement des facultés de l'homme*

ne manque jamais de donner ces productions variées à l'infini; qui forment en tous temps et en tous lieux, les plus inappréciables richesses du monde social.

J'ai l'honneur de vous renouveler,

MESSIEURS,

l'assurance de ma respectueuse considération, et de mon parfait dévouement.

Coulotte.

Paris, ce 15 Juin 1822.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN.

JULES CÉSAR.

CAÏUS JULIUS CÆSAR, IMPERATOR, DICTATOR PERPETUUS.

JULES CÉSAR naquit à Rome, de Lucius Julius Cæsar et d'Aurelia, fille de Cotta, sous le consulat de Caïus Marius, et de Lucius Valerius Flaccus, l'an 654 * de la fondation de la ville, le douzième jour du cinquième mois (quintilis), que Marc-Antoine fit

* An de Rome, 654. — Avant l'ère vulgaire, 100.

appeler *juillet*, pour fixer dans la mémoire des hommes l'époque de la naissance du rival de Pompée. Selon quelques anciens dont, les discours et les écrits ont répandu sur la personne et le caractère de César, ce vernis séducteur qui sert à cacher ses vices, à embellir ses qualités, à présenter ses talens dans tout leur éclat, la nature l'avait créé pour plaire aux yeux, et régner sur les cœurs. Sa taille était belle, bien prise, même remarquable par la justesse des proportions. Il avait le visage plein, le teint blanc, le nez grand et un peu élevé, des yeux noirs et vifs, dont jaillissait le feu du génie. L'expression de sa physionomie était majestueuse, sans avoir rien de sévère: elle ne peignait pas moins la sensibilité que la grandeur d'ame. Il était d'un facile accès, et rempli de grâces naturelles. On ne connaissait pas un plus bel homme, et les femmes n'en trouvaient pas de plus aimable. Il traitait ses inférieurs avec bonté; ses égaux, avec affection; quelques nobles, dont il ne pouvait supporter les hauteurs arrogantes, l'accusaient seuls d'être fier et altier. Ils accrurent dans cette ame ardente, et rendirent insatiable ce besoin de

célébrité qui porta César à effacer toutes les renommées.

Sa famille était assez illustre pour compter un Jules, parmi les cent vieillards dont Romulus avait formé son conseil. Il apprit néanmoins de bonne heure, par d'injurieux traitemens, à quel point les Patriciens redoutent tout ce qui sort de la médiocrité, et remarqua dans les comices de quel prix est aux yeux du peuple tout mérite supérieur. Aussi ne manqua-t-il point de se faire le chef des Plébéiens, parmi lesquels il trouvait des cliens et des admirateurs, tandis que le parti du sénat renfermait, au contraire, ses ennemis et ses rivaux.

L'impatience de les mortifier lui fit dire, en prononçant l'éloge funèbre de sa tante Julie, *que les Jules descendant d'Ancus Martius, l'un des premiers rois de Rome, et de Vénus, fille de Jupiter, on remarquait dans sa famille la majesté des rois, qui gouvernent les hommes, et la sainteté des dieux qui sont les maîtres des rois.*

Persuadé néanmoins que les avantages de la plus haute naissance ne peuvent tenir lieu de mérite personnel, César étudia les lettres,

cultiva les sciences, devint orateur, grammairien, historien, poète. A cette réunion de talens dans la même personne, se joignirent tous ceux qui assurent des succès dans la carrière militaire, que sa faible complexion semblait devoir lui interdire. Il n'aurait pu résister en effet, aux fatigues d'une vie dont l'étonnante activité manque d'objet de comparaison, s'il ne s'était attaché à faire violence à la délicatesse de son tempérament. Il y parvint au point de n'être incommodé par aucune espèce de voiture, par aucune saison, par aucun aliment. Quoiqu'il se livrât quelquefois avec abandon aux plaisirs de la table, ils n'altérèrent point sa santé. Ses excès d'intempérance ne furent jamais, il est vrai, assez fréquens pour lui mériter l'épithète d'*ivrogne*, qui, bien que sortie de la bouche de Caton, fut moins l'expression de la vérité que l'effet de la colère (1).

Son adresse le fit exceller dans toutes sortes d'exercices, et l'habitude de la fatigue offrit en lui la preuve que les sujets débiles sont bien plus susceptibles de se fortifier, que ne le fait croire leur extérieur. Monté comme les anciens, à nu et sans étrier, sur

un cheval couvert d'un simple tapis, il alla de Rome dans la capitale des Rauraciens, près de Bâle, en soixante-dix heures, et sans s'arrêter plus de quarante fois dans ces lieux appelés MANSIO (*mansion*, station) par les Romains, et que nous avons long-temps nommés haute-maison, malle-maison, etc. Si nos cavaliers ne se tenaient point aujourd'hui d'une manière bien autrement sûre et commode, qui franchirait une pareille distance en si peu de temps, et fesant si peu de pauses? *Personne*, si l'on en croit le *Dictionnaire des sciences médicales* (2), qui est de tous les ouvrages, celui où sont le mieux appréciées les facultés physiques et morales de nos contemporains.

César perdit son père à l'âge de seize ans. Il ne tarda point à épouser Cornélie, fille de Cinna, qui était un des plus grands ennemis de Sylla, et qui avait été quatre fois consul; c'était s'exposer bien jeune, à la haine d'un dictateur dont la vengeance avait cherché à envelopper tous ceux qui s'étaient prononcés pour Marius, et dont les proscriptions remplissaient encore de terreur une ville qu'elles avaient privée d'un nombre infini de citoyens.

César n'en renonça pas moins, pour contracter ce dangereux mariage, à celui de Cossutie, qui lui avait été fiancée dans un âge plus tendre, et qui était née de parens chevaliers. Leur fortune aurait pu le fixer, si d'autres avantages ne l'avaient déterminé en faveur de Cornélie, dont le père avait beaucoup de partisans; César la préféra; il fit d'un nœud qui l'attachait, en qualité de gendre, à Cinna, le second degré de sa puissance: le premier se trouvait dans l'union de sa tante Julie avec Marius, dont la faction pouvait grossir celle qu'il forma, dans la suite, des débris de plusieurs autres.

A dix-sept ans, il osa, selon Suétone, briguer le sacerdoce, dignité inamovible, la seule dont l'exercice durait plus d'une année. Elle était si importante, qu'Auguste et ses successeurs la remplirent à l'exclusion de tout citoyen. Avant l'élection, César embrassa tendrement sa mère, qui lui souhaitait une heureuse réussite: *Si vous ne me voyez pas aujourd'hui grand pontife, vous ne me reverrez plus,* lui dit-il. Ne croyant point que le crédit de Marius et de Cinna pût lui suffire, il flatta les grands, acheta certain nombre

de suffrages, et fut préféré à deux illustres compétiteurs: Catulus et Servilius Isauricus, qu'humilia un succès presque unanime, remporté par un jeune homme qui, dès-lors, parut en état de tout entreprendre, avant l'âge où les lois permettaient d'arriver à la préture. Il ne tarda point à l'obtenir, le premier d'entre les prétendans.

On ne doit donc pas être surpris que son union avec Cornélie ait causé tant d'inquiétudes, au chef des Patriciens. Sylla n'épargna, pour la dissoudre, ni les promesses ni les menaces; mais ce fut en vain: la tyrannie, qui avait triomphé de la tendresse de Pison pour Annia, et rompu les nœuds qui unissaient Pompée à Antistia, ne put gagner ni effrayer Jules. Le dictateur furieux confisqua la dot, et proscrivit l'époux de Cornélie.

Quoique malade, César se vit réduit à changer de retraite presque toutes les nuits, et à suborner ceux qui avaient ordre de l'arrêter; ce dernier moyen ne fut pas le moins utile à sa conservation; car on eut besoin de temps et d'importunités, pour calmer le ressentiment de Sylla: cet homme

habile à lire dans le cœur humain, regardait Jules comme redoutable aux grands, et refusait, avec une sorte d'opiniâtreté, de lui pardonner sa résistance. Aussi la grâce de César fut-elle plus tôt arrachée qu'obtenue, malgré les instances de la famille Julia, les sollicitations des vestales, et les poursuites des personnes en crédit auprès du dictateur. *Ayez les yeux sur ce jeune homme*, disait Sylla, lorsque ses amis lui en parlaient comme d'un étourdi seulement dangereux à lui-même : *Sa ceinture lâche* (3), *certain abandon efféminé, tout ce qui annonce dans César de la mollesse, est artifice : il cache plusieurs Marius sous ces dehors trompeurs : il détruira quelque jour le parti de la noblesse, que vous avez soutenu avec moi.*

La nature de ces réflexions avertit César de se mettre en sûreté hors de l'Italie ; il chercha un abri au milieu des dangers de la guerre. L'Asie devint le premier théâtre de son courage. Il s'y distingua sous Marcus Thermus, préteur, qui l'envoya demander une armée navale à Nicomède, roi de Bithynie. Ce fut à sa cour qu'il se livra aux plus infâmes débauches, sans diminuer pourtant

l'admiration que ce monarque avait conçue pour les Romains ; car, avant de mourir, Nicomède les institua ses héritiers, à l'imitation de plusieurs autres princes qui, frappés de la supériorité de cette nation sur le reste du genre humain, avaient vu l'avenir de la république dans ses prospérités actuelles, et lui avaient légué leurs États pour en assurer le bonheur. C'est ainsi qu'à l'époque de la destruction de Numance*, par Scipion-Émilien, Rome avait pris possession de Pergame, que lui avait laissée Attale III **, et que, quatre ans avant les victoires de Marius et de Sylla sur les Marses, Ptolémée-Apion avait lié les destinées de la Libye-Cyrénaïque à celles du Capitole.

Au siége de Mitylène, César monta le premier sur la brèche, et mérita une couronne civique ; c'était une des plus belles récompenses militaires : on ne l'obtenait qu'après avoir sauvé la vie à des citoyens. Allant ensuite chercher une autre gloire, et braver de nouveaux dangers auprès de Servilius Isauricus, général habile, chargé de faire res-

* An de Rome, 621. — Avant l'ère vulgaire, 133.

** An de Rome, 621. — Avant l'ère vulgaire, 133

pecter le pavillon romain par les Ciliciens, il tomba entre les mains de ces pirates* à qui le brigandage donnait une effrayante *famosité*. Ils manifestèrent la volonté de le retenir, jusqu'à ce qu'il leur eût donné vingt talens (4), (quatre cent quatre-vingt-sept mille cent quatre-vingt-treize francs.)

César envoya quelques personnes de sa suite, lever une somme beaucoup plus considérable dans les villes voisines, comme s'il avait été indigné de n'être pas mieux apprécié par les corsaires. Pendant son séjour parmi eux, il conserva une parfaite sécurité, et montra bien qu'il n'eût auprès de lui que son médecin et deux domestiques, cette assurance si utile, et néanmoins si rare dans les positions critiques. Il composait des harangues, des pièces de vers, et les leur fesait admirer, avec une sorte d'autorité, traitant ces pirates avec fierté, même avec dédain; au moindre sujet de mécontentement, il leur en fesait des reproches, et leur parlait, en riant, du dernier supplice auquel il se proposait de les livrer.

* An de Rome, 680. — Avant l'ère vulgaire, 74.

Lorsqu'il fut libre, il arma quelques vaisseaux du port de Mélos, courut sur les forbans, les trouva presque tous à la rade de Pharmacuse, où ils s'étaient rendus maîtres de sa personne, reprit sa rançon, se saisit de leur butin, et les fit périr, comme il les en avait menacés. César n'avait pas encore vingt ans, qu'on remarquait déjà en lui cette fermeté de caractère, et cette activité infatigable, qui ne permettent pas de renvoyer à un autre temps, ni de confier à un zèle étranger le soin de ce qui peut être fait sans retard et par soi-même.

Quand la puissance du dictateur fut moins ombrageuse, les amis de César le pressèrent de revenir à Rome; mais, au lieu de céder à leurs instances, il se rendit à Rhodes, auprès du philosophe célèbre, qui avait donné des leçons d'éloquence à Cicéron, devenu, par l'exercice de cet art, le second orateur de toute l'antiquité, et, au milieu de l'âge d'or de la littérature romaine, le premier des écrivains.

De retour à Rome, César n'eut pas moins de succès à la tribune que Hortensius, Crassus, Caton et Brutus. On ne sait jusqu'où son

talent aurait pu l'élever, si d'autres soins ne l'avaient éloigné d'une carrière dans laquelle, malgré tant de travaux étrangers à l'art de persuader, il se rendit assez illustre pour faire dire au prince des orateurs latins *qu'il n'en connaissait aucun dans la république qui pût être préféré à Jules.*

Il accusa Dolabella d'avoir malversé dans le gouvernement de la province qui lui avait été confiée (5). Cet ancien consul avait mérité l'honneur du triomphe : il fut absous ; mais il dut moins son impunité à ses services, qu'à ses liaisons avec les Patriciens les plus distingués. Ses prévarications étaient bien connues, et le crédit de ses amis ne l'était pas moins. Les honnêtes gens applaudirent au généreux emploi que César avait fait de son éloquence, et lui tinrent compte du courage qui lui suscitait de puissans ennemis. Toutes les brigues de ces derniers ne purent ni l'empêcher d'être successivement tribun militaire et questeur, ni d'obtenir l'édilité *.

S'étant ruiné dans cette dernière charge,

An de Rome, 689. — Avant l'ère vulgaire, 65.

par des dépenses incroyables (6), il répand sur la multitude des largesses intéressées ; il suborne un tribun qui propose, dans une assemblée du peuple, de le revêtir de la dignité prétoriale, et de lui donner le commandement d'une armée, pour rétablir sur le trône d'Alexandrie l'allié des Romains, Ptolémée, roi d'Egypte, contre lequel ses sujets s'étaient révoltés. Les Patriciens firent rejeter le projet de décret, et leur succès ouvrit le cœur de César à la vengeance.

Il fait redorer la statue et les trophées de Marius. A la faveur d'une nuit obscure, on les place au Capitole : justifier ainsi l'aversion du sénat, et ressusciter une gloire et des honneurs proscrits par l'envie du dictateur, c'eût été courir à un péril certain, si la noblesse avait été aussi forte dans les attaques ouvertes, qu'habituée aux sourdes machinations. Le lendemain était un jour solennel ; Jules observa les divers effets de la surprise : chez les Patriciens se manifestait une irritation mêlée de trouble et d'inquiétude ; mais le peuple montrait une satisfaction qu'animait l'espérance : une image adorée, des signes chéris de la multitude

qui regrettait, dans Caïus, son plus dévoué protecteur, la jetaient dans le délire de la joie. César se promit de succéder au rival de Sylla, et dans sa haine pour la noblesse, et dans son amour pour les Plébéiens.

Catulus dit alors, avec l'accent d'une généreuse indignation : *que César ne minait plus le gouvernement par d'obscurs complots; qu'il l'attaquait, au contraire, à visage découvert, et le frappait à coups de bélier.* Mais Jules rappela si éloquemment les services du vainqueur des Cimbres, et répondit avec tant d'habileté à Catulus, devant le sénat, qu'il se fit approuver par les sénateurs eux-mêmes, malgré le danger dont sa conduite menaçait l'aristocratie. Que de fois nous aurons encore à remarquer dans la vie de Jules, que son génie savait obtenir des circonstances les plus difficiles, des résultats non moins heureux qu'inattendus!

Nommé gouverneur de la Lusitanie, et retenu par ses créanciers, il ne partit qu'après les avoir satisfaits. Crassus, dont la fortune valait plus de quatre cents millions de sesterces (quatre cent quatre millions huit cent mille francs), et qui aimait à s'en préva-

loir, puisqu'il répétait souvent qu'on n'était pas riche, sans pouvoir entretenir une armée, ou tout au moins une légion, le tira d'embarras, en lui prêtant plusieurs millions (7).

Traversant les Alpes, pour se rendre à sa destination, Jules passa dans une ville qu'habitait un petit nombre de barbares qui paraissaient très-misérables. Ses amis s'écrièrent en les voyant : *Serait-il possible qu'il y eût dans cette bicoque des brigues pour les charges et pour les emplois, des débats pour les premiers honneurs, et de grandes rivalités entre les plus puissans?* Il répondit avec gravité : *Pourquoi non? Quant à moi, je préférerais être le premier dans ce que vous appelez une bicoque, à n'être que le second dans Rome* (8).

Semblable à ces hommes rares, qui ne sauraient obtenir de la fortune, autant d'illustration, que du libre et entier développement de leur génie, César, qui paraissait vouloir être chef de l'Etat ou n'être rien, était cependant bien moins avide de domination que de renommée : il aurait même pu dédaigner la première, si elle n'avait été un moyen d'arriver à la seconde; celle-ci

avait *d'autant* plus d'attrait pour lui, qu'en exposant la vie publique aux regards des siècles, elle devient l'égide de la réputation, affranchit ceux qu'elle immortalise des jugemens passionnés de leurs contemporains, et ne les rend justiciables que de l'impartiale postérité.

Personne n'éprouva jamais plus vivement que Jules cette profonde émotion, qui avait inopinément troublé le jeune Thémistocle, à la vue des trophées de Miltiade, vainqueur des Perses: *A l'âge où je suis*, s'écrie César, en apercevant, à Gadix, la statue d'Alexandre (9) dans le temple d'Hercule, *il avait conquis le monde, et je n'ai encore rien fait de mémorable.* Une semblable comparaison aurait désespéré tout autre que Jules; il mesura, sans le moindre découragement, l'espace qui le séparait du vainqueur de Darius. Si sa jeunesse n'offre pas autant d'actions d'éclat que celle d'Alexandre, il ne tarda pas du moins à *l'égaler* par le sang-froid, l'intrépidité, l'habileté, l'esprit de ressource; il lui devint même supérieur par une connaissance plus parfaite de l'art militaire, par une science de détail plus étendue, par tout ce qui fait aimer l'homme

dont l'héroïsme arrache à notre vanité, le tribut de l'admiration. Chez le Macédonien, la progression des vices suivit celle des années, et, dans le Romain, les défauts de la jeunesse firent place à un plus grand nombre de qualités estimables : *peut-être qu'Alexandre n'était qu'un héros, et que César était un grand homme*, dit La-bruyère (10).

Sylla parut soupçonner seul jusqu'où porterait ses prétentions celui qui, prenant Alexandre, au lieu de Scipion l'Africain, pour modèle, méconnaissait la vraie gloire, et décelait cette audace entreprenante qui, se jouant des difficultés, ne trouve rien d'impossible. César prouva que rien ne l'est en effet, qu'il y a des voies qui conduisent à toutes choses, et que, pour réussir dans les grandes entreprises, c'est bien plus souvent une volonté forte, que les moyens, qui nous manque.

Les séductions qu'employait César se renouvelaient sous toutes les formes; elles avaient moins pour objet de lui aplanir la route, que de le conduire à son but sans violence; car, étant d'un courage et d'une fer-

meté à toute épreuve, il n'était nullement en peine de surmonter les obstacles qu'on pouvait lui opposer ; mais son ame, remplie d'une noble fierté, dédaignait une élévation entièrement due à la terreur, que l'unique emploi de la force aurait répandue sur un peuple auquel le trop fréquent exercice de la crainte, surtout depuis la rigueur des lois royales, la sévérité des décemvirs, et les barbaries de Sylla, avait déjà ravi une partie de son ressort moral.

César était d'ailleurs d'une douceur de caractère que ne put jamais lui faire perdre l'acharnement de ses ennemis. Sa prévoyance avait quelque chose de généreux, qui le portait bien moins à pressentir ses propres dangers, qu'à voir, même dans un avenir éloigné les chances favorables que le temps lui promettait. Pressé de mettre tout à profit, il s'assurait d'une grande partie de ceux qui pouvaient lui être un jour de quelque utilité. Il montrait, sur son visage, cette sérénité qui annonce la confiance, et commande l'affection. Des faveurs individuelles, et prodiguées avec discernement, lui donnaient une foule de prôneurs. Leur zèle,

soutenu continuellement par l'espérance de nouveaux bienfaits, avait toujours la même ardeur. Ces moyens attirèrent dans son parti des gens d'un talent remarquable, et d'un esprit délié, tels que Crispus Salustius, son lieutenant; Cnéius Matius, Cornélius Balbus et Caïus Oppius, son secrétaire.

Une autre espèce de séduction put, il est vrai, contribuer à les lui rendre favorables; on sait que les hommes du plus grand mérite se laissaient, en quelque sorte, subjuguer par l'ascendant de ses étonnantes qualités; du moins concouraient-ils volontiers, pour la plupart, à l'élévation d'un héros qui n'avait plus d'égal, et dont les succès garantissaient à chacun l'abaissement de ses propres rivaux.

Les deux plus intarissables sources de corruption et d'égoïsme, la soif des richesses, et un goût effréné des plaisirs avaient d'ailleurs fait proscrire depuis long-temps cette défiance ombrageuse, et pourtant nécessaire, quand les délibérations de la place publique ont une haute influence. Il était devenu presqu'impossible de ne pas se laisser entraîner quelquefois, par les admirateurs

de César, au-delà des bornes d'une judicieuse appréciation. On ne s'attachait plus à déjouer les projets des ambitieux ; on préférait en assurer la réussite, les uns, par des services ; les autres, par des applaudissemens ; César ne pouvait manquer ni de secours ni d'éloges. Son esprit était si vif, si souple, son imagination si riche, si féconde, qu'il défendait, avec une égale supériorité, les systêmes les plus opposés, et saisissait, avec une sagacité singulière, tout ce qui pouvait former son jugement, sur les personnes qui l'entretenaient d'un objet quelconque. Aussi employait-il chacun selon son caractère, sa capacité et les dispositions actuelles de son ame ; il inspirait de la confiance à tous ceux qui l'approchaient, avait le talent de pénétrer leurs secrets, et de se rendre impénétrable, même à ceux qui vivaient dans son intimité (11).

Tous les projets de Catilina lui étaient connus, avant que ce factieux eût formé sa conjuration. César pouvait s'en faire le chef ou la découvrir ; mais il ne voulait ni se charger de l'odieux de l'exécution, ni dévoiler une trame dont les fils seraient tou-

jours faciles à saisir, lorsqu'il lui conviendrait de s'en emparer; aussi préféra-t-il enhardir les conjurés par quelques sorties contre le sénat, et donner à Cicéron des éclaircissemens propres à éloigner toute idée de complicité ; mais cependant trop vagues pour entraîner la perte des ennemis de l'ordre.

Il ne craignait point que des conspirateurs, qui n'avaient ni le commandement des armées, ni l'estime des premières familles de Rome, s'élevassent sur les ruines du gouvernement : la fin tragique des Gracques, immolés à la fureur des Patriciens, sous les yeux du peuple qui les adorait, lui révélait la faiblesse d'un parti composé d'hommes, pour la plupart sans honneur, sans fortune, sans considération, moins prudens qu'audacieux, irrités d'être privés de crédit, avides de richesses, criblés de dettes, précipités, par leurs passions, dans des entreprises criminelles, et tous de condition privée, à l'exception néanmoins de quelques-uns, qui n'étaient ni sans nom ni sans dignités, mais bien plus fameux par

leurs vices, qu'illustres par leur naissance et leurs emplois.

Cette profonde pénétration, qui donnait à César la faculté d'apprécier quels seraient les effets de diverses causes, dont le tourbillon des affaires ne laissait pas même le temps aux meilleurs esprits, de reconnaître l'existence; son habileté à profiter de toutes les chances de la politique, et à tirer parti des hasards de la guerre; les dangers dont les Patriciens l'environnaient sans cesse; leurs violences, et jusqu'à leurs artifices, l'adresse avec laquelle il déjouait leurs continuelles machinations, et se rendait intéressant, à force de les rendre odieux; ses éminentes qualités et ses nombreuses victoires, tout concourut au succès de ses vastes desseins, que couvrait cette ardeur de jeunesse avec laquelle il paraissait s'abandonner à la volupté. Quoiqu'il n'y sacrifiât jamais un seul des jours destinés à des soins de quelque importance, on se refusait généralement à croire qu'il fallût redouter, pour la liberté publique, celui que, par fois, l'on croyait tout entier à la poursuite d'amoureuses conquêtes.

Après d'éclatans exploits, il demande le triomphe et le consulat. Il crée, malgré la vigilance de Caton, le premier triumvirat avec Pompée et Crassus * (12), qui étaient, l'un, le plus puissant, et l'autre le plus riche de Rome, et qui dictaient à l'envi les résolutions du sénat. Dans l'impossibilité de se montrer favorable au premier de ces personnages, sans paraître ennemi du second, César les réconcilie. Il obtint dès-lors le consulat avec Calpurnius Bibulus (13), par les suffrages des deux partis. Il en détacha les meilleures têtes, en composa une faction, et sut la faire mouvoir à son gré; il unit sa fille Julie à Pompée, afin d'enchaîner son collègue par un lien de plus. Cette alliance pouvant accroître la popularité de son gendre, il juge utile d'augmenter la sienne, et compte y parvenir à l'aide d'une loi agraire **.

Il propose donc au sénat de faire distribuer tout ce que possède l'*Etat* dans la Campanie, et surtout le district connu sous le nom de *Stellatus Campus*, à vingt mille

* An de Rome, 694. — Avant l'ère vulgaire, 60.
** An de Rome, 695. — Avant l'ère vulgaire, 59.

citoyens *indigens*, et pères de trois enfans au moins. Caton s'écrie alors : *Craignons le partage des terres, pour sa pernicieuse influence sur les mœurs publiques, et principalement sous le rapport du salaire que César obtiendrait du peuple, en reconnaissance d'un pareil service.* La sortie de ce rigide républicain produisit beaucoup d'effet : l'assemblée rejeta la mesure ; elle était cependant moins populaire que celle des Gracques, et plus douce que les lois minutées pour le même objet, par d'autres tribuns. On ne vit pas combien était impolitique une opposition qui ne pouvait différer le succès du législateur que pour le rendre plus conforme à ses vues.

Loin de renoncer à sa détermination, César convoque une assemblée du peuple ; on y lit son projet : Crassus et Pompée le défendent par plusieurs raisonnemens, Caton et Bibulus se répandent en invectives, afin de le présenter comme une odieuse nouveauté. On enlève ces deux opposans passionnés : la loi est reçue, dès-lors, sans difficulté d'aucune espèce, et l'exécution finit par en être placée sous la double garantie du

serment des Plébéiens et du sénat lui-même; bien plus, pour que rien ne manquât au triomphe de Jules, Caton se laissa fléchir, cédant, malgré sa résolution contraire, et après d'opiniâtres, mais inutiles efforts, au torrent qui avait entraîné tous ses concitoyens. Au reste, l'esprit de répulsion que montrèrent d'abord les Patriciens, contre cette mesure, dut d'autant moins étonner, l'an de Rome 695 *, que la première loi *de dividundis inter plebem agris hostibus ereptis*, rendue plus de quatre siècles auparavant **, sous le consulat de Spurius Cassius Viscellinus, avait été une source de discussions et de troubles, quoique les terres conquises fussent originairement destinées au peuple. En se les appropriant sous divers prétextes, la noblesse avait réduit à la plus affreuse misère des citoyens que leur présence, pour ainsi dire continuelle à l'armée, n'exemptait point de concourir au paiement des taxes.

Lorsque les grands décelèrent leurs orgueilleuses et injustes prétentions, par tant

* An de Rome, 695. — Avant l'ère vulgaire, 59.

** An de Rome, 268. — Avant l'ère vulgaire, 486.

d'avidité, le luxe était encore réservé aux temples (14), où il était même une innovation hardie (15), et l'on voyait, pour la première fois, dans Rome, une statue de bronze *. Mais, dès cette époque reculée, rien ne fut capable de retenir le patriciat dans les bornes de la modération, quoiqu'il eût déjà éprouvé dans la personne de Coriolan, les effets de la puissance des Plébéiens. Cet impitoyable égoïsme qui porte l'homme à n'attacher de prix aux choses qu'autant que ses semblables en demeurent privés, sort donc du berceau de la civilisation, bien qu'il lutte sans cesse contre elle, et en dénature souvent les principes.

Tandis que César multipliait ses créatures, et remportait un avantage signalé sur le sénat, tout en se riant de la colère de Bibulus, tout en opposant à Caton, Pompée et Crassus, qui l'avaient combattu sans cesser de l'estimer, comme ils avaient servi Jules sans l'aimer, la jalousie et la cupidité tourmentaient le moins guerrier et le plus opulent des triumvirs : la première lui fesait sentir que

* An de Rome, 268. — Avant l'ère vulgaire, 486.

si la fortune l'avait élevé jusqu'au faîte de l'autorité avec ses deux illustres collégues, les plus brillans exploits pourraient seuls le mettre en partage de leur gloire; la seconde lui conseillait, en même temps, d'ajouter à ses richesses celles des Arsacides, non-seulement afin de réparer bientôt la défection d'une certaine quantité de ses partisans, mais surtout pour acheter, à lui seul, plus de créatures que César et Pompée réunis, n'auraient jamais pu s'en procurer. Enhardi non moins qu'égaré par deux passions violentes, Crassus étouffa la voix des sermens, qui lui défendait de porter une guerre sacrilége chez un peuple, à la vérité, presque toujours ennemi, mais pour lors allié des Romains. Il méprisa l'énergique opposition du tribun Aëtius, à la rupture d'un traité respecté par tous ceux qui n'avaient aucun intérêt personnel à devenir parjures, et se moqua des imprécations de l'augure qui menaçait du céleste courroux, l'exécution de ses projets : il n'eut pas plus d'égard aux conseils des gens sages, qui craignaient l'issue de la lutte dans laquelle il voulait s'engager.

La fortune lui réservait un autre avertis-

sement dans la Galatie, et le lui fit involontairement provoquer. Surpris d'y voir fonder une ville, par le plus âgé des anciens Tétrarques : *Roi des Galates*, lui dit-il, *tu bâtis une ville, quand il ne te reste qu'une heure de jour. Mais il me semble*, répartit Déjotarus, *que Crassus ne s'est pas levé de trop bon matin, pour aller renverser l'empire des Parthes.* Cette réponse, pleine de sens, n'empêcha point Crassus de se précipiter, avec la témérité de l'irréflexion, dans une entreprise hérissée de dangers. On vit donc un sexagénaire, aussi présomptueux qu'Orodès (16) était implacable, commencer de coupables hostilités contre le chef de cette nation rivale, qui souvent avait mesuré ses forces avec Rome, non pour savoir qui régnerait, mais qui existerait. Il ne paraît pas du moins qu'il fût possible de les amalgamer, même partiellement, quelque prodige que la législation produisît sur les esprits ; car la religion, les mœurs et l'orgueil séparaient les Parthes des maîtres du Capitole, bien plus encore que ces déserts dans lesquels on conservait, de part et d'autre, une attitude guerrière.

Crassus pilla, chemin faisant, le temple de Jérusalem, passa ensuite l'Euphrate et chassa devant lui l'ennemi frappé d'épouvante ; mais, au lieu de le pousser vivement et de tirer de sa supériorité tout le parti possible, il s'arrêta, trop satisfait de ses victoires, et retourna en Syrie.

Indignés contre eux-mêmes, les Parthes forment la résolution de mettre à profit la faute du général romain, et retrouvent leur courage accru par le besoin de venger leur affront. On court derechef aux armes, et les revers des Romains, dans une seconde campagne, effacent la honte dont la première a couvert leurs ennemis. Suréna, général des Arsacides, attire Crassus dans un piége ; ce dernier y tombe; son fils est tué, et la tête de ce jeune héros, mise à la pointe d'une lance, jette l'effroi dans l'armée romaine, et la plus profonde douleur dans l'ame d'un père. Lui-même et quarante mille hommes mordent la poussière, quelques jours après. Ils expient, dans les plaines de la Mésopotamie, le double crime de l'avarice et de l'ambition.

De cette guerre si funeste à son insatiable

auteur, si fatale à sa patrie ; de cette bataille de Carrhes, que la défaite et la mort du consul Crassus* rendirent si glorieuse pour les Parthes, ni la honte du nom romain, ni la perte de plusieurs légions ne furent les plus pernicieux effets. L'influence de Crassus, seul contre-poids des forces inhérentes aux grandes renommées, était parvenue à balancer le crédit de César et celui de Pompée ; on ne tarda point à s'apercevoir que la main puissante qui avait retenu jusqu'alors ces deux héros, dans un équilibre que sans cesse leurs passions voulaient détruire, n'existait plus.

Cette digue rompue, qu'opposer à l'infatigable ambition de César, toujours occupé du double soin de miner le parti de Pompée, et de fortifier le sien, comme si cela devenait de plus en plus nécessaire? Suivons-le dans son consulat, nous le verrons attacher à sa personne les chevaliers (17) et les étrangers ; accorder aux premiers une part dans les impôts, et faire déclarer les seconds alliés (18) et amis du peuple ro-

* An de Rome, 701. — Avant l'ère vulgaire, 53.

main. C'était à qui obtiendrait ce titre, ou plutôt cette garantie de bienveillance, de la part d'une république depuis long-temps redoutable, non-seulement aux plus puissans monarques, mais même aux peuples les plus capables de grands efforts, pour la conservation de leur renommée, dans l'attaque et la défense.

En domptant les Gaules, César fit à sa patrie *la plus utile conquête qu'elle eût jamais faite*, dit Bossuet (19). Ce ne fut pas celle qui coûta le moins à l'humanité; car la résistance dura neuf campagnes, et si la diversité des intérêts qui tenaient dans une sorte d'isolement, chacun des différens États dont ces contrées étaient composées, n'avait pas été un insurmontable obstacle à leur union par un seul et même lien politique, peut-être ne serait-on jamais parvenu à les assujétir. En effet, le grand général dut beaucoup, dans ces guerres, à l'habile négociateur, et ce ne sont pas uniquement les Romains qui ont vaincu les Gaulois, luttant contre le plus illustre capitaine du siècle, contre un homme d'Etat plein d'artifice, qui se préparait les voies par des pra-

tiques dont l'emploi est d'ordinaire un aveu tacite des craintes et des difficultés que fait naître l'ennemi ; ce n'est, l'histoire doit en convenir, que d'une partie des Gaulois que César triompha ; et, quoique des siéges et des batailles sans nombre eussent aguerri ses légions, il ne triompha qu'avec le secours des Gaulois eux-mêmes, ses alliés.

Selon plusieurs écrivains, les Gaulois mirent César en état d'établir sa domination dans son pays, où il acheta, disent-ils, ses concitoyens avec l'argent des ennemis de Rome, après avoir défait ceux-ci avec les armes des premiers. Ce jugement est plus spécieux que juste ; car l'espèce de ressources que lui procurèrent les Gaules, dont il tira cependant des sommes que leur énormité semblait rendre incalculables, n'aurait pas suffi à l'exécution de tous ses projets, sans le concours de quelques autres causes de dépérissement, au nombre desquelles il faut surtout placer le triumvirat dont les factions exténuèrent le corps social, par l'effusion du sang le plus pur. Des trésors n'auraient pu permettre à aucun citoyen, avant la longue horreur des pros-

criptions, de concevoir jamais l'espérance de se faire le despote d'un peuple qui jurait, en naissant, *d'être l'ennemi des Rois*, et chez lequel les Patriciens, si différens des nôtres par leur valeur, leurs services et l'habitude des affaires, savaient gouverner l'État, punir un tyran, et mourir pour la défense de leurs droits.

Avant César, personne ne conduisit les Romains dans la Grande-Bretagne. Il y fit sa première descente dans la partie méridionale, vers l'année 699 de Rome*, et quoiqu'il ne pénétrât que jusqu'à la Tamise, cette invasion lui procura, sur l'Angleterre et l'Irlande, les renseignemens que nous offrent ses Commentaires sur la guerre des Gaules (20).

Ces expéditions mémorables ne lui faisaient point perdre de vue le principal théâtre de son élévation. A la fin de chaque campagne, il revient à Rome; il distribue les places; et comme si quelque chose manquait à sa formidable influence, on lui confère la dignité de proconsul. Il se signale de

* An de Rome, 699. — Avant l'ère vulgaire, 55.

nouveau dans les combats. Il prend ses mesures pour en soutenir ou livrer d'une toute autre espèce, tandis que son rival se complaît dans ses propres œuvres.

Enorgueilli de ses victoires, plein du souvenir des jouissances qu'elles lui ont procurées, comptant, d'ailleurs, sur la reconnaissance du peuple, Pompée s'amuse à faire construire des théâtres, et entreprend d'inutiles voyages en Asie, sans se douter qu'un grand nombre des siens, entraîné par d'incroyables séductions, passe dans le parti qu'il redoute le plus.

On l'informe enfin de l'état des choses, et il ne tarde point à voir dans la conduite de César, l'ambition prête à jeter le masque. Il l'irrite bien plus qu'il ne se venge, en lui débauchant deux légions, et la mésintelligence éclate ouvertement entr'eux. Il s'agit de licencier leurs armées, pour rassurer Rome; mais c'est à qui ne renverra pas la sienne. Les meilleures troupes sont entièrement dévouées à César, et les premières étincelles de guerre civile paraissent moins l'inquiéter que le réjouir. Pompée en conçoit des alarmes, et les fait partager au sénat.

La trop grande puissance de César frappa ce corps de toutes les craintes qui tourmentent les ames faibles, à la vue d'un prochain danger qu'elles devaient prévenir, et contre lequel leur prévoyance se trouve en défaut. On crut instant de priver Jules d'une partie de ses moyens d'élévation, et on ne vit pas que c'était lui fournir l'occasion d'avancer l'époque de son triomphe sur les lois.

Il savait très-bien que, depuis la prise de Capoue*, l'expulsion des Carthaginois de l'Espagne**, et la première apparition d'une armée romaine en Asie***, le goût des voluptés et du luxe avait gagné jusqu'aux simples légionnaires. En effet, la mollesse des cours s'était introduite sous la tente, et la paie n'était plus qu'un salaire disproportionné aux nouveaux besoins du soldat. On devait donc s'attendre à le voir préférer à la patrie, qui était intéressée à ne pas les entretenir, un chef dont les gratifications pouvaient aller au-delà des désirs de ses troupes. Le temps était venu où Rome, victorieuse des

* An de Rome, 543. — Avant l'ère vulgaire, 211.

** An de Rome, 548. — Avant l'ère vulgaire, 206.

*** An de Rome, 563. — Avant l'ère vulgaire, 191.

peuples les plus aguerris, et des héros que le monde avait crus invincibles, ne pouvait plus fermer les diverses routes, par lesquelles l'ambition s'acheminait, plus ou moins sensiblement, vers le pouvoir suprême.

On refuse cependant de continuer César dans son gouvernement, quoique cela se soit pratiqué en faveur de Pompée. Le sénat décrète même, d'une voix unanime, qu'il abdiquera toutes ses charges, ou sera traité comme ennemi de la patrie*. Claudius Marcellus et Cornélius Lentulus, nommés consuls par la faction des Patriciens, font chasser de l'assemblée les tribuns Cassius Longinus, Marc-Antoine et Curion, pour les punir de leur opposition à cet arrêt. Le besoin d'éviter les risques de cette résistance leur fait prendre la fuite. Ils se rendent au camp de César, à la faveur de la nuit, et sous des vêtemens d'esclave. Leur départ agita les esprits, et l'assemblée, qui devait sauver Rome par des résolutions proportionnées au danger qu'elle courait, en compromit le salut par une mesure qui dévoila l'embarras des sénateurs,

* An de Rome, 705. — Avant l'ère vulgaire, 49.

leur faiblesse et leur inhabileté. Ils ordonnèrent aux consuls, au proconsul Pompée, aux préteurs et aux consuls sortis de charge, de pourvoir à la sûreté publique. On fit plus, on leur abandonna le choix des moyens; c'était presque vouloir que le défaut d'unité, dans la direction des ressources, produisît la confusion et les lenteurs qui, dans les circonstances difficiles, perdent les États.

Le sénat et les consuls passèrent dans le parti de Pompée; le peuple et ses tribuns se déclarèrent pour César qui apprit avec une joie secrète quelle était la situation de Rome.

Enhardi par la conduite de Marius, et l'ambition plus heureuse de Sylla (21), César examine jusqu'à quel point la violation des lois et l'anarchie peuvent favoriser l'accomplissement de ses desseins. Ne bornant pas le cours de ses observations à ce qui peut le concerner, il se représente Rome dans ses différens âges : l'insuffisance des institutions de Numa, pour régir la métropole de l'univers, n'échappe point à sa pénétration. Il ne remarque pas avec moins de plaisir,

que la population de Rome, s'étant considérablement accrue de celle des nations subjuguées, elle n'est plus animée d'un même esprit, d'un même amour de l'indépendance, de cette passion pour la liberté, qui, inspirant la crainte et la haine de la tyrannie, préserve les nations du joug d'un maître. Restait-il encore quelque moyen de sauver la république? On le croyait assez communément parmi les citoyens. Voici, au reste, où en étaient et les hommes et les choses:

Les Romains avaient perdu, dans leurs expéditions lointaines, jusqu'au souvenir des vertus qui les avaient autrefois rendus si long-temps heureux. Avec les tributs imposés à la plupart des souverains de l'Asie, avec les présens de quelques autres, avec les dépouilles de Carthage, de Corinthe et de la Macédoine, l'ambition, le luxe, la mollesse, tous les vices inhérens à de trop grandes richesses étaient entrés dans Rome. Ils en avaient banni les vertus et la simplicité : le faste des rois était devenu celui de plusieurs particuliers. Les femmes avaient part à la corruption générale, et l'accroissaient. Elles n'attachaient plus de prix à la chasteté, et

des hommes indignes de ce nom se prostituaient comme les femmes. D'autres abusaient de ce despotisme de tous les instans, que les premiers législateurs des Indiens, des Gaulois, des Hébreux, des Grecs et de toutes les nations ont primitivement remis aux pères : ils privaient leurs filles des douceurs d'un amour assorti par l'âge, et des charmes d'une union dans laquelle l'innocence et la vertu goûtent ces plaisirs inexprimables qu'elles seules procurent. Soit séduction, soit violence, ils fesaient de la fille, la rivale de sa mère, et conservaient à chacune ses titres, quoiqu'ils cessassent d'être en harmonie avec leurs nouveaux rapports : on répudiait la seconde, pour contracter avec la première, un de ces mariages qui détruisent les liens de famille, et bouleversent la société, quand l'institution et la forme du gouvernement ne donnent point au peuple, comme en Perse, des idées qui s'écartent de la règle commune : on opposa la loi *peducea** aux progrès de l'inceste; mais cette digue ne fut pas moins impuissante que ne l'ont

* An de Rome, 641. — Avant l'ère vulgaire, 113.

été depuis la plupart des admonitions et des châtimens relatifs aux désordres de la vie privée. Fesant connaître combien le nombre des coupables est grand, de semblables réglemens les enhardissent au lieu de les intimider : ces actes, dont les dispositions échappent difficilement à l'arme du ridicule, augmentent et répandent, par leur inévitable authenticité, un scandale déjà trop public.

Dans cette même Rome, et plus de quinze siècles après sa conversion au Christianisme, la multiplicité des adultères fit voir à Sixte-Quint tous les désordres qui peuvent naître de la dissolution des mœurs, dans un pays où le premier ordre de l'État se compose de célibataires en possession des secrets du cœur. Les liens de famille étaient rompus, et le toit conjugal couvrait toutes les turpitudes des lieux infâmes. La dépravation n'avait jamais été ni si générale, ni portée si loin, dans Rome, païenne; dans Rome, amollie par les plus enivrantes prospérités; dans Rome, corrompue par les délices de l'Asie. A un mal extrême, cet impitoyable pontife ne sut qu'appliquer un pareil remède : il prescrivit aux époux, sous peine de mort, de lui dé-

noncer toute infraction à la foi jurée : sa loi monastique fournit des alimens à la méfiance, à la haine ; elle prêta de nouveaux attraits au libertinage, en fit un art plein de manége et d'artifice ; y attacha le prix des périls bravés, et dès-lors un grand danger, devenu inhérent à la violation des devoirs imposés par l'hymen, aurait dégagé l'adultère de toute honte, s'il y en avait eu, pour la débauche et les plus scandaleux déportemens, dans une ville où il fallait la crainte des bourreaux du pape, pour préserver les jeunes filles des violences qui, dans l'ancienne Rome, avaient fait abolir et la royauté * et la puissance décemvirale **.

Bien que sous la république en proie aux vices venus à la suite des trésors de Carthage, de l'Italie, des îles voisines et de l'Espagne, des côtes d'Afrique, d'une partie des Gaules et de toute la Syrie, le mépris des institutions, sans lesquelles l'ordre public demeure sans garantie, parut être à son comble ; cependant l'audace et l'impudicité des Patriciens n'offraient rien de comparable aux excès que se

* An de Rome, 245. — Avant l'ère vulgaire, 509.

** An de Rome, 305. — Avant l'ère vulgaire, 449.

permirent les nobles, dans la capitale du monde chrétien, quand la tiare passa de Grégoire XIII à son sanguinaire successeur. Mais jetons un voile sur des scènes que Brantôme lui-même n'a point osé décrire, et sur des cruautés qui furent aussi impuissantes pour la régénération des mœurs que l'avaient été, contre les progrès de la réforme opérée par Luther, les bulles de Léon X.

Quant à la Rome des Césars, elle ne fut accessible à la corruption qu'après des siècles de gloire et de prospérités : M. Æmilius Lepidus et L. Volcatius Tullus * touchaient à la fin de leur consulat, lorsqu'un déplorable changement annonça une révolution dans les esprits: on commençait à ne plus rougir de rien. Les dangers d'un malheureux succès fesaient même rarement renoncer à une résolution coupable. Des personnages éminens avaient honteusement encouru l'application de la loi calpurnienne contre la brigue**, par l'achat des suffrages qui devaient leur procurer la dignité dans laquelle Cicéron put s'immortaliser, en préservant sa patrie du plus affreux désastre,

* An de Rome, 688. — Avant l'ère vulgaire, 66.

** An de Rome, 687. — Avant l'ère vulgaire, 67.

et non remettre la vertu en honneur, par la punition du crime.

L'égoïsme ayant gagné toutes les classes de la société, il lui restait peu de chose à faire pour éteindre dans les ames tous les sentimens généreux. S'était-on ruiné par de folles dépenses? Craignait-on d'être poursuivi pour quelque délit? On souhaitait une guerre civile, afin d'être à l'abri de la poursuite de ses créanciers, ou préservé de la rigueur des lois. Beaucoup de gens se trouvaient dans une de ces deux fâcheuses positions, et il en était peu qui ne désirassent d'en sortir à la clarté d'un incendie politique. Les jeunes Patriciens étaient dissipés, vains et prodigues. La cupidité avait fermé au malheureux le cœur des vieillards. Les riches unissaient la bassesse à la corruption, et les pauvres mariaient le goût des jeux et des spectacles à un reste de barbarie qui leur fesait préférer une misère oisive aux ressources que le travail leur aurait procurées. Les vétérans s'accoutumaient au pillage, et c'était un métier que de se vendre au premier chef qui briguait un gouvernement. Une semblable autorité s'exploitait comme une

mine d'or. On se souillait par des exactions, afin de pouvoir acheter les suffrages du peuple, et d'obtenir une prolongation de commandement.

En se fermant aux vertus, tous les cœurs s'ouvraient à l'avarice, dans ce siècle de prodigalité. Un vieillard ne voyait plus se renouveler que de loin en loin les beaux traits dont sa jeunesse avait été bien souvent témoin : il y avait eu autrefois, en effet, tant de générosité dans les ames, tant de noblesse dans les caractères, tant d'amour de la patrie, qu'il ne restait pas même aux habitans des villes rivales de Rome, au milieu de leurs désastres, la consolation de pouvoir espérer qu'on y serait un jour affamé d'or.

Le célèbre Pontius, qui eut la gloire de faire passer sous le joug* l'armée des consuls, T. Veturius et P. Posthumius, en offre une preuve irrécusable. Plein d'admiration pour l'héroïque désintéressement de ses ennemis, et condamné à l'humiliation de suivre le char triomphal de Fabius Maximus, ses douloureux et patriotiques regrets lui ar-

* An de Rome, 433. — Avant l'ère vulgaire, 321.

rachèrent le plus bel hommage, qu'on ait rendu à l'incorruptibilité d'aucun peuple.

S'il était possible que les Romains devinssent accessibles aux présens, plût aux dieux, s'écria-t-il, *que ma naissance eût été reculée à cette époque : je ne leur aurais pas laissé long-temps l'Empire! Je me félicite,* disait Cicéron, *que ce chef des Samnites ait vécu dans un autre siècle, puisqu'il eût tiré un si grand parti d'une passion aujourd'hui très-commune.*

Quoique les chances de la guerre fussent encore les principales sources de la gloire, cependant l'opinion tutélaire que *Rome ne pouvait être asservie* ne subsistait plus. On regardait les dispositions réglementaires, autrefois décrétées pour l'ouverture et la tenue des comices, sur la proposition des Ælius, des Fusius, comme importunes. Elles furent même abrogées. La multitude décida des affaires les plus importantes de l'Empire, et l'anarchie, assise sur les débris des constitutions romaines, ne put que produire une de ces crises politiques qui ont la rapidité de la foudre, et ramènent de beaux jours après une violente tempête, ou conduisent au des-

potisme, par la subversion de toutes les idées d'ordre, et par le mépris des hommes dont l'expérience et les lumières sont devenues indispensables. La vertu de Caton avait cessé d'être un objet d'admiration publique, et la calomnie révoquait en doute la sagesse de Cicéron. Les qualités de ces illustres personnages contrastaient avec les mœurs publiques. Ils n'appartenaient à leur siècle, que par les vœux sincères et les vains efforts qu'ils fesaient pour le bonheur de leur patrie.

Les vrais amis de la liberté avaient pu s'opposer aux prétentions exagérées des tribuns, calmer les mécontentemens du peuple, et comprimer l'orgueil des Patriciens, tout le temps que le sénat, protecteur né de l'ordre et des lois, n'avait eu d'autre but que la félicité publique, d'autre impulsion que l'amour de ses devoirs, d'autre puissance que ses services, d'autre crainte que celle de blesser les règles de l'équité; mais, lorsque les factions eurent leurs chefs à la tête d'armées nombreuses, et que cette assemblée fut réduite, soit prudence, soit pusillanimité, à servir leurs intérêts, la république vit les siens for-

tement compromis. En effet, son existence fut précaire aussitôt que Rome eut à redouter les soldats de Sylla, de Marius et de Pompée, parce que les grands, lorsqu'ils ont de l'ambition, sont encore plus avides de changement, que la multitude qui n'a rien à perdre.

Dès cette époque critique, ces deux espèces d'ennemis des vertus sociales, prévalurent dans Rome : la classe mitoyenne qui, chez les anciens, tenait tout en balance dans les États populaires, comme elle fait la force des États modernes, et contribue, plus qu'aucune autre, à leur prospérité, se trouvant la plus faible, n'avait pas même le choix des maux ; les Patriciens, en brisant les liens qui les unissaient aux chevaliers et au peuple, avaient privé le corps politique de cette vigueur indispensable aux différens membres de l'association, pour réunir à l'intérêt commun, et fortifier mutuellement les diverses classes de la société, afin de les opposer, dans leur ensemble, aux chocs de l'ambition, toujours habile à profiter des déchiremens qu'elle provoque, et à faire succéder le calme et la stupeur du

despotisme, aux salutaires agitations et aux inappréciables bienfaits de la liberté.

Cette espèce de conjuration tramée dans tous les âges, par les vices qui empoisonnent la civilisation, contre les vertus, qui seules peuvent la rendre préférable à l'état de nature, a fait dire, malgré l'évidence contraire, *que les sociétés n'ont aucune base solide, et que la plus vigilante sagesse leur procure à peine une courte et fragile existence.* A l'aide de semblables sophismes, les ames corrompues tentent d'excuser la bassesse de leurs sentimens, et les hommes entreprenans, l'audace de leurs desseins. La résistance des gens de bien à ces deux causes de dissolution sociale, est funeste à ses auteurs, quand elle manque d'un point d'appui dans les institutions; car le cahos ne s'introduisant pas moins dans l'État, par la progression des abus, expose les défenseurs des lois aux traits de malveillans qui s'appliquent à leur faire sentir la périlleuse inutilité d'un vertueux courage.

Tout alors se trouve dans une sorte de confusion qui, n'étant que l'effet d'un malaise quelconque, n'est pas sans remède; elle

le renferme même quelquefois; mais, au lieu de l'y chercher, au lieu de ne voir dans cet état précaire qu'un passage plus ou moins brusque du mal au bien, ou du pis au mieux, et de replacer convenablement les différentes parties de la machine sociale, on ne prend pas le temps, on ne se donne pas la peine de les coordonner et de leur rendre le mouvement et la vie, selon le vœu et l'intérêt du plus grand nombre. Cela provient de ce que rien ne se fesant plus craindre des nations opulentes, que l'apparence même du désordre, elles perdent, pour s'y soustraire, les occasions de reconstruire en toute liberté l'édifice dont la disposition et l'ordonnance ne sauraient être défectueuses, sans compromettre leur avenir: dans l'intention d'éviter quelques agitations partielles et rapides, elles s'exposent à des maux plus généraux et plus durables, par la remise, sans garantie du souverain pouvoir, en des mains disposées à plier les volontés de tous, sous la tyrannie de passions individuelles. Les difficultés qu'éprouve le peuple à obtenir la moindre justice de ceux que leur fortune ou leur rang sépare de lui, contribuent

beaucoup à ce résultat. Toujours l'aristocratie a perdu les républiques, et rendu les monarchies odieuses.

Remplis de cet esprit que les grands, dans la dureté de leur ame, appellent *conservateur ;* trop fiers surtout, pour sacrifier leurs moindres prérogatives, les Patriciens avaient témoigné plusieurs fois l'invariable volonté de faire prévaloir toutes les usurpations de leur ordre, quoiqu'il leur pût coûter de soins et d'efforts, pour mettre un terme aux réclamations et aux plaintes des Plébéiens ; mais il manquait au succès de leurs odieuses prétentions, et à l'entier accomplissement de leurs vœux, un chef aussi habile, aussi terrible que celui qui était, depuis près de six lustres *, l'objet de leurs regrets unanimes.

Comptant sur des dispositions qui lui permettaient de dédaigner la faveur du peuple, Lucius Sylla, plus superbe que ses illustres aïeux, n'avait pas même voulu feindre cet esprit de bienveillance qui avait, dans d'autres temps, donné aux grands l'affection des prolétaires. Il avait préféré

* An de Rome, 676. — Avant l'ère vulgaire, 78.

marcher enseignes déployées; il avait mieux aimé arracher la souveraine puissance par la force, et la payer chèrement au prix du sang romain, que la devoir à de faciles largesses, à de justes concessions. Cet inflexible orgueil en avait fait l'idole de la noblesse, qui avait joui, comme d'un glorieux triomphe, de son entrée dans Rome * à main armée, quoiqu'elle fût une sacrilége violation de l'asile de la liberté, une voie ouverte à la tyrannie: rien n'exposa plus en effet à la servitude (22), qu'un semblable essai de l'audace d'un seul. Ce sont les coupables éloges qu'ont prodigués à Sylla des Patriciens imprévoyans et aveuglés par leurs passions, que répètent encore de nos jours des écrivains dignes d'avoir de tels maîtres.

Mais la voix de l'histoire se fait entendre, malgré leurs efforts pour l'étouffer: elle dit que Sylla, n'ayant rien respecté, pas même ces magistrats juges, autrefois souverains et sans appel, des Cincinnatus, des Camille, des Scipions; elle dit qu'ayant détruit toute dignité dans les ames, jusqu'à préparer, par ses hauteurs avilissantes, les tribuns à ram-

* An de Rome, 672. — Avant l'ère vulgaire, 82.

per *devant* Pompée, devant César, devant Octave; elle dit qu'ayant mis dans sa patrie tout à feu et à sang, pour venger les nobles des fureurs de Marius, et les préserver à jamais de la démocratie, il a moins fait pour eux que pour la domination plus dangereuse et plus durable de tyrans, sans frein et sans génie. Il n'aurait certainement dû recueillir que la réputation de bourreau, et non celle de libérateur des Romains; car s'il n'y avait pas, aux yeux du vulgaire, *des crimes qui deviennent innocens, et même glorieux par leur éclat, leur nombre et leurs excès* (23), aurait-on jamais prononcé sans horreur le nom de cet homme affreux qui, le premier, dressa dans Rome des tables de proscription, et ôta ce qui fait seul, dit Montesquieu, *les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande, le désespoir de pouvoir l'opprimer?* On rappelle avec trop d'éloge, qu'il descendit avec confiance du faîte des grandeurs au rang de simple citoyen. Ses apologistes, et Montesquieu a eu la faiblesse de l'être, disent qu'après sa mort le public respecta le monument consacré à sa mémoire; mais lorsqu'une dépravation générale

et monstrueuse a rompu tous les liens de la nature, la stupeur ou l'indifférence des proches et des enfans des victimes ne prouve rien. Sylla sut parfaitement apprécier l'époque dans laquelle il se couvrit de forfaits, au nom des lois, dont sa férocité viola les plus saintes et les moins prescriptibles. S'il ne craignit point de se vanter, *d'avoir fait plus de bien à ceux qu'il aimait, et plus de mal à ses ennemis, que qui que ce fût avant lui*, ce n'est pas, comme le prétend un historien, qu'il eut deux ames: l'une créée pour le malheur, et l'autre pour la félicité du genre humain; mais plutôt qu'il vécut à une époque où l'on se disputait, à Rome, la gloire d'être le plus grand scélérat, comme l'on y avait, dans les beaux jours de la république, cherché à être le plus vertueux citoyen (24).

Le peuple, qui avait senti le besoin d'un puissant protecteur, dès que la corruption des tribunaux eut assuré l'impunité à tout homme riche, quel que fût son crime, et surtout depuis que la calomnie eut fait bannir le consul Rutilius *, non coupable de

* An de Rome, 662. — Avant l'ère vulgaire, 92.

péculat, mais d'une juste sévérité contre les vexations des chevaliers ; le peuple, disons-nous, que flattait Caïus Marius en toute occasion, lui avait déféré le consulat, avant son retour d'Afrique, malgré les lois sur l'absence.

Les Patriciens ne purent même diminuer, ni par leurs brigues, ni par le respect dû aux lois, le nombre des suffrages qui ont maintenu Marius dans cette magistrature, jusqu'à la défaite entière des Barbares, quoique dix ans dussent s'écouler entre deux consulats. Cette double victoire, remportée sur les garanties sociales, n'était pas moins funeste à la liberté que n'avaient été utiles à la république les succès de ce grand général sur les Teutons *, les Cimbres ** (25), et les autres peuples qui voulaient pénétrer dans les Gaules, dans l'Espagne, dans l'Italie, et paraissaient, en quelque sorte, menacer déjà l'Europe de cette invasion terrible, qui fit gémir les belles contrées du Midi, sous le faix de la barbarie du Nord.

Pompée, qui depuis peu apprenait chaque

* An de Rome, 652. — Avant l'ère vulgaire, 102.
** An de Rome, 653. — Avant l'ère vulgaire, 101.

jour à mieux connaître les sentimens de la multitude, craignit enfin d'en être abandonné, et de se voir devancer par le seul compétiteur qui lui restât. La voie tracée devint la sienne : trahissant, par jalousie, sa propre gloire, il acheta des partisans et chercha, mais trop tard, à profiter des divisions des différens ordres de l'État, pour obtenir la dictature, que l'amour et l'admiration des Romains lui auraient procurée, si son ambition avait parlé plus tôt. En effet, le vainqueur d'Aristobule, de Tigrane et de Mithridate ne serait-il pas arrivé à un degré de puissance égal à celui de Sylla, s'il s'était prévalu de l'enthousiasme général, tandis que ses exploits, dans toutes les parties du monde alors connu, tenaient les esprits dans une sorte d'enchantement, et que la reconnaissance publique semblait lui promettre le succès des projets les plus hardis? Nul obstacle réel n'aurait alors arrêté la marche du triomphateur. Il avait presque doublé les richesses de la république (26), et placé au centre de ses provinces l'Asie mineure, qui en était la dernière : son bras victorieux avait reculé les frontières de l'Empire : à l'Orient, jusqu'à

ce fleuve célèbre, qui prend sa source au mont Niphate, et va se perdre dans la mer Erythrée, après avoir répandu sur ses rives l'abondance et la joie ; au Sud, jusqu'aux sables brûlans de l'Afrique ; et à l'Occident, jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Des services de cette importance méritèrent à Pompée le surnom de *grand*. On lui donna le droit d'assister aux jeux du cirque, non-seulement avec les ornemens du triomphe, mais la tête ceinte d'une couronne d'or : aux jeux scéniques, il pouvait porter une couronne de laurier, et la robe dont l'éclatante broderie était la marque distinctive des magistrats romains. Un privilége si notable lui parut opposé à la constitution d'un État républicain. Voulant allier ce qu'il devait aux lois, avec sa reconnaissance pour ses concitoyens, il fit taire sa vanité, après s'être montré une seule fois dans cet appareil. Il n'avait cependant alors que trente-cinq ans ; c'est l'âge où l'on forme les vœux téméraires, où l'on cherche à jouer le principal rôle, où l'on tente de tout asservir sur la scène politique, afin de perdre ses rivaux, sans égard à leur rang, à leurs vertus, à leurs services.

Deux motifs puissans le contînrent : il ambitionnait le titre de *premier citoyen* (27), et le nom de *tyran* lui était si odieux, qu'il le craignait plus qu'il ne redoutait l'opposition des Catulus et des Domitius, des Marcellus et des Hortensius, des Cicéron et des Caton. Celui qui avait préféré la gloire des combats aux honneurs de la pourpre, qui avait chéri la paix jusque dans le tumulte des camps ; celui qui avait acquis par ses exploits d'immenses richesses, et s'en était bien moins réservé qu'il n'en avait versé dans les coffres de l'État ; celui dont le nom était révéré chez les nations, et avait été, à Rome, du plus grand poids dans les affaires ; celui qui avait exercé le pouvoir suprême à la tête des armées, et l'avait déposé, comme l'eussent fait les plus grands hommes, aux jours prospères de la république ; celui qui aimait à gouverner le sénat, mais qui ne voulait point de maître, et craignait que cette assemblée cessât de remplir ses hautes fonctions, avait une trop belle ame pour opprimer sa patrie, et autoriser, par un criminel exemple, tout autre à régner sur elle, sans remords et sans honte.

Il n'y avait, au contraire, ni brigue ni vio-

lence, que César, qui ne pouvait souffrir d'égal, ne fût prêt à employer, pour usurper l'autorité suprême, surtout dans un moment où il était facile à son rival de concevoir et d'accomplir le même dessein. Mais César lui-même aurait échoué, ou plutôt n'aurait pas formé sa trop coupable entreprise, au temps de Manlius *imperiosus*, et si cet inflexible Romain avait pu penser à un semblable projet, lui, qui imposa silence à la nature, pour n'écouter que la loi, il aurait également réussi dans le temps où César justifia les pressentimens de Sylla; car le relâchement dans les mœurs, et la corruption générale, sur la foi desquelles l'ambition prépare les explosions qui changent la face des Etats, étaient alors comme ces matières combustibles qu'embrase la main téméraire qui y jette la première étincelle.

Dans la crainte de passer pour chef de révoltés, César dissimule ses ressentimens, et couvre son entreprise d'une grande popularité, en l'exécutant sous le spécieux prétexte de venger le tribunat outragé dans la personne de Cassius Longinus, de Marc-Antoine et de Curion. Il avait mis jusqu'alors tant de

prudence, de circonspection et de réserve, dans la conduite de ses desseins, qu'il semblait, pour ainsi dire, les avoir subordonnés à la marche des affaires, et ne vouloir s'emparer du pouvoir suprême que pour éviter de tomber en la puissance de ses ennemis; mais le danger était-il de son côté?

La passion que les soldats avaient pour lui égalait sa vaillance. Animés par sa voix et son exemple, ceux-là mêmes qui, dans une autre armée, n'auraient déployé qu'une bravoure ordinaire, fesaient des prodiges sous son commandement. Il s'en était fait adorer: personne n'avait jamais pris plus de soin de leur subsistance, ni récompensé leurs services avec autant de générosité. Non content de doubler leur solde, il lui avait donné une nouvelle valeur, par l'augmentation sans bornes des distributions de blé, dont on avait jusqu'alors réglé les rations. La quantité de chacune d'elles fixa moins son attention que le nombre de bras qu'une énorme quantité de parts devait paralyser. Suétone nous apprend qu'elles furent réduites à cent cinquante mille; cette suppression les diminua donc de cent soixante-dix mille;

car *on en* comptait auparavant trois cent *vingt mille* (28). Chaque ration était d'une mesure (*modium* qui répond à notre ancien *boisseau*), et du prix de trois à quatre sesterces (3 fr. 15 c. à 4 fr. 20 c.), selon la qualité du blé. Ces distributions supposent une ville très-peuplée. Il fallait que Rome le fût, car Juste-Lipse lui reconnaît, dans sa plus grande prospérité, quatre millions d'habitans : eût-il exagéré de plus de moitié, la Rome ancienne surpasserait encore de beaucoup, en population, la moderne Londres, qui compte aujourd'hui un million cent mille habitans, et qui est bien la ville la plus peuplée de l'Europe.

En reculant les limites de l'Empire, on acquérait le droit d'agrandir Rome; mais depuis les rois, aucun conquérant n'avait usé de ce privilége; César ne crut pas devoir le laisser tomber en désuétude. Tout le peuple en fut ravi, et surtout les vétérans, qui lui étaient redevables de terres et de possessions, qu'il leur avait assignées avec une sorte d'empressement. Ses principaux officiers ne l'aimaient pas moins, quoique l'expression de leur attachement n'eût pas le même ca-

ractère. Comment ne l'eussent-ils point chéri? Ils trouvaient, sous ses enseignes, un abri contre leurs créanciers, et dans sa générosité, presque toujours de quoi satisfaire leurs fantaisies. Il répandait tant d'argent, qu'il paraissait ne vouloir être que le dépositaire des richesses dont la fortune se plaisait à le combler.

Ses plus grandes largesses étant le prix du courage, et la récompense du mérite, la valeur et l'habileté étaient des qualités communes dans son armée; aussi lui témoignait-il la plus vive affection. On sait qu'après avoir perdu une partie des troupes placées sous les ordres de son lieutenant Titurius Sabinus (29), à qui le roi des Eburons fit également mordre la poussière, César laissa croître, en signe de deuil, et ses cheveux et sa barbe, jusqu'à ce qu'il eût vengé ces braves, par la mort de soixante mille soldats d'Ambiorix, et par celle d'Ambiorix (30) lui-même.

Jules n'eut qu'une fois à se plaindre des murmures des gens de guerre, et ce fut quand les Romains se battaient contre des Romains. Pour ramener ses soldats à la dis-

cipline ; il n'eut besoin, en leur adressant la parole, que de les nommer citoyens (*quirites*), au lieu de camarades (*commilitones*). Avec de pareilles troupes, les meilleures de la république, qui, à la vérité, n'étaient pas toutes auprès de lui, qu'avait à craindre César? Il était d'autant plus sûr d'elles que, dans cette armée, couverte de gloire, officiers et soldats, tous l'appelaient leur ami ; et, par ses bienfaits, il avait mérité ce nom qui flattait plus son cœur que celui de général dont l'éclat enivre d'une si grande vanité, ceux qui ne le doivent point à une supériorité réelle. Il était maître de l'Italie, de la Gaule, des îles adjacentes.

On ne pouvait lui opposer que six légions de vieilles troupes, formant l'armée d'Espagne, et bien inférieures à celles qui avaient l'expérience de neuf campagnes consécutives. Pompée, il est vrai, avait, en outre, deux légions prises à César, et les levées récemment faites en Italie. Il pouvait y joindre trois légions qui se trouvaient en Asie, et des soldats enrôlés dans cette partie du monde. Favonius invita dès-lors le présomptueux Pompée à ne pas dédaigner le

secours des légions qu'il *avait promis de faire sortir de terre, en quelqu'endroit de l'Italie qu'il la frappât du pied ;* mais le gendre de César commençait à n'avoir plus pour lui le mépris que sa jalousie avait puisé dans les discours passionnés de quelques Patriciens ; et, loin de trop compter sur les forces mises à sa disposition, il se repentait plutôt de n'avoir pas suivi deux excellens conseils que lui avait donnés Cicéron à deux époques bien différentes. Le premier avait eu pour objet de l'empêcher de se joindre à César (31), et le second, de rompre avec lui, une pareille alliance devant affaiblir l'autorité du sénat, et une telle rupture ne pouvant que déchirer le sein de la patrie. Comme la prévoyance de Pompée n'avait pas égalé la prudence de Cicéron, il fallut distribuer les provinces, et armer tout l'Empire contre l'homme que son rival avait servi lui-même, par une impardonnable sécurité, et que les tardives rigueurs du sénat semblaient autoriser à traiter en ennemis personnels, ceux qui le réduisaient à congédier son armée. L'alternative était de se livrer à leur merci, ou de s'exposer à subir le sort d'un rebelle,

si la résistance ne lui était pas avantageuse.

A peine informé des mesures prises contre lui, César se met secrètement en marche, s'entretient quelques instans, avec ses principaux officiers, sur les limites de la province dont il a le commandement; il ne peut la franchir *avec une armée* sans donner le signal de la guerre civile, et sans fouler aux pieds l'ancien décret qui dévouait aux dieux infernaux, et déclarait tout à la fois sacrilége et parricide le citoyen qui commettrait cet attentat; mais, se riant du courroux de divinités auxquelles on ne croyait presque plus à Rome, depuis que s'y étaient répandus les divers systèmes de Thalès, de Pythagore et de Xénophane; mais, soumettant tout à la résolution de brusquer son entreprise, César rassemble sa petite troupe, lui parle avec émotion des injustices de ses ennemis, de leurs outrages, de leurs diffamations, des manœuvres tendantes à lui aliéner l'esprit et le cœur de Pompée, des violences exercées envers les tribuns du peuple, de l'ordre d'armer tous les citoyens, et de l'injonction faite à tous les magistrats, de veiller au salut de la république.

Pareilles déterminations n'avaient jamais été prises, que dans les plus grandes calamités et les plus funestes dissentions : César y fit reconnaître le dessein de lui ôter son commandement, de le dépouiller du consulat, et de le perdre en toute sécurité.

Passant des plaintes les plus vives contre ses proscripteurs, aux plus flatteurs éloges de la constance et de la valeur de ses soldats, dans les actions mémorables, qui avaient soumis et pacifié les Gaules et la Germanie, il rappelle à ces guerriers combien étaient glorieuses pour eux, et utiles à la république, ces batailles dont on cessait de lui savoir gré. Il remplit les compagnons de ses travaux du désir d'en venir aux mains, pour faire respecter les tribuns, et venger les honneurs et la dignité du général qui avait partagé leurs périls et leurs exploits. Tous demandent à le suivre, en quelque lieu qu'il veuille les conduire.

Paraissant alors entraîné lui-même par le torrent qu'il fesait déborder, César confie ses destinées et celles du monde à leur dévouement, traverse le Rubicon, et, comme s'il s'abandonnait à sa fortune, s'écrie : *Le*

sort en est jeté (32); il s'avance vers Rimini, et prend cette ville sans obstacle. L'audace et la rapidité d'une expédition, à laquelle personne ne paraissait s'attendre, plongèrent l'Italie dans la frayeur et la consternation.

Aussi ne rencontrait-on de tous côtés que des gens éperdus, et des familles nobles avec leurs esclaves chargés d'effets précieux. Au lieu de se préparer à soutenir l'éclat de leur nom, elles fuyaient lâchement les approches du danger ; elles venaient, en toute hâte, se cacher dans une ville dont les principaux habitans, les magistrats, les pontifes sortaient avec précipitation; c'était le flux et reflux d'une foule immense d'individus, de tout âge et de tout sexe, qui, se croisant, se heurtant, pour se mettre en sûreté, présentaient l'image d'une mer battue par la tempête. Les villes étaient remplies d'officiers qui demandaient des soldats, sans beaucoup de succès. Pompée comptait néanmoins de nombreux partisans, surtout dans le midi de l'Italie; mais la pusillanimité du sénat y avait fait cesser toutes les levées, ainsi qu'à Rome, au moment de conjurer l'orage par une conduite magnanime, et de

proportionner l'énergie de la défense, à l'étendue du péril.

L'éloignement des Plébéiens pour les armes devint tout-à-coup égal au mépris qu'inspiraient des sénateurs qui étaient indignes de vivre, et ne savaient pas mourir. Ici, le silence de la crainte ; là, ces cris tumultueux, énergiques interprètes des sentimens d'un peuple qui reconnaît son défenseur dans le héros qu'on lui signale comme ennemi, ne présageaient que trop l'issue des dispositions prises contre César. Cependant le bruit de guerre retentissait partout, depuis qu'instruit des premières hostilités, le sénat statuant *qu'il y avait tumulte*, c'est-à-dire, déclarant la patrie en danger, avait suspendu toute autre fonction, que celle des armes. Ces sortes de préparatifs ne font que glacer les courages, quand n'y préside point l'amour de la liberté, qui seul enfante des prodiges. Comme les mauvaises affaires d'un parti améliorent celles du parti opposé, le Nord de l'Italie se prononça pour Jules avec tant d'ardeur, que la soumission des peuples prévint, pour ainsi dire, toute sommation ; il reçut même beaucoup d'offres de service. On remarquait

ailleurs un contraste très-frappant : les officiers de Pompée ne pouvaient retenir leurs soldats, qui les abandonnaient en foule.

L'état de confusion et d'inquiétude où l'on était fesait supposer à César toutes ses forces : on le voyait précédé d'une nuée de Gaulois, et suivi d'une innombrable quantité de Germains ; on le croyait sur le point de renouveler, dans la métropole du monde, les horreurs d'un sac dont le souvenir aigrissait encore l'ame des patriciens, quoique Sylla les eût bien cruellement vengés des fureurs de Marius, en plongeant Rome dans le sang de ses meilleurs citoyens, et ne lui laissant que la léthargie de l'esclavage.

Par la défense de proposer au peuple quelque chose que ce fût, sans le suffrage préalable du sénat, il avait mis un poids prépondérant dans le bassin de l'aristocratie déjà trop puissante, surtout depuis que ce même Sylla était parvenu à river les fers de la commune, en fesant recueillir par centuries, et non par tribus, les voix de la nation assemblée.

La soudaine invasion de César avait déconcerté Pompée, pris au dépourvu, et arra-

ché à Caton ce terrible reproche qui redoubla les alarmes du sénat: *Rome ne serait aujourd'hui réduite ni à craindre un seul homme, ni à espérer en un seul, si l'on avait ajouté quelque foi à mes pressentimens.* Tandis que le sénat obéit à Pompée, et que Caton, tout en suivant cet exemple, craint d'être engagé dans une guerre civile, pour savoir seulement quelles mains saisiront les rênes d'un empire, que se disputent deux compétiteurs, presque également redoutables à la liberté, Pisaurum, Ancona, Asculum et plusieurs autres places, tombent en la puissance de César; tout plie, et le vainqueur demeure ainsi, en dix-sept jours, et sans tirer l'épée, maître de l'Italie.

Il n'eut à se plaindre que d'une seule défection, celle de Labiénus, son premier lieutenant dans les Gaules. On l'y avait vu déployer un assez grand courage, pour que cette qualité l'eût fait remarquer dans une armée où elle était fort commune. Il s'était, dans l'absence de César, montré, en diverses rencontres, digne de conduire les légions à la victoire. Jules l'estimait et l'ai-

mait. Labiénus n'hésita cependant point à passer sous les drapeaux de Pompée, après la prise de Rimini; c'était s'associer à la cause du malheur, au moment de recueillir les fruits des prospérités les plus séduisantes. En effet, il ne connut dès-lors que les revers, et n'eut plus d'autre gloire que celle de verser son sang pour la liberté mourante.

Pourquoi, dit le comte Turpin-Crissé, dans ses notes sur les *Commentaires de César*, *Labiénus se montre-t-il dans la guerre civile si différent de ce qu'il avait paru dans les Gaules? C'est le sort de ceux qui passent d'un parti à un autre .. La désertion non-seulement est une tache à la gloire, mais presque toujours elle rend encore inutiles les plus beaux talens.* Cet écrivain n'a pas observé que ce fut le général qui changea de parti, et non son lieutenant: dans les Gaules, César et Labiénus combattaient pour la république; mais, *en franchissant les bornes de son gouvernement*, *César semblait avoir franchi*, selon Plutarque, *celles de toutes les lois*. Labiénus ne fut donc point un traître, mais un vrai citoyen, lorsqu'il se joignit à

Pompée, dont les Romains, qui respectaient la foi des sermens, regardaient le camp comme leur patrie.

Pompée fut réduit à passer en Epire. Les habitans de cette contrée éprouvèrent, sans doute, une vive et consolante surprise, à le voir dans une position aussi déplorable. Quel contraste avec la gloire de Paul-Emile, après la bataille de Pydna *, qui avait été, pour Persée et ses alliés, la cause des plus grandes infortunes, et pour les Romains, une source adondante de richesses, au nombre desquelles il faut placer les livres du roi vaincu, dont Rome forma sa première bibliothèque.

L'année suivante, César alla dans la Grèce combattre Pompée; mais, après avoir rempli l'Epire, l'Etolie, la Thessalie du bruit de sa renommée, il fut battu à Dyrrachium **.

C'est là que se fit remarquer le prodigieux ascendant de la vertu sur toute réunion d'hommes. Le matin, Pompée avait harangué ses soldats; mais son éloquence n'avait pu inspirer la moindre ardeur à des cou-

* An de Rome, 586. — Avant l'ère vulgaire, 168.

** An de Rome, 705. — Avant l'ère vulgaire, 49.

rages abattus. Le morne silence de cette troupe n'en fit pas désespérer Caton. Il lui parla avec véhémence du mépris de la mort; il réveilla en elle les plus généreux sentimens, au nom de la patrie et de la liberté, parce qu'idolâtrant la première, et ne pouvant vivre sans la seconde, son cœur était sur ses lèvres, et son ame échauffait toutes les ames. Les plus bruyantes acclamations l'interrompirent. Toutes les légions demandèrent à marcher contre César, et on peut dire que la philosophie de Caton remporta la victoire.

Si Pompée avait su en profiter, il eût fini la guerre dans cette journée mémorable; mais il négligea de poursuivre des soldats qu'on ne pouvait plus rallier; ce qui fit dire à César que son ennemi *ne savait pas vaincre*; cette faute fut, en quelque sorte, le prélude de la déroute qui compromit la gloire de Pompée, et perdit la liberté dans les plaines de Pharsale *. C'est ici qu'une défaite imprévue le jeta dans un tel abattement, qu'au lieu de rassembler les débris de son armée,

* An de Rome, 706. — Avant l'ère vulgaire, 48.

et de supporter en héros ce cruel revers, il ne vit de sûreté que dans la fuite, et parut le plus faible des mortels, errant à l'aventure, sans prévoyance et sans conseil. Le vainqueur fut, par cet évènement, l'arbitre des destinées de la république, dix-neuf mois après le sénatus-consulte par lequel on l'avait déclaré ennemi de la patrie.

Quoique tout l'univers parût ébranlé, par le choc des deux capitaines qui venaient de s'en disputer la possession, les forces qui changèrent, pour ainsi dire, le destin du monde, étaient bien moins importantes par le nombre que redoutables par la valeur des combattans : Pompée, après lequel marchaient, selon Lucain, toutes les nations de l'Orient, n'avait que quarante-trois mille hommes, et son rival que vingt-deux mille guerriers.

L'armée du premier perdit neuf aigles, cent quatre-vingts drapeaux, dix sénateurs, au nombre desquels était ce Domitius Ænobarbus qui avait montré, quelques jours auparavant, des prétentions au grand pontificat de César, et que Marc-Antoine fit tuer dans sa fuite ; quinze mille guerriers, tant

romains qu'auxiliaires, tous plus fidèles à la gloire que ce patricien, qui, au lieu de chercher à leur survivre, aurait dû apprendre à vaincre ou mourir aux légions qui s'ébranlaient; tous dignes d'avoir d'autres compagnons que les vingt-quatre mille soldats, qui abandonnèrent leurs rangs et passèrent, après le danger, sous des enseignes que leur lâcheté n'avait que trop bien servies.

César prétend n'avoir laissé sur le champ de bataille que deux cent trente hommes. Ce prodige de supériorité s'explique par l'héroïsme d'une armée dont les chefs ne pouvant succomber sans être traités en criminels, déconcertaient les Pompéiens par la rapide audace de leurs mouvemens, et défiaient le glaive, avec le téméraire abandon de ce Crastinus, officier qui reçut dans la bouche un coup d'épée si violent, que la pointe du fer lui sortait derrière la tête. La victoire s'était à peine prononcée pour César, qu'il en méritait déjà les palmes, et semblait vouloir faire oublier la nature de sa cause par la générosité dont il usa de suite envers les vaincus, et par son empressement

à arrêter l'ardeur de ses troupes, dans la crainte de voir couler le sang romain après la mêlée (33).

Ce ne fut plus dès-lors, dit un de nos contemporains (34), le continuateur de Marius, l'ami secret de Catilina, le protecteur du factieux Clodius, le fauteur de tous les scélérats, ce fut César tout entier, retenant sa colère, à l'instant même où l'occasion de la laisser éclater se présente naturellement à lui; loin de la saisir, il méprise le hasard qui trahit ses ennemis, et brûle, au lieu de la lire, la correspondance des chefs de la noblesse, avec Pompée.

Ici s'ouvre devant lui un nouveau cours de prospérités, et Rome, entraînée, plutôt que conduite par César, marche à grands pas, et simultanément, à la domination universelle et à l'esclavage; mais les Dieux ne permettent d'arriver à la première qu'à travers des fleuves de sang, et le second fut souvent la peine de longues et cruelles offenses faites à des peuples qui, mettant des bornes à leur vengeance, auraient cru en assigner à leur prospérité.

Dans le trouble du désespoir, Pompée

était allé chercher en Egypte le terme de ses malheurs, tandis que Caton fesait voile vers la ville qu'il rendit célèbre, en y attachant son nom.

On eut dit qu'en tous lieux la guerre civile poursuivait Pompée ; il l'a retrouva jusque sur les bords du Nil ; elle secouait ses torches entre Ptolémée et sa sœur Cléopâtre. Quoique cette jeune princesse fût la plus belle de son temps, Pompée n'avait, dans sa situation, rien à craindre du pouvoir des sens ; et Ptolémée lui devait sa couronne. L'illustre romain croyait donc avoir bien choisi son asyle ; il n'en fut point ainsi. Dès que son intention fut connue, on agita dans le conseil la question de savoir si on lui accorderait ou si on lui refuserait l'hospitalité. Le sophiste Théodote dit *qu'ignorant l'avenir, il fallait rejeter ces deux avis, recevoir le fugitif et lui donner la mort*, afin de plaire à César, et de n'avoir jamais à craindre le ressentiment de son rival. Cet affreux conseil prévalut. Pompée, qui ne soupçonnait rien de semblable, passa dans une barque que lui avait envoyée Ptolémée. Trois assassins frappèrent, en même temps de leurs glaives

l'illustre Romain. Il se couvrit aussitôt le visage de sa robe, ne proféra point une seule parole, ne fit aucun mouvement, ne jeta qu'un soupir, et supporta avec magnanimité la plus indigne mort.

Sa femme, son fils et leur suite, qui étaient dans une galère, virent consommer ce crime horrible. Ils parurent inconsolables. On n'eut que le temps de lever les ancres pour leur faire gagner la haute mer, et les dérober aux poursuites des Egyptiens, qui appareillaient déjà, dans le dessein de s'assurer de leurs personnes. César aborda bientôt sur la même plage, qu'agitaient encore de grands troubles. A son arrivée, on lui présenta la tête de Pompée ; il en détourna la vue avec horreur, et versa des larmes, lorsqu'on lui remit l'anneau qui avait servi de cachet à son rival, et dont la gravure était un lion armé d'une épée. César fit mourir deux des meurtriers de son gendre. Quelque temps après, Théodote, qui avait porté le roi d'Egypte à traiter Pompée avec la plus noire ingratitude, expia son crime en Asie, où Brutus ne lui épargna aucun tourment.

Ceux des amis et des serviteurs de Pom-

pée, qui s'étaient dispersés dans la campagne, et que l'on y avait recherchés, furent comblés de présens par César. Il les employa selon leurs talens, et sa correspondance nous apprend qu'il écrivit à Rome, que, de tous les fruits de sa victoire, le plus grand et le plus agréable était de sauver, chaque jour, quelques-uns de ses concitoyens qui avaient pris les armes contre lui. Sur ces entrefaites, Cléopâtre, qui avait autant d'amabilité dans le caractère que de finesse dans l'esprit, et qui parlait bien toutes les langues, trompa la vigilance de la garde égyptienne, et parvint au palais de César. Elle se plaignit de son frère, et sa cause fut gagnée, avant d'avoir pu l'exposer. Soit que le héros eût à cœur de venger Pompée d'une trahison révoltante, soit passion pour Cléopâtre, et peut-être par ces deux motifs réunis, il tourna ses armes contre Ptolémée. Le peuple d'Alexandrie s'en indigne; il fond sur les Romains, et les réduit aux plus dures extrémités. Ce ne fut ni la valeur, toujours soutenue de César, ni sa présence d'esprit, que rien n'altéra, qui le retirèrent du péril imminent dans lequel il était; mais le

secours de Mithridate: survenue inopinément, l'armée de ce prince réduisit l'assassin de Pompée, l'ingrat et perfide Ptolémée, à fuir si précipitamment, qu'il se noya dans le Nil.

Libre de voler à de nouveaux exploits, César ne sut point se défendre des charmes de Cléopâtre ; mais les séductions de la volupté ne purent donner quelque durée à la plus vive impression : il quitta bientôt cette princesse pour aller faire repentir Pharnace * de ne s'être pas déclaré contre Pompée. Le général romain parut, vit son ennemi, et le soumit avec une rapidité que ces trois mots *veni*, *vidi*, *vici*, peignent si bien, que l'admiration et l'envie les ont également fixés dans la mémoire des hommes.

Ces avantages remportés, César retourne à Rome, fait grâce à Cicéron, qu'il trouve à Brindes, n'empêche point de mettre à l'enchère les biens de son rival, et passe en Afrique. Il y vainquit Scipion, à la journée de Thapsus ** ; ses désespérans succès contraignirent Juba, roi de Numidie et de Mauritanie, à se donner la mort, seule voie ou-

* An de Rome, 707. — Avant l'ère vulgaire, 47.

** An de Rome, 708. — Avant l'ère vulgaire, 46.

verte à ce prince, pour échapper à la honte.

Caton, qui avait promis, avant la bataille de Pharsale, de s'exiler, si Pompée la gagnait, et de se tuer, si César en sortait victorieux, était renfermé dans Utique. Il y tint bon jusqu'à l'entière défaite des républicains; mais la prise de cette ville ferma son cœur à l'espérance. Il ne vit plus qu'un danger mêlé d'opprobre, celui de vivre, et se déchira les entrailles *, comme l'eût fait, après la journée de Pharsale, ce vertueux romain, s'il n'avait pas compté, malgré l'évènement, sur la justice des dieux.

Ce suicide, par lequel nous ne prétendons en justifier aucun autre, excita dans César ce regret magnanime : *Ah! Caton, tu as poussé la haine contre moi, jusqu'à m'envier la gloire de te conserver la vie.* En effet, César a tout vaincu, disait Horace, excepté l'ame indomptable de Caton : *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis.*

La nature semblait les avoir fait contemporains, pour qu'ils s'observassent, se crai-

* An de Rome, 708. — Avant l'ère vulgaire, 46.

gnissent; que les qualités de l'un modifiassent les défauts de l'autre, et que leur estime réciproque pût toujours adoucir leur mutuelle inimitié. A peu près égaux pour la condition, dit Salluste, pour l'âge, pour l'éloquence, ils avaient même grandeur d'ame, même degré de gloire; mais en différens genres. L'un se distinguait par sa générosité, par ses bienfaits; l'autre ne manqua jamais de droiture. César se fesait des partisans par sa douceur, par sa clémence; la sévérité de Caton lui valut des ennemis et de plus nombreux admirateurs. Les malheureux, quelle que fût la cause de leur détresse, bénissaient le premier, et le vice en crédit trouvait un fléau dans le second. Celui-là prétendait l'emporter en célébrité, sur les plus illustres personnages; en opulence sur les riches; en intrigues sur les factieux; celui-ci le disputait de valeur avec les plus braves; de retenue, avec les plus modestes; de désintéressement, avec les plus intègres; et sans chercher la gloire, il la trouva dans la plupart des actions d'une vie qu'il ne put terminer sans se couvrir des palmes de l'immortalité. Les Romains, alors dominés par la frivolité, et non moins avides

de fêtes et de largesses qu'ils avaient été autrefois touchés au seul récit d'actions vertueuses et mémorables, pensaient peu à la fin de Caton, pour ne s'entretenir que de la munificence de César. Il avait donné au peuple trente-deux millions huit cent mille francs, après avoir joui trois fois des honneurs du triomphe : la première, pour la victoire des Gaules ; la seconde, pour la soumission de l'Egypte, et la troisième, pour ses exploits dans cette partie de l'Asie mineure, qu'il avait rendue tributaire de l'Empire. Ces conquêtes répandirent dans Rome une si prodigieuse quantité d'or, que sa proportion ordinaire à l'argent, qui était de 10 à 1, sous la république (35), diminua de telle sorte, qu'elle ne fut plus que de sept et demie à 1 : la livre d'or cessa de valoir au-delà de sept livres et demie d'argent (36). On ne vit rien de semblable que plus de quinze siècles après, quand la découverte des mines du *Nouveau Monde* décupla l'argent de l'ancien, sans pouvoir toutefois faire tomber la valeur de ce dernier métal dans le rapport de 4 à 1.

Tandis que la multitude se livrait sans crainte à une joie expansive, les patriciens

désiraient secrètement de la voir cesser bientôt, et nourrissaient avec circonspection quelques espérances bien timides, quoiqu'elles fussent fondées sur la valeur et les ressources de Cnéius et de Sextus. Ces fils du grand Pompée se créaient dans les Espagnes une puissance qui, devenant chaque jour plus inquiétante pour César, le força de s'y rendre en toute hâte. Il les joignit dans les plaines de Munda *, et n'y combattit pas moins pour la vie que pour le gain de la bataille. Après de pénibles efforts et d'immenses dangers, il parvint tout à la fois à terminer la guerre civile par une victoire quelque temps incertaine, et à ranger, avec une rapidité inconcevable, une belle contrée sous son obéissance. Ainsi finit une guerre parricide de cinq années, durant lesquelles se firent remarquer le courage et la vertu de cent mille Romains se battant pour la défense des lois; trahis par les dieux, et massacrés par leurs concitoyens, dans ces déplorables et immortelles batailles de Lérida, de Sègre, de Dyrrachium, de Pharsale, de Thapsus,

* An de Rome, 709. — Avant l'ère vulgaire, 45.

de *Munda*, qui ne laissèrent à la république qu'un vain nom, car elle ne fut plus dès-lors qu'un fantôme sans forme et sans substance.

Que vit-on au dehors, sur les traces du vainqueur? Des villes rasées, des provinces ravagées, des alliés pillés, tout en combustion. Tant de désastres servirent-ils du moins à rendre heureux l'État, qui avait fourni les leviers dont César s'était servi pour ébranler l'univers? Non sans doute, et cela ne serait pas plus arrivé, si les dieux se fussent déclarés pour Pompée; car, dans les guerres civiles, les succès, quel que soit le parti qui les obtient, présagent d'ordinaire d'une manière plus ou moins déplorable des bouleversemens qu'opèrent de toute nécessité la corruption des mœurs, la vénalité des ames et l'extinction des vertus publiques; ce n'est point avec l'épée qu'on détourne le cours de ces sources empoisonnées. Il appartenait au sénat de les empêcher de sourdre; mais cette assemblée avait prouvé, par ses impolitiques destructions des droits qui avaient si long-temps attaché les plébéiens à sa cause, en les intéressant à la conservation de l'ordre établi, qu'elle

n'était plus animée de cette sagesse qui avait autrefois si heureusement présidé aux destinées de la république.

Une nouvelle ère s'ouvrait pour Rome ; et paraissait, en quelque sorte, son unique ressource. Le génie de César était devenu presque indispensable au maintien de la tranquillité d'intérieure, et à la conservation de l'intégrité des frontières. En effet, Rome, arrivée à un degré d'étendue excessive, menaçait de fléchir sous le poids de sa propre grandeur. Elle avait besoin d'un bras puissant ; il n'y avait plus du moins rien d'efficace à attendre du secours de sénateurs sans énergie, qui ne pouvaient faire revivre ni la sévérité de l'ancienne discipline militaire ni ces mœurs pures, que la mollesse de l'Asie avait remplacées ; la maîtresse du monde n'offrait plus enfin que le spectacle d'une aristocratie dépourvue de chefs capables d'imprimer une nouvelle direction aux esprits.

Tout était dégénéré : cet amour de la liberté et des vertus, qui avait fait d'un ordre illustre, à tant de titres, la gloire de la patrie, n'animait plus les anciennes familles. Un si

petit nombre de citoyens conservait encore un reste de fierté républicaine, que l'irréconciliable ennemi de Sylla, près de se faire l'imitateur de ce patricien superbe, qui, le premier, avait osé gouverner ses concitoyens en despote, fut accueilli, à son retour à Rome, comme s'il avait été le soutien de la bonne cause.

Dans ces jours, il est vrai, où un parti jouit du triomphe de son idole, jusqu'à entraîner, par des cris de joie, les indifférens à y mêler les leurs, et à former ainsi une sorte d'allégresse publique, le silence des amis de l'ordre les fait compter pour rien; il en est même qui grossissent la foule dans des vues de sécurité personnelle: en pareille conjoncture, des acclamations, quel qu'en soit le nombre, sont donc presque toujours de trompeurs indices des sentimens d'une nation.

César fut déclaré *imperator*. On le nomma consul pour dix ans; le sénat et le peuple lui déférèrent les titres de *dictateur perpétuel*, et de *père de la patrie*; mais comme la dignité dictatoriale, presque égale à celle de roi, l'eût rendu odieux à un certain nombre de citoyens, dont il sentait encore le besoin

de ménager la faveur, il se dépouilla de cette dignité onze jours après. Que ne conserva-t-il long-temps la même prévoyance ! Elle aurait au moins retardé l'avénement du monstre qui lui succéda. César entreprit de calmer, par sa modération, les ressentimens d'un parti qu'il ne pouvait anéantir, et qu'il avait extrêmement affaibli, mais que de fausses mesures pouvaient grossir; il eut la sagesse de ne le pas traiter en ennemi. On lui en tint compte; et s'il ne se fût pas trop abandonné aux pernicieux conseils de l'ambition, il eût pu régner en sûreté sur la foi de sa douceur et de sa générosité : ne le vit-on pas, sans garde et sans aucune suite qui pût le défendre d'une insulte, marcher au milieu d'une ville asservie par des succès, que condamnait l'irréprochable souvenir des grandes actions de Pompée, et dans laquelle les patriciens, qui avaient adoré ce héros aux jours de sa gloire, pleuraient encore son indigne mort?

Dans les uns, César avait à craindre les regrets du passé; dans les autres, l'effet de divers mécontentemens; il en était de bien plus redoutables encore; c'étaient ceux aux-

quels l'exercice de certaines parties de l'autorité avait inspiré le désir de commander, et une insurmontable aversion pour l'obéissance : la nécessité elle-même n'a pas de loi pour ces derniers. Les plus dangereux n'existaient plus, à la vérité, ou se trouvaient, du moins pour la plupart, hors d'état d'interrompre le cours de ses destinées, ou n'avaient pas, à le tenter, un haut intérêt personnel : les Parthes, auxquels il projetait de faire une nouvelle guerre, l'avaient délivré de Crassus; Caton s'était donné la mort, pour ne pas demeurer témoin des malheurs que devait entraîner la défaite de Scipion, à qui Juba avait en vain réuni ses forces; Cicéron, réconcilié avec César, ne paraissait pas nourrir d'arrière-pensée ; Marcus Brutus était préteur de la ville, et d'autres pompéiens occupaient des places importantes: l'ordre des élections n'avait pas encore été interverti.

Jules voyait, dans Antoine et Lépide, de fidèles amis et les compagnons de sa fortune; dans le peuple, de nombreuses créatures, et dans les soldats, de sincères admirateurs de ses hauts faits. Il paraissait fort tranquille, *se contentant*, dit Montaigne, *aux conjura-*

tions qui lui étaient découvertes, de déclarer simplement qu'il en était adverti. Cela fait, il prit une très-noble résolution d'attendre, sans effroi et sans sollicitude, ce qui lui en pouvait advenir, s'abandonnant et se remettant à la garde des Dieux et de la fortune (37). Il se promettait plutôt d'éblouir encore ces concitoyens, et de les amener insensiblement à son but, en leur laissant l'espérance de voir former, sous ses auspices, la bizarre et incompatible alliance du pouvoir absolu et de la liberté; c'est pour mieux tromper les Romains qu'il cassa, malgré les représentations de ses amis, sa garde espagnole, comme si la domination acquise par les armes n'avait pas besoin des armes pour se maintenir. On sait qu'il était entre divers écueils : la crainte d'alarmer le sénat, et celle de porter ombrage au parti républicain, s'il ne la licenciait pas, et le danger de se mettre trop à découvert, en renonçant à ce bouclier. Pourquoi préféra-t-il ce dernier parti? Les flatteurs, dont le moins persuasif n'était pas la généreuse confiance de Jules, lui disaient qu'après avoir éteint les guerres civiles, il n'avait plus rien à redouter. Ce-

pendant sa sûreté ne pouvait bannir toute précaution. Les sourdes menaces des patriciens lui firent rendre la première loi *de vi et majestate*, par laquelle les coupables de haute trahison étaient mis hors de la loi. Convaincu, en outre, du besoin de détourner les esprits des malheurs publics, il s'efforça de faire oublier les dissentions civiles par des travaux qui embellirent la capitale, et par des fêtes dont la pompe rappelait les triomphes où il avait exposé aux yeux des Romains, dix-huit cent vingt-deux couronnes d'or (38), que lui avaient présentées les villes qu'il avait soumises, et les rois qu'il avait vaincus.

Après les solennités de la paix intérieure, il s'occupa de la rendre durable, et de réparer les torts des factions. Il annula les effets de la censure, et réintégra dans leurs droits ceux qui en avaient été dépouillés. A sa voix, rentrèrent dans Rome tant de citoyens dispersés par la fureur des guerres civiles, que, malgré les plus puissantes raisons de ne pas éloigner de sa personne ces nouveaux partisans dont lui répondait la reconnaissance due à un bienfait, sans lequel la vie est un

fardeau, il se vit obligé d'en placer quatre-vingt mille dans les autres villes de l'Empire. Bonheur et stabilité parurent être les principaux objets de ses desseins. Ces travaux firent généralement chérir, comme homme d'État, celui auquel l'envie elle-même ne pouvait refuser le titre de grand capitaine. Sa raison éclairée lui montra les plus grands obstacles à sa nouvelle gloire dans les préjugés, et lui fit commencer l'œuvre de leur destruction. Un reste d'orgueilleuse barbarie attachait quelque opprobre à la culture des beaux arts; il les prit sous sa protection : il naturalisa les étrangers qui venaient dans Rome hâter les progrès de l'esprit humain, et agrandir le domaine du génie.

La lenteur des progrès de la philosophie, dont le commencement, chez les Romains, remontait à l'ambassade d'Aristolaüs, de Diogène et de Carnéades, plus d'un siècle et demi avant l'ère vulgaire *, n'échappa point à ses observations. Il accueillit avec beaucoup de bienveillance les Grecs d'un esprit cultivé. Flattés de ses encouragemens, leurs

* An de Rome, 599.—Avant l'ère vulgaire, 155.

artistes pouvaient à peine se croire au milieu de cette nation, qui, peu de temps après le règne des Tarquins, avait restreint l'emploi du fer à la fabrication des instrumens d'agriculture * (39). César fit oublier aux Grecs que les consuls M. Valérius Messala et C. Fannius Strabon avaient expulsé leurs philosophes et leurs rhéteurs **, sans égard aux soixante-sept ans écoulés depuis la première communication des deux peuples ***.

Il réforma le calendrier, et régla l'année sur le cours du soleil. Douze mois avant l'arrivée à Rome, de Sosigènes, appelé d'Alexandrie pour exécuter ce beau travail astronomique, dont toutes les nations chrétiennes se servent encore de nos jours (40), les géomètres Zénodoxe, Polyclète et Théodote **** avaient mesuré, par ordre de Jules, la surface de l'Empire. Étrangers à cette espèce d'idées, les Romains n'avaient presque rien fait, avant César, pour la géographie, considérée comme science. Leurs connaissances ne cherchaient

* An de Rome, 246. — Avant l'ère vulgaire, 508.
** An de Rome, 593. — Avant l'ère vulgaire, 161.
*** An de Rome, 526. — Avant l'ère vulgaire, 228.
**** An de Rome, 707. — Avant l'ère vulgaire, 47.

point à franchir les limites des pays qu'ils avaient parcourus, qu'ils avaient soumis, et dont l'étendue les frappait bien plus que la position. Ils n'auraient pu, d'ailleurs, les examiner dans leurs rapports avec les autres régions de la terre, sans offenser, en quelque sorte, l'orgueil national, qui se plaisait à voir l'univers dans les conquêtes de Rome.

Les médailles attribuent à César la fondation de colonies à Boviarum, Veji, Aufidena, Casilinum, Calatia, Lanuvium, Forum Julii, Julia Hispella, Pietas Julia ou Pola. L'histoire ajoute qu'après avoir fait sortir Corinthe et Carthage * de leurs ruines, il ne refusa point à l'ancienne rivale de Rome un de ces établissemens. Il les peuplait de laboureurs. Ce fut, en outre, la retraite des légions, que de longs services autorisaient à mener une vie tranquille. Il se proposait d'y former aussi des bibliothèques publiques, et d'en établir dans toutes les villes considérables de l'Empire. Comment n'aurait-il pas aimé à répandre le goût des lettres, l'une des sources les plus pures de sa célébrité ? Nous ne connaissons

* An de Rome, 708. — Avant l'ère vulgaire, 46.

pas ses ouvrages en vers, que font tant regretter ses *Commentaires sur les guerres des Gaules et sur les guerres civiles.* Ces mémoires sont des chefs-d'œuvre fort utiles pour la géographie, pour l'art militaire, pour la politique, même pour l'histoire, quoique l'auteur ait fait concourir le récit des évènemens à l'apologie de sa conduite (41).

Jules se proposait de donner aux Romains, un Code de lois simples et en petit nombre; mais les patriciens ne lui en laissèrent pas le temps. Ce fut même en vain qu'il rétablit le journal des actes du sénat, et celui des actes du peuple. Ces deux registres avaient été ouverts sous son premier consulat. Le parti aristocratique, trop éclairé pour contester l'utilité de semblables recueils, n'en avait pas moins négligé la publication (42). Sa haine ne ménageait aucune des conceptions de César. Une malveillance aussi marquée annonçait le dessein formel de s'attaquer à toutes les opérations de son gouvernement, et trahissait l'arrière-pensée de gens qui sacrifiaient sans hésiter à une vengeance inextinguible ce qu'eux-mêmes auraient admiré dans tout autre. Il ne prit néanmoins qu'une seule pré-

caution : ce fut d'augmenter le nombre des patriciens, celui des préteurs, celui des édiles. Pour ne servir aucune autre espèce d'ennemis, par la destruction de ceux qui avaient le moins de popularité, il essaya de les neutraliser tous, en multipliant les magistrats, que l'exercice de leurs fonctions mettait en relation immédiate avec la plèbe. Ces promotions lui parurent préférables à de nouvelles proscriptions, même à l'éloignement d'une classe quelconque de Romains, des emplois publics. On ne vit dans ses choix rien qui accrut les espérances des vieux amis de Sylla, rien qui rappela les prédilections populacières de Marius. Sa générosité épargna jusqu'aux personnages les plus odieux aux plébéiens, jusqu'à ceux qui avaient mérité d'être abandonnés aux périls de leurs ressentimens mal déguisés, et aux suites des écarts d'un orgueil déçu.

Moins occupé de la conservation de l'architecte que du soin de construire l'édifice dans les plus belles proportions, il le voulut commode et sûr, y travailla avec ardeur et sans abri, comme si l'intention d'en assurer indistinctement la jouissance aux Romains

avait préservé sa personne de tout accident. La connaissance profonde des partis l'empêcha d'asseoir son gouvernement sur la base mobile d'aucun d'eux ; il pensait qu'une grande prépondérance, donnée au meilleur, compromettrait l'existence du corps politique, en priverait les forces organiques d'un salutaire équilibre, et communiquerait à toute la machine cette vigueur précaire, dont les accès irréguliers portent dans l'économie sociale le désordre et la destruction. La crainte de ce danger fut la seule que César ne méprisa point. Elle fortifia sa disposition à tout ramener vers un centre unique, comme au cœur de l'État. Un tel accroissement du pouvoir suprême amaigrit, irrite tous les autres, confond leurs rivalités dans le besoin d'une commune vengeance, et l'orgueil blessé l'obtient tôt ou tard, fut-ce même au prix des plus grands comme des plus détestables sacrifices.

La noblesse lui reprochait de rechercher plutôt la quantité que la qualité des suffrages. Elle lui fit un crime d'avoir imité la république, dont la sagesse avait fait jaillir d'heureux effets des causes souvent terribles de son

accroissement, par l'égale participation des étrangers réunis dans son sein, à tous les droits des citoyens de la *ville-éternelle*.

Plusieurs lois conservent le nom de ce guerrier législateur. L'une fesait aux débiteurs la remise d'un quart de leurs dettes; une autre poursuivait cette insatiable avidité qui accumule des espèces d'or et d'argent; par la troisième, les capitalistes connaissaient la proportion d'argent comptant qu'il leur était permis d'accroître par des prêts à intérêt, après avoir placé l'autre partie dans l'acquisition de bien-fonds. Il fixa lui-même la nature et la quotité des contributions que devait payer chaque province, le revenu public ne pouvant plus compter ni sur les dépouilles des peuples vaincus, ni sur les tributs des peuples subjugués. Les gouverneurs des provinces et les autres agens de l'administration ne connaissaient plus ce désintéressement ni ces vertus, que l'amour de la patrie avait nourris dans l'ame des consuls, des proconsuls, de presque tous les officiers de la république, jusqu'à l'époque où Caton, qui avait été homme de bien, sans chercher à le paraître, et s'était couvert d'une gloire accomplie, sans qu'elle eût

été le principal objet de ses actions, avait rapporté de Chypre sept mille talens (43), (cent soixante-dix millions seize mille francs). Il fut peut-être le dernier des généraux romains qui, servant la liberté pour elle-même, versa dans le trésor tout le produit de ses victoires.

César mit des impôts sur les marchandises qui rendaient Rome tributaire de l'étranger, et fit surveiller ceux que l'on soupçonnait de vendre, ou même d'acheter des denrées prohibées. Désirant ramener l'ordre, et faire renaître l'esprit de famille, il promettait des encouragemens au mariage, et assignait des bornes à la somptuosité. Son goût pour le faste ne l'empêchait point d'en réprimer les excès dans ses concitoyens; il avait observé que les plaisirs de la vanité rendent plus lourde la chaîne des devoirs. On ne retrouvait plus en lui l'Edile qui avait, si l'on en croit Pline le naturaliste, fait faire en argent toutes les décorations de l'amphithéâtre; mais un homme d'Etat, qui attribuait moins les victoires d'Alexandre à la valeur de ses troupes, qu'à la faible résistance des Perses, amollis par les pernicieuses jouissances que procurent les raffinemens du luxe. Il craignait

les progrès de ce poison de l'Asie, depuis que son intérêt n'était plus dans la division des différens ordres de la république, mais dans leur rapprochement.

Il ne se déguisait point que les vices des Romains lui avaient rendu faciles des projets qui seraient demeurés impraticables, si son ambition n'avait eu pour auxiliaires l'extrême inégalité des fortunes, qui fomente les inimitiés au sein des États; le dérèglement des mœurs publiques, que les satellites de Marius et de Sylla n'avaient pas craint de flétrir, par des outrages qui auraient autrefois suffi pour occasionner des révolutions; la désuétude des institutions les plus sages, et le mépris des meilleures lois. Il connaissait le mal, et voyait quels prompts adoucissemens réclamaient des plaies trop négligées. Son cœur éclairait sa politique sur la nécessité d'améliorer le sort de la masse; mais la noblesse était loin de partager ses sentimens. Plus ennemie de Jules que touchée du dénûment des *plébéiens*, elle lui fesait, en secret, un nouveau crime de ses bons offices envers eux. Se rappelant la vie grossière qu'ils avaient autrefois menée, elle semblait vouloir

les y ramener. Cette politique aride est toujours le résultat d'un faux calcul de l'esprit, qui a souvent sa source dans la sécheresse du cœur : César ne pouvait en faire la règle de sa conduite, ni avant, ni après son élévation.

Les premiers âges de Sparte et de Rome lui prouvaient bien, comme à ses ennemis, que les vertus germent dans la pauvreté ; mais l'observation la lui présentait sous un tout autre aspect, depuis qu'elle avait cessé d'être générale. Il avait vu plus d'une fois les désordres et leur affreux cortége, prêts à jaillir de la misère du peuple, comparant ses besoins aux superfluités des classes supérieures, sa pénible situation à la dureté de leur orgueil, sa force réelle à leur puissance d'institution, ses souffrances à leur vie délicieuse; ce déchirant tableau n'arrêtait ni les regards des patriciens ni ceux des chevaliers ; aussi ne pardonnèrent-ils à César, ni le partage des terres de certains districts, ni l'abolition du quart des dettes. Ils ne sentaient pas que l'aristocratie absolue, vers laquelle tendaient tous leurs efforts, n'étant qu'une déviation des principes constitutifs d'un gouvernement

plus conforme à la volonté de tous, a besoin, dans plusieurs circonstances, d'alléger le poids des misères qui pèsent sur certaines classes, et de se montrer bienveillante envers les infortunés, afin que l'esprit de faction ne puisse pas aigrir le sentiment de leurs maux.

On ne saurait prendre trop de précautions, pour ne pas épuiser la longue patience du peuple; car le désespoir réveille les êtres les plus habitués à souffrir. Rome en avait fait alors la cruelle expérience dans ces guerres civiles (44), qu'on a comparées aux guerres puniques, et qui éclatèrent lorsque la barbarie de patriciens, plus durs que la servitude, eût soulevé d'indignation l'âme des esclaves; ces derniers ne commencèrent à inspirer des inquiétudes à leurs maîtres, qu'après en avoir essuyé d'insupportables traitemens, et s'être vus ravaler à la condition des bêtes (45), avant d'avoir perdu le souvenir du rang de citoyen, auquel leurs services, leurs talens, leurs vertus pouvaient les élever dans les beaux jours de la république (46).

Les rênes de l'État, échappent inévitablement des mains des patriciens, dès que la sagesse ne leur tient plus lieu d'humanité;

37181

et tout gouvernement où l'aristocratie surabonde résiste d'autant moins aux violentes secousses, qu'on peut le regarder comme transitoire de sa nature, tant il est exposé à s'éteindre dans les convulsions de l'anarchie, ou à subir le joug et encourir le mépris d'un tyran. Le sénat pouvait, au temps de César, prévenir bien des maux, en s'associant de bonne foi à son génie ; mais cette assemblée ne savait plus que fouler aux pieds les droits du peuple, et semer la jalousie entre les plus illustres citoyens. Trop avide de retenir quelques jours de plus, une autorité qui s'affaiblissait sensiblement, elle ne vit pas que le seul moyen d'en utiliser le déclin était de tempérer et légaliser la puissance d'un chef dans lequel des mesures intempestives et la violation des garanties démocratiques avaient forcé le peuple de chercher un appui, et même un vengeur. Comment en aurait-il manqué à une époque où les dieux n'auraient pu faire assez de miracles pour arracher du cœur de tous les capitaines romains, dit Montesquieu, l'ambition de régner? Et cependant, au milieu d'une étonnante quantité de personnages, justement renommés par

leurs talens et leurs services, quel sujet pouvait-on opposer avec succès à César, pour la conservation d'un ordre d'ailleurs vieilli et mal défendu par ceux-là mêmes qu'y attachaient de nombreux abus? Après avoir vu tout trembler et se soumettre devant la hache des licteurs de Sylla, était-il sage de repousser un réformateur tel que Jules? On n'ose répondre affirmativement, après avoir réfléchi à la situation de Rome: divers symptômes y annonçaient de toutes parts une de ces révolutions dont on ne peut plus éviter la crise, quand, usés par le temps, les liens qui unissent les hommes, sont prêts à se rompre; quand de fréquentes communications avec des peuples d'une civilisation fort avancée ont détruit les préjugés sur lesquels reposaient d'anciennes institutions; quand le froissement de plusieurs parties du corps social en trouble l'action jusqu'à nécessiter non-seulement un changement matériel de position, mais encore un renouvellement d'opinions et d'idées.

L'ordre civil, l'embellissement et la salubrité de Rome, la police intérieure de l'Empire et sa sûreté extérieure (47) fixaient toutes

les pensées de César. Le bonheur de l'avenir paraissait l'occuper tout entier : on eut dit, du moins jusqu'alors, que le plaisir de faire du bien était le motif et le terme de son ambition. On n'y voyait que le désir de rassembler tous les moyens d'effacer, par de nouvelles et inconnues prospérités, la splendeur des États les plus florissans. Ce dominateur avait des commencemens si doux, que les Romains les plus prévenus contre lui ne pouvaient refuser de reconnaître sa modération. On la regardait généralement bien plus comme une vertu de son cœur, que comme un calcul de sa politique : il n'hésita jamais à sacrifier ses ressentimens particuliers à son système d'élévation, unique but de cette activité qui le porta aux extrémités du monde, qui ne laissa point à ses ennemis le temps de traverser ses conquêtes, qui força la victoire à le suivre presque partout, et la gloire à lui demeurer toujours fidèle.

Le peuple, les soldats, et la plupart des étrangers, ne pouvaient se lasser d'admirer en lui les plus brillantes qualités. Il en offrait, à la vérité, un si rare assemblage, *sans aucun défaut, quoiqu'il eût bien des vices*,

qu'il eût été difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée, dit Montesquieu. Ici, la voix austère de l'histoire nous semble dire que Montesquieu, comparant dans sa pensée, César aux princes de son temps, céda, sans doute involontairement, à l'enthousiasme que lui devait inspirer la prodigieuse supériorité de ce héros, sur les personnages qu'il voyait si bassement louer; aussi a-t-il *fait* au génie de Jules, une trop grande part dans les succès qui nous étonnent nous-mêmes, tout disposés que nous soyons à rappeler que César fut secondé par l'inappréciable impulsion de plusieurs siècles de vertu et de liberté. Dès le consulat de Cicéron, Rome n'étalait-elle point au-dehors cette puissance colossale, qui était moins due à l'habileté de quelques-uns qu'à la valeur de tous? Et dans le mouvement accéléré qui acheva la conquête du monde, ne faut-il pas reconnaître pour quelque chose la merveilleuse influence de ces institutions qui donnaient aux Romains, rendus par elles le premier peuple de la terre,

la force de subjuguer les contrées les plus vastes, les plus belliqueuses, et cela en bien moins de temps que leurs ancêtres n'en avaient mis à réduire la ville de Véies (48)?

César, victorieux, avait paru en un moment partout l'univers : en Égypte, en Asie, en Mauritanie, en Espagne. Vainqueur de tous côtés, il avait été reconnu comme maître à Rome et dans tout l'Empire. D'aussi brillans exploits, couronnés par les travaux non moins admirables de l'homme d'État, semblaient couvrir son usurpation.

Le peuple voulut ajouter aux premiers témoignages de sa reconnaissance envers lui. On le surnomma *Jupiter-Julius*; on plaça sa statue au Capitole; on fit serment de regarder toujours sa personne comme sacrée, comme inviolable. Dès-lors se dissipèrent ces décevantes illusions qui entretenaient encore quelque espoir de liberté, et l'on craignit que la patrie ne fût plus qu'un homme... La patrie et la liberté, ces divinités des belles ames et des cœurs généreux, disparurent en quelque sorte devant la fortune de César, qui, dans ses accroissemens, rencontra une ennemie bien autrement re-

doutable, bien autrement perfide, que tous ceux dont ce héros avait triomphé, et que sa clémence avait désarmés : c'est la flatterie. Elle le séduit par de trompeuses caresses, l'enivre d'encens, pour réveiller les inquiétudes de la jalousie, et lui décerne, dès son vivant, les honneurs de l'apothéose, afin que toutes les passions humaines se réunissent contre lui. Elle parvint à bannir de sa mémoire l'aversion que les Romains avaient fait éclater contre la royauté, lorsqu'à la fête des Lupercales, le consul Marc-Antoine, son collégue, était venu déposer un diadême à ses pieds. Outrageant enfin tous les souvenirs, César se conduisit bientôt comme si la puissance suprême, dépouillée du titre sous lequel Rome l'avait autrefois prise en horreur, n'avait été pour lui qu'un être idéal. Il fit le roi; il eut la faiblesse d'en souhaiter ardemment le nom, et cet excès de vanité l'empêcha d'apercevoir la perfidie que cachait la bassesse avec laquelle le sénat lui permit de s'orner toujours le front d'une couronne de laurier. On l'avertit des dangers qui le menaçaient; mais il avait la tête pleine de projets assez fortement conçus,

pour lui en faire poursuivre l'exécution, sans prêter l'oreille aux prières de ses proches, qui le conjuraient de veiller à sa sûreté. Malgré tout cela, César était, selon plusieurs historiens, à cinquante-cinq ans, aussi curieux des grâces de sa personne, qu'Alcibiade à vingt, c'est-à-dire, dans l'âge où ce jeune Grec montra le plus de vanité, de légèreté, d'amour des plaisirs. Dans leur opinion, cette couronne de laurier fit autant de plaisir au maître du monde, parce qu'il était chauve, que la loi qui donna le nom de sa famille à l'un des mois de l'année civile. S'il a réellement eu ce travers, on a pu le remarquer et dire que *César fut un enfant qui oublia que le vainqueur de Pompée serait toujours bien, dès qu'on le représenterait au naturel* (49). Au reste, si l'on se rappelle que les plus grands hommes de Plutarque tiennent tous par quelque endroit aux faiblesses humaines (50), on sera moins surpris de celle qui attire en ce moment notre attention, et que l'on reproche à un héros, d'ailleurs judicieux. Cette sévérité n'est pas non plus sans fondement; elle trouve, au contraire, ses motifs dans les

tristes résultats qu'entraînent de pareilles faiblesses, toutes les fois que, franchissant certaines bornes, elles compromettent l'existence de ces illustres téméraires qui, après avoir hasardé leur vie et leur renommée en renouvelant la face des États, y sont devenus nécessaires, soit par le secours d'un génie transcendant, soit par cette politique profonde qui imprime à l'esprit des nations, le mouvement le plus conforme à leur prospérité.

César, s'élevant au-dessus des institutions et des usages (51) de Rome, méconnut enfin les droits de ses concitoyens, se permit de partager avec le peuple celui d'élire les magistrats, et distribua les gouvernemens, sans les tirer au sort. Il respecta néanmoins le mode de nomination des consuls ; mais, loin d'avoir quelque ménagement pour la majesté du sénat, il fit lui-même des sénatus-consultes, et les souscrivit du nom des premiers sénateurs, qu'il avait présens à l'esprit (52). Le nombre des membres de ce corps, originairement porté à cent, et doublé après l'alliance des Sabins, puis augmenté d'un tiers par Tarquin l'Ancien, se

trouvait être de quatre cents à la mort de Sylla. Il fut de neuf cents sous la dictature de César, qui, au rapport de Dion, son admirateur, y fit entrer des gens de toute espèce (53).

On remarquait Octave et Cicéron parmi ceux qu'il avait revêtus du patriciat, dignité dont l'éminence surpassait celle de la noblesse. En effet, les charges curules ne la donnaient point. Les grands prétendaient que les nouvelles promotions affaiblissaient la splendeur d'une institution qui devait appartenir exclusivement aux familles sénatoriales, plus anciennes que la république, ou honorées par le choix de Brutus, son immortel fondateur. Comme l'orgueil de la naissance se fortifie d'âge en âge, et ne pardonne jamais, il y eut moins de danger pour César à changer la face du monde qu'à mettre, par un édit, des hommes nouveaux sur le même rang que des patriciens, qui se croyaient d'une nature supérieure à tous ceux que n'illustraient point sept siècles d'extraction. Si le présent ne dédaignait pas les leçons du passé, César n'aurait jamais oublié qu'au moment où Romulus, fondateur de Rome,

et législateur adoré, passait, aux yeux des peuples, pour le *fils de Mars*, les nobles de sa propre création, jaloux de son autorité, avaient égorgé ce dieu pour lui apprendre qu'il n'était qu'un homme.

Profondément blessés de ces promotions, qu'*ils* trouvaient outrageantes, un grand nombre de patriciens y voyaient le dessein de rabaisser leur ordre, et de perdre l'aristocratie pour élever la monarchie sur ses ruines. Rien ne les occupait plus sérieusement que la recherche des moyens de se soustraire à l'humiliation de voir César s'emparer, sans obstacle, de la souveraineté qu'ils avaient exercée en commun pendant plus de cinq siècles. Chacun de ses succès les exposait plus prochainement à la honte de le revêtir d'un titre que Tarquin le Superbe avait fait détester, et que la plupart des princes alliés de Rome avaient avili ou rendu odieux. C'était bien, d'après eux, la plus coupable, et surtout la plus périlleuse des entreprises de César. Elle n'a pas été moins sévèrement jugée par Plutarque; car, selon ce vertueux dispensateur de la gloire des héros de l'antiquité, *César était plus criminel de se faire*

roi, qu'Alexandre de se faire dieu; celui-ci ne voulant être adoré de la terre qu'après l'avoir rendue heureuse; celui-là voulant régner sur un peuple libre, qu'il opprimait.

C'est en invoquant les plus austères principes, que ceux mêmes d'entre les patriciens auxquels il restait le moins de vertus républicaines, jurèrent la perte du vainqueur de Pompée. Ils comptaient sur les deux Brutus, qui inspiraient toute confiance aux anciennes familles, qui jouissaient de l'estime de l'armée, qui avaient des droits à la vénération du peuple, et aux yeux desquels le rétablissement du trône ne pouvait être qu'une infamie personnelle, qu'un outrage fait à leur nom, immortalisé par l'expulsion des rois. La plupart des héros échappés au désastre de Pharsale, et presque tous les patriciens, que César croyait s'être attachés par des honneurs, des charges, des gouvernemens, rougissaient entr'eux de ses bienfaits: les uns, comme s'ils avaient été les conditions tacites de la dépendance dans laquelle voulait les retenir sa politique, et les autres, seulement comme du prix de la liberté publique.

Il y avait cela de remarquable, que les plus

nobles caractères avaient le plus d'affection pour César ; mais ils étaient bien autrement dévoués à la république. Tous aspiraient au rang des premiers magistrats, et montraient la plus forte aversion, pour l'abjecte condition de sujet: aucun d'eux ne souffrait en subordonnant son ame à un être moral; mais le moins pénétré des anciens principes, aurait rougi de reconnaître la domination d'un être physique, parce que l'obéissance aux volontés d'un chef absolu, assimile l'homme à la brute, tandis que la plus entière soumission à la loi, est un utile sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général, et le triomphe de la raison sur nos passions. Les principaux avantages de la société entretenaient ces sentimens, et servaient de digue au torrent qui eût bien plus tôt englouti la république, si tout citoyen romain n'avait pas été libre ; mais la liberté formait son premier titre.

Le patricien qui s'écartait le plus dans sa conduite, des antiques maximes, ne mettait pas moins d'orgueil à conserver des institutions, dans lesquelles était sa garantie contre la domination d'un tyran, et le pouvoir d'un magistrat. Autrefois le dernier des citoyens

y avait trouvé avec les mêmes prérogatives, une protection réelle contre l'oppression d'un maître, la dureté d'un créancier, le crédit d'un ennemi; car, d'après le pacte social, aucun citoyen romain ne pouvait tomber dans l'esclavage, ni perdre son état d'homme libre (54). Si les patriciens n'avaient pas ravi ceux de ces droits dont la jouissance était, pour les plébéiens, d'un grand secours dans les relations de la vie civile, personne n'aurait osé porter atteinte aux autres; mais l'impolitique égoïsme des grands et des riches, les avait isolés du peuple. Ils le forcèrent même à chercher un patron dans Jules; car les prétentions de leur ordre fesaient généralement craindre d'en voir sortir un nouveau Sylla.

Moins occupés de la situation des esprits, que révoltés des rapides empiétemens du dépositaire de l'autorité suprême, les conjurés ne pensent plus qu'à remplir le vœu de la loi, qui lie tous les citoyens, par le serment de ne jamais souffrir un maître (55). Enfin, le devoir chez quelques-uns, et la haine chez plusieurs autres, l'emportent sur tout ce qui parle dans le cœur des premiers,

en faveur de Jules ; et sur toute considération de sûreté personnelle, propre à ébranler les seconds ; ils frappent le dictateur, au moment * où le sénat se dispose à le proclamer roi de tout l'Empire, excepté de l'Italie.

Assailli de tous côtés, César ne voit lever aucun bras pour sa défense, et n'en demeure pas moins quelques instans inébranlable : près de succomber sous le nombre, il conserve encore tout son courage ; mais, apercevant Marcus Brutus, un poignard à la main, il lui dit : *Toi aussi, Brutus* ! Se couvre en même temps la tête de sa robe, paraît renoncer à l'usage du peu de forces que lui laissent vingt-trois blessures, et tombe expirant aux pieds de la statue de Pompée, comme une victime d'expiation, qu'immole la justice des dieux, aux mânes du plus illustre défenseur de la liberté.

Après avoir gagné cinquante batailles, pris d'assaut plus de mille villes, et tué plus d'un million d'hommes (56), César périt dans la cinquante-sixième année de son âge, sans avoir, pour ainsi dire, joui de la sou-

* An de Rome, 710. — Avant l'ère vulgaire, 44.

veraine puissance qu'il avait poursuivie à travers tous les dangers. L'horreur du présent et la crainte de l'avenir, jetèrent la consternation dans l'ame de ses partisans ; mais une imprudente générosité, les retira bien vîte de l'état d'incertitude et de terreur, où il importait aux conjurés, de les tenir jusqu'à ce que toutes les mesures qu'exigeait la gravité des circonstances, eussent été prises. On se reposa d'un pareil soin sur le sénat : de terribles et fréquens exemples n'avaient pas encore appris combien les grandes assemblées, toujours utiles et même nécessaires, dans les temps calmes, par l'étendue, la profondeur et la multiplicité des connaissances, sont souvent nulles dans les crises politiques, par le manque d'ensemble, la lenteur des délibérations, ou le défaut d'énergie ; et même quelquefois dangereuses, par les passions qui y fermentent naturellement, s'y développent, au milieu des partis, et amènent, à la suite de vains et tumultueux débats, ces honteuses transactions qui sont des trèves pour le crime, et des piéges pour la vertu.

Après l'effroi du premier moment, le

peuple manifesta ses regrets, et les sénateurs se réunirent, convoqués par Antoine. Ils parurent incertains, s'ils déclareraient tyran ou magistrat légitime, l'homme extraordinaire (57), qu'ils avaient revêtu d'une autorité presque illimitée. Sans égard au parti des conjurés qui appartenaient aux plus illustres maisons de Rome, et sans craindre les passions intéressées de Lépide et d'Antoine, qui voulaient perdre les meurtriers de César, pour s'élever sur leurs ruines, Cicéron voyant de nouveau sa patrie exposée aux horreurs de la guerre civile, pria le sénat de ne pas décider la question qui le divisait, et de proclamer pour le passé, une amnistie générale (58). Que ne fut-il en son pouvoir de prévenir les maux dont Rome était menacée, bien plus par l'union temporaire, que l'ambition, le crime et la crainte, devaient établir entre les fauteurs de la tyrannie, que par toutes les divisions qui auraient pu éclater dans la république, si ses partisans avaient eu un triomphe durable, et même s'ils avaient abusé d'un tel succès!

Le sort du monde tenait dans ces graves conjonctures, à l'adoption ou au rejet de la proposition faite par Cassius, d'envelopper

Antoine et Lépide, dans la perte de César (59); mais l'inopportune vertu de Marcus Brutus, frémissant à la seule idée de laisser périr un consul et le général de la cavalerie, sauva leurs jours. Elle compromit tout ce que Rome conservait encore de citoyens plus dignes de vivre dans le beau siècle des Scipions, des Fabius, des Scévole, que faits pour ces temps de trouble et de dissention, où l'homme qui n'est que vertueux, se trouve nul et en péril, dès qu'il paraît sur la scène des évènemens; car les principaux personnages y fixent tous les regards, y brillent par leurs passions, et, se frappant tour à tour, préparent de faciles et déplorables succès, à ces fourbes dont le mérite si vanté, consiste à savoir se couvrir du masque de la clémence, dès que leur bras fatigué se refuse à tenir plus long-temps ouvert, le gouffre des proscriptions.

La trop généreuse faute d'un conjuré, releva les espérances des *Césariens;* elle rendit funeste un évènement qui pouvait être heureux, et qu'auraient osé soutenir, si on ne l'avait pas commise, ceux des Romains auxquels l'amour de la patrie fesait désirer le rétablissement des constitutions et

des lois conservatrices d'une sage liberté. Le nombre des partisans de l'ancienne république était encore bien considérable, du moins d'après ces paroles de Cicéron : « Si » l'on excepte Antoine et quelques autres » flatteurs qui aimaient à servir un maître, » il n'y avait point à Rome, un citoyen qui » ne souhaitât que César fût mort de sa » main : tous les honnêtes gens avaient con- » couru à l'exécution, par leurs désirs; et si » la prudence a manqué aux uns, aux au- » tres le courage ou l'occasion, il n'y en eut » pas un seul qui ne voulût avoir fait le » coup (60). » Mais que peuvent les meilleurs citoyens, contre une troupe disciplinée, qu'on ne prive point de ses chefs?... Les soldats de César remplissaient la ville et les environs; ils étaient aux ordres d'Antoine et de Lépide, dont la mort seule aurait pu faire revenir le sénat, de la stupeur dans laquelle l'avait jeté la vue du poignard ensanglanté de Brutus. En trompant, faute de présence d'esprit et de résolution, l'attente des conjurés, les sénateurs agitèrent le peuple, et perdirent tout; ce qui fit dire que le temps était venu, où les Romains ne pouvaient ni supporter

leurs maux, ni les remèdes propres à les en délivrer.

Quoique le châtiment de César fût prescrit par la législation des Romains que la loi valérienne autorisait à tuer, sur-le-champ, quiconque aspirerait à la royauté, il ne les plongea pas moins dans des guerrres civiles, plus meurtrières et plus funestes que toutes celles qui les avaient précédées. On n'en eut pas besoin, pour s'apercevoir combien les destinées d'un peuple peuvent dépendre d'un homme, quand les institutions ont perdu leur ressort, et que les temps ont tout changé, au point que rien ne puisse plus être rétabli dans son premier état.

Après César, tout ce qu'il y avait de recommandable dans Rome, n'eut plus d'autre courage que celui du suicide. Les principes sublimes du stoïcisme cessèrent de produire des héros, et les sentimens généreux, répandus dans les ouvrages des philosophes, ne rapprochèrent point les partis. Ni le poignard de Brutus, ni la sagesse de Cicéron, ni les soldats de Pompée, ni les amis de Caton, ne parvinrent à soutenir l'ardeur républicaine, et les orages les plus faits pour retremper les

ames, ne purent communiquer de l'énergie aux caractères, parce qu'il n'y avait plus chez les Romains, d'amour de la patrie, ce soleil du monde politique, sans lequel tout languit et s'altère, tout dépérit et s'anéantit.

Le jour des funérailles du dictateur, on lut son testament sur la place publique. L'artificieux Antoine prononça son oraison funèbre, auprès d'un lit d'ivoire (61), qui était surmonté d'un trophée d'armes, et sur lequel était exposé aux regards du peuple, celui qu'il avait admiré pendant sa vie, et qu'il adorait après sa mort. Les plébéiens et leurs tribuns parlaient confusément. C'était à qui manifesterait le plus d'aversion, pour le sceptre de fer de la noblesse, sous lequel la plèbe surtout ne voulait plus retomber. On rappelait avec émotion que, délivrés par la mort du vieux Tarquin, de la crainte que la commune passât dans son parti, les grands s'étaient, à titre de dettes, emparés des propriétés de leurs cliens; ainsi dépouillées, ces malheureuses victimes d'une insupportable aristocratie, s'étaient trouvées réduites à labourer dans les chaînes (62), les champs de maîtres passionnés pour une liberté qui n'avait été trop

souvent, que l'exercice de la plus affreuse servitude. Ces excès s'étaient commis et renouvelés, au mépris de la loi (63) *, rendue sur le récit des misères de ce centurion qui, après avoir payé plusieurs fois le capital de ses dettes, *en usures*, avait été accablé par ce fléau. Enfin, malgré la défense (64) faite sous les consuls Pœtilius et Papirius **, de réduire en esclavage les débiteurs insolvables, on avait vu sur les places publiques, s'écriaient les plus véhémens, des plébéiens qui, échappés de leurs fers, montraient leurs corps livides de meurtrissures, et qui, plus qu'étrangers dans une patrie pour laquelle leur sang avait coulé, se plaignaient en vain d'être traités comme des bêtes de somme, par ceux dont l'avidité n'était pas encore satisfaite, après leur avoir tout ravi.

Ces images de longues calamités touchaient les moins sensibles, et donnaient plus d'intensité à la douleur publique. Des étrangers mêmes étaient attendris jusqu'aux larmes. Les Juifs passèrent plusieurs nuits autour du bûcher. On eut dit qu'ils étaient fâchés de

* An de Rome, 382. — Avant l'ère vulgaire, 372.

** An de Rome, 428. — Avant l'ère vulgaire, 326.

survivre à un héros qui, non content de briser les fers dans lesquels Pompée retenait Aristobule II, avait renvoyé en Judée, avec deux légions, cet infortuné prince que les ennemis de Jules tuèrent en chemin, et dont le fils eut, par ordre de Scipion (65), la tête tranchée dans Antioche.

Quant aux vétérans dont César avait récompensé les services, ils paraissaient inconsolables et menacés du plus sombre désespoir. Plusieurs chevaliers augmentèrent, par le désordre de leurs esprits, et la violence de leurs discours, la fermentation générale. Des femmes se dépouillèrent de leurs habillemens, de leurs parures, et, comme si elles s'étaient condamnées à un deuil éternel, jetèrent même les vêtemens brodés de leurs enfans, sur le bûcher qui devait consumer le corps de César. Rien n'était assurément plus capable d'émouvoir les ames; mais les effets des plus touchantes lamentations, ne sauraient suffire aux hommes de parti. Dans le dessein de porter les spectateurs aux derniers excès, Marc-Antoine leur retraça les grandes actions de César, préconisa ses libéralités, ses victoires, sa clémence, et agita sa robe encore

sanglante; ils se saisirent alors de tisons ardens, et coururent aux maisons des conjurés (66) qui les repoussèrent. La *populace du forum*, que la vengeance rendait cruelle, et qu'aveuglait le délire d'une fureur effrénée, mit en pièces Helvius Cinna (67), qui assistait aux obsèques de son ami, et qu'elle prit pour un de ses meurtriers.

Ce fut un malheur sans doute; mais il nous laisse du moins la consolation de remarquer, qu'il a, comme tous les excès de la multitude en ce genre, son principe dans une incontestable sensibilité. On ne saurait donner la même source à ce soin hypocrite, avec lequel Auguste fit, de sang froid et dans le calme de la réflexion, égorger, le jour anniversaire de la mort de César, sur un autel consacré à ce héros, trois cents sénateurs de Pérouse, qui, au siége de leur ville, s'étaient constitués, sous la garantie des lois divines et humaines, prisonniers du même prince, que rien n'empêcha d'être leur bourreau, lorsqu'il crut bon de montrer aux Romains, que sa politique ne trouverait de bornes, ni dans le nombre, ni dans le choix des victimes, quand sa sûreté lui demanderait du sang.

NOTES

DE JULES CÉSAR.

(1) Pendant la délibération relative aux complices de Catilina, on remit à César une lettre dans laquelle Servilie lui peignait son amour, avec la plus vive tendresse. « Elle est des conspirateurs, » s'écrie Caton, qui exige qu'elle soit lue publiquement. Il la reçoit aussitôt des mains de César : surpris de cette condescendance, il la parcourt avec avidité, non moins fâché de son erreur, qu'irrité de la passion de sa sœur, pour l'objet de son injuste soupçon. Il remet la lettre à Jules, et lui dit avec humeur : *Tiens, ivrogne.*

Caton soutint dans la suite, Cicéron contre Catilina, et ne s'opposa pas moins aux brigues de César et de Pompée, pendant leur union, qu'il mit de soin à les accorder au temps des guerres civiles.

Sa droiture et son inébranlable persévérance à

maintenir l'équité, lui avaient donné tant de crédit sur les belles ames, que Cicéron égalait son approbation aux honneurs du triomphe.

Les dieux, selon Sénèque, n'avaient point encore fait voir au monde, un modèle plus accompli de probité, de vertu. Il harcela toujours le vice, et fit une guerre ouverte à l'ambition; et, après avoir soutenu, de toutes ses forces, la liberté chancelante, il périt avec elle, la liberté ne pouvant survivre à Caton, ni Caton à la liberté. *Ce Romain représentait sur la terre*, dit madame de Staël, *la puissance de la vertu. De la litt. consid. dans ses rapports avec les institutions sociales; t.* II, *ch.* 3.

(2) *Dictionnaire des sciences médicales*, *t.* VII. Après avoir parlé de cette longue route que parcourut César, en si peu de temps, *on ne peut qu'admirer*, dit M. Percy, *l'effet et la force de l'habitude, et confesser qu'il n'est personne qui pût en faire autant aujourd'hui.*

(3) Il n'était pas indifférent d'avoir la ceinture libre ou serrée : de là ces expressions : *discincti*, dont on se servait si souvent, pour peindre des caractères amollis, et *alte cincti*, pour désigner les courages mâles, les ames élevées... *Altè cinctum potes dixisse, habebat enim ingenium grande et virile, nisi illud ipse discinxisset*, a dit Sénèque, en parlant de Mécène qui avait su montrer

un esprit tranquille et ferme, quoique les plis de sa toge n'eussent jamais été arrêtés par une ceinture. *Suet.* Jul. XLVI. *Senec.* ep. 14.

(4) Depuis l'abbé de Vertot jusqu'à l'abbé Fleury, depuis Rollin jusqu'à Laharpe, depuis Abot de Bazinghen jusqu'à Ganilh, depuis Samuel Pitiscus jusqu'à Alexandre Adam, on s'est borné, dans la conversion, en monnaie courante, des sommes que rappelle l'histoire, à réduire en monnaie de notre temps, la quantité effective d'argent ou d'or, que la somme ancienne indique.

M. J. B. Say prouve dans son *Traité d'économie politique*, liv. I, chap. 21, édition de 1819, (il l'avait déjà fait dans sa troisième édition), que cela ne saurait suffire. En effet, « la somme » actuelle, la dénomination actuelle de cette quan» tité de métal, ne nous donne aucune idée de la » valeur qu'elle avait alors, et c'est pourtant ce » que nous demandons à savoir : il faut donc en» core avoir égard à la variation survenue dans » la valeur du métal lui-même. »

Si les émules de M. Say avaient réfléchi à la variation opérée depuis trois siècles, dans la valeur du métal, ils auraient reconnu la nécessité de quadrupler aujourd'hui, dans les échanges, la somme qu'on donnait sous François Ier; car le setier de blé, celle des denrées qui a le moins varié depuis 1520, valait (mesure de Paris), à

l'époque de l'excommunication de Martin Luther, cinq cent douze grains pesant d'argent fin *, et son prix s'élevait à deux mille douze grains environ du même métal, en 1789, lorsque M. Charles Maurice de Talleyrand provoqua la vente des biens du clergé.

(5) Quintus Hortensius, et Caïus Aurelius Cotta, dont personne n'approchait dans l'art d'émouvoir les ames, plaidèrent pour Dolabella, que recommandaient des exploits honorés d'un triomphe.

Si César s'était entièrement livré au barreau, il aurait été, dit Quintilien, le rival de Cicéron dans la carrière de l'éloquence. Le héros ne parvint point à ce haut degré de perfection, peut-être inimitable; mais il mérita d'être placé sur la ligne des Gracques, et de quelques autres Romains que la nature et l'art rendirent capables de disputer la palme de l'éloquence aux Grecs, leurs maîtres. *Cicero de claris oratoribus.*

(6) Pendant son édilité, César fit combattre, dans le Cirque, trois cent vingt couples d'athlètes. Il donna aussi, non loin de Rome, dans des étangs creusés exprès, et si spacieux que plusieurs écrivains les ont nommés lacs, le spectacle de ces

* Dupré de Saint-Maur: *Essai sur les Monnaies de France*; — *Recherches sur la Valeur des Monnaies, et le Prix des Grains.*

naumachies, qui coûtaient des sommes considérables. C'étaient des combats navals, non moins cruels que ceux des gladiateurs. On y applaudissait avec transport, quand un vaisseau coulait à fond, et principalement lorsque les malheureux dont on venait d'admirer l'adresse ou le courage, vaincus par de plus agiles ou de plus robustes, tombaient grièvement blessés, ou se noyaient.

Sylla avait bien autrement méconnu les droits de l'humanité, pour plaire aux Romains, ou plutôt dans le dessein de les préparer aux proscriptions épouvantables, qu'il exerça dans la suite, pour se venger de ses ennemis, et imposer sans résistance, une nouvelle constitution à la république.

Il ordonna, pendant sa préture, d'exposer dans l'arène, cent hommes contre un pareil nombre de lions. Ce fut lui qui, le premier, voulut que ces animaux fussent délivrés de leurs chaînes, pour le combat. Les acclamations de l'assemblée étaient en raison des périls, que couraient les victimes de ces plaisirs barbares.

Féroces sous Romulus, les Romains, chez lesquels ce caractère s'était affaibli pendant le règne de Numa, et ensuite perdu dans la pratique des vertus républicaines, le retrouvèrent au milieu des fureurs de Marius, dans les vengeances de Sylla, et le conservèrent sous les Césars, dont le

premier lui-même n'aurait pu le bannir de l'amphithéâtre. Après de longues discordes civiles, on éprouve le besoin d'émotions fortes. Il fallait d'intrépides gladiateurs, des combats de bêtes sauvages, et d'autres spectacles de cette nature, pour un peuple dès long-temps accoutumé à exterminer ses ennemis, quand ils refusaient de subir le joug, et à contempler avec orgueil ses ornemens triomphaux, qui étaient les dépouilles des nations vaincues, le simulacre de leurs villes saccagées, des captifs qu'avait épargnés le soldat rassasié de carnage, des femmes auxquelles il ne restait plus que la douleur de vivre, des vieillards courbés sous le poids des fers et des ans.

Plus de seize siècles après, nos divertissemens publics, dans lesquels on imitait encore les Romains, affligèrent aussi l'humanité. Ils étaient plus cruels que ne le permettait la différence de religion. On s'apercevait cependant qu'ils n'avaient pas la même férocité, qu'avant l'abolition de l'esclavage.

On donna, sur le Rhône, une naumachie à laquelle assistèrent Henri II et sa cour. Les galères victorieuses étaient couvertes d'applaudissemens, par les jeunes seigneurs qui étaient sur le *Bucentaure*, barque richement décorée pour le roi et sa suite.

A Saint Jean de Maurienne, un autre spectacle

fixa leurs regards. Il faut en lire la description dans les *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, que nous a laissés son secrétaire, Vincent Carloix, écrivain d'une gaîté franche et naïve. Il dit entre autres choses : « Une compagnie de cent hommes, » vêtus de peaux d'ours, tête, corps, bras et » mains, cuisses, jambes et pieds,... contrefe- » saient si naturellement, par un merveilleux ar- » tifice en leurs cris, le hurlement des ours, que » l'on eût pensé être parmi les montagnes; et » voyant que le roi... prenait un grandissime plai- » sir à les regarder, ils s'assemblèrent tous cent, » et firent une *chimade*, ou salvé à la mode de » chiorme de galère, tous ensemble, si épouvan- » table, qu'un grand nombre de chevaux, sur les- » quels étaient valais et laquais attendant leurs » maîtres devant le logis du roi, rompirent rênes, » brides, croupières et sangles, et jetèrent avec » les selles tout ce qui était dessus. »

Lorsque Henri II fit son entrée à Lyon, on figura le combat des Horaces et des Curiaces. Six champions, vêtus à l'antique, et munis d'armes *tranchantes* et non *feintes*, dit Brantôme, se chargèrent avec tant d'impétuosité et une fureur si bien jouée, « qu'il n'y eut si bonne zagaye qui » ne fût coupée en deux ou trois tronçons, qui » étonna de prime face le regardant, pensant » qu'ils le fissent à bon escient, s'étant mis telle-

» ment en colère, qu'ignorant leur adresse, plu-
» sieurs s'écrièrent qu'on les secourût et qu'on les
» départît. » On fut ravi de ce jeu cruel, et le roi demanda à en être encore amusé une autre fois.

(7) *M. C. Disc. et réflex. critiq. sur l'hist. et le gouv. de l'anc. Rome.*

Crassus pouvait avoir, en fonds de terre, deux cent millions de sesterces (deux cent deux millions quatre cent mille francs). On n'estimait pas moins ses esclaves, son argent, son mobilier. Plin. XXXIII.

(8) *Plut., in Cæsare.*

(9) Pour peindre l'insatiable ambition du héros devant lequel la mer de Pamphilie s'est ouverte (ce qui fit comparer le passage de Phasélis, à celui de la mer Rouge), Lorenço Gracian dit que *l'univers était tellement à l'aise dans le cœur d'Alexandre, qu'il y restait assez de place, pour loger sept autres mondes.* Josephe, Bayle, Plutarque.

(10) *Caract.*, ch. 2.

(11) Un historien donne cependant à César deux confidens, Quintus Pœdius et Cornelius Balbus, auxquels il communiquait ce qu'il avait de plus secret et de plus caché dans l'ame. *Suet. in Julio.*

(12) *Plut. in Cæsare; Dio., Cass.*, XXXVIII.

Selon l'un des plus savans historiens anglais,

l'exact Prideaux, *cette ligue* (le premier triumvirat) *fut la source des guerres civiles, qui éclatèrent, dans la suite, entre Pompée et César, et aboutirent à la subversion de l'ancien gouvernement de Rome, et, d'un État républicain, firent une monarchie, sous laquelle ce grand empire déclina avec beaucoup plus de vîtesse, qu'il n'était monté à son plus haut point de grandeur.* Hist. des Juifs, etc.; t. VI, 2e part., l. 7.

(13) On appelait cette magistrature le consulat de Jules et de César, pour montrer l'inutilité de l'opposition que Bibulus, personnage d'ailleurs recommandable, voulait mettre aux desseins de son collégue. On disait plaisamment de n'employer, dans les fastes, que ces deux noms : *Julio et Cæsare, consulibus.* Bibulus se comparait à Pollux. On sait que le temple bâti en l'honneur de Castor et Pollux, n'était renommé que par le premier; le second ne s'en offensait pas; mais la tendresse réciproque des frères d'Hélène et de Clytemnestre, ne régnant point entre les consuls, le personnage obscur, pour se venger de celui qui l'éclipsait, l'appelait *la reine de Bithynie son collégue*, par allusion aux débauches de César à la cour de Nicomède. *Guerre civile de César et de Pompée, avec les caractères de ceux qui en sont les principaux auteurs.* Plut. in Cæsare; Dio., Cass., XXXVIII.

Sans égard à ces autorités, Perrot d'Ablancourt a dit au grand Condé, en lui dédiant les *Commentaires de César* : « Ne vous semble-t-il pas, Monseigneur, que vous lisiez la vie d'un philosophe chrétien? »

(14) Les premiers ouvrages de plastique et de peinture à fresque *, dont les Grecs Damophile et Gargasus ornèrent à Rome le temple de Cérès, n'y furent exécutés, que l'an 261 **; et la statue de bronze, que cette déesse eut en 268 ***, dans la même ville, fut la première de ce métal ****. Il ne faut pas s'en étonner; les arts, enfans du luxe et de la paix, ne pouvaient que s'introduire avec lenteur, chez un peuple qui avait des mœurs simples, et dont la république agricole et guerrière avait long-temps dédaigné l'exercice des arts, jusqu'à leur refuser le fer qui devait servir à la fabrication des *outils*. Pline nous apprend que le traité conclu avec le roi d'Etrurie, après l'expulsion des Tarquins, défendait d'employer ce métal, excepté pour les instrumens indispensables à la culture de la terre *****.

(15) Pendant les cent soixante-dix premières

* Plin., *Hist. nat.*, xxxv, 45.

** An de Rome, 261. — Avant l'ère vulgaire, 493.

*** An de Rome, 268. — Avant l'ère vulgaire, 486.

**** Plin., *Hist. nat.*, xxxiv, 4, 9.

***** Plin., *Hist. nat.*, xxxiv, 14, 59.

années de Rome, il n'y eut, d'après Varron *, ni statues, ni simulacres des dieux, dans les temples du peuple soumis aux lois de Numa. Ce profond législateur avait défendu, comme le dit Plutarque, de représenter la divinité sous une forme humaine. Cette prohibition, si d'accord avec le respect dû aux immortels, fut une des principales causes du défaut de culture des arts d'imitation, sous les rois de Rome.

(16) Suréna, général de l'armée des Parthes, envoya la tête de Crassus à Orodès, leur roi, qui la reçut avec une joie barbare. Il fit couler de l'or fondu, dans la bouche de l'illustre Romain, et l'apostropha en ces termes : Rassasie-toi de ce métal, dont ton cœur a été insatiable ! *Marcus Crassus negabat locupletem esse, nisi qui reditu annuo, tueri legionem posset.* Plin.

(17) Ayant remarqué que les chevaliers s'étaient presque toujours distingués, par leur courage et leur amour de l'ordre, César cherchait en eux, l'utile secours offert dans tous les temps, et presque chez tous les peuples, à l'État, par cette classe estimable de citoyens, que le hasard de la naissance et les institutions sociales tiennent à une égale distance des grands, dont ils ont les qualités, sans y joindre ni la mollesse qui les dégrade, ni

* Ap. S. August., *de Civitate Dei*, l. 4, c. 31.

l'ambition qui les rend dangereux, et du peuple, dont ils possèdent les vertus, sans avoir son ignorance ni sa légèreté. Ceux qu'une fortune médiocre invite à cultiver les arts, les sciences et les lettres, servent de rempart contre les prétentions des nobles, et de digue aux excès d'une multitude effrénée. Tel était l'avantage que la république romaine tirait de ses chevaliers, depuis qu'investis, sur la proposition des Gracques, de la connaissance de certaines causes, précédemment attribuée au sénat, ils formaient un second ordre dans la noblesse.

(18) *Il n'y avait point*, dit Montesquieu, *de services que les peuples et les rois ne fussent prêts de rendre, ni de bassesses qu'ils ne fissent, pour obtenir le titre d'alliés des Romains.*

(19) *Discours sur l'hist. univ.*, XI^e^ époque.

Environ six siècles avant l'ère vulgaire, les peuples de la Gaule avaient déjà rendu leur nom célèbre, par leurs conquêtes et par des établissemens formés au-delà des Alpes et au-delà du Rhin, sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, dans le temps où Tarquin l'Ancien régnait à Rome, et Nabuchodonosor à Babylone. *Tit.-Liv., lib.* 5, *sect.* 34.

Polybe et Diodore de Sicile désignent les Gaulois, par le nom de Galates. Ils ne l'avaient pas avant d'avoir porté, en Asie, le secours de leurs

armes au roi de Bithynie ; car il est même postérieur à celui de Gallo-Grecs, qui leur fut donné après le partage que ce prince, dont ils avaient vaincu les ennemis, fit avec eux de ses États. Il leur est moins propre, selon Pausanias, que celui de Celtes, qu'ils ont eu bien avant, qu'Hérodote a connu, et qu'ils se donnaient eux-mêmes. Appliquant aux diverses parties de la Gaule le nom de Celto-Galatie, Ptolémée réunit toutes ces dénominations. D'après ce que nous apprennent les monumens romains, la Gaule proprement dite ne reconnaissait d'autres limites, au défaut de l'Océan et de la Méditerranée, que le sommet des Alpes, la chaîne des Pyrénées, le cours du Rhin. Ce sont celles que nous avaient données les plus illustres capitaines des temps modernes, avant que la trahison ne changeât leurs lauriers en cyprès, et ne fit succéder les plus affreuses calamités, à des prospérités inouïes.

(20) *De bello gallico*, l. 5, c. 13.

On croit que les Grecs n'ont pas connu par eux-mêmes, la Grande-Bretagne, avant Polybe ; ils en parlaient toujours d'après les navigateurs de Tyr ou ceux de Carthage. Les notions qu'ils ont postérieurement recueillies, sont dues aux différens séjours des Romains dans cette contrée. Elle fut plutôt subjuguée que soumise, jusqu'à ce que Cnéius Julius Agricola, aussi brave, et plus mo-

déré que ses prédécesseurs, y eut fait aimer sa domination par son équité, par les élémens des arts les plus appropriés aux besoins de la vie, par tout ce qui peut adoucir le sort des vaincus. *Mais*, dit Bérington *, *ce que l'homme irréfléchi et l'ignorant regardaient comme le charme d'un genre de vie plus policé, n'était réellement qu'une indication de la perte de leur liberté et de leur indépendance.*

Le goût des lettres latines, inspiré à la jeune noblesse; l'amour du travail, fruit d'une émulation entretenue avec habileté, dans la masse du peuple; des avances de deniers publics, faites aux Bretons, pour bâtir des villes et les orner de temples, de portiques, de tout ce qui pouvait fixer les regards surpris d'un peuple jusqu'alors privé des avantages de la civilisation, occupèrent tous les esprits. On oublia bientôt une liberté sauvage, et une indépendance précaire, qui exposaient à de continuelles agressions, et qui n'existaient que pour l'ensemble d'une peuplade que son courage ne pouvait préserver d'un joug étranger, et que son ignorance livrait au despotisme des chefs qui la commandaient et la régissaient. Les prodigieux changemens opérés sans secousse,

* *Hist. litt. des huit premiers siècles de l'ère chrétienne, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne*, l. 1.

par Agricola, chez des insulaires qui avaient vu d'abord en lui, l'un des instrumens de leurs vainqueurs détestés, prouvent que tout peuple dont le sort peut être amélioré par un nouveau mode d'administration, offre à ses ennemis d'autant plus de moyens d'altérer son caractère primitif, que des soulagemens ostensibles leur facilitent l'introduction de la servitude, qui, dans ses commencemens, ne présente jamais la teinte sombre, par laquelle le temps marque les progrès de l'asservissement d'une nation.

(21) De tous les ambitieux, Sylla fut le plus utile au despotisme; car il priva la vertu d'un de ses principaux avantages : il ravit aux Romains *le droit de réputation*, dont le besoin se fait sentir à la plupart des hommes.

La calomnie, inconnue à Rome dans les beaux temps de la république, naquit sous les auspices de ce chef des patriciens. Il la protégea, et lui fit produire, par ses encouragemens intéressés, les déplorables effets que Tacite peignit en traits de feu.

Les Athéniens, qui élevèrent une statue à la calomnie, auraient dû la révérer comme un *dieu malfesant*, au lieu de la prendre pour une divinité protectrice de la liberté; car, ôter à quelqu'un sa réputation, n'est-ce pas lui occasioner la plus grande perte que puisse éprouver une ame dé-

licate*? N'est-ce pas arracher à un citoyen, l'inappréciable propriété qu'il ne pouvait aliéner lui-même, que par des vices? N'est-ce pas détruire cette force morale, sans laquelle aucun des membres de la société, ne saurait lui rendre d'éminens services?

La calomnie éveille plus qu'elle ne déconcerte, les auteurs de manœuvres criminelles. Il n'y a de garantie, pour les lois et la liberté, que dans de bonnes institutions. Les meilleures ne portent point à faire peu de cas de l'estime ou du blâme de la cité; car l'intention d'un gouvernement sage, ne saurait être de relâcher les liens sociaux. Il s'applique, au contraire, à étendre, à diriger la puissance de l'opinion, à donner une force très-active à ce principe moral des grandes choses, afin que rien ne puisse devenir si commun, que le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général, ni rien de si rare que la conservation de la vie au prix de l'honneur.

(22) Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais **.

* « Un véritable honnête homme fait plus de cas de l'honneur que de la vie. » Gravina, *Esp. des Lois rom.*, t. 1, *des lib. diff.*

** Montesq., *Dialog. de Sylla et d'Eucrate.*

Quoique débauché, avide et cruel, Sylla préférait la gloire aux femmes, à l'argent, à la vengeance. Il était versé dans les lettres grecques et latines; il composa les mémoires de sa vie, et Rome dut à ce dévastateur de la patrie de Périclès, la bibliothèque d'Apellicon: elle renfermait les manuscrits d'Aristote et de Théophraste. Il s'était également emparé des colonnes du temple de Jupiter Olympien, et d'un grand nombre de statues, parmi lesquelles s'en trouvait une de Minerve, ouvrage fort ancien, fait en ivoire. Elle avait orné le temple consacré à cette déesse, dans Alalcomène, village de Béotie. Les temples d'Apollon à Delphes, d'Esculape à Épidaure, et de Jupiter à Élis, étant les plus fameux et les plus riches, furent les premiers pillés par Sylla. Cet inflexible ennemi détruisait tout ce qui n'était pas transportable. Athènes perdit son Pyrée, son arsenal et les autres édifices qui servaient à sa marine. Enfin, après un siége, pendant lequel on mangea de la chair humaine; après les rigueurs qui le suivirent, cette ville, justement célèbre, ne fut plus qu'un squelette effrayant, qui offrait le plus déplorable contraste avec cette opulence magnifique, dont la perte récente, et accompagnée de circonstances épouvantables, glaça toutes les villes de la Grèce, de l'effroi que voulait y porter Sylla. Ce qui n'était jamais arrivé, eut lieu. Au-

cun des jeux solennels, si ce n'est la course des chevaux, ne fut célébré en Élide *. Sylla transféra ces divertissemens à Rome. C'était l'époque de la 75e olympiade.

(23) La Rochefoucauld, *Max. et Réfl. mor.*

(24) *Ne quid unquàm malis publicis deesset, in quâ civitate nuper virtutibus certatum erat, certabatur sceleribus; optimus quisque sibi videbatur qui fuerat pessimus.* Vell. Pat., lib. 2.

(25) Hic (Marius) tamen et Cimbros, et summa pericula rerum excipit, et solus trepidantem protegit urbem. *Juv.*, sat. VIII.

(26) *Le revenu de la république, qui n'était pas de trente millions avant Pompée, s'éleva*, dit Plutarque, *à cinquante-quatre millions, par les victoires de ce capitaine célèbre.* Quelles sommes n'eût-il pas ajoutées à celles dont il fit la remise, si, contemporain des grands hommes de Rome vertueuse et libre, il avait eu besoin d'égaler en désintéressement, un Caïus Fabricius, un Lucius Mummius ou tout autre de ces illustres personnages, dont la vie était une continuité d'actions d'autant plus admirables, que de bonnes institutions rendaient ces héros supérieurs aux faiblesses humaines : ils n'altéraient ni leur bonheur, par les passions qui troublent la tranquillité de l'ame, ni leurs titres à

* Appian, *Bell. civ.*, l. 1.

l'immortalité, par aucune de ces taches qui obscurciraient la gloire de Pompée, si elle jetait moins d'éclat.

(27) *C. Vell. Patercul.* lib. II, cap. 29, 33.

(28) Auguste porta ces rations jusqu'à deux cent mille, nombre auquel Tibère ne se borna point, et que ses successeurs outre-passèrent de beaucoup. Les citoyens indigens, les soldats et les esclaves recevaient cinq rations par mois. Pline fait remonter l'usage de ces distributions à l'édile Manius Marcius, à qui on en devait l'établissement. Si, au lieu de pain, on préférait donner du blé aux gens de guerre, c'est que le second est plus léger que le premier : on voulait d'ailleurs accoutumer les soldats à s'affranchir du service des boulangers. Il n'y avait aucun militaire dans l'armée romaine, qui ne sût se faire, avec du blé, de la bouillie ou un pain cuit sous la cendre, et sans apprêt. *Panis azymus*, c'est le pain sans levain, que Celse jugeait bon pour l'estomac. *Stomacho aptus panis est sine fermento.*

(29) *Com. Cæs.* V, c. 29.

(30) *Com. Cæsar.*, 5, c. II, 26, lib. 6, c. 30.

(31) *Cependant*, dit Cicéron, dans sa lettre à Cécinna, *j'étais ami de César, et j'avais beaucoup d'estime pour Pompée; mais, sans les trahir, je donnais un conseil qui était bon pour l'un et pour l'autre.*

(32) *Jacta alea est*, Suet., in Cæsar. Plut., in Cæsar. App. l. II.

Georges Fabricius nous a conservé, dans son *Recueil de divers actes et instrumens de l'antiquité*, le sénatus-consulte qui défendait à tout corps militaire, de passer le Rubicon. Voici le texte pur et formel de cet acte : « Jussu mandatuve P. R., » Cos., imp., trib., miles, tiro, commilito, armate quisquis es, manipularie centurio, turmarie, legionarie, hic sistito, vexillum sinito » arma deponito; nec citrà hunc amnem Rubicon » nem signa, ductum exercitum commeatumve » traducito. Si quis hujusce jussionis ergò adversus præcepta ierit feceritve, adjudicatus esto hostis P. R. Ac si contrà patriam arma tulerit, » penatesque sacris penetralibus asportaverit, » S. P. Q. R.

» Sanctio plebisciti sive consulti.

» Ultra hoc sines arma ac signa proferre liceat » nemini. »

(33) *Acie Pharsalicâ proclamavit, ut civibus parceretur.* Suet.

César ne permit de frapper que les étrangers : aussi ses soldats ne tuèrent-ils de sang-froid aucun Romain. C'est après cette bataille, qu'il donna, selon Velléius Paterculus, plus libéralement la vie, que les vaincus ne la reçurent ! *Cùm libentiùs vitam victor jàm daret, quàm victi acciperent.*

(34) M. E. Jondot, jugement sur César, *tab. hist. des nat.* t. II.

(35) *Ut pro argenteis decem aureus unus valeret.* Tit. Liv. XXXVIII, 2.

(36) Suet., in Cæsar. LIV.

(37) *Essais de Montaigne*, l. I, chap. 13.

(38) Ces couronnes, dit Appien, pesaient plus de mille livres. La livre des Romains pesait 10 2/3 de nos onces; si la valeur de l'or est tombée dans la proportion de 3 à 1, 10 2/3 onces d'or, étaient à cette époque d'une valeur égale à 32 onces d'or, au commencement du dix-neuvième siècle. En évaluant la livre romaine, suivant le *Traité des monnaies de Leblanc*, 10 2/3 onces d'or de l'an de Rome 707*, peuvent faire environ 3,036 fr., qui nous représentent trois mille sesterces, d'après l'évaluation du sesterce à un franc, et un peu plus d'un centime.

Quoique les Romains comptassent ordinairement par sesterces, le mot *sestertium*, dit M. Alexandre Adam, *exprime une somme, et non une monnaie.* Laharpe en a parlé sans en connaître la valeur. Aussi étranger à l'économie politique, que Rollin et Fleury, il répète, dans sa *Traduction de Suétone*, les erreurs grossières, dont l'*Histoire ancienne* du premier, et l'*His-*

* An de Rome, 707. — Avant l'ère vulgaire, 47.

toire ecclésiastique du second fourmillent sur les monnaies et les richesses des Romains; sur les économies de quelques empereurs, et les profusions de plusieurs autres. Cet aristarque, si judicieux en littérature, a reproduit dans toute leur inexactitude, les évaluations faites, sous Louis XIV, des diverses pièces de monnaie de l'ancienne Rome. Il ne s'est pas même aperçu, que Rollin avait écrit sans penser à la différence existante entre le taux du marc d'argent sous Colbert, et sa valeur sous Louis XV, après le système de Law, et les édits bursaux auxquels le duc de Bourbon dut sa disgrâce.

De nouvelles variations, dont ne tiennent compte ni les derniers éditeurs de Laharpe, ni ceux de Rollin, sont encore survenues depuis le cardinal de Fleury, jusqu'au trop rapide ministère de Turgot, et depuis celui de M. Cambon, à qui on doit *la formation du grand livre de la dette publique*, jusqu'à l'administrateur que M. Corvetto a tant fait regretter à la France. Oublions, s'il est possible, les étranges prédilections du Génois, dans de trop fameux emprunts, et rappelons à ses successeurs, qu'en élaguant avec habileté l'arbre du revenu public, M. Gaudin*

* Que ne puissions-nous, par cet honorable souvenir, faire oublier que M. le duc de Gaëte a pris, en 1820, la présidence de la banque de France, au moment où le ministère ne pou-

accrut, en 1811, les recettes de cinquante-six millions * ! Nos revenus ont fourni à cet exercice, neuf cent cinquante-trois millions deux cent mille francs; les seules exportations se sont élevées à trois cent vingt-huit millions, et, malgré les besoins de la guerre, cent vingt à cent cinquante millions ont été consacrés à des travaux publics **, dans cette même année.

(39) Plin., XXXIV, 14, 39.

(40) Appelé à Rome par César, Sosigènes, Égyptien versé dans les hautes sciences, détermina l'étendue de l'année solaire. On régla l'année civile, *sur* le cours du soleil. Elle prit le nom d'*année julienne*, et s'ouvrit l'an de Rome 708, et 44 ans avant l'ère vulgaire. L'année de Numa était de 355 jours. Sosigènes ayant observé qu'il manquait à cette année, dix jours et six heures, on la fit de 365 jours, et l'on eut, tous les quatre ans, un jour de plus. Cette distribution du temps fut suivie pendant quinze siècles, quoiqu'elle donnât annuellement sur la véritable année solaire et

vait l'y appeler, sans montrer la plus étrange ingratitude envers M. Lafitte, dont le noble désintéressement aurait dû être dignement apprécié!

* M. le comte Molé, *Discours sur les finances*, prononcé au corps législatif, le 11 mars 1813.

** M. le comte Montalivet, *Discours sur la situation de l'empire*, etc., prononcé au corps législatif, le 25 février 1813.

tropique, un excédant de 11', 14" et 30"', qui devait troubler, dans la suite, l'ordre des saisons. En 1582, Grégoire XIII, profitant des travaux des mathématiciens, et surtout du génie d'Aloysius Lilius*, recueillit la gloire de la nouvelle réforme.

L'esprit de secte, toujours opposé aux progrès des lumières, fit rejeter long-temps par l'Allemagne, la Suède, le Danemarck et l'Angleterre, le présent qu'un pontife fesait au monde civilisé. L'église grecque, plus opiniâtre dans son aversion superstitieuse, pour l'auteur du nouveau calendrier, n'en fait point encore usage. On craint généralement en Russie, d'affaiblir la confiance aveugle des peuples, dans les lois, les institutions, les préjugés que les prêtres y ont perpétués, contre le gré même de plusieurs Czars, qui se sont repentis d'avoir voulu innover, sans consulter le clergé. Il ne forme pas un ordre, comme dans le milieu et le midi de l'Europe; mais se compose de sujets qui peuvent être pris parmi les nobles, parmi les bourgeois, même parmi les *Mougiks*, et n'en est pas moins une classe que l'ignorance, la crédulité et le fanatisme des peuples, forcent de ménager. Il en serait tout autrement si, par leur titre de

* Aloysius Lilius, astronome et médecin, né à Rome, y publia, sur la réformation du calendrier, un ouvrage ayant pour titre : *de Epactis*.

chefs de l'Eglise, les Czars s'en étaient rendus plutôt les maîtres que les ministres ; mais ils n'ont acquis que le pouvoir de la maintenir, et non le droit de la changer. Elle ne serait devenue ni savante ni utile, si Catherine II ne l'avait délivrée du soin de son temporel.

(41) La fermeté que mit Lucius Cæcilius, soit à refuser à César, les clefs du temple de Saturne, soit à invoquer l'autorité des lois, contre l'enlèvement des richesses qu'on y avait mises en réserve, est une action mémorable, que l'auteur de l'*Histoire des guerres civiles*, a déguisée entièrement. Elle aurait jeté trop d'éclat, sur un partisan de Pompée, sur un ami de l'ordre, sur le seul magistrat qui ne resta point au-dessous de ses fonctions. Il ne fallut qu'un jour à Métellus, pour se rendre digne de ses illustres aïeux, et se montrer supérieur à ses contemporains. On dut se plaire à retrouver en lui, un descendant du héros par lequel avait été réduit à aller mendier du secours, chez les Gérules et les Maures, ce fier Jugurtha qui, jusqu'alors heureux corrupteur des généraux et des sénateurs envoyés contre lui, avait dit avec orgueil, *que Rome n'attendait qu'un acheteur, pour se vendre, et qu'elle périrait bientôt, s'il s'en présentait un.* Environ un demi-siècle après la prophétie de Jugurtha, deux fois défait par l'incorruptible Cæcilius Métellus, nous voyons un

petit-fils de cet immortel Romain, résister aux séductions de César, comme son aïeul avait résisté à l'or du roi de Numidie. Étant aux prises avec le tribun, César fut tout à la fois violent et maître de lui-même : il menaça d'abord de le tuer, et ajouta ensuite d'une voix qui participait de la force et de la modération :

« Jeune homme, tu n'ignores pas qu'il me se-« rait plus facile de le faire, que de le dire. »

(42) Suet., in Cæs. 20.

(43) Plutarque, vie de Caton d'Utique.

(44) La guerre servile dévasta plus cruellement la Sicile, que la guerre punique. *Florus*, lib. 3.

(45) Cujas, seconde loi du digeste, *Tit. ad legem aquiliam.*

(46) Frossard, *La cause de l'esclavage des nègres*, etc. t. 1. Traitement des esclaves chez les Romains.

(47) Jus civile ad certum modum redigere, atque, ex immensa diffusaque legum copia, optima quæque et necessaria in paucissimos conferre libros : bibliothecas græcas et latinas quas maximas posset publicare.... Siccare pomptinas paludes ; emittere fucinum lacum, viam munire a mari supero per Apennini dorsum ad Tiberim usque : perfodere Isthum : Dacos, qui se in Pontum et Traciam effuderant, coercere. *Suet.*

(48) Après avoir soutenu un siége de dix ans

contre les principales forces de Rome, Veies fut soumise par l'immortel Camille, que ses vertus civiles et militaires firent créer cinq fois dictateur.

(49) Mémoires de Trévoux, mois de mars 1752.

(50) Quelques vertus, plus de faiblesses,
Des grandeurs et des petitesses
Sont le bizarre composé
Du héros le plus avisé.
Il jette des traits de lumière,
(disait Frédéric II),
Mais cet astre, dans sa carrière,
Ne brille pas d'un feu constant.
L'esprit le plus profond s'éclipse :
Richelieu fit son testament,
Et Newton son apocalypse.

(51) *Agere insolentiùs cœpit, et contrà consuetudinem romanæ libertatis.* Eutrop. brev. hist. rom. lib. VI.

(52) Cicer. epist. fam.

(53) Adscripsit etiam complures in senatum, nullo in discrimine ponens sive quis miles esset, sive libertinus.

(54) *Les lois puisées chez les Grecs, développées par les Romains,* Auj., base du droit pub. et civ. des nat. polic., t. I, CLXVI et CLXVII.

(55) Junius Brutus, tribun des Célères, avait cru fermer toute entrée à la tyrannie, en portant la loi qui renfermait ce serment. Son collégue,

Valérius, proposa, la même année, la loi à laquelle est resté son nom. Elle autorisait tout citoyen à tuer, sur-le-champ, quiconque aurait médité le projet de se faire roi.

(56) Plin., lib. VII. cap. 25.

César allait porter une nouvelle guerre en Orient, lorsqu'il fut privé, avec la vie, du souverain pouvoir, dont il n'avait encore joui que cinq mois.

(57) « Un des caractères particuliers des hommes extraordinaires, c'est que, s'il est possible de leur donner des qualités qu'ils n'aient pas, il est impossible d'exagérer celles qu'ils ont : plus elles sont examinées attentivement, et de près, plus elles prennent d'étendue, de grandeur et d'éclat. Les plus célèbres écrivains de l'ancienne Rome, ne croyaient pas que l'éloquence, quelque sublime qu'elle fût, pût jamais s'élever jusqu'à la hauteur de l'ame et des actions de Jules César*. »

Ce vers de Lucain,

Nil actum reputans, si quid superesset agendum,

peint d'un seul trait le génie actif du rival de Pompée. L'académicien français a paraphrasé la pensée exprimée avec une admirable concision, par le poète latin.

(58) Dio., lib. XLIV.

* L'abb. Arnaud, de l'Acad. fr. et de celle des inscript.

(59) Il n'y a point de doute qu'en suivant les règles les plus communes de la prudence, le sénat ne dût seconder Brutus et Cassius, faire ce qu'ils n'avaient pas osé, c'est-à-dire, faire périr Antoine, étouffer les espérances du jeune Octave, et proscrire la mémoire de César. *L'abbé de Mably*, Parall. des Rom. et des Franç., t. 1, l. 2.

(60) C. Middleton, *Hist. de la vie de Cicéron.* Cette production est digne de passer à la postérité, quoiqu'elle ait beaucoup moins fixé l'attention des contemporains de ce savant Anglais, que l'ouvrage qu'il avait publié, dès 1729, sous ce titre : *la Religion des Romains actuels, dérivant de leurs ancêtres païens.*

(61) Sur une estrade, parut, dans la grande place, un petit temple semblable à celui de Vénus. En dedans, était un lit d'ivoire, dont les rideaux de pourpre, relevés en or, laissaient voir le corps de César, qu'on avait embaumé, et, à côté, la robe qu'il portait le jour qu'il fut asssassiné. *Anquetil*, Préc. de l'hist. univ., t. III.

(62) *Injuriæ validiorum, et ob eas discessio plebis à Patribus aliæque dissentiones domi fuere. Jàm indè à principio, neque amplius quam regibus exactis dùm metus à Tarquinio, et bellum grave cum Ethruriâ positum est æquo et modesto jure agitatum. Deìn servili imperio patres plebem exercere, de vitâ atque tergo regio more consulere, agro pellere, et cæteris ex-*

pertibus soli in imperio agere. Sallust., IN FRAGM. EX S. AUGUST., DE CIVITATE DEI, lib. 2, cap. 18.

(63) La loi Licinia autorisait les débiteurs à défalquer du capital de la somme due, les intérêts payés. Elle leur accordait trois ans, pour acquitter le surplus en trois portions égales.

(64) La loi Pœtilia-Papiria conservait les droits de la nature, aux débiteurs hors d'état de satisfaire leurs créanciers. Les Romains, qui conservaient quelque chose des anciennes idées, ne pouvaient concevoir que le produit d'un métal aussi stérile que l'argent, pût devenir la faculté d'user de la personne d'un citoyen, comme d'un objet dont quelques pièces de monnaie représentent la valeur. L'avidité des usuriers, gens qui se ressemblent dans tous les temps, exigeait pour cent, vingt-quatre, trente-six, quarante-huit et même davantage, quoique l'usure au-dessus du centième denier fût regardée, dans les beaux temps de la république, comme plus honteuse que le larcin même. On condamnait alors le voleur, à restituer le double, et l'usurier qui passait le taux, à rendre le quadruple, parce qu'on voyait dans celui-ci une sorte d'insecte qui, sans y être porté par l'aiguillon du besoin, dévorait, selon Caton, la substance des hommes.

(65) *Jos., Antiq. jud.*, l. 14; *Basn., Hist. des Juifs*, t. 1, chap. 2, § 4.

(66) Les conjurés s'étaient renfermés dans

leurs maisons, ne sachant déjà plus, dans le désordre où se trouvait Rome, ce qu'ils avaient à espérer ou à craindre d'une action si hardie, et d'un évènement si tragique *.

César, ayant porté le premier coup à la liberté de la république, se trouve placé à la tête des empereurs, quoique Auguste ait plus particulièrement fondé la monarchie romaine.

(67) *Plut., in Cæsare.*

* Vertot, *Hist. des Révolutions de la rép. rom.*, l. 13.

AUGUSTE.

IMPERATOR CÆSAR, DIVI FILIUS, AUGUSTUS.

Caius Julius César Octavius, surnommé Auguste, était petit-fils de Julie, sœur de Jules César. Il naquit sous le consulat de Cicéron et d'Antoine, soixante-trois ans avant l'ère vulgaire, le 23 septembre de l'an 691* de Rome. L'amour de l'ordre et de la vertu triomphait alors de l'intrigue et du crime : on vit paraître la *loi Tullienne* contre les brigues, et découvrir la conjuration de Catilina. Dans cette même année 691, César fesait la guerre en Lusitanie, Pompée s'emparait de Jérusalem, et la mort de Mithridate, le plus redoutable ennemi de la gloire du capitole, semblait correspondre avec la naissance d'Auguste. C'est l'époque où l'histoire romaine devient à peu de chose près, l'histoire de l'univers; c'est celle où les na-

* An de Rome, 691. — Avant l'ère vulgaire, 63.

tions ne peuvent plus être vengées que par les vices de leurs dominateurs, les Romains n'ayant plus à redouter d'autres ennemis qu'eux-mêmes.

Le père d'Octave cessa de vivre en 695 *. Le jeune orphelin prononça, huit ans après, le panégyrique de Julie, son aïeule. A dix-huit ans, il apprit chez Apollodore, la fin tragique de son grand oncle, qui, s'étant proposé de lui enseigner l'art de la guerre, dans l'expédition projetée contre les Parthes, avait invité ce célèbre rhéteur, à le perfectionner dans celui de l'éloquence. Octave s'empressa, malgré les irrésolutions d'Attia, sa mère, et les conseils de L. M. Philippus, son beau-père, de jouir de la succession, de l'adoption et du nom de César. Il vendit son patrimoine, pour acquitter les legs que cet empereur avait faits au peuple et aux soldats, se défia d'Antoine, aussitôt que ce consul eût refusé de lui rendre compte des biens du dictateur, et trama dès-lors, avec une dissimulation au-dessus de son âge, la perte d'un rival qui lui paraissait dangereux.

* An de Rome, 695. — Avant l'ère vulgaire, 59.

Octave avait déjà pris le masque de l'hypocrisie. Il ne le quitta plus. Caressant la vanité de Cicéron, qu'Antoine haïssait, il s'en fit un utile appui, dans le sénat. Cette assemblée voulait affaiblir l'un par l'autre, deux partis également opposés aux principes qui la dirigeaient; il s'efforça de la rassurer sur son compte, par une grande souplesse, et usa de ménagemens à l'égard d'Antoine, afin de n'en être point regardé comme un irréconciliable ennemi. Cependant, la volonté de demeurer chacun, à l'exclusion de l'autre, à la tête du parti de César, les divisait, lorsque le besoin de lutter contre la même magistrature, semblait les rapprocher. Plus artificieux qu'Antoine, Octave parvint à le faire déclarer ennemi de la république. Il observa les partisans de la liberté, trompa leur vigilance, et obtint une autorité égale à celle des consuls. Le sénat lui fit même ériger une statue, afin de conserver, par cet acte d'adulation, un reste de puissance; mais cette assemblée lui parut plus faible que dévouée.

Étant arrivé dans la Gaule Cisalpine, où s'était retiré Antoine avec toutes les forces qu'il avait pu se procurer, Octave se reposa

sur l'habileté des nouveaux consuls, Hirtius et Pansa, du soin de résister à l'armée de son compétiteur. Ils la battent complètement à Modène*, périssent tous deux dans cette journée, et laissent seul maître des troupes de la république, le pusillanime Octave. Pansa lui apprit, peu de temps avant de mourir, que s'il ne se réconciliait pas avec Antoine, le sénat profiterait de leur affaiblissement mutuel, pour confier l'autorité aux partisans de Pompée.

Cette défaite et le courage de Décimus Brutus, forcèrent Antoine à quitter l'Italie. Il montra cette résignation et cette présence d'esprit, dont la conservation est d'un si puissant secours, dans l'adversité. Ses troupes eurent à essuyer de grandes privations ; rien ne parut lui coûter moins que de les partager. On eût dit qu'Antoine voulait mériter les faveurs de la fortune, par sa soumission à ses rigueurs. Il se rendit auprès de Lépide, qui avait le commandement de la Provence, profita de l'incurie de ce chef, pour gagner l'esprit de ses soldats, et de son apathie, pour

* An de Rome, 711. — Avant l'ère vulgaire, 43.

le déterminer à se joindre à lui. Plancus, que la faiblesse de son caractère, mettait à la merci des évènemens, et Pollion, qui avait une haute idée du courage d'Antoine, accrurent ses forces, de celles qui leur étaient confiées : maître de vingt-trois légions et de dix mille chevaux, il repassa les Alpes avec la rapidité de l'aigle, rentra dans l'Italie, dont il venait de sortir en fugitif, et fit ôter la vie à Décimus Brutus, que ses troupes avaient abandonné (1), pour ne pas marcher contre Antoine.

L'attachement de plusieurs généraux à la cause du sénat, réveille les craintes d'Octave, et lui rappelle les dernières paroles de Pansa ; il s'avance vers Antoine. Lépide, dont ni l'un ni l'autre ne se défie, sert à les rapprocher. La rencontre de ces trop fameux personnages, eut lieu sur les bords du Lavinus, près du théâtre de leurs hostilités. Ils étaient accompagnés d'un nombre égal de légions, et devaient avoir une conférence dans une petite île, que formaient la séparation et la réunion de deux branches de cette rivière. En sa qualité de médiateur, Lépide visita cette île, et les fouilla pour leur sûreté commune.

Le monde ne vit rien de semblable jusqu'au douzième siècle, où des princes chrétiens et des chefs de l'Église, prirent réciproquement de semblables précautions; ce fut même au milieu de la plus grande ferveur religieuse, que l'Europe entendit un de ses maîtres temporels, jurer de n'être pas l'assassin (2) du pape, des mains duquel il venait recevoir la couronne, et le successeur des apôtres, faire serment de n'être pas l'assassin de l'empereur, que Sa Sainteté devait couronner.

Revenus de leur mutuelle inquiétude, Antoine et Octave s'embrassèrent, et, sans se permettre de revenir sur le passé, s'occupèrent, pendant trois jours, avec Lépide, des moyens d'établir leur domination. Ils convinrent enfin de se rendre, sur-le-champ, à Rome, dans le plus imposant appareil; de changer la forme du gouvernement, et d'exercer, l'espace de cinq ans, une égale autorité, sous le titre de *triumvirs réformateurs de la république*, avec la puissance consulaire *. Dans le dessein d'empêcher qu'un proconsul ne gouvernât un jour la Gaule Cisalpine, et

* An de Rome, 711. — Avant l'ère vulgaire, 43.

ne détruisît leur ouvrage, à l'aide des légions soumises à ses ordres, comme César avait envahi la république, avec les troupes placées sous son commandement, ces trois conspirateurs reculèrent jusqu'aux Alpes, les frontières de l'Italie (3), et se partagèrent les provinces, excepté l'Asie, occupée par les défenseurs de la liberté. On arrêta qu'Octave et Antoine iraient, à la tête de cent mille hommes et de treize mille chevaux, y combattre Marcus Junius Brutus et Cassius. Lépide devait, pendant la durée de cette guerre, rester dans Rome avec trois légions, pour contenir le peuple, et prévenir toute insurrection. On résolut de chasser les habitans de plus de vingt villes et colonies romaines. On se proposait d'y envoyer des soldats, dont les services mériteraient d'être récompensés d'une manière particulière.

L'accord qui régna dans ces arrangemens, fut le prélude des malheurs de Rome. Trois armées y entrèrent à la fois, et des proscrits incendièrent une ville où ils ne pouvaient trouver de salut, qu'au milieu d'une catastrophe pleine de trouble et de confusion. L'effroyable image que présentait la maîtresse du

monde, en ces tristes conjonctures, aurait désarmé la haine des barbares qu'elle avait subjugués. La hache des bourreaux, et le fer des assassins, immolèrent à la vengeance, à l'ambition, à la cupidité des triumvirs, leurs ennemis publics et particuliers, tous ceux qui auraient pu s'opposer à leur usurpation, et principalement les gens riches, dont les biens étaient nécessaires à l'exécution des projets de ces épouvantables brigands. A peine s'aperçurent-ils que le choix des victimes n'était pas chose facile, qu'ils s'abandonnèrent réciproquement, leurs parens et leurs amis (4).

Ils firent de Rome, le siége d'un horrible tribunal, où l'on déposait les têtes des proscrits. On allait s'y endurcir, pour échapper au soupçon d'improuver ces horreurs. L'épouvante rendait la nature muette; l'humanité perdit ses droits, la parenté n'eut plus de liens, et l'amitié cessa d'être sacrée... Les républicains les plus vertueux, les guerriers les plus illustres, les magistrats les plus intègres, les familles les plus recommandables de l'Italie et de Rome, expièrent, par une mort violente, leur amour pour la patrie. Plusieurs dames sauvèrent la vie à leurs maris,

par des actions héroïques, et il s'en trouva qui firent périr les leurs, pour se livrer entièrement à la débauche. Trois cents sénateurs, deux mille chevaliers, ne furent pas les seules victimes du second triumvirat. Il était réservé à cette affreuse association, de surpasser toutes les cruautés de Marius et de Sylla; de faire regretter le vainqueur de Pompée, quoiqu'il eût violé les lois, et se fût placé au-dessus d'elles, et de préparer le règne de Tibère, en étouffant la vertu, sans laquelle les souvenirs d'une heureuse indépendance, peuvent inquiéter et non détruire la tyrannie.

Une tête froide, un cœur insensible, une ame timide, l'habitude de la dissimulation, un égoïsme auquel l'orgueil et la crainte ne refusaient aucun sacrifice, fesaient d'Octave, le bourreau le plus inaccessible aux sentimens d'humanité. S'il ne désirait aucun supplice inutile à ses vues, il était du moins celui des triumvirs, qui s'appliquait le plus à ne laisser échapper aux massacres, aucun être dont l'existence aurait pu, dans la suite, troubler leur repos (5). La clémence nous paraît être la vertu qui lui manquait le plus,

et c'est précisément celle dont on l'a loué davantage, parce que la flatterie érige les crimes des princes en vertus. Leurs qualités réelles étant l'objet des éloges de tous les écrivains, ils aiment qu'on leur donne celles qu'ils n'ont pas; si ce moyen de tromper les contemporains, ne réussit pas complètement auprès d'eux, il peut égarer du moins le jugement de la postérité.

L'histoire ne permet pas de douter que, pour obtenir de ses collégues, la tête de l'oncle d'Antoine, et celle du frère de Lépide, Octave laissa immoler Thoranius (6), son tuteur, et Cicéron (7), qu'il estimait et qu'il affectionnait encore davantage. Les triumvirs se fesaient mutuellement, et sans remords, les plus abominables sacrifices. Ils fomentaient des vices bas, afin de trouver de dociles instrumens de carnage. Un édit fixait le prix du sang, selon sa qualité. Si le meurtrier était libre, on le payait plus que dans l'état d'esclavage : il suffisait pour s'affranchir, d'avoir abattu une tête proscrite, et de l'apporter au forum; c'était là que, tranquillement assis, les tyrans cherchaient, dans des traits défigurés, à s'assurer de la perte de leurs enne-

mis, et récompensaient les monstres qui avaient répandu le plus pur sang de Rome. La vengeance et la haine, profitant de cette affreuse suspension de toutes les lois divines et humaines, jonchèrent les rues et les carrefours, de cadavres; et la gratuité de ces crimes dus à des motifs particuliers, semblait en affaiblir l'horreur, quand on les comparait aux atrocités que le triumvirat fesait commettre, à prix d'argent, et qu'il encourageait par le pillage, devenu le privilége des assassins. On avait accordé aux délateurs, une part dans le produit des dépouilles de leurs victimes : aussi y en eut-il, qu'une grande fortune fit seule périr. Tel fut l'arrêt de mort de plus de cent pères de famille, qui ne demandaient qu'à vivre oubliés, à la faveur de leur obscurité (8).

Lépide, Antoine, et surtout Octave, que son extrême timidité rendait le plus avide de meurtres, avaient commencé par assouvir, de leurs propres fonds, la cupidité des assassins; il leur fallut ensuite augmenter le nombre des victimes, et s'emparer de leurs richesses, pour s'indemniser; de sorte qu'après avoir immolé à leur politique, les hommes, plus ou

moins célèbres, qui les inquiétaient, ils sacrifièrent à un vil intérêt des familles, surprises d'avoir été remarquées par eux. Quand les plus cruelles et les plus viles passions parurent rassasiées de carnage, et gorgées de rapines, on eut encore besoin de tuer et d'exproprier. Il n'y avait que les confiscations qui pussent fournir aux triumvirs, des ressources que ne leur promettait point la guerre qu'ils devaient entreprendre, et que, ni l'esprit de ce temps-là, ni la rapide exécution de leur dessein, ne leur permettaient de chercher dans un système régulier d'impôts.

On ne vendit point les biens des proscrits, autant qu'on l'avait espéré, soit incertitude de l'avenir, soit qu'il ne se rencontrât point un très-grand nombre de gens, qui voulussent profiter du malheur de familles exemptes de crimes, soit qu'il fût très-dangereux de paraître riche, dans d'aussi effroyables circonstances. Les triumvirs accablèrent, sous le poids d'une taxe exorbitante, plus de deux cent mille personnes, levèrent des sommes considérables, et s'empressèrent d'exécuter leur plan d'attaque, dont le succès fut aussi prompt que surprenant. Les meilleures trou-

pes appartenaient néanmoins au parti républicain ; mais la discipline s'y observait mal, et le courage n'enfante ses prodiges, qu'avec le secours de la discipline. L'armée de Brutus le força de livrer bataille. On en vint aux mains, près de Philippes*. La valeur des soldats, semblait l'emporter sur la fureur qui animait leurs chefs.

Désespéré d'être vaincu par Antoine, ignorant d'ailleurs que Brutus se battait avec une heureuse intrépidité, contre Octave, Cassius se donna la mort avec le même poignard qu'il avait tourné contre César. Trahi par la fortune, dans un nouveau combat, Marcus Junius Brutus se tua, pour ne pas survivre à sa défaite**. C'était alors un point d'honneur de se suicider, plutôt que de tomber entre les mains de l'ennemi, *et cette puissance que les Romains prenaient sur eux-mêmes, et par laquelle ils pouvaient, à tous les instans, échapper à toute autre puissance, leur donnait une force d'ame, qui les rendait capables des plus grandes entreprises* (9).

La fin tragique de ces deux héros magna-

* An de Rome, 712. — Avant l'ère vulgaire, 42.

** An de Rome, 712. — Avant l'ère vulgaire, 42.

nimes, arracha des larmes à Antoine. Octave, au contraire, en témoigna une joie de tigre. Il était naturel que celui qui s'était caché dans les bagages, avant la journée de Philippes, courût, après le danger, sur le champ de bataille, et s'y souillât par des forfaits inouïs. Tous les historiens lui reprochent d'avoir fait massacrer l'élite des officiers de l'armée, qui lui avait vaillamment résisté. Il appartenait au pusillanime et cruel Octave, de tremper ses lauriers, dans le sang des braves, pour savourer le barbare plaisir d'avoir anéanti la liberté.

Semblable au chêne que la tempête menace, et autour duquel, l'homme poursuivi par l'orage, cherche néanmoins un abri, Sextus Pompée, digne fils du héros que la fortune avait abandonné à Pharsale, était entouré de nombreux proscrits, et les secourait tous. Tandis que le féroce Octave et ses odieux complices promettaient cent mille sesterces (cent un mille deux cents francs), pour la tête d'un homme libre, et quarante mille (quarante mille quatre cent quatre-vingt francs), pour celle d'un esclave, Sextus fit afficher dans Rome, qu'il donnerait le dou-

ble, à quiconque sauverait un citoyen. Cette vertueuse générosité fut l'acte le plus criminel, aux yeux des triumvirs. Ils en voulurent bien moins à son auteur, de s'être emparé de la Sicile, et d'avoir fait des incursions sur les côtes de l'Italie, que d'avoir, en quelque sorte, acheté et brisé les tables de proscription.

Antoine voyait dans les débris de la république, un dernier obstacle à l'ambition inquiétante de son rival; il ne sut cependant point refuser à Mécène, les vaisseaux dont se servit Agrippa, pour chasser Pompée de sa retraite, et accroître les forces d'Octave.

L'habileté et la bravoure d'Agrippa, donnant de l'assurance au parti d'Octave, hâtèrent la perte d'Antoine, et celle de Lépide. Peu estimé des soldats, ce dernier fut bientôt réduit à obtenir, comme une grâce, la permission de vivre dans une sorte d'obscurité. Si l'on ne parla plus de ce personnage, après sa chute, c'est qu'il n'avait, ni mérite, ni sagesse, ni valeur, ni activité: *le hasard*, qui seul l'avait porté au *triumvirat*, ne put le préserver du mépris des Romains.

Adoré de ses légions, aussi courageux dans les combats, qu'Octave s'y montrait

faible et timide, Antoine, quoiqu'en possession de la plus riche partie de l'Asie, quoique maître de toute l'Égypte, et fort de l'amitié de plusieurs rois, ne put lutter, avec tant d'avantages, contre la politique de son rival, parce qu'il ne sut point résister à ses passions.

Les charmes de Cléopâtre, reine d'Égypte, lui ayant fait précipiter la guerre des Parthes, il essuya plusieurs échecs *. Octave sut en profiter, pour affaiblir les sentimens que son compétiteur avait toujours inspirés au peuple et aux soldats, par sa bravoure, et, en certaines occasions, par les mouvemens d'un cœur généreux. Non content de se montrer fort sensible à la douleur d'Octavie, que son mari avait délaissée, pour épouser Cléopâtre, Octave rappela qu'Antoine, après ses victoires sur les Arméniens, avait, par son entrée triomphale dans Alexandrie, prostitué une institution chère aux Romains. En effet, revêtu d'une robe de pourpre, étincelante de diamans, il avait pris les attributs de la royauté. Voulant représenter Bacchus, il s'était fait

* An de Rome, 718. — Avant l'ère vulgaire, 36.

promener dans un char, le thyrse à la main, le front ceint d'une couronne d'or, et le corps paré de guirlandes de lierre, tandis que l'objet de ses folles amours, sous l'habillement de la déesse Isis, recevait de lui des titres pompeux, qu'il ne pouvait lui conférer, sans fouler aux pieds la majesté romaine.

Ces extravagances firent passer dans le parti d'Octave, Plancus, Titius et beaucoup d'affidés d'Antoine. Le sénat dépouilla ce vaniteux personnage, de ses dignités, et la guerre fut déclarée à Cléopâtre, que son amant insensé avait solennellement proclamée *reine des rois.* Un grief, bien autrement grave aux yeux des courtisans, dont se composait alors cette assemblée, était la qualité de mère de Césarion, qu'Antoine disait être le fruit d'un mariage, contracté entre elle et Jules César. Cette déclaration, donnant un fils légitime à ce grand homme, son fils adoptif n'était plus qu'un usurpateur: Octave n'en fit pas moins bonne contenance. Il redoubla de dissimulation, et vit, dans le protecteur du sang de Jules, un rival d'autant plus redoutable, sur le trône de l'Orient, que la moitié de l'Empire romain lui paraissait tout aussi

insuffisante, qu'au maître du capitole : tel fut le principal motif de la rupture entre le Tibre et le Nil.

Octave ne nomma dans son manifeste, que Cléopâtre, contre laquelle il lui était honorable de montrer les plus vifs ressentimens, tandis qu'il ne pouvait laisser un libre cours à sa haine pour Antoine, sans irriter les partisans secrets, que ce triumvir avait à Rome. La politique d'Octave ne fut pas complètement rassurée par cette précaution : sa prévoyance lui fit même craindre, qu'on attribuât une pareille réticence, à la faiblesse de son caractère. Aussi prit-il, pour n'être point deviné, des mesures qui contrastaient avec les besoins de son ame petite et cruelle. Dans ces circonstances difficiles, rien ne fut exigé de Bologne, ville depuis long-temps placée sous les auspices de la famille Antonia; ce ne fut pas le plus grand sacrifice qu'Octave imposa à son implacable inimitié; car, loin de persécuter les parens et les amis du compétiteur, qu'il lui tardait d'écraser sous le poids de l'Occident, sa feinte générosité les lui renvoya, comme eût fait un grand prince, que l'intérêt de l'État eût seul

armé du glaive. Malgré les divers outrages qui le portaient à la vengeance, il s'attachait à paraître ne poursuivre dans Antoine, que l'ennemi de Rome ; c'était le meilleur moyen de se montrer supérieur à toute animosité personnelle, et de ne pas réveiller le souvenir des tentatives d'assassinat, qu'il avait faites contre lui, durant leurs premiers démêlés.

La bataille navale, dont l'issue devait être celle de la guerre civile, se donna près d'Actium * (10). Le succès en fut quelque temps incertain : Antoine commit plusieurs fautes très-utiles à Octave ; qui fut encore bien mieux servi par la fuite précipitée de Cléopâtre, effrayée du danger, avant qu'aucune perte importante, lui eût fait connaître l'habileté d'Agrippa. Comme toute l'existence du triumvir était dans la personne qu'il idolâtrait, le plus beau sceptre du monde, et des milliers de soldats, qui se dévouaient pour le ravir à Octave, cessèrent d'être quelque chose à ses yeux fascinés. Il suivit le vaisseau fugitif, tandis que sa flotte, à demi-vaincue, par l'absence des deux fameux personnages qui

* An de Rome, 723. — Avant l'ère vulgaire, 31.

avaient paru vouloir en partager les périls, se rendait, croyant ne pouvoir lutter plus long-temps, contre un ennemi que tout favorisait, jusqu'aux flots mutinés; cette défection dont la honte était affaiblie par un combat opiniâtre, dans lequel près de cinq mille hommes avaient été tués, la plupart à l'abordage, laissait au vainqueur trois cents vaisseaux. Quoi de plus fait pour rappeler à celui qui les perdait, cette harangue énergique d'un vieux centurion, auquel les préparatifs de l'embarquement avaient inspiré un mécontentement mêlé d'audace? « Mon » général, pardonne à ma franchise! mais » comment se fait-il que, négligeant l'épée » qui t'a si bien servi, tu places tes destinées » sur un bois fragile, soumis à l'inconstance » des vents et des vagues? Laisse cette onde » capricieuse aux lâches esclaves de l'Égypte » et de la Phénicie! La terre est l'élément » des braves : nous sommes sûrs d'y vaincre, » et nous savons y mourir..... »

Mais la mémoire d'Antoine ne lui retraçait plus rien, excepté les souvenirs qui en fesaient l'esclave d'une femme, des bras de laquelle Hérode ne put l'arracher, par l'offre

des plus puissans secours, dans une situation où ils étaient indispensables, et dans un temps où la conduite de Cléopâtre, prouvait qu'elle était loin de former des vœux, pour qu'un double suicide réparât les torts d'une courte séparation. Mais, au lieu d'accepter les propositions généreuses de l'*Ascalonite*, qui s'engageait à ne l'abandonner jamais, pourvu qu'il brisât d'indignes chaînes, et s'emparât, en toute hâte, de la patrie de Ménès (11); au lieu de ramener dans ses rangs, la fortune, en quelque sorte égarée, sous les drapeaux d'un prince qui n'en avait jamais mérité les faveurs; au lieu de tirer parti de dix-neuf légions d'une infanterie invincible, soutenue par douze mille chevaux; au lieu d'apprécier, selon leur valeur si généralement reconnue, de vieilles cohortes dont les forces se décuplaient, par la prodigieuse confiance, que leur inspiraient les victoires remportées sur Mithridate, sur Tigrane, sur toutes les puissances de l'Orient, Antoine ordonna, du célèbre promontoire de Laconie, où il avait relâché, d'amener en Macédoine, une armée capable des plus grandes choses. Son exemple fut imité: soit dessein d'éviter de se battre, soit

pour se soustraire à l'obéissance, Canidius, à qui les dépêches étaient arrivées, disparut, au milieu de la nuit, et des troupes dignes, sous certains rapports, d'avoir des Scipions pour généraux, manquèrent de vivres, et furent abandonnées de leurs chefs. Au bout de sept jours d'angoisses, la plus dure nécessité les contraignit à grossir les forces d'Octave, objet de leur aversion et de leur mépris.

Le vainqueur pénétra, par la Syrie, dans l'Égypte dont un traître, Scarpus, rendit l'accès facile à Cornélius Gallus, pressé d'y joindre son maître. Auguste apprit bientôt que des ambassadeurs de son ancien complice, et même des agens de la superbe Cléopâtre, venaient implorer sa miséricorde, comme on cherche à calmer les dieux irrités. Les premiers ne furent point reçus : ils lui apportaient un trésor, mettaient à sa discrétion Quintus Turullius, ancien compagnon de Brutus, et assuraient qu'Antoine était déterminé à se sacrifier lui-même, si on consentait à épargner la reine.

Quel sacrifice et quelle extrémité ! *Le plus grand homme de l'univers, après César*, dit

M. de Mopinot (12), l'illustre capitaine dont tant de lauriers, cueillis à Pharsale, ombragent encore le front, le héros plus vaillant, s'il est possible, ou du moins plus heureux que Cassius, le Romain auquel n'a pu résister Brutus, dans la célèbre journée de Philippes, celui que mille prodiges de valeur y ont fait surnommer *l'invincible*, et dont les rois de l'Asie formaient le cortége, sur les rivages d'Actium, immole tant de gloire, à un amour qui cause tous ses malheurs. Plus cruel envers lui-même, que sa mauvaise fortune, il fait demander, comme une grâce, de se remettre entre les mains d'Octave, dont l'esprit artificieux, et le cœur sans générosité, ne se démentirent point : son refus ne l'empêcha même, ni d'ordonner l'assassinat de Turullius, ni de prendre l'or destiné à devenir, en quelque sorte, la clef de cette étrange médiation, où l'ambiguïté de ses réponses, embarrassa les envoyés d'Antoine. Quant à ce triumvir, l'orgueil, l'avarice et la prospérité de son odieux compétiteur, le tourmentaient bien moins, que les négociations secrètes, ouvertes par la femme qu'il chérissait le plus, avec l'homme pour lequel sa haine s'accrut

jusqu'au moment, où le suicide mit fin à une vie qui aurait bravé les plus terribles orages, si une passion sans bornes, ne lui avait point été plus funeste, que tous les coups de l'adversité.

C'est sur une terre, déjà fatiguée du poids des plus énormes crimes, qu'Octave était venu en commettre de nouveaux. Cléopâtre put conserver le diadème. Mais à quel prix! Octave était seul capable de l'exiger : c'était la tête d'Antoine!... Quoique reine ambitieuse, elle n'était pas dépourvue de sensibilité, et, bien qu'elle eût trahi sa gloire, jusqu'à vouloir séduire l'ennemi de son amant, elle ne manquait pas d'une sorte de grandeur d'ame : elle rejeta, avec horreur, une proposition qui lui apprit de quel monstre, dépendaient ses destinées et celles du monde.

Dès-lors, cette princesse si belle, si tendre, si volage, et on a même dit si intéressante, bien que très-dangereuse, n'espéra plus rien, et résolut de ne point laisser à l'indigne successeur de César, le temps de combler la mesure de ses malheurs. Quoiqu'elle eût tout à craindre, pour les jours d'un fils qui avait les traits de Jules, qui possédait plusieurs

de ses qualités, et qu'elle avait, sous les auspices d'Antoine, proclamé, à l'âge de treize ans, roi de Chypre, d'Égypte et de Cœlésyrie, rien ne lui parut plus instant, que de se soustraire à l'opprobre dont un scélérat, bouffi de vanité, aurait aimé à punir un refus, qui ennoblissait l'infortune de sa victime : elle se fit donc piquer par un aspic, afin de n'être point offerte en spectacle aux Romains, derrière le char de leur oppresseur.

Personne ne sut mieux apprécier Octave, qui, à son tour, justifia les pressentimens de Cléopâtre; car le supplice du jeune Césarion, ne fut pas long-temps différé. Telle était la reconnaissance d'Auguste, envers Jules : la statue de cet homme extraordinaire, ne put même servir de sauve-garde, à l'aîné des fils d'Antoine, qui la pressait contre son cœur, au moment où le tyran, dont il devait être le gendre, puisqu'il était fiancé à sa fille Julie, le fit périr, sans que cette rigueur parût nécessaire à son affermissement : nul courtisan ne pouvait dire en effet d'Antyllus, comme le sophiste Arrius, de l'héritier du vainqueur de Pharsale, *que sa vie embarrasserait le monde de deux Césars.*

La mort de Cléopâtre * rompit le dernier anneau de cette dynastie des Lagides, dont le sceptre, porté tour à tour par dix-sept rois, depuis Alexandre le Grand, avait pesé deux cent quatre-vingt-quinze ans, sur la malheureuse Égypte (13), devenue, sous leur règne, le théâtre de noires trahisons, d'affreuses tyrannies et de continuelles révoltes. On y avait vu des rois indignes du nom d'homme; des furies qui se servaient indifféremment contre leurs proches, du glaive des forfaits ou de la coupe des empoisonnemens; des princes qui se baignaient dans le sang de leurs mères, et des reines qui égorgeaient leurs propres fils.

L'érection de cette contrée en province romaine **, fut suivie de la réunion du trésor des Ptolémées, à l'épargne de Rome. On avait besoin de richesses étrangères, après des proscriptions qui avaient fait enfouir des sommes considérables: l'argent était devenu rare, l'usure plus avide que jamais, et aucune guerre civile, antérieure, n'avait produit sur le crédit public, d'aussi fâcheux effets, que

* An de Rome, 724. — Avant l'ère vulgaire, 30.

** An de Rome, 724. — Avant l'ère vulgaire, 30.

les dernières discordes ; mais les nouvelles valeurs, étant d'un usage général, rétablirent la sécurité, et celles que la défiance avait retirées de la circulation, y reparurent.

L'Égypte procura une autre ressource qui popularisa Octave, et fut préjudiciable à l'Empire ; c'était un grenier fort abondant. Il y puisa sans réflexion, comme si les disettes, source des plus grands désordres du *forum*, n'avaient point été occasionées par les distributions gratuites de blé, comme si la pénurie ne succédait point nécessairement, à toute abondance, qui n'enrichit point le cultivateur du pays où elle se répand.

Plus de trois siècles après, la conduite de Julien ne fut pas plus sage, quoique l'humanité en fût le principe : touché des maux que la sécheresse fesait souffrir au peuple d'Antioche, cet empereur ordonna de vendre bien au-dessous du prix de leur achat en Égypte et dans l'Eubée, quatre cent vingt mille mesures de grains. Au lieu de suivre son exemple, les principaux habitans accaparent ces blés, et les joignent aux leurs, afin d'en tirer clandestinement de gros bénéfices (14). Le rabais fit encore plus de mal, nonobstant la

pureté des intentions de son auteur ; car cette fausse opération chassa les marchands qui étaient établis dans la ville, et en ferma les portes, à ceux de l'extérieur, le commerce ne couvrant plus les marchés, sur lesquels les denrées ont perdu sensiblement de leur valeur. Une honteuse avidité, un égoïsme coupable, assimilèrent les patriciens d'Antioche, aux grands de Rome, dont le monopole sur les subsistances, avait autrefois provoqué la loi *Claudia de navibus* *. Elle défendait aux pères des sénateurs, et à ceux-ci, d'avoir sur mer, une charge supérieure au poids de trois cents amphores, ou huit tonneaux (cent cinquante-neuf mille livres métriques d'eau). On ne croyait pas que les récoltes qui provenaient de leurs possessions rurales, pussent peser davantage. Si l'expérience qui jaillit de l'administration de deux empereurs fort habiles, quoique leur esprit, leur caractère, leurs siècles, offrissent plusieurs contrastes, n'a été profitable qu'à un bien petit nombre de princes, même après que Franklin eût conseillé, en matière de subsistances, *de peu gouverner*

* An de Rome, 535. — Avant l'ère vulgaire, 219.

et de laisser les choses suivre leur pente naturelle, c'est que les lumières ne pénètrent que tardivement, et toujours avec les plus grandes difficultés, dans le cabinet des rois.

Auguste se plaisait à voir arriver d'Alexandrie, des flottes chargées de blé. Rome s'en approvisionnait à si peu de frais, que le gouvernement négligea, quoique les apologistes de ce prince assurent le contraire, d'encourager l'agriculture, avec autant de soins qu'elle en réclamait. On peut dire même que la fertilité du Nil frappa de stérilité, les rivages du Tibre; car cette faute appauvrit la population, fit cesser les plus utiles labeurs, et abandonner à elle-même ou détourner de sa destination, une terre qui aurait étonné l'homme, par l'abondance et la variété de ses productions, si l'administration se fût autant occupée de l'art de mettre les terres en valeur, que de celui d'asservir les Romains. Tout entière à ce dernier, elle méconnut la nécessité d'entretenir l'amour du travail, par la culture de l'Italie. Cette mine intarissable de trésors, que tout instrument aratoire en aurait obtenu avec facilité, se couvrit presqu'entièrement de jardins, d'étangs, de parcs et

de maisons, où le luxe parut dans tout l'éclat du faste de l'Orient. Des collines fertiles, de riantes vallées, les bords de la mer, en un mot, les plus agréables sites étaient bien plutôt transformés, par l'art, en lieux enchantés, qu'employés d'une manière productive: si l'on n'y surpassait point, on égalait du moins, dans les plus remarquables de ces constructions, la magnificence des anciens rois de Perse; elles embellissaient les environs de Baies, en Campanie, et, à une moindre distance de Rome, ceux de Tusculum et de Tibur.

Le même emploi des meilleures terres se fesait en France, il n'y a pas vingt-cinq ans, et, malgré les changemens survenus depuis, en faveur de la culture, par la division de vastes terrains laissés jusqu'alors en friche, plus d'un septième du sol productif, demeure encore inculte; cette partie n'est même pas la moins comparable à la féconde Égypte. Quelle perte dans un pays susceptible d'accroître, par dix années d'améliorations progressives, ses richesses foncières, de quinze cent soixante-seize millions (15), qui formeraient un capital de trente et un milliard cinq cent vingt

millions, c'est-à-dire près du triple de celui que nous avons mis dans notre agriculture (16).

Les riches habitans de l'Italie avaient, sous Auguste, autant d'aversion pour la simplicité de la vie champêtre, que de goût pour la somptuosité. Il leur fallait des jouissances recherchées, et ces plaisirs trompeurs, dont la vanité fait tout le prix. Trop affaiblis, pour s'élever à la hauteur du stoïcisme, qui fit d'Épictète, dans l'esclavage et la douleur, un être supérieur à Caton lui-même, l'éternel honneur de Rome; trop blasés, pour suivre avec modération, le système par lequel Épicure avait rendu la nature humaine, si aimable, ils abusaient de la plus riante philosophie, par les excès qu'elle désavoue, et dégradaient la dignité de leur être, en plaçant la tranquillité et le bonheur de l'homme, dans l'éloignement des devoirs sociaux, et l'absence des soins de la liberté: son souvenir seul troublait leur molle et honteuse existence. Il ne leur restait de l'homme, que les vices qui étouffent ses plus généreux sentimens. On apporte, en plusieurs contrées, moins d'empressement à fuir la contagion, qu'ils n'en

mettaient à éviter la présence de ceux qui auraient pu les entretenir des privations pénibles, des besoins urgens, des honorables regrets d'un certain nombre de familles, que la proscription n'avait pas épargnées, et dont l'ame élevée repoussait les flétrissantes libéralités d'Auguste. L'égoïsme allait dans ses maisons de campagne (*villa*), se soustraire aux plaintes et aux gémissemens du malheur, en paraissant ne quitter la ville, que pour chercher la nature.

L'année, qui suivit l'occupation de la patrie du vaillant et immortel Sésostris, vit fermer le temple de Janus *; il était ouvert depuis plus de deux siècles, pour la gloire et la prospérité de Rome, dont les trois dernières paix changèrent totalement les destinées: elles firent recueillir au plus lâche des princes, les fruits de cette riche moisson de lauriers qui lui appartenaient si peu; que revendiquait l'ombre des plus illustres proscrits; que ses craintes sanguinaires avaient transformés en cyprès, et qu'avait fait naître la liberté

* An de Rome, 725. — Avant l'ère vulgaire, 29.

dont son despotisme, toujours inquiet, extirpa jusqu'aux moindres racines.

Quoique la bataille d'Actium, et le suicide de Marc-Antoine, eussent laissé Octave en possession d'une autorité sans bornes et sans partage, il ne la revêtit d'aucun titre capable d'alarmer ceux qui n'aimaient pas la monarchie. Sachant bien que le peuple n'est guère touché que des noms, il se contenta de celui d'*imperator* : les généraux le recevant sur le champ de bataille, des mains de la victoire, il n'avait rien qui pût déplaire à une nation plus glorieuse de l'éclat de ses armes, que de la sagesse de ses lois. Octave n'évita pas moins de le porter, hors des affaires militaires ; aucun genre de pouvoir n'était néanmoins attaché à cette qualification importante, et même supérieure à celle des consuls, magistrats qui n'avaient au-dessus d'eux, que les lois et les dieux. Dans l'administration civile, il se fesait appeler *prince du sénat ;* ses actes le dédommagèrent amplement d'une semblable retenue, car la souveraineté n'avait point de prérogative qu'ils n'attribuassent à cette dignité.

Habitué à couvrir ses desseins des apparences contraires, et à rendre, par ses actions, sa pensée impénétrable, ce destructeur des dernières barrières qui restaient aux Romains, contre les plus odieuses entreprises de la tyrannie, s'empressa d'ajouter deux jours, à celui pendant lequel tout respirait dans la *ville immortelle*, l'amour de la liberté. L'orgueil qui, toute l'année, y mettait une si grande distance entre les hommes, semblait être alors banni de Rome: on n'y reconnaissait plus que l'égalité. Elle recevait, durant les saturnales, des hommages si universels, que les esclaves mangeaient à table avec leurs maîtres, en revêtaient les habits, commandaient au lieu d'obéir, et se livraient à une gaîté sans mesure, toute licence leur étant permise dans cette solennité commémorative de l'âge d'or (17). Le plaisir animait tous les cœurs; on s'envoyait des présens; on oubliait ses peines, dans l'abandon des festins; un édit public fesait cesser les travaux, et la ville entière allait, sur le mont Aventin, jouir de l'air des champs, de cet air libre et pur, dans lequel l'ame éprouve les heureux effets des forces que le corps y acquiert.

Auguste, non moins attentif à porter aux institutions qu'il redoutait le plus, un respect simulé, que soigneux de concilier les intérêts de son ambition, avec les idées des Romains, se fit conférer par le sénat, cette puissance (18) qui ne donnait aucune juridiction directe, autorisait à suspendre celle de toutes les autres magistratures, procurait l'inviolabilité, et plaisait au peuple; malgré sa volonté, bien réfléchie, de l'exercer toujours, afin de n'y rencontrer jamais la résistance qui avait forcé Sylla, de la dépouiller des importantes prérogatives * dont le rétablissement avait rendu si cher aux plébéiens, le consulat de Pompée et Crassus **, il ne la demanda que temporairement, et fit même serment, à chaque prorogation, de ne pas en user au-delà du terme fixé. Il fut ainsi tribun sans collégue; s'affranchit du frein des lois, sans le briser, et disposa du peuple, sous prétexte de se réserver la gloire de le protéger. S'appliquant à éviter les secousses, que produisent les changemens trop brusques, il conduisit les Romains à de nouveaux

* An de Rome, 672. — Avant l'ère vulgaire, 82.

** An de Rome, 684. — Avant l'ère vulgaire, 70.

usages, par des circuits inconnus, et, tout en témoignant de la vénération pour leurs vieilles coutumes, ne laissa rien subsister de contraire à ses vues. Sans trop négliger les ménagemens dus aux institutions, que le temps avait consacrées, il se rendit maître du fond des choses, et n'en conserva que la superficie. S'il avait touché à celle-ci, peut-être se serait-il perdu, quoiqu'elle ne fût qu'une ombre; car le commun des hommes supporte sans murmure, la perte de la réalité, quand les apparences lui survivent.

En partageant avec le sénat, l'administration des provinces, il prit toutes celles dont la sûreté exigeait l'emploi d'une force armée. S'il ne se fit pas donner le droit d'étendre aux citoyens, l'autorité qu'il avait sur les soldats, il mit du moins les sénateurs, dans l'impossibilité de s'opposer à une telle mesure; c'était priver le gouvernement de la force légale, qui seule pouvait le conserver dans son intégrité; c'était préparer ces règnes dégradés, de princes ineptes ou cruels, dont les fautes ou les crimes compromirent le salut de l'État; c'était subordonner le bonheur des peuples, à la volonté des tyrans les

plus farouches, et livrer les vainqueurs de la terre, aux monstres qui furent, pendant plusieurs siècles, les fléaux de l'humanité.

Après avoir établi un grand nombre de colonies, dans l'Italie, qu'il avait divisée en onze régions (19); après avoir accru, par le même moyen, la population des Gaules, et même celle de l'Espagne, que l'esprit de révolte agitait, il parcourut l'Orient, y donna des lois à tous les potentats, et reçut à Samos, des ambassadeurs, au nom de Porus et Prandion, les deux plus puissans monarques des Indes.

Un insigne exemple de respect envers la foi promise, dut contribuer à inspirer en lui, une grande confiance: il avait fait publier en Espagne, qu'une somme considérable serait la récompense de quiconque livrerait Crocotas, fameux chef de voleurs; celui-ci s'était présenté lui-même, pour la réclamer. Auguste, loin de manquer à sa parole, lui avait accordé sa grâce. Ce prince savait que le meilleur moyen d'empêcher de confondre le juste et l'injuste, est d'accoutumer les hommes, à remplir leurs engagemens, sans acception de personne. L'ordre qui est en

toutes choses, le principe de leur conservation, était à ses yeux, la source de l'honnête et du beau. Ne soyons donc pas surpris que ses déterminations, dans un grand nombre d'affaires, aient été conformes aux règles de la justice! Cette conduite, au milieu du conflit des intérêts privés, lui permettait de tirer tant d'avantage, des moindres circonstances, qu'elles n'auraient plus laissé reconnaître en lui, l'auteur des plus révoltantes iniquités, si on ne l'avait vu gauchir sans cesse dans la politique, où rien ne lui paraissait plus à craindre que le grand jour, si favorable à la vertu, si dangereux au vice.

Il fit revivre, mais amaigri, et presque méconnaissable, le *mémorial des actes du sénat.* On eut dit qu'il ayait oublié, que César fesait également recueillir ceux du peuple, et rendre publics, les uns et les autres: la défense de publier la partie conservée, ne fait pas moins remarquer de différence, entre l'esprit de César, et celui d'Auguste, qu'entre les deux gouvernemens. Cette prohibition ne suffit point au nouveau maître des Romains, il se réserva le choix du sénateur, chargé de la rédaction.

Ce prétendu restaurateur des lois, ne retouchait à l'état social, que pour y détruire, par de fallacieux perfectionnemens, tout ce qui méritait d'autres soins. La vertu romaine espéra recouvrer son plus ferme appui, dans le rétablissement de la censure; mais il étouffa cette magistrature, tout en feignant de la rappeler à la vie: au lieu d'en charger deux personnages capables d'opérer quelque bien, il la remit à Minutius Plancus, qui n'avait point assez de courage, pour l'exercer avec le moindre succès, et lui donna pour collégue, Paulus Emilius, qui ne pouvait blâmer dans les autres, des vices dont lui-même était infecté. Cet acte valut à Auguste, la faveur attachée à une magistrature qui était chère au peuple, et que personne ne pouvait plus redouter. Il en remplit lui-même les fonctions, jusqu'à trois fois, sous le titre de *maître des mœurs*. Cependant, les précautions, à l'aide desquelles cette institution était devenue illusoire, ne le rassurèrent point assez pour l'avenir. Il fallait que les plus douces habitudes la rendissent insupportable. Que fit pour cela le pusillanime Auguste? Il accrut l'influence d'un sexe, dans le dessein

d'assouplir l'autre, et polit les Romains, pour leur faire paraître insociable, l'austérité des temps antérieurs. Sacrifiant tout à sa sûreté, il énerva les ames, pour abattre les courages, et prépara de la sorte, aux ennemis de Rome, des triomphes sans gloire, comme ceux qu'il achevait de remporter sur ses concitoyens.

Sa cour devint la réunion des beautés les plus séduisantes. On y remarquait principalement Livie Drusille, femme de Tibère Claude Néron, pontife, qui n'osa point la refuser au successeur de César (20). Octave l'épousa, du consentement des augures, après avoir répudié l'objet de son troisième choix, Scribonie, qui, blessée de l'ascendant qu'exerçaient les maîtresses de l'empereur, sur l'esprit de ce prince, lui était devenue importune, par ses plaintes.

Une beauté parfaitement régulière, un esprit très-cultivé, un génie supérieur, semblaient rendre Livie d'autant plus digne du rang suprême, que sa politique affermit le règne d'Auguste, en convaincant ce prince des avantages de la clémence; mais, trop ambitieuse, pour se contenter d'être l'épouse

d'un empereur, elle voulut, malgré la stérilité de son second mariage, devenir mère d'un souverain, espérant que l'orgueilleux arrière-petit-fils du superbe Appius, lui pardonnerait à ce prix, d'être sortie de l'illustre maison des Claudes, pour entrer dans la couche du fils d'un édile.

Julie, fille d'Auguste, femme de Tibère et mère d'Agrippine, fixait tous les regards, par ses charmes, et captivait les esprits, par ses connaissances; mais elle préféra la débauche à l'amour; le mépris public, son exil, sa mort cruelle, furent les châtimens de ses désordres.

Le plus heureux naturel, une vertu à toute épreuve, et la plus rare modestie, fesaient admirer la plus jeune des Antonies, femme de Drusus, et fille d'Antoine et d'Octavie. Elle cultivait l'éducation de ses enfans : Germanicus devint, par ses soins, les délices de l'Empire.

La jeune Cléopâtre, qui fut l'épouse de Juba, roi de Mauritanie; Térentie, femme de Mécène, et plusieurs autres dames illustres, ajoutaient le plus brillant éclat, à la majesté du trône.

Le faste de la cour introduisait, même

dans les classes, où l'on ne lui aurait cru d'abord aucune influence, ces goûts efféminés, qui avaient déjà fait abandonner les travaux des champs, à des bras mercenaires, et tomber le premier des arts, du rang que lui assureraient toujours son importance et son utilité, si l'intérêt public était, sous des gouvernemens abâtardis, la mesure de la considération. Par trop d'efforts, pour accroître toute la distance qui séparait Rome des temps fortunés, dont le souvenir condamnait les nouveaux changemens, son législateur, plein de ruse, mais dépourvu de génie, la précipita dans ce luxe anti-social, qui, multipliant les besoins des peuples, au-delà de toute expression, entraîne hors de leur sphère, des familles même, que la sagesse de leur chef voudrait y retenir; appauvrit les plus riches particuliers; suscite mille embarras, aux fortunes circonscrites; rend les salaires insuffisans; soumet à une gêne inquiète, l'honnête médiocrité; fait chercher aux uns, des ressources, dans les chances ruineuses des emprunts et du jeu; aux autres, dans de folles spéculations et des gains illicites; à ceux-ci, dans la prostitution des objets de leur

tendresse; à ceux-là, jusque dans la carrière des forfaits.

Auguste prétendit à la réputation de prince magnifique. Il ne se borna point à prodiguer des témoignages de bienveillance, à ceux qui s'étaient attachés à sa fortune, il améliora la condition de plusieurs personnages, qui n'avaient jamais servi ses intérêts. Les anciennes familles dont les chefs avaient péri, pendant l'exercice du pouvoir, qu'il avait partagé avec Antoine et Lépide, jouirent de grands égards, et des actes de clémence éteignirent, dans les cœurs offensés, le sentiment de la haine. Il ne détruisit point tous les usages antiques, dont l'abolition lui était possible, et ne laissa subsister aucune des mesures de rigueur, propres à réveiller des souvenirs déchirans. Son jugement, qui avait long-temps lutté sans succès contre sa pusillanimité, en triompha, et fit d'un monstre, le prince dont tant d'écrivains célèbrent la modération et la justice. Il parut dès-lors, comme séparé de lui-même, par un fleuve de sang, sur la première rive duquel il avait enfin laissé Octave, pour faire voir sur la seconde, Auguste occupé à réparer plusieurs

fautes, et à faire oublier les crimes des premières années de sa domination.

Le chef d'un État ne manque jamais de moyens d'affaiblir l'impression des maux qu'on lui doit. Auguste le savait; il fit quelque bien, et la générosité des Romains n'eut point de bornes. On ne parla plus des barbaries du triumvir; ce silence ne le satisfit point, lui, qui avait prouvé que la paix peut être mille fois plus affreuse que la guerre; lui, qui, ayant inspiré la soif du sang, par d'horribles proscriptions, avait été forcé de renouveler la loi *Pompeia*, contre les enfans qui donnaient la mort, à ceux dont ils avaient reçu la vie, crime sur lequel Solon a gardé le silence; mais qui fut l'objet de quelques règlemens royaux, et dont les vertus républicaines préservèrent fort long-temps Rome; lui, qui avait fait tomber des milliers de têtes, dans un pays où les lois de Numa érigeaient en parricide, l'assassinat d'un citoyen, et ordonnaient que le coupable fût traité en criminel de lèze-majesté.

Cette législation, dont l'esprit ne se fait point assez remarquer, dans celles qui la remplacent, a entretenu des sentimens de bien-

veillance dans le cœur humain, pendant près de six siècles. Aucun des suivans n'a présenté, même chez les peuples qui se glorifient le plus, d'être régénérés par les religions et les lois modernes, la même aménité dans les caractères, la même pureté de mœurs, la même confiance dans les relations sociales. L'équilibre établi par le philosophe de Cures *, prouve que le désordre n'est pas inhérent à l'exercice direct des droits politiques les plus étendus: des citoyens décidaient de la paix et de la guerre, votaient les lois, et prononçaient des peines dans les comices, sans abuser d'une liberté, si différente de la nôtre. Elle était tumultueuse et sans danger : cela est si vrai que, jusqu'à ce que fatiguée des utiles débats qui assuraient le maintien de l'ordre, en retardant les usurpations du pouvoir, et conservaient l'heureuse simplicité des premiers âges, en s'opposant aux progrès de l'inégalité, la noblesse se fût affranchie de tout frein, les dissentions civiles ne coûtèrent la vie à personne. On respectait les citoyens et leurs opinions, dans une république à qui

* An de Rome, 58. — Avant l'ère vulgaire, 716.

seule était réservé le droit de faire périr un de ses membres. Il cessa d'en être ainsi, dès que les vices et l'orgueil du patriciat eurent groupé les optimates, autour du consul sans prévoyance, qui, brisant les tables des lois, avec le glaive que levait sa fureur, sur la personne inviolable d'un tribun, apprit au peuple, que la nature et la société n'ont chargé l'homme d'aucun lien, que ne puisse rompre son audace.

Jamais la partie la plus patiente et la plus généreuse de cette nation héroïque, n'aurait livré l'autre, à l'hydre des vengeances, si l'impunité n'avait succédé à l'assassinat des petits-fils du grand Scipion ; mais, dès que les patriciens ne laissèrent plus, pour organes aux plébéiens, que des tribuns corrompus ou intimidés ; dès que les comices furent remplis de fraudes et de violences ; dès qu'il n'y eut plus de droits pour le peuple, que dans ses souvenirs, et qu'on lui permit à peine, d'invoquer celles des garanties sociales, dont la jouissance ne pouvait lui être refusée, sans le porter au désespoir, il fit d'impétueux essais de ses forces. Ses défiances s'accrurent alors, dans les excès et

les méprises qu'elles lui firent commettre. C'est l'époque où la patrie des Valérius et des Cincinnatus, prit un aspect sombre et inquiet. Elle resta en proie à des discordes intestines, non moins implacables, que la haine qui avait autrefois allumé la guerre, entre elle et Carthage, pour la gloire de la première, la ruine de la seconde, et le malheur de toutes deux.

Ces Romains, si terribles aux peuples qu'ils croyaient devoir subjuguer, et aussi étrangers à la pitié dans le cirque, que sur un champ de bataille, n'avaient manqué, avant l'assassinat de Tibérius Gracchus *, ni d'humanité, ni de douceur, envers leurs concitoyens. Lorsque les envahissemens et les barbaries du patriciat parurent avoir étouffé dans leurs ames, les sentimens de la justice et de la commisération, ils ne traitèrent point encore les sujets des autres nations, comme l'ont été, de nos jours, après tant de siècles, et sous la loi de fraternité évangélique, nos malheureux compatriotes, par ce gouvernement qui serait moins détesté, s'il n'était

* An de Rome, 621. — Avant l'ère vulgaire, 133.

que cruel: ayant reconnu que ses malfaiteurs, dont l'excessive quantité lui pèse et l'embarrasse, ne pouvaient, sans un imminent péril pour leur vie, se trouver plus de quatre cents sur chacun de ses pontons, le ministère anglais n'y a pas moins entassé nos prisonniers, en nombre triple (21), sans autre motif que cette odieuse rivalité, qui leur fit expier, dans d'horribles tourmens, le crime d'appartenir à une nation dont la valeur est aussi difficile à égaler, que sa trop confiante magnanimité est facile à précipiter dans les abîmes de la trahison.

Après avoir dépouillé les plébéiens de leurs droits, par la violence, et de leur vertueuse fierté, par le besoin d'implorer de fréquens secours, la noblesse romaine était parvenue à les plonger et les maintenir dans une sorte de détresse, afin de leur imposer un joug de tous les instans. Dans l'exécution de ce barbare dessein, l'insatiable avarice de ces *optimates*, qui creusèrent le tombeau de leur patrie, en croyant donner aux racines, naturellement si vivaces, de l'arbre du patriciat, plus de profondeur et d'étendue, ne

prévit point la prochaine et inévitable perte de fidèles et nombreux cliens.

Une fois privés de toute coopération aux prospérités de la cité, ceux-ci se firent, dans l'intérêt de leur délivrance, et par un ressentiment trop fondé, les auxiliaires de tout ambitieux prêt à s'élever sur les ruines des anciennes familles; ils appartenaient nécessairement à quiconque voulait fouler aux pieds, une noblesse dont l'abaissement était conforme au vœu général.

Sans de pareils griefs, jamais Octave, personnage sans valeur et sans renommée, ne serait parvenu à s'attacher, par des fêtes et des jeux, un peuple dont la prodigieuse bravoure est encore proposée pour modèle; de même que, sans la violation sacrilége des lois, qui avaient admirablement balancé l'aristocratie et la démocratie, ce tyran timide, et dépourvu de grandes qualités, n'eût jamais remporté de faciles conquêtes, sur cette Rome, dont les vertus et les armes avaient triomphé de l'univers, mais il y rencontra, et c'était l'ouvrage des patriciens, une multitude dégradée, que la proscription des no-

bles, débarrassa d'une foule d'oppresseurs sans entrailles. Le souvenir des maux les plus accablans, fesait de la vengeance, un si pressant besoin à ce peuple, qu'il n'avait ni larmes ni regrets, pour les plus honorables victimes du triumvirat. Le despotisme d'Auguste acheva de dépraver à tel point sa nation, qu'il ne lui laissa pas même cette force d'ame, qui rend capable d'amour réfléchi ou de haine soutenue.

Comme les divertissemens et les fêtes n'étaient, ni de nature à prolonger long-temps l'ivresse publique, ni assez recherchés, pour captiver certaines classes, Auguste répandit, à l'imitation de Sylla et de Jules, le goût des beaux-arts. La sculpture, selon Winkelmann (22), n'eut pas de plus beau temps, chez les Romains, que celui qui s'écoula entre les commencemens de son règne, et la fin de celui des Antonins.

On devait aux dernières victoires de Lucullus, de Pompée, d'Agrippa, un grand nombre de prisonniers. Parmi eux se trouvait cet essaim d'artistes qui, après avoir été affranchis, exercèrent leurs talens dans Rome. Ils y ont plutôt propagé, que fait

naître la passion des arts. Elle avait bien devancé le règne auquel sont ordinairement attribués leurs progrès, sur le témoignage de Tite-Live et d'Horace ; car la maison de Lépide, la plus belle de la ville immortelle, trente mois avant que Cicéron n'eût découvert le tombeau d'Archimède *, n'en était plus la centième (23), quand César perdit la vie. Il n'était pas encore maître de Rome, que l'infâme Clodius, accusé par la voix publique, d'inceste avec ses trois sœurs, avait déjà une maison qui coûtait deux cent quarante-sept talens (six millions seize cent mille huit cent trente-huit francs). Vitruve reconnaît aussi que, dans la peinture des ornemens, on se livrait, sous Auguste, à une recherche outrée. On s'écartait déjà de la belle nature. Le désir de plaire à Mécène, qui aimait le style orné et affecté (24), nuisait à l'architecture, et altérait le bon goût, que Jules n'aurait pas laissé pervertir, mais que son fils adoptif ne sut point conserver pur. Sa journée d'Actium, après laquelle, dit Tacite, Rome ne vit plus briller de grands

* An de Rome, 677. — Avant l'ère vulgaire, 77.

génies, semblait avoir commencé, en toutes choses, le triste règne de la médiocrité.

Auguste eut le seul mérite de faire servir les chefs-d'œuvre, que Rome devait aux plus brillans exploits, à distraire les esprits des grands objets dont ils étaient dépouillés sans retour. Il voulait mettre la gloire en oubli, captiver les sens, et pourvoir abondamment aux besoins de la multitude. Son administration fut vigilante; elle satisfit un peuple qui, triomphant de la chute de l'aristocratie, ne demandait que du pain et des spectacles, *panem et circenses*.

Ce prince caressa la vanité du sénat. Il eut, pour cette assemblée, la déférence d'un inférieur, et ne priva point les citoyens, du droit de choisir leurs magistrats, quoique les circonstances lui permissent d'agir autrement. On lui sut gré de tout l'abus qu'il ne fit pas de l'autorité suprême. Bien des Romains poussèrent même la confiance, jusqu'à croire au prochain rétablissement de l'ancienne liberté; ils ne remarquaient pas que son plus mortel ennemi parvenait à couvrir adroitement la verge, avec laquelle son bras était fatigué de frapper.

Plusieurs écrivains assurent qu'il forma deux fois, le projet d'abdiquer l'Empire. Son gendre, Agrippa, dont les vertus étaient chères au peuple, et les talens militaires très-estimés des légions, désirait qu'il suivît, sous ce rapport, le magnanime exemple de Sylla, son modèle dans l'art de proscrire. Mécène, dont les conseils prévalurent en cette occasion, s'y conduisit comme s'il avait moins vu, dans un pareil dessein, ce qu'il avait de généreux, d'utile et d'imposant, que le danger d'exposer le prince à tomber, en descendant du trône, sous les coups de la jeune noblesse, aussi implacable dans ses ressentimens, que le peuple était facile à calmer. L'avis favorable à la conservation du pouvoir, n'exigeait aucun effort sublime; il dut convenir à un ambitieux, habituellement tourmenté par cette pusillanimité, qui exagère le nombre des ennemis, qui leur suppose toujours les plus noires intentions, et ne croit jamais avoir assez fait, pour se garantir de leur fureur.

Rome, soumise et fatiguée, s'enorgueillissait des conquêtes de ses grands capitaines; elle ne murmurait pas de voir Auguste pro-

fiter de leurs exploits, comme s'il avait partagé leurs périls, et surpassé leur gloire. Les riches trouvaient en lui, une garantie contre le retour des guerres civiles, et son administration semblait promettre un calme durable, à l'Europe et à l'Asie, que les plus terribles commotions avaient ébranlées, pendant quarante ans. On ne déplorait pas les malheurs de la patrie; car on n'était déjà plus Romain: les patriciens se fesaient cosmopolites, pour cacher la dureté de leur cœur, sous le voile de cette sensibilité d'ostentation qui, embrassant la vaste étendue de l'univers, n'agite qu'imperceptiblement l'ame du citoyen du monde, ne l'expose qu'à des émotions bien vagues, ne lui prescrit que des devoirs indéterminés, et le sauve du reproche d'indifférence, envers le pays qu'il habite.

Quoique l'État fût en possession de cette tranquillité, que la tyrannie aime à faire prendre au vulgaire, pour son premier besoin, l'avenir inspirait des inquiétudes, aux hommes prévoyans; mais leur nombre n'était pas considérable. Plusieurs d'entr'eux, repoussant même des réflexions pénibles, jouissaient presque sans trouble, du repos établi

dans Rome, par les forfaits du triumvirat, et l'habileté d'Auguste.

De tous les Romains de cette époque, aucun n'avait vu le règne heureux des lois, la plupart avaient éprouvé, au contraire, les effets des dissentions civiles, et des excès d'un pouvoir contesté. A la faveur de cette disposition des esprits, on calomniait la république, on ne rappelait d'elle, que les cabales de quelques tribuns, que les usurpations du patriciat, et l'on confondait les persécutions des Coriolans *, avec celles des Scipions **. Depuis que l'indépendance générale avait été sacrifiée aux caprices d'un seul, il n'était plus permis de revendiquer les droits de tous. On s'appliquait à ne pas laisser apercevoir combien lui étaient agréables, les accroissemens successifs de son autorité; car il en avait toujours autant détesté le partage, qui ne lui avait cependant jamais arraché la moindre plainte, qu'il en aimait l'exercice, au moment même, où sa feinte modestie se plaisait à le présenter comme un obstacle à son bonheur.

* An de Rome, 263. — Avant l'ère vulgaire, 491.
** An de Rome, 567. — Avant l'ère vulgaire, 187.

Après avoir opéré, sans violence, une réforme dans le sénat, et s'être assuré de tous les suffrages, par d'autres précautions, Octave demanda plus solennellement, qu'il ne l'avait encore fait, à jouir des douceurs de la vie privée. Tous les sénateurs et le peuple le supplièrent de conserver le fardeau des affaires. Il se rendit à leurs instances, mais avec restriction. On eût dit que cet ambitieux craignait de conserver un pouvoir, objet de ses vœux insatiables, et but de ses continuelles entreprises sur la liberté, dont il voulait combiner la théorie, avec la pratique du despotisme. Le rejet de toutes les qualifications qui pouvaient éveiller l'idée de l'élévation, vers laquelle tendaient tous ses vœux, fut pris, par les uns, pour un raffinement de politique, et interprété favorablement, par les autres. Soit crainte, soit séduction, on s'empressa de prodiguer le nom d'*Auguste*, ceux de *père* et de *bienfaiteur de la patrie*, à l'oppresseur qui s'en était fait le bourreau, afin de pouvoir en devenir le maître.

Tous les yeux étaient fixés sur cet insidieux personnage. Lépide, au contraire, vivait

oublié, presque méconnu, quoiqu'il fût grand pontife. Sa mort ne tarda point à laisser Auguste, seul possesseur de cette dignité. Il fit brûler les livres des Sybilles*, réforma le calendrier, et donna son nom au mois que l'on appelait *Sextilis*.

L'état des finances le détourna d'objets, qui ne méritaient pas toute l'importance que son excessive vanité se plaisait à leur donner. Il fallut cacher la plaie profonde que l'établissement de la tyrannie, avait faite au corps social, et reconnaître, implicitement, la dissipation des trésors incalculables, qu'elle coûtait. Ces richesses étaient les affreux produits de confiscations, qu'on ne pouvait plus, ni étendre, ni renouveler. Des contributions sur le revenu, celles dont la reproduction souffre le moins, n'auraient pas suffi aux besoins publics, et le citoyen se serait aperçu trop facilement, de la modicité de ce qui lui serait resté, pour son utilité particulière : aucune économie ne pouvait se faire, sans affaiblir le zèle avide des partisans d'Auguste, et quel prince, si ce n'est dans les États par-

* An de Rome, 741. — Avant l'ère vulgaire, 13

faitement libre, ne craint pas moins de diminuer l'aisance de la masse, que de toucher au superflu des classes qui se séparent du gros d'une nation, de toute la distance que met l'orgueil entre l'homme opulent, et celui dont la subsistance est le prix d'un travail assidu? Ce système de prédilection pour certains ordres, et de dureté envers le peuple, a perdu Rome; et tandis qu'il menace l'Angleterre du même sort, quelques rejetons inaperçus de notre ancienne noblesse, quelques méprisables contemporains des hommes illustres, qu'elle a fournis à notre immortelle assemblée constituante, regrettent de ne pouvoir le rétablir en France, où il n'a que trop pesé. Comment faire oublier qu'on y distinguait autrefois les *biens nobles*, des *biens roturiers*, afin que ceux-ci payassent la *taille* qui n'atteignait point ceux-là? Non content de violer ainsi les lois de la justice distributive, le gouvernement donnait même une prime au luxe, aux dépens de l'industrie; nous avons vu, très-long-temps, les terres labourables, assujetties à l'impôt des vingtièmes, et les terres d'agrément demeurer affranchies de toute charge.

Auguste fut plus équitable, sans adopter les mesures les plus sages : elles ne devaient naître que de ce système de revenu public, dont nous ne trouvons ni règle ni modèle, avant le quinzième siècle, et qu'on n'a pu suivre, sans associer l'intérêt du prince à l'intérêt du sujet, sans imprimer une autre forme à l'ordre social, et sans donner une nouvelle direction à la politique des gouvernemens. Il les a rendus plus supportables, que ceux du moyen âge. Il aurait, si cela était possible, compensé aux yeux des nations, et la perte de l'indépendance dont jouissaient les citoyens d'Athènes, et la privation des droits politiques qu'exerçaient, directement à Rome, les hommes libres, tant il a fait trouver d'aisance aux modernes, dans le travail, l'industrie, le commerce et les arts.

Ce nouveau système ne laisserait rien à désirer, si sa mise en activité rappelait avec quelle économie, on avait organisé l'épargne, sous Auguste. L'administration des finances du peuple, roi de tant d'autres peuples, que renfermaient l'Europe, l'Asie et l'Afrique, était confiée à deux questeurs : les recettes et

les dépenses publiques appartenaient au premier; les recettes et les dépenses secrètes se trouvaient dans le département du second. Ils n'avaient, dit Polybe, pas plus de vingt employés, sous leurs ordres immédiats, quoique les armées romaines eussent une solde, depuis la prise de Veies.*

Auguste chercha un mode d'impositions, dont le poids ne fût accablant pour personne, et auquel on ne pût se soustraire; il se proposa de mettre un terme, aux vexations des agens du fisc, et d'atteindre les fortunes mobilières: la nouvelle taxe ne devait point paraître onéreuse aux plébéiens, mais être également établie, sur tous ceux qui en seraient passibles, et proportionnée aux richesses qu'elle frapperait.

La loi *Julia* offrit tous ces avantages; elle fit verser dans les caisses publiques, le vingtième des successions, et fut maintenue sans aucune modification, jusqu'au règne de Nerva. Elle peut servir temporairement, et, sans avoir l'odieux des confiscations, faire passer, comme elles, avec plus de lenteur,

* An de Rome 559. — Avant l'ère vulgaire, 395.

il est vrai, la fortune des particuliers, dans les coffres de l'État; à l'avantage de ne pas révolter les esprits, elle joint celui de faciliter, même après les plus terribles commotions, les moyens d'opérer de grandes choses, et de reconstruire l'édifice social, dans les plus belles proportions; mais, dans toute occurrence où cette loi n'est point indispensable, il faut la repousser, comme toutes les mesures qui stérilisent les propriétés, qui autorisent le fisc, à déranger l'ordre économique, et qui troublent l'industrie, dans la distribution proportionnelle des capitaux, aux besoins généraux et particuliers.

Après avoir amélioré les finances, le législateur s'occupa de la régénération des mœurs. Effrayé des progrès du célibat, dans lequel vivaient généralement les grands de Rome, il favorisa les mariages, afin de prévenir l'extinction des familles illustres, et pour donner de nouveaux citoyens à l'État. Elles opposèrent de la résistance à l'exécution de la loi* (25), que cet empereur avait fait proposer, dans ce double but, par les consuls

* An de Rome, 762. — De l'ère vulgaire, 9.

Papius et Poppæus. Des châtimens y étaient infligés, à la vérité, au célibat; mais on l'avait toujours livré à l'opprobre (26). De honteux et criminels déréglemens, trop familiers à ceux qui dédaignaient le mariage, nuisaient d'ailleurs, d'une manière effrayante, à la réparation des pertes que l'élévation et la chute de César, avaient causées, et que les proscriptions de ses parricides vengeurs, avaient rendues incalculables. Si, dans cette circonstance, la conduite des grands put faire croire, qu'ils ne reconnaissaient pas la nécessité de favoriser la population, c'est que le penchant qui conduit à la débauche, n'est pas celui auquel résiste l'homme assez riche, pour se plonger, chaque jour, dans des voluptés nouvelles; c'est encore qu'il nous devient très-pénible de remplir les devoirs que prescrit l'utilité commune, lorsque l'opulence et un haut rang fortifient l'égoïsme, exaltent l'orgueil, accroissent les prétentions, au point de nous porter à l'envahissement de tous les droits. Les oppositions me servirent, au reste, qu'à convaincre Auguste, qu'empressés auxiliaires de tout destructeur des libertés

du peuple, les patriciens n'étaient pas moins ardens à repousser tout acte de législation, quelles qu'en fussent l'urgence et la bonté, s'il assignait des bornes à la dépravation de leurs mœurs, ou ne fesait même que blesser leurs plus faibles intérêts.

Auguste trouva plus d'amour de l'ordre, dans les hommes dont la vie était laborieuse. Ils exécutèrent ses réglemens sur l'agriculture, autant que ses importations de blé le permirent. On peut dire qu'en ceci, lui-même arrêta d'une main, l'effort de l'autre. En effet, l'exportation du froment pouvait seule encourager l'agriculture; toute autre mesure était devenue insuffisante, tant l'agriculture était négligée, depuis que le propriétaire, qui prenait peu de soin de son terrain, ou qui ne lui donnait pas une bonne culture, ne redoutait aucune désapprobation, et surtout, depuis que la désastreuse accumulation de propriétés considérables, dans un petit nombre de mains, avait étendu aux provinces la ruine que lui devait l'Italie (27).

Le maintien de l'ordre, c'est-à-dire, la répression des derniers excès de l'avidité, fut

l'objet que se proposait ce prince, dans ses réglemens, sur le peu de commerce qu'il pouvait y avoir chez un peuple, qui, long-temps après avoir vu Caton, placer son or, à un intérêt annuel de trente-six pour cent, était encore si loin d'apercevoir combien l'usure nuisait à sa prospérité, qu'il continuait d'affaiblir celle-ci, en marquant du sceau de l'abjection, toute espèce de trafic qui ne se fesait point en grand (28).

Cet orgueilleux travers n'était peut-être pas autant préjudiciable à la société, dans ce que l'on appelle les beaux jours de notre chevalerie, qu'il le fut alors à l'Empire; car ceux qui vivaient à Rome, de ventes et d'achats, ne trouvaient, pour tenir leurs magasins, leurs boutiques, que des esclaves, des affranchis, des mercenaires, quoiqu'il y eût, selon Tite-Live, un collége de marchands, depuis le consulat de Claudius et Servilius.

A l'imitation de Sylla et de César, qui avaient suivi l'exemple de Romulus et de ses successeurs, du sénat et du peuple, tous convaincus de la nécessité d'éloigner du capitole, cette partie de la population, qui était orageuse à Rome, et pouvait la trou-

bler, Auguste forma des colonies. Il n'y avait, pour communiquer certaine force aux extrémités de l'Empire, et procurer une retraite aux vétérans et aux soldats mutilés, aucun moyen d'une utilité plus générale. Ce genre d'émigration régulière, convenant si bien aux besoins de la métropole, qu'il y eut cent cinquante établissemens de ce genre, en Italie; près de six cents, dans l'Afrique; trente, en Espagne, et un peu moins, dans les Gaules. Cet usage produisit les plus heureux effets. Il mit ces peuplades en communication avec des étrangers, qui adoucirent les mœurs de leurs hôtes, et leur inspirèrent le goût des arts.

Il faut louer Auguste d'avoir facilité les communications, entre les diverses parties de ses vastes États, par la réparation des chemins, et convenir, avec la même bonne foi, que cet administrateur, dont on a tant exagéré l'habileté, resta bien au-dessous des hautes conceptions d'Alexandre.

Au lieu de réunir les fleuves et les mers, il ne créa que des établissemens maritimes, très-circonscrits, comme si les approvisionnemens et la sûreté des convois, avaient été

tout ce que la navigation devait procurer à un peuple devenu, par son luxe, par sa corruption, tributaire de toutes les parties du monde, et arrivé, par un concours d'événemens extraordinaires, à cette prodigieuse puissance, qui aurait permis à un digne héritier de César, de franchir les barrières des mers, d'ouvrir des canaux en Asie, en Afrique, et de rapprocher ainsi les continens, par des voies multipliées.

La volonté d'Auguste pouvait opérer des miracles; il lui était facile de faire transporter, sans obstacle, et comme par enchantement, de l'Inde au centre de l'Asie, et jusqu'au sein de l'Europe, des productions qui n'y arrivaient, à cette époque, où le commerce se fesait par terre, de l'Indus au Nil, qu'après de très-longs et très-pénibles voyages, dont les frais augmentaient considérablement le prix de tous les objets (29).

Si sa pensée n'embrassa pas tout à l'extérieur, il ne voulut du moins rien ignorer de ce qui se passait dans l'Empire. On le vit parcourir ses États, et y surveiller personnellement toutes les parties du service public. Il institua le premier, dans les provinces,

pour l'administration de ses domaines, et le recouvrement des impositions, des officiers nommés *procuratores Cæsaris*, ou *rationales*. Survenait-il des difficultés, entre ces procureurs impériaux, et les contribuables, elles étaient soumises aux tribunaux.

La défense des frontières l'y appela quelquefois, jamais le dessein de les reculer; il aurait craint de donner une trop grande puissance, à des chefs d'armée. Il aima mieux voir dans l'Euphrate, à l'Orient; l'Océan atlantique, à l'Occident; l'Afrique, au Midi; le Rhin et le Danube, au Nord, des bornes prescrites par la nature, à l'Empire romain (30).

Il regardait la soumission, comme le principe de l'ordre: la discipline des légions, fut perfectionnée par ses soins. Ceci s'accorde très-bien avec son caractère; mais ce qui étonne dans un tel prince, et prouve un esprit judicieux, c'est d'avoir relevé la profession des armes, par la défense d'admettre des esclaves, dans l'état militaire. Lorsque la pusillanimité siége sur le trône, il n'est que trop ordinaire de voir livrer au mépris, les institutions qui entretiennent la valeur, et

retardent la chute des Empires, que ne soutient plus l'amour de la liberté.

Auguste aurait assis la monarchie, sur des bases solides, si, au lieu de miner continuellement l'édifice des garanties sociales, il eût renfermé, dans de justes bornes, les priviléges de la couronne; mais, trop occupé de lui-même, il sacrifia l'avenir au présent, et ne sut, ni prévenir dans ses successeurs, l'abus du pouvoir, ni régler, par des lois, leur élévation à l'Empire. Aussi, ne mit-il pas le trône, à l'abri des atteintes de l'audace et du crime; de sorte que celui qui fit tout, pour sa propre sûreté, mérite le reproche de n'avoir point assez fait, pour donner à ses actes, un haut degré de perfection.

Cependant, jamais prince ne fut mieux entouré; il est vrai que le meilleur de ses conseillers, était le moins écouté dans les discussions, dont pouvait dépendre l'avenir des peuples. La préférence accordée, dans d'importantes délibérations, aux avis de Mécène, ne ralentit point le zèle d'Agrippa. Le règne d'Auguste lui dut la plus grande partie de cette illustration, dont le vif éclat a remplacé, mais trop tard, la ténébreuse

horreur des proscriptions. Sans la valeur, les lumières et les vertus du plus grand homme d'État de son siècle, Octave n'aurait peut-être acquis, que cette odieuse famosité, prix et punition des attentats d'une politique fourbe et sanguinaire. Cela n'empêche pas certains historiens, de dire qu'Auguste embellissait Rome et les provinces, tandis qu'Agrippa soumettait l'Espagne, qui résistait aux Romains, depuis environ deux siècles, et que Tibère subjuguait les Rhétiens, avec son frère Drusus *. On ne peut attribuer ainsi au beau-père, ce que le gendre créa d'admirable et d'utile, sans paraître ignorer combien la flatterie s'est plue à louer, dans le premier, les travaux du second.

Cet habile ministre fit communiquer ensemble le lac Averne, le lac Lucrin et la Méditerranée. Il en forma le magnifique bassin, où les plus nombreuses flottes de ce temps-là, trouvaient un asile contre les tempêtes. Ce fut le même génie qui éleva dans Rome, pour ainsi dire, autant d'édifices qu'Octave y avait commis d'assassinats. Sept

* An de Rome, 739. — Avant l'ère vulgaire, 15

cents réservoirs, cent cinq fontaines, cent trente châteaux d'eau, monumens de l'édilité d'Agrippa, furent décorés, par ses ordres, de quatre cents colonnes et de trois cents statues de marbre ou d'airain. On admire encore son Panthéon, chef-d'œuvre d'architecture, et la seule pièce qui soit restée entière des antiquités de Rome. Derrière ce superbe temple, étaient construits les thermes, qu'il laissa au peuple par testament, avec ses jardins; tout y respirait le goût et la somptuosité.

Auguste avait d'abord comblé Agrippa, des témoignages de sa confiance, et la lui avait ensuite retirée, sur les plus injustes soupçons. Il sentit, deux ans après, combien il en avait besoin, et ne le rappela cependant pas, sans consulter Mécène, qui lui dit: *César a fait Agrippa si grand, que c'est une nécessité de l'en faire son gendre, ou de l'assassiner.*

Auguste n'osa point immoler à sa sûreté un Romain qui avait cimenté sa puissance, le rapprocha du trône, et lui donna sa fille Julie.

Pendant huit ans, rien ne troubla au

dehors, les douceurs d'une sage administration. Satisfaits des embellissemens de l'Empire, et contens d'une sécurité inattendue, les Romains croyaient déjà jouir d'une paix inaltérable, lorsque la Pannonie secouant le joug, les désabusa.

Chargé d'aller la réduire, Agrippa y calma les esprits, par sa seule présence, et ce service fut le dernier qu'il rendit à sa patrie. Une maladie aiguë lui permit à peine de survivre à cette campagne, dont il fit la plus glorieuse médiation. Auguste lui donna des regrets, honora sa mémoire par de pompeuses funérailles, et prononça son oraison funèbre.

La veuve de Marcellus et d'Agrippa, devint dans la suite, l'épouse de Tibère *. Ce nouveau gendre d'Auguste fit courageusement la guerre contre les Daces, les Dalmates, les Sicambres, et quelques autres peuples, avec Drusus qui, après s'être couvert de gloire, termina sa carrière en Germanie, et fut vivement regretté. Ce grand capitaine laissa trois enfans : Germanicus, qui fesait concevoir les plus belles espérances ; Claude,

* An de Rome, 742. — Avant l'ère vulgaire, 12.

qui parvint à l'Empire, et Livie, que Caïus épousa, lorsqu'il fut adopté par Auguste, avec Lucius.

Vieillissant, et tourmenté par la crainte de quelque conjuration, Auguste imagina un moyen de faire déposer les esclaves, contre leurs maîtres: il ordonna de vendre les premiers, lorsque les seconds seraient accusés d'avoir conspiré contre le prince, afin que les témoignages des esclaves, pussent servir contre des hommes, auxquels ces malheureux n'appartiendraient plus. Pour se faire une idée de la terreur, que cette mesure dut jeter dans les esprits, il est bon de se rappeler que chaque Romain avait à son service, plusieurs esclaves (31), et que certains patriciens en possédaient des milliers. Auguste ne put creuser cette nouvelle source de délations, sans se jouer des lois, et se rendre odieux aux grands. C'est pour leur ôter le secours du peuple, qu'il l'amusa par des spectacles, et s'en fit chérir par une grande affabilité. Cependant, ses craintes s'accrurent, et Tibère, pour lequel il n'avait pas d'attachement, fut élevé au tribunat, soit qu'Auguste voulût contenir l'ambition de ses

petits-fils, soit qu'il n'eût pas la force de résister aux sollicitations de Livie. L'appui de cette princesse ne détruisant pas l'inquiétude, avec laquelle Tibère voyait des rivaux, dans la famille de l'empereur, il résolut de se rendre à Rhodes. Ce fut envain que sa mère voulut le retenir près d'elle, et que son beau-père lui reprocha de l'abandonner.

A l'expiration de sa charge, on lui refusa la permission de revenir à Rome, quoiqu'il ne parût plus être un objet d'envie, pour les jeunes Césars, que l'on y voyait alors occuper la seconde place. Il fallut donc rester à Rhodes; il fallut même y vivre, comme un proscrit, dont la situation enhardit ses ennemis à l'outrager. Huit ans de retraite forcée, aigrirent ses esprits, et irritèrent sa mère, contre Lucius Cæsar et Caïus, son frère: le premier mourut dans l'année du retour de Tibère, et le second ne lui survécut pas long-temps. On soupçonna Livie d'avoir vengé, par le poison, l'exil de son fils. Aurait-elle voulu que ce crime lui prouvât toute l'importance de son union avec Auguste?

Dans le même temps, Hérode, roi des

Juifs, fesait étrangler, à Sébaste, Alexandre et Aristobule *, ses fils aînés, faussement accusés d'en vouloir à sa vie. Ce père dénaturé découvre que son troisième fils ** a résolu de venger les deux autres; il ordonne de le charger de fers, et soumet son châtiment, à la décision d'Auguste qu'il flattait, pour conserver le trône que lui avait donné Antoine.

L'année suivante ***, Octave exila une partie des amans de sa fille Julie, punit les autres du dernier supplice, et la relégua dans l'île Pandataire, aujourd'hui *Sançta-Maria*.

C'est l'époque, où quelques chronologistes placent la naissance de Jésus-Christ ****. *On ne convient cependant pas*, dit Bossuet (32), DE L'ANNÉE PRÉCISE, OU IL VINT AU MONDE; mais, selon ce prélat, nous devons nous contenter de savoir que ce fut l'an 4000 ***** du monde (33). Il n'est d'accord en cela, ni avec Calvisius, ni avec Cornélius à Lapide, ni avec Sixte de Sienne, ni avec Scaliger, ni avec Har-

* An de Rome, 749. — Avant l'ère vulgaire, 5.
** An de Rome, 750. — Avant l'ère vulgaire, 4.
*** An de Rome, 751. — Avant l'ère vulgaire, 3.
**** An de Rome, 751. — Avant l'ère vulgaire, 3.
***** An de Rome, 663. — Avant l'ère vulgaire, 89.

douin, ni avec Capel, ni avec Ussérius. Il diffère de vingt-deux ans, avec Baronius et Pérérius; de cinquante-deux, avec Sulian et Torniel, enfin, de quatre-vingt-neuf, avec le bénédictin Génébrard, dont la chronologie sacrée est estimée, et qui fut d'ailleurs l'un des hommes les plus savans du seizième siècle. Cette dernière époque, 4089 *, est le commencement de l'ère chrétienne, et de l'histoire moderne.

Après avoir perdu ses enfans, Auguste adopta Tibère et Posthumus Agrippa. Quoique Tibère eût un fils, il fut, en quelque sorte, obligé de s'en donner un second dans la personne de Germanicus: c'était abuser de cette bienveillante institution, dans laquelle le législateur avait vu une consolante *imitation de la nature*, pour les unions stériles, et une *espèce de mancipation* en faveur des familles nombreuses, ou courbées sous le poids de la misère. Tous ces arrangemens étaient pris par l'empereur, dans la faiblesse de l'âge, et l'effroi que lui inspiraient ses ennemis: il venait, à la recommandation

* An de Rome, 754. — Avant l'ère vulgaire, 1.

de sa femme, de pardonner à Cornélius Cinna, dont la conjuration avait été découverte. Livie avait fait reléguer dans une île, Posthumus Agrippa, qui n'était pas doué de beaucoup d'intelligence. Elle voulait tirer parti des propos indiscrets, qu'il avait tenus contre Auguste, pour perdre ce dernier des petits-fils de l'empereur, et mieux assurer le trône, au prince qu'elle en approchait à tout prix.

Tibère sut enfin gagner la confiance de son beau-père, avant de partir pour l'Illyrie, où son habileté termina une guerre difficile. Il répara, de concert avec Germanicus, l'affront qu'Arminius avait fait aux aigles romaines, par le massacre de trois légions. Auguste, satisfait des glorieux exploits de son gendre, le demande au sénat et au peuple, pour collègue dans le commandement des armées, et dans le gouvernement des provinces; on y consent, et on ne l'empêche pas davantage de ressaisir encore les rênes de l'État pour dix ans.

Il s'affranchit, à la faveur de son grand âge, de tout obstacle à l'exercice de l'autorité absolue: ne pouvant plus assister régulière-

ment aux assemblées du sénat, il fait décréter que les décisions prises désormais avec Tibère, dans un conseil privé, seront obligatoires, comme si le sénat les avait portées à la pluralité des voix. Une réunion, formée des consuls en charge, des consuls élus, et de vingt sénateurs, fut, par cette mesure, aussi puissante que le sénat lui-même, et la souveraineté, transportée dans le conseil du prince, n'appartint réellement plus qu'à lui seul (34).

La santé d'Auguste dépérissant d'une manière sensible, on craignit de tomber sous un joug de fer: Agrippa était jeune, sans expérience, et d'un caractère dur. Il avait en outre, passé dans une sorte d'ignominie, le temps qui aurait dû être consacré à étudier le grand art de gouverner les hommes (35). On remarquait dans Tibère des mœurs dépravées, un orgueil indomptable, et de la dissimulation, à travers laquelle perçait sa violence. De pareils maîtres épouvantaient les Romains, quoiqu'ils fussent préparés à la servitude.

Après avoir partagé l'autorité, l'espace de douze ans, avant la bataille d'Actium, et régné seul, pendant quarante-quatre ans,

avec assez de puissance, pour changer les lois, selon ses desseins; assez de prudence, pour ne pas blesser les sentimens de ceux qu'elles devaient régir; assez d'habileté, pour façonner les Romains à sa domination, Auguste, âgé de soixante-seize ans, mourut, à Nôle (36), le dix-neuvième jour du mois qui porte son nom, l'an de Rome 767, et 14 de l'ère des chrétiens *.

Sa vie politique ne fut d'abord, comme nous l'avons vu, qu'un long tissu de crimes, que ne put couvrir la plus adroite fourberie. Mais ce qui étonne et repose l'imagination du vulgaire, après d'effroyables secousses, prenant d'ordinaire, aux yeux des nations, un caractère imposant, on semble pardonner les barbares, mais rapides proscriptions du triumvir, en faveur des longues années du règne pacifique d'Auguste; c'est ainsi qu'un roi de Pont, qui, sans éprouver de remords, assassina ses gendres et ses oncles, ses frères et ses fils, sa mère et ses plus dévoués serviteurs, n'en a pas moins laissé un des noms, que la postérité prononce avec une admira-

* An de Rome, 767. — De l'ère vulgaire, 14.

tion qu'elle n'a point mêlée d'horreur. L'opiniâtreté de ses desseins, et sa célébrité militaire ayant ébloui les hommes, ils évitent de juger, avec une équitable sévérité, ensemble des actions d'un personnage qui, après avoir résisté, pendant quarante ans, aux Romains, finit sa terrible, et pourtant mémorable carrière, par une mort violente. Telle fut la fin de Mithridate.

Celle d'Auguste serait l'effet du poison, si l'on pouvait ajouter foi au soupçon qui s'attache à la mémoire de Livie. Quoi qu'il en soit, cette princesse eut soin de faire savoir, en même temps, qu'Auguste n'était plus, et que son gendre lui succédait. Tibère prononça l'oraison funèbre de son beau-père, et le fit mettre au rang des dieux (37). La flatterie n'a pas craint de célébrer son humanité, jusque dans la tribune où l'on avait exposé la tête de Cicéron; et le sacrilége d'adoration, qui donna des prêtres au fléau de Rome, ne réveilla point le souvenir des forfaits qui auraient dû porter les Romains, soulevés d'indignation, à détruire les temples, et renverser les autels, élevés au parricide Auguste.

Ce prince avait tant de vivacité dans le regard, qu'il était difficile d'en supporter l'éclat. Cependant, l'expression de sa physionomie, était douce et prévenante. Sa taille n'était pas avantageuse, mais il était si bien fait, qu'elle ne paraissait pas au-dessous de la médiocre. Il tirait vanité de ses qualités extérieures, et partageait les préjugés populaires, au point de s'enfermer dans un souterrain, lorsqu'il prévoyait un orage. Il avait d'ailleurs des connaissances très-étendues. On répète, sans réflexion, que son siècle a produit Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide, etc, etc; tandis qu'ils doivent leurs plus grands succès à la raison profonde de leurs modèles; la perfection de leurs écrits, à l'avantage unique, qu'eut la poésie, d'être précédée, dans Rome, par la philosophie; leur supériorité sur les Grecs, à cet affranchissement de tous les préjugés, qui fit croire que leur cœur n'était pour rien, dans les louanges que leur plume prodiguait à un maître, et leur énorme distance des plus habiles imitateurs, que leur donna le règne brillant de Louis XIV, à leur adoption du système d'Épicure, qu'on accuse d'être im-

moral, mais auquel on ne saurait reprocher d'être servile; car, s'il ne porte point aux efforts nécessaires à l'enchaînement des passions, du moins, ne dégrade-t-il pas l'homme, en érigeant le despotisme en principe, et ne pousse-t-il pas l'obéissance au-delà des bornes de l'ordre, en la dépouillant du droit d'examiner, quand elle cesse d'être utile à la société, pour servir des intérêts qui lui sont préjudiciables. Ces poètes, que tant de qualités distinguaient, sans les rendre redoutables au pouvoir, ont survécu aux orateurs célèbres, comme la vraie poésie, à l'éloquence, dont la décadence entraîne toujours plus ou moins rapidement, celle des arts qui ont de l'affinité avec elle.

Auguste ne prévit peut-être pas cette décrépitude. Charmé de vivre dans des vers immortels, il exerça largement sa munificence, en faveur de Virgile. Que ne devait pas le destructeur de la liberté, à l'apologiste de la violence; à ce Virgile, qui préconisa le pillage des villes de la Grèce? Content du succès de sa bassesse calculée, le poète courtisan ne voyait pas, dans l'enlèvement trop facile, des plus belles collections de statues,

une des causes qui ravissaient, pour jamais, à Rome, enorgueillie de tant de chefs-d'œuvre, la gloire de produire des sculpteurs, qui pussent obtenir de la postérité, les mêmes hommages que Phidias et Praxitèle. La supériorité d'Athènes sur Rome, est si bien reconnue, en ce genre, que, dans ses jugemens sur des têtes d'Hercule, ornemens de plusieurs vases, M. de Caylus (38) regarde, comme d'origine grecque, celles dont le travail est parfait, et n'hésite point à classer, parmi les antiquités romaines, les têtes d'une exécution médiocre. Comment le contraire serait-il arrivé? Il fallait, pour gagner les faveurs d'Auguste, mettre bien au-dessous de l'art homicide, d'asservir le monde (39), l'art consolateur, qui, donnant de la vie au marbre, éternise les souvenirs de l'héroïsme et de la vertu.

Horace ne fut pas moins bien traité, que l'auteur de l'Énéïde. Auguste lui savait gré d'avoir adouci, par ses chansons voluptueuses, des citoyens aigris par les malheurs publics. Ses satires, pleines de sel, laissaient à peine voir les usurpations de ce prince, à des esprits fixés sur des ridicules. Fournir

une abondante pâture à l'envie, et détourner la critique des affaires d'État, sont les moyens certains de plaire aux chefs des nations, surtout dans les momens de crise, où ils craignent jusqu'aux regards des moins habiles à pénétrer leurs desseins. La philosophie d'Horace le consolait de la perte de la liberté, et diminuait l'âpreté des caractères. Elle place négligemment, dans les épîtres de ce poète, la sagesse à côté du repos. Imitateur de Pindare, dont il n'atteignit point la sublimité, et d'Anacréon, qu'il surpassa, le chantre de Glycère créa l'art poétique, et fut l'Aristote des Romains. Tous les arts doivent prendre ses leçons, parce qu'il sut réunir la profondeur et les grâces, juger avec sang-froid, composer avec feu. Poète licencieux et courtisan, il rend le vice aimable, et prépare des triomphes aux passions. Il fait les délices de toutes les classes de lecteurs, chez les peuples qui préfèrent de douces peintures des faiblesses de l'homme, à de judicieuses censures de ses travers : telle est la situation de notre Europe, où le déclin des mœurs produit une maladie morale, qui, loin de supporter une véridique franchise,

mande une molle condescendance; c'est ce qui fit dire au philosophe de Genève, *que l'humanité s'affaiblit et s'altère à mesure qu'elle se polit.*

Lorsque ces deux immortels favoris d'Apollon eurent terminé leur carrière, elle se ferma sur eux, et *des causes, liées à l'état des temps, contribuèrent à empêcher que le génie poétique ne se développât dans leurs successeurs* (40). Si l'on ne s'aperçut pas d'abord, que les actes du gouvernement d'Auguste, nuisaient plus à la culture de l'esprit, que ses encouragemens ne la favorisaient, c'est que les heureux effets de l'indépendance politique, ne sauraient disparaître aussitôt que s'établissent les institutions, propres à énerver les ames. On vit, dans la suite, que la race des grands hommes, dont le génie avait reçu sa première impulsion sous la république, trouva son principe d'épuisement dans les efforts faits par Auguste, pour transformer l'ancienne constitution en monarchie absolue. Tout le soin qu'il apporta, dans cette criminelle entreprise, fit croire à la plupart des tyrans modernes, que la destruction des libertés, est aussi nécessaire au gouver-

nement d'un seul, que l'est, à la vie des bêt carnassières, le meurtre des timides a[ni]maux, dont elles font leur pâture.

Salariés, pour substituer le mensonge à la vérité, les historiographes n'ont pas manqué de répandre cette erreur déplorable : aussi, ignore-t-on encore généralement, qu'une tranquillité, semblable à celle qu'Auguste imposa aux Romains, ou qu'un ordre de l'espèce de celui que Louis XIV voulut établir en France, loin de développer le génie, en éteint promptement l'ardeur, et en tarit au contraire la sève. En effet, la politique réclame du mouvement, pour le corps social, comme la nature en exige, pour le corps humain : l'état stationnaire n'est pas moins préjudiciable au premier, que des habitudes sédentaires, dangereuses au second ; l'un et l'autre doivent prévenir, par un exercice approprié à leur constitution, à leurs forces, à leur situation, à la conservation d'un juste équilibre, entre les parties qui les constituent, *l'action perturbatrice et délétère du repos.* Si la faiblesse des muscles, qui fait aux Antilles, une *fatigue pénible*, même pour l'homme, d'une promenade dans laquelle la

femme la plus délicate trouve du plaisir, en Europe, ne dispense point l'habitant des régions placées sous la zône torride, de l'obligation sanitaire de recourir aux gestations, pour imprimer de fréquentes secousses à ses organes; il n'est point de gouvernement plus contraire au corps social, que ceux qui, redoutant le libre exercice de ses membres, et l'entier développement de toutes ses facultés, retiennent, à plusieurs égards, l'homme, dans une sorte d'inertie, sous les pesantes chaînes de prétendus devoirs, créés par la crainte et les préjugés, au nom de maîtres aussi absolus, que l'étaient Auguste et Louis XIV.

L'éclat de leurs siècles, est donc l'effet de temps antérieurs, plus favorables à la propagation des lumières. C'est dans la chaleur des débats politiques, que l'organe de la pensée acquit, chez les anciens, ce degré de vie et d'activité, sans lequel on ne l'aurait jamais vu produire tout ce dont il est susceptible; aussi, les Grecs, en possession d'une liberté que les modernes appelleraient turbulente, étaient-ils les plus ingénieux. On remarquait surtout, parmi ces derniers,

les Athéniens, ceux de Rhodes, et les toyens des autres villes démocratiques. Ce fut, à peu près, la même impulsion qui poussa, dans la carrière du savoir, les Romains, que les discordes civiles rendirent, tout à la fois, capables de la fournir, avec un succès inespéré, et de subjuguer l'Asie mineure.

Après bien des âges de torpeur, leurs descendans n'ont dû la gloire des lettres et des arts, qu'aux interminables dissentions des Guelfes et des Gibelins; ce sont elles, qui, dès l'année 1236*, apprirent aux peuples, que l'*infaillibilité* dont se targuent les papes, ne ferme point leur cœur, aux passions qui souillent les plus détestables rois, et que l'autorité des princes a ses limites, comme l'obéissance de leurs sujets; ce sont elles encore, qui ont exercé la raison des Italiens, durant des siècles de crédulité, et préservé de la léthargie de l'esclavage, la partie du monde, qui en était le plus menacée. Il a pas fallu un moins puissant levier, pour faire sortir les Allemands, les Helvétiens, les Hollandais, de leur lourd assoupissement: les

* An de Rome, 1989. — De l'ère vulgaire, 1236.

[illegible]ormateurs Luther * et Calvin **, introduisi[illegible], au sein de ces contrées, le doute et l'esprit de discussion, dans les matières religieuses, ont imprimé, aux recherches et aux sciences, un élan non moins salutaire qu'inattendu.

Quoique l'intolérance séditieuse de la Ligue *** ne fît rien espérer de bon, et que l'on eût tout à craindre, dans la Fronde ****, du bizarre concert des nobles avec le parlement, les guerres de la première, et les troubles de la seconde, n'en ont pas moins produit d'heureux effets. On paraît même fondé à croire que, sans ces deux commotions si diverses, notre grand siècle littéraire, aurait suivi, au lieu de la précéder, cette révolution de 1789 *****, qui, par la destruction des abus, a été aussi funeste aux deux premiers ordres de l'État, que profitable au troisième, dont l'industrie, affranchie de toute entrave, est parvenue, en peu d'années, à un point de

* An de Rome, 2270. — De l'ère vulgaire, 1517.
** An de Rome, 2289. — De l'ère vulgaire, 1536.
*** An de Rome, 2329. — De l'ère vulgaire, 1576.
**** An de Rome, 2401. — De l'ère vulgaire, 1648.
***** An de Rome, 2542. — De l'ère vulgaire, 1789.

perfection qu'elle n'avait pu atteindre, durant dix-sept siècles, et dont aucune nation, condamnée au malaise d'une existence uniforme, ne saurait approcher.

Le Chinois, stationnaire dans cette belle partie du monde, *qui seule n'a besoin de personne, et de qui toute la terre a besoin ;* l'Égyptien, qu'un asservissement de quarante siècles tient immobile ; l'Anatolien, si florissant, avant de perdre sa liberté, et l'Arabe, que le temps plongea dans l'esclavage et l'abrutissement ; à mesure qu'il l'éloigna de cette époque mémorable, où les bruyantes controverses des sectes, retardaient le déplorable triomphe d'un système religieux (le mahométisme*), qui engourdit les ames, en proscrivant le doute : tous ces peuples ne prouvent-ils point également, que rien n'est plus nuisible au corps social, que la *prédominence* du repos (41) ?

La politique, les sciences, les lettres, les arts, peuvent, sous certain rapport, se comparer au feu qu'entretient un mouvement perpétuel, et qu'affaiblit tout ce qui suspend

* An de Rome, 1375. — De l'ère vulgaire, 622.

marche ascendante; celui-ci tend continuellement, à reculer les bornes qu'on lui oppose, ceux-là redoutent la moindre contrainte. Ils diffèrent, c'est en ce que l'un féconde ou détruit, vivifie et ravage indifféremment, tandis que les autres, doués d'une force essentiellement créatrice, font naître d'abondantes richesses, et sont la source des plaisirs les plus nobles; mais ils ne donnent tant de biens, que dans une pleine et entière liberté. Personne n'en était plus convaincu qu'Agrippa, Pollion et Mécène; aussi furent-ils les meilleurs conseillers d'Auguste; c'est à ces illustres Romains, dans lesquels les artistes et les gens de lettres trouvaient des protecteurs, et même des amis, qu'il dut en partie, la sécurité des plus belles années de son règne.

Nonobstant la part que prenait Auguste à la gloire des lettres, on sentait le besoin de recommander ceux qui les cultivaient, avec le plus de succès, et de l'amener par la force de l'exemple, à concourir aux progrès des lumières.

« Je vous conjure, disait Mécène à ce » prince dans son testament, de vous sou-

» venir d'Horace, comme de moi-même.

Orateur, historien, poète, non moins célèbre par son consulat, que par ses victoires sur les Dalmates, Pollion, à qui on n'aurait pas reproché d'avoir contribué à la corruption de l'éloquence, si l'on avait moins remarqué dans ses écrits, l'école du rhéteur égyptien, Timagène, réalisa dans Rome, le projet que César avait conçu, et que ses meurtriers ne lui laissèrent pas le temps de mettre à exécution : des richesses acquises à la guerre furent consacrées, par la générosité d'un citoyen, aux sciences et aux lettres, qui prêtent tant de charmes aux loisirs de la paix. Pollion employa tous ses soins, à réunir les productions des littératures grecque et latine, dans un beau monument construit à ses frais, tout près du temple de la liberté, comme pour faire entendre, à l'empereur, que les moindres entraves priveraient la fin du siècle, auquel ce prince paraissait jaloux d'attacher son nom, des plus nobles créations de l'esprit humain, qu'elles n'empêchaient pas même le génie, de se livrer à de nouvelles conceptions. Le fondateur de cet inappréciable dépôt, la plus belle bibliothèque pu-

lique, qu'il y eut à Rome, l'orna des bustes tous les savans : Varron eut l'honneur d'y voir placer le sien. On récompensait, dans sa personne, la science unie à la bravoure. Il composa cent volumes, et, lieutenant de Pompée dans la guerre des pirates, obtint une couronne navale. Nous n'avons de ses nombreux ouvrages, qu'un *Traité sur la langue latine*, et *un autre sur l'agriculture, première base des Empires.*

Auguste ne voulant point qu'un particulier le surpassât en magnificence, forma deux bibliothèques : l'une sur le mont Palatin, près du temple qu'il avait fait ériger au dieu des arts, et l'autre, dans les galeries couvertes du palais de sa sœur Octavie.

Le règne de ce prince, rappelle tout à la fois, la perfection du goût, dans le langage, et la perte de la véritable éloquence (42). Il n'est pas l'époque la plus florissante, pour les arts de l'imagination (43), mais la plus funeste aux vertus. Après avoir étouffé, dans presque tous les cœurs, l'amour de la patrie, que laissait à Rome, l'artificieuse politique d'Auguste ? Quelques vertus échappées à sa vigilance, et réfugiées chez un très-petit

nombre de particuliers; une race non moi[ns] abrutie par une servitude réelle, que trompa[it] par les ménagemens propres à introduire l'arbitraire, et d'autant plus incapable de recouvrer ses droits, que le luxe l'avait depuis long-temps amollie. Quels furent les autres résultats; d'une domination exercée, pendant près d'un demi-siècle, par le fourbe, que les plus habiles tyrans se proposent pour modèle? Des crimes, en quelque sorte légitimés, par d'imposans exemples; l'impunité des plus noirs attentats; en un mot, tout ce qui dégrada le caractère d'un peuple, autrefois idolâtre de sa liberté.

Le gouvernement perdit sa principale force dans la réunion de l'autorité législative au pouvoir exécutif, et la pensée du prince s'altéra, dans l'exercice *du droit de faire ce qu'il voudrait, tout ce qu'il voudrait, rien que ce qu'il voudrait* (44). Ces deux innovations, ouvrage de la bassesse d'un sénat, trop prompt à deviner et combler les vœux de son maître, firent tout dégénérer, dans un pays où l'on avait vu tant de fierté dans les ames, que les décemvirs eux-mêmes ne s'étaient jamais arrogé le droit d'y faire passer

cune loi de leur seule autorité. Il était ré-
vé à la politique du timide et impitoyable
Octave, surnommé Auguste par la terreur et la
flatterie, d'ébranler les fondemens d'un Em-
pire, auquel sept cents ans de vertus et de
victoires promettaient des jours fortunés,
pendant une longue suite de siècles.

NOTES

D'AUGUSTE.

(1) *Appien*, de la guerre civile. Décimus Junius Brutus Albinus, et Marcus Junius Brutus, appartiennent tous deux à la famille Junia. Les instances du premier déterminèrent César à se rendre au sénat, le jour où il y périt, et c'est au second que l'on avait fait ce reproche : *Tu dors, Brutus!* L'un et l'autre se firent remarquer parmi les conjurés. Offensé, dans la suite, des prospérités du crime, Marcus se tua, en prononçant ces paroles d'Hercule : *O misera virtus! cùm nihil verba esses, ego te tanquàm rem aliquam exercui, tu verò servis fortunæ.* O vertu! tu n'es donc qu'un vain nom. Je t'ai embrassée moi, comme une réalité; mais tu n'es que l'esclave de la fortune. *Plutarque.*

(2) Cette précaution eut lieu particulièrement

tre Frédéric Barberousse et Adrien IV, dit
. Bignon, *des Proscriptions*, l. 1, ch. 3.

(3) L'ancienne Italie demeura divisée, jusqu'au temps d'Auguste, en six contrées : l'Ausonie ou l'Opique, la Tyrrhénie, l'Iapygie, l'Ombrie, la Ligurie et la Vénétie. Les Grecs y avaient remarqué ce nombre de races principales d'habitans; mais, aux yeux de l'histoire, la véritable Italie était seulement la péninsule, formée par les golfes Lamétique et Scylacium; c'est aujourd'hui la Calabre ultérieure. Strabon nous apprend qu'une ligne, tirée depuis le Laüs jusqu'à Mésaponte, bornait, vers l'an 320 *, l'Italie au Nord. Peu avant le sixième siècle, cette presqu'île désignait déjà tous les pays formant, vers la fin de 1815, le royaume de Naples, et une partie du territoire laissé à l'Église, c'est-à-dire, ce qui est situé au sud du Tibre et de l'Œsis. Polybe a géographiquement compris dans l'Italie, vers l'an 600 ** de Rome, les provinces qui sont au sud des Alpes : c'étaient la Vénétie et la Gaule Cisalpine; elles formaient des provinces étrangères. On les regarda, long-temps encore après cet écrivain, comme situées hors des confins de l'Italie, dont les limites ne furent étendues jusqu'aux Alpes,

* An de Rome, 434. — Avant l'ère vulgaire, 320.
** An de Rome, 600. — Avant l'ère vulgaire, 154.

que par les triumvirs, qui prescrivirent les bornes les plus étroites à la liberté publique. Dans la suite, Auguste fit encore plus, et contre l'indépendance des Romains, et pour l'agrandissement de l'Italie, dans laquelle il comprit Nîmes. César y avait envoyé une colonie de Romains, et dès-lors cette ville s'était appelée *Pietas Julia*.

(4) Dion rapporte qu'ils ordonnèrent, sous peine de la vie, de se réjouir des proscriptions.

(5) Charles IX ne fut ni moins lâche ni moins pervers. Il prononça, en ces termes, l'arrêt de mort, d'environ la dixième partie des Français : « Eh bien, oui, je consens au massacre des huguenots; mais qu'il n'en reste pas un seul, pour me le reprocher!.... *C'est le roi qui l'ordonne; n'épargnez aucun des huguenots! le roi le veut ainsi*, s'écriait Guise, pour encourager les assassins.... Les uns, ouvertement brigands, portaient dans leurs maisons, le fruit de leurs sanglantes rapines; les autres, féroces avec probité, venaient les déposer, soit dans les sacristies, soit au Louvre, aux pieds du roi... *Histoire de France pendant les guerres de Religion*, par Ch. Lacretelle, membre de l'Institut, t. II, règne de Charles IX.

(6) Suet., *Oct. vit.*, cap. 7.

(7) Cicéron avait embrassé le parti d'Octave, et flétri Antoine par ses harangues, que l'on

comme *Philippiques*, par allusion à celles de Démosthènes contre Philippe, roi de Macédoine. Le sang du plus illustre consul de Rome ne put assouvir la haine de Fulvie, femme d'Antoine : elle lui perça la langue, à diverses reprises, avec une aiguille d'or. Si elle n'a pu accréditer, par une semblable barbarie, cette trop dure sentence de Cicéron, *la femme est un animal vindicatif*, contre un sexe plus capable sans doute de sentimens généreux et tendres, que fait pour les passions contraires, elle a du moins réussi à se rendre célèbre, par le crime qui a privé le monde du génie créé par les dieux, dit Quintilien, pour que l'éloquence fît, dans un seul orateur, l'essai de toutes ses forces : *Donum quodam Providentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia experiretur.*

(8) « Octave et Antoine ne les firent tuer (les » pères de famille obscurs), que pour avoir leur » argent; et, en cela, ils ne furent nullement dif- » férens des voleurs de grand chemin, qu'on fait » expirer sur la roue: » *Quest., sur l'Encyclop.*, 2.e part., *des Cruautés d'Auguste.*

(9) Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. 12.

(10) Non content d'élever, sur le théâtre des plus mémorables batailles, une ville appelée *Nicopolis*, c'est-à-dire, *cité de victoire*, Auguste

renouvela les *agonales* ou *actiaques*, leur donna plus de magnificence qu'ils n'en avaient, quand on les consacrait en l'honneur d'Apollon. Après avoir fait célébrer ces jeux, quelque temps dans l'Épire, il les fit transporter d'Actium dans Rome, et, selon Estienne, rendit leur solennité triennale. Plut., *in ant.*; Strab., l. 7; Suet., *in Aug.*

(11) L'Égypte, ce beau pays, qui devait être celui des fables, dit l'abbé Millot, sans doute parce que son origine se perd dans la nuit des temps, eut pour premier roi, Ménès*. Ce législateur fit adorer les dieux, par ses peuples auxquels il enseigna, selon Eusèbe, l'usage des tables et des lits. Les historiens se sont plu à dire qu'il bâtit Memphis, et fut déifié après sa mort. Ceux mêmes qui rappellent, sans en être révoltés, la proposition d'élever à Jacques Clément, une statue dans l'église de Notre-Dame, et qui ne flétrissent pas la mémoire du pape qui a vu, dans le succès de l'assassin de Henri III, *la force des jugemens de Dieu*, accusent sans ménagement la reconnaissance d'une nation, envers le grand prince qui, par une chaussée large de cent stades, préserva sa nouvelle ville, des ravages du Nil, et le fit passer entre les montagnes, où ce fleuve coule depuis bien des siècles.

* Herod., 2, c. 1 et 90. Diod. Sicil., 1.

(12) *Morale de l'Histoire*, t. III.

(13) Que vit-on, dans cette malheureuse contrée, depuis Antiochus Théos jusqu'à Antiochus XII, c'est-à-dire, sous une longue suite de maîtres sans frein, et de reines placées au-dessus des lois, comme le furent les Laodicée, les Arsinoé, les Anannée, les Cléopâtre, les Bérénice, les Triphène, qui toutes appartiennent à l'horrible dynastie des Lagides? Des forfaits qui ont été imités par quelques princesses et plusieurs rois de France des deux premières races, dans le temps où le fanatisme religieux, n'avait pas à lutter contre la philosophie, et où l'autorité absolue ne prévoyait point que ses excès feraient proclamer le dogme de la souveraineté des peuples.

(14) Amm. Marcell., l. 22, c.

(15) M. Bilhon, *Principes d'administration et d'économie politique*, etc., ch. 14.

(16) Arthur Young, qui n'est pas l'apologiste de notre agriculture, avoue qu'on y employait, en 1789, plus de onze milliards; mais il fait observer en même temps que ces capitaux peuvent être proportionnellement inférieurs de *moitié*, à ceux que sa patrie consacre au même emploi. *Voyage en France.*

(17) *Saturnalibus, tota servis licentia permittitur.* Macrob., *Saturnal.*

(18) Il se fit donner la puissance tribunitienne * en 730 **.

Les désordres occasionés par plusieurs tribuns déterminèrent Sylla à les faire dépouiller de leurs plus importantes prérogatives, l'an de Rome 672 ***, et l'inquiète turbulence de ces magistrats fit dire à Cicéron : *Tribunorum potestas mihi pestifera videtur, quippè quæ in seditione et ad seditionem, nata sit cujus primum ortum si recordari voluimus inter arma civium et occupatis et obsessis urbibus procreatum videmus.* Mais, en 683 ****, Crassus et Pompée, consuls, les rétablirent dans l'étendue de leur puissance. Cette charge, qui ne fut plus qu'un vain titre, après Auguste, subsista jusqu'à Constantin, et disparut avec la forme du gouvernement, sous le règne de ce prince, qui donna de nouvelles institutions à ses sujets et embrassa un nouveau culte.

(19) Les noms de ces onze régions, sont : 1° le Latium et la Campanie; 2° le Picénum; 3° la Lucanie, le Bruttium avec les Salentins et la Pouille; 4° les Frentani, Marrucini, Péligni, Marsi, Vestini, Samnites et Sabini; 5° Græcia magna *****;

* Cantel. Lipse.

** An de Rome, 730. — Avant l'ère vulgaire, 24.

*** An de Rome, 672. — Avant l'ère vulgaire, 82.

**** An de Rome, 683. — Avant l'ère vulgaire, 71.

***** Cette région doit son beau titre, selon l'abbé Mazocchi, à l'éclat qu'elle reçut des écoles de Pythagore.

6° l'Ombrie; 7° l'Étrurie; 8° la Gaule Cispadane; 9° la Ligurie; 10° la Vénétie, avec les Carni, les Japydes et l'Istrie; 11° la Gaule Transpadane.

(20) En assimilant, à cette occasion, l'acte par lequel un mari consent à voir convoler sa femme, en de nouvelles noces, à l'émancipation d'une fille, par l'auteur de ses jours, Auguste créa une jurisprudence singulière, entièrement fondée sur une fiction, d'après laquelle les maris, étant considérés comme les pères de leurs femmes, se désistaient, sans infamie, de leurs droits sur elles. On les épousait alors, sans passer pour adultère. C'est partout l'usage, qui attache aux actions des idées honnêtes ou déshonnêtes, et c'est presque toujours la force qui change l'usage à son gré.

(21) M. Ch. Dupin, *Mém. sur la marine et les ponts et chaussées de France et d'Angleterre.*

(22) *Hist. de l'art chez les Anciens.*

(23) Plin., l. 36, c. 15.

(24) On orna dès-lors les palais et les temples de ces antéfixes *, en bronze et en marbre, sur lesquels on voit une Victoire portant un trophée; elle est posée sur un globe que soutient la queue fourchue de deux capricornes, monstres marins,

* D. Pietro Marquez, *dell' ordine Dorico recherche*, Rome, 1803.

dont l'adulation consacra l'image, comme un présage de bonheur, Auguste étant né sous cette constellation. Des médailles de ce prince représentent ce signe du Zodiaque, en mémoire de la victoire maritime qui soumit la terre au dominateur pusillanime, qui l'avait le plus abondamment abreuvée du sang des hommes.

(25) *De maritandis ordinibus.* Tacit., *Ann.*, t. III, 25, 28.

(26) *Val. max.*, II, 9; *Gell.*, I, 6; V. 19.

(27) *Latifundia sc. nimis ampla, perdidere Italiam; jàm verò et provincias,* XVIII, 3 et 6.

(28) Cic.; *Off.* I, 42.

(29) Plin.; Strab.; Fournier, *Hydrographie.*

(30) Tacit., *Ann.*, lib. 2; Dio., *Hist. rom.*, lib. 56.

(31) L. Pignorius, *de servis et eorum apud veteres ministeriis.* Il serait trop long de détailler les diverses occupations des esclaves; car le luxe et le caprice leur prenaient encore plus de temps que la nécessité. On avait cependant bien besoin de leurs bras, chez un peuple qui les employait à remuer péniblement de grossières machines, que ne firent mouvoir, plus de cinq cents ans, ni le vent ni l'eau *, et avec lesquelles il fallait moudre le blé. Nous ne parlerons que des prin-

* Apulée, liv. 9 de ses *Métamorphoses*, ou de son *Ane d'or*.

cipaux services exigés des esclaves condamnés aux travaux publics. On s'en servait pour l'extraction et la fonte des minéraux, pour la construction et la réparation des chemins. Ils nettoyaient les cloaques. On les utilisait de mille manières. Ils avaient surtout beaucoup de mal dans les fours, dans les soufrières, dans les thermes. Aux carrières, c'était encore pis : ces malheureux devaient en tirer huit blocs par jour, et jusqu'à douze, quand ils commettaient quelque nouveau délit. Tarquin l'Ancien, qui établit cet usage, n'y assujétit que des prisonniers de guerre, et, dans la suite, Caligula y soumit des citoyens.

(32) *Disc. sur l'hist. univ.*, 10e époq., naissance de J.-C., etc.

(33) Le P. Pétau *, l'un des plus profonds

* *Rationarium temporum*, Leyde, 1710, 2 vol. in-8°, ouvrage souvent consulté par cet orateur célèbre, qui aurait été l'un de nos plus intéressans historiens, s'il ne s'était pas cru obligé, comme prêtre, de sacrifier l'univers à une nation (la juive), et de se renfermer dans les limites étroites d'une seule idée religieuse.

Long-temps avant Pétau et Bossuet, Usserius (Usher Jacques, né à Dublin, en 1580) avait pris le code hébreu, pour base de sa chronologie, *Chronologia sacra*. Son système, le plus accrédité de nos jours, ne l'avait point retiré de l'état de doute, dans lequel la chronologie laisse les bons esprits. Ce prélat vertueux, préférant, dans ses ouvrages, la vérité à toute considération, se fesait un devoir de rappeler à ses lecteurs cet axiôme d'Euripide :

Il n'y a rien de plus utile aux mortels, qu'une sage incrédulité.

chronologistes du dix-septième siècle, convient que l'espace de temps, qui sépare l'œuvre des six jours de la nativité de J.-C., n'est point établi par des argumens solides, mais repose sur de simples conjectures. Ce point de chronologie, que cent quarante opinions diverses rendent douteux *, semble retenu dans une impénétrable obscurité, par l'étrange contradiction qui affaiblit le témoignage des trois principaux codes du Vieux Testament. Le code samaritain fixe le déluge à l'an du monde 1307 **; le code hébreu, trois cent quarante-neuf ans après, et les calculs du code grec, ou de la version des septante, présentent pour résultat, une différence de plusieurs siècles, entre ces trois époques d'un désastre universel. Malgré ces supputations peu satisfesantes, on ne lit presque plus les ouvrages des anciens

D'après M. Bonnin, *Elémens naturels de la Chronologie, ce que les historiens nomment le cinquième siècle, en datant de la naissance du christianisme, est au contraire, et réellement, le premier siècle des nations européennes, et de leur histoire, parce qu'alors elles commencèrent : conséquemment, que la fin du dix-huitième siècle, selon les historiens, époque de l'histoire moderne, est exactement la fin du quatorzième.*

* *Bibliographia antiquaria*, Hambourg, 1760, 1 vol. in-4°. C'est une notice de J. A. Fabricius, sur les écrivains qui ont consacré leurs veilles à la connaissance des antiquités hébraïques, grecques, romaines et ecclésiastiques.

** An du monde, 1307. — Avant la fondation de Rome, 554.

philosophes, sur l'éternité du monde *; et les raisonnemens des plus célèbres naturalistes (les Buffon, les Hamilton, les Dolomieu, les Saussure), qui, après avoir approfondi la doctrine des temps, par l'étude de la conformation de notre globe, lui ont tous assigné une existence bien antérieure aux âges de l'histoire, n'ont prévalu ni sur la tradition de Moïse, ni sur les Annales du peuple juif, quoique, d'après ces autorités, l'histoire du genre humain, n'embrassant pas même une période de six mille ans, perd cette haute antiquité que lui ont donnée les Égyptiens, les Indiens, les Chaldéens, les Tibetans et les Chinois.

M. Belin-de-Ballu **, correspondant de l'Institut de France, ne trouvant *nullement raisonnable la préférence que Justin donne à Moïse, sur les philosophes grecs*, A RAISON DE SON ANTIQUITÉ, s'exprime en ces termes : « Bien des siècles avant lui (Moïse), les Égyptiens avaient eu » des législateurs et des philosophes. Les Égyp-

* Si, par son *Traité de l'Univers*, Ocellus n'a pas convaincu tous ses lecteurs de *l'éternité du monde*, les raisons physiques sur lesquelles il s'appuie ont du moins servi de base aux systèmes de Platon, du Juif Philon, et d'Aristote. Dans ses *Commentaires sur la Physique*; ce dernier développe l'opinion d'Ocellus, dont l'ouvrage a été traduit en latin par Nogarola, en français par le marquis d'Argens et l'abbé Batteux.

** *Histoire critique de l'Eloquence chez les Grecs*, 2 vol. in-8°.

» tiens avouaient eux-mêmes, qu'ils n'étaient pas » les inventeurs de leurs connaissances, et qu'ils » les tenaient des Éthiopiens, lesquels avaient » une telle réputation de sagesse et de vertu, » qu'on leur donnait le titre d'*irréprochables* » (Homère, *Iliade*, l. 1). Le peuple hébreu, » dont Justin vante sans cesse l'antiquité, est un » peuple tout nouveau, en comparaison des Égyp- » tiens. Pour s'en convaincre, il ne faut que ré- » fléchir au temps considérable qu'exigent la » fondation d'un Empire, la découverte du fer et » des arts, sans lesquels aucune grande société » ne peut subsister; l'établissement d'une législa- » lation, d'un culte, d'une police, etc. Eh bien! » Abraham, près de cinq cent cinquante ans » avant Moïse, vient en Égypte. Qu'y voit-il? Un » empire florissant, un roi puissant, un peuple » industrieux, des monumens magnifiques. Il y » avait donc déjà bien des années, que l'Empire » des Égyptiens était fondé. Cet Empire a eu un » législateur, et ce législateur s'était présenté au » nom du ciel, sans quoi il n'eût point été écouté: » donc, si l'on veut donner la préférence à l'an- » tiquité, Thot l'emportera sur Moïse; mais Thot » lui-même pourrait nous renvoyer à quelque » autre plus ancien, et la question de l'antiquité » ne sera jamais résolue. »

Elle pourrait cesser de paraître un problème

insoluble, si l'on s'en occupait toujours, avec cet esprit d'observation et de critique, qui distingue éminemment l'auteur des *Recherches nouvelles sur l'Histoire ancienne.*

(34) *Paulatim munia senatus, magistratuum, legum in se trahere.* Tacit.

(35) Soit qu'Auguste soupçonnât Livie, d'avoir pris part à la disgrâce de Marcus Julius Agrippa, soit qu'il se souvînt des services du père de ce jeune prince, il se rendit, avec un seul officier, dans l'île de Planasie, où Agrippa était exilé; mais Fabius, qui avait accompagné l'empereur, ne sut pas garder le secret de ce voyage. Sa femme en révéla le mystère à Livie, qui, selon quelques historiens, craignit de voir rappeler le proscrit, et de perdre le fruit de ce qu'elle avait fait en faveur de Tibère; ils ajoutent qu'elle ordonna d'empoisonner Auguste, et de tuer Agrippa. Ce dernier était robuste, et dans la force de la jeunesse; ses travaux et ses divertissemens étaient des exercices maritimes très-pénibles; il s'y faisait remarquer, s'en glorifiait, et s'était donné le nom de Neptune: quoique surpris sans armes, il se défendit jusqu'à la dernière extrémité, et ne succomba que tout couvert de blessures. Le dernier des petits-fils d'Auguste, fut la première victime immolée à la sûreté de Tibère. *Tacit.*,

lib. 1, cap. 5, 6 et 9; *Dio.*, lib. 36; *Suet.*, lib. cap. 100.

(36) Auguste mourut à Nôle, après avoir été sanguinaire par calcul, et bienfesant sans bonté, emportant la réputation d'un politique heureux : » Indifférent au crime et à la vertu, se servant » également des horreurs de l'un, et des apparences » de l'autre, n'ensanglantant la terre et ne la pa- » cifiant, n'employant les armes et les lois, la » religion et les arts, que pour être le maître, et » sacrifiant tout à lui-même. » Voltaire, *Quest. encycl.*

(37) Horace dit positivement à ce prince, tout couvert du plus pur sang romain :

Præsenti tibi maturos largimur honores,
Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

(38) *Recueil d'antiquités*, t. 4.

(39) Boulard, *Hist. litt. des huit premiers siècles de l'ère chrétienne*, etc., par Berington, §. 8, *Décadence de la Poésie*. Nous avons du même traducteur, qui n'a pas besoin de l'indulgence que réclame sa modestie, *les Bienfaits de la Religion chrétienne*, par Ryan.

(40) Suet., *in August.*

(41) Dans le débat du pour et du contre de toutes les matières politiques, religieuses et mo-

rales, se montre et se développe le talent...; *car*, dit Puttliez aux peuples de l'Allemagne, *ce n'est que le combat qui fait naître l'énergie, ce n'est que le mouvement qui produit la vie : l'apathie du repos, c'est la mort.*

(42) L'extinction de l'esprit public, et la perte de la liberté, annonçaient aux Romains, selon Cicéron, les symptômes de la décrépitude de l'éloquence. Les traces de leurs pas, sous le despotisme, sont celles de la décadence des lettres elles-mêmes, dont le célèbre Tiraboschi nous a fait connaître l'histoire, depuis la mort d'Auguste jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident.

(43) La sculpture n'eut pas de plus beau temps, chez les Romains, que celui qui s'écoula entre les commencemens du règne d'Auguste et la fin de celui des Antonins. Le goût des arts s'altéra, et l'imagination perdit ses inspirations les plus séduisantes, à mesure qu'une religion anti-mondaine et ennemie des passions substitua son culte austère au culte riant des muses ; ridiculisa les fables les plus ingénieuses, et réprouva tout ce qu'on admirait dans cette Grèce classique, troisième source à laquelle l'art antique doit ses sublimes inventions, comme l'a prouvé Winkelmann, dans son *Histoire de l'Art chez les Anciens.*

(44) Dio., lib. 53.

Les auteurs du Digeste donnent le nom de *loi royale*, à l'acte qui revêt Auguste du *pouvoir discrétionnaire*. Ce n'était, comme le dit M. Dupin, dans son PRÉCIS HISTORIQUE DU DROIT ROMAIN, *qu'une récapitulation des différens sénatus-consultes, faits et refaits en l'honneur d'Auguste, et dans son intérêt.*

TIBÈRE.

TIBERIUS CÆSAR, DIVI AUGUSTI FILIUS, IMPERATOR.

Tibère naquit à Rome (1), sur le mont Palatin, de la fameuse Livie, que Caligula appelait *Ulysse femelle*, et de Tibère Claude Néron, censeur, dans cette année 712*, encore plus funeste aux Romains, par les succès d'Octave et d'Antoine, que par le désespoir de Brutus et de Cassius. Il fut élevé sous les yeux d'Auguste, qui avait épousé sa mère, lorsqu'elle était enceinte de Drusus. Il étudia les lettres grecques, fit des progrès rapides dans la littérature romaine, et prononça, dès l'âge de neuf ans, l'oraison funèbre de son père (2). Il eut, en plusieurs genres, des talens distingués. Il aurait excellé dans la politique, s'il n'avait pris l'art

* An de Rome, 712. — Avant l'ère vulgaire, 42.

de tromper les hommes, pour celui de les gouverner. Après avoir médité ce que les anciens ont écrit concernant la guerre, il fit ses premières armes sous Auguste, et rétablit Tigrane, sur le trône d'Arménie. On lui dut la soumission de la Pannonie, de la Dalmatie et de la Germanie, qui étaient sur le point de se révolter. Sa valeur lui mérita les honneurs du triomphe, et sa prudence ne fut pas moins admirée. L'espoir des succès les plus éclatans ne le rendait pas téméraire; car la certitude de vaincre ne lui fesait point tenter le sort des armes, lorsque la victoire devait coûter la vie à un grand nombre de soldats.

Infatigable au travail, versé dans les affaires, capable de bien juger les hommes, estimé des légions, placé au timon de l'État après l'entière soumission des peuples, il aurait profité, pour le bonheur de Rome, des intrigues, et peut-être des crimes de sa mère, si, par une humeur sombre, qui fesait craindre de s'ouvrir à lui; par un penchant à la débauche, qui le portait à rechercher des êtres dépravés, pour sa société intime, et par la dissimulation (3), qui formait la

base de son caractère, ce prince n'avait repoussé la confiance que devaient inspirer en lui de grands talens, une modestie et une douceur auxquelles succédèrent bien des vices.

L'exemple d'Auguste, trompé par sa femme, déshonoré par sa fille, privé de ses autres enfans, et forcé, après avoir cimenté sa domination par un grand nombre de crimes d'État, de laisser l'héritage du monde à un étranger, produisit sans doute de fâcheuses impressions sur Tibère, et put le rendre défiant, craintif, soupçonneux.

Soit qu'il veuille feindre, soit qu'il regarde le trône comme un écueil, on ne l'y voit pas monter avec l'empressement d'un ambitieux qui craint de ne pas y arriver assez vîte; mais avec la circonspection d'un politique qui cède aux instances des sénateurs (4), qui obéit à la volonté d'Auguste, et se sacrifie au bien de tout un peuple.

Le règne de Tibère commença le 19 août, l'an 767* de Rome. Ce prince était dans la cinquante-sixième année de son âge. On vit

* An de Rome, 767. — Avant l'ère vulgaire, 14.

dès-lors que la tyrannie d'Auguste avait brisé les liens qui devaient attacher le soldat à la patrie : les légions romaines s'étaient révoltées dans la Pannonie et dans la Germanie. Son successeur fit, par l'*abolition des comices*, un bien plus grand mal à l'État, que les gens de guerre, par leur rébellion ; car l'âme des patriciens s'affaissa ; sous le coup qui détruisit le pouvoir du peuple ; ce fut le premier effet de cette mesure liberticide ; et les progrès de la corruption des grands furent alors, comme de nos jours, en raison de l'envahissement des droits de la commune.

Rien ne prouve que Tibère soit étranger à la mort d'Agrippa *le jeune*, ; cependant, le crime ne se présumant point, les premières pages de l'histoire de ce prince, ne doivent pas flétrir sa mémoire ; on l'y voit mériter, par sa modération, par sa justice, par une bonne administration, le titre de *père de la patrie*. Il le refuse sans affectation, rejette avec dignité le nom de maître, et dit : *Je suis le prince du sénat, l'empereur de mes soldats, et le maître de mes esclaves*. Méprisant les discours qui pouvaient

l'offenser, il se montra supérieur, à la satire, par ces paroles mémorables : *Dans une ville libre, la langue et la pensée doivent être libres.* Forts de cette belle maxime, les sénateurs ne prirent pas toujours son opinion, pour règle de leurs délibérations. Il en parut moins mécontent, que des éloges outrés, dont il était l'objet (5). Il préserva les mœurs de la corruption; par de sages lois; et, comme s'il avait craint que la misère ne les fît enfreindre, il refusa d'augmenter ses revenus, par des impôts qui, exposant une partie du peuple à l'indigence, ne lui auraient laissé d'autre moyen de s'en préserver, que la prostitution des objets de ses affections les plus chères.

Les dix premières années de son règne, seraient presque exemptes de blâme, si l'acte qui ravit au peuple le droit d'élire ses magistrats, pouvait être pardonné à ce prince, sous prétexte qu'il eut l'intention d'assurer la bonté des choix, en chargeant le sénat de cette portion de la souveraineté; mais la conduite postérieure de Tibère, ne permet pas de se tromper sur son dessein à cet égard. Il savait parfaitement qu'il les obtiendrait

tels qu'il les voudrait, d'une assemblée accoutumée à se conformer aux volontés d'un maître.

Comme tous les actes du despotisme fortifient sa défiance, et accroissent ses soupçons, chaque effort que fit cet empereur, pour se délivrer de toute entrave, le soumit aux penchans funestes, dont les moindres évènemens développent le germe dans les princes absolus. Mille inquiétudes troublèrent le cours de ses prospérités.

Trois légions, commandées par Blésus, dans la Pannonie, insultent leurs officiers, demandent une augmentation de solde, déclarent ne vouloir servir que dix ans, et font douter de leur fidélité à l'empereur. Informé de l'agitation des esprits, il en conçoit des alarmes, et charge son fils Drusus de calmer cette révolte. On ne dut le retour de l'ordre qu'à une éclipse de lune, qui, frappant les soldats de terreur, permit de punir exemplairement les plus séditieux.

La Germanie fut le théâtre des mêmes excès. Les suites en étaient incalculables. Elles pouvaient perdre Tibère; car l'armée était considérable, et disposée à se pronon-

cer en faveur de Germanicus. Rien ne l'empêchait de s'élever au rang suprême. Il courait même plus de danger, par son opposition aux mécontens, que s'il avait écouté la voix de l'ambition. Il fut vertueux, dans cette circonstance difficile : il se montra digne du trône, par le refus de l'accepter. Ses prières, ses larmes ne pouvant rien sur des furieux, qui avaient brisé tous les freins ; il voulut expier, dans son propre sang, leur rébellion. Tandis que l'amour et le repentir de ceux qui l'entouraient retenaient son bras, un fantassin lui présenta son épée nue, et lui dit : *Celle-ci vaut mieux.* Tant d'audace ranima son courage ; il employa la persuasion envers les uns, la fermeté contre les autres, et donna de nombreuses gratifications. L'armée rentra en elle-même, et massacra les fauteurs de ce soulèvement. Honteux de leur conduite, et fâchés d'avoir offensé leur général, les soldats brûlent de regagner sa confiance par d'éclatans exploits. Germanicus profite de ces dispositions, conduit son armée à l'ennemi, et reprend, sur les Marses, une aigle romaine, restée en leur pouvoir, depuis la destruction de l'ar-

mée de Quintilius Varus *; il venge la mort de ce général, par la défaite d'Arminius, et subjugue toute la Germanie **. Il l'aurait soumise, en effet, si les qualités qui le fesaient chérir des soldats, et la gloire immortelle, dont il s'y était couvert, n'avaient inspiré à l'empereur les plus vives inquiétudes. Il le rappela, sous prétexte de le faire jouir de quelque repos, et de le combler d'honneurs. A son retour, Germanicus devint l'idole du peuple, et fut l'objet de la haine de Tibère.

Des troubles agitaient la Cilicie, la Comagène, la Syrie et la Judée. Germanicus y fut envoyé pour rétablir l'ordre. Mais le gouvernement de la Syrie fut confié à Pison, qui n'était pas moins connu par la perversité de son caractère, que distingué par l'illustration de sa naissance; c'était remettre à la bassesse et à la perfidie le soin de décourager le mérite et de tourmenter la vertu. Quoi qu'il en soit, l'Asie est pacifiée par Germanicus: il donne un roi à l'Arménie, réduit la Comagène, la Cappadoce en pro-

* An de Rome, 762. — De l'ère vulgaire, 9.
** An de Rome, 769. — De l'ère vulgaire, 16.

vinces romaines *, fait renouveler, par les Parthes, le traité qu'ils ont conclu avec Auguste, et les détermine à solliciter l'alliance du successeur de ce prince.

Les ennemis de l'Empire sont moins à craindre pour Germanicus que Pison, qui s'attache à contrarier ses vues, n'exécute pas ses ordres, ne cesse de lui tendre des piéges, et lui suscite toutes sortes de traverses dans la Syrie. Indigné d'une conduite aussi révoltante, Germanicus lui ordonne de se retirer, tombe dangereusement malade, et meurt à Daphné **, près d'Antioche. Non-seulement il était persuadé que Tibère l'avait fait empoisonner, mais, tourmenté par la crainte qu'un pareil sort ne fût réservé à sa famille, et incertain si Pison, dont il révélait le crime à ses amis, en recevrait la punition (6).

Malgré le voile qui dérobait à tous les yeux la cause de cet événement sinistre, l'arrivée d'Agrippine à Brindes, avec les cendres de son mari, produisit beaucoup d'effet: on murmura contre l'empereur;

* An de Rome, 771. — De l'ère vulgaire, 18.
** An de Rome, 772. — De l'ère vulgaire, 19.

quoiqu'il eût ordonné de la recevoir avec tous les honneurs de la guerre.

A peine Agrippine fut-elle à Rome, qu'elle accusa Pison d'avoir empoisonné l'objet de sa tendresse. On ne parvint point à le convaincre de ce forfait; mais on prouva qu'il avait commis des extorsions, méprisé les ordres de Germanicus, et porté la guerre au-delà des limites de sa province. Soit que le suicide n'entraînant pas la confiscation des biens, il le préférât à une mort qui eût fait perdre à sa famille les richesses qu'il possédait, soit que la cour voulût faire croire qu'il n'avait pu conjurer l'orage qui grondait sur sa tête, on le trouva mort dans son appartement, avant que son affaire fût terminée.

A Rome, dans les armées, dans les provinces, les nationaux et les étrangers firent tous éclater leur désespoir, en apprenant que Germanicus n'était plus: le deuil fut universel (7) : chacun semblait avoir perdu son père, son ami, son unique espérance. Tibère affectait de partager la désolation générale, afin de mieux dissimuler sa joie. Cette contrainte aigrit ses esprits, et changea en aver-

sion le mépris qu'il avait pour les hommes. N'ayant plus à craindre que le peuple ou les légions comparassent sa conduite à celle de Germanicus, et voulussent être gouvernés par ce héros, il s'adonna, sans réserve, aux vices que jusqu'alors il s'était fait un devoir de maîtriser.

Il passa dans les plaisirs une grande partie du temps que les affaires réclamaient, s'associa dans le consulat son fils Drusus, et se retira dans la Campanie *. La pompe qui l'environnait; à Rome, lui était importune: il voulait jouir des douceurs de la vie privée; mais son caractère sombre et inquiet, dont la vigilance ne s'était portée que sur une seule personne, et dont la jalousie ne menaçait qu'une seule tête, avant la mort de Germanicus, s'exerça bientôt sur une foule de victimes. Sa douceur simulée fit place à la dureté qui lui était naturelle, et l'équité ne fut plus sa règle. Il cessa d'être accessible pour tout autre qu'Élius Séjan, son favori. Il le chargea du poids de l'administration.

A cette époque désastreuse, les excès du

* An de Rome, 779. — De l'ère vulgaire, 26.

despotisme signalèrent la flétrissante servitude du sénat. On n'avait fléchi le genou, on ne s'était même incliné ni devant les consuls, ni devant les généraux, lorsque cette assemblée avilie poussa l'adulation jusqu'à se prosterner devant Tibère. Les amis de la liberté se virent hors d'état de la défendre, dès que le corps de la noblesse eût perdu toute force morale. Comme les courtisans craignent les gens de bien, lors même qu'ils n'ont rien à redouter de leur part, presque tous ceux que leurs vertus et leurs talens paraissaient appeler aux emplois en furent éloignés sous différens prétextes, et le vice doué des qualités de l'esprit, la médiocrité rampante, la plus basse flatterie, l'infamie, qui joue tous les rôles, devinrent les meilleurs titres auprès du dispensateur des richesses et des dignités.

Inconstant dans ses mœurs, insouciant et prodigue, selon l'occasion, vigilant et austère, quand il le croyait utile; toujours orgueilleux, avec l'apparence de la modestie; absolu envers ceux qui étaient dans sa dépendance, caressant et flatteur auprès des personnes dont il attendait quelque chose;

implacable, quand il se croyait offensé; sans pitié pour le malheur, et marchant, avec assurance, dans la carrière du crime, pour plaire à son maître, ou contenter ses propres passions; tel fut Séjan, chef des cohortes prétoriennes, confident du prince, et presque aussi puissant que lui. Il avait une physionomie heureuse, une santé robuste, une grande facilité pour le travail, beaucoup de vices, l'art de les cacher et de paraître exempt d'ambition, quoiqu'il en fût dévoré.

Il prétexta le bien du service pour réunir dans un camp, auprès de Rome, les dix mille hommes qui composaient la garde de l'empereur, et qui étaient dispersés dans plusieurs villes. Il employa tout pour gagner cette troupe. Quelle témérité sous Tibère! Une famille florissante et nombreuse défendait le trône: Drusus, qui avait déployé dans l'Illyrie et la Pannonie un grand courage, et une intrépidité soutenue, ne manquait pas d'enfans, et le peuple voyait dans ceux de Germanicus, les héritiers d'un héros accompli.

Séjan entreprit néanmoins de s'élever sur les ruines de la famille impériale. Livie était

jeune, belle, coquette, avide d'honneurs et de richesses; il lui promit son cœur et l'Empire, sous la condition de seconder ses desseins; un esclave empoisonna Drusus; deux ans après, Séjan osa demander à Tibère la main de la veuve de son fils. Ce prince ne voulant ni accueillir ni rejeter cette proposition, lui dit *qu'il avait d'autres vues, et qu'il les ferait connaître en temps convenable* (8). Sur ces entrefaites, Séjan vint à bout de perdre, par la calomnie, les deux plus âgés des fils de Germanicus, et la vertueuse Agrippine, leur mère; l'empereur, déjà disposé à les proscrire, se détermina sans peine à les dénoncer au sénat, comme ennemis de la patrie. Agrippine et son fils aîné furent exilés; on enferma son second fils, dans une prison. Ils ne vécurent pas long-temps, soit qu'un poison lent abrégeât leurs jours, soit que la misère ou la douleur y mît un terme. Caïus Caligula, qui était le troisième fils de Germanicus, ne dut sa conservation qu'à la bassesse de ses sentimens, et l'adoption de Tibère, qu'aux plus viles complaisances.

La *loi de majesté*, qui ne devait avoir d'application qu'aux attentats commis contre

le peuple romain, fut mise en vigueur, pour faire périr ceux qui n'avaient à se reprocher, que d'être odieux au prince, ou de ne pas avoir pour son ministre, tout le respect que celui-ci exigeait. Elle fut l'instrument dont on se servit contre les amis de la famille de Germanicus, et contre les personnes soupçonnées d'improuver l'affreuse tyrannie, durant laquelle la délation conduisait à la fortune, la vertu et les richesses au supplice.

Cette partie du règne de Tibère fut affreuse. Séjan seul en connaissait toute l'horreur. Il profitait, pour l'accroître, du temps où son maître se livrait avec une sorte d'abandon aux délices de Caprée *, et voyait moins les travaux de l'administration pour les surveiller, que pour y attacher son approbation. Tibère s'était fait accompagner dans cette île par quelques chevaliers, par plusieurs autres personnes dont la société lui était agréable, et par Cocceius Nerva (9), sénateur versé dans la connaissance des lois, et nécessaire à un empereur qui n'aimait pas qu'on les enfreignît.

* An de Rome, 780. — De l'ère vulgaire, 27.

Séjan avait malheureusement besoin d'en empêcher l'exécution : il voulait faire haïr l'empereur par les grands, comme coupable de la mort des plus illustres citoyens, et le rendre méprisable aux yeux de la multitude par le tableau des scènes de débauche, dont sa retraite était le théâtre. Il fallait que personne ne le préférât à son ministre, pour que celui-ci osât attenter à sa vie, et pût lui succéder. On ne trouve pas d'autre motif de cette effrayante quantité de crimes inutiles et atroces, aussi multipliés pendant la faveur de Séjan, que si la méchanceté s'était jointe chez lui, à l'absurdité. L'étendue de ses idées égalait au contraire la profondeur de sa perversité. Il savait que les coups d'autorité, les violences, les injustices sont funestes aux princes dans toutes les occurrences possibles, et rendent, tôt ou tard, la condition d'un peuple si dure, qu'il finit par vouloir en changer, à tout prix.

Les artifices de Séjan, ses machinations, ses forfaits, auraient soulevé les esprits, si Tibère, instruit de ses desseins par Satrius, que ce ministre regardait comme un ami sûr, n'avait opposé la ruse à la perfidie : avant

d'adresser au sénat la moindre pièce contre lui, l'empereur eut soin de le remplacer par Sertorius Macron, l'un des chefs des gardes prétoriennes, et même l'une des créatures de Séjan, qui depuis quelque temps blessait par son arrogance, l'orgueil de cet officier, et lui donnait, par sa conduite, l'exemple de l'ingratitude.

Séjan, condamné par le sénat, étranglé par ordre de Macron, traîné dans les rues par ses propres agens, fut mis en pièces par le peuple, qui brisa ses statues *. Sa famille fut immolée à la vengeance publique, à cette aveugle barbarie qui confond avec le crime l'innocence et la candeur. Il fallut éluder la loi; il fallut outrager la pudeur, pour faire périr la fille de ce ministre. Elle n'était pas encore nubile, et la législation défendait d'infliger à une vierge la peine capitale. On n'eut point égard à l'esprit de la loi, on se contenta d'en respecter la lettre: le bourreau remplit son office, après avoir outragé la pudeur (10), et le corps de cette enfant,

* An de Rome, 784. — De l'ère vulgaire, 31.

fut jeté aux gémonies. L'infâme qui se chargea du double crime de *déflorer une fille de huit ans, et de l'étrangler ensuite, méritait*, selon la réflexion de Voltaire (11), *d'être un des favoris de Tibère.*

Tandis que ces horreurs tenaient tous les esprits attentifs, à la marche de la politique du successeur d'Auguste, on n'était nullement occupé à Rome, dit Crévier, d'un *évènement qui devait renouveler toute la face de l'univers.* Jésus-Christ, notre Sauveur, prêchait alors son Évangile dans la Judée. Il fondait la monarchie spirituelle, annoncée par les prophètes, et destinée à subjuguer, par la force de la parole, tous les royaumes de la terre. Quoi qu'il en soit, son procès, dont Pilate envoya les actes à Tibère, selon l'usage où étaient les gouverneurs, de faire un rapport au prince sur les exécutions remarquables, n'accrut pas beaucoup sa célébrité; car Tacite et Suétone ne parlent du Christ qu'en passant, et comme on le ferait, de nos jours, d'une divinité reconnue par un peuple obscur, plongé dans une profonde ignorance, et livré à une mépri-

sable crédulité. Jésus fut rassasié d'opprobres, et mis en croix * entre deux voleurs, étant âgé de quarante à cinquante ans, dit saint Irénée, et de trente, d'après Clément d'Alexandrie; mais une tradition préférée à leur témoignage, porte qu'il avait trente-trois à trente-quatre ans.

Aucun auteur profane, excepté Phlégon, écrivain du deuxième siècle, ne fait mention de la fameuse éclipse qui, si l'on en croit Eusèbe, serait arrivée à la mort du Christ, et qui aurait dérangé l'ordre de la nature au point d'être un phénomène presque égal au supplice du fils de Dieu, par les enfans des hommes, auxquels *il n'a pu inspirer*, selon Bossuet, *ni la charité, ni la paix, quoique venu au monde pour pacifier toutes choses.* Bossuet est plus digne de foi, dans cet aveu, que Phlégon, ou plutôt que l'édifiant Eusèbe, dans la citation de cet écrivain: au reste, si elle ne s'accorde ni avec celle de Philoponus, ni avec les calculs des astronomes Halley, Wiston et autres savans du dix-septième siècle, c'est qu'on la doit uniquement à

* An de Rome, 786. — De l'ère vulgaire, 33.

l'évêque de Césarée. Il a voulu que la mort du fondateur de sa religion fût annoncée au monde par une éclipse, comme l'avait été celle du fondateur de Rome. Le même amour du merveilleux a fait précéder le triomphe du christianisme, de l'apparition d'une croix, et insérer dans les fastes des nations un si grand nombre d'étoiles miraculeuses et de fausses éclipses.

La chute de Séjan écrasa ses partisans. Elle perdit Livie, qu'il avait associée à sa destinée, par un crime, et apprit à Tibère, que ce ministre avait fait empoisonner Drusus. Il en devint furieux, et vit des complices de son favori, dans tous ceux que les délateurs lui signalèrent comme tels. La cruauté n'eut plus de bornes, non-seulement parce qu'elle s'alimentait de ses propres forfaits, mais surtout parce que la condamnation entraînait la confiscation (12) des biens: aiguillonnée par la cupidité, la vengeance fut insatiable, et personne ne put répondre de n'être point mis au nombre des ennemis du prince.

L'expression de la douleur était un crime dans l'ami qui avait perdu son ami; dans la

mère qui survivait à son fils assassiné ; celle de Fusius Géminus fut traînée au supplice, malgré sa caducité, pour avoir pleuré sa mort. De quoi s'était-il donc rendu coupable ? D'une raillerie qui avait déplu (13).

Les meurtres juridiques déshonoraient le sénat, et fatiguaient la patience de l'empereur ; ne trouvant point les procédures assez rapides, il ordonna le massacre de tous les prisonniers impliqués dans l'affaire de Séjan.

Pour concevoir l'insouciance des Romains, pendant ces proscriptions, il faut se rappeler qu'ils conservaient encore l'âpreté des mœurs de leurs ancêtres, et que les victimes, étant presque toutes prises dans la famille de l'empereur, dans la noblesse, et parmi ceux contre lesquels une haute faveur avait excité l'envie, le peuple ne croyait pas avoir un puissant intérêt à les défendre, contre un prince qui entretenait la prospérité, l'ordre et la paix. On savait que, blâmant l'indulgence dont on avait usé envers des exacteurs, Tibère avait dit : *Je veux bien qu'on tonde mes brebis ; mais je n'entends pas*

qu'on les écorche (14). Il contenait les gouverneurs des provinces, dans les bornes de leurs attributions, surveillait les finances, et fesait prêter de l'argent, sans intérêt, durant les calamités publiques. Les villes, renversées par des tremblemens de terre, étaient rebâties avec soin, et semblaient, à sa voix, sortir de dessous leurs décombres plus belles qu'avant leur désastre; comme Sardes, Éphèse, et plusieurs autres, dont parlent Tacite et Eusèbe, Strabon et Phlégon (15). Il ne dérangeait en rien la marche ordinaire des tribunaux, lorsqu'il avait des affaires à discuter avec des particuliers. Les grands le haïssaient; mais le peuple et les légions ne partageaient pas leurs sentimens. Il y avait même de l'aversion entre les patriciens, les plébéiens et les soldats. Entretenue avec soin par Marius et par Sylla, par César et par Auguste, elle s'était fortifiée pendant le ministère de Séjan. En effet, la haine du pauvre contre le riche, le mépris de celui-ci pour les prolétaires, et la discorde entre tous les ordres de l'État, semblaient suivre, dans leurs progrès, le développement des vices,

qui bannirent de Rome, jusqu'à cette ombre de liberté, que n'avait pas osé proscrire la craintive tyrannie d'Auguste.

Ni le génie, ni les vertus des hommes les plus illustres, ne pouvaient réunir la plèbe, les grands et l'armée dans l'amour de la patrie, parce que l'opposition des intérêts était l'effet nécessaire des moyens employés pour que le pouvoir n'eût à craindre aucune résistance dangereuse. Tout est violence, abus, usurpation sous le despotisme. Il accroît sans cesse la somme des maux qui l'ont fait naître. Depuis que le peuple avait perdu ses droits, les patriciens s'étaient partagé les terres, les effets mobiliers, jusqu'aux habitans des pays conquis. Ils possédaient tant d'esclaves, que plusieurs d'entr'eux en *comptaient* chacun *plus de vingt mille*, dit Samuel Pitiscus. Le service de la ville réclamait les plus intelligens, et les plus robustes étaient destinés à l'agriculture, fort heureusement exceptée du mépris dans lequel languissaient les professions industrielles. Les riches ne fournissaient point de capitaux au commerce, que leur orgueil dédaignait, de sorte que les plébéiens, exclus du travail des

champs, et privés des ressources que nos manufactures et nos arts mécaniques assurent au peuple, se trouvaient par fois placés entre de pénibles ou de honteuses extrémités. Hors du Forum, où la misère les réduisait à trafiquer de leurs votes, hors des légions, où leurs besoins étaient satisfaits, ils se voyaient forcés, soit de recourir à des emprunts onéreux, sans espoir de les acquitter un jour, soit de se vendre à Lucullus, après s'être pressés autour des Gracques; de prendre parti pour Octave, contre Antoine, après avoir grossi les bandes de Catilina; de s'attacher enfin à la fortune de Tibère (16), le plus dangereux ennemi du sénat et de la république. Odieux aux propriétaires qu'atteignait la loi *Julia*, que ruinaient les confiscations, que frappait la hache des licteurs, ce tyran était chéri des troupes qui avaient servi sous ses ordres pendant le règne d'Auguste, et adoré de la multitude qu'il maintenait dans l'aisance, sans absorber l'épargne; car, après lui, cet empereur laissa deux milliards sept cent millions de sesterces (deux milliards sept cent trente-deux millions quatre cent mille francs.)

Ses dernières années furent la honte de sa vie. L'homme d'État n'était plus : Séjan l'avait affaibli par la mollesse et la débauche. Sa fermeté était dégénérée en despotisme. Le prince, qui avait long-tèmps gouverné avec habileté, négligeait presque toutes les parties de l'administration de son vaste Empire. Il ne savait plus recueillir ses forces que pour dissimuler et couvrir d'un voile épais ce qu'il voulait dérober à la pénétration des Romains.

Les provinces attendaient en vain le remplacement des administrateurs qu'elles avaient perdus. On ne donnait point de successeurs aux tribuns militaires qui étaient morts. L'Arménie, envahie par les Parthes, ne recevait aucun secours. Les Germains faisaient des incursions dans les Gaules (17), tandis que les Daces et les Sarmates ravageaient la Mésie. Les conquêtes des Romains étaient devenues la proie des Barbares.

La fortune de Tibère, dit Tacite, éprouva bien des vicissitudes. A peine fut-il né, qu'il partagea l'exil de son père. Des concurrens redoutables humilièrent son orgueil, dès qu'il fut gendre d'Auguste. Il voyait avec in-

quiétude, le pouvoir de Marcellus et d'Agrippa regardait Lucius et Caïus, comme des obstacles à son élévation, et remarquait que son frère Drusus était plus aimé que lui. Marié avec Julie, il fallut s'en éloigner, ou demeurer témoin de ses prostitutions. A son retour de Rhodes, lieu de sa retraite, il prit le sceptre en présence des Scipions et des Métellus, qu'il put soupçonner de souffrir à regret la domination des Césars, dont le nom n'était même pas connu de leurs ancêtres. Il fut placé entre sa mère, qui, par son caractère impérieux, rendait accablant le poids de ses bienfaits; et Séjan, toujours empressé, avec souplesse, à prévenir ses moindres volontés, pour se rendre maître de son esprit: l'une voulait que la reconnaissance de son fils prît, en quelque sorte, le caractère de la soumission, et les services de l'autre cachaient des piéges.

Réduit à se défier, même des sénateurs avilis par de plates adulations, Tibère interrogeait le silence de ceux qui n'encouraient pas son mépris par leurs flatteries. Il craignait tout, excepté de faire le mal, principale cause de ses craintes. Si, dès qu'il fut

sur le trône, on ne reconnut long-temps en lui, ni le héros intrépide, dont la conduite avait été plusieurs fois digne des plus grands éloges, ni l'administrateur équitable, qui avait gouverné, sous Auguste, avec la prudence d'un sage, c'est qu'il manquait des vertus sans lesquelles le trône est un présent funeste, pour le prince doué du plus rare mérite.

Tibère ne s'y était pas assis avec plus de sécurité, que l'ambitieux qui remplace le chef d'une république, ou qu'un prince dépourvu de mérite, qui oppose aux services incontestables et aux brillantes qualités d'un usurpateur, homme de génie, les droits de la naissance et les titres d'une longue suite d'aïeux. Les Romains ne cessèrent jamais d'être, aux yeux de cet empereur, le peuple qui avait refusé le diadême à César, et inspiré à Octave toutes les inquiétudes qui lui firent prendre la cuirasse qu'il porta toujours, soit pour paraître en public, soit pour assister aux délibérations du sénat. L'abus que fit Tibère de la puissance, au milieu d'une génération nouvelle, façonnée à l'esclavage, par son prédécesseur, décèle la crainte où il

était, que le très-petit nombre de citoyens qui osaient appeler Brutus et Cassius, *les derniers des Romains*, ne réveillassent, dans quelques ames généreuses, les sentimens de celui qui avait lié leurs pères, par le serment *de ne jamais souffrir de maître dans Rome.* De là, cette politique sombre, mystérieuse et réfléchie, qui appartient plus aux défauts de son esprit qu'aux vices de son cœur, et qui l'arma sans cesse de dissimulation, parce qu'il crut toujours plus facile et plus sûr de tromper les Romains que de les dompter. Il s'efforça de leur cacher les approches de sa mort : tout fait croire que rien n'était plus pénible pour lui, au terme même de sa carrière, que de laisser deviner sa situation de corps et d'esprit. Ce prince quitte les environs de Rome, pour se rendre à Caprée. Il éprouve une assez grave indisposition, à l'entrée du village dans lequel les émissaires d'Antoine tranchèrent la tête de Cicéron. Au lieu d'y prendre quelque repos, l'empereur s'avance jusqu'à Circée, y assiste aux jeux militaires, et, craignant de n'avoir pas assez fait, pour qu'aucun doute ne s'élève sur l'état de sa santé, il y tue un sanglier à coups

de javelots. Bien plus, il ne suspendit presqu'aucune de ses débauches, afin qu'on ignorât que ses forces diminuaient. Quoiqu'elles l'abandonnassent sensiblement, il s'occupait moins de leur dépérissement que de redoubler de dissimulation. Il sut résister aux douleurs d'un corps souffrant, et montrer une inaltérable fermeté d'ame.

Un médecin dont il estimait l'habileté, sans croire à son art, Chariclès, voulant lui tâter le pouls, eut besoin de feindre une absence, pour saisir l'occasion de remplir son office, en lui baisant la main. Tibère s'en aperçut. Il put en être offensé, mais son visage n'en dit rien. Ce prince retint Chariclès long-temps à table, sous prétexte de prolonger les adieux de l'amitié. Suivant sa coutume, il se tint debout après le repas, appela tous les convives par leurs noms, et prit congé de chacun d'eux, avec des égards particuliers. Un seul officier était auprès de lui au milieu de la salle, comme s'il se fût trouvé en parfaite santé. Cependant Chariclès prévint Macron que l'empereur n'avait plus deux jours à vivre. Tibère semblait repousser la tombe; il tyrannisait la nature, afin

d'en imposer aux hommes, en dépit d'elle.

Un prince aussi appliqué à rendre ses pensées impénétrables, n'a jamais dit, comme le prétend Casaubon, *avoir élevé en Caligula, un serpent pour le peuple romain, et un Phaéton pour le reste de la terre.*

Après un règne de vingt-deux ans et environ sept mois, Tibère mourut dans la maison de Lucullus, le 16 mars, l'an 37* de l'ère vulgaire. Il était dans la soixante-dix-huitième année de son âge (18). L'histoire accuse Macron, chef des gardes prétoriennes, de l'avoir étouffé à ses derniers momens (19), pour plaire à Caligula, que Tibère avait nommé son successeur. Des soldats portèrent le tyran de Misène à Rome. Les parens et les amis de ses victimes vouèrent sa mémoire à l'exécration publique. Caïus prononça son oraison funèbre, parla beaucoup moins de cet empereur que d'Auguste, fit l'éloge de Germanicus, et ordonna de brûler le corps, sans pompe extraordinaire (20).

Tibère ne fut pas moins coupable d'usur-

* An de Rome, 790. — De l'ère vulgaire, 37.

pation, que ceux de ses prédécesseurs qui s'étaient fait le plus remarquer par leur ambition dévorante. Le gouvernement auquel Auguste avait voulu conserver l'apparence d'une aristocratie était devenu monarchique en réalité, ou plutôt vraiment despotique. Cette marche ascendante du pouvoir est dans l'ordre des choses : en effet, supposer un chef perpétuel qui ne s'emparera pas *de toute la plénitude de puissance*, *c'est supposer*, dit Bodin (21), *la chose impossible*.

NOTES.

DE TIBÈRE.

(1) Quelques écrivains disent que Tibère naquit à Fundi, ville d'Italie; mais ce ne sont pas les plus dignes de foi.

(2) *Novem natus annos defunctum patrem pro rostris laudavit.* Suet.

(3) *Nullam ex virtutibus suis magis quàm dissimulationem diligebat.* Ce prince ne fut pas le seul qui regarda la dissimulation comme la première vertu des rois. Le Tibère de la France en fit la principale maxime de son gouvernement: *Qui nesoit dissimulare, nescit regnare*, disait Louis XI. Se rendant intérieurement justice, et ne se croyant pas autant redouté que haï, ce monarque fut le premier qui introduisit des troupes suisses dans l'armée française, sachant bien que des mercenaires, étrangers à la patrie, appartiendraient exclusivement au despote, dont

leurs chefs recevraient des ordres et des gratifications. *Mém.* de Ph. de Com.; Duclos, *Vie de Louis XI.*

(4) *Fessus clamore omnium.* Tacit.

(5) « Memoriæ proditur, tiberium, quotiens » curiâ egrederetur, græcis verbis in hunc mo» dum eloqui solitum : *O homines ad servitutem* » *paratos!* Scilicet etiàm illum, qui libertatem » publicam nollet, projectæ servientium patien» tiæ tædebat. » Tacit., *Annal.*, lib. 5.

(6) En portant des yeux attentifs sur *la Mort de Germanicus*, par le Poussin, on éprouve une émotion profonde, on se fait une idée douloureuse des sentimens divers qui agitaient le héros à ses derniers momens, et l'on est porté à croire qu'il est peu de situations de l'ame que la nature ne permette de peindre au génie qui la consulte.

(7) Tacit., *Annal.*, l. 2.

(8) Tacit., *Ann.*, l. 4.

(9) Tacit., *Ann.*, l. 4.

(10) *Immaturæ puellæ; quia more tradito nefas esset virgines strangulari, vitiatæ priùs à carnifice, deindè strangulatæ.* Suet., *in vit.*; Tiber., c. 61.

Cette horreur nous rappelle la dispense d'âge qu'un pape s'empressa de donner, en 1585, malgré les remontrances d'éminens personnages, qui le priaient de ne pas priver ainsi de la jouissance

du *droit commun*, un jeune Florentin, accusé d'une faute assez légère : par quelque résistance à des sbires chargés de saisir un cheval dans la maison de son maître, ce malheureux avait encouru, à dix-sept ans, la peine capitale que, dans Rome moderne, la loi, d'accord sur ce point avec la raison et l'humanité, ne permettait point d'infliger à l'homme dans l'âge où la force des passions tient quelquefois l'ame dans un tel asservissement, que son *libre arbitre* paraît nul; de là, cette admirable commisération pour un être en quelque sorte dépouillé de la faculté active, accordée à l'homme en possession de sa raison, de vouloir ou de ne pas vouloir, d'aimer ou de ne point aimer, de se déterminer, en un mot, à des choses opposées : *Potentia rationalis ad opposita.* Grégoire Léti, *Vie du pape Sixte V*, t. 2, ouvrage que Jean Le Pelletier a traduit en français, et qu'on lirait avec le plus vif intérêt, s'il y avait mis ce talent remarquable, ce goût sûr, cette judicieuse critique qui distinguent les productions de nos meilleurs humanistes, les Dussaulx, les Tissot, les Villemain, les Lemaire, les Raoul.

(11) *Défloration*, *Dictionn. philosoph.*

Tacite, qu'on ne saurait accuser d'indulgence envers Tibère, se borne à dire qu'on a rapporté, *tradunt*, cette exécution comme un fait extraordinaire, *inauditum*. Ce fait, qu'il n'atteste point,

n'est donc pas une preuve de l'usage où l'on était, à Rome, d'ôter aux vierges *l'être réel*, dont Buffon a fait, SEUL, un *être moral* dans son *Histoire de l'homme*, avant de leur infliger la peine capitale; c'est plutôt le respect qu'inspirait la virginité aux Romains, et les idées qu'ils avaient sur la pudeur, à laquelle étaient érigés deux temples (Tite-Live, l. 10); qui ont fait recueillir par Suétone, et reprocher au règne du troisième empereur un genre d'abomination superstitieuse, à peine croyable si on l'imputait à ce prince extravagant qui, pontife du dieu d'Emèse, maria le soleil avec la lune, et devint l'époux d'une vestale, afin que sa postérité fût *toute divine*; car, tout insensé qu'était Héliogabale, il n'aurait osé se permettre les folles horreurs qui caractérisèrent sa tyrannie, s'il était monté sur le trône deux siècles avant, c'est-à-dire, à l'époque du supplice de Séjan.

(12) Les confiscations et les amendes étaient, chez les Romains, une source abondante de richesses. Elles entraient dans le trésor du gouvernement, et l'empereur en disposait selon sa volonté. On commit bien des crimes pour rendre très-productive cette branche de revenus publics.

On confisquait les biens :

1° Des criminels de lèze-majesté. *Tacit.*, l. 1.

2° Des parricides. *L. unic. Cod. de iis qui parentes vel liberos occiderunt.*

3° Des assassins.

4° Des adultères et de leurs agens. *L.* 9, *Cod. adulteriis.* On ne devait, en outre, souffrir la fornication ni dans sa maison, ni dans son champ.

5° Des faussaires. *L. Cornelia de falsis.*

6° Des faux monnoyeurs. On punissait de la même peine celui dans la propriété duquel le délit avait été commis, n'en eût-il pas été informé. *L.* 1, *Cod. de falsâ monetâ.*

7° De ceux qui étaient convaincus du crime de rapt (*l. unic., de raptu virginum*), et des femmes enceintes qui se fesaient avorter.

8° Des coupables d'importation de marchandises prohibées. *L.* 4, *Cod. de commerciis et mercatoribus.*

9° De ceux qui exportaient de l'or.

10° Des marchands de pourpre ou de soie étrangère, non autorisés.

11° De ceux qui fesaient trafic des subsistances destinées au peuple ou aux armées, et de ceux qui vendaient des armes aux étrangers. *L.* 2, *Cod. quæ res exportari non possunt.*

12° Des sacriléges, et de ceux qui consultaient les aruspices.

13° Des accusés, sans égard à leur innocence

ou à leur culpabilité, qui ne comparaissaient pas dans l'année de la citation, et de toute personne qui, ayant porté contre un juge l'accusation de s'être laissé corrompre dans une affaire criminelle, ne pouvait en fournir de preuves.

14° Des receveurs qui changeaient de domicile sans en prévenir l'autorité supérieure.

15° Des publicains, et autres coupables de concussion ou de péculat. *L.* 11, *de concussione; l.* 9, *peculat.*

Il y avait des amendes pour divers délits.

Cicéron nous apprend, dans l'oraison *Pro domo suâ*, que la confiscation pour crime, aujourd'hui pratiquée dans presque toute l'Europe, était inconnue à Rome, dans les beaux jours de la république. Le mot *fiscus* ne fut employé dans l'acception de trésor public, revenu de l'État, fisc, qu'à l'époque où les empereurs s'appliquèrent la confiscation des biens des condamnés.

La confiscation a été établie en France dès le commencement de la monarchie.

Dagobert Ier (édit de l'an 630) et Pépin (ordonnance de 744) eurent recours aux confiscations pour empêcher de voiturer aucun objet, ni par terre ni par eau, le dimanche.

Du temps de Philippe V, et même auparavant, il existait des confiscations qui échéaient au roi.

Dans les pays de droit écrit, la confiscation

n'avait lieu que pour le crime de lèze-majesté divine et humaine. Elle était diversement modifiée dans les pays coutumiers.

La confiscation pour crime fut abolie en 1790 par l'assemblée constituante.

(13) Gordon, *Disc. politiq. sur Tacit.*, t. 2.

(14) Le temps n'était pas encore venu où des empereurs, tels qu'un Anastase, pourraient faire leur propriété de l'air, et vendre à chacun de leurs sujets, selon ses facultés, le droit de le respirer. *Plin.*, l. 12, c. 1. On nomma cet impôt *aëris censitio.*

(15) Tacit., *Ann.* 2, c. 47 et 84; Eus., *Chr.*; Strab., l. 12; Pleg., *Mir.*, c. 13 et 14.

On voit encore à Pouzzol un monument qui a servi de piédestal à une statue de Tibère. Les bas-reliefs représentent douze villes de l'Asie Mineure; un tremblement de terre, dont Pline fait mention *, les a détruites, et Tibère a réparé ce désastre. Aussi leurs habitans firent-ils dresser à ce prince, sur la grande place de Rome, un colosse environné des statues de ces villes reconnaissantes. *S'il ne restait plus d'autre souvenir du règne de ce tyran, que les ruines d'un de ses monumens historiques, si Tacite était perdu, on pourrait croire,* dit un de nos contemporains **.

* *Hist.*, l. 2, c. 84.

** Dépêches et lettres interceptées par des partis détachés de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, publiées en 1814.

que Tibère a été l'un des bienfaiteurs de l'humanité.

(16) Chez les Romains, une des principales causes des excès de l'anarchie et des forfaits du despotisme, fut la nécessité insociale où se trouvaient la plupart de ceux qui ne possédaient ni terres ni capitaux, de croupir dans l'oisiveté, quand ils n'étaient point dans l'état militaire. Ils étaient moins heureux que certains esclaves, et moins avilis que nos domestiques. Ceux-ci, dépouillés de toute considération personnelle ont, du moins en partie, presque toujours la souplesse, et quelquefois la fidélité du chien. L'orgueil des citoyens romains, de ceux mêmes qui n'étaient ni patriciens ni chevaliers, les rendait, au contraire, impatiens de tout frein, bien que leur pauvreté les mît à la solde des ambitieux et des tyrans, qui trouvaient dans ces auxiliaires cent voix, pour étouffer celle des gens de bien, et des milliers de bras, pour intimider les sénateurs. Voilà les ressources du crime et la condition du peuple, dans une ville où il n'était question d'établir aucune manufacture, où le luxe ne connaissait presque point de bornes, où l'enfance bégayait le mot *pourpre*, où l'on fesait même une assez grande consommation de *murex*, cette teinture précieuse que la Grèce et l'Orient ache-

taient à l'industrieuse Phénicie, pour la revendre à la maîtresse du monde.

Telle était Rome, dont le territoire ne produisait rien que l'on pût échanger contre des denrées exotiques. Les préjugés de cette dominatrice de l'univers, tenant l'industrie et le commerce dans un barbare avilissement, la forçaient de contracter, envers les nations étrangères, des dettes énormes. Privé de cette indépendance individuelle, et de ces richesses générales, que les manufactures et le commerce procurent de nos jours à une grande partie des habitans de l'Europe, que restait-il à ce peuple, si ce n'est de vaincre et ruiner ceux dont il convoitait les trésors et les productions? Aussi la civilisation des Romains fut-elle lente, grave et austère. Moins habiles à profiter de leurs conquêtes qu'à les étendre, ils pillèrent les monumens des arts, sans chercher à les imiter. Les Grecs bâtirent leurs temples, leurs portiques, leurs arcs de triomphe. Ils étonnèrent les Romains par les miracles de l'architecture, les polirent par la culture des lettres, les guidèrent dans l'étude des sciences, et leur donnèrent les premières leçons de philosophie.

Il faut du temps pour jouir avec éclat du progrès des lumières. Plusieurs siècles s'écoulèrent,

avant que Rome pût opposer Cicéron à Démosthènes, César à Périclès, Virgile à Homère, Tite-Live à Thucydide, Lucrèce à Épicure, et trouver dans Catulle un héritier de la grâce d'Anacréon.

Au lieu d'être heureuse et florissante, comme la Grèce, par la liberté, les arts et l'industrie, la Rome des Césars voulut dominer à la manière des Spartiates, par la valeur et le mépris de la mort; mais cette cité n'avait alors ni l'héroïsme des vertus, ni la sévérité des lois de Lacédémone: ne pouvant arrêter le débordement de ses propres vices, elle fut entraînée vers la décadence, pour ainsi dire, avec la rapidité de la flamme qui s'éteint après avoir tout consumé.

(17) *Magno dedecore imperii*
Nec minore discrimine. Suet.

(18) Tacit., *An.* 6, cap. 50; Dio., lib. 58.

(19) *Ibid.*; Suet., lib. 3, c. 73.

(20) Dio., lib. 59; Jos. lib. 18, c. 8.

(21) *De la Républ.*, liv. 1, ch. 19.

CALIGULA.

CAÏUS CÆSAR AUGUSTUS, GERMANICUS, DIVI. AUGUSTI PRONEPOS.

Caïus Caligula, troisième fils de Germanicus et d'Agrippine, naquit à Antium, l'an de Rome 765, et 12 de l'ère vulgaire. Il fut élevé dans les armées que son père commandait, et se fit aimer des soldats, qui le surnommèrent Caligula, du mot latin *Caliga*, chaussure militaire. Livie le retira chez elle, après la mort de Germanicus. Caligula fut le seul des fils de ce héros qu'épargna la cruauté de Tibère. Ce prince l'approcha même peu à peu du trône, quand il voulut opposer une digue à l'ambition de Séjan.

Sans égard au testament de Tibère, qui prescrivait de partager la puissance souveraine, entre son petit-fils, encore mineur, et Caïus, qui était près d'entrer dans sa vingt-cinquième année, le Sénat, spontanément

assemblé, proclama, en présence du peuple, Caïus empereur *. On chérissait en lui le fils de Germanicus, et l'on voulait qu'il régnât seul. Son avènement porta l'allégresse publique au dernier degré d'exaltation. Ce prince fut très-satisfait de cette disposition des esprits. Il promit au sénat de gouverner avec douceur, et de respecter les lois.

On vit remettre en vigueur les institutions d'Auguste, et rappeler les proscrits: la déclaration solennelle de ne permettre aucune accusation de lèze-majesté rassura les patriciens, et la réintégration des Romains dans le droit d'élire leurs magistrats, fit naître de belles espérances. Il les confirma par la réforme de plusieurs abus, et la protestation de son attachement aux sujets que les dieux avaient confiés à ses soins. On ne put lui faire accepter la dignité de consul qu'après la sortie de Proculus et de Nigrinus, qui occupaient cette charge. Il prit pour collègue son oncle Claude, alors âgé de quarante-six ans.

Le peuple, toujours enthousiaste, appelait

* An de Rome, 790. — De l'ère vulgaire, 37.

Caligula, *son astre bienfesant, son cher enfant, son aimable nourrisson* (1). Pour remercier les divinités protectrices de Rome de son élévation à l'Empire on immola, sur leurs autels d'innombrables victimes.

Personne ne songeait à l'endurcissement que la vue continuelle des supplices avait pu lui faire contracter. On paraissait même ignorer que la crainte de se trahir par un mouvement de sensibilité l'avait rendu inaccessible aux sentimens de la nature. Jamais un seul mot ne lui était échappé sur le sort de sa mère, ni sur celui de ses frères. Il était arrivé à un tel degré d'impassibilité sous Tibère, que les injures dont on l'accablait semblaient lui être absolument étrangères. C'est ce qui fit dire dans la suite : *qu'il n'y eut jamais de meilleur esclave, ni de plus méchant maître.*

Loin de tenir long-temps les promesses qu'il avait faites en acceptant l'autorité suprême, Caligula devint envieux des grands hommes, fit abattre leurs statues, et proscrivit les œuvres du génie : rien ne fut négligé pour anéantir les poëmes d'Homère et de Virgile. Les ouvrages de Sénèque n'échappèrent

point à son mépris, et sa haine poursuivit Tite-Live, qu'on voyait dans toutes les bibliothèques. L'amour de la justice et de la vertu, qui anime ce célèbre historien, ne pouvait trouver grâce devant un tyran qui redoutait celle-ci, parce que celle-là ne fesait plus sa règle.

Caligula fit donner au peuple, le jour de sa naissance, des spectacles plus magnifiques qu'aucun de ceux que Rome eût encore vus (2). On mit, pour la première fois, des coussins sur les siéges des sénateurs, habitués à s'asseoir, au sénat et au théâtre, sur de simples bancs. Ce fut la moindre dépense qu'occasionna ce genre de divertissement. Ses sujets en jouirent plusieurs fois, et leur maître s'y montra tour à tour gladiateur, cocher, chanteur et danseur; il aimait avec passion les arts d'agrément, les exercices de l'arène et les jeux du cirque. Les Romains les payèrent un prix fort élevé : le gouvernement soumit les vivres qu'on apportait au marché à des impôts que les rois avaient créés, et la république abolis, comme odieux. Les courtisans en inventèrent même d'une nouvelle espèce, pour plaire à un extrava-

gant, dont l'avidité pouvait égaler cette prodigalité qui lui fit dépenser, pour un seul repas, dix millions de sesterces (dix millions cent vingt mille francs). A sa voix tout obéissait comme si rien n'avait pu lui résister: on jetait des digues dans une mer furieuse et profonde; on coupait les rochers les plus durs. Des montagnes très-hautes étaient aplanies, et les vallées surprises de recevoir des monts artificiels. La rapidité de l'exécution répondait à la grandeur, voire même à l'extravagance de ses plans. Tout retard aurait été puni comme un crime, et la crainte de la mort eut ses prodiges... Il trouva le secret d'épuiser, en moins d'un an, par des travaux excessifs, par des prodigalités fastueuses, et par mille folies dont le récit est incroyable, les deux milliards sept cent millions de sesterces que Tibère avait amassés. *Meiners* (3) ne les fait monter qu'à plus de deux cent quatre-vingt millions de francs, et Laharpe les a évalués à cinq cent quarante millions de nos livres (4).

Dans tout ceci, l'erreur de temps ne se joindrait-elle pas à l'erreur de calcul? En reconnaissant, avec M. J. B. Say, que la valeur

de l'or n'a pas beaucoup varié de César à Caligula, cette somme fait près de trois milliards de notre monnaie; elle peut donner une idée de l'influence d'un prince sans frein, sur le bonheur et la prospérité d'une nation.

Non content de violer des femmes, jusque sous les yeux de leurs maris, et d'outrager la pudeur des vierges, il commit les excès que réprouve la voix du sang, et ceux que condamnent les lois de la nature.

Caligula maîtrisé par ses passions, ne voyait dans la jouissance paisible d'une autorité sans bornes que la faculté de contenter tous ses caprices, de satisfaire ses goûts, et de se livrer avec impunité aux penchans funestes auxquels il avait résisté pendant les huit premiers mois de son règne; moins par le sentiment de ses devoirs que par l'habitude de cette contrainte dans laquelle il vivait depuis long-temps, et dont il n'osa s'affranchir qu'après s'être souillé par des infamies qui ne lui permettaient plus de conserver ni l'estime ni l'amour de ses sujets. Aigri par l'obstacle qu'il trouvait souvent à l'accomplissement de ses désirs, dans un tempérament que la volupté avait affaibli,

devenu très-irritable par une maladie nerveuse, et mécontent des murmures auxquels sa conduite donnait lieu, il inventa des scènes de débauche et de barbarie, brava les hommes, méconnut les dieux et tomba dans le délire d'un esprit égaré, que le besoin d'émotions fortes, rend féroce.

Il donna des gratifications aux soldats, et sut profiter de leur reconnaissance pour ôter au peuple, les comices qu'il lui avait rendus. On n'imagina d'autre vengeance que d'affecter la plus grande indifférence, pour des gladiateurs qu'il encourageait, par d'éclatans témoignages de satisfaction. La colère lui arracha cet horrible souhait: *Plût aux dieux que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, afin que je pusse l'abattre d'un seul coup.*

Ce prince disait qu'en sa qualité de descendant d'Auguste; il punirait les consuls, s'ils ne célébraient pas les fêtes instituées en mémoire de la journée d'Actium, et qu'issu d'Antoine, il les traiterait comme des criminels infâmes, s'ils rappelaient par des réjouissances le souvenir de cette bataille. Après avoir rendu les honneurs divins à sa sœur Drusille, il ne permit point de pleurer sa

mort, parce qu'elle était déesse, et voulut qu'on la pleurât, parce qu'elle était sa sœur, de sorte qu'en laissant aux victimes le choix des actions, son esprit captieux les privait des moyens d'échapper à la mort, par l'usage de la faculté qu'il leur accordait.

Cruel, même envers sa famille, il obligea Tibère Drusus à se tuer; Antonie, son aïeule et Silanus, son beau-père, furent réduits à la même extrémité. Macron, qui lui avait procuré l'Empire et abandonné sa femme, ne fut point épargné. Caligula étant au spectacle, y fit massacrer plusieurs personnes, afin de voir couler leur sang. L'expression de la douleur, dans les malheureux qu'on exposait sur la roue; était une des plus vives jouissances de ce tigre. Il disait souvent aux bourreaux: *Faites en sorte qu'ils se sentent mourir.* Des vieillards et des personnes infirmes dont il voulait, disait-il, délivrer le monde, servaient de nourriture aux bêtes sauvages destinées aux spectacles.

Cet ennemi des hommes ne fesait aucun mal aux animaux. Il admettait à sa table, son cheval *Incitatus;* il le nomma *Pontife*, et parla de l'élever à la dignité de *consul.* On

sait qu'il a tout avili ; mais on répugne à croire que les consulaires se soient soumis à ses caprices jusqu'à le servir en habit d'esclave.

Il est moins extraordinaire qu'il ait pris le titre pompeux de *maître de tous les rois*, et se soit fait adorer comme un dieu. Les successeurs d'Alexandre avaient été les objets d'un semblable culte en Asie, où il avait été prodigué à de simples proconsuls, et Auguste avait permis à quelques villes de lui élever des temples, sous la condition, il est vrai, que Rome partagerait avec lui l'encens des mortels.

Lorsqu'il y eut moins de danger à ourdir une conspiration contre Caligula qu'à vivre sous sa domination, ce despote frénétique expira sous les coups de Chéréas (5), officier d'une cohorte prétorienne, du tribun Cornélius Sabinus et de plusieurs autres conjurés, le 24 janvier de l'an 41 *.

Il a vécu près de 29 ans, et régné environ quatre ans.

Lorsqu'il fut assassiné, sa femme Césonie

* An de Rome, 794. — De l'ère vulgaire, 41.

et sa fille unique, qui était encore en bas âge, passèrent la nuit auprès de son corps. On y frappa la mère de plusieurs coups d'épée; On trouva la tête de l'enfant écrasée contre la muraille de la galerie où son père avait été poignardé (6). On enterra cet empereur sans aucune cérémonie.

Si sa mort tragique ne produisit point les plus heureux effets, c'est qu'un motif vulgaire de défense personnelle avait armé le bras de ses meurtriers, et non le généreux dessein d'éteindre la tyrannie dans le sang du monstre qui l'avait fait voir aux Romains dans toute son horreur.

Quoi qu'il en soit, les consuls profitèrent de cet évènement pour rompre un silence de soixante-dix ans, et revendiquer des droits trop long-temps violés. Ils convoquèrent le sénat dans le capitole. Ils condamnèrent la mémoire des Césars, et le mot de *liberté* fut donné au petit nombre de cohortes qui paraissaient dignes d'en servir la cause. On put croire, pendant quarante-huit heures, qu'elle n'était pas perdue; mais tandis que les premiers magistrats de la république s'occupaient de son salut, les gardes

prétoriennes revêtaient un imbécile de la pourpre; le peuple, qui n'avait plus la conscience de sa dignité, demeurait fort indifférent aux délibérations du sénat, et il ne resta plus à cette assemblée qu'à soutenir une lutte aussi glorieuse qu'inégale, ou à ratifier un choix dont l'illégalité ne laissait point d'excuse à son approbation : celle-ci valut aux sénateurs les honteux bienfaits d'une amnistie dont la fidèle exécution honora Claude. Ce prince ordonna d'abattre les statues de son prédécesseur. Il fit annuler ses actes, et refondre la monnaie, afin d'effacer, autant que possible, les traces d'un règne épouvantable, commencé sous les plus heureux auspices par le fils dégénéré du vertueux Germanicus.

NOTES

DE CALIGULA.

(1) *Sidus, et pullum, et pupum, et alumnum.* Suet.

(2) *Vectigalia nova atque inaudita exercuit.* Suet.

....*Pro eduliis quæ totâ urbe venirent, tributum certum statumque exigebatur.* Idem.

(3) *Histoire de la Décadence des mœurs, des sciences et de la langue des Romains, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.*

(4) Laharpe, traduction de Suétone.

(5) Chéréas recevait ordinairement, de Caligula, des commissions très-pénibles. Il les remplissait avec humanité, quoique la douceur de l'exécution fût toujours la cause et la mesure de la mauvaise humeur et des reproches injurieux du tyran. L'illustre Pompédius, sénateur de la secte d'Épicure, ne cachait ni son mépris pour l'empereur, ni sa

haine pour le despotisme. Il avait parlé avec l'effusion d'une ame libre chez la fameuse Quintilie, comédienne fort aimable, et digne de sa confiance. On révéla l'entretien; mais Quintilie affirma, devant le juge, n'avoir rien entendu. L'auteur de la dénonciation, Timidius, prétendit que la torture confirmerait ce qu'il avait rapporté. Dans cette espérance, Caligula remit à Chéréas le soin d'interroger la douleur, pour obtenir la vérité. Dans une aussi terrible épreuve, le tribun avait à craindre sa propre sensibilité, l'aveu de la conjuration dont Quintilie connaissait l'existence, et la fureur de Caïus, s'il venait à le soupçonner d'avoir épargné quelques tourmens à la victime; mais elle sut s'oublier entièrement, pour ne penser qu'à la situation embarrassante de Chéréas. Rencontrant sur son chemin un des conjurés, au moment où on la conduisait à la question, elle le rassura par signe. Rien ne put ébranler sa constance. Cette femme héroïque toucha le prince, par l'état de souffrance où la torture l'avait réduite; et sauva la vie à Pompédius. Josephe, *Antiq.*, l. 19.

(6) Suet., lib. 4; Dio., lib. 59; Jos., *Antiq.*, lib. 19, c. 2.

CLAUDE Ier.

TIBERIUS CLAUDIUS CÆSAR, AUGUSTUS, GERMANICUS.

CLAUDE, fils de Drusus et d'Antonie, naquit à Lyon, l'an 743 *, lorsque les habitans de cette ville élevaient, en l'honneur de Rome et d'Auguste, un temple, au confluent du Rhône et de la Saône. Abandonné par son père dès son enfance; accablé de maladies graves, pendant plusieurs années; élevé par des femmes et des affranchis, il resta faible de corps et d'ame. Sa mère le regardait comme une *ébauche de la nature*, et disait, lorsqu'elle voulait parler d'un imbécile, *il est aussi stupide que mon fils Claude*. Son aïeule Livie et sa sœur Liville le méprisaient et ne se donnaient pas la peine de déguiser ce sentiment. Auguste le circonscrivit dans les

* An de Rome, 743. — Avant l'ère vulgaire, 11.

modestes fonctions de prêtre et d'augure, et Tibère ne lui accorda point le consulat. Il choisit tantôt Rome, tantôt la Campanie pour retraite, et se plongea dans les plaisirs grossiers des dernières classes du peuple. L'exercice de l'autorité consulaire, sous le règne de son neveu Caligula, ne le fit pas même remarquer. Sa réception au sacerdoce lui occasiona une dépense de huit millions de sesterces (huit millions quatre-vingt-seize mille francs), et le mit hors d'état de remplir ses obligations envers le trésor public. Les préteurs de la ville prononcèrent à ce sujet la confiscation de ses biens. Le souvenir de leur édit ne l'empêcha point dans la suite de porter à dix-huit le nombre de ces magistrats, qui était de seize sous Tibère. Claude remit aux deux nouveaux qu'il institua, la connaissance des affaires relatives aux dépôts.

Ce prince, que n'appelaient à la suprême puissance ni ses vertus ni ses talens, semblait même devoir en être à jamais éloigné, par la haine que l'on portait au pouvoir absolu, à la mort de Caligula. Ce fou furieux devait suffire pour rendre le despotisme exécrable, lors même que l'impitoyable Octave,

et le dissimulé Tibère n'eussent pas déjà fait sentir tout le poids de la main d'un maître, quelqu'habile qu'il puisse être dans l'art criminel de former des esclaves.

Les consuls et le sénat avaient ordonné aux cohortes préposées à la garde de la ville de s'emparer du capitole et de la place publique. On s'occupait des moyens de faire revivre l'ancienne liberté. Les conjurés ne concevaient pas la moindre inquiétude. Ils étaient surtout bien loin de s'attendre à ce qui allait se passer. Cette joie si vive, qui succède à la compression des esprits, et les espérances si douces que fait naître la destruction d'une tyrannie effrénée, remplissaient tous les cœurs. On ne parlait que du courage de Chéréas, quand un incident changea tout-à-coup la fortune de Claude, et décida du sort des Romains.

Immédiatement après l'assassinat de Caligula, Claude, effrayé du tumulte qui remplissait le palais, s'était caché derrière une tapisserie, un soldat l'y aperçut, et salua empereur * celui qui, tout tremblant, lui

* An de Rome, 794. — De l'ère vulgaire, 41.

demandait la vie. D'autres soldats s'étant réunis au premier, mirent Claude dans une litière, et le portèrent au camp. Il y reçut le serment de fidélité, et promit à chaque soldat quinze mille sesterces (1) (quinze mille cent quatre-vingts francs). Les crimes de Tibère firent moins de mal à l'Empire que ces largesses impolitiques. On les attribue d'ordinaire à la bonté de leur auteur, bien que cette qualité n'en soit pas toujours le principe. Elles ont en effet, chez les princes sans caractère, plus souvent leur source dans un égoïsme auquel des émotions subites et de presque continuelles alarmes ne permettant aucune réflexion, aucune mesure, font sacrifier toute la durée de l'avenir à des besoins temporaires, quelquefois même aux jouissances fugitives d'un présent, qui échappe avant qu'on ait pu profiter de ses dons.

Aucun des prédécesseurs de Claude n'avait fait, à son avènement, des libéralités aux troupes. Une innovation de cette importance aurait dû mécontenter tous les esprits; mais le peuple, que ses affections actuelles rendaient indifférent aux chances de l'avenir, prit cette funeste prodigalité pour l'exercice

du droit de succession, dont Tibère et Caligula avaient joui. Quant aux sénateurs, tout en promettant aux Romains de les réintégrer dans leurs droits, ils ne pensaient sérieusement qu'à rétablir leur ancienne puissance. Dès que l'espoir ne les soutint plus, une sorte d'indécision, mêlée de surprise, remplaça tout-à-coup le ton d'assurance et d'autorité qu'ils avaient pris. On leur vit tendre la main au hasard, qui leur présentait un maître. La conduite de ce corps aurait été tout autre, s'il avait été pénétré des sentimens généreux que sa politique préconisait devant les plébéiens, depuis qu'une héroïque conjuration, dont les périls ne menaçaient point ses membres, avait ranimé leur ambition.

Les premiers règlemens de Claude, le refus des honneurs qu'on lui destinait, et une administration à laquelle Rome dut l'abondance, le firent aimer du peuple. Son respect pour les magistrats allait si loin, que personne ne leur témoigna jamais plus d'égards : ce prince se levait quand ils entraient au spectacle, et les saluait de la voix et du geste (2). Soit que Claude, qui fut plusieurs

fois consul, dans le cours de son règne, remplît ou n'occupât point cette magistrature, il n'en rendait pas moins la justice, sans distinction de jour. Nous lui donnerions ici des éloges sans restriction, si son imprévoyante politique ne s'était point écartée de la lettre de la loi, pour en accroître ou en adoucir la sévérité. Il apportait, dans ce soin arbitraire, l'intention de suivre exactement l'équité naturelle. La volonté d'être juste le fesait agir en despote.

Sa générosité, ou le désir d'étendre sa réputation, mit un terme aux malheurs de plusieurs princes, que Caligula avait privés de leurs États, et rendit la liberté à Mithridate, roi d'Arménie.

Observateur religieux des devoirs de pontife, il célébrait des fêtes expiatoires lorsqu'il survenait un tremblement de terre. Il annonçait au peuple des prières publiques toutes les fois qu'on avait remarqué, soit dans Rome, soit au capitole, un phénomène qui, sortant du cours ordinaire des choses, était regardé comme un présage plus ou moins funeste, selon la disposition des esprits.

La douceur et l'humanité de Claude au-

raient fait oublier aux Romains la tyrannie sanguinaire de son neveu, s'il avait eu cette fermeté de caractère, sans laquelle les chefs des États, n'ayant d'autre règle de conduite que la volonté des courtisans qui flattent leurs passions, et abusent de leur confiance, font trouver cent despotes dans l'ineptie ou l'irrésolution d'un prince indigne du premier rang.

Paresseux à penser, et incertain dans ses déterminations; privé de tout ressort, s'effrayant sans cause, et ne sachant point résister à l'ascendant qu'on voulait prendre sur lui, il encourageait à le tromper de la manière la plus impudente. La Bithynie et le Pont ne pouvant supporter plus long-temps la tyrannie de Junius Cilo, leur gouverneur, sollicitent son rappel; mais les courtisans, bien décidés à soutenir leur créature, couvraient, par une conversation bruyante, la voix des députés. Claude demande aux premiers ce que veulent les seconds. — *Ils craignent de perdre Junius Cilo. — Qu'ils se rassurent, je leur laisserai encore deux ans ce gouverneur.* C'est à la forme près, ce qui se passe encore dans les cours, quand la liberté de la presse n'est pas absolue. Accou-

tumé à embrasser des opinions sans examen, comme le font tant de princes, et à se prononcer sans calculer les effets du présent sur l'avenir, Claude laissait à ses affranchis, Narcisse, dont il avait fait son secrétaire, et Pallas, ancien esclave d'Antonie, belle-sœur de Tibère, le soin de penser et de décider pour lui. Il était trop bon maître pour ne pas s'abandonner en quelque sorte à ceux avec lesquels il vivait, et trop bon mari pour exercer la moindre autorité sur sa femme. Il a cru long-temps que Messaline était une princesse vertueuse, quoiqu'elle fût l'opprobre de son sexe, et qu'on le sût généralement dans Rome.

Déguisée sous les habits de la courtisane Lycisca, l'épouse de Claude s'échappait la nuit du lit où il dormait, et allait affronter la brutalité des plus vils débauchés (3). Quel contraste avec la chasteté d'un philosophe! Couché auprès de Phryné, Xénocrate en reçoit toutes les caresses, sans aucune émotion apparente, et arrache à cette femme charmante cette exclamation: *J'avais bien parié de réveiller un homme, et non d'animer une statue* (4)!

Il était permis à la plus belle des

courtisanes (5) d'ignorer que la puissance des sensations est frappée d'inertie, quand les facultés intellectuelles atteignent leur plus haut degré d'intensité ; en effet, les premières paraissent sans ressort, lorsque les secondes agissent, et celles-ci n'étaient presque jamais oisives dans ce Grec célèbre, qui n'aimait ni les richesses ni les louanges, et qui ne trouvait de plaisir digne de lui que dans la profondeur de ses réflexions, la recherche de la vérité et la pratique des vertus auxquelles il dut le courage de défendre Platon contre Denis le tyran, et la sagesse de ne vendre ni refuser son amitié au grand Alexandre (6).

Messaline avait fait le théâtre de ses insatiables voluptés d'un lieu de prostitution, ouvert par Claude dans le palais impérial même. Content de lever un impôt sur la débauche, il ignorait que son infâme établissement ne pouvait lui être de quelque produit sans fournir à l'impératrice de honteuses facilités de se livrer à sa lubricité. Cette princesse dissipait, avec ceux qui en partageaient les excès, bien plus que ne rapportait à Claude, le droit qu'il percevait sur ce

trop fameux *Lupanar* (7). Ces turpitudes n'étaient hélas! que les moindres effets de l'impunité que le titre de princesse assurait à une femme dont le tempérament avait besoin d'un air plus pur que l'atmosphère d'une cour.

Ne pouvant ni vaincre la passion qu'elle éprouve pour Appius Junius Silanus, son beau-père, ni la lui faire partager, elle forme la résolution de le perdre, et Narcisse se charge de concourir à l'exécution de son projet. Il entre de très-bonne heure dans l'appartement de Claude, lui dit avec effroi, *qu'il l'a vu en songe tomber sous les coups de Silanus.* Messaline assure n'avoir pu, pendant plusieurs nuits, éloigner de son esprit cette affreuse image qui l'obsédait sans cesse. Appelée par un faux ordre, la victime se présente à l'instant, et Claude, dont l'imagination est fortement agitée, croit voir son assassin, se trouble et fait égorger Silanus.

Ce trait prouve que rien n'est plus dangereux dans un prince que la mollesse et la crédulité. Il vaudrait mieux qu'il fît le mal que de le laisser commettre : *il n'y a point de tyran*, dit un écrivain judicieux,

qui ait dans son ame la méchanceté de cent esclaves; et s'il est vrai que la faiblesse soit plus opposée à la vertu que le vice, c'est surtout quand elle se trouve sur le trône.

Trente sénateurs et plus de trois cents chevaliers perirent de mort violente au nom de Claude, qui n'était pas dépourvu de sensibilité.

Il fut le premier empereur qui vit avec peine qu'au lieu de faire donner des secours aux esclaves malades ou blessés, leurs maîtres avaient l'inhumanité d'ordonner qu'ils fussent transportés et abandonnés, jusqu'après leur guérison, dans l'île du Tibre, où Esculape avait un temple très-fréquenté. Claude réprima cet abus d'autorité; il décrétaque les malheureux qu'on abandonnerait ainsi fussent libres.

Les jours de solennité, il se plaisait à remarquer, dans les repas publics, qu'il n'y a rien d'aussi gai que le peuple, quand il est rassasié (8). Si cet empereur avait été bien entouré, aucune de ses paroles, aucune de ses actions ne lui auraient mérité l'animadversion publique.

Quoi qu'il en soit, des crimes se commet-

taient sous ses yeux, comme s'il avait été aussi enclin à la cruauté, qu'il était faible. Ils excitèrent contre lui des mécontentemens, enhardirent l'ambition et le privèrent de la meilleure sauve-garde des princes, l'amour de leurs sujets, sans lequel se multiplient les dangers qui environnent le trône. Un grand nombre de chevaliers, plusieurs sénateurs et Camillus Scribonianus, gouverneur de Dalmatie, révoltés de l'assassinat de Silanus, promirent de le venger. Camille, qui avait été honoré du consulat, prit le titre d'empereur*, et fit prêter à ses légions le serment de fidélité. Il écrivit au prince pour lui reprocher sa conduite, et le menacer d'une mort cruelle, s'il refusait d'abdiquer sur-le-champ. Claude se crut perdu, et l'eût été en effet, si l'armée de Camille avait pu obéir à l'ordre d'aller saluer le nouvel empereur; mais un accident imprévu la priva de ses drapeaux; elle le regarda comme un effet de la colère des dieux, et, pour les apaiser, tailla en pièces presque tous ses officiers. Camille se sauva dans l'île d'Issa, où il fut,

* An de Rome, 795. — De l'ère vulgaire, 42.

égorgé entre les bras de sa femme Junie, par un soldat nommé Volaginius. La plupart de ses complices se suicidèrent, à la nouvelle de sa mort. Plusieurs personnages illustres furent dépouillés de leurs biens, quoiqu'ils n'eussent pas trempé dans la conjuration ; d'autres perdirent la vie aussi innocemment, tandis que Messaline et Narcisse vendaient l'impunité à des coupables.

Les liaisons formées dans l'intérêt du crime sont les moins durables et les plus dangereuses. Messaline exige trop de souplesse de Narcisse ; il s'en irrite et va l'en punir. L'empereur est informé que, pendant son absence, Messaline ayant déterminé Silius à répudier son épouse, en a pris publiquement le titre, et qu'il est à craindre que Silius ne soit couronné. Ce récit frappe le prince de stupeur ; il n'en croit la vérité que sur le témoignage de ses amis les plus fidèles, leur demande plusieurs fois s'il règne encore ; on le rassure : il reconnaît sa puissance, en voyant ruisseler le sang des infâmes, qui, soit de gré, soit autrement (9), ont été les instrumens des impudicités qu'on lui révèle. Messaline se prépare à le fléchir ;

mais Narcisse, connaissant l'empire qu'elle exerce sur Claude, ordonne de la tuer* (10). Claude se trouvait à table, quand on lui annonça que Messaline n'était plus. Loin d'éprouver la moindre émotion, il se fit servir une coupe de vin, et conserva sa gaîté ordinaire.

Deux de ses généraux, Galba et Gabinius, obtiennent quelques succès en Germanie ; il s'arroge le titre *d'imperator*, et le reçoit vingt-sept fois dans la suite.

Il fait construire le port d'Ostie, travailler au desséchement du lac Fucin, embellir Rome d'un aqueduc admirable, et de plusieurs autres édifices. Il assure les approvisionnemens, et pourvoit à tous les besoins de cette ville immense ; on procède, par ses ordres, au dénombrement des habitans, et l'on y comprend les citoyens romains répandus dans l'Empire. Cette opération donne pour résultat six millions neuf cent soixante-quatre mille citoyens, nombre supérieur à celui qui existait lorsque la république portait ses armes victorieuses chez toutes les nations.

* An de Rome, 801. — De l'ère vulgaire, 48.

Dans le gouvernement des peuples, le principal défaut des hommes faibles, est de revenir difficilement, lorsqu'ils ont adopté une opinion qu'ils croient tout à la fois capable d'accroître leurs forces, et de répandre leur réputation de bonté : le besoin de leur conservation actuelle, ou même la plus légère crainte de compromettre leur sûreté, en changeant d'avis, les empêche de jeter les yeux dans l'avenir, et leur fait exposer le bonheur des siècles à tous les malheurs dont l'imprévoyance des maîtres du monde est la source.

Sous les règnes précédens, on avait accordé aux étrangers la jouissance des priviléges attachés au titre de *citoyen romain*; mais, à aucune époque, ils n'avaient pu entrer au sénat : les chefs des Gaules n'eurent pas même ce droit, après la conquête de leurs provinces. Rome savait affaiblir ses voisins, en les assouplissant sous le joug d'une trompeuse égalité. Ses récompenses et ses châtimens, distribués avec un art profond, semaient à son gré la division dans les provinces qui lui inspiraient des inquiétudes. Les nations incorporées à l'Empire,

étaient-elles animées de cet esprit d'union qui rend les peuples respectables, même après leur ruine? On avait soin de ne pas les placer dans une seule tribu ; mais le choc des intérêts ou le déchirement des passions survivaient-ils au malheur? On ne prenait pas la peine de répartir dans plusieurs tribus, des étrangers dont la discorde excitait la pitié ou le mépris. Mais toutes ces précautions les ayant chargés d'entraves, leur avait fait demander à jouir des droits civils et politiques. Claude savait que leurs prétentions, repoussées par de longs refus, avaient donné lieu à l'insurrection de plusieurs alliés, et que tout-à-coup Rome s'était vue réduite à son ancien territoire. Il redoutait leur persistance à être admis dans le gouvernement d'un État dont leurs services, dans plusieurs dangers, et une valeur inaltérable, leur permettaient de se regarder comme les soutiens.

Forcé de les appaiser, on avait autrefois créé, pour eux, huit tribus ; c'était leur accorder l'exercice d'un droit de cité, qui ne les mettait point en partage de la souveraineté. Leur attente ne fut point remplie, ils

se plaignirent hautement de n'avoir rien obtenu de réel, et trouvèrent un défenseur dans Marius, que le besoin de se faire des créatures avait rendu infidèle à sa propre gloire. Il les fit recevoir dans les anciennes tribus, et le peuple, égaré par ce chef de parti, méconnut la voix du consul. Sylla, que tous les sentimens de la fierté romaine animaient, et dont la haine contre le plus terrible de ses ennemis pouvait, dans cette mémorable circonstance, se couvrir des apparences du plus ardent patriotisme, soutint avec violence la dignité de sa magistrature, persista opiniâtrément dans son opposition à cette mesure, et la guerre civile exposa Rome à être détruite par les Samnites combattant sous les drapeaux du parti populaire. La fortune trahit Sylla. Placé dans la plus cruelle position, ce Romain, d'un caractère inflexible, n'eut à choisir qu'entre la fureur des alliés et la générosité de Marius. Plutôt que d'implorer la clémence des étrangers, il eut la vertu de chercher un asile chez celui de ses compatriotes qu'il craignait le plus (11).

Claude se croyait heureux de n'être point placé dans de pareilles conjonctures,

et se flattait de concourir à l'accroissement de la puissance du capitole, en s'attachant les étrangers par des concessions vainement sollicitées depuis plus d'un siècle. Il leur permit, malgré les représentations dictées par d'anciennes familles, malgré l'exemple que lui avait laissé Sylla, et sans égard aux conseils de la sagesse, d'arriver aux plus hautes dignités. Il affaiblit par là les ressorts politiques, et Rome, qui dès ce moment cessa d'inspirer à ses enfans le même amour, ne put retrouver dans l'affection de citoyens qui regrettaient une autre patrie, ce qu'elle perdait par le relâchement des liens qui l'avaient jusqu'alors, et au milieu des plus effroyables calamités, rendue si chère aux descendans de ses grands hommes et de ses héros. Cette altération dans le patriotisme des Romains les priva du peu de vertu qui leur restait encore, et fut une des causes de la ruine de l'Empire.

La question de savoir si l'administration de la justice serait confiée aux sénateurs ou aux chevaliers, était de la plus haute importance. Il avait suffi de l'agiter, pour troubler la république. Qui aurait pu s'attendre

qu'après avoir mis l'univers en combustion, par les guerres de Marius et de Sylla, cette même question serait résolue sans discernement, à l'exclusion des patriciens et de leurs adversaires, en faveur des officiers de l'empereur? Il acheva de perdre les anciens ordres par cette mesure dangereuse.

Un prince qui obéissait aux premières impulsions, et dont les réglemens étaient plutôt les fantaisies d'un imbécile que le résultat d'un travail réfléchi, devait commettre toutes les fautes. Il détourna le cours ordinaire de la justice pour assurer une parfaite sécurité aux procureurs impériaux qu'Auguste avait chargés d'administrer ses domaines, et de recouvrer les impôts. On vit des comptables léser les particuliers dans l'intérêt du gouvernement, et soumettre à leur propre juridiction les plaintes portées contre les erreurs et l'avidité du fisc. S'ils ne jugèrent point d'abord ces sortes d'affaires, sans l'assistance des propréteurs et des proconsuls, la disposition favorable à cette intervention ne tarda pas du moins à tomber en désuétude. Voilà ce qui explique, dit Schenck, dans son *Traité sur le ministère*

publiè, ce conseil d'Ulpien : *Lege 9, Pand. de officiis proconsulis et legati meliùs fecerit si abstineat.*

Les abus fesant presque toujours des progrès, on ne doit point être surpris de voir Constantin étendre, long-temps après, les attributions de ces procureurs bien plus que Claude, et donner la connaissance exclusive de toutes les affaires fiscales aux agens du fisc, dont les questeurs provinciaux avaient été précédemment chargés d'éclairer la conduite et d'empêcher les concussions.

Avant d'épouser Valérie Messaline, mère de Britannicus et d'Octavie, Claude avait répudié Amilia Lepida, Plautia Urgunalilla, puis Alia Petina. Après la mort de Messaline, il témoigna un grand éloignement pour le mariage; mais ses affranchis, tous intéressés à lui choisir une épouse, le firent changer de résolution, et il en contracta un cinquième avec sa nièce Agrippine (12) *.

La nouveauté d'un pareil mariage étonna Claude; cependant il le signa, ne sachant point résister aux suggestions de ceux qui

* An de Rome, 802. — De l'ère vulgaire, 49.

l'entouraient. La licence de ses amours avec Agrippine était devenue l'objet de tous les entretiens, qu'il n'osait pas encore avouer publiquement son inceste; mais le censeur Vitellius leva ses scrupules, et fit autoriser par un décret du sénat, les mariages des nièces avec leurs oncles paternels. La corruption de l'exemple n'influa point sur les mœurs publiques: un chevalier romain, prêt à tout faire pour obtenir la protection d'Agrippine, fut le seul qui le suivit. Moins dissolue par tempérament que par calcul, cette princesse ne montra point dans les affaires la légèreté d'une femme sans mœurs, mais cette ambition dévorante, qui ne connaît aucun frein. Fille de Germanicus, sœur de Caligula, et veuve de Domitius, il lui tardait de placer, sur la tête de son fils, la couronne qui appartenait à Britannicus. L'aveugle condescendance de Claude, la servit selon ses désirs. Il écarta Britannicus de sa succession, adopta le jeune Domitius, lui donna les noms de *Nero Claudius Cæsar Drusus Germanicus*, et lui laissa épouser Octavie, qui avait été fiancée à Lucius Silanus, que la calomnie priva d'une princesse vertueuse, dont la vie

fut remplie de trouble, d'amertume et d'événemens sinistres. L'exil ou la mort devinrent le partage de ceux qui étaient attachés à Britannicus, soit en raison des soins qu'ils en avaient pris, soit par l'intérêt qu'inspirait sa position. Agrippine l'entoura d'affidés qui l'empêchaient même d'approcher de son père. Pour rendre Néron digne du trône, elle confia son éducation à Sénèque*, qu'elle fit revenir de l'exil, et mit à la tête de la garde prétorienne Burrhus, dont la probité, la bravoure et le mérite lui étaient connus.

Sur ces entrefaites, Narcisse, jaloux de la confiance exclusive qu'Agrippine accordait à Pallas, fixa l'attention de l'empereur sur leur liaison. Claude ouvrit les yeux, et se repentit d'avoir dépouillé Britannicus; mais il n'eut pas le temps d'empêcher Agrippine d'exécuter son projet: il mourut empoisonné par ses ordres, l'an 54**, à l'âge de soixante-quatre ans, dans la quatorzième année de son règne, pendant lequel l'Empire ne perdit rien de son étendue.

Claude inventa *trois lettres*, et composa

* An de Rome, 802. — De l'ère vulgaire, 49.

** An de Rome, 807. — De l'ère vulgaire, 54.

quelques ouvrages. Il n'était ni sans érudition ni sans esprit ; mais un défaut de prononciation, qui empêchait souvent de l'entendre, et son extrême pusillanimité le fesaient passer pour imbécile. Jamais il ne raisonnait, quand il avait peur, et l'on peut presque dire qu'il eut peur pendant toute sa vie ; de sorte que, même sur le trône, *il ne vit, ne pensa et ne voulut que par emprunt* (13). Il eut la gloire d'ajouter à l'Empire les Orcades (14), et de faire pénétrer sa flotte, en six mois au plus, jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'Angleterre.

On ne trouve rien de remarquable dans la rapide navigation de la flotte romaine, lorsque partageant l'erreur de Bougainville (15), on croit que l'un des contemporains d'Aristote, le célèbre Pythéas s'est rendu, en six jours, de l'extrémité nord de l'Angleterre sur les côtes de l'Islande ; mais on admire le succès de l'expédition maritime des Romains, quand on sait que, plus de cinq siècles après cet habile astronome (16), *les navigations habituelles dans les parages septentrionaux de la Bretagne se réduisaient encore à neuf ou dix lieues seulement, en vingt-quatre*

heures (17). Jules-César avait plutôt montré, que donné aux Romains cette contrée, dont la conquête avait paru abandonnée, sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Caligula.

Agrippine tint secrète la mort de Claude jusqu'à ce que tout fût disposé, pour assurer l'Empire à Néron. Elle chargea dès-lors Burrhus de présenter le jeune prince aux gardes prétoriennes; ceux-ci firent voir, par leurs acclamations, que les mesures de l'impératrice avaient été bien prises, et que si l'opinion dispense les suffrages dans toute cité bien ordonnée, c'est la corruption qui les achète, quand les instrumens du despotisme peuvent en disposer. Quelques voix cependant demandèrent où était Britannicus; mais, ayant reconnu l'inutilité de leurs réclamations, elles se turent. Arrivé au camp, Néron harangua les troupes, leur parla d'une gratification, et reçut le trône en échange de cette promesse. Le sénat prit son parti, comme l'armée, et les provinces se conformèrent à la décision des soldats.

Les Prétoriens étaient de ces hommes que leur haute stature fait choisir pour la garde des princes, et dont le jugement n'est pas

d'ordinaire proportionné au riche accroissement de leur corps. Ils sont, comme les grands Allemands qui veillaient sur les jours de Caligula, fidèles aux plus mauvais maîtres, mais peu *vigilans*. On les mène plus facilement que les sujets d'une taille moyenne : leur moral est débonnaire, confiant et docile : ils ont le physique mou, lent et flexible ; mais celui-ci manque de vivacité, et celui-là de prévoyance. Claude et ses successeurs n'eurent pas moins tort de préférer aux Romains les beaux hommes de la Germanie, que nous l'avons, de souffrir des étrangers dans nos troupes.

Le nouvel empereur prononça l'éloge funèbre de son prédécesseur, et les *honneurs divins* (18) furent décernés à un prince qui avait été gouverné par des affranchis, déshonoré par Messaline, craint et flatté par les grands, haï et méprisé par le peuple, trahi par son médecin, et empoisonné par Agrippine.

Le quatorzième siècle nous offre un autre Claude dans Ferdinand I^er^, roi de Portugal. La légèreté, l'inconséquence et l'irrésolution formaient son caractère. On retrouve Messaline et une espèce d'Agrippine

dans son épouse Léonore Tellez, femme d'une jalousie capable de tous les crimes, d'une cruauté qui lui fesait outrer la vengeance, et d'une telle habileté dans l'intrigue, que rien ne la déconcertait. Elle avait une sœur Dona Marie Tellez, devenue l'épouse de Dom Juan d'Acunha, fils d'Inès de Castro, frère du roi, et une fille, Dona Béatrix, qui, à la mort de son père déjà infirme, pouvait être éloignée de la succession au trône, par l'amour que l'on portait à Dom Juan. Il tardait à la reine de le rendre odieux à ceux qui le chérissaient, et de perdre sa femme, dont elle croyait avoir à se plaindre. Elle reprocha fallacieusement à son beau-frère d'avoir préféré à Dona Béatrix, qui lui aurait procuré la couronne, une infidèle à la foi conjugale. Dom Juan, trop facile à croire sur parole une sœur accusant sa sœur d'adultère, brise ce funeste entretien et court plonger le poignard de la jalousie dans le sein de la vertueuse Marie Tellez. Il apprend bientôt après que, trompé par de perfides promesses et la plus noire calomnie, il est dupe d'une princesse ambitieuse, et assassin d'une épouse irréprochable.

Comme à la cour de Claude, d'autres

désordres se mêlaient à ces scènes d'horreur, et la reine se mettait peu en peine de voiler ceux-là, afin d'y attirer les regards qu'il lui importait d'éloigner de celles-ci. Non contente de ne pas dissimuler la passion que lui fesait éprouver Fernandez d'Andeiro, jeune seigneur Castillan, elle donna tant de publicité aux preuves d'une tendresse sans bornes, qu'on crut devoir révéler au roi des choses qu'il pouvait encore ignorer, mais que tout le monde connaissait. Soit qu'il voulût demeurer dans le doute, soit qu'il craignît de finir par le poison, comme l'époux d'Agrippine, la tranquillité du favori de la reine ne fut point troublée, et le roi la nomma régente avant de mourir. Ce prince n'a reçu ni l'épithète de stupide ni les honneurs divins ; mais, afin d'adoucir les couleurs qui devaient servir à le peindre, et de ne point paraître le flatter jusqu'à le rendre tout-à-fait méconnaissable, les historiens de Ferdinand I^er^. ont dit *qu'il était homme médiocre avec de l'esprit, et roi faible avec du courage.*

Un prince sans force d'ame est d'autant plus déplacé à la tête d'une nation, qu'il

peut laisser échapper l'occasion si rare de la préserver de longs malheurs et d'une série d'épouvantables catastrophes par de sages mesures prises à propos. En effet, si Claude et Néron avaient eu l'esprit de sentir qu'on ne maintient l'ordre politique qu'en mettant l'ordre moral à l'abri de toute subversion ; s'ils avaient fait revivre, dit Bodin, les anciennes institutions de la république, pour les mœurs, ils auraient ramené les Romains à leur vertu primitive, et, *sans changer la forme du gouvernement, la durée de l'Empire aurait été prolongée de plusieurs siècles* (19). Mais sous ces princes, à la liberté, succéda la licence ; le courage fit place à l'audace ; le soldat ne connaissant plus la gloire, devint avide, et l'égoïsme des citoyens s'accrut dans l'entier oubli des devoirs envers la patrie. Cette révolution ne put s'opérer dans les ames sans bouleverser l'ordre civil et politique, ni sans préparer la décadence d'un État dont les prospérités avaient été l'ouvrage de vertus que la tyrannie remplaça par des vices contraires.

NOTES

DE CLAUDE Ier.

(1) *Promisitque singulis quindena sestertia....* Suet.

Quindena conserverait sa signification ordinaire s'il était joint à *sestertii ;* mais *sestertia* étend sa valeur, et lui fait indiquer des mille, au lieu d'unités. On peut convertir ces quinze mille sesterces (quinze mille cent quatre-vingts francs), en trois mille sept cent cinquante drachmes.

Josephe dit que chaque soldat reçut cinq mille drachmes. C'est une erreur; car Pline, Strabon et Valère-Maxime ne trouvaient aucune différence entre la valeur de la drachme et celle du denier, qui était, au sesterce, dans le rapport de quatre à un. Si la gratification avait été de cinq mille drachmes, Suetone eût dit *vicena sestertia.*

Budée, qu'Érasme surnomma le *Prodige de la France*, en raison de sa connaissance approfon-

die de l'antiquité, reconnaît à la drachme des Grecs, dans son *Traité de Asse*, la valeur du denier romain, qui, selon Pline, représentait six oboles, comme la drachme.

(2) *Eosdem* (*magistratus*) *spectacula edentes, surgens et ipse eum cætera, turba, voce ac manu veneratus est....* Suet.

(3) Juv., sat. 6.

(4) Diog. Laërce, *Vie des Philosophes*, liv. 4.

(5) *Die mediceische Venus and Phrinœ.* M. de Murr essaie de prouver, dans cet opuscule, que Phryné servait de modèle à Praxitèle, quand il fit la *Vénus de Médicis*, ou plutôt que la statue de la déesse des amours est celle de la maîtresse de cet immortel artiste. *Plin.*, l. 7.

(6) Val.-Max.

(7) Dio.; Suet.

(8) *Nihil esse lætius populo saturo.* Suet., *in Claud.*

(9) Tacit., *Ann.*, lib. 11; Dio., lib. 60.

(10) *Ac in cædem ejus Narcissus properavisset, verterat pernicies in accusatorem.* Tacit., *Annal.*, lib. 11.

(11) Ce trait honore Sylla, et imprime une sorte de respect au nom de cet homme extraordinaire, qui aurait été si grand, s'il n'avait manqué d'humanité.

Après avoir gagné quelques légions, et ressaisi une autorité imposante, avant l'expiration de son consulat, il rendit à la constitution son ancienne forme, proscrivit les chefs du parti démocratique, et alla mettre l'Asie Mineure à l'abri des entreprises de Mithridate, qui était le plus redoutable ennemi de Rome après Annibal, dont il avait l'ambition, les talens et le courage. Plus féroce que le fils d'Amilcar, il semblait avoir juré comme lui, dès l'enfance, une haine éternelle au peuple roi, et résolu de ne prendre aucun repos avant la destruction du capitole.

Quoique Sylla ne parût pas moins acharné contre les plébéiens que le roi de Pont contre les Romains, quels qu'ils fussent, cependant la passion de Mithridate ne connaissait aucune borne, et celle de Sylla en trouva une dans l'amour de cette même patrie que ses insatiables cruautés avaient couverte de deuil.

(12) *Nullo exemplo deductæ in domum patruï fratris filiæ.* Tacit., *Annal.*, lib. 12.

(13) De La Bletterie, *les Césars de l'empereur Julien.*

(14) Euseb., *Pamphil. chronicor.*, lib. 1, lib. 2; Eutrop., *Brev. Hist. roman.*, lib. 7, cap. 13; Paul., *Oros. historiar.*, lib. 7, cap. 6.

(15) *Éclaircissemens sur la vie et les voyages*

de Pythéas. Mémoires de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, t. 19.

(16) Dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne*, Bailly parle de Pythéas comme d'un excellent observateur. Ce contemporain d'Aristote crut reconnaître, à l'aide d'un gnomon fort élevé, que la longueur de l'ombre, au temps du solstice d'été, avait, à l'égard de la hauteur du gnomon, la même proportion à Marseille, sa patrie, alors sous la domination des Phocéens, qu'à Byzance, que les anciens, et Hipparque en particulier, ont placé, comme la première ville, à plus de 43 degrés au-dessus de l'équateur. La différence d'avec les observations modernes n'est que de 10' 50". On doit encore au célèbre Pythéas la distinction des climats par la différente longueur des jours et des nuits.

(17) *Recherches sur la Géographie systématique et positive des Anciens, pour servir de base à l'histoire de la géographie ancienne*, par P. F. J. Gossellin, de l'Inst. de France, t. IV.

(18) Après la pompe usitée pour les apothéoses, le nouvel empereur mettait le feu au bûcher, et presque aussitôt s'envolait, à travers des tourbillons de flamme et de fumée, un aigle qui, selon la croyance publique, portait au ciel l'ame du

mort. Dès ce moment, il avait son culte et ses autels comme les autres dieux.

On voit dans Ovide (*Métam.*, liv. 9), l'apothéose d'Hercule et (l. 14) la déification d'Énée, ainsi que celle de Romulus.

Les détails que donne Hérodien, relativement à la consécration des empereurs, ne sont pas sans intérêt. *Hérod.*, IV, 3.

(19) *De la répub.*, liv. 1, ch. 7.

NÉRON.

NERO CLAUDIUS, CÆSAR, AUGUSTUS.

Néron, fils de l'ambitieuse Agrippine et de Caïus Domitius Ænobarbus, sénateur qui passait dans Rome, même du temps de Caligula, pour un très-méchant homme, naquit le 15 décembre de l'an 37 * de l'ère vulgaire. Il avait dix-sept ans, lorsque Burrhus, son gouverneur, le présenta aux gardes prétoriennes, qui le saluèrent empereur. A l'exemple de Claude, ils les en récompensa par des largesses. Le plan de gouvernement dont il donna connaissance au sénat, fit concevoir les plus belles espérances; mais ce prince n'était malheureusement capable ni de penser, ni d'agir comme l'annonçait son discours, qui était de Sénèque.

Ce dernier avait aussi composé l'éloge

* An de Rome, 790. — De l'ère vulgaire, 37.

funèbre de Claude, que Néron prononça sans en retrancher ce qui concernait la prudence et la sagesse de son prédécesseur. Le respect que commandait le rang de l'orateur, ne put empêcher l'assemblée d'improuver, par des rires, cette partie ridicule du panégyrique. Il n'était pas d'un moraliste d'apprendre ainsi à son élève à outrager la vérité, pour célébrer la prudence et la sagesse d'un empereur qui n'avait été ni prudent, ni sage. Sénèque ne devait ni exposer Néron à être le jouet de ses auditeurs, ni ceux-ci à blesser son amour-propre.

S'étant appliqué, dès son enfance, à la peinture, à la musique, à la gravure et à l'art de conduire des chars, Néron fut obligé d'employer la plume de Sénèque dans toutes les circonstances importantes. Il fut le premier empereur presqu'étranger aux lettres et à l'éloquence. Il ne reçut une éducation soignée, que du moment où Sénèque fut chargé d'orner et de polir son esprit. Burrhus chercha dès-lors à faire naître dans son ame, les vertus des grands hommes, et les qualités des héros. Ce fut sans doute l'amour du bien public, qui rendit Burrhus et Sénèque doci-

les à la voix d'Agrippine, quand elle les appela auprès de son fils, et non le désir de s'emparer de l'esprit d'un jeune élève, pour lequel ils connaissaient les projets d'une mère avide de pouvoir. Ils n'ont contribué ni à tromper un vieillard trop crédule, ni à dépouiller son fils, pour revêtir Néron de la pourpre impériale. S'ils avaient été comme les petites âmes, dominés par cette passion qui sacrifie tout pour arriver aux honneurs et aux dignités, l'opposition de leurs intérêts ou les intrigues d'une cour corrompue, les auraient divisés tôt ou tard. On les vit au contraire toujours étroitement unis, et quoiqu'ils fussent les objets du choix de l'impérieuse Agrippine, et que l'un d'eux lui dût le premier des biens, la liberté, ils ne cessèrent jamais de s'entendre pour préserver l'État de l'influence qu'elle voulait exercer dans les affaires. Ils remplirent leur devoir envers Néron, avec tant d'honneur et de probité, que les Romains le regardèrent pendant quelque temps, *comme un présent du ciel:* les commencemens de son règne ressemblaient, dit l'histoire, aux dernières années de celui d'Auguste. Il se montrait clément et libéral.

Il était populaire ; mais les flatteries des courtisans rendirent bientôt méconnaissable, un prince qui avait reconnu qu'il était fait pour travailler au bonheur des Romains, et qui, entraîné par un mouvement aveugle de bienfesance, avait voulu abolir les douanes et l'impôt sur les consommations. Tout en applaudissant à d'aussi généreuses intentions, les sénateurs qu'elles satisfesaient le plus, lui représentèrent que ce projet compromettrait la force de la république, et tarirait les canaux de sa prospérité. Il ne se rendit à leurs observations, que pour le bien de l'État, et parut regretter de ne pas suivre les premières inspirations de sa sensibilité.

Ce fut contre le gré de ce prince, qu'Agrippine réduisit Narcisse à terminer ses jours, on crut qu'il expiait son attachement à Claude (1); mais cette femme soupçonneuse craignait bien plus dans cet affranchi, cette capacité et cette fermeté qui l'élevaient bien autrement que la fortune, au-dessus de sa condition. Elle se permit encore, à l'insu de l'empereur, de faire empoisonner Junius Silanus, proconsul d'Asie, que quelques personnes de la dernière classe du peuple

avaient désigné pour successeur de Claude, parcequ'il était fort estimable, plein d'aménité, d'un âge mur, et issu du sang des Césars, comme Néron, qui leur paraissait trop jeune.

Burrhus et Sénèque jugèrent utile de limiter la puissance d'une femme aussi terrible dans ses fureurs. Pour la mettre dans l'impuissance de troubler l'État, ils la privèrent de tout crédit, et lui firent ôter ses gardes. Agrippine ne put supporter cette humiliation, sans laisser éclater ses ressentimens, ni souffrir que Néron voulût régner seul (2), sans méditer un attentat de nature à la venger de la disgrâce qu'elle avait rendue indispensable, et qui n'en était pas moins à ses yeux, l'outrage le plus révoltant. Elle alla, dans ses emportemens, jusqu'à menacer l'empereur de lui ravir la couronne, pour la rendre à Britannicus. Néron en fut tellement épouvanté qu'il se crut perdu, s'il ne le faisait périr; sa mort ne tarda point à être ordonnée (3); elle accrut, dans l'empereur, la haine que lui inspirait Agrippine. Il oublia dès-lors qu'il lui devait le trône et la vie, ne la regarda plus que comme une femme ca-

pable des actions les plus atroces, et digne du dernier supplice. Il chercha dans les plaisirs de la volupté, dans des excès de toute espèce, même par des crimes, à se distraire, pour oublier le forfait dont il s'était rendu coupable, par l'empoisonnement de Britannicus.

Quoique sa conduite alarmât les esprits, sa personne n'était pas l'objet de l'aversion du peuple. L'abondance régnait; l'Empire jouissait des douceurs de la paix, les Germains n'osaient la troubler, et Corbulon avait donné à Tigrane, arrière-petit-fils du premier Hérode, l'Arménie, après en avoir chassé * Tiridate, frère de Vologèse, roi des Parthes. Burrhus et Sénèque avaient diminué les impôts, réprimé les concussions des publicains, et rendu aux tribunaux leur autorité. La bonté de l'administration conservait au prince, l'attachement des Romains; mais sa mère censurait ses vices avec aigreur, et lui reprochait son ingratitude, avec une effrayante énergie.

Placé entre Agrippine et l'ombre de

* An de Rome, 813. — De l'ère vulgaire, 60.

Britannicus, opprimé par l'une, et poursuivi par l'autre, il veut se délivrer de la première, et appaiser la seconde : il devient parricide (4).

La mythologie nous représente Alcméon déchiré par les Furies, après avoir trempé ses mains dans le sang de sa mère, pour obéir à son père (5) : Néron fut tourmenté par les remords (6), après avoir fait massacrer sa mère. Il eut recours à la magie, pour calmer ses mânes irrités ; ce fut en vain. La bassesse des courtisans, l'abjection du sénat, et l'avilissement du peuple, furent portés au dernier degré, dans cette affreuse circonstance. Un seul homme se montra digne de ce nom : après la lecture des accusations intentées par l'empereur contre sa mère, le vertueux Thraséas, philosophe stoïcien, sortit de l'assemblée, préférant le danger d'une mort irréprochable (7), à conserver ses jours par une lâche condescendance aux volontés du prince. Son exemple ne fut point imité : aucune voix ne s'éleva contre l'assassinat d'Agrippine, fille de Germanicus, petite-fille d'Agrippa, arrière-petite-fille d'Auguste, sœur d'un empereur,

femme d'un autre empereur, et mère d'un troisième. Ses crimes, à la vérité, effaçaient son illustration; mais sa mort n'en était pas moins le plus épouvantable des forfaits (8).

Quoiqu'il en soit, Néron n'osant plus reparaître dans une ville qu'il avait si horriblement souillée, on le pria de ne pas priver plus long-temps Rome de sa présence. On lui peignit Agrippine sous les plus noires couleurs; on lui assura que sa mort était devenue nécessaire, qu'elle était un acte de justice, et qu'il en avait convaincu les sénateurs, par le message relatif à la conspiration dans laquelle elle était entrée. Il le crut, oublia qu'il avait recueilli le fruit des crimes de sa mère, se rendit au capitole au milieu des acclamations de la multitude, offrit des sacrifices et fut enhardi, par les applaudissemens des hommes et le silence des dieux, à suivre le cours de ses débordemens, quelqu'odieux, quelque ridicules qu'ils pussent être.

Il se montra, sur le théâtre, comme un acteur de profession; il chantait en public, et malheur à celui qui n'aurait pas admiré le charme de sa voix: il y avait peu de danger

pour ceux qui attaquaient l'empereur, par des épigrammes, mais une raillerie contre le musicien aurait été punie de mort. Il fit le voyage de la Grèce, pour disputer le prix aux jeux olympiques. Ce sont là ses moindres folies et ses plaisirs les plus innocens : on lui reproche des extravagances qui outragent la pudeur et sont les derniers excès de la débauche en délire (9). Le peuple qu'il amusait par des spectacles de tous genres, et dont il satisfesait la paresseuse avidité par des largesses incroyables, lui pardonnait ses désordres ; les patriciens gémissaient de la dissipation des trésors de l'État, dans laquelle ils voyaient la cause de vexations multipliées et de rapines inouïes. Pour plaire au prince, il fallait étaler un faste recherché ; car il regardait la prodigalité comme le plus noble emploi de la richesse. Il accusait d'avarice, quiconque proportionnait ses dépenses à sa fortune : on n'était pas magnifique à ses yeux, sans se ruiner.

Sous un tel règne, il était impossible à Burrhus et à Sénèque, malgré leur habileté et leur vigilance, d'empêcher le mal de faire des progrès rapides. Ils déplaisaient l'un et

l'autre à Néron, par l'estime que leur accordaient les gens de bien ; quoiqu'ils usassent de tous les ménagemens possibles pour ne pas l'irriter, ils lui devinrent importuns, par leurs conseils : la mort le débarrassa de Burrhus, et Sénèque n'espérant plus être utile à la cour, s'en retira (10). Il offrit au prince de lui rendre les immenses richesses qu'il devait à sa munificence, mais l'empereur refusa de les reprendre.

L'espèce d'exil auquel se condamnait Sénèque encouragea tous les êtres corrompus, et augmenta la pusillanimité de ceux qui ne fesaient le bien qu'avec la réserve que donne la crainte de se compromettre.

Fénius Rufus, homme intègre, remplissait ses devoirs avec inquiétude, et Sofonius Tigellinus laissait un libre cours à ses vices : il était débauché, avare et cruel : Rufus et Tigellinus remplaçaient, dans la charge de capitaine des gardes prétoriennes, Burrhus dont les regrets de tout l'Empire, honoraient la mémoire.

Domitia, tante de Néron, ne tarda point à être empoisonnée. Il fit ouvrir les veines à la modeste, à la douce, à l'irréprochable

Octavie, qui avait perdu son défenseur dans la personne de Burrhus, et avait trouvé un persécuteur dans Tigellinus. Le nom de son père et la faveur du peuple l'avaient rendue suspecte.

Poppée, à laquelle Octavie dut ses malheurs, et Acté l'indifférence de Néron, qui ne l'eût abandonnée pour aucune autre, sut ménager la passion de ce prince au point de l'épouser après avoir été sa maîtresse. Elle était antérieurement femme d'Othon, qui l'avait enlevée à Rufus Crispinus, son premier mari. Elle brillait, dans Rome, par les agrémens de la figure, les perfections du corps et les charmes de l'esprit le plus séduisant. Il n'y avait pas une plus belle femme dans l'Empire; mais il lui manquait le plus précieux trésor que puisse posséder une femme, la vertu; c'était malheureusement une furie sous l'image des grâces; elle avait préparé Néron au meurtre d'Agrippine; elle fut, à son tour, immolée aux fureurs de son cruel amant, devenu son troisième mari.

Claudia, Sénèque, Corbulon, Lucain, Pétrone, et plusieurs autres victimes, inspiraient une telle horreur contre ce prince qu'on

lui imputait les crimes dont les auteurs demeuraient inconnus.

On lui attribua un affreux incendie qui consuma les deux tiers de Rome*, et qui causa une perte irréparable : celle des manuscrits latins dont il n'y avait qu'un très-petit nombre de copies, toutes renfermées dans la ville. Il nous paraît peu croyable qu'à la vue de ce déchirant spectacle, l'empereur ait chanté un poëme de sa composition, sur la ruine de Troye; car les historiens s'accordent à dire qu'il fit donner au peuple les secours que lui aurait prodigués un bon prince; et cette conduite, effet de la politique dans un tyran qui n'eut rien d'humain, exclut l'idée d'un plaisir barbare et capable d'exposer ses jours. On sait que loin d'insulter au malheur public, il ouvrit ses maisons et ses jardins à ceux qui étaient privés d'asile. On leur construisit des baraques; on leur vendit du blé à très-bas prix. Si en compensation de la crainte qu'ils éprouvent, les contemporains ne tiennent aucun compte du bien que leur fait un prince dont ils attendent toutes sortes de maux, les

* An de Rome, 817. — De l'ère vulgaire, 64.

historiens n'ayant pas la même excuse, doivent à sa mémoire cette impartialité qui ne refuse ni l'éloge ni le blâme, aux actions, afin de peindre les personnages, non d'après des préventions de temps et de lieu; mais selon la vérité, qui est de tous les siècles et de tous les pays. Rome fut très-bien rebâtie; mais on en parut moins content, qu'on ne fut irrité de la magnificence du palais impérial, élevé sur des ruines encore fumantes.

Dans le dessein de donner une autre direction aux esprits, Néron crut devoir accueillir les poursuites de certains juifs qui, pour punir les chrétiens de s'être séparés de leur communion, les accusaient d'avoir mis le feu (11). Malgré le défaut de preuves, on en traita plusieurs comme des coupables convaincus (12). Quoique les chrétiens formassent diverses sectes dont chacune prétendait à une perfection exclusive, et ne croyait jamais avoir assez nui aux autres; quoiqu'elles fussent toutes condamnables aux yeux des observateurs de la loi de Moïse, qui avaient des synagogues publiques, des juges de leur nation, et s'élevaient au nombre de quatre mille; quoiqu'on ne pût manquer de gens

empressés à noircir les chrétiens, on ne parvint point à les flétrir par les calomnies répandues contre eux : elles retombaient souvent sur les Nazaréens, qui alliaient le judaïsme et le christianisme, et ne voyaient dans Jésus-Christ qu'un génie descendu du ciel, pour éclairer les hommes; elles retombaient même sur leurs plus irréconciliables ennemis, les juifs avec lesquels la même langue et le choix des mêmes alimens les fesaient confondre. Cela était d'autant plus facile, que plusieurs observaient également le sabbat, et se soumettaient à la circoncision des Hébreux, à laquelle ils n'avaient pas encore préféré le baptême des Perses. Les gens raisonnables savaient très-bien que ni les uns, ni les autres, ni l'empereur, n'avaient aucun intérêt à brûler Rome, et qu'on ne devient point incendiaire de gaîté de cœur.

Il ne fut pas moins affreux de faire périr ainsi des innocens, qu'il est inexact de présenter ces iniquités, comme des persécutions faites à la foi des chrétiens; car on ne connaissait pas leur religion. Les Romains ne la distinguaient point du judaïsme, que les lois

protégeaient, et qui n'en était pas moins universellement méprisé. Comment aurait-on voulu extirper la nouvelle croyance? Elle ne paraissait qu'une singularité nullement dangereuse, mais seulement ridicule. Ceux qui la professaient étaient encore si obscurs, que Josephe ne les cite point, et que Philon garde le même silence; mais comme le peuple ne concevait rien à leur culte sans faste, il éprouvait une grande aversion pour eux. Les chrétiens n'ayant point de sacrifices, point d'oracles, point d'ordres de ministres, étaient odieux aux pontifes, aux augures, à tous ceux pour lesquels le paganisme était ou une source de richesses, ou un objet de vénération. Ceux-ci craignant l'influence de la doctrine des apôtres, lui opposaient les préjugés de la populace.

Les imitateurs de ce pernicieux exemple ont bien surpassé leurs modèles: ils ont inventé une innombrable quantité de *crimes religieux*, auxquels l'imprévoyance des princes a laissé imprimer un caractère civil: la voix des magistrats a dirigé le glaive des bourreaux, et depuis Théodose jusqu'à Ferdinand VII, la pensée n'a presque jamais

cessé d'avoir des milliers de martyrs. On trouva néanmoins les tribunaux les plus barbares et la *question extraordinaire*, trop lents ou même trop doux : le clergé voulut avoir sa *justice* et *ses tortures*. L'inquisition exerça pendant plusieurs siècles, contre des citoyens recommandables, contre des femmes et des enfans qui croyaient en Jésus-Christ, des cruautés dont le paganisme n'osa point se rendre coupable envers les chrétiens, même sous un empereur parricide, dans un temps où, étrangères dans Rome païenne, leurs différentes sectes se reprochaient mutuellement de troubler l'ordre; où tout propriétaire les regardait comme des partisans d'une égalité chimérique, et où le gouvernement pouvait faire concourir à leur perte, la haine des Juifs qui les traitaient de novateurs sacriléges, et les poursuivaient avec l'acharnement qu'inspirent de faux frères. Le siècle ne permettant ni aux magistrats ni aux prêtres, d'armer le bras de la justice, pour la cause des dieux, on ne sacrifia que quelques infortunés à la vengeance publique, ou mieux à la sûreté du prince intéressé à étouffer dans leur sang, les bruits relatifs à l'in-

cendie de Rome. Néron espérait sans doute qu'en livrant quelques chrétiens à l'indignation d'un peuple qui ne les aimait point, il la détournerait de sa personne. Il crut que leur supplice serait un spectacle agréable aux Romains. Ce despote se trompa. On devina son intention, et le mécontentement général prit de nouveaux accroissemens dans les moyens employés pour l'affaiblir; ce qui arrive d'ordinaire, quand une nation est fatiguée du poids de ses chaînes.

Enfin, après plus de treize ans de terreur et d'engourdissement, des hommes que l'habitude de vivre sous la tyrannie avait rendus capables de tout souffrir, excepté les derniers excès de la férocité, tramèrent la perte de ce prince. On vit Pison au nombre des conjurés qui résolurent de mettre un terme aux malheurs de Rome*. L'énergie des discours de l'affranchie Épicharis, et l'exemple de sa fermeté nourrissaient leur généreuse ardeur. Le secret de l'entreprise était inviolablement gardé; mais un esclave le découvrit aux préparatifs de son maître. On

* An de Rome, 818. — De l'ère vulgaire, 65.

arrêta quelques conspirateurs dont la faiblesse en trahit d'autres; mais la vertu d'Épicharis triompha de la violence des tourmens. Avant de mourir, Pison flatta l'empereur dans son testament, afin que les jours d'une épouse qu'il adorait fussent épargnés.

Subrius, officier des gardes prétoriennes, à qui Néron demanda pourquoi il avait violé son serment, lui répondit :

« Personne ne t'a été plus fidèle, tant que » tu as mérité d'être aimé; mais, en te voyant » assassin de ta mère, meurtrier de ta femme, » cocher (13), histrion, incendiaire, je n'ai » pu m'empêcher de te mépriser et de te » haïr. » Rien ne pouvait produire plus d'effet sur l'empereur, qu'une pareille déclaration. Il en fut accablé. Le centenier Sulpicius le glaça d'effroi, par ce terrible aveu : « J'ai » conspiré par zèle pour toi : il n'y avait que » ce moyen de mettre fin à tes crimes. »

La gloire en était réservée à Vindex, Gaulois d'illustre origine, et procurateur de la partie transalpine. Il souleva sa patrie* que mécontentaient des impôts onéreux, et pro-

* An de Rome, 820. — De l'ère vulgaire, 67.

posa le trône à Galba, gouverneur d'Espagne. Celui-ci prit le titre de lieutenant du sénat et du peuple romain. Le sénat, que l'empereur voulait supprimer, s'empressa de confirmer ce choix, et de déclarer Néron ennemi de la république. Il condamna ce tyran à être dépouillé, attaché à un poteau, battu de verges, précipité du roc tarpéien, et traîné dans le Tibre. On renouvelle, pour lui, le supplice des anciens. Il en frémit et forme mille résolutions contradictoires. Son dessein est de se présenter en deuil à la tribune aux harangues, et d'y implorer le pardon du passé. On lui fait observer qu'il sera mis en pièces, avant d'arriver à la place publique. Il va chez ses amis, et n'en a plus : leurs portes lui sont fermées. Il revient dans son palais; ses gardes l'ont pillé : ils ont fui. Un gladiateur, auquel il présente la gorge, refuse de la lui couper. Il court vers le Tibre, et n'a pas la force de s'y jeter; la proposition que lui fait un affranchi de le conduire à sa petite campagne, est un service accueilli avec empressement. Il s'y rend en tunique, les jambes nues et la tête presque enveloppée. La terre tremble sous ses pas; un éclair brille sur son front

décoloré, et redouble sa frayeur. Dans les intervalles où le vent se tait, il distingue les imprécations que l'on vomit contre lui, et entend louer Galba. Il s'introduit, en rampant et par une ouverture pratiquée sous terre, dans l'asile que lui a offert la pitié. A peine ses oreilles sont-elles frappées par le bruit que font à la porte les cavaliers, qui ont ordre de le saisir vivant, qu'il se fait enfoncer un poignard dans la gorge.

Ainsi périt Néron, le 11 juin, l'an 68 * de l'ère vulgaire, dans la trente-deuxième année de son âge, après avoir régné près de quatorze ans. On brûla son corps sur un bûcher magnifique, et l'on mit ses cendres dans le tombeau des Domitiens. La famille des Césars et des Antoines finit dans la personne de ce prince. Elle était parvenue jusqu'au trône, à travers les feux de la guerre civile; elle souilla quelque temps la pourpre dans le sang des plus vertueux citoyens. Rome l'avait vue naître dans la grandeur; elle s'éteignit dans l'opprobre.

Néron eut pour femmes Octavie, Poppée

* An de Rome, 821. — De l'ère vulgaire, 68.

et Statilia Messalina. Elles ne lui donnèrent point d'enfant. Il aurait fallu en remercier les dieux ; car si le fils du vertueux Germanicus avait pu être un Caligula, que n'aurait-on pas craint d'un prince dans les veines duquel aurait coulé le sang du monstre qui mérita d'être surnommé *l'ennemi et la furie commune du genre humain* (14)?

Saint Augustin propose cet empereur, comme le modèle achevé des plus méchans rois (15), c'est-à-dire, de ceux qui aiment la domination, et méprisent la gloire; qui ne se soucient ni d'être bons ni de le paraître; qui, n'étant pas retenus par la crainte de perdre leur réputation, tombent dans les plus déplorables excès, et sont capables de faire ce que les bêtes mêmes ne feraient pas.

Comme Phalaris, comme Louis XI, comme Christiern II, comme ce pape, d'ailleurs si célèbre, qui remerciait Dieu d'avoir réveillé son appétit par un supplice (16), Néron est un de ces illustres malheureux auxquels le rang suprême permet de détruire, en un seul jour, les liens les plus propres à retenir leurs passions dans certaines bornes, et de hâter le développement du funeste et presque irrésistible pen-

chant qui leur fait chercher et trouver dans les tourmens et les larmes de leurs semblables les mêmes délices que la nature attache communément à l'exercice des actions les plus favorables à l'humanité. Si des mouvemens presque extraordinaires de notre organisation peuvent, en quelque sorte, précipiter l'homme dans les abîmes du crime, et s'il n'est encore aucun moyen connu de les diriger d'une manière constante et régulière, comment ne pas préférer le règne des lois, dont les inconvéniens ne sauraient jamais égaler les avantages, au pouvoir absolu, qui donne à un être dont la raison peut ne pas valoir l'instinct du tigre, la faculté d'exercer sur tout un peuple des ravages plus affreux que la peste?

NOTES

DE NÉRON.

(1) Tacit.; Suet.; Dio.

(2) Tacit.; Dio.

(3) La fameuse Locuste fut chargée d'exercer son art abominable sur l'infortuné Britannicus, dont Néron occupait le trône. Irrité de la lenteur des effets du poison, cet empereur, dit Tacite, allait briser l'horrible instrument de ses cruautés au moment même où le dernier soupir de la victime la plus intéressante sauva la vie à la femme odieuse qui la lui ravissait par un crime, et dont l'art, pratiqué dans les cours, fut longtemps un des ressorts de la politique. *Inter instrumenta regni habita.*

(4) Trois princes ont tué leur mère : Néron, empereur romain; Oreste, roi de Mycènes, et Alcméon, fils d'Amphiaraüs, roi d'Argos.

(5) Ovide, *Métam.*, l. 9; Paus., l. 8; Apollod.; l. 3; Tacit., l. 16; Martial, épigram. 41.

(6) *Sæpè confessus exagitari se materna specie, verberibus furiarum ac tædis ardentibus.* Suet.

(7) Tacit., *Ann.*, lib. 16; Martial, 1, ep. 19; Juv., 3, v. 36.

Si, au lieu d'un philosophe comme Thraséas, il se fût trouvé dans le sénat un poète comme Virgile, Néron eût été présenté à la vénération des siècles, et l'on ferait admirer à la jeunesse l'apologie de l'assassin de Britannicus, avec l'éloge de cet Octave qui laissa l'Empire à Tibère, après lui avoir appris que l'amour de la liberté peut s'éteindre dans des fleuves de sang, lorsque l'égoïsme des classes intermédiaires leur ayant fait perdre l'affection du peuple, les livre sans défenseurs à la hache des satellites du despotisme.

(8) « Les circonstances du crime sont si effrayantes, qu'elles paraissent l'emporter sur le » crime même; et malheureusement on ne saurait les révoquer en doute. Les historiens sont » d'accord sur cet affreux détail. Jamais un seul » et même parricide ne fut commis tant de fois. » Néron essaie le poison; le poison ne réussit » point. Il invente, après de longues méditations, » une machine qui doit faire tomber le plafond » d'une chambre sur Agrippine, et l'écraser; ce » moyen est encore sans effet. Il a recours à un » vaisseau qui doit se briser au milieu de la route,

» et abîmer sa mère sous les flots ; il semblait im-
» possible qu'elle échappât : elle échappe, contre
» toute apparence. Jamais un coupable n'eut tant
» de fois l'heureuse occasion du remords, et ne
» s'attacha à son crime avec une ardeur aussi
» réfléchie. » *Laharpe*, réflex. sur Néron.

Acerronie, l'une des femmes de la cour, était sur le même navire. Il s'entr'ouvrit dans la nuit, à un signal convenu. Elle criait du milieu des flots : *Je suis Agrippine ! Sauvez la mère de l'empereur !* Loin de la secourir, l'équipage l'assomme à coups de crocs et de rames. Agrippine reconnaît les ordres de son fils à l'horreur de sa situation. Maîtresse d'elle-même, elle se tait, se sauve à la nage, et ne prolonge que d'un jour sa coupable et malheureuse existence. Néron apprend qu'elle a gagné le rivage, et trouvé un asile dans une maison de campagne ; il charge un centurion d'aller lui ôter la vie. Aussi docile que cruel, celui-ci assène à la princesse un coup de bâton sur la tête. Agrippine, conservant sa fermeté, dit en lui présentant la gorge : *Miles, ventrem feri ;* SOLDAT, FRAPPE LE SEIN QUI A PORTÉ LE MONSTRE. Elle venait d'expirer, quand l'empereur voulut s'assurer par lui-même s'il était obéi.

Après ces épouvantables récits, on sent le besoin de dire, avec cet immortel écrivain qui conçut l'histoire sous un point de vue plus vaste et

plus utile que les anciens : « Toutes les fois que » j'ai lu l'abominable histoire de *Néron* et de sa » mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien » croire. L'intérêt du genre humain est que tant » d'horreurs aient été exagérées : elles font trop » de honte à la nature. » *Hist. de quelq. faits rapport. dans Tacite*, etc.

(9) *Inter pyrrhicarum argumenta, taurus Pasiphaen ligneo juvencæ simulacro abditam iniit, ut multi spectantium crediderunt.* Suet., *in Neronis vitâ.*

Puerum sporum, exsectis testibus, etiam in muliebrem naturam transfigurare conatus est : cum dote et flammeo persolemni nuptiarum celeberrimo officio deductum ad se pro uxore habuit. Suet., *ibidem.*

(10) Sénèque ne négligea rien pour se faire oublier. Il garda la maison, comme s'il était malade, et ne put jouir des douceurs de la vie privée. On l'enveloppa dans la conjuration de Pison, et son élève lui donna l'ordre de mourir. Déjà l'affranchi Cléonice avait cherché à l'empoisonner; mais la prudente sobriété du philosophe, qui ne mangeait plus que des fruits, et ne buvait que de l'eau, ne permit point de consommer ce crime. Quand Sénèque se fit ouvrir les veines, il en coula peu de sang; ses abstinences continuelles l'avaient presque tari : il eut besoin d'un

bain chaud pour hâter ses derniers momens. L'empereur défendit de laisser périr Pauline, qui, ne voulant point survivre à son époux, avait formé la résolution d'imiter son exemple. La mort de Sénèque rappelait au sénat et au peuple que Néron avait cessé d'être l'amour de Rome, et commencé à en devenir le fléau, dès qu'il n'avait plus suivi les conseils de ce philosophe.

(11) Tacit., *Ann.* 15, cap. 44.

(12) M. le baron de Mosheim dit, dans son *Histoire ecclésiastique, ancienne et moderne*, t. 1, siècle 1, parag. 13 : « Cette horrible persécution » fut suscitée au mois de novembre de l'an 64* » de Notre-Seigneur, et, selon certaines relations, » fit périr saint Paul et saint Pierre; mais ce der- » nier fait est incompatible avec la chronologie. »

Pag. 14 : « Les savans ne sont pas d'accord » sur l'étendue de cette persécution, suscitée par » Néron. Quelques-uns la bornent à la ville de » Rome, d'autres prétendent qu'elle étendit ses » ravages dans l'Empire. »

Néron est le premier empereur qui ait persécuté l'église, dit Bossuet. *Il fit mourir à Rome saint Pierre et saint Paul.* On n'y connaissait pas les épîtres de saint Paul, tandis *qu'elles préparaient la destruction du paganisme, et l'éta-*

* An de Rome, 817. — De l'ère vulgaire, 64.

blissement de la religion chrétienne sur ses ruines. Correspondance de Grimm, tom. 1.

Bossuet opposait au respect de Mosheim pour la chronologie, d'anciens auteurs ecclésiastiques, plus remarquables par leur piété que par leur exactitude. Nous les indiquons sans prétendre donner un nouveau poids à ces autorités : Baronii, *Ann.*; Euseb., *Hist. ecc.*, l. 2, c. 25; Lact., *de Morte;* Pers., c. 2; Tertul., *Scorp.*, c. 15.

(13) Après avoir remporté des prix à la course, les conducteurs de chars allaient, une tire-lire à la main, demander de l'argent aux spectateurs. Quoique les lois réputassent assez vil le métier de cocher, cependant ceux qui s'y distinguaient obtenaient des couronnes quelquefois d'or, et même des statues, qu'on plaçait sur les avenues du Cirque. *Recueil de sculpture antique en terre cuite*, planche 20; *Objets relatifs aux jeux du Cirque.*

(14) Plin., lib. 7, c. 8.

(15) August., *de civitate Dei*, lib. 5, cap. 19.

(16) Sixte-Quint fit pendre, vis-à-vis sa salle à manger, un gentilhomme espagnol, suivit le bourreau des yeux pendant toute l'exécution, et dit ensuite à ses domestiques, *qu'elle avait augmenté son appétit.* Il ne sortit point de table sans s'écrier : *Dieu soit loué du grand appétit avec lequel je viens de dîner.* Ce trait ne peut être

révoqué en doute; car il donna lieu à une hardiesse qui a eu des milliers de témoins. On vit, le lendemain du supplice du noble Castillan, Pasquin, qu'une foule d'auditeurs écoutaient habituellement, paraître devant eux avec un vaste bassin, que remplissaient des chaînes, des roues, des haches, et d'autres instrumens de torture. « *Où vas-tu?* lui demanda Marphorio. — *Je porte*, répondit-il, *un ragoût pour réveiller l'appétit du saint père.* » Mille sévérités décelaient, dans ce pontife, cette soif du sang qui étouffe la sensibilité dans le cœur de l'homme. On exècre la mémoire de Sixte dans une partie de l'Angleterre; on n'y oublie point qu'il a envié le sort d'Élisabeth, coupable de la mort de l'infortunée Marie Stuart : *O heureuse femme!* s'écriait-il, *qui a goûté le plaisir de faire sauter une tête couronnée!* C'est de ce prince de l'église qu'Henri IV disait : *Je me ferai catholique, ne fût-ce que pour être le fils d'un tel père.*

Ce même pape, malgré son aversion pour l'Espagne, son mépris pour les ligueurs, et son estime pour le roi de Navarre, excommunia ce prince pour servir les passions des fauteurs des discordes civiles. Il fulmina une bulle contre Henri III, préconisa Jacques Clément, compara sa coupable entreprise *à l'incarnation du Verbe, à la résurrection de Jésus*, et sa personne *à Ju-*

dith, à Éléazar. Ce grand exemple a été donné, disait-il, *afin que chacun connaisse la force des jugemens de Dieu.* Son ambitieuse férocité, n'épargnant ni les rois ni les peuples, fit couler des fleuves de sang. *Hist. ecc. du père Fabre*, année 1589; *Martyre de saint Jacques Clément*, publ. à Paris en 1589.

GALBA.

SERVIUS SULPICIUS, GALBA, CÆSAR AUGUSTUS.

GALBA, septième empereur romain, était issu de la famille des Sulpices, féconde en grands hommes. Sa mère, Mummia Achaïca, était arrière-petite-fille de Lucius Mummius (1), consul devenu célèbre par la soumission de toute l'Achaïe. Le surnom de cette contrée avait été le seul bien, l'unique héritage laissé à sa fille, quoiqu'il se fût rendu maître de la Grèce entière, quoiqu'il eût détruit Corinthe (2), Thèbes* et Chalcis; quoique d'immenses richesses eussent été les fruits de ses exploits, et qu'il eût obtenu mille otages des Achéens, qui tenaient alors le premier rang parmi les peuples de la Grèce, et qui avaient conservé, plus longtemps qu'aucun autre, les souvenirs de sa gloire.

* An de Rome, 608. — De l'ère vulgaire, 146.

L'illustration de l'origine du nouvel empereur n'empêcha sans doute point de regretter qu'il ne fût allié à la maison des Césars; on dut craindre de voir ajouter aux maux dont le despotisme est l'inévitable source, tous ceux qu'entraîne la vacance d'un trône dont l'occupation n'est pas réglée par une loi fondamentale. L'avènement de Galba apprit à toutes les armées comment on pouvait procéder, loin de Rome, à une semblable élection. Ici, le présent se montre gros de l'avenir, et nous voyons dans l'imprévoyance du législateur le germe des plus pernicieux désordres.

Né sous le règne d'Auguste, cinq ans avant l'ère vulgaire *, Galba fut adopté par Livia Ocellina, sa belle-mère, dont la fortune était considérable, et protégé par Livie, qui lui ouvrit la carrière des dignités avant l'âge où il pouvait espérer d'en obtenir. Il eut divers commandemens dans les provinces, et fut consul à vingt-huit ans. L'étude des sciences et celle du droit avaient donné de l'étendue à ses idées, formé son jugement

* An de Rome, 749. — Avant l'ère vulgaire, 5.

et adouci l'âpreté de son caractère, toujours ferme et quelquefois un peu dur. Il avait de l'esprit et ne manquait pas de prudence. Ses intentions étaient pures. Sa vie aurait été presque exempte de blâme, s'il n'avait pas tenu les rênes de l'État dans la caducité de l'âge, et après plusieurs tyrans qui avaient confondu toutes les idées du juste et de l'injuste.

L'exercice de son proconsulat en Afrique, prouve que les sentimens d'équité naturelle remplissaient son ame, comme s'il avait vécu dans un meilleur temps : deux citoyens se disputaient la propriété d'un cheval ; ils ne produisaient que des témoignages équivoques, Galba ordonna de le conduire, les yeux bandés, jusqu'à son abreuvoir ordinaire, et décida la question en faveur du réclamant chez lequel l'animal se rendit de lui-même après avoir bu.

On admira sa justice dans l'Espagne Tarragonaise, quoiqu'elle fût souvent accompagnée d'une grande sévérité. Un changeur infidèle eut les mains coupées, par ordre de Galba : elles demeurèrent, pour l'exemple, attachées au comptoir de ce prévaricateur.

Le supplice de la croix fut infligé à un tuteur qui avait empoisonné son pupille, dont les biens lui avaient été substitués. Ce genre de mort était celui des esclaves ; le coupable réclama les droits de citoyen romain. Il n'obtint qu'une vaine distinction : on lui dressa une croix qui différait des autres par l'élévation et la couleur.

Galba entretenait exactement la discipline dans ses légions. Aucune demande de congé n'y était permise, et un travail assidu fortifiait les vétérans et les soldats de nouvelle levée. Caligula, satisfait du courage que ce général montra dans les Gaules, et de l'excellente conduite de ses légions, répandit sur elles plus de récompenses que sur toutes les autres armées. La reconnaissance de Galba survécut à Caligula. Il ne voulut point, en effet, profiter du meurtre de ce prince pour lui succéder. Cette sage modération lui valut l'amitié de Claude. On le vit bientôt après mériter, par ses exploits en Afrique et en Allemagne, les ornemens du triomphe et un triple sacerdoce. Il tempéra insensiblement sa louable activité, et prit du repos, dans la crainte d'éveiller les soup-

çons inquiets du successeur de Claude. Ceux qui se plaignaient de le voir chercher la solitude en obtenaient cette réponse : *On ne demande compte à personne de son oisiveté.* Un seul mot fait connaître la tyrannie de Néron et la politique de Galba.

S'il avait toujours usé de la même réserve, le besoin de sa conservation ne l'aurait pas conduit au faîte des grandeurs, où l'attendaient écueil et naufrage ; mais il eut l'imprudence d'accepter, ou n'osa point refuser, après l'assassinat d'Agrippine, le gouvernement d'une province. Les vexations qu'y exerçaient les intendans de Néron furent improuvées par Galba ; l'empereur le sut, et loin de l'en récompenser, il ordonna de lui ôter la vie. Sur ces entrefaites, le lieutenant du préteur dans la Gaule Celtique, Vindex, achevait de réunir sous ses drapeaux la jeunesse des Éduens, des Arverniens et des Séquaniens. Parmi eux, c'était à qui embrasserait avec le plus d'ardeur le généreux dessein de mettre un terme aux injustices qui plongeaient plusieurs contrées dans le désespoir. Vindex en informe Galba, et le presse de se déclarer *le vengeur et le maître du*

genre humain. La crainte de périr tint lieu d'ambition à ce vieillard irrésolu. Si la pourpre avait été l'objet de ses vœux, comme pouvaient le faire croire ses soins d'étendre sa réputation d'intégrité, son aversion manifeste pour toute espèce de fraude, et sa constante impartialité dans l'administration de la justice, il serait arrivé plus tôt à la puissance souveraine. On l'en croyait généralement digne bien avant qu'elle ne lui eût été déférée par les acclamations de quelques troupes, dont toute la Gaule partagea les sentimens. Il eut ailleurs le plus puissant secours. Othon, qui gouvernait la Lusitanie, aujourd'hui le Portugal, soutint son entreprise, lui céda ses légions, et lui donna sa vaisselle d'or et d'argent. A cette nouvelle, Néron, transporté de fureur, déchire ses habits, fait déclarer son compétiteur ennemi public, et confisque ses biens en Italie. Galba, usant de représailles, vend ceux que l'empereur possède en Espagne. La mort de Vindex le prive d'un ami sûr. Il apprend que les légions de la Haute-Germanie ont foulé aux pieds les images du tyran, et voulu remplacer Néron par Virginius. Ce généreux

Romain avait déclaré que *ce n'était point à elles, mais au sénat et au peuple à disposer de l'Empire.* Nymphidius Sabinus, préfet du prétoire; Fonteius Capito, lieutenant en Allemagne, et Claudius Macer, propréteur d'Afrique, trop ambitieux pour imiter le plus vertueux de leurs contemporains, étaient sur le point de se frayer à tout prix le chemin du trône.

En de pareilles occurrences, Galba devait garder beaucoup de ménagemens envers la force qui l'entourait. Il n'en observa point. Au lieu d'effectuer les promesses faites aux prétoriens, il confondit leurs espérances en disant: *qu'un empereur choisit ses soldats, et ne les achète point.* Ces paroles auraient paru admirables dans la bouche d'un autre prince: on crut qu'elles décelaient, dans Galba, moins de grandeur d'ame que d'avarice, parce que cette passion, dont le langage est étudié, et les actes timides, se rencontre ordinairement dans un vieillard qui paie en sentences, des services auxquels un pressant besoin lui a fait attacher une récompense pécuniaire.

Il indisposa, par de mauvais traitemens,

plusieurs peuples d'Espagne et des Gaules, qui avaient balancé à se prononcer pour lui. L'attachement mêlé d'admiration que les troupes portaient à Virginius, lui en fit ôter le commandement. Cette injuste défiance décela trop de faiblesse; elle imprima au pouvoir le cachet de la tyrannie. C'était une bien grande faute qu'un si prompt oubli du bel exemple que ce héros, immortalisé par son respect pour la souveraineté, venait de donner aux autres généraux en refusant la pourpre. Galba ne sut pas vaincre la haine que lui inspiraient ses ennemis; sa dureté envers eux les rendit implacables; elle en accrut même le nombre. Au lieu de se faire aimer par des mesures agréables aux Romains, il les priva des spectacles, et c'en était assez pour perdre l'affection d'une cité dans laquelle on les préférait à tout autre plaisir. Aussi la plèbe regrettait-elle ouvertement Néron.

Galba fit périr les ministres de son prédécesseur, excepté les plus odieux, Tigellin et Halotus. Ayant été les instrumens des barbaries les plus effroyables, ils se trouvaient principalement chargés de la haine publique:

Vinius leur avait vendu l'impunité. Les autres conseillers de Galba n'étaient pas moins dangereux. Ils le fesaient haïr par le peuple, et le rendaient méprisable aux yeux des armées, tant leur conduite blessait d'intérêts à la fois, et apportait de désordre dans le gouvernement.

Ces indignes favoris de Galba logeaient dans son palais (3). L'étendue de leur influence sur l'esprit de ce vieillard était telle, qu'on les regardait comme ses *pédagogues*: on leur avait même donné ce nom. L'un d'eux, Titus Vinius Rufinus, autrefois son lieutenant en Espagne, s'y était distingué par les qualités d'un bon soldat: il ne se fit remarquer, à Rome, que par une insatiable avarice et un très-mauvais naturel. On a dit de lui *qu'il pillait les peuples avec le pouvoir d'un maître et l'indifférence d'un étranger;* l'autre, Cornélius Lacon, préfet du prétoire, charge qui était le comble des dignités, pour les chevaliers romains, réunissait beaucoup d'ignorance à une présomption insupportable; d'ailleurs, ennemi du travail, sans courage, et même incapable d'arrêter les brigues d'Othon, s'il en avait été

informé à temps; le troisième prétendait à un haut degré d'élévation dans l'ordre des chevaliers; c'était Marcianus Icelus, le premier et le plus orgueilleux des affranchis de l'empereur. Il ne fallut à Marcianus que sept mois, pour surpasser par ses rapines, celles de ses semblables, pendant le trop long règne du prince dont l'exécrable mémoire épouvante encore le monde (4).

On observait dans Galba les effets de la vieillesse et d'une autorité sans bornes: il ne conserva point ses vertus, et ses vices s'accrurent. L'amour de l'ordre et de l'économie avait fait place à des soins méticuleux, et à une avarice outrée. Sa fermeté était dégénérée en une rigueur impitoyable. Il ne ressemblait plus à lui-même: gouverné tour à tour par trois hommes qui n'avaient aucun principe, mais des vices différens, il passait d'un excès à un autre. On ne trouvait en lui ni la clémence ni la popularité nécessaire à un prince électif.

Il rappela les exilés du règne précédent, sans les réintégrer dans leurs biens: c'était tout à la fois blâmer Néron, et devenir son complice. La saine politique ne permet point

de préférer ainsi ce que l'on croit utile, à ce qui est juste. Le peuple ne fut pas satisfait de cette mesure, et les exilés montrèrent de l'ingratitude, quoique l'épuisement du trésor parût être un obstacle au paiement des indemnités auxquelles prétendait chacun d'eux.

Néron avait employé deux cent cinquante millions, à enrichir des êtres que leurs vices rendaient insatiables. Galba exigea qu'ils restituassent les neuf dixièmes des sommes dues à l'extravagante libéralité de ce prince. Elles étaient en grande partie dissipées : la restitution fut très-peu praticable. Au lieu d'y renoncer, on s'avisa de vouloir l'appliquer à toutes les personnes qui avaient profité des folles dépenses ou de la générosité des courtisans, des maîtresses et des autres créatures de Néron. On fit, à ce sujet, des recherches jusque dans la Grèce, et ces recherches occasionant partout des alarmes, augmentèrent le nombre des ennemis du gouvernement.

Déjà, les légions de Germanie irritées de n'avoir reçu aucune récompense de leurs expéditions, refusaient l'obéissance, et se proposaient de faire élire un autre empereur.

La révolte devait être contagieuse dans la situation où se trouvaient les esprits; c'était l'année du second consulat de Galba : il avait pour collègue son ministre favori, Vinius, regardé avec raison comme capable de faire renaître sous le nouveau gouvernement, tous les maux de l'ancien.

L'empereur se croyait moins méprisé pour son grand âge, que parce qu'il n'avait pas d'enfant. La fidélité des troupes qui se trouvaient dans Rome, ne lui inspirait aucune confiance : tout paraissait lui indiquer que l'adoption d'un successeur était une mesure urgente. Ce prince eut la sagesse d'assembler son conseil, pour cet objet important. Les avis ne pouvaient manquer d'être partagés; celui de Vinius fut favorable à Othon, qu'il désirait marier à sa fille; mais Galba craignait pour sa patrie, le confident des débauches de Néron. Dolabella, proche parent de l'empereur, lui fut également proposé. *L'intérêt public l'emporta sur toute autre considération*, dit Plutarque : Galba prit pour successeur L. Pison Frugi Licinianus, qui avait une grande réputation, beaucoup de talent, et paraissait plutôt mériter la cou-

ronne, que la souhaiter. Descendant par son père du célèbre Marcus Licinius Crassus, et par sa mère, du grand Pompée, il n'avait encore éprouvé que des malheurs qui lui retraçaient vivement ceux de sa maison : les auteurs de ses jours avaient été livrés aux bourreaux de Claude, et ses frères étaient également morts sous la hache de la tyrannie : l'un, sous le règne du plus faible et du plus imbécile des princes ; l'autre, sous l'exécrable domination du plus pervers. Se voir, après tant d'infortunes, exiler par Néron, et ne point désarmer la colère des dieux, c'est les trouver bien impitoyables. Ce fut la destinée de Pison. Il fut adopté dans le camp des prétoriens par Galba, dont le dessein était de les gagner : la moindre largesse l'eût fait réussir, selon Tacite ; mais comme on ne leur parla point de gratification, les uns demeuraient tristes et silencieux, tandis que ceux qui étaient près du nouveau César témoignaient quelque joie par leurs acclamations.

Indigné de n'être pas l'objet du choix de Galba, Othon, que son luxe, ses prodigalités, ses débauches sous Néron, avaient

criblé de dettes, et qui ne pouvait les payer qu'en montant sur le trône, forme, sur ces entrefaites, la résolution d'en interdire l'accès à Pison, et de s'y placer. Rien n'égalait son activité ; elle devait suppléer au défaut d'argent. Galba n'en avait point donné ; Othon parvint à grossir le nombre de ses partisans avec une petite somme (5), et de grandes promesses. Au jour fixé pour l'exécution de son projet, il se rendit à la colonne dorée, où aboutissaient tous les chemins de l'Italie ; c'était le rendez-vous indiqué aux conjurés. Ils ne s'y trouvèrent que vingt-trois ; cette troupe, l'épée nue à la main, le proclame empereur, le conduit au camp dans une litière, se grossit chemin fesant, étonne les plus intrépides par la hardiesse de son entreprise, et entraîne les soldats par son exemple.

Pison, qui n'était odieux à personne, et que tout Rome estimait, fut envoyé pour calmer les séditieux, vers lesquels Galba eut soin de se diriger aussi lui-même. On répandait le bruit qu'Othon n'était plus. Un soldat, Julius Atticus, se vantait de lui avoir ôté la vie : il montrait à Galba son arme teinte de

sang. Aussi inaccessible à la flatterie qu'à la crainte, et conservant toute sa présence d'esprit, ce prince lui dit avec une sévère gravité: «Camarade, qui t'a ordonné de le tuer?» Presqu'au moment même où ceci se passait, tout fut éclairci. La fausse nouvelle fut regardée comme un piège d'Othon. Il avait pu la faire débiter, afin de déterminer, s'il en était besoin, l'empereur à sortir du palais. L'audace du chef de la révolte déconcerta le parti de Galba: l'enseigne de la compagnie des prétoriens, au lieu d'offrir à tous les yeux l'image de ce prince, la jette par terre. La confusion redouble incontinent, et la défection des gens de guerre, ne laisse plus d'espoir de disputer l'Empire à l'usurpateur; cependant Pison, quoique frappé avec violence, ne voit que le danger qui menace son prince; mais la garde impériale, sur laquelle on aurait dû compter, trahit un vieillard presqu'abandonné à lui-même, et se range sous les bannières du vainqueur dont elle attend sa récompense. Pison, Vinius et Galba sont massacrés, et leurs têtes sanglantes, portées au milieu des aigles et des drapeaux flottans (6). Telle fut la fin tragique

de l'empereur Galba et de Pison. Ces atrocités eurent lieu le 16 janvier, dans la soixante-neuvième année de l'ère vulgaire *, et la soixante-treizième de la vie de Galba.

Les assassins, et même plusieurs personnes étrangères à ces horreurs, se vantaient de leur coopération, comme d'un acte digne de louange : plus de cent personnes écrivirent à Othon, pour réclamer le salaire de leur crime réel ou supposé. Quoiqu'il en soit, ce prince permit de rendre les derniers devoirs aux premières victimes de son ambition.

Véranie, femme de Pison, et son frère Scribonien rachetèrent sa tête et la brûlèrent avec le corps. Jamais funérailles n'ont inspiré plus d'attendrissement, personne n'ayant jamais moins mérité que Pison de partager le sort d'un Vinius (7).

Les basses supplications du superbe Priam aux pieds de l'impétueux Achille, afin d'en obtenir le corps inanimé de son cher Hector, et les regrets d'Énée, auxquels la mort de Palinure, le premier de ses pilotes, donne moins d'expression, que la douleur de

* An de Rome, 822. — De l'ère vulgaire, 69.

n'avoir pu lui rendre les devoirs funéraires, nous font voir; dans Homère et Virgile, l'importance que les anciens attachaient aux honneurs du bûcher et de la sépulture. Les restes de Galba demeurèrent une partie de la nuit exposés à toutes sortes d'insultes; Argius, son intendant, les rassembla pour les inhumer dans les jardins que ce malheureux prince avait hors de Rome. Il eut de la peine à trouver sa tête. Des soldats l'avaient vendue fort chère (*centum aureis*) aux valets de Patrobe, affranchi de Néron; ces derniers, jaloux de venger leur maître, qui avait été exécuté par ordre de Galba (8), s'étaient livrés au plaisir barbare d'exercer les plus grossiers outrages sur la tête de cet empereur. Ils la jetèrent dans le sesterce; c'était le lieu destiné au supplice des esclaves. Tacite en parle ainsi dans ses annales: *Raptus in locum servilibus pœnis se positum manu statii tribuni trucidatur.*

NOTES

DE GALBA.

(1) Lucius Mummius subjugua tous les peuples que renfermait l'isthme qui joignait le Péloponèse, aujourd'hui la Morée, au continent. Il mourut dans une honorable pauvreté, après avoir enrichi sa patrie de la contrée célèbre que ses prodigieux succès mirent au nombre des provinces, l'an de Rome 608, 146 avant l'ère vulgaire. Paterc., 1, c. 13; Pausan., *in Achaïc.*; Zonar., l. 9, c. 31; Tacit., *Hist.*, lib. 1, c. 15; Suet., l. 7, c. 2; Plut., *Vit. Galb. moral.*, t. 3.

(2) La même année * vit réduire Carthage en cendres, par Scipion, qui n'y trouva que cinq mille habitans. L'incendie dura dix-sept jours. La destruction des villes les plus puissantes avait pour but d'intimider toutes les nations et d'em-

* An de Rome, 608. — Avant l'ère vulgaire, 146.

pêcher qu'aucune d'elles n'osât se soustraire à la domination du peuple roi.

(3) Suet., *de Vitâ Galbæ.*

(4) Tacit., *Hist.*, cap. 37.

(5) Othon avait reçu de l'argent d'un esclave, auquel il venait de procurer quelque emploi; c'est avec cela qu'il corrompit cinq soldats, si l'on en croit Suétone, et seulement deux, d'après Tacite et Plutarque, « de sorte, ajoute un grave historien, que deux misérables entreprirent de renverser tout l'Empire romain en sa faveur, et le renversèrent effectivement, en gagnant un petit nombre de leurs compagnons. » D. T., *Emp. Galba*, art. 8.

(6) Tac., cap. 44. Pour promener la tête de Galba, de Pison, de Vinius, on se servit de cette arme que les peuples d'Étrurie appelaient *corim*, et les Sabins, *quinis* : d'où vint à Romulus le surnom de *Quininus*.

(7) Plin., lib. 2, ep. 20.

(8) *Libertus is Neronis, punitus à Galbâ fuerat.* Tacit., *Hist.*, lib. 1.

OTHON.

MARCUS OTHO, CÆSAR AUGUSTUS.

OTHON (Marcus Salvius) naquit à Rome l'an 32*, d'une famille issue des anciens rois d'Étrurie. La conformité de ses mœurs avec celles de Néron en fit le favori de ce prince. En 57**, il corrompit Poppée, femme de Rufus Crispinus, chevalier romain, et l'épousa. Dans la suite, Néron, qui en était amoureux, et qui désirait la posséder en toute liberté, chargea Othon du gouvernement de la Lusitanie. On avait admiré l'activité de ce dernier dans la préture; on le trouva fort habile dans ses nouvelles fonctions.

Il s'y concilia l'estime des gens de bien par son désintéressement, et se fit chérir par la douceur de son administration (1).

* An de Rome, 785. — De l'ère vulgaire, 32.
** An de Rome, 810. — De l'ère vulgaire, 57.

Les dix années qu'il y passa sont les plus heureuses de sa vie : elles ont été consacrées à la pratique de tous les devoirs.

Othon revint à Rome avec Galba, élu empereur. Le séjour de la cour alluma en lui la soif de la domination. C'est souillé du meurtre de ce prince, qu'il lui succéda, le 16 janvier, l'an 69*.

Un despotisme sanguinaire, dont chaque ambitieux semblait hériter en saisissant le pouvoir, et une longue servitude n'avaient laissé dans Rome qu'un peuple sans vertu, qu'un sénat avili, que des soldats accoutumés à regarder le prix de la trahison, comme la récompense de leurs services. On courait au camp pour injurier Galba assassiné, et pour baiser la main d'Othon, qui devait le sceptre à cet assassinat. Ce prince fut assez habile pour faire oublier comment il venait de ravir le pouvoir suprême. C'était une de ces ames flexibles pour lesquelles l'habitude n'est pas une seconde nature. Il prenait facilement le parti que commandaient les circonstances. Dès qu'il fut

* An de Rome, 822. — De l'ère vulgaire, 69.

exposé aux regards des Romains, il ne fit plus rien de blâmable, et ses actions les plus indifférentes prouvèrent que son règne rappellerait le gouverneur intègre de Lusitanie, et non le courtisan qu'une vile complaisance avait rendu agréable à Néron.

Il préserva de la fureur des soldats, Marius Celsus, consul désigné, dont il récompensa l'attachement inviolable à Galba, en lui donnant sa confiance et un commandement (2). La joie, excitée par ce trait d'humanité, fut générale; elle redoubla bientôt par la condamnation de Tigellin, que détestaient également les partisans et les ennemis de Néron : les premiers, parce qu'il avait trahi ce prince; les seconds, parce qu'il avait été le plus cupide, le plus crapuleux et le plus cruel de ses favoris. Les sénateurs qui avaient été promus à quelques postes importans parvinrent aux dignités de pontife ou d'augure, et ceux que la tyrannie avait dégradés furent réintégrés dans leurs charges. Il fit revenir d'exil plusieurs jeunes patriciens, et les revêtit des offices que leurs ancêtres avaient possédés. Il peupla les colonies de Séville et de Mérida, qui étaient désertes. Les provinces

ces le bénissaient, et l'Empire jouissait d'un calme trompeur.

Dans l'absence de lois constitutives de l'État, la force tient lieu de droit : le génie et la stupidité, le crime et la vertu sont indistinctement couronnés par ce droit aveugle et destructeur de lui-même. Les légions l'ayant exercé à Cologne, le 2 de janvier, en faveur de Vitellius, cette double élection partageait l'Empire entre deux usurpateurs, dont l'un avait été reconnu par le sénat, qui tremblait de se compromettre, en lui restant fidèle, et dont l'autre attendait le succès d'une bataille pour devenir le maître du peuple et de l'armée. Quoique Othon pût compter sur Rome et l'Orient, il ne parvint pas, malgré les offres les plus brillantes, à faire renoncer à l'Empire Vitellius, qui n'avait reçu le serment que d'une partie de l'Occident. Forcé par l'opiniâtreté de ce factieux, de tenter le sort des armes, Othon s'empressa de convoquer, avant d'entrer en campagne, le sénat, dont les membres n'avaient plus rien des anciens Romains. Ils étaient, au contraire, aussi nuls que peuvent l'être des magistrats affaiblis par l'âge, et amollis par

une longue paix. Il fallut néanmoins recommander la république à cette assemblée, dont le prince ne devait attendre aucune résolution généreuse, et qui ne pouvait plus embraser les cœurs de l'amour de la patrie, puisqu'elle avait dès long-temps cessé d'en être vivement animée. Si, d'un côté, Rome se reposait sur l'habileté de son empereur, de l'autre, mille sujets d'inquiétude agitaient cette ville, et fesaient craindre l'approche de l'évènement qui allait terminer des divisions propres à rappeler celles d'Antoine et d'Octave. Personne ne se dissimulait combien la noblesse était hors d'état de supporter les fatigues de la guerre, et les chevaliers avaient perdu l'estime publique, depuis l'époque déjà reculée où, entraînés par le torrent de la corruption, on les avait vus se soustraire aux glorieux périls des combats, pour briguer le privilége exclusif d'affermer les impôts; cet ordre, autrefois l'ornement de la ville, et la force de la république, n'offrait plus qu'une classe de citoyens dégénérés, qui, ayant remplacé leurs vertus par la cupidité, et leur valeur héroïque par une vaine ostentation de richesses vulgairement acquises, cachaient

sous l'éclat de leur armure, cette poltronnerie qu'enfante le luxe, et fesaient parade de la beauté de leurs chevaux. Othon ne pouvait compter que sur les plébéiens et une partie des soldats; il dit aux uns et aux autres tout ce qu'il croyait capable de leur inspirer quelque confiance, d'exalter leur imagination, et de fortifier leur attachement. Sa modération alla jusqu'à présenter les soldats de Vitellius, comme plus égarés que coupables. On l'écouta très-attentivement, et les plus bruyantes acclamations couvrirent sa harangue. Salvius Titianus, frère de ce prince, se chargea du soin de maintenir la tranquillité dans Rome, et de veiller sur toutes les provinces. Othon partit ensuite avec le calme du courage le mieux affermi, marchant à pied, à la tête des cohortes prétoriennes, et dans l'appareil d'un guerrier, n'ayant qu'un miroir (3) qui pût rappeler le soin qu'il avait autrefois donné à sa parure.

Les plus brillans succès couronnèrent ses premiers efforts. Rien ne résistait à ses armes: Vitellius fut vaincu dans trois combats différens; la flotte d'Othon défit les Liguriens, et pilla Vintimille, descendit sur les côtes de

la Provence, et dispersa la troupe qui les gardait; mais, au lieu de ménager ses forces, et d'attendre les légions qui lui venaient d'Illyrie, le vainqueur n'écouta que l'impatience où étaient les prétoriens d'en venir aux mains, afin de retourner plus tôt à Rome, et le sort trompa son attente: la perte d'une bataille générale, donnée près de Bédriac, entre Crémone et Mantoue, changea les lauriers d'Othon en cyprès. Il fut informé de sa défaite à Brixellum. Il y attendait l'issue de cette journée, dans laquelle, au rapport de Dion, quarante mille hommes périrent de part et d'autre. Le soldat qui lui en fit le récit, accusé par les uns de fourberie, par les autres d'avoir fui le danger, se perça de son épée sous les yeux de son empereur, aux pieds duquel il expira. Rempli d'admiration pour ce soldat, et de regret d'en avoir perdu beaucoup d'autres, Othon ne voulut point leur survivre. Malgré les instances de ses amis, et les prières de ses troupes qui lui promettaient des succès décisifs, s'il consentait à employer les ressources dont il pouvait encore disposer, on ne gagna rien sur lui. Il avait toujours

gardé la guerre civile comme une affreuse calamité (4), et l'incertitude de l'avenir lui paraissait plus pénible que la perte d'une existence empoisonnée par les ennuis que le crime traîne à sa suite. Il sentait d'ailleurs le besoin de relever son ame par un effort sublime, et voulait effacer le souvenir de sa vie en immortalisant sa mort. Il dit à ceux qui l'entouraient : *qu'il valait mieux qu'un seul se sacrifiât pour tous, que de les faire périr tous pour le salut d'un seul.* Après avoir proféré ces paroles mémorables, il pria son frère, son neveu, tous ses amis de songer à leur sûreté, les embrassa cordialement, et leur demanda la faculté de rester seul ; puis il écrivit à sa sœur pour la consoler, et à Messaline, qu'il devait épouser, pour lui recommander ses funérailles. Les lettres dans lesquelles on lui donnait des témoignages de dévouement, et les papiers qui auraient pu servir la vengeance de Vitellius, furent rassemblés avec soin, et livrés aux flammes; ses esclaves et ses affranchis devinrent ensuite les objets de sa générosité : l'ordre et les proportions observés dans le partage qu'il leur fit de son argent annonçaient le sang-

froid et l'équité d'un père de famille, qui voudrait être utile d'une manière raisonnée, et qui ne donnerait pas pour la dernière fois. Éprouvant cette tranquillité d'esprit, et cette douce satisfaction que procurent les bonnes actions, il reposa quelque temps, la tête appuyée sur son chevet, sous lequel il avait placé une arme. Après avoir pris des précautions, afin que personne ne fût accusé d'avoir contribué à sa mort, et s'être assuré qu'il ne restait aucune pièce qui pût compromettre ses amis ou ses parens, il se donna un coup de poignard, le 15 avril de l'an 69 *. La douleur lui arracha un gémissement plaintif, qui apprit à ses esclaves et à ses affranchis qu'ils n'avaient plus de maître.

A la nouvelle de ce terrible évènement, son armée fut attendrie jusqu'aux larmes. Les soldats baisaient les mains, les pieds, la blessure de leur empereur. Il y en eut même qui se tuèrent auprès de son bûcher (5).

Cet homme extraordinaire vécut trente-

* An de Rome, 822. — De l'ère vulgaire, 69.

sept ans, et régna trois mois. On voudrait qu'il n'eût souillé d'aucune tache une vie qu'il pouvait rendre si belle.

Les harangues d'Othon, admirables dans Tacite par la concision et l'énergie, sont de M. Galerius Trachalus, que ne fesaient remarquer ni la force ni le tour vif de ses pensées. Il aimait, au contraire, les phrases pompeuses, les locutions recherchées, les formes oratoires. En effet, quoique ministre et favori d'Othon, cet ex-consul s'attachait, comme ceux de nos avocats chez lesquels la richesse des expressions couvre la pauvreté des idées, à mettre un soin minutieux dans l'arrangement des mots, selon les règles de l'euphonie, et visait toujours à l'effet. Il en produisait beaucoup. Aussi plusieurs savans, et tout récemment M. Bernardi, de l'Institut, ont-ils paru surpris que ce personnage soit un de ceux dont la réputation s'est presque éteinte, en arrivant jusqu'à nous. Si elle n'a pas conservé son éclat, quoique le prince de l'histoire ait loué la prudence et la modération de cet orateur; si elle s'est affaiblie, malgré l'espèce de célébrité dont elle est redevable à Quintilien, c'est que Trachalus n'a laissé dans

la postérité, par ces avantages corporels, si sensibles aux yeux des contemporains, que des traces fugitives; il n'en serait pas de même, s'il s'était distingué par ces éclairs de génie qui, après avoir frappé tous les regards au moment où ils paraissent, brillent encore dans la nuit des siècles.

Trachalus ne gagnait pas à être lu; mais il ravissait tous les suffrages, quand il parlait en public. Ses qualités extérieures en fesaient un modèle de perfection; sa taille avait les plus belles proportions; la majesté était empreinte dans l'ensemble de ses traits; la plus grande douceur tempérait la vivacité de ses yeux. Rien n'était plus expressif que son geste, ni plus sonore et plus enchanteur que sa voix. Devait-il plaider dans la Basilique Julienne, où quatre tribunaux rendaient en même temps leurs arrêts? On accourait pour le voir et l'entendre. Son organe, plein et flexible, retentissait agréablement dans toutes les parties du vaste temple de Thémis. On y couvrait l'orateur d'universels applaudissemens qui mortifiaient et interrompaient ses confrères. Quintilien fut souvent témoin de ce fait.

NOTES

D'OTHON.

(1) Provinciam administravit questorius per decem annos, moderatione atque abstinentiâ singulari. Suet., *Otho.*, 111.

(2) Dio., lib. 64; Tacit., *Hist.*, 60; Plut., *Vit. Oth.*

Celsus ne fut pas moins fidèle à Othon qu'il l'avait été à Galba.

(3) Juv., sat. 2.

(4) Suet., *Oth.*

(5) Suet., *Oth.*, 12.

VITELLIUS.

AULUS VITELLIUS GERMANICUS, IMPERATOR AUGUSTUS.

Vitellius, fils de Lucius Vitellius (1) et de Sextilia, naquit l'an 15 de l'ère vulgaire*. Il passa une grande partie de sa jeunesse dans l'île de Caprée. On l'accuse d'y avoir eu pour Tibère d'infâmes complaisances. Son adresse à conduire un char lui concilia les bonnes grâces de Caligula; sa passion pour le jeu le servit auprès de Claude, et la plus basse flatterie lui valut la faveur de Néron. Il se rendit cher aux soldats par sa munificence et sa libéralité; mais il mérita par ses turpitudes, par ses prodigalités, et surtout par sa barbarie, d'être précipité du trône dans le Tibre.

Ses généraux ayant fait massacrer les

*An de Rome, 768. — De l'ère vulgaire, 15.

vaincus à la bataille de Bédriac, il voulut s'arrêter en cet endroit pour contempler à loisir le théâtre de la défaite d'Othon; c'était le plus triste et le plus affreux spectacle : les arbres, les moissons, toutes les productions de la nature et tous les trésors dus au travail de l'homme paisible avaient disparu sous la main du guerrier homicide : on ne voyait plus qu'une vaste solitude empoisonnée par un sang infect, qu'un champ de carnage offrant la destruction dans toute son horreur: des corps mutilés, des membres épars, des cadavres en putréfaction. Il dit à sa suite, qui ne pouvait en supporter l'odeur : *Un ennemi mort sent toujours bon* (2). Pour vaincre la répugnance des plus délicats, l'empereur se fait apporter du vin, en boit avec excès et invite ses officiers à l'imiter, comme s'il ne pensait qu'à la victoire, au milieu de cette scène d'une horrible dévastation.

Vitellius entra dans Rome, précédé du sénat et du peuple, entouré d'étendards, de drapeaux, et suivi d'une armée de soixante-dix mille hommes de diverses nations, marchant sans ordre et avec l'orgueilleuse satisfaction des triomphateurs. Le lendemain,

il convoqua le sénat, en reçut le titre d'Auguste, et plusieurs autres que dictait la flatterie ou qu'arrachait la crainte. Cette assemblée lui adressa de très-humbles remercîmens pour le service que son acceptation et la bravoure de ses troupes venaient de rendre à *l'État*. Ces plates adulations étaient bien opposées aux sentimens qu'inspirait, en Italie, la conduite de son armée. Elle y avait fait les plus grands ravages. On lui reprochait la désolation des campagnes, le pillage des villes et la profanation des temples. Les soldats sont toujours indisciplinés et adonnés aux excès, sous un prince qui offre l'assemblage de tous les vices.

Cependant, jaloux de se faire une réputation d'équité, Vitellius casse et dégrade les cohortes prétoriennes qui avaient donné la mort à Galba et l'Empire à Othon. Les assassins du premier reçoivent la peine capitale, au lieu de la récompense qu'ils sollicitaient, comme auteurs de ce crime. Cette conduite, prescrite également par la politique et par le besoin d'effrayer quiconque voudrait s'autoriser de leur exemple, est regardée comme une preuve de justice et de modéra-

tion, tant la multitude est portée à supposer des qualités aux personnages revêtus d'une grande puissance. Elle combla le tyran d'éloges, et le traita comme le plus judicieux dispensateur des récompenses et des châtimens.

Le frère d'Othon, Titianus, dont le mérite n'a rien d'éclatant, échappe à la vengeance du vainqueur, quoiqu'il ait combattu : Vitellius lui pardonne d'avoir écouté la voix du sang. Suétone et Proculus, long-temps menacés, achètent la vie au prix de l'honneur : ils déclarent, contre la vérité, qu'ils ont trahi Othon (3), et volontairement perdu la bataille de Bédriac. Content de leur voir ajouter le mensonge à l'infamie, Vitellius feint de les croire méprisables, pour leur pardonner leur fidélité à son prédécesseur. Il exige que les magistrats soient élus dix ans avant d'entrer en charge. Il cesse peu de temps après de s'occuper du gouvernement, pour se livrer tout entier aux plaisirs de la table, dissipe des sommes énormes pour les satisfaire (4), et souille la pourpre impériale par toutes sortes de débauches. La mémoire de Néron lui inspirant le désir d'imiter ce prince,

il se montre quelquefois aussi cruel que lui, souvent plus méprisable, et, pour le surpasser en quelque chose, se hâte de faire *le Sardanapale*, avant que sa puissance d'un moment ne lui soit ravie.

Le règne de Vitellius ne pouvait tourmenter long-temps les Romains : la force n'attendait qu'une occasion pour abattre ce que la force avait élevé. Les légions d'Orient veulent, comme celles des Gaules, déférer le pouvoir suprême. Mucien, gouverneur de Syrie, détermine Vespasien à profiter de la disposition des esprits. Vespasien est proclamé empereur par les soldats, en Égypte, en Syrie, en Judée, dans tout l'Orient. Cette nouvelle anéantit Vitellius : après avoir obtenu de Flavius Sabinus, frère de Vespasien, la promesse qu'on n'attentera point à sa vie, et qu'on lui donnera mille fois cent mille petits sesterces (cent un million deux cent mille francs), il déclare publiquement *qu'il abdique l'Empire accepté par contrainte ;* mais le peuple et l'armée le prient de conserver l'autorité et promettent de le défendre. Il ordonne aussitôt de conduire Sabinus au capitole, et y fait

mettre le feu. Cette barbarie ne tarda point à recevoir son châtiment. Primus, l'un des généraux de Vespasien, fit arrêter Vitellius dans Rome par un tribun. Jules Placide trouva cet empereur caché derrière un lit, chez le concierge du palais, parmi des chiens que l'on y tenait à l'attache, et qui le mordirent aux jambes. Muni d'une ceinture pleine de pièces d'or, revêtu d'un méchant habit et couvert de paille et de sang, il ressemblait à un malfaiteur surpris en flagrant délit. Il implora, comme une grâce, le séjour d'une prison jusqu'à l'arrivée de Vespasien, ayant à lui dire quelque chose d'important; mais sourd à sa prière, on le promena dans les principales rues de Rome; il avait les mains liées derrière le dos et une corde au cou. Ses vêtemens étaient déchirés: tout enfin annonçait dans sa personne le crime puni, la misère après l'opulence, et le malheur que n'adoucit aucune compassion. Il ne lui restait pas la moindre espérance de calmer ceux qui plaçaient leur joie dans son infortune: leurs mauvais traitemens décelaient au contraire une rage dont l'opiniâ-

treté pouvait à peine trouver d'excuse dans les tourmens cruels qu'avaient subis les plus déplorables victimes de sa tyrannie. Les uns l'outrageaient dans les termes les plus offensans; les autres le couvraient de boue et de fumier : ceux-ci lui donnaient des soufflets, ou le tiraient par les cheveux; ceux-là le piquaient sous le menton, afin qu'il tînt la tête droite, qu'on pût jouir de sa confusion, et qu'il vît renverser ses statues. On le conduisit de cette manière aux gémonies où, regrettant qu'il ne pût expier ses nombreux forfaits que par le sacrifice d'une seule vie, la vengeance se plut à prolonger son supplice, en le perçant de petits coups. On traîna son corps dans le Tibre avec un croc, le 20 décembre de l'an 69 *.

La populace, si lâchement adulatrice de toute puissance, et si prompte à passer de l'amour à la haine, se répandit en invectives contre ce prince, dès qu'elle n'eut plus rien à en espérer, et que la mort eut désarmé son bras : son acharnement fut égal à la bassesse

* An de Rome, 822. — De l'ère vulgaire, 69.

qu'elle avait mise à le flatter, pendant sa vie : *Vulgus eâdem pravitate insectabatur interfectum, quâ foverat vivientem.*

Le règne de Vitellius a duré un peu plus de huit mois, qui lui ont suffi pour commettre autant d'atrocités que les plus détestables tyrans qui ont beaucoup plus long-temps souillé le trône (5).

NOTES

DE VITELLIUS.

(1) Lucius Vitellius, fils de Publius Vitellius, chevalier romain, à qui Auguste avait confié la conduite de ses affaires, se rendit agréable aux empereurs par un dévouement sans bornes et la plus insigne flatterie. Ayant abandonné à Tibère Aulus Vitellius, son fils aîné, encore enfant, il obtint, pour prix de ce sacrifice ignominieux, le consulat et le gouvernement de la Syrie. Ce fut lui qui, le premier, adora, comme un dieu, l'extravagant et barbare Caligula. Claude n'avait pas de plus vil courtisan. Messaline lui ayant permis de la déchausser, il portait sous sa robe et baisait souvent l'un des souliers de cette princesse. Il mit au nombre de ses dieux domestiques, deux statues d'or qu'il avait fait fondre; c'étaient celles de Pallas et de Narcisse, favoris de Claude. Il mourut de paralysie, l'an 48*. Le sénat fit les

* An de Rome, 801. — De l'ère vulgaire, 48.

frais de ses funérailles, et lui érigea une statue, au bas de laquelle on lisait cette inscription :

« *A celui qui était d'une piété immuable*
« *envers son prince.* »

Suet., *in Vitell.*; Tacit., *Hist.*, l. 2 et 3; Eutrope; Aurélius Victor.

(2) Utque campos, in quibus pugnatum est, adiit, abhorrentes quosdam cadaverum tabem, detestabili voce confirmare ausus est : *Optimè olere occisum hostem...* Suet., *in Vitell.*, 10.

Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon, disait aussi Charles IX à ceux qui, ne pouvant résister à l'odeur des fourches patibulaires de Montfaucon, voulaient l'en éloigner; mais l'amiral Coligni, sur lequel on s'était porté, durant trois jours, aux derniers excès de la rage, y était pendu par les pieds. Le roi ne pouvait détacher ses regards de cet affreux spectacle. La tête de Coligni fut embaumée par ordre de Catherine de Médicis, et envoyée au souverain pontife. Dans ces conjonctures, la comtesse d'Entremont était enceinte; elle eut la douleur de survivre au grand homme dont les rares qualités la rendaient, quelques jours auparavant, si fière d'être l'épouse. Elle se retira en Savoie, dont elle était la plus riche héritière; mais rien ne put la soustraire au malheur qui la poursuivait. Charles-

Emmanuel lui fit expier, par de mauvais traitemens, le crime d'avoir fait offrir sa main à un réformé. Ce prince se croyait tout permis pour venger la foi. Il multiplia les églises et ne fit point d'heureux. Les vertus de sa victime ne pouvaient trouver grâce devant lui ; car il passait pour réunir le cœur d'un tigre à la stupidité des bigots.

Un évêque, Lingendes, loua beaucoup, et dans la chaire de vérité, le persécuteur de la respectable d'Entremont; et le caractère atroce du prince qui fit égorger Coligni, n'est, sous la plume d'Anquetil, que celui d'un roi qui *eut plus de bonnes que de mauvaises qualités.* Tout ce qu'on peut dire, dans le dessein d'affaiblir l'horreur qu'inspire ce monarque, c'est qu'au lieu de dissiper les ténèbres de la superstition par les lumières du christianisme, les prêtres embrasèrent l'ame de Charles IX de toutes les fureurs dont ils étaient dévorés. Le cardinal de Lorraine fut l'instigateur de plusieurs massacres qui enhardirent à commettre celui du 24 août 1572. On avait tellement égaré les esprits, que le sexe le plus aimable perdit toute pudeur et cessa d'être sensible. On ne pouvait, dans cette journée déplorable, ni entrer au Louvre ni en sortir, sans fouler aux pieds les cadavres des gentilshommes protestans, que les gardes-du-corps avaient assassinés dans le château. Les femmes

couraient partout, pour voir les premiers; elles soulevaient en quelque sorte les voiles de la mort, pour démêler leurs traits. Aucune horreur, aucune pitié, nul sentiment humain ne combattait en elles la haine de religion. Elles voyaient du même œil un étranger, un parent, un frère : l'amant même qui les avait le plus tendrement aimées, n'était plus qu'un protestant à leurs yeux. Elles cherchaient, parmi les cadavres, celui du baron de Pont, que sa femme avait poursuivi pour cause d'impuissance. Ces monstres d'impudicité voulaient s'assurer si le grief de la baronne était fondé. Elles ne regardaient pas, comme un homme, un huguenot condamné par leur confesseur et puni sous les yeux du roi.

Selon les mémoires de Sully, la Saint-Barthélemi coûta soixante-dix mille victimes à la France, et Péréfixe, dans son *Histoire d'Henri* IV, en porte le nombre à cent mille. La cour de Madrid n'apprit point cet épouvantable évènement, sans laisser éclater sa joie. Philippe II fut fâché que les assassins eussent épargné le roi de Navarre, et le sacré collége entraîna le pape à l'église de Saint-Marc, où il chanta un *Te Deum*. Le cardinal de Lorraine fit donner mille écus d'or au courrier qui apporta la nouvelle de l'extermination des protestans, et le cardinal Alexandrin s'écria : *Le roi de France m'a tenu parole.*

Voilà ce qui explique l'indulgence de certains écrivains envers Charles IX. Il était trop faible et trop ignorant pour résister à des prêtres qui avaient allumé, même dans le cœur de plusieurs autres souverains, la soif du sang, et fait méconnaître au *vicaire de Jésus-Christ* la voix d'un Dieu qui pardonne. La médaille que fit frapper la cour de Rome, pour donner sa haute sanction à la Saint-Barthélemi, représente, d'un côté, le portrait du chef de l'Église, avec cette légende : *Gregorius XIII. Pont. Max. an.* 1, et de l'autre, un ange exterminateur, armé d'une croix et d'une épée. L'exergue indique le massacre des protestans : *Hugonotorum strages.* Misson, *Nouveau voyage d'Italie*, t. 1, ouvrage savant, très-curieux et plein d'intérêt.

(3) *Proditionem ultrò imputabant..... et Vitellius credidit de perfidiâ et fidem absolvit.* Tacit., *Hist.*, l. 11, 60.

(4) Pline nous apprend (lib. 35, cap. 12) que, pour cuire un plat énorme, qui coûta un million de sesterces (un million douze mille francs), Vitellius fit bâtir un four en pleine campagne.

(5) Tacit., *Hist.*, lib. 2 et 3; Suet., *in Vitel.*, cap. 16; Eutrop., *in Vitel.*; Dio., l. 65.

VESPASIEN.

TITUS FLAVIUS VESPASIANUS AUGUSTUS.

VESPASIEN naquit dans le pays des Sabins, cinq ans avant la mort d'Auguste, le 17 novembre, l'an 9 de l'ère vulgaire *. Ses parens y occupaient une métairie (1) à Phalacrine, petit bourg situé au-delà de Réate. Ils menaient une vie obscure. On pouvait même reprocher à son père de s'être enrichi dans les partis et par l'usure; mais sa mère était fille d'un maréchal de camp, emploi donné à des soldats qui avaient longtemps servi avec honneur (2), et sœur d'un sénateur romain. Quoi qu'il en soit, Vespasien, loin de rougir de sa naissance, se moquait de ceux qui lui supposaient une origine illustre. Il fut tribun militaire dans la Thrace, demanda l'édilité, se mit au

* An de Rome, 762. — De l'ère vulgaire, 9.

rang des candidats pour la préture, et ne parvint à l'une et à l'autre qu'après cinq de ses compétiteurs. Il chercha dans Caligula un appui contre le sénat, qui ne lui était pas favorable : l'amour-propre offensé en fit un courtisan de ce prince.

Il épousa Flavie Domitille, fille de Flavius Liberalis de Ferenti, greffier d'un questeur, et en eut trois enfans : Titus, Domitien et Domitille, laquelle mourut, ainsi que sa mère, avant le couronnement de Vespasien. Ce prince s'empressa de rappeler auprès de lui Cœnis, affranchie et secrétaire (3) d'Antonie. Il l'avait beaucoup aimée autrefois. Après son avénement à l'Empire, il vécut avec elle comme avec son épouse.

Pendant le règne de Claude, Narcisse le fit nommer lieutenant d'une légion dans la Germanie. Ensuite, il combattit trois fois les ennemis en Angleterre, étonna, par ses exploits, deux peuples très-belliqueux, prit plus de vingt villes et soumit l'île de Vectis, aujourd'hui Wight. Après s'être signalé dans plusieurs batailles, il obtint les honneurs du triomphe, un double sacerdoce et le consulat.

La mort de Narcisse le prive d'un protecteur : Agrippine poursuit, sous Néron, les créatures de ce favori : Vespasien vit dans la retraite, pour se faire oublier. On lui donne néanmoins le proconsulat de l'Afrique. Sa modération, sa prudence et son intégrité l'investissent de l'amour et du respect des peuples. Il revient pauvre et sans crédit, engage ses propriétés à son frère, n'en est pas moins réduit à faire un commerce honteux, celui de marchand d'esclaves (4), et se voit même forcé de commettre une exaction (5), pour se procurer deux cents grands sesterces (deux cent deux mille quatre cents francs).

Il accompagne Néron dans son voyage en Grèce, et ne peut résister au sommeil pendant que cet empereur chante. Il tombe en disgrâce (6) : la crainte d'être la victime de ce prince force Vespasien à faire un séjour ignoré dans une petite ville; au lieu d'y être persécuté, il y reçoit le gouvernement d'une province et le commandement d'une armée.

Une vieille tradition annonçait dans tout l'Orient que le temps était venu où la Judée

donnerait des maîtres au monde. Les Juifs, peuple ignorant, crédule et superstitieux, s'appliquèrent cet oracle, et cette interprétation leur causa bien des malheurs, après les avoir rendus coupables de plusieurs crimes. Ils se révoltèrent, firent périr leur gouverneur, repoussèrent le proconsul de Syrie, qui venait pour rétablir l'ordre, et prouvèrent combien ils avaient besoin du joug, par les excès dont ils souillèrent les efforts qu'ils firent pour le briser. On ne pouvait les réduire sans un chef habile dont la sagesse méritât une entière confiance; mais il le fallait, privé de tout nom illustre, à l'aide duquel il aurait pu concevoir des projets ambitieux. Vespasien réunissait dans sa personne cette double garantie; on l'envoya dans la Judée (7). Son fils aîné, qui y servit comme l'un de ses lieutenans, partagea la gloire de ses armes : les rebelles, défaits en plusieurs rencontres, perdirent Ascalon, Jotapat, Joppé, Gamala et plusieurs autres places. Redouté par sa valeur, Vespasien usa de la victoire avec tant de modération, qu'il gagna les cœurs des vaincus. Sa réputation s'étendit dans les contrées voisines et

divers présages fixèrent sur sa personne l'attention publique.

Galba, Othon et son successeur, en se disputant le pouvoir suprême, ont pu faire naître dans Vespasien l'espoir de le posséder un jour. Quoi qu'il en soit, Mucien, général des troupes de Syrie, et Tibère Alexandre, gouverneur d'Égypte, proposèrent de le revêtir de la pourpre impériale pendant le règne de Vitellius ; il en fut décoré l'an 69*. La nouvelle de la mort de Vitellius lui parvint sur les bords du Nil. L'objet de ce voyage était d'affamer l'Italie, par son opposition au départ des blés qu'Alexandrie fournissait, chaque année, à Rome ; mais il leva tout obstacle, dès qu'il sut qu'on l'avait reconnu empereur : dix jours plus tard, les greniers publics auraient été entièrement épuisés.

Sur ces entrefaites, Arsace, roi des Parthes, offrit de mettre à sa disposition quarante mille hommes de cavalerie, Vespasien remercia les ambassadeurs de ce monarque, et les renvoya par-devant le sénat, après leur

* An de Rome, 822. — De l'ère vulgaire, 69.

avoir annoncé qu'il n'avait plus de compétiteur.

Cependant les nouvelles de Rome troublent le cours de ses prospérités : la mort de Vitellius a terminé la guerre, sans faire cesser les malheurs qu'elle enfante. Les vainqueurs accablent encore les vaincus, après leur défaite. Les rues, les places publiques, les temples sont souillés par des meurtres, et l'asile du citoyen ne préserve point de la fureur du soldat la victime qui s'y est réfugiée. Comme il arrive dans les guerres intestines, les derniers d'entre le peuple augmentèrent le désordre par le pillage. Ils montrèrent contre les Vitelliens cette rage haineuse qui prend sa source dans une basse envie, et fait commettre les cruautés les plus révoltantes. Les partisans de Vespasien trouvèrent dans les passions de la multitude, et dans la cupide activité des gens de guerre, ces étincelles électriques qui allument avec rapidité le feu de la discorde; mais il leur manqua cette mâle énergie qui en arrête promptement les ravages, et fait succéder les douceurs de la paix au tumulte des dissentions civiles.

Le sénat, toujours aux pieds de la fortune, investit Vespasien de tout le pouvoir dont huit de ses prédécesseurs avaient si cruellement abusé. Il confirma tout ce que son nouveau maître avait déjà fait par lui-même, ou par délégation. Titus et Domitien reçurent de cette assemblée la qualité de *Césars* et de *princes de la jeunesse*. Elle nomma le premier, consul, pour l'année suivante, avec son père; et réunit, dans le second, la préture à la puissance consulaire.

Aussi indifférent sur tout ce qui se passait, que sensible au plaisir de posséder le titre et d'habiter le palais des Césars, Domitien corrompait des femmes et prodiguait des emplois. Il regardait le scandale de ses dissolutions, l'impunité dans le crime, et l'exercice arbitraire de l'autorité comme les priviléges d'un fils d'empereur. Vespasien, à peine informé de cette conduite, laissa éclater son mécontentement; mais la générosité de Titus en modéra les effets : il employa l'ascendant que lui donnaient ses vertus sur le cœur d'un père, pour défendre son frère absent.

Retenu en Égypte par les vents contraires,

Vespasien y réformait l'administration. Les habitans d'Alexandrie aimaient le faste et la magnificence : la simplicité des mœurs et l'économie de Vespasien leur déplurent. S'étant déclarés les premiers en sa faveur, ils comptaient sur de grandes largesses, et, trompés dans leur attente, murmuraient contre l'établissement de nouveaux impôts. Cela pouvait avoir des suites fâcheuses pour un prince qui venait de prendre le sceptre, quoiqu'une naissance vulgaire parût lui interdire le droit d'y prétendre. On fit parler la religion pour faire taire les mécontens, et l'éclat des miracles couvrit l'obscurité de l'origine du nouveau César.

Un aveugle et un manchot le supplièrent, par l'inspiration du dieu Sérapis, l'un, de lui mettre de la salive sur les lèvres; l'autre, de lui presser la main avec le pied. Il le fit, et leur guérison fut parfaite. Ceux qui ne croyaient pas sur parole pensaient bien que les organes de la vision n'étaient pas détruits dans l'un, et que la main luxée de l'autre n'avait besoin que d'une pression pour être rétablie dans son état naturel; mais les courtisans criaient au miracle, pour servir leur

maître ; et les prêtres criaient au miracle, pour la gloire du dieu de la médecine. Les vrais prodiges opérés par Vespasien sont : la vigueur rendue aux lois, l'autorité au sénat, la discipline aux légions, la paix à l'Empire.

Son arrivée dans la capitale remplit les espérances des Romains. Ils l'accueillirent comme le réparateur des maux soufferts pendant son absence, et sous les règnes successifs *de six tyrans également cruels, presque tous furieux, souvent imbéciles, et, pour comble de malheur, prodigues jusqu'à la folie* (8).

Vespasien avait remis à Titus le soin de continuer la guerre contre les Juifs. Ils refusaient opiniâtrément de se soumettre aux empereurs, sous prétexte que Dieu seul était leur roi. Trois choses capitales manquaient à ces rebelles : *l'union, de bons chefs et des vivres.* Une mère tua et mangea son enfant pendant le siége de Jérusalem. Titus présenta plusieurs fois l'olivier de la paix aux assiégés ; mais, quoiqu'ils fussent divisés par l'esprit de parti, et que leur résistance prolongeât la famine, il ne put toucher des cœurs endurcis par le fanatisme.

La ruine de la ville et l'incendie du temple * mirent fin à une guerre affreuse, dans laquelle périrent treize cent mille Juifs (9). On en vendit cent mille pour esclaves. Deux de leurs chefs, Simon et Jean, retirés d'un lieu infect, où ils s'étaient cachés, ornèrent, à Rome, le triomphe de Vespasien et de Titus. Sept cents captifs, l'élite de la Judée, suivaient leurs généraux dans l'accablement de la douleur, moins affligés de leur détresse, moins humiliés de leur abjection que frappés de stupeur, en voyant profaner avec pompe le chandelier d'or à sept branches, le livre de la loi et les autres objets sacrés dont les soldats ne s'étaient emparés que par la violation du sanctuaire.

Les provinces, plusieurs villes libres, et quelques royaumes, ayant à se plaindre du séjour des légions, Vespasien réprima la licence des gens de guerre, qui affichaient l'orgueilleuse audace que donne la victoire, et supprima les troupes que des défaites avaient aigries; de sorte qu'il n'eut plus à craindre les soldats de Vitellius, et sut contenir les

* An de Rome, 823. — De l'ère vulgaire, 70.

siens. Plus prudent que sévère à l'égard de ceux-là, il fut plus empressé d'imposer à ceux-ci le frein de la discipline que de récompenser leurs services.

Rien ne s'opposait à la volonté d'un prince chéri pour lequel la loi *Regia* (10) avait été renouvelée, et dont la sage fermeté promettait des jours paisibles. Il chargea une commission de sénateurs désignés par le sort, de réintégrer dans leurs biens ceux qui en avaient été injustement dépouillés pendant les discordes civiles, de rétablir les tables des lois, perdues dans l'incendie du capitole; de supprimer plusieurs fêtes dont l'adulation avait surchargé les fastes, et de diminuer les dépenses de l'État. On lui a fait un reproche de son économie; elle était une vertu : le trésor public était si pauvre qu'il fallut recourir à divers moyens pour soutenir le gouvernement, et en restaurer les finances (11). C'est ce qui a fait prendre Cænis pour une espèce de questeur sans responsabilité. Elle vendait les charges, les commissions, le pardon des coupables et jusqu'aux réponses de l'empereur. Il ne nous paraît pas probable que Vespasien en

ait été instruit; elle a pu profiter de son amour pour abuser de sa confiance, et ce qui n'est que faiblesse dans un simple particulier, peut, dans un souverain, donner lieu à de grands abus.

Si tout l'argent qu'il recevait n'était pas bien acquis, au moins l'employait-il d'une manière fort utile : il complétait le revenu des sénateurs, donnait des pensions aux consulaires pauvres, fesait sortir de leurs ruines, et embellissait les villes dévorées par des incendies, ou renversées par des tremblemens de terre. Il encourageait les sciences et les arts : non-seulement ceux qui y excellaient étaient récompensés, mais encore ceux qui y fesaient des progrès avaient part à ses libéralités. Il rebâtit le capitole, érigea un temple à la Paix, et enrichit Rome de plusieurs autres monumens dignes de la capitale du monde.

Il voulait purifier les mœurs, et voyait dans le luxe la principale cause de leur corruption. Il le combattait par son exemple et par ses discours. Il passait l'été auprès de Réate, dans une petite maison de Tertulla,

son aïeule paternelle. Il y avait été élevé. Il aimait que tout y rappelât ses premières années : on n'y fit aucun changement. Un jeune homme, auquel il avait donné une place, se parfuma pour se présenter devant lui, il l'accueillit très-mal, le révoqua et lui dit : *J'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail.* La servitude devint la peine des femmes libres, convaincues de s'être prostituées à des esclaves. Les usuriers qui prêtaient à des jeunes gens n'avaient, contre eux, aucun recours en justice ; jamais il ne permit de fouiller les personnes qui avaient besoin de lui parler, quoique la coutume autorisât de prendre cette précaution envers quiconque voulait aborder le prince. Il la trouva ignoble, l'abolit, et ordonna que les portes de son palais fussent ouvertes à tout le monde.

Dans l'intimité, il était fort gai, et plaisantait souvent. Il vivait avec ses amis dans la plus douce familiarité.

Sa modestie triomphait de tout sentiment d'orgueil, dans les occasions même où un autre prince en aurait montré le plus. Arsace, roi des Parthes, lui ayant écrit avec cette

inscription fastueuse : *Arsace, roi des rois, à Vespasien*, il répondit simplement : *Flavius Vespasien, à Arsace, roi des rois*(12).

Il n'était sensible qu'à la gloire de Rome, sous la domination de laquelle il fit passer l'Achaïe, la Lycie, Rhodes et Samos, que l'on regardait comme des pays libres. La Thrace, la Cilicie, la Comagène subirent le même sort.

Sur ces entrefaites, Pétilius Cérialis occupait la province connue aujourd'hui sous le nom d'Yorck ; cependant les Bretons continuaient, par leur résistance au joug, de faire craindre à l'armée romaine les dangers d'une conquête mal affermie. Vespasien envoya, pour gouverner ces fiers insulaires, Julius Agricola, que Rome honorait de la plus haute estime. Ce que la puissance des armes n'avait pu faire jusqu'alors, on le dut aux rares qualités du beau-père de Tacite. Loin de jeter la terreur dans les ames par l'emploi de la force, qui souvent excite à la révolte ; loin de recourir, pour déjouer les projets des ennemis de sa patrie, à cette surveillance inquiète qui bannit la sécurité, fait naître la

dissimulation et produit la haine, ce grand homme voulut inspirer la confiance et calmer les esprits les plus agités. Toujours impartial, judicieux et humain, il protégeait la faiblesse, secourait le malheur, montrait souvent de l'indulgence, et ne manquait jamais de fermeté. Nulle considération n'ébranlait son équité en quelque affaire que ce fût; aussi les habitans de la Bretagne ne lui reprochèrent-ils aucune mesure ruineuse. Il ne mettait, dans la répression de la licence et la réforme des abus, que le zèle de l'homme de bien, réservant sa sévérité pour les exacteurs et le crime opulent, auxquels il ne laissait aucun moyen d'échapper à la justice. Cette conduite lui gagna tous les cœurs: son administration paternelle rendit dociles des êtres presque intraitables, et soumit au vainqueur un peuple plusieurs fois subjugué, mais jamais asservi.

Tout reconnaissait au dehors la puissance des Romains; dans l'intérieur de l'Empire, régnait la plus parfaite harmonie entre le prince et le premier corps de l'État. Vespasien avait pour le sénat ces égards dont une grande

magistrature ne saurait être dépouillée sans affaiblir le respect dû au gouvernement. La présence de l'empereur dans cette assemblée n'était point un obstacle à la liberté des suffrages, car c'était bien moins des approbations que des conseils qu'il voulait. On le croyait de bonne foi, quand il demandait un avis, parce qu'on le voyait constamment préférer les hommes intègres qui étaient utiles à la république par une sage indépendance dans la discussion des affaires, aux flatteurs, dont l'esprit souple et délié saisissait toutes les occasions de développer avec quelque talent l'opinion qu'ils lui supposaient. Lorsque Vespasien ne pouvait communiquer en personne ses projets au sénat, il les lui adressait par écrit, et ses fils portaient eux-mêmes les messages. Titus, associé à la puissance tribunitienne, et même à l'Empire, servait à Vespasien de secrétaire, et remplissait les fonctions de ministre. Il eut, en outre, le commandement des gardes prétoriennes, dont le chef avait été choisi jusqu'alors parmi les simples chevaliers.

Personne ne distingua mieux que Vespasien les philosophes, dont les travaux ont

pour objet la recherche de la vérité, des sophistes dont la vanité séditieuse méconnaît l'autorité des lois. Il protégea les premiers et bannit les seconds.

Sa clémence mérite les plus grands éloges, et le place au nombre des princes qui n'auraient jamais dû mourir. Loin de persécuter ceux que l'on accusait de conspirer contre lui, il les désarmait par des bienfaits (13).

On cherchait à le prémunir contre l'ambition de Métius Pomposianus, il le fit consul, et dit en riant: *S'il lui arrive d'être empereur, comme le lui promet son horoscope, il se souviendra que je lui ai fait du bien.*

Vespasien conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment. Affligé d'une douleur assez violente dans les intestins, il refusait de suspendre ses travaux, en disant: *Un empereur doit mourir debout.* Peu après, il ajouta: *Je sens que je deviens dieu* (14). Cette plaisanterie était une allusion à son apothéose. Il cessa de vivre le 24 juin de l'an 79 *. Il était dans la soixante-

* An de Rome, 832. — De l'ère vulgaire, 79.

dixième année de son âge (15). Il avait régné près de dix ans. Il fut le second (16) empereur romain qui mourut de mort naturelle, et le premier qui eut son fils pour successeur. *La grandeur et la majesté égalèrent en lui*, dit Pline, *la puissance de faire du bien au désir qu'il en avait.*

NOTES

DE VESPASIEN.

(1) *Nouveaux Mémoires*, ou *Observations sur l'Italie*, trad. du suédois, t. III.

(2) *Is post longam probatamque militiam peritissimus omnium legebatur, ut rectè doceret alios quod ipse cum laude fecisset.* Veget., *de re militari.*

(3) Les princesses avaient des femmes pour secrétaires.

(4) Horace, Martial et Suétone traitent les marchands d'esclaves de fripons et de corrupteurs de la jeunesse. Ils la mutilaient, dit Quintilien, dans les malheureux objets de leur trafic, et cette précaution cruelle était tolérée : *Mancipiorum negociatores formæ puerorum, virilitate excisâ, lenocinantur.*

(5) *Convictus quoque dicitur, ducenta sestertia expressisse juveni, cui latum clavum adver-*

sus patris voluntatem impetrarat, eoque nomine graviter increpitus. Suet., *in Vesp.*, cap. 4.

(6) Tacit., *An.* 16, cap. 5.

(7) Basnage, *Hist. des Juifs*, liv. 1, ch. 19.

(8) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. 15.

(9) Jos., *de Bello jud.*

(10) La loi *Regia*, ou la loi royale, détermine la puissance exercée par Vespasien et ses prédécesseurs : « Qu'il lui soit permis, dit le sénat en la » renouvelant, comme au divin Auguste, à Tibère Jules César, et à Tibère César Claude, etc., » de faire ligue et contracter avec quiconque, » s'il le juge à propos ; de convoquer le sénat, de » déférer à ses conseils, et de le congédier ; de » faire des sénatus-consultes, seul, ou avec lui, » selon que l'ont pratiqué par concession le divin Auguste, Tibère Jules César, et Tibère » Claude César Auguste Germanique ; qu'en conséquence de l'autorité qui lui est donnée, il commande, il statue, il ordonne au sénat, selon son » bon plaisir, de s'assembler en son absence, » comme s'il était présent ; que les décrets émanés » de cette assemblée, ainsi convoquée, aient la » même force, la même autorité que si elle était » tenue suivant les anciennes lois, et de son propre mouvement ; que tout ce qu'il commandera » au sénat, ou au peuple romain, soit exécuté, et

» que lorsqu'il s'agira d'élection de magistrats,
» d'emplois, de charges, qu'il en puisse disposer
» plus certainement et plus infailliblement que ne
» fesaient autrefois les comices, et que tous ses
» suffrages, sans nul égard à ceux auxquels il les
» donne, soient bons et valables; qu'il lui soit
» aussi permis d'étendre le *Pomœrium* (c'était
» un espace, en dedans et en dehors les murs
» d'une ville, dans lequel les augures prenaient
» les auspices, et où il était défendu de bâtir),
» s'il le juge nécessaire au bien de la république,
» ou convenable à la majesté des choses divines
» et humaines, publiques et particulières; enfin,
» qu'il lui soit libre et permis de statuer et faire
» tout ce qui a été permis au divin Auguste, à
» Tibère Jules César Auguste, et à Tibère Claude
» César Auguste Germanique; et quant aux plé-
» biscites, auxquels n'ont été tenus de s'assu-
» jettir le divin Auguste, Tibère Jules César
» Auguste, et Tibère Claude César Auguste
» Germanique, comme en ayant été déclarés
» affranchis, que l'empereur César Vespasien le
» soit aussi, et qu'il jouisse du même droit; qu'il
» puisse faire aussi toutes les choses accordées
» par la loi ou par la rogation, de quelque na-
» ture qu'elles soient, et sans aucune exception,
» comme ont fait le divin Auguste, Tibère Jules
» César Auguste et Tibère Claude César Auguste

» Germanique; que pareillement tout ce qui aura » été publié, fait, arrêté et commandé avant la » rogation, ou demande de la loi, par l'empe- » reur César Vespasien Auguste, ou par un sub- » délégué autorisé par lui, ait la même autorité » que si le peuple, séparément ou ensemble, » l'avait fait. »

Il est singulier que dans cette loi, on semble ne connaître que trois empereurs, et qu'une autorité aussi despotique ait été dévolue à Vespasien, pendant qu'il était encore en Égypte.

On a trouvé à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, une plaque ou table de cuivre, sur laquelle est gravé un fragment du sénatus-consulte qui confirmait Vespasien dans l'entière possession de la puissance impériale. J. Gruter, en son *Recueil d'inscriptions*, CCXLII, et J. Taylor, *Élémens du Droit civil*, art. *lex regia*.

(11) Quelques tyrans avaient, dans un petit nombre d'années, épuisé l'Empire de telle sorte, qu'à peine assis sur le trône, Vespasien s'était vu obligé de demander une somme de 6,900,000,000 pour faire face aux besoins de l'État. Ganilh, *Essai politique sur le Revenu public des peuples de l'antiquité*, etc., t. I, ch. I.

(12) Strab.; Just.

(13) Aussi les historiens s'étonnent-ils que Ves-

pasien ait été implacable envers Julius Sabinus, qui s'était fait proclamer empereur du temps de Vitellius, selon les uns, et avait, selon les autres, usurpé ce titre au commencement du règne suivant. Aucun écrivain ne rend compte des motifs d'une sévérité si opposée au caractère connu de son auteur; tous se bornent à dire que Sabinus, après avoir échappé près de dix ans à la vengeance de son ennemi, dans un souterrain, d'où les fréquentes visites de son épouse le firent arracher, fut conduit à Rome, et y perdit la vie avec elle, par ordre de l'empereur, quoique ce prince eût été touché jusqu'aux larmes de leur infortune, à la vue des deux fils jumeaux qu'Éponine avait mis au monde dans la retraite de son mari.

Vespasien aurait-il puni, après dix années d'expiation, l'*insuccès* de Sabinus, tandis que c'était là ce qui le distinguait de ce seigneur? Aurait-il fait éprouver le sort des criminels à une femme que sa tendresse conjugale rendait recommandable, si, au fond de sa grotte, l'ambitieux Gaulois était resté étranger aux trames ourdies contre le gouvernement, et si Éponine n'avait pas employé le langage si touchant du malheur, et le secours éloquent des larmes, pour attendrir les cœurs, révolter les esprits, et contribuer à l'accomplissement des desseins de son époux?

(14) Les Romains ne se bornaient point à diviniser les empereurs et les oracles; car ce peuple révérait les mânes, les regardait comme les ames des ancêtres, et les mettait au rang de ses divinités domestiques : telle était la religion du cœur, et le culte de la piété filiale. Le Chinois, sensible et reconnaissant, suit encore un usage qui, ne séparant point la vie de la mort, nourrit des idées douces et consolantes qui entretiennent la vertu dans les familles, et indiquent l'origine des Lares ou Pénates, seuls dieux que ne fit point la crainte. Aussi le sang ne coula-t-il jamais sur leurs autels. On y offrait des gâteaux, un peu de lait, une couronne de fleurs.

....*Marino*
Rore.... fragilique myrto.
Hor., od. 18, l. 3.

(15) Sur dix empereurs, Vespasien est le quatrième septuagénaire. La nature voulait peut-être qu'il y en eût davantage; mais César, Caligula, Claude, Néron, Othon et Vitellius ne purent parvenir à cet âge, ayant tous péri de mort violente. S'il avait régné plus tôt, il en aurait été de même de Galba, qui paraissait destiné à fournir une longue carrière. Ce prince avait soixante-douze ans quand on l'assassina.

Remontons à d'autres temps, et nous trouverons des exemples de longévité. Sortons du palais impérial, et nous apprécierons mieux la durée de la vie!

Maximus Valérius Corvinus, connu par son courage, par sa popularité, par le bonheur que lui procurait une conduite toujours digne d'éloges, lutta plus de cent ans contre la mort.

Orbilius Pupillus, qui, de soldat, devint le premier maître d'école d'Horace, et donna des leçons publiques à Rome, sous le consulat de Cicéron, vécut cent ans *.

Hermippus, administrateur d'un hôpital d'enfans trouvés, parmi lesquels il y avait beaucoup de jeunes filles, se procura, dans une atmosphère aussi pure, l'un des plus grands avantages, celui de prolonger ses jours sans se mettre entre les mains des médecins; de ne quitter le poste de la vie que plusieurs jours après cent quinze ans; de ne succomber enfin qu'après avoir été long-temps soutenu ;.... *puellarum anhelitu*,.... comme on le voit par l'inscription vraie ou controuvée qui donna lieu, au commencement de ce siècle, à la savante dissertation du docteur J. H. Cohausen, *sur les moyens d'entretenir et d'aug-*

* Suet., *de Ill.*, gr. 9; Hor., 2, ep. 1, 8, 71.

menter les forces vitales chez les vieillards *.

Ce grand homme, qui sut harceler Annibal par des escarmouches, par des embuscades, par des marches savantes, et de qui Ennius a dit avec raison : *Unus cunctando restituit rem*, Fabius temporisa quatre-vingt-dix ans, avant de tomber au pouvoir des trois Parques. Caton leur résista encore plus : il est vrai qu'elles ne pouvaient rencontrer d'ennemi plus difficile à vaincre; car il aimait la vie champêtre, et possédait, dans un corps de fer, une ame inébranlable.

Le sexe, que sa constitution rend plus valétudinaire que l'homme, semble reculer quelquefois les bornes de sa fragile existence, en atteignant le même degré de longévité que le compagnon de ses plaisirs, qui est trop souvent l'auteur de ses peines.

Térence, femme de Cicéron, vécut cent trois ans, malgré ses malheurs, ses chagrins et la goutte.

Livie, qui ne fut ni moins impérieuse ni moins passionnée qu'Auguste se montra cruel, et habile, lui survécut quatorze ans.

Lucéia embrassa de bonne heure la profession d'actrice, et parut encore sur la scène à l'âge de

* *Hermippus redivivus*, ou *le Triomphe du Sage sur la vieillesse et la mort.*

cent douze ans, après avoir joué durant un siècle.

Galérie Copiale, actrice et danseuse, reparut sur la scène quatre-vingt-dix ans après son début, pour féliciter Pompée. Elle se présenta de nouveau sur le théâtre, à l'occasion du couronnement d'Auguste.

Pline a formé, d'après les registres de population, un état du dénombrement fait l'an 76, sous Vespasien. Il y avait alors, dans la partie de l'Italie située entre l'Apennin et le Pô, cent vingt-quatre hommes âgés de cent ans et plus, c'est-à-dire :

Cinquante-sept de cent dix ans,
Deux de cent vingt-cinq,
Quatre de cent trente,
Quatre de cent trente-cinq à cent trente-sept,
Trois de cent quarante.

On remarquait, en outre, à Parme, cinq hommes dont trois avaient cent vingt, et deux, cent trente ans; à Plaisance, un de cent trente; à Faensa, une femme de cent trente-deux, et à Velleïacium, petite ville non loin de Plaisance, il s'en trouvait dix, dont six avaient cent dix ans, et quatre, cent vingt ans.

Si l'Italie n'offre plus, en proportion, autant de vieillards que du temps de Vespasien, c'est que les forêts qui couvraient alors ce pays ren-

daient le climat plus froid, et les hommes plus robustes. Qui ne sait que la chaleur amollit, et qu'un air vif fortifie? Pline parle d'hivers où le vin avait gelé dans les caves, et où le Tibre l'avait été jusqu'au fond de son lit.

(16) Il serait le premier, si Auguste avait été empoisonné par Livie ; mais ce crime n'est rien moins que prouvé.

TITUS.

TITUS CÆSAR, IMPERATOR, VESPASIANUS AUGUSTUS.

Titus, né à Rome le 30 décembre, l'an 40 de l'ère vulgaire *, peu de temps avant la mort de Caligula, était fils aîné de Vespasien et de Flavie Domitille. Il fut élevé à la cour de Néron avec Britannicus ; ils ont eu les mêmes maîtres, et reçu la même éducation. Une étroite amitié les unissait, et semblait leur donner la force de résister à la contagion des mauvais exemples. Les rares qualités de ces deux princes ne les ont point garantis des dangers auxquels on est exposé dans les cours, lorsque le peuple ne peut empêcher des êtres couverts de forfaits de succéder aux plus augustes victimes.

* An de Rome, 793. — De l'ère vulgaire, 40.

Doué d'une mémoire extraordinaire, d'un esprit vif, d'un jugement sain, Titus annonça, dans ses premières études, les progrès rapides qui les rendirent si brillantes. Il excella bientôt dans l'éloquence, se distingua dans la poésie, et la modestie releva l'éclat de ses talens. Elle fut la source de tout ce qu'il fit de bien; car, sans elle, il n'eut ni reconnu ni réprimé à temps la fougue de son imagination; quoique les goûts et les passions de la jeunesse parussent maîtriser son ame, il n'hésita point à partager la fortune et les disgrâces de l'auteur de ses jours. La carrière des emplois publics ne s'ouvrit devant lui qu'à vingt ans; dès-lors il se promit d'agrandir l'héritage de gloire que son père avait acquise : étranger aux maisons des patriciens, dont l'illustration rejaillissait sur leurs derniers neveux, il sentait le besoin de rendre imposant un nom que certaines familles, plus riches de vieux souvenirs que de services récens, trouvaient bien nouveau (1).

Tribun en Allemagne et en Angleterre, Titus s'y conduisit avec prudence, sans qu'on pût douter de sa valeur. La guerre de

la Syrie lui permit de déployer toutes les ressources des grands capitaines : il concevait sans effort les plans les plus hardis, et les exécutait avec une étonnante habileté, malgré des difficultés sans nombre. Ses soldats le chérissaient, et la haine de l'ennemi n'avait d'autre motif, dit l'histoire, que les sentimens naturels à une nation entièrement subjuguée.

Tacite semble l'accuser d'avoir trop pressé le siége de Jérusalem, afin de revenir goûter les plaisirs de Rome; il n'y rentra cependant que huit mois après. C'est durant cette guerre qu'il devint éperdûment amoureux de Bérénice, fille d'Agrippa, dernier roi de Judée. Sensible à tant d'amour, cette princesse y sacrifia sa gloire : elle fit tout pour soumettre, par ses conseils, même par ses prières, les Juifs aux Romains; mais ce fut sans succès. Rien n'ébranle ni ne corrompt des hommes qu'anime l'amour de la patrie : cette vertu, sans laquelle les peuples ne sont que de méprisables troupeaux, qui changent de maîtres selon les caprices de la fortune, a toujours élevé les Juifs au-dessus des adversités les plus

inouïes. Autant on hait les fureurs de leurs bourreaux, autant il faut admirer la constance des enfans d'Israël ; car, après avoir été continuellement tourmentés par les dominateurs de l'antiquité et des temps modernes; après avoir dix-sept fois arrosé de leur sang les murs de Jérusalem, que le plus généreux héroïsme ne sauva jamais, ils opposent encore des vertus à la persécution, et, répandus sur toute la terre, ils forment partout un enation, quoiqu'ils soient partout étrangers.

En sa qualité de princesse, Bérénice avait des mœurs faciles, et préférait s'éloigner de ses compatriotes à rester dans une cité proscrite. Elle trouva mauvais qu'ils ne voulussent point l'imiter, blâma leur louable résistance, traita d'aveugle indocilité leur forte résolution, et suivit le destructeur de Jérusalem, espérant que, dans les transports de son amour, il la ferait proclamer impératrice ; mais une passion partagée permet à l'ame d'en triompher complètement ; Titus n'osa surmonter la crainte que son mariage, avec une princesse sans États, avec une

étrangère issue du sang d'Hérode, ne produisît les mêmes effets que l'union d'Antoine et de Cléopâtre ; il trompa l'espoir de son amante, jusqu'à la faire sortir de l'Italie. Ce revers déchira le cœur de Bérénice ; elle ne pouvait s'y attendre de la part d'un prince qui lui avait sacrifié, par une brusque répudiation, Marcia Furnilla, à peine accouchée d'une fille, de cette Julie, avec laquelle Domitien refusa de se marier, mais dont il voulut faire sa maîtresse, dès que Sabinus l'eut prise pour femme.

Quoique tout parût annoncer dans Titus un personnage digne de l'ancienne Rome, les esprits n'étaient pas généralement prévenus en sa faveur. Il avait exercé avec quelque violence, les fonctions de préfet du prétoire ; on le croyait cruel : il avait invité à souper Aulus Cécinna, homme consulaire, et l'avait fait égorger sous ses yeux. On ne voyait pas le danger qui avait déterminé Titus à perdre, sur l'heure, un traître signataire du plan d'une conjuration formée dans le camp, et l'on était révolté du genre de mort employé pour punir le coupable.

et déconcerter ses complices. Les liaisons de Titus avec de jeunes dissolus (2), et un soupçon d'avarice mal fondé, firent exagérer les reproches que lui attiraient quelques actes qui ressemblaient assez, à la vérité, à des essais de tyrannie ; aussi a-t-on dit publiquement : *qu'il serait un second Néron* (3).

A peine sur le trône, il s'opéra en lui un changement dont une grande ame est seule capable. Il renonça, pour ainsi dire, aux plaisirs de la volupté, ou n'en jouit qu'avec beaucoup de modération ; et une inaltérable douceur tempéra sa fermeté, qu'on avait quelquefois trouvée un peu dure. Il résolut d'être toujours bon, sans cesser d'être juste ; n'eut plus qu'une pensée, l'accomplissement de ses devoirs, et ne connut plus qu'un besoin, le bonheur du peuple : il trouva le sien dans la félicité générale. Une économie habituelle et raisonnée lui fournissait les moyens d'être généreux, sans surcharger une portion de la société pour secourir l'autre. Sa bienveillance ne lui permit point d'abandonner l'infortune à la pitié publique.

L'embrasement du Vésuve *, la peste qui suivit cette calamité, et l'incendie d'une partie de Rome auraient jeté le désespoir dans tous les cœurs, si Titus ne s'était montré le meilleur des princes, et le plus tendre des pères : il visita les côtes de la Campanie (4), fit distribuer des indemnités aux habitans qui avaient éprouvé des pertes, et ordonna de rebâtir, à ses frais, non-seulement les édifices publics devenus, dans Rome, la proie des flammes, mais encore les maisons des particuliers. Il plaçait au nombre des devoirs du chef de l'État la pratique des vertus que les courtisans louent le moins, et dont les malheureux profitent davantage; mais s'il traita ses sujets comme le fit, après lui, Marc-Aurèle, il montra envers les Juifs une barbarie qu'aucune secte ne put reprocher à ce prince philosophe.

On regrette que Titus n'ait pas cherché à réparer une perte que l'on ne pouvait apprécier, même *approximativement*, celle des bibliothèques échappées sous Néron, aux

* An de Rome, 832. — De l'ère vulgaire, 79.

fureurs de l'incendie. On ne sait si ce fut par économie; car il ne fit point toutes celles qu'on devait attendre de lui; du moins paraît-il avoir plutôt consulté sa sûreté ou la raison d'État que la justice, lorsque sa munificence confirma, sans le moindre examen, tous les dons que ses trop faciles prédécesseurs avaient assignés sur les domaines impériaux.

Sa maxime, qu'aucun citoyen ne doit sortir mécontent de l'audience du prince, est plus populaire que judicieuse: le chef d'un État peut adoucir ses refus par de l'affabilité; mais il ne saurait accorder tout ce qu'on lui demande, à moins de se jouer, comme un despote, des règles de la justice, et de ne reconnaître pour loi que sa volonté.

S'étant aperçu qu'il avait laissé écouler un jour sans exercer sa bienfesance, il dit à ceux qui l'entouraient: *Mes amis, j'ai perdu un jour.*

Il traitait le peuple avec affection, et montrait pour lui, presque en toutes choses, cette condescendance qui appartient plus à la faiblesse du caractère qu'à la sagesse de la politique. Avant d'arrêter les préparatifs des spectacles pompeux, que ce prince don-

nait très-souvent aux Romains ; il cherchait à savoir ce qui pouvait leur plaire davantage : aucun empereur ne mit plus de soin à caresser les goûts de la multitude.

Pour ôter à la délation les moyens d'entretenir le gouvernement et le peuple, dans de continuelles défiances, il abolit la loi de lèze-majesté, dont se servaient les plus vils des hommes, pour perdre les plus généreux caractères. La corruption des juges et la durée des procédures fixèrent aussi son attention. Il paraissait punir à regret ceux auxquels l'équité ne lui permettait point de pardonner. Il eût mieux aimé périr lui-même que de causer la mort d'un citoyen, disent ses nombreux apologistes. Ce qui est plus vrai et l'honore beaucoup, c'est qu'en possession du droit tyrannique de vie et de mort, que lui donnait la dignité impériale, sur les Romains, il rejeta cet odieux privilége dans une solennité religieuse, faite pour que rien ne manquât au despotisme : *Il déclara ne recevoir le titre de souverain pontife que comme un engagement de garder ses mains pures, et de ne les jamais souiller du sang d'aucun citoyen.* Rien ne peut être plus

beau qu'une semblable promesse, sinon de la garder dans des circonstances où le pardon du crime de lèze-majesté devient une impunité dangereuse. Il s'est exposé à ce péril héroïque.

Deux patriciens conspirent contre lui, et l'évidence de leur crime leur interdit toute dénégation. Le sénat les condamne au dernier supplice; Titus se borne à les avertir de renoncer à leur dessein, et sa générosité ne leur permet point d'échapper au repentir. On annonce, par ses ordres, à la mère de l'un d'eux, que son fils n'a rien à craindre. Le même jour, les coupables mangent à la table de l'empereur. Il les fait placer le lendemain auprès de lui, dans un spectacle de gladiateurs, et leur donne à examiner les armes des combattans.

Domitien, frère dénaturé, souffle au milieu des légions le feu de la révolte, et Titus, naguère son défenseur auprès de Vespasien, ne tire aucune vengeance d'une aussi noire ingratitude. Aux yeux de ceux qui ne lui imputent pas à crime les cruautés commises envers les Juifs, la gloire d'un règne trop rapide, sous lequel Agricola acheva la con-

quête de la Grande-Bretagne, surpasse celle des plus hautes renommées. Titus se jugeait avec cette conviction; car, se rappelant ses actions publiques, il osa dire : *Je n'en vois qu'une dans ma vie qui me soit un reproche.*

Il mourut dans la quarante et unième année de son âge, le 13 septembre, l'an quatre-vingt-un*. Il ne fut sur le trône qu'un peu plus de deux ans, et ne laissa qu'une fille unique, Julia Sabina. La douleur publique accusa Domitien d'avoir commis un fratricide, pour avancer l'époque de son règne. Les sénateurs, sans avoir été convoqués suivant l'usage, se rendirent au palais, et comblèrent Titus de plus d'éloges après sa mort, qu'ils n'avaient prodigué de flatteries à ceux des empereurs vivans qui s'en étaient montrés les plus avides. Domitien lui fit décerner les honneurs de l'apothéose, et voulut flétrir sa mémoire par des discours artificieux ; mais Titus n'en demeura pas moins cher aux Romains. Il serait presque irréprochable, si la force des préjugés et la violence

* An de Rome, 834. — De l'ère vulgaire, 81.

des haines nationales n'extirpaient point, jusqu'aux dernières racines de l'humanité, des cœurs les plus compatissans : on cesse bientôt de regarder comme des hommes, les vaincus dont on n'a ni les opinions religieuses, *ni les lois*, ni les mœurs. Les cruautés, commises envers eux, ne privent pas même leurs ordonnateurs des hommages exclusivement dus aux princes assez heureux pour n'avoir jamais exercé de rigueurs inutiles. Titus, qui ne mérita point d'être rangé parmi ces derniers, est placé à leur tête par la plupart des historiens. Qui ne sait cependant quelles rigueurs il déploya contre les Juifs?

Des milliers de ces infortunés, bravant les horreurs de la famine, et retenus par la piété, restaient autour de leur temple, sans pouvoir le défendre ; les plus hardis s'échappaient à la faveur de la nuit ; ils sortaient furtivement de Jérusalem pour cueillir des herbes et des plantes ; mais, plus terrible que la faim, Titus en fesait périr un plus grand nombre : on porte à cinq cents par jour ceux qui étaient enlevés par ses ordres, et crucifiés à la vue des remparts. Qu'eut-il fait de plus, si la fidélité qu'une populace ignorante

conserve à son culte devait être punie sans rémission, quel que soit ce culte? Rien sans doute, et il nous semble qu'il multiplia beaucoup trop les supplices, dans l'espoir d'épouvanter, par la terreur, des furieux dont la perte était sans influence sur les déterminations de gens désespérés qui, persuadés que les Romains ne leur feraient aucune grâce, prolongeaient une résistance opiniâtre.

Durant le siége de cette ville à jamais célèbre, qui vit, *selon l'Écriture*, s'accomplir dans son enceinte les principaux mystères du christianisme, et qui, comme il n'est que trop prouvé par l'histoire, tomba, en 1517 *, sous le joug des Turcs, en changeant de maîtres pour la dix-septième fois, l'aversion de ce prince fit souffrir à ses malheureux habitans *autant de maux que son bonheur et son éclat avaient été grands et l'avaient rendue digne d'envie* (5). Pour concevoir, même dans un païen, cette inimitié qui ne fit épargner les vaincus que lorsque les vainqueurs furent fatigués de carnage, on a

* An de Rome, 2270. — De l'ère vulgaire, 1517.

besoin de la retrouver survivant à toutes ces calamités, dans le cœur d'un chrétien, d'un religieux dont Balzac a préconisé les vertus, d'un des solitaires les plus éclairés de Port-Royal : Arnauld d'Andilly ne voit dans les Juifs qu'*une engeance de vipères* (6) *qui, en déchirant le sein de leur mère, ont été la cause de sa ruine*, et *dans un tel comble de malheurs*, la ville sainte *n'est en rien tant à plaindre*, à ses yeux, *qu'en ce qu'elle a produit cette engeance.* Aucun païen n'en a parlé avec une dureté plus offensante. Quel peuple serait à l'abri du mépris, si on le déversait sur une nation dont l'héroïsme s'est montré capable de sacrifices qu'aucune autre n'a encore faits pour son indépendance, dont la constance dans l'adversité a survécu à la réunion de tous les fléaux qui ont opéré sa dispersion sur toute la surface du globe, et dont la législation est la seule qui a résisté aux efforts destructeurs du temps ?

La plupart des Juifs conservèrent encore une inébranlable fermeté, après la prise du *saint lieu*, après le refus fait par Titus de les laisser gagner le désert avec les objets de leur tendresse, et même après que deux

prêtres eurent porté à ce prince la robe sacerdotale avec les pierreries de l'éphod. Un grand nombre de vaincus accompagnèrent leurs pontifes jusqu'au camp romain ; Titus donna la liberté aux uns, et vendit les autres à vil prix. On n'en fit pas un moins pompeux éloge de son espèce de clémence envers Jean de Giscala, qui, ayant fait de Simon, fils de Gioras, le second tyran d'un peuple dont il devait être le libérateur, avait, de concert avec cet impitoyable collégue, puni toutes les familles illustres, pour avoir conçu le projet de ravir l'autorité suprême au despote qu'un complice de son choix pouvait seul surpasser en cruauté. Il faut avouer que Titus eût mieux fait de sévir contre un chef de parti, signalé par le vol, et dépourvu de tout sentiment d'humanité, que contre les victimes de sa tyrannie : ce Giscala avait appelé les Iduméens à son secours, et affligé la cité dont les portes s'étaient ouvertes devant lui, lorsqu'il était sans asile, de plus de maux qu'elle n'en reprochait à la haine des soldats et à l'avarice des gouverneurs d'une nation, dont les meilleurs princes semblaient s'être chargés de faire souffrir aux Hébreux

tout ce dont la plus effrayante prophétie les avait menacés.

Croire fermement que Dieu s'est manifesté à Moïse, et reconnaître au genre humain un père commun, sont des *opérations de la foi*, dont le flambeau ne répand pas un jour favorable sur la conduite de Titus, à l'égard des enfans d'Abraham. Beaucoup de chrétiens n'en louent pas moins, sans restriction, le conquérant qui, après son entrée dans Jérusalem, laissa vendre, par l'un de ses affranchis, les prisonniers non âgés de dix-sept ans, et qui permit d'envoyer, chargés de chaînes, en Égypte, ceux que Fronton jugeait propres aux travaux publics (7). Quant à nous, attendris sur le sort de tant de victimes que la différence de religion n'a pu dépouiller de leur qualité d'homme, nous ne savons pas même excuser l'exterminateur qui fit égorger quinze cents de leurs compatriotes pour célébrer la naissance de Domitien, et immoler un grand nombre de leurs frères, en l'honneur de Vespasien. Césarée, Béryte, et plusieurs autres villes furent arrosées du sang de ces malheureux; il n'y coula que pour le seul

plaisir de la multitude : les jeux et les spectacles que donna Titus coûtèrent la vie aux captifs : les uns furent forcés de s'entre-déchirer comme des gladiateurs ; les autres, réduits à combattre contre différentes espèces d'animaux.

Ces froides atrocités causèrent une grande désolation ; elles firent sans doute beaucoup trop de victimes, et cependant bien moins que les *dissentimens* en matière de foi, dans la *Cité Sainte*, pendant la durée du siége : les Juifs s'y étaient égorgés jusqu'au pied des autels, avec cette férocité exempte de remords, et cette infatigable ardeur qui purent faire douter, dès-lors, que la faveur divine fût le partage de la postérité d'Abraham.

Cependant, les Nazaréens, loin de se dégager des liens de la périlleuse filiation qui les unissait au judaïsme, lui conservèrent, jusqu'au règne d'Adrien, l'attachement des cadets pour leurs aînés, quoiqu'il fût bien reconnu que la religion du *père des croyans* avait éloigné les cœurs des Romains d'un peuple qui s'était rendu redoutable par son ardent amour de la liberté, et odieux,

par un fanatisme que chez les modernes, le concile de Bâle (8), toute l'Allemagne au 15me siècle (9), et la plus grande partie de l'Europe, même après la réformation, n'ont que trop largement imité.

Les plus riches d'entre les Juifs, portant sans résignation le poids du malheur, trouvaient leurs institutions d'une sévérité inconciliable avec le train ordinaire de la vie sociale, et d'autres, plus éclairés que leurs compatriotes, reprochaient aux lois de Moïse de les tenir dans une abjection injurieuse à la dignité de l'homme : ils les modifièrent, les uns, par ces motifs humains ; les autres, par conviction : toujours est-il vrai que les Romains ont beaucoup mieux traité les dissidens, que ceux qui ne substituèrent point le baptême à la circoncision.

Parmi les sectes qui méritaient la protection des magistrats, parce que, soumettant leur croyance à une sorte d'examen, elles n'avaient point cette fureur de prosélytisme, qui s'applaudit de ses propres excès, en raison des périls auxquels ils exposent, les unes doutaient que le *Pentateuque* pût être obligatoire, en tous points, quoique

Moïse eût affirmé en avoir reçu la partie la plus considérable sur le mont Sinaï, et n'avoir écrit que la *parole de Dieu* (10); les autres niaient l'infaillibilité (11) que les chefs du Sanhédrin attribuaient à ce tribunal, afin d'en soustraire les actes à la puissance du raisonnement, comme l'a fait l'Église romaine, qui aurait bien dû repousser, plutôt qu'usurper, un privilége en vertu duquel les juges de Jésus-Christ n'avaient pas eu moins raison de dire, que ceux des plus fameux Hérésiarques : *L'Église a parlé, l'affaire est décidée, le tribunal qui a jugé est infaillible.* Quelques sectes, laissant aux mouvemens du cœur toute leur activité, dans la crainte d'offenser le Créateur par la satyre de son ouvrage, suivaient la morale adoucie des Pharisiens, et d'autres, s'étant fait du scepticisme une règle de conduite, marchaient d'un pas plus ou moins hardi sur les traces des Saducéens, qui étaient les plus riches et les plus instruits d'entre les Juifs; ils ne reconnaissaient point *d'anges indépendans de la matière* (12), et s'étaient même affranchis des terreurs de l'autre vie : leur doctrine avait ébranlé la foi des person-

nages les plus recommandables, jusqu'à en faire des *impies ou des tolérans*, dit le plus éloquent des historiens du peuple de Dieu (13). Plusieurs autres sectes composées de ce qu'il y avait de plus misérable et de plus ignorant dans la nation, adoptaient, avec cette aveugle crédulité qui distingue partout la populace, les pratiques les plus ridicules, et même les plus extravagantes.

Le fanatisme de ces dernières était bien dangereux, bien cruel sans doute ; il fut néanmoins surpassé dans ses plus grandes violences ; car, ni les dissentions occasionnées par les schismes, ni la vengeance que les Romains tirèrent d'interminables révoltes, rien n'approcha des horreurs commises par ces *zélés* que la voix de l'humanité n'arrêta jamais dans le chemin du crime, quand leurs chefs voulurent du sang, et dont la fureur, survivant à leurs victimes, ne permettait, selon Josephe, ni de les *pleurer*, ni même de les *enterrer*. Ils auraient justifié tous les malheurs répandus sur les Juifs, s'il était un degré d'exaltation et de fanatisme, qui dût attirer sur toute une population, la rigueur des peines encourues par ceux qui la déshо-

norent, quel que soit leur nombre, et la sainteté de la cause, par laquelle ils prétendent se faire un mérite de l'énormité de leurs forfaits.

Personne n'a mieux fait ressortir la conduite trop sévère de Titus, envers les Juifs, que Thomas Newton et Belby Porteus. Les œuvres de ces deux évêques sont de beaux monumens élevés à la gloire du christianisme ; mais, pour en exposer les heureux effets avec beaucoup d'énergie, peut-être ont-ils trop rembruni les couleurs avec lesquelles leur piété a peint les mœurs des païens. C'est du moins l'opinion que fait partager le savant Perreciot, à tout lecteur impartial de son bel ouvrage sur *l'état civil des personnes et la condition des terres.* Il y oppose l'évidence des faits aux argumens des auteurs qui prétendent avoir prouvé, *à priori*, que nulle cause n'a concouru avec plus d'efficacité que le christianisme, aux affranchissemens des esclaves et des serfs.

S'il est vrai, selon Bodin, que les affranchissemens commencèrent en Europe par-delà les Pyrénées, dans la contrée la plus religieuse de l'ancien monde, il ne l'est pas

moins qu'on y introduisit d'abord la traite des Noirs. Ceux-ci sont en droit de reprocher à plusieurs princes très-catholiques de s'être montrés envers eux sans aucun des motifs de représailles, dont put en quelque sorte s'autoriser Titus, bien autrement barbares que les empereurs les plus décriés par nos légendaires, ne le furent jamais envers les disciples de Moïse ou du Christ. Il ne vint à l'esprit d'aucun des adorateurs de Jupiter de lancer contre l'homme *des meutes de chiens dévorateurs*. Cette exécrable invention est due à la cupidité d'Espagnols qui se vantaient d'être les meilleurs chrétiens, parce qu'ils étaient les plus soumis à l'autorité du Pape, et qu'ils entretenaient plus richement le monachisme que la France elle-même. Ils n'en affamaient pas moins, sous les yeux de leurs *directeurs spirituels*, des dogues exercés à discerner les Indiens à l'odorat; ils portaient même le raffinement de la cruauté, jusqu'à récompenser la sagacité de ces animaux, par une double ration de vivres; c'est ainsi que les Castillans reconnurent l'hospitalité des Américains, qui ne trouvent plus

aujourd'hui que des frères et d'héroïques imitateurs dans les Espagnols régénérés.

Le paganisme n'a fourni aucun historien qui ait excusé l'inhumanité de quelques empereurs ; mais un chrétien, mais un anglais du dix-neuvième siècle (14), a osé défendre les planteurs des Antilles, sans ignorer de quels forfaits inouïs ils ont épouvanté ces malheureuses îles. Quoique Titus, tout païen qu'il était, fût loin de permettre d'aussi horribles violations des lois divines et humaines, on ne saurait, sans se reporter aux mœurs des Romains, sous les empereurs, concevoir comment des écrivains, d'ailleurs estimables, ont pu le surnommer *l'amour et les délices du genre humain.*

L'ancien archevêque de Malines attribue ce qu'il y a de répréhensible dans la conduite de Titus, qu'il reconnaît avoir été les *délices* de tout ce qui n'adorait point le *vrai Dieu*, à sa qualité de gardien de la religion de l'État (15). C'est une erreur ; car *Jupiter légal* (16) ne poursuivit, ni sous Titus ni sous aucun des empereurs qui lui ressemblèrent, aucune opinion religieuse, dégagée de faits

criminels, et l'État ne parut venger l'Olympe, excepté sous quelques tyrans, que dans la poursuite de délits attentatoires à l'exercice du culte public, et par la répression de discours d'un prosélytisme évidemment séditieux. *Rome était tolérante par sa nature*, comme en convient ce docteur de l'Église, et si tolérante, ajoutons-nous, qu'elle ne fut pas même persécutrice, lorsque le culte fut entré dans l'État: c'est contre les actions turbulentes et non contre l'esprit, soit de vérité, soit d'égarement, des nombreuses sectes judaïques ou chrétiennes, que sévirent les Titus, les Trajan, les Antonin. Cela est si vrai que, pour s'en convaincre et justifier presque tous les empereurs, même d'après le *martyrologe*, des reproches que les écrivains modernes adressent à leur mémoire, il suffit d'examiner quels étaient les vrais motifs de la condamnation des séditieux et des rebelles, dont la fourberie et la crédulité ont fait des saints.

Ne vengeait-on pas plutôt les hommes que les dieux, en punissant le centurion Marcel, qui, pour exciter les troupes à la révolte, s'était dépouillé, au milieu d'elles,

des marques distinctives de son grade, et avait poussé ce cri : *Je renonce aux empereurs pour Jésus-Christ, le roi éternel.*

Les voûtes d'un temple de l'Arménie retentissent des accens de la reconnaissance; c'est dans ce moment solennel, où mille voix rendent grâces aux dieux d'une victoire signalée, que Polyeucte insulte à la piété publique, à la joie de tout un peuple. Il porte sur l'autel une main sacrilége, foule aux pieds l'encens, et remplit de trouble et de confusion une assemblée dont les acclamations religieuses et patriotiques montaient vers les cieux : la punition d'un pareil attentât au droit indestructible que chacun a de choisir les objets de son culte, et de les adorer à sa manière, était-elle donc plus dans l'intérêt de l'Olympe, que dans celui de l'ordre social?

Nouvel Érostrate, Théodore, que la politique de l'Église a placé dans le ciel, met le feu au temple de Cybèle; et mille autres actions d'une intolérance frénétique arrachent à Cyprien, évêque de Carthage, ces paroles, si propres à faire connaître la conduite des chrétiens, qu'il n'en chérissait pas

moins pour cela : *Nous nous plaisons à nous seuls, et nous déplaisons à tout le monde.*

Il n'était certainement pas besoin, pour s'autoriser à réprimer de pareils attentats, de recourir à l'ancienne loi (17) qui défendait de reconnaître aucun dieu non approuvé par le sénat. On usa si sobrement de la faculté de repousser tout culte qui paraissait insociable, que la tolérance envers les chrétiens fut on ne saurait plus funeste à l'Empire. On ne pouvait les accuser sans s'exposer à différentes peines (18). Titus assura le repos de tous les religionnaires soumis aux lois (19), par la sévérité qu'il déploya contre les délateurs. Les adorateurs du Christ vécurent en paix à Rome, au milieu des païens, tout le temps qu'ils ne troublèrent point celle de l'État; mais dès le second siècle de l'ère vulgaire, parlant au nom d'un *Dieu jaloux*, les Nazaréens voulurent s'établir à l'exclusion de tous les rites, quoiqu'ils aussent, dès le premier siècle, toutes les peines du monde à conserver l'unité dans leur petite église, comme le prouve la cession que saint Clément dut faire de la chaire

pontificale, pour éviter un schisme (20).

Rien n'était moins uni que ce troupeau, d'après *le pasteur et les similitudes* (21): Hermas, si digne par sa vertu et sa simplicité du commerce d'un ange, y exprime ses plaintes contre plusieurs chrétiens *incertains dans la foi.* Il en accusait d'autres de médire et d'oublier, à l'égard des absens, le *précepte de la charité.* La jalousie avait pénétré, selon lui, jusque dans le cœur *des fidèles et des bons;* ils se disputaient, avec la dureté de l'orgueil, le rang et la primauté. On comptait bien des apostats, et les hypocrites dont les usurpations du clergé ont, dans la suite, si prodigieusement accru le nombre, méritaient déjà les reproches de cet auteur vénéré que salue saint Paul dans son épître aux Romains.

Puisque la conduite et les divisions des chrétiens les rendaient odieux à tout le monde, comme le déclare saint Cyprien, il faut convenir que les empereurs n'auraient pas manqué d'occasions de les perdre, si ces princes avaient eu la moindre volonté de *venger l'Olympe.*

NOTES

DE TITUS.

(1) Titus parvint à mériter et soutenir la plus haute fortune. Il fit, avec habileté, la guerre dans laquelle Josephe nous le représente toujours plein de courage et d'audace. Les loisirs de la paix ne lui auraient pas fermé le chemin de la célébrité, car l'étude des belles-lettres l'avait mis à même de cultiver les Muses avec succès. Il pouvait composer des poëmes en grec, en latin, et même faire un discours sur-le-champ, dit Pline, qui loue sa poésie, et parle de quelques tragédies qu'il avait écrites dans la langue d'Homère. La nature l'avait doué des qualités qui gagnent les cœurs : bon, civil, affable, populaire, il savait conserver néanmoins sa dignité, et ne compromettait point l'autorité impériale. Eutrope préconise son éloquence, sa valeur et sa modération.

Tacite, qui n'a pas prodigué d'éloges aux princes, et Suétone, qui n'outrait que leurs défauts, nous ont fourni les parties de cette note dont les sources ne sont pas indiquées.

(2) Suet., *Vit.*, *Tit.*, c. 7.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) Dans la première année *, du règne de Titus, la Campanie éprouva plusieurs tremblemens de terre. Herculanum et Pompéia furent englouties par une éruption du Vésuve. Les habitans de ces villes n'échappèrent point à ce fléau. Pouzzol et Cumes partagèrent en partie cette terrible calamité, durant laquelle une lave meurtrière se répandait en ruisseaux de flammes, sur une terre agitée par les plus violentes secousses; une pluie de pierres brûlantes infectait l'air d'une odeur insupportable, et des tourbillons de cendres ** obscurcissaient le soleil. Ici, l'horreur de ce désastre était accrue par les gémissemens et le désespoir d'innombrables vic-

* An de Rome, 832. — De l'ère vulgaire, 79.

** Selon quelques contemporains, ces cendres ont volé jusque dans l'Afrique, la Syrie et l'Égypte. Sous le consulat de Marcien et de Festus, un embrasement du Vésuve jeta l'effroi dans toute l'Europe; les cendres qui s'y répandirent formèrent des nuages assez épais pour cacher la lumière du jour aux habitans de Constantinople.

Vesuvius torridus intestinis incendiis æstuans excusta vo-

times; plus loin, rien n'interrompait le silence de la mort, excepté les ravages de la destruction; la chute des rochers qui se partageaient avec fracas, et les mugissemens de la mer, qui semblait réclamer ce que les tremblemens de terre et les torrens de feu avaient épargné.

Pline l'ancien commandait alors la flotte de Misène. Il aperçut, le 30 novembre, les signes précurseurs du phénomène qu'il voulait observer, s'avança entre Pompéia et Sorrento, examina, pendant toute la nuit, le volcan couvert de feu en plusieurs endroits, et bientôt il ne lui fut plus possible de suivre l'exemple des malheureux qui fuyaient, depuis la veille, le danger dont sa passion pour l'étude ne lui permit point d'apercevoir *l'imminence* : il fut suffoqué par les flammes, et surnommé le *martyr de la nature.* Sa mort et cet embrasement sont décrits par son neveu, Pline le jeune, dans une lettre * adressée à cet historien si énergique, que les tyrans nous semblent punis quand il les peint, dit Laharpe.

(5) Arnauld d'Andilly, *Histoire de la guerre*

muit viscera, nocturnis que in die tenebris omnem Europæ faciem minuto contexit pulvere.

Hujus metuendi memoriam cineris Byzantii annuâ celebrant octavo idus novembris.

Chronique du comte Marcellin, année 472.

* Lib. 6, epist. 26, ad Tacit.

des Juifs contre les Romains, t. 5, c. 42.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*, c. 44.

« Pendant que l'on ordonnait ainsi de ces mi-
» sérables captifs, onze mille moururent : les uns,
» parce que leurs gardes, qui les haïssaient, ne
» leur donnaient point à manger ; les autres, à
» cause qu'ils le refusaient, par le dégoût qu'ils
» avaient de vivre, et aussi parce qu'il y avait de
» la peine à trouver du blé pour nourrir tant de
» personnes. »

(8) Ce concile prescrivit aux princes d'envoyer au sermon tous les circoncis, alors fort nombreux à Bâle et dans l'Allemagne. L'autorité leur fit prendre partout un *habit particulier*, afin qu'ils n'échappassent nulle part à l'œil investigateur des chrétiens, leurs ennemis implacables. Il n'était permis ni de manger avec les Juifs, ni de les admettre dans le commerce de la vie civile. Des peines corporelles étaient infligées à leurs protecteurs, et des récompenses éternelles, promises à leurs bourreaux. Dans la fortune des convertis, l'Église prenait soin d'apprécier les produits de l'usure; elle s'en emparait, pour faire servir ces confiscations au salut des ames. Une abominable terreur opérait seule les conversions ; aussi comprimait-on les mouvemens de la sindérèse par toutes les précautions

de la tyrannie sacerdotale, la plus affreuse de toutes. Les curés procuraient des filles chrétiennes aux Juifs soumis, et la surveillance exercée sur ces malheureux pénétrait ainsi jusque dans la couche nuptiale, unique, mais odieux moyen de rendre impossible l'observance des rits de leur nation. Personne ne marchant dans la carrière de l'intolérance d'un pas plus rapide que le bas clergé, toujours intéressé à la propagation des préjugés, qui en font le fléau de tout ce qui ne le vénère pas, le concile l'avait autorisé à dénoncer hommes, femmes et enfans, et à faire intervenir contre eux le bras séculier, pour les punir avec plus de rigueur. Dans son zèle pour l'affermissement de la foi, cette assemblée de prélats ambitieux cassa et annula tous les priviléges que les Juifs devaient à la politique des papes, ou à la justice des empereurs. *Concil.*, *Basil.*, ses. 19; et *Basnage*, t. 15, l. 9, c. 33.

(9) Toutes les violences ont été commises en Allemagne, contre les Juifs, durant le quinzième siècle. Après en avoir exigé des taxes énormes, les Landgraves de la Thuringe et de la Misnie les fesaient emprisonner, afin de les rançonner de nouveau; et, dans le Mecklenbourg, on les livrait au supplice du feu. La faiblesse des femmes et l'innocence des enfans ne les préservaient point du sort cruel des objets de leur tendresse. Le

désespoir força une mère à tuer deux de ses filles pour les soustraire aux barbaries que leur réservaient des princes chrétiens. *J. Nauclerus*, Gen. 50, t. 2.

(10) *Scripsit autem Moses universos sermones Domini.... scripsit itaque Moses legem hanc. Deuter.*, c. 31.

(11) Les docteurs juifs voulant réparer les omissions de la primitive Église, ont saisi toutes les circonstances propres à faire croire à *l'infaillibilité du Sanhédrin*. C'est pour inspirer un religieux respect dans l'équité de leurs anciens tribunaux qu'ils ont, quoique tardivement, et comme malgré eux, glissé dans le Misnah * des dispositions en faveur des criminels, contre toute précipitation. Leur conduite a prouvé que ces garanties, arrachées par la politique, n'étaient pas destinées à servir de limites à la justice : un prisonnier conduit au supplice, et dont l'innocence, attestée par son serment, était confirmée par la rétractation de ses calomniateurs, n'en fut pas moins puni de mort : *Que les faux témoins périssent*, dirent les docteurs, *mais un juge ne peut infirmer la sentence qu'il a prononcée* **.

* *Misnah*, *tract. de synedr.*, cap. 6.

** *Ex Gemara*, tit. *Sanhedr.*, cap. 6, sect. 4; *Cochduv*, tit. *Thalm.*

L'*infaillibilité*, cette prétention à une sagesse surhumaine, fut si bien convertie en un article de foi, que, dès le douzième siècle, les profonds raisonnemens de Maïmonide, rabbin, que son amour pour la vérité rendit célèbre, ne purent détruire cette étrange doctrine.

(12) Jos., *Hist. jud.*; l. 13, c. 9.

(13) Le P. Berruyer, *Histoire du peuple de Dieu*, t. 7. l. 20.

(14) *The history of the Maroons from their origin*, etc., *by Dallas;* t. 2. lett. 9. C'est en 1803, que cet ouvrage a été publié à Londres, où l'on ne reprochait si amèrement, en 1815, au gouvernement français, de ne pas abolir la *traite des Noirs*, que parce qu'il rentrait en possession de quelques colonies. Au reste, toutes les colonies françaises, espagnoles et portugaises ne sauraient valoir, parvinssent-elles à l'heureuse fertilité des terres cultivées par des mains libres, tout le sang que la cupidité de *rois très-chrétiens* y a versé avec un empressement et une profusion qu'auraient à peine expliqué le besoin et la volonté de faire connaître le prix des richesses à des peuples assez vertueux pour les mépriser.

Les hommes de couleur possèdent encore ce noble désintéressement; il les a toujours rendus dignes de la liberté. Joseph d'Acosta, provincial des jésuites du Pérou, en convint lui-même, il

y a plus de deux siècles, dans son *Histoire naturelle et morale des Indes*, et M. Civique de Gastine a prouvé tout récemment, dans l'*Histoire de la république d'Haïti*, que les Noirs et les colons de ce siècle ressemblent à ceux des temps antérieurs. Le philanthrope Dickson nous avait appris, dès 1789, que les premiers ont toujours au moins valu les derniers, et le célèbre Grégoire a confirmé, en 1808, dans ses *Recherches sur les facultés intellectuelles des Nègres, leurs qualités morales et leur littérature*, le témoignage de l'auteur *of the Letters on slavery*.

(15) *Les quatre concordats*, t. 1., ch. 5, dans lequel les *inconvéniens et les suites funestes du mélange du spirituel avec le temporel*, et de celui-ci avec celui-là, sont présentés d'une manière si claire, que les ténébreux docteurs de l'inquisition se seraient crus perdus, s'ils n'avaient mis ce bel ouvrage à l'*index*.

(16) *Lorsque Jupiter légal fut attaqué, les empereurs s'armèrent, et l'État vengea l'Olympe.* LES QUATRE CONCORDATS, t. 1., c. 5.

(17) Tertul., *Apol.*, c. 5.

(18) *Euseb.*, l. 5.

(19) Suet., *Vit.*, *Tit.*, c. 8.

(20) *Hist. eccl. de Fleury*, t. 1, l. 2.

(21) 8 et 9. V. la *Biblioth. des pères*.

DOMITIEN.

DOMITIANUS AUGUSTUS GERMANICUS.

Domitien, né à Rome le vingt-quatre octobre de l'an cinquante et un *, était fils de Vespasien et de Domitille, et frère de Titus, auquel il succéda en quatre-vingt-un **. Il fut soupçonné d'avoir commis un fratricide, et fortifia ce soupçon dans une assemblée du sénat. Il y déclara qu'en succédant à Vespasien et à Titus, il ne fesait que rentrer dans un bien dont il avait déjà joui pendant leur séjour dans la Judée. Quoi qu'il en soit, il s'efforça d'abord de dissimuler ses vices, voulut bannir l'ignorance et la corruption des tribunaux, ne fut pas moins exact à surveiller l'administration des villes, et ne permit point aux gouverneurs des provinces d'outre-passer leur autorité, même sous le

* An de Rome, 804. — De l'ère vulgaire, 51.
** An de Rome, 834. — De l'ère vulgaire, 81.

spécieux prétexte de l'utilité publique. Il montra tout ce que peuvent les princes, par la seule volonté de prévenir les abus et de réprimer les méchans ; mais peu capable d'application, et livré à cet esprit de petitesse et de bagatelle qui se fait ordinairement remarquer dans les cours, il négligeait souvent les travaux de son cabinet, et s'y amusait à prendre des mouches, qu'il perçait avec un poinçon; on vit néanmoins, dans les commencemens de son règne, fleurir les mœurs, la probité, la justice. Les magistrats se conduisaient avec beaucoup de modération, et le peuple, heureux, fermait l'oreille aux propos injurieux à son souverain.

Cet empereur donna des fêtes somptueuses et augmenta d'un quart la paye des troupes (1). Il n'en prit pas moins la précaution d'empêcher que deux légions campassent ensemble, pendant la paix. Il fit construire dans Rome plusieurs beaux édifices, consacra des sommes considérables à l'embellissement de son palais, et rétablit les bibliothèques que le feu avait consumées. On acheta les ouvrages qui [illegible]ou-

vaient encore se trouver après les pertes irréparables occasionées par deux incendies, dans lesquels avaient été dévorés des manuscrits dont il ne restait aucune copie. Ce prince fit partir des écrivains pour Alexandrie : l'objet de leur mission était de visiter les savans, de se procurer leurs travaux, et de prendre communication des richesses littéraires que renfermait la capitale de l'Égypte, alors célèbre par les progrès de l'esprit humain (2).

Faute de génie pour créer des ressources nouvelles et remplir le trésor impérial épuisé, il se vit, comme presque tous les princes incapables de pourvoir à leurs besoins par une administration habile, réduit à prendre des mesures tyranniques. Elles lui firent beaucoup d'ennemis. Il voulut les détruire, et devint sanguinaire. Ce changement le rendit méconnaissable.

Dion Cassius nous apprend qu'il persécuta les athées, et n'épargna ni les Juifs, ni même ceux qu'on accusait d'imiter les mœurs des Hébreux. Il poursuivit avec acharnement les mathématiciens et les philosophes : parmi les amis de la sagesse, qui éprouvèrent ses

sombres fureurs, l'histoire distingue Sénécion, Dion Chrysostôme, Médore, Épictète, le plus célèbre et le plus vertueux de tous ; Hérode Atticus, et Maxime de Tyr. Domitien redoutait également l'opiniâtreté du zèle religieux, et les lumières de la raison (3). Aussi inconséquent et barbare que peut l'être un despote qui veut paraître venger les mœurs alors qu'il les outrage, il condamna la première des vestales à être enterrée toute vive, et tandis que l'infortunée Cornélie périssait d'une mort cruelle, sous prétexte d'incontinence, il assouvissait dans les bras de sa propre nièce une passion effrénée. D'autres déréglemens prouvaient qu'un sexe ne suffisait point à la dépravation de ses goûts.

Non moins révoltant que sa lubricité, son orgueil exigeait, pour le plus méprisable des princes, les noms de *seigneur* et de *dieu* (4) ; mais l'adulation de ses courtisans n'étouffait point en lui la voix des remords. Son esprit superstitieux le soumettait en quelque sorte aux astrologues, dont les prédictions inquiétantes le tenaient dans des transes continuelles. Souvent saisi d'un effroi machinal, pe-

mier châtiment du crime, il employait, pour éloigner le jour de la vengeance, ces précautions odieuses (5) qui jettent un prince dans le mépris public, servent d'aliment à la haine et accroissent sans cesse le nombre des mécontens. Les officiers de ses gardes étaient réduits à craindre de devenir à leur tour les objets des violences qu'ils exerçaient en son nom ; car il n'avait pas même la politique de ménager les instrumens de ses forfaits. Sa sévérité irréfléchie poursuivait jusqu'aux ministres les plus empressés à servir sa barbarie ; aussi fut-il abandonné par plusieurs des siens, et trahi par d'autres ; ses chambellans, ses affranchis les plus chers, tous ceux qui l'approchaient, s'occupaient, dans son palais, des moyens de mettre un terme à des excès aux quels ils se voyaient exposés.

Il avait épousé cette Domitia Longina, fille du général qui avait rétabli la gloire de l'Empire sous Claude et Néron ; presque aussi fameuse par ses débauches, dont elle tirait vanité, que Corbulon était célèbre par ses victoires, elle chercha l'impunité dans la conjuration de Parthénius et d'Étienne (6).

Elle avait trahi Lucius Ælius Lamia, son pre-

mier époux, afin de vivre avec Domitien, son ravisseur. D'autres désordres l'ayant fait répudier par ce prince, et l'aveu forcé de quelques infamies l'empêchant de se reposer sur le pardon qu'il lui avait accordé, elle enflamma le courage des conspirateurs, les arma de poignards, et le fit assassiner. Cet évènement eut lieu le 18 septembre, l'an 96*. Domitien était dans la quarante-cinquième année de son âge, et dans la quinzième de son règne. Telle fut la fin du dernier des princes communément désignés sous le nom des douze Césars, et du plus cruel d'entre eux ; car Néron, satisfait de commander des crimes, détournait la vue des exécutions ; Domitien se plaisait, au contraire, à voir couler les larmes des victimes ; il aimait à faire pâlir le sénat par ses regards sombres et cruels (7).

Cet empereur a fait la guerre aux habitans de la Gaule Celtique, aux peuples de la Dacie et de la Sarmatie. Suivis de revers, ses exploits ont été effacés par ceux de Décébale, qui le fit repentir de s'être arrogé le surnom de *Dacique;* tailla en pièces une grande partie

* An de Rome, 849. — De l'ère vulgaire, 96.

de l'armée d'Appius Sabinus, personnage consulaire; battit complètement Cornélius Fuscus, commandant des gardes prétoriennes, et força Domitien à mettre de l'or dans la balance des négociations. Cet empereur ignorait que l'on ne doit point acheter la paix, parce qu'on ne saurait le faire sans fournir à l'ennemi plus de moyens d'entreprendre la guerre avec succès qu'avant le marché. Comme toutes celles dont l'argent est le prix, cette paix fut impolitique et honteuse (8). Rome en aurait dicté les conditions, si, dès la quatrième année de son règne, Domitien n'avait découragé les meilleurs officiers de ses armées par son ingratitude envers Agricola. Ce grand homme avait été privé des honneurs du triomphe, quoiqu'il eût pénétré dans les forêts presque inaccessibles de la Calédonie; quoiqu'il eût vaincu le brave Galgacus (9), dont la résistance héroïque a ennobli la défaite; quoiqu'il fût parvenu à maintenir les *Brigantes*, peuples dont on n'avait pu, avant lui, calmer l'esprit de révolte; quoiqu'il eût enfin soumis toute la Bretagne, dont Jules César avait entrepris la conquête cent trente-huit ans auparavant.

Le sénat fit enterrer Domitien comme le dernier des Romains. Il ordonna de briser les statues d'or que la crainte lui avait élevées dans le capitole, et d'abattre les arcs triomphaux qui rappelaient les victoires d'un règne que de sages lois ont aussi fait briller de quelqu'éclat; mais qu'ont souillé l'avarice, la débauche et la cruauté d'un monstre que les poètes enivrèrent d'encens.

Les soldats ont vivement réclamé son apothéose, et demandé la punition de ses assassins. Il ne leur manqua, pour le venger, que des chefs disposés à se mettre à leur tête.

Malgré le souvenir récent des exécutions les plus atroces, le peuple ne témoigna aucune joie de la mort du prince qui les avait ordonnées : ayant été amusée par des spectacles, et gagnée par des prodigalités, la multitude, qui n'avait pas souffert de la tyrannie de Domitien, était insensible au malheur des familles que les confiscations avaient ruinées.

On en sera moins surpris, quand on saura que si les patriciens avaient cessé un moment de craindre soit la perte de leur vie,

soit celle de leurs propriétés, les plébéiens se fussent trouvés sans garantie contre les violences des riches en crédit, et les concussions des fonctionnaires publics. C'est principalement à la terreur dont les agens du pouvoir étaient frappés, que le peuple dut l'aisance dont il a joui pendant le règne de cet empereur. Sous le despotisme, diverses causes concourent à élever la barrière des intérêts entre les grands et les autres membres de la société : la position respective de ceux-ci et de ceux-là, leur inspire des sentimens si contraires, que chaque classe de sujets devient tout-à-fait étrangère à ce qui ne la touche pas directement. On peut s'en convaincre, en jetant les yeux sur les nations soumises de nos jours à un maître : comme la vertu, sans laquelle l'homme se fait le centre de tout, n'est pas nécessaire sous cette forme de gouvernement, on ne s'y associe point par la pensée, aux maux à l'abri desquels on se croit. Ce genre d'égoïsme devait être porté à un très-haut point, dans un temps où la dépravation des mœurs était si grande, que la facilité du divorce ne

diminuait pas le nombre des adultères, et que les plus sales voluptés avaient, pour ainsi dire, cessé d'être infâmes. Telle était la situation de Rome, à cette époque déplorable ; tous les liens qui unissent les hommes étaient relâchés, les devoirs les plus chers au cœur humain méconnus, et le cri de la nature étouffé ; des pères exposaient leurs enfans, quand ils croyaient en avoir trop, et la coquetterie multipliait les avortemens.

Rome n'en était encore qu'au douzième maître, et déjà le despotisme y avait brisé tous les liens de la nature. L'Empire souffrit moins, quoi qu'il en soit, sous le gouvernement de Domitien, que l'Angleterre sous le règne de Henri VIII, l'Espagne sous la domination de Philippe II, et la France sous celle de Charles IX. N'en soyons pas surpris ! Avant Constantin, on ne tourmenta personne pour ses opinions sur des points de croyance spéculative : le polythéisme ne prescrivit jamais à l'autorité publique d'infliger aux citoyens des châtimens pour l'expiation de fautes, et même de pensées étrangères, à l'ordre et aux intérêts de ce

monde. Tout le temps que la vie civile fut entièrement séparée de la vie religieuse, la liberté de conscience exista, et aucun prince ne fit parler les dieux pour *punir les hommes.* C'est, en effet, dit lord Russel, *une espèce de luxe inventée par la tyrannie dans les temps modernes: Denys et Domitien l'ignoraient* (10).

NOTES

DE DOMITIEN.

(1) La paye des troupes, dit Roustan, dans son *Abrégé de l'Histoire universelle*, tome quatrième, était, avant Domitien, d'environ neuf sols par jour. Il la mit à douze, et fit une grande plaie à l'État, dont le malheur n'est pas que le luxe y règne; mais qu'il règne dans des conditions qui, par la nature des choses, ne doivent avoir que le nécessaire physique. Montesquieu, *Grand.* et *Décad. des Romains.*

(2) Suet., *in Domit.*, ch. 20.

(3) Épictète et tous les autres philosophes stoïciens furent chassés de Rome, en haine de Rusticus, qui avait différé la lecture d'une lettre de l'empereur, pour continuer d'entendre une harangue de

Plutarque. Des hommes d'un caractère faible renoncèrent à cultiver les sciences, pour cesser de déplaire au prince, et d'autres, plus timides, se déshonorèrent par la délation, pour conserver leur vie. Les plus estimables s'enfuirent jusque dans les déserts de la Lybie et de la Scythie, ne connaissant rien de plus malheureux que de vivre sous un empereur dévoré d'un feu qui l'altérait de sang humain, et le portait, dit Tacite, à ne mettre ni intervalle ni repos, et à frapper sans relâche, comme s'il avait voulu abattre la république entière.

Cependant, quoique les historiens fussent plus particulièrement les objets de la haine de Domitien, parce qu'ils dispensent aux souverains la louange ou le blâme, selon leurs actions bonnes ou mauvaises, il ne proscrivit point Josèphe; ce fut même dans la treizième année du règne de ce prince qu'il acheva son *Histoire des antiquités des Juifs*. Plusieurs écrivains célèbres, tels que Martial, Quintilien, Juvénal, Stace et Silius Italicus, sont contemporains de Domitien.

(4) Selon Eutrope, Domitien est le premier empereur qui se fit appeler *Dieu* : les hommes que l'on déifiait le devenaient, quoiqu'ils fussent des héros ou *Divi*, et non *Dei*. *Numismata ærea*

imperatorum, Augustarum et Cæsarum, AUCTORE FOY-VAILLANT.

(5) Domitien, craignant d'être surpris, avait fait orner la galerie de son palais, dans laquelle il se promenait souvent, de pheugites, espèce de pierres qui, présentant l'image à peu près comme la glace d'un miroir, ne permettaient point de le suivre, sans être décelé par la réflexion de la lumière. Suet., c. 14.

(6) Dion rapporte, mais Suétone n'en dit rien, que l'impératrice ayant vu par hasard une liste de proscription sur laquelle était son nom, ceux de Norbanus, de Pétronius Sécundus, capitaines des gardes prétoriennes, et de Parthénius, chambellan de Domitien, elle les avait déterminés à former la conjuration qui seule pouvait préserver leurs jours.

Étienne, intendant de Domitille, voulut en faire partie, pour éviter de rendre ses comptes. Cet affranchi était très-fort. Il offrit de tuer le tyran. *Dio.*, *Suet.*, c. 17.

(7) Vit., *Agric.*, c. 44.

(8) Cet humiliant traité fit faire, entre le passé et le présent, une comparaison qui rendit

Domitien d'autant plus odieux aux Romains, qu'ils regrettèrent davantage ces jours de gloire et de liberté, où Scipion avait réduit le grand Antiochus à renoncer à toutes ses possessions d'Europe, à faire l'abandon de toutes celles qu'il avait dans l'Asie, en deçà du mont Thaurus, et à piller les trésors du temple d'Élimaïde, afin d'acquitter le tribut annuel de deux mille talens que ses revenus ne lui pouvaient fournir, et qu'il devait verser entre les mains des officiers de la république.

Je ne sache, dit l'un des beaux génies de la France, en condamnant la faiblesse du roi de Syrie, *rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque, qui a régné de nos jours* (Louis XIV), *de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône, que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre : il avait l'ame trop fière pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis ; et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais.*

(9) Avant de livrer bataille aux Romains, Galgacus, dont le sens droit perçait à travers sa barbarie, dit à ses soldats : *L'ambition de nos ennemis s'est fait jour dans le dernier asile de la*

liberté des nations.... Ce que les Romains appellent exercer leur empire, c'est piller, c'est détruire, c'est égorger..., et leur manière d'établir la paix dans un pays, c'est de le réduire en servitude.... Ce chef aurait pu ajouter, que ce sort déplorable est le juste châtiment de tout homme qui n'aime pas mieux périr les armes à la main, que de survivre à la perte de l'indépendance de sa nation.

(10) *Essai historiq.* sur la constitution anglaise, trad. par M. A. Roy.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES EMPEREURS ROMAINS

DONT LES VIES SONT CONTENUES DANS CE TOME.

	Pag.
Auguste.	156
Caligula (Caïus).	308
César (Caïus Julius).	1
Claude Ier (Tiberius).	321
Domitien.	491
Galba.	384
Néron.	354
Othon.	403
Tibère.	267
Titus.	456
Vespasien.	428
Vitellius (Aulus).	415

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN.

IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN,

OU COMPARAISON

De leurs institutions, des événemens de leurs siècles, et de l'état du genre humain sous le paganisme, avec la civilisation des temps modernes;

> Ce n'est pas la fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités, quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers, lorsqu'ils se conduisirent sur un autre.
>
> MONTESQUIEU.

PAR M. TOULOTTE, ANCIEN SOUS-PRÉFET.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ THOMINE ET FORTIC, LIBRAIRES,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 59.

1822.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN.

NERVA.

NERVA CÆSAR AUGUSTUS.

MARCUS COCCEIUS NERVA, né à Narni, dans l'Ombrie, l'an 32 *, d'une famille originaire de Crète, était fils de Marcus Cocceius Nerva et de Sergia Plautilla. Son père, son aïeul et son bisaïeul avaient été consuls. Il le fut également l'an 71 **, avec Vespasien, et

* An de Rome, 785. — De l'ère vulgaire, 32.

** An de Rome, 824. — De l'ère vulgaire, 71.

en 90 *, avec Domitien. C'est le premier empereur qui n'ait pas été Romain ou Italien d'origine (1).

Le sénat détestait Domitien, et avait pour Nerva une estime méritée. Il lui déféra d'une voix unanime la souveraine puissance, le jour même de la mort de son prédécesseur **. Les conjurés l'avaient choisi, quoiqu'il fût âgé d'environ soixante-cinq ans. Les gardes prétoriennes le reconnurent. Elles voulaient venger sur-le-champ Domitien ; mais Parthénius, premier chambellan, et Pétronius Secundus, un de leurs capitaines, parvinrent à les faire changer de résolution. La joie publique annonçait qu'un vieillard vertueux succédait à un tyran impitoyable. On n'avait à craindre aucun ressentiment, aucune passion funeste d'un prince sage, généreux, rempli d'expérience, et dont les rares qualités devenaient les garans de la félicité générale. Son âge avancé, une complexion délicate, une santé très-faible, fesant regarder la fin de son règne comme peu éloignée, tranquillisaient des personnages que l'ambi-

* An de Rome, 843. — De l'ère vulgaire, 90.

** An de Rome, 849. — De l'ère vulgaire, 96.

tion aurait peut-être armés contre lui, s'il avait été assez robuste pour tenir long-temps les rênes de l'État. Les uns servaient Nerva dans l'espérance d'abuser de la bonté de son caractère, et de profiter de sa facilité; les autres remettaient à l'époque où le trône serait vacant l'exécution de leurs projets. Chacun le félicitait à l'envi, et les moins sincères étaient ceux qui le flattaient davantage.

Un ami véritable, Arrius Antonius, perce la foule, arrive jusqu'à lui, l'embrasse et fait entendre ces paroles remarquables : *Je viens vous témoigner, mon cher Nerva, la joie que j'éprouve pour le peuple romain, pour le sénat et pour les provinces de votre avénement à l'Empire; mais en même temps je ne vous dissimulerai point, à vous, qui renoncez aux douceurs de la vie privée, les nouveaux dangers auxquels je vous vois exposé, après avoir échappé, par une prudence extraordinaire, à la fureur de plusieurs mauvais princes. Pour votre personne, vous avez à craindre les ennemis de l'ordre; pour votre réputation, redoutez vos amis, dont l'affection se convertira en haine, si*

vous ne comblez leurs désirs, et dont l'avidité, si vous ne résistez point à de pressantes sollicitations, formera des vœux que vous ne pourrez exaucer sans nuire au bien public (2)! Nerva s'est montré digne d'un tel ami.

Pline appelle le commencement de son règne *l'époque du retour de la liberté*, et Tacite admire en lui cet esprit judicieux, qui sut concilier *l'autorité d'un seul avec la liberté de tous, choses qui semblaient autrefois incompatibles* (3). Ce prince fit goûter les avantages de la seconde, et ne laissa jamais sentir le poids de la première. Il s'attachait avec persévérance à réparer les maux qu'avait produits le gouvernement de Domitien. Les nombreux abus réformés par ses ordres font croire que s'il n'avait pas été forcé d'observer les plus grands ménagemens, et d'user de beaucoup d'indulgence, les historiens n'auraient point à lui reprocher d'avoir manqué de cette fermeté nécessaire aux monarques dans les temps les plus paisibles. Au reste, le motif pour lequel Fronton, l'un des principaux seigneurs de Rome, se plaignait publiquement du défaut

d'énergie de Nerva, en disant : « S'il est » dangereux d'être gouverné par un prince » sous lequel tout est défendu, il est plus » dangereux encore de vivre sous un gou- » vernement où tout est permis, » ne déterminerait point le plus servile partisan du despotisme, à préférer la domination de Néron au gouvernement de Nerva.

Ce prince ne se conduisait point en maître, mais comme un père de famille, toujours disposé à opérer quelque amélioration pour accroître le bonheur de ses enfans. Protecteur des malheureux, il acheta des terres et les leur donna; il pourvut, dans toute l'Italie, aux besoins et à l'éducation de la jeunesse indigente; il employa des sommes considérables au soulagement de plusieurs villes désolées par différens fléaux, eut pitié de ceux qui acquittaient difficilement les tributs, et chargea le sénat de diminuer les dépenses publiques (4). Il apporta dans les siennes, la plus grande économie, et vendit une partie de ses biens. Il toucha même au domaine impérial, pour suffire aux largesses commandées par sa politique, et continuer d'exercer des actes

de bienfesance. On lui sut tant de gré de la suppression de l'impôt qui avait été mis sur les voitures publiques, que le sénat fit frapper des médailles, pour perpétuer le souvenir de cet acte. Le vingtième de chaque héritage et de chaque legs devait être versé dans le trésor public: dans l'intention de diminuer cet impôt, il supprima des fêtes, des jeux, des spectacles dont la multiplicité avait le double, inconvénient d'entretenir l'oisiveté du peuple, et d'absorber, en grande partie, les revenus de l'État et des villes. Après avoir établi le plus grand ordre dans les finances, il mit des bornes à la reconnaissance des Romains; il leur défendit de lui ériger des statues d'or ou d'argent, et convertit en monnaie celles de Domitien, que le sénat conservait après les avoir fait abattre.

Tous les objets trouvés dans son palais, et reconnus pour appartenir à des particuliers, leur furent rendus. Il rappela les exilés, et fit cesser à leur égard les effets de la confiscation. Il sentait le besoin de toutes les vertus, et la nécessité de leur donner pour base des mœurs pures qui

sont en même temps la meilleure garantie de l'exécution des lois (5). Sous Claude, un sénatus-consulte avait permis aux oncles d'épouser leurs nièces : il fut annulé. On ne mutila plus les enfans mâles (6). De bons réglemens réprimèrent les vices, et les belles actions ne demeurèrent pas sans récompense. Il regardait l'aisance générale, la bonne foi, la confiance réciproque entre les hommes et les principes d'équité, comme les meilleures sauve-gardes des lois. Il administrait la justice avec un soin particulier, et voulait que les magistrats fussent inaccessibles à la corruption.

Plus sévère que Titus envers les délateurs, il punissait de mort les affranchis qui avaient accusé leurs patrons. Cette belle disposition des anciennes lois, qui interdisait aux esclaves la faculté de déposer contre leurs maîtres, fut remise en vigueur. Il ne permit plus aucune poursuite pour crime de lèse-majesté : on cessa de persécuter ceux qui vivaient à la manière des Juifs (7). Il établit même la tolérance religieuse, l'un des plus précieux avantages d'une législation perfectionnée.

Les lettres, qu'il aimait beaucoup, étaient honorées dans la personne de ceux qui les cultivaient avec succès. Les savans avaient part à sa munificence selon leur mérite. Son instruction le porta toujours à s'entourer d'hommes habiles. Il consultait les sénateurs les plus recommandables par leurs lumières, et respectait leur ordre dans chacun d'eux. Tous auraient dû le chérir : il y en eut qui conspirèrent néanmoins contre lui. Ce prince avait juré solennellement de ne souiller son règne du sang d'aucun membre de ce corps ; il aima mieux pardonner à des ingrats que de manquer à sa parole. Sa clémence leur apprit qu'il connaissait leur dessein criminel. Malgré le témoignage d'écrivains justement estimés, nous n'attribuons pas à sa faiblesse l'audace des soldats qui massacrèrent les meurtriers de Domitien : les gens de guerre regrettaient la licence effrénée du règne de ce tyran; Caspérius Ælianus parvint sans peine à venger sa mort ; mais comme ce conspirateur n'avait pu inspirer à ses complices des sentimens de haine pour Nerva, il n'obtint point de ces brigands tout ce qu'il en attendait. La con-

duite de l'empereur les désarma au moment où ils pouvaient disposer de la vie de ce prince. Dans cet imminent péril, Nerva n'a manqué ni de courage ni de fermeté; il a montré de plus cette prudence sans laquelle les autres qualités de l'ame sont souvent d'un faible secours, et cette douceur qui, éloignant des esprits égarés, la crainte du pouvoir les ramène à l'ordre.

Nerva reconnaissant dès-lors le besoin d'un appui, fixa le sort des Romains, afin de mettre un terme à l'incertitude dont il était possible de tirer avantage pour opérer des soulèvemens. Parmi ses parens et ses amis se trouvaient des sujets capables de lui succéder; mais le bien public était sa suprême loi: sans égard à l'illustration qu'il pouvait donner à sa famille, et sans écouter ses sentimens particuliers, il arrêta son choix sur Trajan *, *après avoir cherché partout*, dit Pline (8), *le meilleur de tous*. Ce général commandait alors l'armée de la Basse-Germanie. Ses aïeux ne lui avaient pas laissé de titres pompeux à la vénération des Romains; mais il possédait les vertus et les

* An de Rome, 850. — De l'ère vulgaire, 97.

talens qui constituent les grands hommes.

Profitant d'un brillant succès, obtenu en Pannonie, sur les Allemands, Nerva manifesta ses intentions au capitole, en présence du peuple assemblé. Après avoir ajouté à ses noms celui de Germanicus, et présenté à Jupiter la branche de laurier, symbole de la victoire, il dit à haute voix : « C'est en » formant les vœux les plus sincères pour la » prospérité du sénat et du peuple romain » que je déclare Marcus Ulpius Trajanus » mon fils. » Il ne tarda point à lui donner la qualité de César, à le revêtir ensuite de la puissance tribunitienne, et à l'honorer enfin du titre d'empereur; de sorte qu'il partagea réellement avec lui l'autorité souveraine.

Nerva mourut quelque temps après, le 27 janvier 98 *, dans la soixante-sixième année de son âge. Il a régné seize mois et huit ou dix jours. Son corps fut transporté par le sénat dans le tombeau d'Auguste. La reconnaissance de son successeur lui fit bâtir des temples à Rome et dans les provinces (9). Nerva fut mis au rang des dieux, après avoir fait le bonheur des hommes (10).

* An de Rome, 851. — De l'ère vulgaire, 98.

NOTES

DE NERVA.

(1) Tillem.

(2) Vict., *epist. in Nerva.*

(3) *Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuit principatum et libertatem.* Tacit., *in Agr.*

(4) Dio.; Zonar.

(5) *Quid leges sine moribus?*
Vanè proficiunt.
HOR.

(6) La plaie que la castration fait à l'humanité, et que Nerva espérait fermer pour jamais, saigne encore de nos jours : les eunuques sont, chez les Turcs, un objet de commerce et de luxe. Il n'y a pas long-temps qu'on a cessé de pratiquer, en Italie, l'opération barbare qui peuplait les églises et les spectacles de sujets auxquels on avait ravi la force et la santé, pour leur

donner la voix et les maladies des femmes *.

Quoique plus ignorant en Suède, on y est moins inhumain qu'on ne l'était à Rome avant nos conquêtes : l'homme fait à l'image de Dieu était mutilé, presque sous les yeux de celui qui se prétend le maître du monde chrétien. Cette odieuse pratique n'avait lieu que pour charmer des oreilles trop délicates **, tandis que, si on a recours à la castration dans quelques villages de la Suède, c'est du moins dans des vues très-louables ; c'est pour guérir le *satyriasis* et le marasme, lorsqu'il est l'effet du mauvais état de certaines parties ***.

D'autres motifs font faire la même mutilation dans les environs de Toula, ville située au sud de Moscow. On y trouve dans les villages une secte ancienne, qui admet la castration. Des femmes âgées y pratiquent cette opération ; on ne s'y soumettait pas moins, il y a quelques années, pour se soustraire à l'état militaire, que par esprit de

* Roussel, *Système physiq. et mor. de la fem., suivi du Syst. physiq. et mor. de l'homme, et d'un Frag. sur la sensibilité.*

** Nous ne voyons pas même comment la cour de Rome pourrait excuser sa coupable tolérance, par l'interprétation du passage de l'Écriture concernant *les eunuques volontaires de Jésus-Christ.*

*** M. Acerbi, *Travels to the north-cape trough sveden and lapland.*

religion; mais le Czar a ordonné depuis lors d'enrôler, dans ses troupes, tous les individus convaincus de ce fait. Selon M. M. d'Askof, consul de Russie dans les États-Unis d'Amérique; Capodistria, ancien secrétaire d'État de la république septinsulaire, et Ferry, professeur de mathématiques, c'est contre les Roskolniks que l'empereur Alexandre a pris cette mesure *.

Cette opération cruelle ne procure pas toujours à la jalousie, la garantie qu'elle semble lui assurer; car Juvénal reproche aux dames romaines, dans sa sixième satire **, leurs privautés avec les eunuques, et Rainaud se rit, dans son ouvrage *de eunuchis*, de la confiance qu'on leur accorde.

Quand bien même l'homme mutilé promettrait de bonne foi d'être gardien fidèle, et ne voudrait point abuser du dépôt confié à ses soins, il ne trouverait plus en lui cette puissance morale, sans laquelle notre intérêt devient nécessairement la règle de nos actions. La faiblesse *contre nature* fait généralement de l'eunuque un lâche et un fourbe. Sa dégradation physique lui rappelant sans cesse l'abus de la force, et l'humiliant dans son infortune, le rend envieux et méchant. Après

* *Hist. des Sectes religieuses*, t. II. Roskolniks.

** *Sunt quas eunuchi imbelles ac mollia semper*
Oscula delectent, etc.

l'homme avili par ses propres crimes, l'homme mutilé forme la classe la plus abjecte de l'espèce humaine.

Le cœur de l'eunuque est inaccessible au sentiment sublime de l'amitié. Selon le jurisconsulte Paulus, le malheureux qui a subi ce traitement homicide est un être souffrant et toujours malade, (*Sin autem ità spado est, ut tàm necessaria pars corporis ei penitùs absit, morbosus est*).

(7) Aurel. Vict., *in epist.*

(8) Plin., *pan.*

(9) Eutrop., *liv.* VII.

(10) Selon Martial, cet empereur fut le plus doux des princes. Dans *les Césars de Julien*, Silène, après avoir loué l'affabilité, et admiré la justice de Nerva, se plaint aux dieux de la trop rapide durée de son règne.

TRAJAN.

NERVA TRAJANUS, OPTIMUS AUGUSTUS GERMANICUS, DACIUS PARTHICUS.

DANS la cinquante-deuxième année de l'ère vulgaire* (1), sous le règne de Claude, naquit à Italica, ville d'Espagne, Trajan Marcus Ulpius Crinitus. Sa famille, quoique ancienne, n'avait point eu d'illustration avant que son père ne parvînt au consulat, ne reçût les honneurs du triomphe et ne fût élevé au rang de patricien (2) par Vespasien, juste appréciateur du vrai mérite.

Trajan se livra de bonne heure à la profession des armes. Il servit dix ans comme tribun, se distingua dans la Germanie, à la tête d'une légion, en 80**, obtint la préture en 86***, et le consulat cinq ans après.

* An de Rome, 805. — De l'ère vulgaire, 52.
** An de Rome, 833. — De l'ère vulgaire, 80.
*** An de Rome, 839. — De l'ère vulgaire, 86.

Les barbares qui avaient attaqué les Romains, dans un temps où la discorde les agitait, furent contenus par sa présence, et des empereurs, dont on soupçonnait la faiblesse, n'eurent besoin que de lui confier le commandement des armées pour paraître forts aux yeux de leurs ennemis. Ce héros savait allier la valeur à la sagesse des combinaisons, et couvrir ses hauts faits du voile de la modestie.

Pendant son séjour en Espagne, où la crainte d'être victime de la tyrannie sanguinaire de Domitien l'avait fait retirer, il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement des légions de la Basse-Allemagne. Il s'y fit adorer des soldats (3), sans altérer leurs sentimens envers un prince auquel il avait juré d'être fidèle. Après avoir appris à Cologne la mort de Nerva, qui l'avait choisi pour successeur, il y resta encore un an, afin de s'opposer aux invasions des Germains dont Jules César avait réprimé l'orgueil, sans pouvoir l'abattre.

Trajan était le premier capitaine de son siècle. L'antiquité n'offre aucun général célèbre, auquel on ne puisse le comparer. Il

possédait tant de belles qualités, que la fierté romaine ne s'indigna point de lui voir ceindre le diadême. Ses vertus firent même oublier que, pour gouverner la maîtresse de l'univers, un étranger ne devait pas être préféré aux enfans du peuple-roi.

Trajan avait quarante-six ans, lorsque les peuples de la Germanie lui envoyèrent une députation pour le féliciter de son avènement au trône. Sur ces entrefaites, les nations barbares des pays situés au-delà du Danube lui payèrent une autre espèce de tribut d'admiration *, en renonçant, dans la crainte d'offenser un aussi grand homme de guerre, à passer le fleuve qui les séparait des riches contrées où ils avaient coutume de faire annuellement des incursions, à la faveur de l'hiver.

La modération d'un ennemi tel que Trajan calme les plus irascibles, surtout lorsqu'elle est jointe à cette valeur indomptable qui en fait sentir tout le prix, et séduit le peuple dans tous les temps, bien qu'elle ne

* An de Rome, 851. — De l'ère vulgaire, 98.

soit pas la plus estimable des qualités d'un homme de guerre.

Assez habile pour donner un nouvel éclat aux armes romaines, dont la gloire avait été ternie sous Domitien, Trajan arrêta l'ardeur des troupes, impatientes de se répandre sur les terres des peuples qu'il voulait contenir par sa seule présence. Ne pouvant pas espérer de le voir compromettre ses opérations par quelque faute; n'ayant contre lui nul sujet d'animosité; pleins de confiance dans sa bonne foi, les Germains lui demandèrent la paix et lui offrirent des otages. Il la leur donna, après avoir accepté la garantie du traité, retourna ensuite à Rome avec quelques troupes, et ne laissa, sur son passage, la trace d'aucun excès. Les soldats avaient appris, sous son commandement, à vaincre les ennemis de l'État, et à respecter les propriétés des habitans de l'Empire. Son entrée dans la ville fut celle d'un père qui vient au sein de sa famille, accompagné d'une partie de ses enfans. Tous les cœurs volaient au-devant de lui. Il paraissait très-ému, et saluait avec familiarité ses amis, qu'il distinguait dans la foule accourue sur

son passage (4); il répondait aux marques de déférence des sénateurs et des chevaliers par des témoignages d'affection, et regardait les citoyens qui l'approchaient avec une bienveillance dont ils étaient flattés. On s'attendait à voir réaliser les espérances que l'on concevait dans ce jour d'allégresse. Le peuple, rempli du souvenir des grandes actions de Trajan, admirait en lui une taille majestueuse, la force de la santé, des cheveux qui, commençant à blanchir, annonçaient la maturité de l'âge dans un prince qui en conservait toute la vigueur, quoiqu'il eût fait la guerre sans se servir de char, ni de cheval, pendant les marches les plus pénibles. Il ne s'était distingué des derniers légionnaires, que par une vigilance attentive à diminuer leurs besoins, et une sorte d'oubli de sa personne. On aimait à se rappeler, au moment où les citoyens et l'armée jouissaient avec transport de sa haute fortune, qu'il avait secouru les soldats pendant leurs maladies, et les avait visités dans leurs tentes; qu'il s'était fait un devoir de partager leurs travaux et leurs privations; que, pour les encourager à supporter la fatigue, il avait

toujours été le dernier à prendre du repos ; qu'il avait entretenu parmi eux, une ardente émulation, par des éloges distribués avec justice, et qu'il s'était toujours montré indulgent et bon, sans jamais tolérer les fautes capables de nuire au maintien de la discipline (5).

Il parvint au Capitole*, au milieu des plus vives acclamations, et se rendit ensuite au palais impérial avec Plotine, qu'il avait épousée long-temps avant de succéder à Nerva. Une modestie rare la rendait digne des hommages dont elle était l'objet. En arrivant au palais, cette princesse se tourna vers le peuple, et dit avec la plus grande douceur : *Que sa conduite ne changerait point, et qu'elle entrait dans la demeure des Césars comme elle désirait en sortir, avec une parfaite tranquillité d'ame.* Elle joignait à un air de décence et de gravité, qui convenait à son rang, des traits nobles et gracieux, beaucoup d'esprit et cette finesse d'observation qui seule peut préserver les femmes, lorsqu'elles en sont douées dans

* An de Rome, 852. — De l'ère vulgaire, 99.

un degré éminent, du danger des jugemens précipités qu'occasione en elles l'extrême mobilité des organes. Jamais princesse ne fut plus accomplie. Elle était d'un commerce agréable. Chacun louait la facilité de son caractère, et admirait sa constance en amitié. Son union étroite avec Marciana (6), sœur de Trajan, est le sujet de plusieurs anciennes inscriptions (7). *Le sénat*, dit Pline, *honora les deux sœurs du titre d'Auguste, qu'elles refusèrent long-temps.* Elles étaient l'ornement de la cour, et leur exemple épurait les mœurs.

Les conseils de Plotine ont contribué à faire aimer l'administration. Elle rappelait souvent à l'empereur les désordres qui auraient pu faire comparer son règne à celui des Césars dont la mémoire devait être flétrie par tout historien ami de la vérité. La surveillance de cette princesse diligente s'étendait aux gouverneurs dont les malversations excitaient des mécontentemens dans les provinces. Elle fesait la guerre aux abus, dans l'intérieur de l'Empire, pendant que Trajan combattait les ennemis de Rome.

Les succès militaires les plus étonnans ne

forment pas la principale gloire de cet empereur. Aucun souverain n'a porté plus loin que lui l'amour de l'humanité, n'a été plus en garde contre ce qui peut blesser l'équité, et n'a montré plus d'aversion pour tout artifice, soit dans les affaires publiques, soit dans le cours ordinaire de la vie. D'autres causes indépendantes de sa volonté lui ont permis de suivre avec sécurité les mouvemens de son cœur.

Sous son règne, le peuple fut très-facile à gouverner, et plus attaché au chef de l'État qu'il ne l'a été, dans les temps modernes, au meilleur des rois. Si les vertus de Trajan lui ont assuré des jours prospères, tandis que celles de Henri IV l'ont exposé aux foudres du Vatican, aux canons de la Ligue, au poignard d'un fanatique, c'est que le premier exerçait la souveraineté dans un siècle où les relations civiles et politiques se trouvaient en parfaite harmonie avec les institutions religieuses ; il n'était pas possible alors de soulever les hommes au nom des dieux, contre un prince sans cesse occupé du bien public. Une nation heureuse ne saurait être ingrate, quand l'esprit de parti n'y est point

assez fort pour la faire agir contre ses vrais intérêts.

Les anciens avaient eu la sagesse de réunir la puissance temporelle et la puissance spirituelle, dont la séparation a occasioné, depuis dix siècles, des crimes et des guerres qui ont dépeuplé les deux mondes. On ne vit point dans l'antiquité de législateur assez imprévoyant pour établir le dangereux système de deux pouvoirs parallèles dont le maintien dans de justes bornes, serait un prodige plus extraordinaire qu'aucun de ceux qui nous frappent le plus d'étonnement. L'encensoir a été long-temps et sans danger entre les mains du prince, et le pontife n'a pu s'emparer du sceptre sans porter atteinte aux droits imprescriptibles de la souveraineté. On conçoit néanmoins qu'il était difficile aux destructeurs du trône des Césars de ne pas se laisser subjuguer par les ministres d'un Dieu vainqueur des divinités du Capitole. Aussi Charlemagne, qui occupa continuellement sa noblesse dans de périlleuses expéditions, pour l'empêcher de former des projets contraires à ses vastes desseins, mérita-t-il surtout le nom de *grand*, pour

avoir su se préserver de la domination du clergé : le pape se prosternait devant lui, pour prêter le serment d'obéissance et de fidélité. Sous ce roi législateur, le chef de l'Église ne pouvait exercer son autorité que lorsque le prince avait confirmé son élection. L'ambition des prêtres renversa un ordre aussi naturel que conforme à l'esprit de paix évangélique, détrôna les fils de Charlemagne, excommunia plusieurs princes, et les peuples, encouragés par de fanatiques insinuations, à mépriser le diadême, reconnurent un pouvoir bien supérieur à celui des rois.

A peine placé sur le trône, Trajan promit d'être envers les particuliers, ce qu'il avait désiré que les empereurs fussent à son égard, lorsqu'il était dans la condition privée. Sans trop s'écarter des usages reçus, il manifesta des principes qui rassurèrent les amis de l'ordre. S'il fit donner une gratification aux soldats, ce fut moins pour se les attacher que pour suivre l'exemple de ses prédécesseurs.

Le sénat, dans lequel plusieurs empereurs avaient trouvé des ennemis, parce que leur

défiance y cherchait ordinairement des victimes, conçut la plus haute estime pour Trajan, dès que ce prince eut déclaré sous la foi du serment*, *que nul homme de bien n'aurait à craindre de lui ni la mort ni la moindre disgrâce.* Il ne voulait point que la justice prît l'aspect de la sévérité, de peur qu'elle ne fût soupçonnée d'être l'instrument de quelque passion. En punissant les auteurs de la sédition qui avait éclaté sous le règne précédent, il usa d'une grande générosité. L'un des plus coupables, Caspérius Ælianus, ne périt point, comme le disent plusieurs historiens. Ce préfet du prétoire fut seulement déclaré indigne de servir, ainsi que les soldats qu'il avait entraînés dans sa révolte. On vit clairement alors que l'amour de l'ordre présidait aux déterminations de l'empereur, et que nul autre sentiment ne le dominait.

Convaincu que les délateurs font plus d'ennemis à un bon gouvernement qu'ils n'en découvrent même sous un mauvais, il purgea Rome de ces misérables**. Il avait

* An de Rome, 853. — De l'ère vulgaire, 100.

** An de Rome, 854. — De l'ère vulgaire, 101.

observé sous Domitien, qu'ils sont plus souvent funestes aux gens de bien que dangereux aux méchans avec lesquels leurs habitudes, et surtout la bassesse des sentimens, leur donnent toujours quelque affinité. Dans l'impossibilité de rendre les accusateurs odieux, sous une législation qui ne chargeait aucun magistrat de poursuivre les délits d'office, il sentit le besoin d'imposer silence à la calomnie, en lui ôtant tout espoir d'impunité.

Personne à Rome n'avait conçu l'idée d'un *accusateur public*, parce que les lois avaient été faites dans un temps où tout ce qui armait le pouvoir inquiétait le sens droit du peuple, dont la liberté est en effet menacée, lorsque le gouvernement peut, sous prétexte d'information, ou par forme d'enquête, retarder l'arrivée d'un citoyen aux comices. La crainte de rendre l'autorité formidable, en lui donnant trop de moyens de répression, n'avait pas laissé la faiblesse sans défense; car les veuves, les orphelins, les interdits avaient des avocats et des tuteurs (8). La société atteignit parfaitement son but, avant l'usurpation des droits de la commune, par le

patriciat; mais, dès que le petit nombre fut parvenu à opprimer la république, on vit encourager et récompenser la délation, plaie qu'un dictateur même doit fermer, aussitôt qu'il entrevoit la possibilité de rétablir le règne des lois. Cependant, jusqu'à ce que *le ministère public sortît de la barbarie des gouvernemens modernes* (9), on a cherché dans un trop confiant recours à des révélateurs salariés, les moyens de prévenir les maux qu'entraîne l'impunité des crimes. C'était faire éclore à la fois tous les genres de corruption. On avilissait aussi ceux dont on avait fait choix, et les progrès de leur perversité devaient se mesurer sur l'échelle de leurs services; car toute profession réputée infâme a le double inconvénient de vouer au mépris de la société celui qui l'exerce, et d'ouvrir son ame à la haine contre les hommes, dont il encourt tôt ou tard l'animadversion. L'innocence est en danger, lorsque l'espionnage est en honneur, et le crime prend une sorte de sécurité dès qu'il peut acheter le silence du délateur en possession de signaler sa turpitude. Cent explorateurs inspiraient plus de défiance, semaient

plus d'alarmes, et développaient plus de vices en un petit nombre d'années, que Caton le censeur n'aurait pu faire naître de vertus pendant tout un siècle. L'art d'entendre et d'interpréter les discours des mécontens ne fut nulle part mieux connu qu'à Rome, sous la loi de lèze-majesté. En aucun temps, on ne confia à un plus grand nombre d'oreilles et d'yeux le soin de veiller à la sûreté du prince. Les empereurs n'en périssaient pas moins assassinés.

Toujours guidé par un excellent esprit, Trajan abrogea les actes d'une exécution impraticable ou dangereuse : aux mesures particulières qui auraient dû cesser avec les circonstances pour lesquelles elles avaient été prises, il substitua des réglemens conformes aux besoins permanens des hommes en société. Tout ce qui avait été fait pour flatter les passions de ses prédécesseurs, ou servir les intérêts de leurs favoris, fut aboli ; il mit en vigueur plusieurs anciennes constitutions qui étaient le fruit de la sagesse. Il rétablit le scrutin dans les élections, auxquelles devait procéder le sénat. Sa prévoyance lui fit sentir la nécessité d'accroître pour l'avenir, l'autorité

de cette assemblée ; mais cette autorité ne pouvait pas être durable. Il est hors de la puissance humaine de donner une grande consistance à un corps nombreux, infecté par les vices qui dégradent les ames.

Rien d'utile au peuple ne pouvait être négligé sous un prince toujours prêt à s'imposer toute espèce de sacrifices (10), pour diminuer les charges publiques, et rappeler l'homme à sa dignité, en fesant disparaître des institutions ce qu'elles avaient de vexatoire. Il procura aux familles les moins fortunées, une sorte d'aisance, non-seulement par des libéralités répandues en argent et en blé, sur deux millions de personnes (11), mais encore par des revenus fixes, à l'aide desquels il était pourvu, dans toutes les villes de l'Italie, à la nourriture (12) et à l'éducation des enfans dont les parens étaient pauvres. Ces améliorations ne l'empêchèrent ni d'affranchir du vingtième les testamens de ceux qui avaient acquis droit de cité, ni de se borner aux legs que lui fesait l'amitié, ni de rejeter ces dons gratuits, espèce de contributions établies par la terreur, sous

des maîtres avides, et transformés par l'usage en tributs volontaires.

Personne, avant lui, ne s'était occupé de la police des grains. Des usurpateurs ou des tyrans ne songeant qu'à ménager la populace de Rome, s'inquiétaient peu si les moyens employés pour l'approvisionnement de cette ville, exposaient les provinces aux horreurs de la famine. La cupidité la plus condamnable, celle qui calcule sur la faim et fait naître la disette au sein de l'abondance, dirigeait des compagnies exclusivement chargées d'acheter du blé pour la consommation de la capitale. On ne pouvait le vendre qu'aux monopoleurs. Ils étaient patentés, le payaient à vil prix dans les provinces, et le vendaient cher au gouvernement, forcé d'augmenter les impôts pour subvenir à ces achats. Le laboureur ne retirant pas le fruit de ses peines semait peu de blé et cachait une partie de sa récolte. Les marchands n'en souffraient pas; car ils élevaient le prix de la denrée, en raison de sa rareté apparente, et feignaient de la croire réelle, pour proportionner leurs bénéfices

aux craintes d'une famine prochaine. Le gouvernement alarmé montrait une vigilance inquiète, qui entretenait l'agitation des esprits. Les recherches prescrites pour ramener le calme ne manquaient presque jamais de produire un effet contraire à celui qu'on attendait. Le mal avait sa source dans les mesures prises pour en préserver. La vente des priviléges avait empêché jusqu'alors de reconnaître qu'*ils étaient tout à la fois* un produit onéreux au trésor, et une dépense productive aux munitionnaires. Trajan s'en aperçut; il fit cesser les entraves mises au commerce des grains. La liberté ramena bientôt l'abondance qu'on avait perdue sous le régime des prohibitions. Une année de sécheresse frappa l'Égypte de stérilité; la perte fut d'autant plus grande, que cette province était la plus fertile de toutes; cependant, Rome put lui donner de prompts secours.

Les *mœurs* publiques, souvent rebelles à l'influence des lois, s'améliorèrent sensiblement dès les premières années du règne de ce prince. On parvient toujours à convaincre les esprits, quand on sait gagner les

cœurs. Cette vérité explique les progrès rapides de la civilisation à certaines époques de l'histoire, et, dans d'autres temps, la résistance des peuples aux vues d'amélioration, les moins hardies.

Les écrivains citent avec éloge cette restriction que Trajan fit apporter dans la formule des vœux émis annuellement, pour sa prospérité : *S'il administre la république pour l'avantage de tous.*

Remettant à Suranus l'épée de préfet du prétoire, ce prince lui a dit sans crainte comme sans danger : *Prenez-la pour me défendre, si je fais le bien; pour me combattre, si je gouverne mal.*

Élevé au milieu du bruit des armes, Trajan était étranger aux lettres, aux sciences et aux arts; mais il les protégeait comme s'il les avait toujours cultivés. Non-seulement il les retira de l'espèce d'oubli, que l'utile et le beau devaient au sanglant despotisme de Néron, mais ses idées grandes et magnifiques imprimèrent une nouvelle énergie à l'esprit humain, dont les travaux avaient été suspendus par des princes inquiets et irréfléchis, que le supplice exemplaire du fils

d'Agrippine, n'avait pu dégoûter de la tyrannie. Trajan enrichit Rome de quelques bibliothèques, d'un théâtre dans le Champ-de-Mars, et de plusieurs fontaines. Il renouvela le grand cirque, et le rendit plus beau et plus vaste qu'auparavant. Cette inscription : *Afin qu'il soit plus digne du peuple romain*, y fut placée par ses ordres.

L'an 114 *, il fit abattre une montagne de 144 pieds de haut. Après avoir réduit à l'état de plaine unie le terrain qu'elle avait occupé, Apollodore y éleva la *colonne trajane*, qui donne son nom à cette place étonnante, et rappelle, par sa hauteur, celle de la montagne disparue. Selon Ammien Marcellin, lorsqu'en 356 ou 357 **, l'empereur Constance entra triomphant à Rome, rien ne fixa plus longtemps ses regards, que cette place qu'il ne pouvait assez admirer. Trajan bâtit différentes villes, et accorda des priviléges à quelques-unes qu'il en jugea dignes. Il facilita, par des ponts et des grands chemins, les communications entre celles dont les

* An de Rome, 867. — De l'ère vulgaire, 114.

** An de Rome, 1109 ou 1110. — De l'ère vulgaire, 356 ou 357.

relations étaient difficiles. Il les garantit en outre du débordement des rivières, et assigna des bornes aux inondations des torrens. Ni l'art, ni les forces humaines n'avaient rien produit de semblable au pont qu'il jeta sur le Danube : vingt piles de pierres de taille l'élevaient de cent cinquante pieds, depuis leurs fondations ; elles étaient distantes l'une de l'autre de cent soixante-dix pieds, et en avaient soixante d'épaisseur ; on admire encore près de Warel en Hongrie, les ruines de ce monument, le plus beau de l'univers, selon Dion Cassius, qui lui donne environ un mille de longueur. Aucun obstacle n'empêcha ce prince d'ouvrir un chemin qui, conduisant des extrémités de la mer Noire jusque dans les Gaules, frappait d'une sorte d'effroi les nations barbares au milieu desquelles il appelait leurs vainqueurs.

Trajan orna Rome et l'Italie, d'édifices dont Léon X et les Médicis osèrent seuls tenter de reproduire les merveilles. Les débris de son arc de triomphe servirent à la construction de celui de Constantin. Ils prouvent combien les arts du bâtiment étaient loin, sous le premier de ces princes,

de la décadence dans laquelle on les vit tomber sous le second. Celui-ci voulant punir les Romains de leur mépris opiniâtre pour le culte dont son ambition s'était fait un levier, exposa Rome à devenir la proie des Goths : jouant l'inspiré (13), il alla planter de ses mains teintes du sang de ses trois collégues, l'étendard du christianisme (14), dans Byzance, c'est-à-dire aux frontières d'un pays barbare, que son impatient orgueil négligea d'assujétir; et les exemples du grand peuple, dont les Turcs eux-mêmes ont su profiter, furent perdus pour lui. Ce ne fut pas tout: il laissa pour héritage à ses successeurs, tous les germes de ces sanglantes et interminables guerres religieuses, durant lesquelles les ennemis de la civilisation partagèrent l'Europe, se rendirent maîtres de l'Afrique et répandirent partout cette déplorable nuit qui dura douze siècles, et dont l'invention de l'imprimerie, la découverte du nouveau monde et la destruction de l'Empire grec n'ont pu dissiper entièrement les ténèbres.

Constantin, dont l'éloge se lit dans tous les ouvrages élémentaires, rendit nul tout le

bien qu'avaient opéré quelques princes qui n'auraient jamais dû mourir. Trajan, que tous les historiographes ont loué avec d'odieuses restrictions, répara presque tout le mal qu'avait fait la tyrannie, par une législation destinée à le perpétuer. Il sut bannir l'oisiveté sans violence, et diminuer le nombre des nécessiteux, sans puiser dans le trésor, parce qu'indépendamment des motifs de commodité et de salubrité pour le peuple, il vit dans l'emploi d'un grand nombre de bras à des travaux utiles, le double avantage de le préserver de la misère, sans l'énerver, et de mettre l'Empire à l'abri des dangers qui ne résultent pas moins de l'inaction des classes laborieuses, que de leurs besoins non satisfaits. Ses contemporains croyaient que s'il ne fût pas devenu le plus illustre prince du monde, il en eût été le plus célèbre artiste, tant la nature s'était plue à lui prodiguer ses dons. Un jugement exquis en dirigeait l'usage : il érigea des statues à ceux des hommes extraordinaires dont les vertus, les talens et les services lui paraissaient mériter cette honorable distinction.

L'envie a vainement essayé de flétrir sa

mémoire, par quelques-uns de ces reproches qui révèlent les secrets de la vie privée. Comme il arrive d'ordinaire, les écrivains ne sont pas d'accord sur ce point; mais ils disent tout d'une voix que les passions de ce prince ne troublaient pas la paix des familles. Il conserva toujours des sentimens affectueux pour Plotine.

On ne peut le regarder comme l'un des persécuteurs des chrétiens, sans confondre une répression conservatrice des lois organiques de l'État, avec les violences d'une proscription. Il n'accordait sa confiance qu'à des hommes instruits dont l'intégrité n'était pas équivoque. De pareils choix prouvent bien qu'il ne voulait perdre personne. Ils honorent sa mémoire; en effet, comme l'a dit fort judicieusement d'Alembert, *le moyen le plus sûr d'apprécier les rois, c'est de les juger par les hommes à qui ils accordent leur confiance.* Si son intention avait été d'user, envers les chrétiens, d'une injuste sévérité, les magistratures seraient devenues le patrimoine de ces êtres médiocres et rampans, qui se chargent des rôles les plus odieux pour gagner la faveur du prince.

Bien loin de se servir d'agens méprisables, il frappait d'une prompte révocation quiconque ne remplissait pas les devoirs de son emploi avec une exacte impartialité.

Quoique la religion des chrétiens qu'un zèle outré rendait séditieux, leur ait procuré des apologistes qui se sont fait un devoir de crier à l'iniquité et à la barbarie, on croira difficilement que, sous Trajan, les officiers préposés au maintien de l'ordre public aient osé trahir la justice, et outrager l'humanité, par une proscription inutile au prince et à l'État. Des émeutes populaires; l'orgueil de quelques personnes blessées du mépris insultant des chrétiens les plus enthousiastes; la haine que l'on portait aux Juifs dont les révoltes, dont les cruautés paraissaient la justifier, et le mélange de judaïsme si justement reproché à une religion qui en émane, élevaient contre eux tous de fâcheuses préventions. Les Juifs pouvaient les calmer, parce qu'ils préféraient vendre des étoffes, même des chiffons, et composer des philtres, à ruiner, par le prosélytisme, ceux que dotait le culte de Jupiter; mais les chrétiens ne cachaient plus la volonté de

le détruire. Leurs discours publics, et surtout l'impénétrable clandestinité de leurs assemblées, fournissaient des armes à la malignité. Il ne devait pas être bien difficile de les rendre odieux aux têtes ardentes, incessamment disposées à recevoir, sans examen, toute espèce d'impression. On a donc pu faire périr dans quelques provinces plusieurs propagateurs de la foi, sans qu'il existât contre eux d'édit général. L'extinction d'une secte de novateurs opiniâtres, ennemis déclarés des dieux protecteurs du Capitole, ne pouvait pas même être souhaitée par un peuple qui ne prévoyait point les succès des chrétiens, qui riait de leur croyance, qui les voyait toujours divisés, et qui savait que leurs délations réciproques fatiguaient les préteurs. On ne les empêchait ni d'enseigner dans les villes, ni de prêcher dans les bourgs, ni de convertir, dans les villages, ceux qu'ils pouvaient persuader; mais on trouvait mauvais leur refus de se conformer à l'usage de placer des branches de laurier sur la façade de leurs maisons, pendant les réjouissances occasionées par les victoires des empereurs. Il n'était pas

besoin de les calomnier, pour les punir des excès que fait commettre un zèle fanatique. S'ils se fussent, comme Tertullien, sous Septime Sévère, bornés à manifester leur violent prosélytisme, par des écrits contre le culte des dieux, ou à préconiser en public, la *doctrine de l'égalité*, *de la fraternité*, *de l'amour du prochain*, ainsi que le fit dans la suite Origène, qui proposa toujours ses opinions avec la réserve du doute, le nombre des martyrs, que cet éloquent adversaire des hérétiques avoue n'avoir pas été considérable, l'eût été bien moins. Quel que fut le crédit de ceux qui se plaignaient des chrétiens, les accusés pouvaient se faire entendre facilement; car on n'était pas du tout disposé à souffrir qu'on interprétât, qu'on torturât la pensée, pour déclarer la guerre aux opinions religieuses. Ces Romains qui ne commençaient ni affaires ni discours sans invoquer la divinité (15), ne punissaient point les outrages envers Jupiter, mais seulement ce qu'il y avait de criminel dans le désordre public, que les actes d'une impiété séditieuse avait causé. Les chefs de l'État n'avaient pas mis les sénateurs à la

tête de la religion pour dégrader la majesté impériale, en servant les passions d'un collége de prêtres, sous prétexte de venger Dieu. Il était réservé aux pontifes du christianisme d'élever la théocratie sur les ruines des trônes, et de dire, comme Boniface VIII, *que le ciel les avait établis sur les rois et sur les royaumes* (16). Des prêtres atrabilaires purent épier sans obstacle les plus innocentes actions de leurs frères, les protestans, sous François Ier, sous Henri II, sous François II, et, dès ces commencemens d'une persécution qui dure encore, trouver des juges passionnés, qui livraient ces chrétiens aux flammes; mais, sous Trajan, s'il y avait eu de pareils délateurs dans le service des autels, ils auraient rencontré une courageuse opposition dans des magistrats comme Pline, gouverneur de Bithynie, dont la correspondance était l'apologie de tous les chrétiens paisibles, et dans le prince dont aucune parole, aucun acte ne permettait ni de procéder en matière criminelle contre un absent, ni de condamner qui que ce fût, sur de simples présomptions. Cette belle maxime du digeste: *Il vaut mieux*

qu'un criminel demeure impuni, que de condamner un innocent, est tirée d'un de ses rescrits.

Un trait mémorable va prouver bien mieux encore à quel point Trajan se défiait des passions humaines : Lucius Licinius Sura était riche et consul. Il avait des droits à la reconnaissance de Trajan : ce prince se souvenait qu'au moment où il avait été adopté par Nerva, Licinius vivait dans l'intimité de cet empereur. Pour perdre Sura, il fallait lui imputer la plus noire trahison : on l'accusa de vouloir attenter à la vie de Trajan, dont il possédait la confiance ; on fixa même l'époque où il devait exécuter son projet. Ce jour-là, Lucius invita l'empereur à souper. Trajan se rendit à son invitation, renvoya ses gardes, se fit couper les sourcils par le chirurgien de Sura, se servit de son barbier, prit un bain et se plaça ensuite parmi les convives. De retour dans son palais, il raconta ce qui s'était passé, et dit le lendemain aux accusateurs de son favori : « Si Licinius voulait me tuer, il en a perdu hier une belle occasion ; car il en fut le maître (17). »

Plus les accusations étaient graves, plus ce prince en examinait la nature et cherchait à en pénétrer les motifs, afin qu'un excès de zèle pour son service, ou le crédit de ceux qui avaient poursuivi des ennemis de l'ordre, ne lui fissent point accueillir des faits supposés. Son cœur et sa politique lui avaient fait prendre toutes les précautions nécessaires, pour ne laisser aux ennemis des chrétiens aucun moyen de les perdre.

La tolérance de toute secte ne s'est jamais mieux observée dans le vaste Empire du Nord, qui lui doit en grande partie les étonnans progrès de sa civilisation. On ne peut même comparer, sous ce rapport important, la politique des empereurs romains, qu'à celle des chefs immortels de cette république du nouveau monde, dont la rapide et prodigieuse prospérité excite la jalousie des rois et l'admiration des peuples.

Le paganisme n'inspirait certainement pas à Trajan cette foi vive et inquiète, qui rend exclusifs et proscripteurs ceux qui en sont animés. Gruter et Goltz font observer que si, dans la dix-huitième année de son règne, et après avoir vaincu plusieurs fois les Parthes,

ce prince envoya consulter l'oracle d'Héliopole en Phénicie, sur son retour de la Syrie à Rome, c'était dans l'intention de se conformer aux idées de ses contemporains, et non d'obtenir une règle de conduite; en effet, l'oracle s'étant enveloppé selon sa coutume, de paroles mystérieuses, Trajan sut y trouver le sens dont il avait besoin, pour donner à sa propre volonté l'autorité de la religion. Ce fut peut-être l'unique circonstance où, dans la vue d'une utilité commune, mais temporaire, il s'écarta de son modèle, le législateur Confucius, qui *ne voulut jamais tromper les hommes.*

La vertu de Trajan a paru irréprochable, même à quelques esprits pénétrés d'une piété édifiante : touché de l'humanité de ce prince, qui, au milieu des gens de guerre, accueillait les plaintes du malheur, et rendait justice à ceux qui l'invoquaient, Saint Grégoire-le-Grand pria, dit Saint Jean Damascène, le seigneur de retirer des enfers l'ame d'un souverain aussi équitable (18).

Ce n'est pas le seul témoignage de vénération que lui aient donné de vrais chrétiens. Ses droits à l'amour des hommes n'ont

jamais été contestés par ceux qu'une intolérance atrabilaire ne dominait pas, excepté par Grotius, écrivain célèbre qui publia le *Traité de la vérité de la religion chrétienne*; qui s'égara, comme Newton, dans des *commentaires sur l'Écriture sainte;* qui vit même dans Trajan, la *bête de l'apocalypse;* mais qui, au terme d'une vie passée dans de continuelles persécutions, profita du seul moment où il put s'affranchir de toute contrainte, pour répondre *non intelligo* à la demande de cette profession de foi, qu'on arrache aux plus grands hommes, quand l'extinction des forces corporelles n'en laisse plus à l'ame.

Dans le treizième siècle, un poète religieux crut ne pouvoir dispenser avec équité les peines et les récompenses, sans élever, dans un ouvrage immortel, Trajan au séjour des bienheureux, tandis qu'il dévouait aux flammes de l'enfer certains princes chrétiens, et jusqu'à plusieurs chefs de l'Église romaine, pour laquelle néanmoins le Dante a toujours conservé les sentimens d'une entière soumission.

La renommée de Trajan a traversé des

siècles, et brillé d'un nouvel éclat, loin de s'affaiblir en arrivant jusqu'à nous.

Long-temps après l'auteur de la *divine comédie* (19), Montesquieu a proclamé cet empereur païen, *le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé.* Ce n'est point ici un de ces éloges dont on ignore les motifs; car cet homme de génie le continue en ces termes : « Ce fut un bonheur d'être » né sous son règne. Il n'y en eut point de si » heureux ni de si glorieux pour le peuple » romain. Grand homme d'État, grand » capitaine; ayant un cœur bon, qui le » portait au bien; un esprit éclairé, qui » lui montrait le meilleur; une ame no- » ble, grande, belle; avec toutes les ver- » tus, n'étant extrême sur aucune; enfin » l'homme le plus propre à honorer la » nature humaine et à représenter la divi- » nité (20). »

Si sa grande ame s'égara, ce fut sur les traces d'Alexandre qui prit Achille pour modèle, et devint le héros de Trajan. Lorsqu'on peut disposer des forces d'un État puissant, et qu'on se sent capable de les faire mouvoir avec quelque succès, il est bien difficile de

ne pas croire comme eux, et avec Louis XIV et Pierre Alexiowitz Ier, que *s'agrandir est la plus digne et la plus agréable occupation des rois* (21).

Tout en blâmant dans le plus recommandable de ces princes, ses expéditions lointaines, les écrivains qui condamnent en lui le conquérant avec une injuste sévérité, n'osent révoquer en doute la gloire plus solide qu'il acquit dans le gouvernement. Comment nier en effet qu'il mérita, sur le trône, d'être surnommé, d'une voix unanime, OPTIMUS, *très-bon*?

Quoiqu'il voulût affranchir Rome d'un tribut auquel les Daces l'avaient assujétie, il ne fut point infidèle aux engagemens pris envers eux; mais ces barbares ne tardèrent point à lui fournir une occasion de leur déclarer la guerre; il la saisit et leur fit la loi. La paix ne fut pas de longue durée, car Décébale en viola les conditions : Trajan reprit les armes, soumit la Dacie et en réduisit le roi à se donner la mort *. La colonne que l'on voit encore à Rome, et qui porte le

* An de Rome, 858. — De l'ère vulgaire, 105.

nom du vainqueur, est le monument de ses victoires dans ces deux guerres.

L'Orient devint le théâtre de ses exploits. Il conquit l'Arménie, la Mésopotamie; dispersa les Parthes, se rendit, sans combat, maître de l'Adiabène; détrôna Cosroès *; alla ensuite à Babylone, et poursuivit, après avoir vu les antiquités que renfermait cette ville célèbre, le cours de ses travaux, sans cesser de remporter des avantages signalés. L'Assyrie reconnut la puissance de ses armes, et les frontières de l'Empire furent reculées au-delà du Tigre. Enfin, il marcha de triomphe en triomphe jusqu'aux limites des Indes, et regretta de n'être point assez jeune pour y pénétrer, comme Alexandre, dont, pendant son séjour à Babylone, il avait visité la chambre avec un attendrissement mêlé d'admiration; il offrit en son honneur des sacrifices héroïques, dans la maison même où ce conquérant de la plus belle et de la plus vaste contrée de l'Asie méridionale, avait rendu les derniers soupirs.

Nous ne croyons pas à la version d'Eu-

* An de Rome, 859. — De l'ère vulgaire, 106.

trope qui fait faire à Trajan, ainsi que Sextus Rufus, une expédition dans les Indes. La guerre qu'il eut à soutenir contre les Parthes, et à laquelle sa mort n'a laissé qu'une durée de trois ans, fut remplie de vicissitudes qui ne lui permirent point de pousser aussi loin des succès dont ses ennemis lui rendaient la conservation difficile. On sait qu'il courut risque de perdre sa flotte, pendant l'hiver de 116 à 117 *, à l'embouchure du Tigre, vers Basra. Il remonta l'Euphrate au printemps, pour se rendre de nouveau dans la ville où Cus, fils aîné de Cham, avait érigé le royaume que nos chronologistes regardent comme le premier ; où Nabuchodonosor avait étalé sa munificence, par de superbes embellissemens ; dans laquelle régna Sémiramis, qui la rendit spacieuse ; que prit Cyrus, au milieu de la nuit, en y introduisant ses troupes, par le lit même de l'Euphrate, et dont il n'existe plus que d'imposans souvenirs.

Trajan, informé pendant sa navigation de la révolte des contrées soumises la campagne

* An de Rome, 869 à 870. — De l'ère vulgaire, 116 à 117.

précédente, ne put faire un long séjour à Babylone. Rappelé vers le Tigre, pour soumettre les rebelles, il envoya des troupes contre eux : le premier corps fut battu ; mais deux autres le vengèrent, par la reprise de de Nisibe *. Ils livrèrent Édesse aux flammes, et imposèrent de nouveau, à Séleucie, le joug de l'obéissance ; mais les peuples, qui n'avaient pu triompher par les armes, firent du moins connaître le prix qu'ils attachaient à leur indépendance. Forcé de les estimer, le vainqueur désespéra de les mettre au nombre des sujets de l'Empire. Il se crut même obligé de prendre, parmi les vaincus, le roi qui devait les régir ; ce fut Parmathosiris ou Parthamasiris, selon Spartien ; mais Dion, dont le père, Apronianus, était gouverneur de la Cilicie, au temps de l'expédition dont il s'agit, le nomme Parthamaspatès. Son témoignage nous paraît préférable à tous égards, parce que Dion était plus ancien et mieux instruit de l'histoire de Trajan que Spartien, comme le prouve Fréret dans son travail *sur l'expédition de Trajan dans les*

* An de Rome, 869. — De l'ère vulgaire, 116.

Indes, supposée par Eutrope et par Sextus Rufus (22).

L'inconstance de la fortune suit de près les vœux exagérés. Le cours des prospérités de ce prince fut interrompu. Les Juifs se révoltèrent : ils avaient la crédulité de l'ignorance, et la témérité que donne le fanatisme. Enhardis par un tremblement de terre, qu'ils prirent pour un présage de la chute de l'Empire, ils profitèrent de l'éloignement de son chef, et commirent, surtout en Égypte et dans la Libye Cyrénaïque, les atrocités les plus révoltantes : les uns se lavaient dans le sang des païens, les autres en dévoraient la chair; les plus fanatiques, craignant qu'une mort prompte ne hâtât le terme des tourmens de ces malheureux, prolongeaient leurs douleurs et les rendaient inexprimables, par ces raffinemens de cruauté que n'invente pas l'homme, quand la voix des prêtres n'étouffe point en lui les sentimens de la nature. Deux cent mille victimes expirèrent dans la Libye, au milieu des tortures. L'île de Chypre fut le théâtre d'un plus grand nombre de massacres. Infatigables dans le crime et avides de destruction, ces bourreaux se

croyant tout permis, comme ennemis des dieux du Capitole; livrèrent aux flammes la ville de Salamine, après en avoir exterminé les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe (23). De semblables forfaits restent rarement impunis. La vengeance d'un prince trop justement irrité fut terrible à leurs auteurs; mais elle ne les désarma point; ils devinrent des guerriers courageux, après avoir été de lâches assassins et d'épouvantables incendiaires. Cet empereur ne put les réduire à son obéissance.

Si les Juifs n'étaient pas si souvent calomniés et persécutés en Europe, par les chrétiens, on pourrait croire avec moins de réserve, qu'ils ont commis en Asie, toutes les horreurs dont parlent plusieurs écrivains. La dévastation de la Cyrénaïque, de l'Égypte, de la Mésopotamie, l'incendie de Salamine, et le massacre de ses habitans, soit qu'ils fussent armés ou sans défense, sont des faits avérés; mais il est permis de douter que les sectateurs de Moïse se soient plus à scier des hommes en deux, pour venger le *Dieu d'Abraham* dans le sang des païens, et à écorcher des Romains, pour se revêtir de leur

peau, comme d'une dépouille glorieuse. En lisant de semblables récits, on sent le besoin de se rappeler que l'histoire cesse quelquefois d'être *la messagère de la vérité*, pour devenir l'écho de bruits populaires.

Peu de temps avant la fin de son règne, Trajan eut la douleur d'apprendre que les pays subjugués par sa valeur ou soumis à prix d'argent, se soulevaient de toutes parts : ses troupes ne pouvaient les contenir. Des évènemens, dont il prévoyait les suites, empoisonnèrent les derniers momens d'une vie qui, sans doute, eût été exempte de peine, si le bonheur de l'homme pouvait être parfait.

Ce prince ne touchait pas encore à la soixante-sixième année de son âge, lorsqu'il mourut (24) épuisé de fatigue, couvert de gloire, inquiet sur ses conquêtes, adoré du peuple et pleuré par les soldats. Son corps fut brûlé, ses cendres recueillies avec soin, et déposées dans une urne d'or. Plotine et Matidia les arrosèrent de leurs larmes, et les portèrent à Rome. Le sénat reçut avec pompe les restes inanimés d'un empereur que les Scipions n'auraient pas désavoué pour leur

compatriote. La douleur publique semblait justifier son apothéose. Pendant plusieurs années, on célébra sa mémoire en Orient, par des jeux appelés *parthiques*. Il fut si cher aux Romains, que dans la crainte de former pour ses successeurs des vœux incomplets, en leur souhaitant *la fortune d'Auguste*, ils y ajoutèrent: *et la bonté de Trajan*. Plus on l'avait connu, plus on le regrettait. Phodimon, qui était son affranchi, son chambellan et son secrétaire, ne put survivre à un aussi bon maître. Il mourut un jour après lui, le 12 août 117 *.

Sous Trajan, la liberté, qui n'est jamais moins utile aux princes qui la protégent que favorable aux productions du génie, permit à Pline le jeune (Cæcilius Plinius secundus), de consacrer ses talens à l'intérêt public, et de parler avec énergie le langage de la vérité. Écrivain philosophe, orateur courageux, consul intègre, défenseur des chrétiens, Pline fut l'ami de Trajan. Tacite, le plus profond des historiens, et Plutarque, qu'on peut appeler le précepteur du genre humain, vécu-

* An de Rome, 870. — De l'ère vulgaire, 117.

rent tous deux dans l'intimité de ce prince. Ce fut aussi sous son règne que Juvénal s'arma du fouet de la satire pour châtier le vice. « Siècle heureux, s'écriait Tacite, où il » est permis de penser ce qu'on veut, et de » dire ce qu'on pense. » Aucune vérité ne pouvait blesser un empereur que ni le désir de conserver ses revenus dans leur intégrité, ni la crainte d'affaiblir l'autorité dont il était revêtu, ni la perte de plusieurs prérogatives qui avaient flatté la vanité de ses prédécesseurs, n'empêchaient d'opérer les changemens par lesquels il a mérité l'amour de ses contemporains, et l'admiration de la postérité.

« Le génie de cette époque de l'Empire ro- » main, dit M. Garat (ancien ministre de la » justice), fut formé par les Sénèque, les Plu- » tarque, les Tacite et les Pline : monté sur le » trône, ce génie devint celui des Trajan et » des Antonins; il régna durant un siècle en- » tier; c'est le plus beau siècle de l'espèce hu- » maine, et le plus heureux. »

NOTES

DE TRAJAN.

(1) Eutrope. Goltz. Gruter.

(2) Le père de Trajan se distingua dans la guerre des Juifs; il y mérita les éloges que lui donne Josephe. *Plin.*, Pan. *Eutrop.*

(3) En 98, les armées de la Germanie et de la Mésie le reconnurent empereur, d'une voix unanime.

(4) *Ut reversus imperator undè privatur exietas agnoscis! Eosdem nos eumdem te putas par omnibus, et hoc tantùm cæteris major quo melior* Plin., *Pan.*

(5) Plin., *Pan.*; Dio., lib. 68.

(6) Pline le jeune donne à Marciana de très-grands éloges, dans le panégyrique de Trajan. Ce prince, dont elle avait embelli la cour par ses

* An de Rome, 851. — De l'ère vulgaire, 98.

qualités éminentes, la perdit vers l'an 113 *. Il en fut fort affligé, la mit au nombre des déesses, et appela de son nom *Marcianople*, la métropole de la Mésie inférieure. Marciana transmit l'héritage de ses vertus à Matidia, nommée, sur plusieurs médailles, *fille de la divine Marciana.*

(7) Birag., *num.*

(8) Ils étaient payés avec les deniers de l'État.

(9) M. Garat, *répertoire de Guyot.*

(10) Dio., *Vict.*

(11) Spart., not. Casaub.

(12) Les médailles qui représentent ce prince distribuant du blé à des enfans, et sur lesquelles on lit ces mots : *Il a nourri l'Italie* (*occonis numism.*), ont été frappées pour perpétuer la mémoire d'une administration paternelle, qui fait de Trajan le modèle des souverains.

(13) *Per commoditate urbis quàm æterno nomine jubente deo, donavimus. Cod.* Theodos., l. 13, t. v, *lex.* 7.

(14) Zozim., hist., lib. 2; Eusèb., *vit. constant.*, c. 61.

(15) Plin., *Pan. Traj.*

(16) P. Dupuy, *hist. du différend entre le pape Boniface VIII et le roi Philippe le bel.*

(17) Dio.; *Victor, in epist.*

* An de Rome, 866. — De l'ère vulgaire, 113.

(18) Saint Thomas, Gerson Tostat et Ciaconius, ou Chacon (Alfonse) croyaient que Trajan a été tiré de l'enfer.

(19) Trois papes ont accepté la dédicace de la *comédie de l'enfer, du purgatoire et du paradis;* mais le Dante ne dissimulant pas son attachement au parti des empereurs, fut persécuté quelque temps après, par Boniface VIII, leur plus implacable ennemi. Ce pontife ne connaissant pas de bornes, se permettait tous les excès : il fit empoisonner son prédécesseur, Saint Célestin, et mit le royaume de Danemarck en interdit. Après avoir offert, sans succès, la couronne de Philippe le bel à Albert d'Autriche, il lança une bulle pour persuader au monde chrétien que Dieu avait subordonné l'autorité des rois à celle des papes; ce ne fut pas le seul moyen criminel dont se servit son ambition, pour que les chefs de l'Église cessassent de reconnaître toute suprématie. Ce système qu'il n'inventa point fut si bien suivi, que la religion catholique, apostolique et romaine paraît être, dans ses pompeuses cérémonies et dans ses dogmes intolérans, l'opposé de la religion de Jésus : celle-ci promettait des consolations à la terre que trouble l'orgueil de celle-là. Philippe entrevit que tel était le dessein de Boniface. Il voulut préserver l'édifice social des attentats de la papauté; il courut les

dangers les plus imminens. On prêcha la révolte dans ses États ; le clergé y répandit la constitution *unam sanctam*, vrai code de rébellion, qui soumet l'autorité légitime des souverains à la puissance usurpée des successeurs de Saint Pierre. Sur ces entrefaites, Boniface, pressé de vaincre toute résistance, fulmina ces anathèmes séditieux qui eussent livré la France aux fureurs des guerres de religion, si elle n'avait été gouvernée par un prince supérieur à son siècle. Philippe eut la sagesse et le courage de réfuter les prétentions de la cour de Rome, en lui opposant le fait incontestable *que les rois exerçaient leur pouvoir en France, et y donnaient des lois avant qu'il y eût un clergé* *. Malgré les embarras de la guerre dont cherchaient à profiter trente-cinq évêques, quatre archevêques et six abbés, pour se réunir au pape, juger leur roi et condamner son administration, sous prétexte de conserver les libertés de l'Église, Philippe parvint, non-seulement à faire respecter ses frontières et à contenir des sujets que le fanatisme égarait, mais encore à jeter les fondemens de ce système admirable de politique à l'aide duquel il eut dans la suite la

* *Antequàm essent clerici, rex Franciæ, habebat custodiam regni et poterat statua facere. Monum. hist.*, par M. Raynouard de l'Institut.

plus grande influence sur les opérations du Conclave. Ce fut le premier roi de France dont le génie sentit l'indispensable nécessité de ne pas demeurer étranger à l'élection des papes. Bertrand de Gouth, archevêque de Bordeaux, depuis Clément V, lui dut la tiare, fixa le saint siége à Avignon, et y mourut sans avoir troublé la terre au nom du ciel.

(20) *Grandeur et décadence des Romains*, ch. 15.

Un écrivain d'un esprit juste et pénétrant, M. de Sacy, a dit de Trajan : « Son panégyrique parle de lui plus modestement que l'histoire. On ne peut la lire sans être continuellement surpris qu'un homme né dans des temps si corrompus, nourri dans la seule science des armes, et qui paraissait avoir tout négligé pour s'y livrer tout entier, ait pu allier tant de puissance et de gloire à tant de justice et d'humanité. Il est peut-être le premier qui, élevé de la condition privée jusqu'à l'Empire, ait su prendre toutes les vertus du souverain, sans perdre aucune des vertus du particulier. » *Pan. de Trajan*, par Pline le jeune, préface du traducteur (M. de Sacy, de l'académie française.)

(21) *Correspondance de Louis XIV avec le marquis de Villars* ; lettre de ce monarque, du 8 janvier 1688.

(22) Œuvres complètes de Fréret, t. 1^er^, édition augmentée d'ouvrages inédits, etc., par feu M. de Septchènes.

(23) Selon Dion, les Juifs de Chypre, sous le commandement d'Artémion, massacrèrent deux cent quarante mille habitans de cette île. Aussi ne fut-il plus permis à aucun Juif d'y entrer, et tuait-on ceux que la tempête y avait jetés.

(24) Ce fut dans la 18^e^ année du règne de Trajan, selon les uns; d'autres disent dans le septième mois de la dix-neuvième, vers le 10 août, qu'une attaque d'apoplexie termina sa carrière en Cilicie, à Sélinonte, appelée, depuis sa mort, *Trajanopolis*. Plusieurs historiens assurent qu'il y mourut, le 10 août de l'an 117, à l'âge de 65 ans, après en avoir régné dix-neuf, six mois et quinze jours. On rejette le témoignage de ceux qui lui font rendre les derniers soupirs à Séleucie en Isaurie. Ce triste événement, que l'on cacha d'abord, devint public le 11 août 117, ou le 3^e^ jour des Ides, qu'Adrien célébra depuis comme l'époque de son avènement à l'Empire, dit Spartien.

* An de Rome, 870. — De l'ère vulgaire, 117.

ADRIEN.

NERVA TRAJANUS ADRIANUS, AUGUSTUS.

ADRIEN naquit à Rome, suivant *Spartien*, et à Italica, selon *Eutrope*, l'an 76 *. Il était fils d'*Ælius Adrianus Afer*, cousin germain de Trajan, et de Domitie Pauline. Ayant perdu son père, il se trouva, dès l'âge de dix ans, sous la tutelle de *Cœlinus Tatianus* et de Trajan, dont il épousa, quatorze ans après, la petite-nièce nommée Sabine. Il dut au courage que l'on remarqua en lui de fort bonne heure, son élévation aux premières charges de l'État. Son mariage et l'amitié de Plotine lui valurent l'adoption de l'empereur. Dans l'année qui suivit le partage de la Numidie**, par ordre du sénat, il apprit à Antioche la mort de ce prince, et s'en fit proclamer le successeur par l'armée. Il demanda la

* An de Rome, 829. — De l'ère vulgaire, 76.

** An de Rome, 871. — De l'ère vulgaire, 118.

confirmation de cet avènement au sénat, qui avait repris quelque influence sous Trajan, et ne pouvait la conserver qu'en subordonnant ses actes à la force des choses. Ce fut le parti qu'il prit dans cette circonstance. Le nouvel empereur, dont la jeunesse avait été orageuse, en fit oublier les travers. Il prouva que le trône, qui n'est pour les ames vulgaires qu'un écueil fécond en naufrages, inspire aux hommes extraordinaires les fortes résolutions qui calment les tempêtes.

Après avoir rendu, en Cilicie, les derniers devoirs aux cendres de Trajan, Adrien revint en Syrie, conféra la dignité de préfet du prétoire à Tatianus, qui avait été son tuteur; chargea Martius Turbo du commandement de la Palestine, et acheva de pacifier cette contrée rebelle.

Soit qu'il craignît de continuelles agressions, en conservant la vaste étendue de ses États, soit qu'il éprouvât le besoin de fixer la paix, pour procurer le bonheur aux Romains, soit que, malgré son habileté dans l'art de la guerre, il n'en regardât point les travaux comme la meilleure source de gloire, après les hauts faits de Trajan (1), Adrien

ordonna de démolir le pont que ce prince avait jeté sur le Danube, pour joindre la Dacie à la Mésie. Il abandonna les conquêtes de son prédécesseur sur les Parthes, et l'Euphrate redevint la limite des deux Empires (2). C'était l'unique moyen de conjurer l'orage qui ne cessait de gronder en Orient, et d'ajouter aux forces de l'Empire les armées d'Assyrie, de Mésopotamie et d'Arménie. Les Romains avaient besoin d'un grand nombre d'excellentes troupes pour se maintenir dans ces nouvelles provinces, toujours prêtes à secouer le joug. Quoi de plus sage, d'ailleurs, que de renoncer à des contrées dans lesquelles les soldats d'Occident s'amollissaient par un séjour de quelque durée! Prenant tout autre parti, Adrien aurait beaucoup plus compromis l'avenir de la république qu'il n'en diminuait la puissance en repassant l'Euphrate; car de hautes prétentions exposent souvent les États à l'action d'un vice intérieur qui les mine, tandis que l'immense espace qu'ils occupent leur donne une trompeuse apparence de prospérité. Le double inconvénient d'une trop petite ou d'une trop vaste étendue doit toujours être évité.

comme une des causes les plus prochaines d'asservissement, ou de décadence. Quelle que soit, en effet, l'une de ces deux situations, le mal étant dans la chose même, il ne saurait être que pallié par la meilleure organisation politique, et le prince du plus beau génie ne peut qu'en éloigner temporairement les désastreux effets.

De retour à Rome, Adrien refuse les honneurs du triomphe, et les fait décerner à l'image de Trajan*. On veut lui donner le titre de *père de la patrie*; au lieu de le recevoir, il s'applique à le mériter, et ne l'accepte pas avant la fin de l'année. Loin de tirer vanité de sa haute fortune, d'humilier ses anciens concurrens, et de se venger de ses ennemis, il se montra généreux même envers ceux qui avaient cherché à lui fermer le cœur de Trajan. L'un d'eux ayant invoqué l'oubli du passé, il le tranquillisa par ces paroles mémorables : *Vous êtes sauvé, Adrien est votre empereur. Voilà votre pardon*, dit-il à un autre, en l'embrassant pour calmer ses craintes.

* An de Rome, 871. — De l'ère vulgaire, 118.

Adrien ne se borne point à pardonner à ses ennemis, il libère le peuple des arrérages dus au fisc, depuis seize ans; il en fait brûler publiquement les registres, afin qu'on ne puisse revenir, en aucun temps, sur cette mesure paternelle. A ceux qui lui parlent avec enthousiasme de cette munificence, il répond par ces mots : *L'Empire n'est pas à moi, il appartient au peuple.* Ce prince ne souffrit aucun abus dans la perception des deniers publics.

L'ordre qu'il introduisit dans ses finances lui procura de nouveaux fonds pour l'éducation de la jeunesse. Aucune légion ne troubla l'État pendant la paix, et les prétoriens eux-mêmes restèrent dans de justes bornes : une discipline sévère, mais sage et commune à tous, sans distinction de grade, était parvenue à tenir dans le devoir des gens de guerre, long-temps ennemis de toute subordination.

Après le rétablissement de la discipline, à laquelle sont dus en partie le bonheur et la tranquillité dont jouirent les Romains pendant plus de soixante ans, ce qu'Adrien fit de plus utile et de plus hardi, ce fut de fixer

la jurisprudence, malgré l'opposition morale des magistrats. Ces derniers ne voyaient que de funestes innovations dans tout ce qui blessait leurs prérogatives; mais, en diminuant le ressort des juges de Rome, le prince rendait à la justice l'activité qu'elle avait perdue dans une juridiction trop étendue; il fesait cesser en même temps beaucoup de plaintes fondées sur la marche toujours lente, et la conduite souvent partiale des tribunaux. Ceux qui les composaient accusaient l'empereur de manquer de confiance en une classe de fonctionnaires respectables, et de les priver de la considération dont ils avaient un indispensable besoin. Les murmures sont toujours en raison de l'importance des intérêts lésés.

Les proconsuls, qui n'avaient pas encore été soumis à une règle invariable, regrettaient la liberté dont ils avaient joui, comme si elle n'avait point été une atteinte portée à celle des citoyens. Ils regardaient, comme l'effet d'une défiance naturelle à ce prince, la législation, qui est le plus beau monument de sa sagesse: son édit perpétuel, quoique formé des meilleures dispositions des actes

annuels des anciens préteurs, et rendu dans la nécessité de substituer l'équité de la loi aux interprétations arbitraires des hommes, fut traité de violation écrite des maximes fondamentales de l'Empire, jusqu'à ce que la reconnaissance des peuples, et la fermeté inébranlable d'Adrien eussent convaincu les partisans des abus, de l'inutilité de leurs efforts contre le nouvel ordre de choses.

On est encore redevable à ce prince du premier établissement régulier dans lequel le droit ait été publiquement professé à Rome : trouvant en effet incomplète et précaire la manière de l'enseigner, il fonda, sous le nom d'*Athenæum*, une académie à laquelle furent attachés d'habiles professeurs, dont le nombre s'éleva, sous le règne de Théodose, à dix-neuf : dix grammariens, trois orateurs, un pareil nombre de sophistes, deux juristes et un philosophe (3). De toutes les écoles justement renommées, établies à Rome, après la seconde guerre punique, aucune n'obtint autant de célébrité que ce bel établissement.

Supérieur aux séductions de l'orgueil, Adrien prenait rarement les titres que la

flatterie aimait à prodiguer aux empereurs. On ne parvint même à le revêtir du consulat que les deux premières années de son règne. Appréciant le cœur des grands, il était importuné de leurs hommages, et préférait la bonne foi expansive du peuple avec lequel il se mêlait aux bains publics. Il vivait familièrement avec ses amis; cependant il ne se regardait pas comme heureux dans ses choix (4). Plusieurs personnes admises dans son intimité le croyaient soupçonneux. Ce fut le motif de la retraite de Similis. Ce préfet du prétoire, après avoir passé les sept dernières années de sa vie loin des affaires, ordonna d'écrire sur son tombeau qu'*il était mort âgé de soixante-treize ans, et qu'il en avait vécu sept.*

La découverte* de la conspiration formée contre Adrien par quatre consulaires, a dû développer en lui, ce caractère inquiet qu'il voulait vaincre, et qui a pu faire douter de la justice de leur condamnation.

Quoi qu'il en soit, ce prince ne manquait jamais d'humanité dans les affaires ordi-

* An de Rome, 872. — De l'ère vulgaire, 119.

naires, il était même indulgent envers les coupables qui ne lui donnaient pas d'ombrage. Voulait-il exprimer son mécontentement aux personnes qui lui avaient déplu, il leur écrivait sans aigreur. Il ne punissait ni sans nécessité, ni sans avoir égard au nombre des enfans du coupable.

On lui a reproché les vices de sa conduite privée. Ses liaisons avec Antinoüs, contre lequel Sabine se prononçait avec une énergie trop souvent sans mesure, le rendaient odieux à cette princesse, qu'il aurait dû ménager davantage; mais cette ingratitude, effet du désordre des sens et de la tyrannie des passions, fit peu de bruit à Rome. On doit le scandale qu'elle occasione, depuis plusieurs siècles, à la plume envenimée de quelques écrivains modernes (5). La diffamation, sûre de plaire à la malignité, aux esprits vulgaires, aux fanatiques, cherche à découvrir quelques taches dans la vie des hommes illustres, et feint d'examiner leurs titres à la gloire, pour la ternir et y porter les plus dangereuses atteintes; mais la mémoire d'Adrien peut résister à tous les outrages. Il cultivait les arts, il aimait les sciences;

son mérite était généralement reconnu, et de grandes vertus, toujours plus rares que les talens, le placent parmi les bienfaiteurs des nations.

Il parcourait les provinces, comme un père visite les domaines de ses enfans, et disait *qu'un empereur doit imiter le soleil, dont la présence répand en tous les lieux la chaleur et la vie.* On voyait sa simplicité dans ses goûts, et sa magnificence dans les monumens. Ses dépenses annonçaient une sage économie; mais il se montrait libéral par les secours, les encouragemens et les récompenses qu'il donnait. S'agissait-il de réparer quelque désastre? C'était le plus généreux des princes. Nicée, Nicomédie et plusieurs autres villes sont détruites par un tremblement de terre; il les rétablit * à ses frais: aux cris du malheur succèdent les accens de la reconnaissance et tout un peuple proclame Adrien *restaurateur de la Bithynie.*

Pour mettre une autre contrée à l'abri des ravages d'ennemis dont elle a tout à craindre, il fait élever entre les villes mo-

* An de Rome, 882. — De l'ère vulgaire, 129.

dernes de Carlile et de Newcastle, un mur de soixante milles de longueur, et les Bretons rassurés par ses soins protecteurs, ne pensent plus aux incursions des Calédoniens.

Mais, ne connaissant pas toute la puissance des idées religieuses sur un peuple livré à une superstition grossière, Adrien, qui avait établi, dans le cours de l'année cent trente-deux *, une colonie sur les rives du Jourdain, et bâti, sans éprouver la moindre opposition, un temple à Jupiter dans Jérusalem, alla sans crainte visiter la Libye Cyrénaïque. La Palestine jouissait, au reste, depuis deux ans, d'une profonde tranquillité, selon les rapports de Tinnius Rufus, à qui sa prudence et sa valeur dans la Thrace avaient mérité ce nouveau gouvernement.

Dion pense néanmoins que les Juifs se préparaient secrètement à tomber à l'improviste sur les Romains. Au lieu des armes de bonne qualité qui leur étaient commandées, ils en fabriquaient de défectueuses, afin qu'elles leur restassent. Ils en avaient sans doute un certain nombre dans la 134e ** année

* An de Rome, 885. — De l'ère vulgaire, 132.

** An de Rome, 887. — De l'ère vulgaire, 134.

de l'ère vulgaire; car un brigand, qui s'était d'abord signalé en détroussant les voyageurs, et qui s'avisa ensuite de jouer *l'inspiré*, n'eut de peine ni à réveiller leur audace, ni à rallumer leur fureur. Ils le crurent la *lumière céleste*, parce que son nom veut dire *fils de l'étoile*. Fort de leur confiance, il marche à leur tête, massacre des milliers de Romains, et prend même plusieurs forteresses.

Cependant le gouverneur de la province fit bonne contenance, et battit les rebelles en plusieurs rencontres. Mais une troupe qui n'a pour elle que des familles étrangères au pays dont il faut réduire les nationaux à l'obéissance, ne peut rien contr'eux sans de nombreux secours. Tinnius Rufus informa l'empereur des pertes essuyées par les Romains, et des pressans dangers au milieu desquels le plaçait un soulèvement inopiné.

Adrien rappela Jules Sévère de la Grande-Bretagne, avec ordre de se rendre en toute hâte dans la Palestine. C'était un général très-habile; il commandait une armée accoutumée à vaincre tous les obstacles. Le nombre et l'enthousiasme des révoltés ne

lui permirent pas néanmoins de tenter le sort des batailles. Redoutant la réunion des masses qu'on avait à lui opposer, il conçut le dessein de les détruire en détail; c'était peut-être le seul moyen de les réduire : on gagne quelquefois en laissant aux imaginations bouillantes qu'enflamme le fanatisme, le temps de perdre leur première ardeur.

Sévère ne précipita rien, évita surtout d'augmenter par des combats hasardés le crédit de Barcochébas, enleva des partis à l'ennemi, coupa ses communications, força ses châteaux, et n'y laissa pas pierre sur pierre. Il prit cinquante places fortes, des villes, des bourgs au nombre de près de mille. Tout fut rasé.

Le prétendu Messie s'était jeté dans Bither *, à quelques lieues de Jérusalem ; la résistance y fut plus opiniâtre que partout ailleurs : les assiégés préférèrent les horreurs de la faim à la honte de céder en présence de Barcochébas, qui, selon les uns, ne survécut point à la prise de cette ville, et qui, selon d'autres, périt du dernier supplice, comme il ne l'avait que trop mérité.

* An de Rome, 888. — De l'ère vulgaire, 135.

Après avoir affamé, égorgé, livré aux flammes cinq cent quatre-vingt mille Juifs, on vendit les captifs. Cette mesure les réduisit à la dure condition des esclaves. Une colonie repeupla la Judée, qui n'avait presque plus d'habitans. Tous les Juifs furent enfin chassés de leur ville; elle fut rebâtie, et reçut le nom d'*Ælia Capitolina* *, afin d'éterniser la mémoire de l'empereur qui ordonnait leur dispersion (6), et d'en rendre grâce au maître des divinités du Capitole, dont le culte était, aux yeux de ces infortunés, le plus odieux des sacriléges. On ne leur permit de reparaître à Jérusalem qu'une seule fois l'an, à l'époque où, sous le règne de Vespasien, leur temple, le plus beau monument que la piété des hommes ait érigé à l'Éternel, avait été réduit en cendres **. Cet anniversaire était pour eux la fête du malheur: il nourrissait dans leurs ames le souvenir d'une désolation non moins affligeante, que l'*insuccès* du dernier effort qu'ils venaient de tenter pour briser le joug imposé à la race de Jacob.

* An de Rome, 890. — De l'ère vulgaire, 137.

** An de Rome, 823. — De l'ère vulgaire, 70.

Tout rappelle dans les guerres soutenues par cette nation unique dans les annales du monde, et vaincue tour à tour par Pompée, par Titus, par Sévère, sans se soumettre à la loi du vainqueur, sans succomber sous le poids de l'adversité, une constance inflexible, mais souillée par des atrocités inouïes; un attachement inébranlable aux institutions du législateur des Hébreux, une valeur héroïque, sanctifiée par la religion, mais qui ne put empêcher ni la profanation des saints lieux, ni l'extermination de leurs défenseurs, ni le triomphe des infidèles.

Était-il réservé aux enfans de Moïse de troubler, par tant de crimes, le repos de Rome païenne, et d'essuyer toutes sortes d'opprobres sous Rome chrétienne? Après avoir été généralement traités avec barbarie par les rois et les peuples, jusqu'au dix-huitième siècle, ces infortunés trouvent encore, depuis cette brillante époque, où l'humanité a fait entendre sa voix dans les palais, où la tolérance a pénétré jusque sous le chaume, des princes qui les repoussent, et des nations qui ne leur tendent pas les bras. Aussi, les voyons-nous former sans garantie

une classe ambulante de marchands sans loyauté, dans les pays où la législation les opprime. Leurs fautes y sont bien les effets de l'iniquité ; car ce ne sont plus les mêmes hommes dans les États où leur croyance est respectée, ni dans ceux où ils jouissent de quelques droits civils et politiques : plus leur réhabilitation est conforme aux droits des gens, plus s'accroît parmi eux le nombre des esprits éclairés, des bons citoyens, des braves soldats. L'Europe n'a plus de supériorité morale à exercer sur le peuple qu'elle a long-temps regardé comme le dernier.

Les Asser, les Berr, les Cardoso, les Cologna, les David, les Furtado, les Geisenheimer, les Hourwitz, les Jacobsohn, les Moïse May, les Pinto, les Rossi Azaria, les Fintzheim, les Vanlann, les Wezelise-Hartwing, les Zalkind-Hourwitz, n'offrent-ils point la réunion des vertus et des talens ? Ils n'ont cessé, sous aucun gouvernement, de rendre des services à la société, ni de montrer la plus douce philanthropie.

Prouvons ici que le dévouement à l'humanité n'est pas nouveau chez les Juifs : dès le seizième siècle, ils ont répondu aux outrages

de leurs calomniateurs, par des actions héroïques : plusieurs milliers de chrétiens retenus en esclavage à Tunis leur ont dû le bienfait de la liberté. Que d'exemples utiles ne puiserait-on pas chez les Juifs, de tous les hommes les plus résignés dans l'adversité, et les plus modestes dans la prospérité, si, mettant à profit leur haine pour l'arbitraire, et les terribles leçons qui les ont tant perfectionnés, depuis leur déplorable dispersion sur toute la terre, ils se réunissaient de nouveau en corps de nation! Quel peuple ne serait-ce pas aujourd'hui, s'ils se montraient aussi sociables qu'ils l'étaient peu lors du massacre, presque total, des Benjamites, sans distinction d'âge ni de sexe; lorsqu'après la mort de Salomon, les provinces de Juda et d'Israël s'entre-déchiraient, pour qu'une d'elles acquît, dans le sang de l'autre, le droit de faire adopter son Dieu, son culte, ses prophètes à la faction ennemie, qui leur préférait d'autres objets de vénération; lorsque fatigués de carnage, ils eurent l'imprudence d'appeler les Romains pour mettre un terme à leurs guerres civiles.

C'est une des plus grandes fautes que

leur fit commettre cet esprit dogmatique qui divise et rend irréconciliables, les adorateurs du même Dieu ; mais rassurons-nous ! Les Juifs n'ont plus de haine, même contre les autres religions ; le fanatisme n'agitera désormais qu'un très-petit nombre d'entre eux, nonobstant les apparences contraires que présente l'Orient. En effet, si le désastreux souvenir des interminables proscriptions qu'ils ont souffertes de la part des chrétiens, sur toute la surface du globe, réunit sur un de ses points Moïse à Mahomet, contre le Christ, on ne trouve à l'Occident, au Midi et au Nord, toute proportion gardée, pas moins d'enfans d'Abraham, que d'autres sectaires, qui gémissent de voir renouveler les barbaries des guerres religieuses, dans une lutte où le despotisme est aux prises avec ses victimes.

Le déplorable amalgame des intérêts du ciel avec ceux de la terre, n'est, au reste, dans les États du Grand-Seigneur, qu'une imitation. N'avons-nous pas vu précédemment des diplomates, *à vues rétrogrades*, exhumer, du milieu de l'Europe, le *démon des croisades*, en imposant à la ligue des

prétentions féodales, et des antiques préjugés, le titre suranné de *Sainte-Alliance*, quoique dans le congrès qui prétendit soumettre à ses oracles l'avenir des peuples et des rois, il ne fut question, comme chez les Grecs et leurs bourreaux, que de la destinée temporelle des hommes? Certains ministres n'auraient-ils pas prévu dès-lors une guerre contre les infidèles, et ceux-ci ont-ils pu penser à la *Sainte-Alliance* sans opposer, comme elle, des idées mystiques à l'émancipation des peuples, et le croissant à l'étendard de la croix? Le clergé romain, qui a repris, à la faveur des doctrines de Vienne et de Laybach, un ascendant dont les lumières paraissaient devoir garantir le monde social, n'a pu le faire sans rappeler à l'imagination ardente des Juifs de l'Orient, le temps où les chrétiens les livraient aux flammes des bûchers: la crainte du retour de ces fanatiques horreurs a dû suffire pour associer la vengeance de quelques Hébreux, aux fureurs sanguinaires des Turcs.

Mais les dix-neuf vingtièmes des Juifs ne prendraient aucune part à la ruine des chrétiens, leur coopération fût-elle sans danger:

ils savent apprécier les oracles qui leur ont prédit cent fois, une domination illimitée, sur le monde où, vivant épars à la manière des Guèbres et des Banians, ils sont, comme eux, étrangers en tous lieux, et n'ont, ainsi qu'eux, d'alliance avec aucune nation, quoique les tables les plus exactes de population élèvent à près de sept millions les enfans d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nombre bien autrement considérable que celui des habitans de la Palestine dans ses plus beaux jours.

Si l'on en croit nos légendaires, Adrien a persécuté les chrétiens. Ils n'ont pas réfléchi à l'invraisemblance de cette accusation: un prince admirateur enthousiaste des beaux génies de la Grèce, passionné pour la langue de Platon, et rempli d'idées généreuses, ne pouvait être un oppresseur. Tout homme qui adorait son Dieu sans agiter les esprits jouissait de la protection d'Adrien; mais comme chef de l'Empire, il a dû faire punir ceux qui en violaient ouvertement les lois.

Ce prince ne se crut pas permis de soustraire à la surveillance des magistrats une religion nouvelle qui, minant sans cesse,

et dans ses différentes parties, le système du culte national, nuisait aux intérêts de vie publique et privée, avec lesquels le paganisme était intimement lié (7) ; une religion que ses propagateurs affectaient de présenter comme l'irréconciliable ennemie de cette philosophie riante, par le secours de laquelle Athènes avait consolé Rome de la perte de sa liberté ; un culte étranger qui, dans son aride et jalouse simplicité, dépouillait l'arbre enchanteur des fictions, de tous les fruits dont se nourrissait la poésie ; une doctrine dont l'âpre et sauvage austérité contristait l'imagination, en tarissant les sources de ses plus abondantes richesses, et menaçait tout à la fois d'une décadence prochaine, et ces professions utiles auxquelles les dieux devaient leurs temples ; les princes, leurs palais ; le peuple, mille édifices publics, et ces arts agréables, qui avaient trouvé dans le beau idéal, les justes proportions, les formes admirables, j'allais dire l'ame de ces chefs-d'œuvre dans lesquels vivent encore les divinités de l'Olympe.

Depuis que quelques Péagers, quelques *enfans de la terre*, comme disaient dédai-

gneusement les Hébreux, en parlant des disciples du Christ, avaient entrepris de renverser et confondre toutes les idées reçues, leurs infatigables continuateurs s'efforçaient de ravir le monde au puissant Jupiter. Non-seulement ils prétendaient le détrôner, mais substituer à sa brillante cour un Dieu *qui n'a ni corps, ni couleur, ni figure, ni rien que puissent apercevoir les sens*, et qui avait défendu, par l'organe de Moïse, d'avoir une seule image taillée, de vénérer la moindre ressemblance d'êtres immatériels, ou de créatures humaines.

Tout cela n'eût servi qu'à faire rire Adrien, s'il n'avait pas craint qu'on ne fît rétrograder la civilisation, à l'aide d'une religion toute spirituelle, qui prêche l'humilité, la simplicité, la pauvreté, le mépris des choses d'ici bas. Un culte dont les assemblées ne voulurent point d'autels, point d'ornemens, pendant deux siècles, et observèrent avec fidélité le commandement qui réprouve toute représentation soit, en peinture, soit en sculpture, dut lui paraître, il faut en convenir, bien propre à faire rejeter, parmi les occupations frivoles, l'étude et la

pratique des beaux arts ! Le paganisme leur accordait, au contraire, les plus honorables encouragemens. Son royaume était de ce monde, et ses dieux placés à la tête de la société politique. Il regardait le dévouement à la patrie, comme la première des vertus ; confondait l'intérêt du culte, dans l'intérêt de l'État ; personnifiait la nature et ses attributs, même les passions des hommes ; donnait aux objets imaginaires de leurs adorations des figures réelles, et immortalisait les grands hommes, les héros, les sages, par des statues dans lesquelles le monde civilisé admire cette perfection qui les a fait préserver, jusqu'à ce jour, des outrages du temps.

Cet empereur fut séduit par la supériorité et l'utilité qu'il croyait remarquer dans son culte. Il pensait d'ailleurs que dans l'administration des grands États, les actes d'une sévérité qui ne blesse pas la justice sont quelquefois indispensables au maintien de l'équilibre que tend à rompre l'esprit de prosélytisme, quand il n'est pas subordonné aux principes du gouvernement. Railleur, même mordant et privé de *l'inappréciable*

don de la foi, Adrien a pu repousser, par des sarcasmes, la doctrine des apôtres; leur préférer Homère et Socrate; ne voir dans les chrétiens, que d'extravagans novateurs; improuver leurs maximes contre les riches, et regarder leur extrême amour de l'égalité comme un acheminement au partage des terres. Il trouva plaisante l'idée de consacrer à Adonis, le lieu où Jésus-Christ était né; de placer Vénus sur le Calvaire, et de faire adorer Jupiter à l'endroit de la résurrection. Voilà ce que fit ce prince; mais on ne peut, sans injustice, l'accuser d'avoir arrêté les progrès du christianisme par des moyens tyranniques: un de ses édits défend expressément au contraire, non-seulement d'agir contre les chrétiens, sans les avoir entendus, mais même de les condamner sans les avoir convaincus de quelque délit contre les lois (8). Il fit plus, selon le célèbre évêque de Sardes (9); il écrivit à Fundanus, gouverneur d'Asie, et à plusieurs autres magistrats, de réprimer le zèle de ceux qui auraient voulu inquiéter les chrétiens, et de châtier leurs calomniateurs.

Après la lecture *du discours de vérité* que venait de publier Celse, il crut la philoso-

phie assez forte pour combattre le judaïsme et le christianisme : dans cette conviction, indépendante de sa volonté, il opposa l'arme du ridicule à l'autorité des miracles. Ce fut une grande faute sans doute, selon les *croyans*; mais quels qu'en pussent être les effets, ce ne fut point une erreur. Tout ce qu'il y eut, humainement parlant, de plus recommandable dans ce siècle que Roustan (10), l'un des plus savans apologistes du christianisme, appelle *l'âge d'or de l'Église*, partagea les mêmes motifs d'incrédibilité. Les savans attaquaient les miracles avec l'arme du raisonnement; les hommes ingénieux les livraient à la risée publique; les philosophes plaignaient ceux qui y croyaient, et les magistrats mêlaient quelquefois leurs passions aux poursuites prescrites par les lois, contre tout profanateur des objets du culte public. Cet état fut celui de l'Église pendant trois cents ans. On en a tiré parti, pour charger fort légèrement, la mémoire des princes les plus justes et les plus humains, d'atrocités dont ils étaient incapables. La calomnie a transformé en martyrs des fanatiques qui expièrent divers crimes.

Regardé comme la principale colonne de l'Église, Origène, qui souffrit pour elle plusieurs tourmens, et fit une *exhortation au martyre*, convient lui-même (11) *que peu de chrétiens mouraient pour leur religion ; que cela n'arrivait que de temps en temps et par intervalle.* Plusieurs d'entre eux pouvaient mériter autant leur sort que *les Juifs toujours rebelles à l'Empire*, dit Bossuet, qui justifie de cette sorte leur bannissement de Jérusalem, et les autres rigueurs déployées contre la race d'Abraham.

L'histoire de l'Église est pleine de provocations aussi violentes que celle où Tertullien s'exprime en ces termes : *Si, à la présence d'un vrai chrétien, vos dieux ne confessent pas qu'ils sont des diables, nous voulons bien que vous répandiez le sang de ce chrétien!* Ce fanatisme séditieux fit craindre que les assemblées des adorateurs du Christ ne devinssent tumultueuses ; mais, malgré plusieurs défenses de se réunir, on compte cinquante et un conciles dans le temps des plus *fréquentes persécutions.*

Dix-sept sociétés chrétiennes différentes, s'accusant tour à tour d'hérésie, se poursui-

vant avec animosité, épuisantles unes contre les autres, les expressions de la haine, fournissaient aux païens quelques motifs de ne pas reconnaître les adorateurs du vrai Dieu, dans ces ennemis des dieux protecteurs de Rome. On dirigeait contre toutes ces sectes indistinctement, les reproches d'hérésie, d'impiété, de débauche, que Saint Épiphane a lancés contre plusieurs adversaires du polythéisme (12). Les prêtres de Jupiter recueillaient avec avidité tous les renseignemens qui pouvaient rendre odieux ceux qu'ils prenaient pour d'intrépides novateurs. Les prêtresses de Vesta croyaient servir le paganisme et les mœurs, en s'élevant avec indignation contre des réunions clandestines, dont riaient tous ceux qui ne voyaient dans les agapes que la volupté cachée sous un voile religieux.

Les chrétiens et les chrétiennes des premiers siècles se donnaient sur la bouche dans ces assemblées *le saint baiser*, *le baiser de frère et de sœur*, *le baiser de paix*; non-seulement le récit de ces témoignages d'affection, qu'épurait peut-être l'esprit dans lequel ils étaient prodigués et rendus, épouvantait la pudeur

de jeunes vierges païennes, qui ne devaient brûler que du désir de conserver le feu sacré; mais il fesait craindre aux pontifes que la *cérémonie du baiser* ne finît par attirer les cœurs sensibles à ces *repas d'amour*, à ces mystères où régnaient la plus parfaite égalité, la plus douce concorde, où les deux sexes se juraient avec ardeur de vivre et mourir pour Jésus-Christ.

De leur côté, les amis des sciences, des lettres, des arts, de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de l'Empire, observaient avec douleur que parmi ceux qui embrassaient la foi de l'Évangile, il y en avait beaucoup pour lesquels l'étude, la fortune, les emplois n'avaient plus d'attraits: dominés par les vives impresssions de leur vocation nouvelle, ils cessaient de fournir leur première carrière, et devenaient plus qu'étrangers à leur patrie. Ils avaient d'autres enseignemens à suivre, devaient se pénétrer d'autres doctrines, revenir sur leur conduite passée, se repentir de leurs précédens succès, et se proposer une fin toute particulière, la gloire du salut, qui n'est ni celle des lettres, ni celle des sciences, ni celle des arts,

ni rien de ce qui ressemble aux avantages terrestres. Aussi faut-il la rechercher avec une foi inébranlable, pour résister à ces armes envenimées, dont l'Église ne pardonne jamais l'emploi, parce que les coups qu'elles portent à l'amour-propre des plus humbles et des mieux résignés, sont si dangereux, que saint Paul, qui ne craignait pour le christianisme ni la haine des pontifes, ni le fer des bourreaux, regardait l'opprobre et la dérision des Gentils comme les plus funestes traits que pût décocher l'esprit malin. Tous les fondateurs de religion, tous les propagandistes, quel que soit leur culte, redoutent une investigation caustique.

Le Coran en fournit une preuve fort remarquable : *Quand tu vois*, se dit Mahomet à lui-même, *les impies se moquer de ton ministère prophétique, peu s'en faut que tu ne sois perverti toi-même, et que tu ne l'abandonnes.*

De pareils aveux, sortis dans des circonstances, si différentes de la bouche d'un apôtre, et de celle d'un prophète que l'Orient vénère autant qu'on y méprise saint Paul, dont les images ornent les églises de l'Occi-

dent, où les peuples se rient de Mahomet, montrent à quel point l'amour-propre est susceptible d'être froissé, même dans les personnages parvenus au plus haut degré d'exaltation mentale, ou dont les déterminations semblent prises de la manière la plus irrévocable.

Adrien n'ignorait pas qu'en accroissant l'horreur des religionnaires pour tout culte étranger, les supplices fortifient leur admiration en faveur de celui auquel ils se dévouent. En effet, au lieu de détruire l'enthousiasme, les périls et les tourmens créent des martyrs; tandis qu'une fois avili aux yeux de ses adorateurs, quelque sacré que puisse être l'objet atteint par le ridicule, leur esprit s'en détache, les miracles cessent dès-lors, et l'on ne trouve plus de témoins qui se fassent égorger pour sceller de leur sang l'édifice qu'ébranle l'incrédulité avec l'un de ses plus terribles leviers.

Ayant nui avec un incroyable succès, aux travaux des missionnaires qui s'étaient chargés de convertir ses contemporains, Adrien s'est exposé à l'universelle animadversion

des prêtres ; mais tout ce qu'ils anathématisent sur la terre ne saurait l'être dans le ciel. Il nous est donc permis de penser que si Dieu a usé de sa miséricorde envers tant de rois bourreaux de leurs sujets, et néanmoins placés au nombre des saints par l'Église catholique, sa divine et impénétrable clémence a pu s'étendre sur un souverain qui eut très-peu de vices, qui ne commit aucune faute préjudiciable aux intérêts généraux des peuples, qui alla plus loin que Trajan dans la réforme des abus, et qui, au risque de compromettre sa renommée, en l'exposant à des comparaisons difficiles à soutenir, osa se choisir des successeurs tels qu'Antonin et Marc-Aurèle.

Ayant perdu Lucius Aurélius Annius Céjonius Commodus Vérus (13), qui s'était illustré dans la Pannonie par ses exploits et son équité, il adopta Antonin, sous la condition que Marc-Aurèle gouvernerait après lui. *Je ne connais personne*, disait Adrien, *qui désire moins l'Empire qu'Antonin, ni qui en soit plus digne.*

Plusieurs écrivains rapportent qu'Adrien

est le premier empereur qui ait porté de la barbe (14); qu'il savait un livre par cœur après l'avoir lu, et qu'il a été cruel dans sa dernière maladie. Ce qui paraît certain, c'est qu'il avait une mémoire prodigieuse, et qu'il mourut à Baïes d'hydropisie, le 10 juillet 138*, cinq mois après avoir assuré le règne des vertus, en appelant sur le trône les deux hommes les plus faits pour l'honorer; malgré l'épuisement de ses forces, occasioné par des voyages et des travaux continuels, il ne perdit point sa présence d'esprit. Ses derniers momens n'ont pas été ceux d'un tyran qui fait ôter la vie à quelques victimes, parce qu'on ne lui laisse pas la faculté de disposer de la sienne; mais bien la fin paisible d'un prince qui se croit sans reproche, et termine sa carrière sans trouble (15). Celui qui avait perfectionné la législation, soulagé le malheur, récompensé le mérite, donné la paix et procuré le bonheur à l'Empire, ne pouvait mourir comme un furieux. Il était dans la soixante-deuxième année de son âge et la vingt-deuxième de son règne, quand il ex-

* An de Rome, 891. — De l'ère vulgaire, 138.

pira. Son corps fut brûlé à Pouzzol et ses cendres apportées à Rome par Antonin, qui fit mettre cet empereur au rang des dieux.

Il eût été plus raisonnable de le proclamer l'un des plus grands écrivains de son siècle. Quelques anciens (16) ont cité le 7e livre du poëme grec, qu'il fit sous le titre d'*Alexandriade*. On ne connaît point tous ses ouvrages; mais on sait qu'il en laissa plusieurs en vers et en prose, parmi lesquels s'est trouvé un dialogue entre lui et le philosophe qu'Aulu-Gelle nomme le plus grand homme de la secte stoïcienne (17). Adrien propose des difficultés à son interlocuteur, Épictète en donne la solution (18). Photius admire les pensées et loue le style des déclamations d'Adrien (19). Si Spartien ne parle point avec éloge des vers de cet empereur (20), d'autres critiques plus habiles en portent un tout autre jugement (21). Ce prince a écrit sur la grammaire latine, et sur l'art de ranger les armées en bataille. On lui reproche d'avoir publié sous le nom de ses affranchis, une partie de sa vie, afin de n'être point accusé d'orgueil, dans la narration de certains

faits. Suétone et Florus, historiens latins, étaient honorés sous son règne. Sa munificence éclairée encouragea beaucoup les lettres ; mais il nuisit aux arts, par son goût pour tout ce qui tenait aux usages égyptiens ; ce goût ne fut cependant point exclusif ; car on conserve une des médailles de ce prince, où il est représenté avec un casque à la grecque (22).

Aucune considération d'utilité publique n'entre dans les calculs de la flatterie. On alla bien plus loin qu'il ne le désirait : on ne se borna point à copier ce qui méritait de l'être, dans le musée d'Alexandrie. L'amour de la nouveauté fit adopter des embellissemens dénués d'intérêt, mais dont la singularité plaisait aux partisans d'un luxe immodéré. On voit, par la plupart des bas-reliefs et des autres morceaux de sculpture, imités des Égyptiens à cette époque, que *les parties où ce peuple avait montré de la sagesse et de la profondeur, par le caractère imposant des symboles religieux et philosophiques* (23), fournirent moins d'ornemens aux Romains que les représentations déré-

glées, même extravagantes, qui décèlent les écarts de l'imagination.

Les nations les plus éclairées de l'Europe ne furent pas plus sages après le renouvellement des beaux-arts. Elles ont provoqué les judicieuses critiques du comte de Caylus (24), par l'emprunt fait au peuple qui a les idées les plus fausses sur la beauté de sujets désagréables à l'œil, et de formes grotesques. Ce fut dernièrement un des travers de la mode. Tout-à-coup les Parisiennes ont cessé d'être des grecques voluptueuses, de belles romaines, de charmantes Françaises, pour paraître de ridicules Chinoises. Il ne leur reste plus qu'à prendre les chapeaux sans proportion, les longs corsages, les larges hanches des Anglaises en 1814, ou à retourner aux barbes, aux paniers et à porter *le corps de baleine* dont leurs mères étaient cuirassées; bien des femmes ont déjà renoncé à ces habillemens où l'on remarque la sagesse des anciens; à cette manière raisonnable de se vêtir, que les Françaises avaient toujours rejetée depuis Galien (25), malgré les conseils salutaires des médecins, et dans laquelle le

plus éloquent de nos philosophes eût besoin de faire voir la réunion de l'élégance à la salubrité, pour que nos aïeules héréditairement accoutumées, pendant des siècles, à représenter un cylindre difforme et choquant, voulussent bien former un cône libre dans ses développemens, et dont le sommet fût en haut, selon le vœu de la nature.

NOTES

D'ADRIEN.

(1) Trajan, vainqueur des Daces et des Parthes, ayant élevé la puissance du peuple romain au plus haut degré, n'avait point laissé à son successeur la possibilité de se faire un nom par d'aussi éclatans exploits.

(2) C'était méconnaître l'autorité d'une ancienne tradition, selon laquelle Tarquin avait trouvé, au moment de faire bâtir le Capitole, l'emplacement le plus convenable occupé par les statues de plusieurs divinités. Les augures consultés, pour savoir si elles céderaient leur place à Jupiter, avaient répondu *que toutes y avaient consenti, excepté le dieu Terme, la Jeunesse et Mars.* Rome avait cru, jusqu'à l'abandon des conquêtes de Trajan par Adrien, que le peuple du dieu de la guerre ne céderait à personne le terrain dont il aurait pris possession; que sa jeu-

jesse serait inébranlable dans les combats, et que son dieu Terme ne reculerait jamais.

(3) Aurel. Victor, *lib. de Cæs. Adrian.*

(4) Tel paraît être le sort des princes, malgré de rares qualités : souvent trompés par ceux qu'ils soupçonnent le moins de dissimulation, et toujours placés à une hauteur plus propre à exciter l'envie que la confiance des autres hommes, les douceurs de l'amitié leur sont interdites ; car bien que plusieurs d'entre les personnages qui les approchent puissent commencer avec eux par de sincères protestations d'attachement, il est rare que la fidélité ne finisse point par faire place à la perfidie : les désirs des grands croissant avec les bienfaits dont le souverain est le dispensateur, ses favoris deviennent insatiables : croit-il les avoir assez récompensés, leur amour-propre s'offense de la distribution de grâces dont ils ne sont plus les objets ; on les voit dès-lors exercer leur malignité sur ceux qu'un moment de faveur expose aux traits de l'envie, et se servir enfin, pour nuire à leur maître, de l'influence attachée au rang où il les a élevés.

Un prince comblé des plus beaux dons par la nature, et retenu dans l'ignorance par un cardinal avide de pouvoir et de richesses *, sut faire

* Obligé de déclarer au roi que les coffres de l'État étaient

oublier sa mauvaise éducation, dès que la mort de ce ministre lui eut permis de régner. Il posa même des bornes à l'ambition d'un pape qui étendait ses usurpations sur le temporel des rois ; mais il ne put, avec les qualités les plus propres à gagner les cœurs, changer cette espèce d'hommes que l'on remarque dans les palais, à leur empressement auprès du prince, et que l'on voit si rarement à ses côtés au milieu des batailles. Louis XIV laissa plus d'une fois éclater le mépris que lui inspiraient les courtisans et ceux qui assiégent les avenues du trône, pour obtenir des emplois. Lui parlait-on de l'attachement des premiers, il s'écriait avec amertume : *J'ai cherché des amis, et n'ai trouvé que des intrigans !* Quand on lui vantait la reconnaissance des seconds, il disait : *Je ne donne point une place, sans faire cent mécontens et un ingrat.*

Un autre monarque placé dans une de ces rares occurrences où la vérité apporte de tardives clartés, fit un retour amer sur presque toutes les

vides, le surintendant Foucquet ajouta : *Mais, Sire, M. le cardinal prêtera de l'argent à votre majesté.* La ruine des finances fut consommée sous le ministère de Mazarin, qui amassa deux cent millions. Privé de l'habileté d'un économiste capable de perfectionner l'administration, il possédait à un haut degré cette cupidité pour laquelle tous les moyens de la satisfaire promptement sont les meilleurs.

grandeurs dont il avait cru devoir entourer la sienne, qu'avait défigurée ou trahie ce frivole et fallacieux cortége. Plein d'admiration pour le peuple dont le séparait la plus violente tempête, et mécontent des personnages qui avaient assiégé les avenues des Tuileries, et obtenu d'insignes faveurs, il dit, en présence de ceux que son malheur ou sa célébrité réunissaient sur son esquif, *que la tête de la nation française était pourrie; mais que le corps en était sain.* Il appréciait bien le corps, et se trompait sur l'autre partie, en la prenant mal à propos pour la tête. En effet, les facultés intellectuelles de la nation française n'ont encore eu, dans aucun temps, pour siége principal, ni ses conseils d'État, ni ses ministères, ni ses parlemens ou cours suprêmes. Jusqu'au règne de l'opinion éclairée par la liberté de la presse, aucun prince, fût-il Trajan ou Marc-Aurèle, n'aura le bonheur de recevoir les conseils de la tête de la nation, c'est-à-dire, de l'élite de ses membres; car la vertu ne perce point la foule, et le vrai mérite s'enveloppe du manteau de la modestie: les gens de cour, en général, méconnaissent celui-ci et se gardent bien de produire celle-là auprès de leur maître.

(5) Son infâme *Antinoüs, dont il fit un dieu, couvre de honte toute sa vie*, Disc. sur l'hist. univ., t. 1^er^.

Ce jugement, d'une sévérité outrageante, étonnerait s'il n'était de ce docteur de l'Église, qui persécuta Fénélon, et devant lequel Trajan n'a pas trouvé grâce *. Ne pouvant révoquer en doute l'équité de cet empereur, il a cherché du moins à ternir l'éclat de sa vie, par ces expressions avilissantes dont se servaient les réformateurs du seizième siècle, pour peindre les mœurs crapuleuses et dissolues des moines ; « Heureux, » s'écrie Bossuet, que l'ivrognerie et ses infâmes » amours, vices si détestables dans un si grand » prince, ne lui aient rien fait entreprendre » contre la justice. »

Un *templier* renommé, à juste titre, dans son ordre, par son aversion pour l'hérésie et sa valeur contre les infidèles, pouvait être ivrogne et livré à d'infâmes amours **, tandis que Trajan, continua-t-il à être poursuivi pendant une longue suite de siècles, avec tout le zèle d'une foi vive,

* L'excessive rigueur du célèbre évêque de Meaux, envers Trajan et Adrien, semble autoriser à dire de lui, comme de ce poète fameux (l'Arétin) qui eut l'amitié de deux papes, et fut appelé *le fléau des princes*...

« Son encre noircit la mémoire
» Des monarques de qui la gloire
» Est vivante après le trépas... »

** P. Dupuy, *Hist. vérit. de la Condamnation de l'ordre des Templiers.*

à l'éloquence des plus habiles orateurs de la chaire, ne passerait jamais pour avoir été ni dominé par un vice qui décèle la faiblesse des facultés morales, ni esclave de passions qui subjuguent la raison ; car son règne présente la lutte d'un grand caractère contre les mœurs dégénérées d'un peuple dont il n'a retardé la décadence que par la sagesse de son administration, l'autorité de ses exemples, la force de son génie et l'ascendant des plus rares vertus.

(6) La dispersion des Juifs, par l'empereur Adrien, eut lieu l'an 135 *. Koch. *Tab. chr.*

(7) Berington, *Hist. litt. des huit premiers Siècles de l'ère chr., depuis Auguste jusqu'à Charlemagne*, t. 1, ch. 14.

(8) Eus., *Hist. eccl.*, 4, 9.

(9) Méliton, que l'Église a canonisé, loue la conduite d'Adrien, et dit que parmi les prédécesseurs de Marc-Aurèle, Néron et Domitien ont seuls calomnié les chrétiens. *Eus.*

(10) *Lettres sur l'état actuel du christianisme.*

On lit, dans la lettre écrite par Adrien à Minucius Fundanus, gouverneur d'Asie : « Si les ha» bitans de la province les poursuivent devant » vous (les chrétiens), qu'ils prouvent les

* An de Rome, 888. — De l'ère vulgaire, 135.

» crimes qui leur sont imputés ; mais ne déférez
» point à de vagues allégations, ni aux cris con-
» fus du peuple !... et si les accusations sont ca-
» lomnieuses, châtiez-en les auteurs * ! »

(11) Liv. 3 contre Celse.

(12) *Epiph.*, *contra hæres...*, t. II, l. 1.

Les Nézeïres ou Nazaréins ne paraissent pas mériter moins de reproches que saint Épiphane n'en fesait aux païens. Ces chrétiens célèbrent la Nativité, l'Ascension et la Circoncision. Après avoir rassemblé, ce jour-là, toutes les femmes dans la salle du sacrifice, les prêtres ordonnent de fermer les fenêtres, d'éteindre les lumières et d'admettre les hommes. Comme il ne peut y avoir ni premier ni dernier parmi les enfans du *Dieu de l'égalité*, chaque frère prend, sans choix, la première sœur que le hasard conduit dans ses bras. Ces unions confuses se renouvellent plusieurs fois l'année, particulièrement à la *fête de la Matrice*, en mémoire de la création de l'homme et de la femme. Cette nation est connue en Syrie, sous la dénomination de *Cirsundre*, conçue et formée de l'action d'éteindre les lumières. L'abbé Mariti, *Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine*, t. II.

(13) Il reçut d'Adrien les noms d'Ælius et

* Eus., *Hist. eccl.*, l. 4.

de Cæsar, que l'on trouve sur ses médailles.

(14) Ce fut, dit Spartien, pour cacher quelque difformité naturelle : *ut vulnera quæ in facie naturalia erant, tegeret.*

(15) Voici les vers que fit cet empereur, très peu de temps avant de mourir, et la traduction que nous en a laissée Fontenelle.

Animula vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula?
Nec, ut soles, dabis jocos.

Ma petite ame, ma mignonne!
Tu t'en vas donc, ma fille, et Dieu sache où tu vas;
Tu pars seulette et tremblotante : hélas!
Que deviendra ton humeur folichonne?
Que deviendront tant de jolis ébats?

Les prétendues fureurs d'Adrien, attaqué d'une maladie qui épuise les forces, au lieu de donner cette fièvre épileptique, sans laquelle un grand prince ne saurait violer la justice et outrager l'humanité, se concilient difficilement avec la tranquillité d'ame et la gaîté d'esprit dont cet empereur eut besoin, pour composer, aux approches de la mort, ces adieux badins, les plus jolis que l'épicurien le plus heureux et le plus aimable puisse adresser à son ame.

(16) Vossius, *hist. Græc.* l. 2, c. 2; Dio. l. 69.

(17) Aulu-Gell., l. 1, c. 2.

(18) Gesner., *Epit.* 2.

(19) Phot., c. 100.

(20) Vossius, *ibid.*

(21) id. *Poët. græc.*

(22) *Recherch. sur les costum., les mœurs, les usages relig., civ. et milit. des anc. peuples*, t. 1, pl. 31. fig. 7.

(23) *Rec. de frag. de sculp. ant. en terre cuite*, explicat. de la 19e. planch.

(24) *Recueil d'antiquités*, t. IV.

(25) *Gal.*, de caus. morb., lib. 7. Souvent on déforme la poitrine en la comprimant dans la première jeunesse. Les réflexions que fait Galien ne conviennent pas moins au dix-neuvième siècle qu'au troisième. Nos dames reviennent à leurs ridicules et dangereuses habitudes, comme si elles craignaient de nous faire jouir long-temps de l'empire de la sagesse et de la beauté. Elles ne s'emmailloteraient sans doute pas aussi inhumainement dans un corset busqué qu'elles lacent avec force, si elles savaient qu'à la cour de la reine Marie de Médicis, les jeunes personnes avaient généralement une épaule plus grosse que l'autre; cette difformité se fesait remarquer dans le dixième des demoiselles qui avaient contracté

le funeste usage de se serrer le corps, et surtout le bas de la poitrine *. On trouve la même observation dans les *mémoires* présentés en mil sept cent quarante et mil sept cent quarante et un, à l'Académie royale des sciences, par Winslow, danois, qui prit un rang distingué parmi les plus habiles anatomistes du dix-huitième siècle **.

* Riolani, *Enchiridium*, *Anat.*, l. 6, c. 17.
** Spartian, *in Adr.*, c. 23.

ANTONIN.

TITUS AURELIUS FULVUS BOIONIUS ANTONINUS.

TITE-ANTONIN, originaire de Nîmes en Languedoc, naquit à Lavinium, dans la campagne de Rome, le 19 septembre 86 *, sous le douzième consulat de Domitien, qui avait alors pour collégue Cornélius Dolabella, et un an avant la célébration des septièmes jeux séculaires.

Les aïeux d'Antonin avaient été élevés aux premières dignités de l'Empire; mais, quoique sa famille fût très-ancienne, elle les avait obtenues difficilement, parce qu'elle était étrangère. On la nommait *Aurelia*.

Après avoir eu à pleurer la mort de son père et de son grand-père, Antonin, à peine sorti de l'enfance, vit convoler sa mère en secondes noces. Arrius Antoninus, son aïeul

* An de Rome, 839. — De l'ère vulgaire, 86.

maternel ; se chargea de diriger son éducation. C'était un de ces personnages qui inspirent l'amour de la vertu, en joignant l'exemple au précepte. Pline le jeune le comparait aux hommes illustres des beaux temps de la république. Antonin, docile aux leçons de ses maîtres, gagna l'affection de ses proches, devint leur héritier, et fut estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Depuis Auguste, la philosophie des Grecs se répandait dans l'Empire romain avec plus ou moins de rapidité, selon les progrès du despotisme, qui, éteignant l'amour de la patrie, fesait rechercher un objet d'étude capable d'occuper les esprits, et de les détourner des affaires publiques (1). Entre plusieurs sectes qui plaisaient à la frivolité, caressaient l'orgueil ou flattaient les sens, on distinguait le stoïcisme. Il ne contrariait point la nature, mais lui donnait la raison pour guide, et enseignait, d'après elle, que la vertu procure le bonheur, même au milieu des tourmens. Antonin, dont les goûts étaient simples, et que nul penchant n'éloignait des sentiers de l'honnête et du beau, n'avait aucun motif de se soustraire à lui-même,

dans les jardins d'Épicure. Il embrassa donc, comme Caton, quoiqu'il ne fût ni rigide ni sévère, mais d'un naturel gai et d'un commerce fort agréable, la doctrine de Zénon.

Les plaisirs de la campagne, les douceurs de l'étude et les soins qu'il donnait aux affaires, partageaient son temps. Il ne dut pas moins à son mérite qu'à sa naissance l'honneur d'être successivement élevé à toutes les charges qui servaient de degrés pour parvenir au consulat. Il y arriva l'an 120 *, à l'âge de trente-quatre ans, et s'y montra digne de son père Aurélius Fulvus, qui avait rempli avec distinction la même magistrature, et de son aïeul maternel, qui l'avait obtenue deux fois.

A l'expiration de son consulat, Antonin se retira dans ses terres, pour s'y reposer dans le sein de l'amitié, pour reprendre le commerce des Muses, et jouir tour à tour de la promenade, de la pêche, de la chasse. Adrien interrompit le cours de cet heureux loisir : ayant partagé l'Italie en quatre circonscriptions, dans chacune desquelles un

* An de Rome, 873. — De l'ère vulgaire, 120.

consulaire était chargé de faire régner la justice, il choisit Antonin pour l'administrer, dans le département le moins éloigné de la campagne où ce vertueux citoyen passait si tranquillement les jours dont l'État ne demandait pas l'emploi. Sa réputation sembla le précéder en Italie. Il y fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple dont il combla les espérances.

Quelque temps après, le sénat le nomma proconsul d'Asie. Il s'y serait fait chérir, même des chrétiens, s'ils avaient pu oublier qu'Antonin n'adorait Dieu ni sous le même nom, ni avec les mêmes cérémonies, ni dans les mêmes lieux. Ce prince fut loin de montrer pour leur culte l'aversion qu'ils affectaient pour le sien. Son humanité mitigeait en leur faveur les peines qu'ils encouraient par l'infraction des règlemens qui concernaient la police de l'intérieur des temples; il adoucissait toujours les mesures sévères que provoquaient la turbulence de leur zèle pour le prosélytisme, et la propagation des idées qui devaient opérer dans l'État le changement que retardèrent l'équité, la sagesse, et les vertus de quelques empereurs.

L'invariable modération d'Antonin envers les sectes les plus intolérantes, était un effet de la conviction où il était de leur impuissance à renverser l'ordre public, tout le temps qu'elles ne trouveraient ni dans des troubles civils, ni dans les passions d'un grand nombre de mécontens, des moyens et des instrumens de sédition. La situation des esprits ne promettait aux novateurs, sur aucun point de son proconsulat, ces terribles auxiliaires; car les habitans de cette belle contrée, qui fut, si l'on en croit l'histoire, le berceau du genre humain, se plaisaient à dire hautement, avec l'accent de la reconnaissance, que leur bonheur sous Antonin rappelait les beaux jours dus antérieurement à l'administration de son aïeul, dont personne ne prononçait le nom sans respect.

La plus flatteuse récompense attendait à Rome le gouverneur de l'Asie. A son retour, l'empereur le plaça dans son conseil*. Antonin y étendit ses vues, et répondit à l'attente d'Adrien. Il soutint les projets utiles, combattit les avis ouverts par la flatterie, se pro-

* An de Rome, 891. — De l'ère vulgaire, 138.

nonça sans hésiter, contre tout ce qui tenait de la violence; ne trahit jamais la vérité, ne dissimula même, en aucune occasion, combien il approuvait certaines opérations dont la pensée ne lui appartenait point. Il sut ainsi servir un grand prince, et ménager l'amour-propre de ses ministres.

Dès que l'empereur eut reconnu, par la conduite d'Antonin à sa cour, que cette facilité d'humeur qui, dans les courtisans, dégénère en incertitude et en faiblesse, était, dans sa personne, l'effet de la bienveillance et d'un bon naturel, il lui accorda une estime sans bornes; résolut de confier à ses vertus l'exercice de l'autorité suprême, et le prit enfin pour son successeur. Il lui fit adopter Marcus Annius, qui, par sa tante paternelle, Annia Galeria Faustina, était déjà son neveu, et Lucius Commodus, dont le père Lucius Aurélius Annius Céjonius Commodus Vérus Ælius Cæsar, était mort peu de temps après avoir été placé sur le plus haut degré du trône *.

La vertu d'Antonin respecta ce que la sain-

* An de Rome, 890. — De l'ère vulgaire, 137.

teté des sermens ne rend pas toujours sacré aux yeux des princes : quoique les conditions de son adoption le privassent du bonheur de se survivre à lui-même dans un héritier de son nom, il les observa comme si elles ne lui avaient imposé aucun sacrifice ; au lieu de se donner, après la mort de son épouse, une femme que le droit romain l'autorisait à revêtir du titre d'impératrice, il se restreignit à former une de ces unions (2) dont les fruits n'obtenaient de la loi aucune existence civile. Doué d'une grande pénétration, Antonin rendait un sincère hommage à la force du génie d'Adrien. Il s'était fait une étude de sa politique, savait apprécier la sagesse de ses réformes, et la fermeté de son caractère. A peine se vit-il sur le trône, qu'il se promit bien de n'être ni soupçonneux ni sévère, après un règne où toutes les résistances avaient été vaincues, où le bonheur du plus grand nombre avait désarmé la malveillance, où l'ambition elle-même avait été assouplie au joug des lois. Trop modeste pour espérer d'égaler son prédécesseur, comme homme d'État, il voulut du moins éviter ces faiblesses que la malignité s'empresse de mettre en lumière,

afin de ternir l'éclat de la plus belle vie. C'est dans d'aussi louables dispositions qu'Antonin prit les rênes de l'Empire*, et puisa cette énergie, morale qui donne à l'homme la faculté d'exécuter les plus heureux projets. Ce prince déploya plus d'habileté qu'il ne l'avait cru, et ne tomba dans aucun des excès contre lesquels la réflexion l'avait prémuni. Il eut la prudence de montrer un respect inaltérable pour le sénat, et la vertu d'être toujours le père, jamais l'oppresseur des Romains.

Le premier, quelquefois même l'unique soin du commun des princes sur le trône, est d'étendre les prérogatives qu'ils y trouvent attachées; tandis que le très-petit nombre d'hommes capables de l'occuper s'y appliquent continuellement à inspirer des sentimens généreux, par le sacrifice de toutes les petites passions aux grands intérêts de la patrie. Cette bonté héroïque fut le caractère distinctif d'Antonin. Si ses actions et ses paroles ne sont pas toutes mémorables, il en est peu du moins qui ne soient dignes de lui.

* An de Rome, 891. — De l'ère vulgaire, 138.

Heureux par ses vertus au milieu d'un peuple reconnaissant, il aurait goûté un bonheur sans mélange, s'il n'était pas plus difficile à un prince, de remplir les vues de ceux qui l'entourent, que d'assurer la prospérité de ses États.

D'ambitieux patriciens méditent la perte de cet empereur, leur trame est découverte : l'un d'eux se donne la mort, un autre est poursuivi; Antonin ne permet aucune recherche pour connaître leurs complices. *Que je serais malheureux*, s'écrie-t-il, *si j'apprenais que je suis haï d'un grand nombre de mes concitoyens!* Cet acte écrasant les coupables sous le poids d'une générosité magnanime, les exposait au mépris des grands et à la haine du peuple. La clémence est toujours l'arme la plus sûre pour le chef d'un État; car ceux qui en sont frappés ne se relèvent jamais. Ils tombent aux yeux de leurs concitoyens, dans une sorte d'abjection d'autant plus profonde, qu'il a fallu plus d'efforts pour ne pas les livrer à la rigueur des lois. Les échafauds, au contraire, attachent souvent une sorte d'intérêt au malheur des personnes qui y périssent : nous avons pu

nous en convaincre plusieurs fois de nos jours. Cela doit nécessairement arriver, quand le nombre des condamnés jette la désolation dans plusieurs familles recommandables ; quand les projets des coupables n'ont pas reçu un commencement d'exécution ; quand la hardiesse de l'entreprise étonne le vulgaire ; quand le succès n'aurait pas entraîné la ruine des institutions les plus conformes aux mœurs publiques et aux préjugés nationaux.

Antonin savait que chez toute nation longtemps déchirée par des discordes civiles, ou accoutumée aux attentats du despotisme, les supplices, en matière politique, sont bien moins généralement attribués au besoin de venger la société qu'aux passions du prince. Quoique les chefs de la conspiration fussent les sénateurs Attilius Tatianus et Priscianus, elle n'altéra point les sentimens d'Antonin pour le corps auquel ils appartenaient. A son avènement, il avait fait vœu de ne faire couler le sang d'aucun membre de cette assemblée; il l'accomplit, même en faveur d'un parricide qui ne fut qu'exilé dans une île déserte, parce qu'il était sénateur.

Antonin témoigna les plus grands égards pour l'ordre des chevaliers, et n'omit rien qui pût fortifier les liens sociaux. Il rendait compte de son administration, soit au sénat, soit au peuple, et le fesait avec exactitude, sans craindre l'examen le plus minutieux, sans rechercher aucun éloge. Quelque charge qu'il demandât, soit pour la remplir personnellement, soit pour en voir revêtir les objets de ses affections, il se bornait aux démarches d'un simple particulier, et laissait au peuple le droit de se choisir des magistrats : son influence prenant sa source dans ses vertus, et non dans la crainte de sa puissance, semblait plutôt diriger que blesser la liberté des suffrages.

La justesse de l'esprit, jointe aux qualités du cœur, inspirait à ce prince la volonté de secourir les malheureux, sans augmenter les dépenses de l'État. Dans les calamités publiques, il employait son patrimoine au soulagement de l'infortune. L'impératrice l'engageait-elle à recourir de préférence au trésor : *Nous n'avons plus de propriété, depuis que nous sommes parvenus à l'Empire*, lui répondait ce prince. Il supprima les pensions

surprises à la libéralité de ses prédécesseurs, et ne fut point avare d'encouragemens. Les savans et ceux qui cultivaient les lettres et les arts étaient récompensés selon leur mérite, et surtout selon leur utilité ; mais avec cette mesure qu'on ne manquerait pas aussi souvent d'observer, si l'on pensait que les largesses faites à quelques-uns sont à la charge de tous. Il ne regardait pas l'émulation qu'entretiennent des prodigalités, comme celle qui fait faire le plus de progrès à l'esprit humain : une semblable générosité paie le talent, et ne le développe pas; car, pour enfanter des miracles, la munificence du prince a besoin de répandre les bienfaits avec discernement. Antonin en mit toujours dans la protection qu'il accordait aux personnes dont les connaissances pouvaient s'étendre dans une sorte d'indépendance.

Il s'était adonné à la littérature avec succès; mais, loin d'en tirer vanité, il n'en fesait plus son étude, sachant bien que la multiplicité de ses devoirs ne lui permettait point de se livrer sans réserve aux goûts les plus nobles. On a conservé de lui, jusqu'au règne de Dioclétien, quelques harangues

d'un style simple et facile. Son éloquence n'avait ni recherche ni familiarité; elle n'annonçait pas cette profondeur de pensées qui pénètre les matières les plus obscures; elle manquait de cette généralité de vues, qui embrasse tous les objets; mais on y reconnaissait une grande modération, et cette perspicacité à laquelle ne sauraient échapper les plus petits détails.

L'ordre qu'il établit, dans les finances, lui permit de diminuer les impôts, et d'interdire toute rigueur dans la levée des subsides; cependant, loin d'étendre le système des confiscations, il se conduisit en fidèle observateur des lois de l'humanité, et profita peu de celles que la cupidité de plusieurs princes avaient établies (3). Il n'acceptait pas les successions dont il n'aurait pu jouir sans porter atteinte aux droits naturels des héritiers immédiats du testateur. Après avoir ordonné la restitution de ce qui provenait des prévarications, il fesait réintégrer les enfans dans les biens confisqués sur leurs pères. Son équité rendait les délateurs inutiles; il les congédia; ce fut non-seulement une économie pour le trésor, mais une

assurance pour les sénateurs de la sincérité des sentimens que ce prince leur avait témoignés jusqu'alors : cette mesure contribua bien plus, sous ce rapport, à la tranquillité intérieure de l'État, que ne l'auraient pu faire les misérables aux services desquels Antonin eut la sagesse de renoncer.

Il s'appliquait à éviter la guerre et disait, comme Scipion l'Africain : *J'aime mieux conserver la vie à un seul citoyen, que de faire périr mille ennemis ;* cependant il sut en imposer aux nations étrangères ; ne les provoqua jamais, et les battit quand elles le forcèrent de repousser leurs agressions. Il recula les frontières de l'Empire jusqu'à la muraille fortifiée qu'il fit élever dans la Bretagne entre les golfes de Clyde et de Forth. Au reste, son influence au dehors fut bien moins due au succès de ses armes qu'à sa modération et à son équité.

Des rois le prirent pour arbitre dans leurs différends avec Rome, et toutes ses décisions leur parurent impartiales. Sur le point d'envahir l'Arménie, Vologèse licencia ses troupes, après avoir reçu d'Antonin une lettre en faveur de cette contrée. Ce fut encore

l'autorité de son nom, qui éloigna de l'Orient Abgare, au moment même où son dessein était de troubler le repos de l'Empire : ces monarques ne furent pas les seuls qui recherchèrent l'amitié d'Antonin ; des ambassadeurs sollicitèrent son alliance au nom de l'Hyrcanie, de la Bactriane et des Indes. Il reçut, dans Rome, les hommages de Pharasmane, qui régnait sur l'Ibérie. Il donna des rois aux peuples de la Colchide, de la Germanie, et même aux Quades, si célèbres dans l'histoire par leur résistance opiniâtre à toute domination étrangère (4).

Le cœur humain forme toujours quelque nouveau désir ; cette gloire, la plus propre à enivrer l'empereur le plus orgueilleux, ne parut point suffire au plus modeste. On eut dit qu'Antonin n'était pas satisfait des hommages que la raison des peuples et l'estime des rois rendaient à ses vertus : du moins voulut-il obtenir de l'imagination le tribut qu'elle paie à ce qui lui paraît revêtu d'un caractère sacré ; il crut politique d'emprunter à la religion l'espèce de force que le temps laissait encore au polythéisme. Cette institution vieillie était fort peu de chose pour le

gouvernement, quoiqu'elle fût encore tout aux yeux des prêtres. Les systèmes qui ne résistent point à l'épreuve de l'examen, perdent leur ressort moral lorsque les nations sont éclairées, deviennent ensuite ridicules, et finissent par tomber sous le poids du mépris public ; aussi la religion, dont on se riait sur le théâtre d'Athènes, sous Périclès, et à laquelle les athlètes ne croyaient plus sous César, devait-elle être nulle vers la fin du neuvième siècle (5) de Rome, et son action sur l'esprit humain ne plus ressembler à celle que Numa lui avait reconnue. La conduite de ce roi ne pouvait donc être imitée avec fruit par Antonin ; car, après les longs jours de la crédulité, aucune religion ne se manifeste par des prodiges ; c'est dans l'enfance des peuples qu'elles déploient toutes leur incalculable puissance ; il faut y recourir alors. Privés de leur ascendant coërcitif, les anciens législateurs ne seraient sans doute que plus difficilement parvenus à dompter le genre humain, à priver l'homme de la jouissance sans partage des productions de la nature, à lui ravir le droit de végéter sans peine, comme sans inquiétude ; à le restreindre par

l'état social à l'espèce de propriété de lui-même, que la loi détermine avec plus ou moins de restriction, et à ne lui accorder qu'une liberté souvent circonscrite dans d'autres bornes que celles que lui assigne-rait, sous l'empire d'une civilisation parfaite, l'intérêt commun de la société.

La bonté de ce prince et son respect pour le culte lui méritèrent le surnom de *Pius* (6)* que l'on a traduit par *Pieux*, mais qui n'a pas d'équivalent dans notre langue. Il fallait, au rapport de Pausanias, qu'Antonin fût malade pour passer un seul jour sans remplir, avec la plus scrupuleuse exactitude, ses fonctions de pontife.

Les écrivains qui ont présenté l'agonie d'Adrien, comme celle d'un ennemi de l'humanité, que tourmente la soif du sang, ont cherché à rendre vraisemblables les prétendues fureurs de ce grand homme, en supposant qu'Antonin, le plus doux des vieillards, n'arriva point au terme de son existence sans tomber dans le délire de la colère. Rien n'est assurément plus contraire à la vérité.

* An de Rome, 891. — De l'ère vulgaire, 138.

Après quelques jours de maladie, Antonin donna ses derniers soins aux affaires, sous les yeux des préfets du prétoire et des principaux magistrats. Ce prince ne leur parla point de Lucius Commodus, qui ne lui fesait concevoir aucune espérance pour le bonheur de Rome; mais il ordonna de porter chez Marc-Aurèle, qui, dans toutes les charges, avait justifié son choix, la statue d'or de la fortune dont l'image semblait être le garant de la félicité du règne des empereurs, et se déposait dans leur chambre à coucher. Il laissa ses biens paternels à sa fille, des legs à ses amis, des récompenses à ses domestiques. Après avoir tout disposé, afin que la mort ne le surprît point, il donna pour mot d'ordre, *Æquanimitas* (égalité d'ame), et se retourna dès que le capitaine des gardes fut sorti de son appartement. On crut que le malade allait prendre quelque repos, mais il cessa de vivre comme s'endort l'homme qui n'éprouve aucune agitation d'esprit, aucune douleur corporelle. Ce fut le 7 mars, l'an de Rome 914*. Il était âgé de soixante-

* An de Rome, 914. —De l'ère vulgaire, 161.

quatorze ans et quelques mois. Il régna vingt-deux ans sept mois et vingt-six jours.

On a dit de ce prince que *c'était Socrate sur le trône.* Il fut universellement regretté. Les jours consacrés à la pompe de ses obsèques furent des jours de deuil et de repos. Son éloge funèbre, que prononcèrent Marc-Aurèle et Lucius Commodus, attendrit tous les cœurs. Le mausolée d'Adrien reçut ses cendres. On honora sa mémoire, par des sacrifices et des jeux dans un temple (7) que fit bâtir le sénat. Dès qu'Antonin fut mis au rang des dieux, chaque famille s'empressa de se conformer à l'ordre d'avoir sa statue. Pendant près d'un siècle, ses successeurs prirent son nom ; il n'y en eut presque point qui le portèrent avec autant de gloire que ce modèle de vertu ; aussi leur mort ne fut-elle pas comme la sienne, un malheur pour le genre humain.

Si, au milieu de la corruption de Rome, le paganisme a donné au monde des princes vertueux, peut-on, à moins de se placer entre le Créateur et la créature, damner tous les païens (8), sous l'odieux prétexte qu'*aucune action méritoire ne saurait être attribuée aux*

infidèles, *parce qu'ils n'ont fait*, prétend le père de la théologie latine (9), *aucun acte de vertu par un bon principe et pour une bonne fin*? Une semblable doctrine ne tarda point à changer en orgueil insatiable le langage de paix et de fraternité des chrétiens, parce qu'elle altéra leurs sentimens : dès-lors, au lieu de chercher uniquement à mériter leur prétendu royaume de l'autre monde, tous leurs soins eurent pour objet d'élever richement dans celui-ci un chef visible qui forçât les humbles et même les superbes d'entrer dans l'Église militante.

Ébranlé de toutes parts, le Panthéon ne résista point long-temps aux coups des nouveaux apôtres ; mais leur zèle destructeur sut remplir l'univers de débris, et non y faire luire les beaux jours du paganisme. En effet, si les princes soumis à la nouvelle théocratie nous présentent beaucoup de monstres comparables à certains tyrans que la religion la plus riante n'avait pu dérider, on a bien de la peine à trouver dans un nombre infini de rois plus ou moins dévots, un Trajan, un Antonin, un Marc-Aurèle. Il n'y a même aucune race qui renferme trois princes qu'on ose comparer à ces trois empereurs.

NOTES

D'ANTONIN.

(1) Ce fut en quelque sorte du tombeau de la liberté romaine, que sortirent ces *œuvres philosophiques*, dans lesquelles Cicéron nous donne les leçons de la plus profonde sagesse. Le siècle d'Auguste ne produisit rien de plus sublime, et l'on en parle bien moins que de l'Enéïde; c'est que l'éducation des colléges nous donne plus d'admirateurs de la bonne littérature que de la saine philosophie.

(2) Les Romains n'attachaient ni au mariage ni aux noces les mêmes idées que nous. Selon leur jurisprudence, le mariage consistait dans le choix d'une femme, sans acte pour le constater. Les enfans qui en naissaient ne jouissaient d'aucun droit civil: leur mère portait le nom de concubine. Ces unions ne donnaient pas lieu à la moindre critique, parce qu'on ne les regardait ni comme une atteinte à la décence des mœurs, ni

comme incompatibles avec la dignité des premières magistratures, et l'illustration des familles les plus considérées. Les noces, c'est-à-dire, le contrat dressé dans les formes légales, constituaient le père de famille, procuraient à sa compagne le titre d'épouse, et à leurs enfans une existence civile.

(3) Pausanias, l. 8.

(4) Tacite. *mor. ger.* 42 et 43 an. 2 c. 63.

(5) On disait communément, depuis plus de deux siècles, que les dieux ne punissent point les hommes après la mort. César parlait de la sorte en présence des sénateurs les plus graves, et personne ne trouvait cette opinion hardie. Dans la Troade, on chantait en chœur : *Post mortem nihil est, ipsa que mors nihil. Il n'y a rien après la mort; la mort même n'est rien.* Étant augure, Cicéron doutait des augures, et le doute n'était plus de son temps, l'unique partage des philosophes; car on ne trouvait point de vieille assez imbécile pour croire aux enfers : *non est anus tam excors quæ credat.* Les enfans mêmes n'en croient rien, dit Juvénal : *nec pueri credunt.* Dans son poëme de la *nature des choses*, l'immortel disciple de Zénon et de Phædrus se montre athée sans restriction, et Pline le jeune n'hésite point à rejeter la croyance d'un Dieu,

tout en s'écriant *que s'il y en a un, ce ne peut être que le soleil.*

(6) Spanh. l. 7.

(7) « Il mérita, et un prêtre flamine, et des » jeux *circenses*, un temple et une compagnie » de confrères surnommés *Antoniniens*. Il fut » le seul de tous les princes qui, autant que cela » fut en son pouvoir, ne répandit jamais ni le » sang des citoyens, ni celui des ennemis, et » afin qu'on pût, avec raison, le comparer à » Numa, il en obtint la félicité, la piété, la tran- » quillité et les cérémonies. » L'hist. aug. liv. 3. par. 13.

(8) Les païens, contemporains de *Titus Antoninus*, et même tous ceux qui jouissaient de leurs facultés intellectuelles, n'ont pu, malgré la réunion des plus rares vertus, être sauvés, après la publication de l'Évangile, sans avoir acquis la *connaissance explicite* de Jésus-Christ: telle est du moins la doctrine du concile de Trente, sess. 6, c. 4.

(9) Saint Augustin dit encore que le gros des actions des infidèles venant de la cupidité, est infecté de la corruption des péchés : *Plenum nigredine peccatorum.* Liv. 4. contr. Jul. Ceux des païens qui n'ont pas le secours de la grâce demeurent privés de ce don, parce qu'ils ne renon-

cent point à leurs propres péchés actuels, ou du moins en vue du péché originel : *or*, selon l'apôtre Dydime, *tout pécheur a le pouvoir d'éviter en particulier ce péché, ou un autre;* donc *le violement de la loi religieuse* est imputé à l'homme avec justice, puisqu'il ne fait point le mal sans pécher volontairement. Saint Thomas, *cont. gent.* c. 160.

MARC-AURÈLE.

MARCUS AURELIUS ANTONINUS AUGUSTUS.

MARC-AURÈLE naquit à Rome, sur le Mont-Cælius, au mois d'avril de l'année 121 *. Il reçut d'abord le nom de son bisaïeul maternel, *Catilius Severus;* mais après la mort de son père, il porta celui d'*Annius-Vérus*, qui était le nom de sa famille. Dans la suite, il prit, en reconnaissance de son adoption, ceux d'*Ælius Aurélius* : le premier appartenait à la famille d'Adrien, et le second à celle d'Antonin. Devenu Auguste, il laissa le nom de Vérus, quoique son père l'eût illustré, à Lucius Commodus, son frère d'adoption; au nom ainsi abandonné, il substitua celui d'Antonin, dont l'histoire le distingue par le prénom de *Marc*, ou le surnom de *philosophe*, qu'aucun écrivain ne lui a con-

* An de Rome, 874. — De l'ère vulgaire, 121.

testé, bien que ce titre ne lui ait été déféré par aucun acte public.

Parent d'Adrien, on l'éleva dans le palais de cet empereur, non comme un jeune prince qu'énervent des soins prodigués par la mollesse, mais sous les yeux des maîtres les plus capables de développer avec succès ses facultés physiques et morales; c'était sur le même Champ-de-Mars où les Scipions, les Marius, les Pompée, s'étaient couverts de poussière dans les exercices de la lutte et de la course, qu'il apprenait le métier des armes (1).

Apollonius, l'un des stoïciens les plus pénétrés de la dignité de l'homme, lui fit connaître les différens systèmes de philosophie qui étaient alors en vogue; préserva son esprit des idées fausses (2), cent fois plus dangereuses que l'ignorance, et le rendit maître de ses penchans dans un âge où l'on ne songe pas même à leur résister. A douze ans, Marc-Aurèle prit le manteau des philosophes grecs. Il s'imposa les austérités des plus rigoureux observateurs de la doctrine de Zénon, et l'on vit combien le système le plus fait pour améliorer l'espèce, peut nuire à l'indi-

vidu qui l'embrasse avec cette élévation d'ame, à laquelle rien ne paraît impossible. Le tempérament de Marc-Aurèle n'était point encore formé; les austérités l'affaiblirent beaucoup, quoiqu'il fût robuste. Elles détruisirent les effets de la gymnastique à laquelle les anciens, surtout les Perses, les Grecs et les Romains, attachaient tant d'importance; et dont ils auraient obtenu d'inappréciables résultats, si elle avait fait partie d'une éducation physique proportionnée à l'étendue, aux bornes des facultés et à l'influence de leur activité sur le reste du corps. Mais on outrait tout, jusqu'au plan de conduite tracé par le sage qui fesait consister le souverain bien *à vivre conformément à la nature, selon l'usage de la droite raison.*

Junius Rusticus Apollonius de Chalcis, et Sextus de Chéronée, petit-fils de Plutarque, avaient parlé à Marc-Aurèle dans sa jeunesse, et avec une si vive admiration des avantages que plusieurs hommes célèbres avaient puisés dans la philosophie stoïque, qu'il voulut s'accoutumer aux plus fortes privations, pour acquérir leur impassibilité; mais la nature a

placé dans les rapports du physique et du moral de l'homme, une dépendance réciproque, qui ne saurait subir une grande altération sans compromettre la santé : celle de Marc-Aurèle ne se rétablit point, malgré les secours de la médecine. Il eut besoin, pour atteindre la soixantième année de son âge, d'observer le régime que lui avaient prescrit Démétrius et Galien. Marc-Aurèle ne fut pas le seul qui offrit, dans le 2e siècle, une preuve du danger auquel on expose le corps, en poussant trop loin l'exercice des facultés de l'ame.

Né de parens irréfléchis et vains, qui exaltèrent son imagination ardente, et applaudirent indiscrètement à des succès prématurés, le rhéteur Hermogène, que l'on rangeait à 15 ans parmi les célèbres sophistes de Tarse (3), et qui, à cet âge, professait l'éloquence de manière à mériter les éloges de Marc-Aurèle, oublia tout à vingt-quatre ans. Cet épuisement de la nature eut lieu sans secousse apparente, et fit dire qu'*il avait été vieux dans son enfance, et enfant dans sa vieillesse.* La culture hâtive de l'esprit ne pouvant avoir lieu qu'au détriment du corps dont les mala-

dies débilitent les facultés intellectuelles de l'ame, produit des Cicérons imberbes, qui sont des imbéciles en cheveux blancs, et qui laissent rarement, comme Hermogène, pour fleurs de leur printemps, des traités sur la rhétorique. Les mêmes dangers se renouvelleront chez les modernes, jusqu'à ce qu'ils aient su tirer parti de toutes les lumières répandues par Locke, J.-J. Rousseau et Basedow, jusqu'à ce qu'ils aient puisé, selon le vœu d'un de nos plus illustres médecins (M. Friedlander), dans toutes les branches de connaissances, *les moyens d'améliorer l'état de l'individu en soi-même, et dans ses rapports avec une société qui se perfectionne et s'étend toujours* (4). Exposées jusqu'alors à rester en-deçà ou à être portées au-delà du but, l'histoire et la philosophie, la médecine et la morale ne concourront qu'imparfaitement au bien de l'humanité.

Marc-Aurèle sut étouffer la voix de l'intérêt à l'époque de la vie où les passions nous font éprouver de grands besoins, où la frivolité nous séduit, où la fortune est souvent préférée aux conseils de la sagesse. Environ quatre ans après avoir adopté les principes

du portique, il se restreignit à la succession de son grand-père, et céda celle de son père à sa sœur. Il était devenu facile de pratiquer la vertu, à celui pour lequel l'habitude de souffrir était moins pénible que la crainte de manquer à ses devoirs. Aussi ne négligea-t-il aucune partie de son éducation : la langue de Platon lui rendit familières les connaissances acquises dans le berceau des lettres, des sciences et des arts ; l'étude de l'éloquence, que la logique avait précédée, lui apprit à porter la persuasion dans les ames. Lucius Volusius Mecianus lui découvrit l'origine de la civilisation, fixa son attention sur les principes constitutifs des États, et lui fit comparer entre elles les législations des différens peuples. S'il avait été moins instruit, l'étendue des devoirs des souverains l'aurait moins frappé que celle de leur puissance, lorsqu'à l'âge de dix-sept ans il fut adopté par Antonin*, dont il devint le gendre, après la mort d'Adrien. Annia Faustina lui donna plusieurs fils : Titus Ælius Aurélius et Titus Aurélius Antoninus, qui moururent en bas

* An de Rome, 891. — De l'ère vulgaire, 138.

âge; Lucius Commodus, son successeur; un quatrième, Antoninus Geminus, et un cinquième, Annius Vérus, frères jumeaux, ne survécurent pas long-temps aux deux premiers. Il en eut aussi quatre filles : Lucille, femme de Vérus; Fadille, Vibia Aurelia, et Domitia Faustina, morte dans son enfance.

L'an 139*, Marc-Aurèle fut nommé consul, et déclaré César. Antonin le logea dans le palais de Tibère, comme s'il l'eût associé à l'Empire. Le nouveau César y conserva la simplicité de ses goûts, parce qu'il ne perdit aucune de ses vertus. Il ne cessa pas même d'assister aux leçons de quelques maîtres habiles, quoique parvenu à ce degré d'intelligence et de savoir où, pour un prince, le meilleur cours consiste à observer dans la société la lutte des intérêts, et la marche des passions.

Quelques années après, Antonin le revêtit de nouvelles charges, remarqua qu'il y développait les plus rares qualités, et le consulta depuis dans toutes les affaires. A la mort de ce prince, Marc-Aurèle fut proclamé son

* An de Rome, 892. — De l'ère vulgaire, 139.

successeur. Il ne tarda point à demander au sénat, l'association à l'Empire de Lucius Vérus, son frère adoptif, qui n'avait d'autre titre que le souvenir de la bienveillance dont l'avait autrefois honoré Adrien. C'est aux yeux d'Aristide (5), le trait le plus magnanime que l'histoire offre à notre admiration. Il a jeté tant d'éclat et paru si héroïque, qu'on a été sur le point de le consacrer, en fesant, de cette époque mémorable, l'origine d'une nouvelle ère. Les deux empereurs se rendirent au camp des prétoriens; Marc-Aurèle les harangua et leur promit vingt mille sesterces (20,240 francs). La présence de ces princes y causa la plus vive allégresse. Leur association, déjà réglée par le sénat, reçut ainsi l'approbation des gens de guerre. Le peuple toucha les libéralités qu'il avait coutume d'attendre de tout avènement au trône. Les distributions gratuites de blé, faites aux enfans qui étaient dans l'usage d'y participer, furent étendues à beaucoup d'autres, et plus considérables que celles qui avaient été ordonnées par Trajan, par Adrien, par Antonin. Le Capitole vit pour la première fois l'autorité impériale subir un

partage égal, et Rome n'éprouva aucun déchirement, quoique Marc-Aurèle et Vérus fussent de caractère et de mœurs assez opposés, pour faire craindre un tout autre résultat. C'est le privilége de la vertu réunie au génie, d'exercer cet ascendant irrésistible, dont la légitimité n'est pas même contestée par ceux dont il affaiblit l'influence. Revêtu des titres de César et d'Auguste, de la puissance proconsulaire, et de celle du tribunat, Vérus n'était de fait que le lieutenant de son collégue, qui lui promit sa fille Lucille, afin de fortifier leur union (6). Ils n'imitèrent point Octave et Antoine, qui s'étaient partagé les provinces; ils les gouvernèrent en commun. Leur bon accord fut le sujet d'une médaille que fit frapper le sénat. Ils y sont représentés debout en regard, et se donnant la main droite.

La douceur de la nouvelle administration commençait à consoler Rome de la perte d'Antonin, lorsqu'un débordement du Tibre renversa une partie de cette ville, et submergea les campagnes. Une épidémie et la famine furent les suites de cette calamité. Des tremblemens de terre et plusieurs incendies

mirent le comble à la consternation générale et l'étendirent à diverses provinces que ces fléaux n'avaient point épargnées. Au milieu de ces scènes de désolation, on trouva un père dans Marc-Aurèle : il multiplia les secours et consola les peuples, en paraissant aussi affligé de leurs maux que s'ils lui avaient été personnels (7).

Sur ces entrefaites, des Barbares de la Germanie, les Cattes (8), qui ne reconnaissaient d'autre droit que celui du plus fort, et les Parthes, qui combattaient à cheval, avec l'arc et la flèche dont la portée rendait cette arme plus dangereuse que le javelot des Romains, menacèrent l'Empire. Ils voulaient réparer les pertes que leur avaient fait essuyer, sous Trajan, des armées qui étaient presque entièrement composées d'infanterie. D'autres peuples avaient d'anciennes injures à venger, et la Bretagne, agitée par l'esprit de révolte, était en partie soulevée.

On manque de renseignemens sur cette guerre et sur celle des Cattes; mais on sait que Marc-Aurèle resta dans la capitale de l'Empire, pour adoucir les maux qu'on y souffrait. Vérus fut envoyé contre les Par-

thes*. Ils avaient forcé Soème d'abandonner ses États; leur situation au centre de l'Asie mineure avait déterminé autrefois l'Empire à s'y faire un allié: aussi Germanicus avait-il donné un roi à l'Arménie. Marc-Aurèle ne sentit pas moins l'importance de s'assurer de cette belle position, en la replaçant sous le sceptre de Soème. La durée de son infortune exposait d'ailleurs de riches et magnifiques provinces à être envahies.

La crainte d'un pareil danger n'était pas ce dont Vérus s'occupait le plus. Il partit cependant; son collégue espérait que la guerre l'arracherait des bras de la mollesse: il l'accompagna jusques à Capoue, avec les principaux personnages de l'Empire; mais comment faire naître l'amour de la gloire dans un cœur dont s'est emparé la volupté? Flatté par des mignons, et entouré de femmes séduisantes, Vérus s'arrêtait dans tous les lieux où son escorte l'enivrait des poisons du luxe qui énerve l'ame par tous les sens. Une maladie grave, suite de ses excès, le retint quelque temps à Canosa. Cet empereur

* An de Rome, 915. — De l'ère vulgaire, 162.

dissolu mit plus d'une année à gagner la Syrie. Arrivé dans la capitale de cette contrée, il s'y fixa sous prétexte de surveiller le service des approvisionnemens, ne fit la guerre qu'aux mœurs et chargea Statius Priscus, Avidius Cassius et Martius Vérus, ses lieutenans, de la faire aux Parthes, dont les forces étaient considérables (9), et dont l'usage était d'assiéger une armée plutôt que de la combattre (10); d'éviter d'en venir aux mains, de ne garder aucun ordre dans l'attaque ou la défense, et de lancer leurs traits en fuyant (11).

Pendant cette guerre, qui dura plusieurs années, Vérus resta presque toujours plongé dans la débauche; on ne le vit pas une seule fois à la tête des armées; mais ses généraux, satisfaits de commander l'élite des troupes de l'Empire, développèrent ce courage héroïque qui passe des chefs aux soldats; l'Arménie, la Syrie, la Mésopotamie, la Médie, les bords du Tigre (12), admirèrent la valeur et l'acharnement réciproques des combattans. Après des succès long-temps balancés, on reconnut la supériorité de l'infanterie romaine, sur la cavalerie ennemie,

et les avantages qu'une discipline sévère donnait à la première, sur l'impétuosité sans règle de la seconde. Enfin, Soème quitta Rome, où il avait été fait sénateur et consul. Ceux qui avaient adouci son infortune le replacèrent sur son trône. Vologèse, roi des Parthes, complètement battu sur les bords de l'Euphrate, dans la fameuse bataille d'*Europa**, ne put rallier ses troupes épouvantées; il mit le comble à sa honte, en cherchant son salut dans la fuite; Osroès, son principal lieutenant, trouva la mort au moment où il allait se cacher dans le fond d'une caverne, et rien n'empêcha les Romains de se répandre, comme un torrent, dans Ctésiphon, résidence des rois Parthes (13). Abgare, qui régnait sur une tribu d'Arabes, ne pouvant repousser les vainqueurs des murs d'Édesse, sa capitale, se soumit à Rome, sans hésiter à trahir l'alliance des Parthes. Mannus, chef des Arabes de la Mésopotamie, plus faible encore, fit frapper des monnaies en l'honneur de Marc-Aurèle et de Vérus. Accablé

* An de Rome, 913. — De l'ère vulgaire, 163.

par les plus humiliantes défaites, tout ce qui s'était ligué contre les successeurs d'Antonin, invoquait leur générosité, et les légions romaines fatiguées par les marches et les travaux qui les avaient rendues victorieuses; affaiblies par la famine, et désolées par la peste, n'avaient pas moins besoin de repos. Aussi la paix avec les Parthes dura-t-elle trente ans (14).

A son retour à Rome, Vérus témoigna le désir de partager avec son collégue les honneurs du triomphe. Le sénat s'empressa de confondre ces princes dans l'expression de sa reconnaissance, et de réunir leurs portraits sur les médailles (15) qui consacrent le souvenir de ces guerres terribles. Commode reçut à la demande de Vérus, le nom de *César*, avec son frère Annius-Vérus. Par ces égards, Vérus semblait reconnaître que si son collégue avait été moins près du danger, il n'avait pas laissé de concourir autant que lui à le faire cesser. En effet, tandis que Vérus perdait son temps au milieu des plaisirs de la volupté, tantôt à Laodicée, ville de Phrygie, tantôt dans la capitale de la Syrie, et plus souvent à Daphné, où les plai-

sirs des sens étaient portés à un tel degré de raffinement que, pour donner une idée de la conduite d'un débauché sans cesse occupé à varier ses jouissances, on disait proverbialement : *Il vit à la manière de Daphné;* Marc-Aurèle suivait dans le silence du cabinet, les opérations de la guerre d'Orient, et les dirigeait même lorsque cela était praticable.

On ne fut pas long-temps à s'apercevoir que Vérus avait changé de climat, sans changer de mœurs. Malgré son mariage à Éphèse avec Lucille, qui était jeune, d'une beauté parfaite, et qui avait un esprit très-cultivé, il vivait entouré de prostituées et de baladins, qui ne le quittaient plus depuis son séjour à Antioche. Il était somptueux et prodigue; rien ne saurait en donner une idée exacte, si ce n'est le festin dont son retour de la Syrie fut l'occasion; on y servit les viandes les plus rares; on fit accepter aux convives des animaux vivans de l'espèce de ceux qui avaient été préparés pour exciter l'appétit; des coupes d'un travail achevé étaient remplies des vins les plus délicats; on ne buvait pas deux fois dans la même

coupe, et le gobelet vidé appartenait à celui qui venait d'en faire usage. Quoique les convives fussent au nombre de douze, chacun d'eux reçut des couronnes d'or, des vases ornés de diamans et des boîtes qui renfermaient des parfums exquis; on fit, en outre, présent aux convives de douze chars attelés de mules richement harnachées. Selon Capitolin, cette fête somptueuse coûta six millions de sesterces (6,072,000f.) à son fastueux ordonnateur. Il étalait ce luxe de l'Asie, et se livrait à tous les plaisirs dans un temps où la peste qui, de l'Éthiopie et de l'Égypte, s'était communiquée aux Parthes, exerçait ses ravages dans les Gaules, et même jusqu'au Rhin, où elle n'avait pas tardé à pénétrer, dès qu'il l'eut introduite dans Rome avec son armée. La mort moissonnait un grand nombre d'habitans des villes, et ceux des campagnes échappaient difficilement à la contagion; c'était surtout en Italie et dans la capitale que les progrès de ce fléau avaient plus de rapidité. La dépopulation fut effrayante, dit Lucien : la terre demeura en grande partie inculte, et la famine accrut par ses tourmens les horreurs de la peste.

Privé de la principale vertu des rois, l'humanité, Vérus oubliait les malheurs de l'Empire auprès de sa sœur Fabia, et donnait à Lucille, qu'il rendait infidèle par ses exemples, beaucoup d'autres sujets de mécontentement. Marc-Aurèle, affligé des désordres de son collégue, n'en était pas moins sensible aux calamités publiques; elles paraissaient l'occuper tout entier. Parfait contraste de Vérus, il fut pour les peuples le père le plus tendre, le prince le plus généreux. Après avoir épuisé les approvisionnemens considérables que sa prévoyance fesait chaque année (16); après avoir opposé à la peste tous les moyens de salubrité (17), il étendit ses bienfaits jusque sur cette ville, qui avait été la plus dangéreuse ennemie de Rome, jusqu'à Smyrne, qu'une Amazone avait fait bâtir dans l'Ionie, et qui se vantait d'avoir donné le jour à Homère (18), jusqu'à cette autre ville célèbre dans l'antiquité, par son temple, l'une des sept merveilles du monde, et dans les temps modernes, par le concile, qui reconnut l'unité de la personne en Jésus-Christ (19). Enfin, jusqu'à la capitale de la Bithynie, que son étendue et sa beauté

avaient fait comparer à Rome, à Antioche, à Alexandrie, et dans laquelle les empereurs d'Orient fixèrent, pendant quelque temps, leur résidence. Ce prince, le modèle des rois, puisqu'il fut le meilleur des hommes, fit en effet rebâtir, sans puiser dans le trésor de l'État, Carthage, qu'un épouvantable incendie avait presque entièrement consumée, Smyrne, Éphèse et Nicomédie, qui n'avaient pu résister à la violence des tremblemens de terre.

A cette désastreuse époque, le peuple le plus belliqueux de la Germanie, les Marcomans unis aux Narisques, aux Hermondures, aux Quades, aux Suèves, aux Sarmates, aux Victovales, aux Roxolands, aux Bastarnes, aux Costoboques, aux Alains, aux Vandales, aux Jazyges et à d'autres hordes barbares éparses depuis les Gaules jusqu'à l'extrémité orientale de l'Illyrie, firent une irruption dans l'Empire, et parcoururent l'Italie * en vainqueurs impatiens de la saccager. Elle le fut cruellement dans la suite, lorsqu'à la voix des Genséric, des Attila, des Alaric et

* An de Rome, 919. — De l'ère vulgaire, 166.

autres fléaux de l'humanité, les Goths ou anciens Gètes et les Cimbres, les Lombards et les Gépides, les Hérules, et non-seulement les peuples qui descendirent, comme eux, soit de la Chersonèse Cimbrique ou de la Scandinavie, soit des bords de la Baltique; mais les Slaves, les Huns, les Sarmates, les Wendes, les Alvares et autres essaims dévastateurs, que la soif du pillage fit sortir des repaires du Mont-Caucase, se répandirent au milieu de la civilisation, comme les flots d'un torrent; détruisirent les monumens des sciences et des arts, et plongèrent le midi de l'Europe dans ces ténèbres épaisses, durant lesquelles des princes faibles et corrompus employèrent tour à tour la trahison, le poignard, les empoisonnemens, pour s'emparer du sceptre que leurs mains débiles laissaient bientôt échapper.

La double crainte de confier à un collègue sans énergie la conduite de cette guerre, appelée celle des Marcomans, parce qu'ils étaient plus redoutables qu'aucun autre peuple de la confédération, et de remettre les rênes de l'État à un prince non moins incapable qu'indigne de les tenir, tourmentait

Marc-Aurèle. Il eut soin de persuader au sénat que le seul moyen d'intimider les Barbares et de faire les préparatifs nécessaires pour résister à tant de nations réunies, était la présence des deux empereurs à la tête des armées de la république. Les ennemis désolaient déjà la Grèce et l'Achaïe ; la Pannonie même était en leur pouvoir ; mais le pillage, qui les rendait odieux, et l'incendie qui éclairait leur marche, donnèrent, aux habitans des villes et des campagnes, cette force du désespoir qui fait succéder la vengeance à l'effroi. La défense générale fut autant le besoin de chacun, qu'elle est toujours le devoir de tous. La cruauté des Barbares fesant oublier les malheurs domestiques, les empereurs trouvèrent, dans cette circonstance, de prompts secours qu'ils n'auraient pu se procurer qu'à force de temps et de peines, si les ennemis avaient usé de leurs avantages, sans blesser les lois de l'humanité.

Tandis que Marc-Aurèle et Vérus prenaient, sur les confins de l'Italie, les mesures que cette guerre rendait indispensables, on se battait, de part et d'autre, avec un

égal acharnement. Les généraux de Rome et ceux des confédérés partageaient tous les périls de leurs soldats; et leurs soldats étaient dignes d'être commandés par des héros. L'armée de Furius Victorinus, préfet du prétoire, fut vaincue sans manquer un seul instant de courage, et son chef succomba, en fesant admirer son intrépidité à ceux qui lui donnèrent la mort.

Les succès des Marcomans et des Vandales, dans la Pannonie, étaient balancés par la perte de trois mille Sarmates, mal disciplinés, que des troupes auxiliaires d'Avidius Cassius avaient surpris et massacrés, sans même leur laisser le temps de se mettre en état de défense. Ayant appris par les soldats que ce détachement n'avait pas soin de se garder, les centurions, sans prendre l'ordre des chefs, s'étaient hâtés de profiter de cet avis. Ils s'attendaient à être récompensés de leur exploit; mais il n'en fut pas ainsi; Avidius fit punir par le supplice des esclaves, cette violation de la discipline. On crucifia les centurions; ce genre de mort, dont on ne flétrissait jamais les guerriers, aurait excité une révolte dans l'armée, si Avidius

n'avait calmé les esprits, par un de ces actes qui étonnent la multitude et la subjuguent. Se présentant presque nu et sans armes, au milieu des plus séditieux, il leur dit : « Me voilà, frappez; ajoutez à l'infraction des lois militaires le crime de tuer votre général ! » Une semblable fermeté dans un aussi imminent péril l'en tira, et répandit sur sa personne cet éclat de victoire qui séduit tous les esprits.

Désespérant de vaincre une armée composée d'hommes que l'on châtiait pour avoir contribué à la gloire de leur général, sans son ordre, les Sarmates demandèrent une paix de cent ans * (20). Sur un simple avis de l'arrivée des deux empereurs, presque tous les rois barbares se retirèrent au-delà du Danube, ôtèrent la vie aux principaux auteurs de la guerre, et firent des propositions de paix. La terreur était si grande, que les Quades, ayant perdu leur roi et choisi un chef pour lui succéder, demandèrent l'agrément des Romains avant de le couronner. Tant de déférence flatta l'orgueil de Vérus

* An de Rome, 920. — De l'ère vulgaire, 167.

qui, regrettant d'ailleurs le séjour de la capitale, était impatient d'y retourner. Satisfait de saisir cette occasion de mettre fin à ses travaux, il prétendait que les conditions de paix étaient avantageuses; mais ne voyant dans la démarche des Barbares que le dessein d'éviter un danger pressant, de réparer leurs pertes et de se disposer à reprendre les armes, Marc-Aurèle exposa dans le conseil un sentiment contraire auquel on se rangea. Ce prince fit mettre Aquilée en état de défense, et franchit les Alpes avec son collègue. On n'accorda la paix aux Marcomans et aux Vandales, qu'après les avoir chassés de la Pannonie. Les deux empereurs pourvurent alors à la sûreté de l'Illyrie et des frontières de l'Italie. Toutes les mesures que la prudence pouvait commander étant prises, Marc-Aurèle revint à Rome; mais Vérus ne l'attendit pas: rien ne lui déplaisait plus que de se trouver éloigné d'une ville où, comme Néron, il parcourait, à la faveur de la nuit, les tavernes, les lieux de débauche, et variait à l'infini ses plaisirs, ses désordres, ses extravagances. En sortant du palais de son collègue, rentrait-il dans le sien, c'était souvent

pour s'y amuser dans une pièce appelée le *cabaret du prince*. Voulant se délasser des affaires qu'il effleurait à peine, Vérus assistait d'ordinaire aux divertissemens publics, et s'y montrait en fauteur passionné d'une des deux factions qui divisaient le peuple; soit au combat des gladiateurs, soit à la course des chariots, genre de spectacle qu'il aimait à la fureur. Il s'exposa, en présence de son collégue, aux reproches et aux injures des *Bleus*, adversaires de la faction *verte*, dans les jeux du cirque, où Marc-Aurèle n'assistait que par condescendance pour les goûts de la multitude; car il n'y avait aucun plaisir qu'il préférât aux entretiens des philosophes.

Vérus allait se dédommager de l'espèce de contrainte dans laquelle le retenaient quelquefois l'exemple et les discours de Marc-Aurèle, dans une très-belle maison de campagne qu'il avait fait bâtir sur la voie Clodia; c'était la réunion des jeunes gens les plus dépravés et de femmes sans pudeur, qui suivaient leurs penchans, en brisant tous les freins.

Des orgies presque continuelles et l'art des

meilleurs cuisiniers, empêchaient ce prince de trouver bons les mets que l'on servait à la table de son collégue. Il est vrai qu'elle était frugale, et que Vérus aimait en tout les excès. Sa recherche se fesait remarquer jusque dans le choix des alimens de son cheval. Il prenait soin lui-même de cet animal, et le nourrissait de raisins, d'amandes, de pistaches. Il l'avait surnommé *Celer*, pour donner une idée de sa vitesse. Il le logeait dans un appartement orné avec luxe. Émule de la folie de Caligula, Vérus fit dresser une statue d'or à *Celer;* le perdit malgré les secours de l'art, le pleura beaucoup, parut inaccessible à toute consolation, et lui érigea un monument magnifique sur cette montagne célèbre où, de nos jours, l'on admire des ruines majestueuses, et le palais des papes.

Tout semblait concourir à éloigner l'un de l'autre, deux hommes si peu faits pour vivre ensemble, et partager la puissance suprême. Cependant Vérus n'était point méchant. Malgré le témoignage de quelques écrivains, peut-être trop disposés à croire au crime, surtout dans la personne des païens,

nous pensons que celui-ci était incapable de concevoir le projet de se débarrasser par un forfait d'un collégue dont les vertus pouvaient lui paraître trop austères. La fidélité de Vérus en amitié, son esprit doux et cultivé, qui le rapprochait des savans, et la loyauté de son caractère, doivent le préserver d'une semblable calomnie; c'était un de ces princes qu'un bon gouverneur et un tempérament de feu placent entre l'autorité de la raison et la tyrannie des sens. Telle est l'influence des passions sur les favoris de la fortune, qu'un haut rang met à même de tout oser: elles les détournent du sentier de la gloire, et parviennent même à étouffer en eux les sentimens magnanimes que les meilleures institutions peuvent y avoir fait naître.

Sous le consulat de Q. Sosius Priscus et de P. Apollinaris, les ennemis de Rome croyant l'Empire hors d'état de leur résister, après la dépopulation que différens fléaux avaient causée, tentèrent de nouveau de le détruire en y rallumant le feu de la guerre. Quoique cette attaque justifiât le jugement de Marc-Aurèle sur la mauvaise foi des Bar-

bares, il n'en tira point vanité. Il songea seulement aux dispositions à faire pour partir avec son collégue. La peste qui ravageait alors Aquilée (21), quoique ce fût au cœur de l'hiver, ne leur permit point d'attendre le printemps sur les rives du Natison, pour combattre ces peuples.

Les deux princes revenaient à Rome dans le même char, lorsque Vérus se vit subitement privé de tout mouvement volontaire ; il était dans la trente-neuvième année de son âge, et au commencement de la neuvième de son règne. La mort le moissonna trois jours après* dans Altinum, ville autrefois florissante, et dont il ne reste plus qu'une tour. Dans le cinquième siècle, elle fut réduite, comme Aquilée, par ce terrible conquérant, qui fit éprouver à peu près le même sort à Milan, Padoue, Vérone, Parme et Plaisance, Modène et Mantoue, qui s'assura l'exclusive possession du trône par l'assassinat de son frère, et qui, après avoir justifié le surnom de *fléau de Dieu*, à force de verser le sang des hommes, mourut non de re-

*An de Rome, 921. — De l'ère vulgaire, 168.

mords, non comme un tyran auquel on vient d'interdire le feu et l'eau, mais sans trouble, mais honoré, mais d'excès de plaisir et d'amour, presque en sortant des bras d'Ildico, princesse d'une beauté ravissante (22). Devait-on s'attendre à voir Attila terminer aussi heureusement une vie souillée de crimes?

Vérus fut transporté à Rome et inhumé auprès de Lucius Cæsar, dans le mausolée d'Adrien. Après avoir célébré ses funérailles avec la plus grande pompe, on le mit au rang des dieux, sur la demande de Marc-Aurèle. On ignore s'il laissa quelque postérité, mais on sait que ses parens eurent à se louer de son collégue. Il fit en effet, aux sœurs et aux tantes de ce prince, des pensions qui leur permirent de continuer le genre de vie qu'elles avaient adopté. Les affranchis de Vérus s'étant attachés à lui faire perdre le goût des lettres et de la philosophie, afin de le plonger dans la débauche, Marc-Aurèle les envoya occuper des emplois loin de Rome. Il honora d'une exception le seul Eclectus que Commode eut dans la suite pour chambellan, et dont le nom ne serait sans doute point arrivé jusqu'à nous, s'il

n'avait eu à servir qu'un prince dissolu comme Vérus, ou sage comme Marc-Aurèle.

La guerre se continuait ; l'absence de l'empereur ne ralentissait pas même l'ardeur de ses troupes ; il venait de prendre de nouveau le titre d'*imperator*, dû à leurs succès ; mais la fortune fut bientôt inconstante : Vindex, capitaine des gardes, fut massacré avec ses soldats par les Marcomans (23). Peu après, on en vint aux mains, à une faible distance des terres de l'Empire, où se trouvait l'élite de l'armée romaine, qui, ne pouvant soutenir le choc de ses redoutables ennemis, perdit vingt mille hommes, et fut poursuivie jusqu'aux portes d'Aquilée, cette seconde Rome qu'avaient bâtie les Romains, pour se préserver de l'invasion des Barbares. On y rallia difficilement les vaincus, et l'on ne put mettre l'Italie à l'abri des vainqueurs*. Ils l'arrosèrent du sang de ses habitans, et la livrèrent aux flammes. Répandue tout-à-coup dans Rome, la nouvelle de ces horreurs y sema l'effroi. Quelles digues

* An de Rome, 923. — De l'ère vulgaire, 170.

opposer à un pareil torrent, dans une ville où régnait la peste? Elle y avait déjà moissonné une grande partie des troupes.

Il fallut armer tout ce qui était en état de l'être, même parmi ceux auxquels leur abjection, leur infamie, les préjugés, les institutions fermaient les rangs des braves : les esclaves et les gladiateurs (24) ne furent pas ce qu'il y eut de plus ignoble dans les nouvelles recrues; car la nécessité, cette loi suprême des peuples et des rois, fit non-seulement acheter le coupable secours de Germains dont la cupidité s'armait contre leurs frères, mais enrôler des hordes de vagabonds de la Dardanie, et des Dalmates qui se livraient habituellement au pillage dans leurs forêts, et auxquels la guerre offrait un plus riche butin. Ces levées procurèrent beaucoup de troupes légères, composées d'hommes qui, ne pensant qu'au brigandage, ne voyaient pas le danger dans les combats, et formaient d'intrépides auxiliaires.

On avait besoin d'argent pour les solder; il n'y en avait plus dans l'épargne : un tel épuisement des finances, dans des circonstances aussi critiques, aurait été le dernier

des malheurs, si, pour sauver l'État, Marc-Aurèle n'avait pas été capable de tous les sacrifices. Il fit vendre ce que l'on admirait le plus dans l'ameublement de son palais : les statues, les vases, les tableaux qui ornaient son appartement, et fesaient partie du domaine de la couronne; sa vaisselle d'or et d'argent, des perles, des pierreries, les plus riches parures de l'impératrice, des rubis, des diamans, toutes les raretés que renfermait le cabinet d'Adrien. Du produit de cette vente, qui dura deux mois, on fournit des subsistances au peuple dans un temps de disette, et l'on soutint une guerre de cinq ans, sans recourir à aucune autre ressource.

Eutrope et Jules Capitolin assurent même qu'après cette guerre fameuse, Marc-Aurèle racheta une partie des objets vendus; mais ce grand homme ne voulut pas user, même indirectement de la moindre apparence de contrainte, pour rentrer en possession des choses auxquelles Faustine ou lui tenaient davantage. Qui croirait aujourd'hui en Europe, où les peuples traînent, sous le poids accablant de mille impôts, une existence malheureuse, que le vingtième des successions fût presque

le seul impôt exigé par le philosophe Marc-Aurèle, dans un temps où des fléaux de toute espèce nécessitaient de prompts secours en hommes et en argent, sur plusieurs points de l'Empire?

Il remaria Lucille, veuve depuis un an de Lucius Vérus, à Claude Pompéien, originaire d'Antioche, et fils d'un simple chevalier romain. Ce sénateur ne jouissait ni de la considération attachée à la fortune, ni de celle que donne une haute naissance; mais on le remarquait dans le sénat par son mérite, par son expérience et par ses vertus. L'âge avancé de ce nouvel époux que Lucille avait pris par obéissance, sembla lui servir d'excuse dans ses déréglemens; elle marcha plus effrontément que jamais dans la carrière du libertinage; elle eut pour amant son frère Commode, auquel Julien pense que Marc-Aurèle aurait dû préférer, pour successeur, Pompéien, qu'il fit nommer deux fois consul. Les chefs des Empires seraient plus que des hommes, s'ils avaient la force d'étouffer les sentimens de la nature, pour assurer aux peuples une succession non interrompue de princes dignes de régner.

Ce fut à cette époque que le cinquième et plus jeune fils de l'empereur, Annius Vérus César, mourut dans la Palestine, à l'âge de sept ans, et victime d'une opération faite mal à propos (25). Dans sa douleur, Faustine maudissait les médecins. Marc-Aurèle consola l'impératrice qu'il aimait et versa des larmes sur la tombe d'un fils qui lui était cher. Tous ses soins furent dès-lors pour Commode. Ce jeune prince avait deux ans de plus qu'Annius Vérus. Son éducation fut confiée aux meilleurs maîtres. L'empereur recommanda de lui donner pour médecin le célèbre Galien. Dans un temps où la difficulté de se procurer des cadavres humains le réduisait presque toujours à disséquer des singes, cet homme de génie avait, par une étude profonde d'Hippocrate, et surtout de la nature, acquis tant d'habileté, que l'envie attribua ses succès à la magie; elle le mit dans la nécessité de confondre ses détracteurs par des démonstrations publiques de ses découvertes en anatomie.

C'est après avoir été frappé par tout ce qui peut mettre la vertu de l'homme aux plus rudes épreuves, que Marc-Aurèle partit

pour la Pannonie *; bien décidé à sauver l'Empire, avec l'intrépidité d'un héros, quoiqu'il roulât dans sa pensée, en comparant la situation des Romains aux dangers qui les menaçaient, des réflexions capables d'inquiéter un esprit sage.

A son arrivée, généraux et soldats, gardes du prince et compagnies légères, nationaux et étrangers, tous lui promirent le gain de la bataille. Ses légions s'étaient mesurées avec les Barbares, depuis la mort de Vérus; elles brûlaient de se signaler sous les yeux de Marc-Aurèle, par des faits mémorables. Toujours avare du sang de ses troupes, il fit une guerre d'observation, afin de tirer avantage des fautes de l'ennemi. Il préféra même des opérations sûres, privées d'éclat, à des batailles dont la gloire aurait coûté trop cher à son armée. Il n'attaquait jamais sans nécessité, savait allier à la prudence du capitaine la bravoure du soldat, et ne paraissait pas douter de la victoire, lors même qu'il s'y attendait le moins. Les Marcomans et les Quades, les Sarmates et les Vandales

* An de Rome, 923. — De l'ère vulgaire, 170.

avaient passé le Danube, et s'étaient emparés de la Pannonie. Ils étaient remplis d'ardeur et bien déterminés à défendre leur conquête. Marc-Aurèle anima les siens par l'exemple du plus rare courage. Ils firent des prodiges de valeur (26), vainquirent les Barbares, et les forcèrent à repasser le fleuve couvert de leurs morts. Les Jaziges (27), si connus par leur hardiesse dans les combats, ne purent réparer la honte d'une première défaite. Ils auraient été entièrement détruits, si la glace, qu'on voyait sur le Danube, ne leur en avait facilité le passage. Ils essuyèrent encore bien des pertes ; car on les y poursuivit le javelot dans les reins.

Sachant bien que plusieurs dépositaires de l'autorité pourraient substituer pendant son absence, leurs passions et leurs vues particulières à l'intérêt public, et à l'esprit de l'administration générale, Marc-Aurèle ne négligeait rien pour empêcher l'introduction des abus ; non-seulement il employait les loisirs que les travaux de la guerre lui laissaient à surveiller les opérations de ses ministres, mais il accueillait avec la plus grande douceur, les députés des villes qui avaient à

se plaindre de la partialité, de la cupidité, des erreurs ou des vexations commises dans les provinces, par quelques intendans.

Tandis qu'il chassait les Barbares de la Pannonie, et tenait d'une main équitable la balance de la justice, les dangers se multipliaient; c'est à quoi se trouve exposé tout État d'une trop vaste étendue. L'agression de ses ennemis enhardit tout à la fois les pays conquis, à secouer le joug, et les ambitieux, à tenter l'exécution de leurs projets.

Imitant l'audace d'un certain Isidore, qui surprit plusieurs soldats romains, et les tua sans épargner le centurion qui les commandait, les Égyptiens se soulevèrent tout-à-coup, et dispersèrent les troupes de l'Empire. Ils seraient même entrés dans Alexandrie, si l'habileté d'Avidius Cassius ne les avait soumis de nouveau. Il fallut délivrer l'Espagne des Maures, qui y commettaient toutes sortes d'excès, et appaiser simultanément les troubles dont les Séquaniens remplissaient la belle contrée qu'arrosent de nos jours la Saône et le Lognon, le Doux, la Louvre et le Denain. Le courage des généraux balaya les premiers, et les seconds ne

purent résister à l'empereur, qui déploya contr'eux une sévérité à laquelle ils ne s'attendaient pas. Ces avantages procurèrent à Marc-Aurèle une satisfaction qui fut de courte durée ; elle fit place à de nouvelles inquiétudes, à de plus grands embarras, à la plus affreuse extrémité.

C'était dans la Germanie que sa gloire, sa vie, ses soldats devaient être en péril. Il se porta, quelque temps après, au-delà du Danube, vis-à-vis Strigonie (28) ; mais les Marcomans, qui étaient maîtres de tous les passages, l'enveloppèrent lui et toute son armée*. Il manquait d'eau ; ses soldats mouraient de soif ; ils étaient d'ailleurs hors d'état de tenir tête à un ennemi supérieur en nombre, qui les tuait presque sans danger, et qui n'était pas moins encouragé par un avantage imprévu que par l'espoir presque certain d'une victoire décisive. En un mot, tous allaient périr de besoin, ou par le fer des Barbares, lorsqu'une pluie, regardée comme miraculeuse, et attribuée par les païens à Jupiter pluvieux, et par les chrétiens à leur

* An de Rome, 927. — De l'ère vulgaire, 174.

Dieu, rendit aux Romains la force de combattre ; lorsqu'un orage épouvantable, éclatant sur les Marcomans, leur ôta les moyens de se défendre, et mit de la confusion dans leur fuite.

La reconnaissance est toujours proportionnée à la crainte qu'elle remplace, et jamais péril n'avait paru plus imminent que celui qui avait menacé l'armée de l'empereur. On ne se borna point à le proclamer *Imperator*, pour la septième fois, Faustine fut honorée par le sénat du titre nouveau de *mère des armées, Mater castrorum.*

Échappé à ce danger, Marc-Aurèle profita peu de la défaite des Barbares, quoique leurs soldats fussent tous tués, prisonniers ou dispersés ; car, au moment d'exiger des garans de la tranquillité des Marcomans et des Sarmates (29), il fut appelé sur un point bien opposé au Nord. Les troupes d'Avidius Cassius, gouverneur de Syrie, venaient de le proclamer empereur. Il avait fait répandre parmi elles le bruit de la mort de Marc-Aurèle. L'imposture ne tarda heureusement point à être reconnue : un centurion et un décurion firent une prompte justice de leur

général, et portèrent sa tête à l'empereur *. Ce prince se plaignit qu'on eût ravi à sa clémence et le coupable, et Mecianus, assassiné en Égypte, pour avoir trempé dans la conspiration de son père. Héliodore, autre fils d'Avidius, fut relégué dans une île. Flavius Calvisius, préfet d'Alexandrie, qui avait aussi trahi ses devoirs dans la même affaire, partit également pour l'exil. On trancha la tête à quelques centurions; mais ce fut à l'insu de l'empereur. Malgré l'acte par lequel le sénat avait déclaré Avidius ennemi de la patrie, et confisqué ses biens, Marc-Aurèle fit enterrer avec honneur la tête de ce rebelle, pria le sénat de pardonner à sa famille, de la laisser jouir de ses richesses, de n'exercer aucune poursuite avec rigueur contre qui que ce fût, de ne faire répandre le sang d'aucune personne marquante; de rendre aux bannis leur fortune et leur liberté.

N'ayant plus à craindre la trame dont les fils avaient été rompus par la mort d'Avidius, Marc-Aurèle rappela de la Syrie Pertinax, qu'il avait chargé d'aller y étouffer le feu de

* An de Rome, 928. — De l'ère vulgaire, 175.

la guerre civile. Il l'envoya gouverner l'Illyrie. Au milieu des combats, ce général prouva sa valeur aux alliés de la Germanie, et leur donna des témoignages de sa bonté, après les avoir vaincus. Il fit autant chérir le prince, sur les bords de l'Adriatique, qu'Avidius avait cherché à lui aliéner les cœurs en Asie.

L'empereur se hâta de visiter par lui-même les contrées dans lesquelles Avidius avait laissé un plus grand nombre de partisans. On craignit, dans l'Orient, sa juste vengeance; mais ce grand homme rassura les esprits par sa générosité. Il fit brûler, sans les lire, les papiers qui pouvaient lui procurer de nouveaux renseignemens sur la conjuration; pardonna * aux villes entraînées dans le parti de l'usurpateur; évita de passer dans celle qui l'avait vu naître; priva de ses jeux, de ses spectacles, de ses droits de cité Antioche, pour avoir, la première, méconnu l'autorité légale, et témoigné par ses larmes, combien elle était fâchée que l'entreprise eût échoué. Les habitans le suppliè-

* An de Rome, 929. — De l'ère vulgaire, 176.

rent d'oublier leur conduite ; ils paraissaient rougir d'avoir offensé un prince aussi vertueux. Le ressentiment de Marc-Aurèle ne tint point contre leur repentir ; il entra dans la capitale de la Syrie, et l'édit rendu contre elle demeura sans effet.

Il parcourut la Palestine, où la conduite turbulente des Juifs lui inspira une grande aversion pour eux ; cette nation lui parut moins facile à subjuguer par la puissance du temps et l'ascendant du génie, que les Sarmates et les Marcomans n'étaient difficiles à soumettre par la seule force des armes.

Des rives du Jourdain, il passa sur les bords du Nil. Une amnistie générale y couvrit, peu après son arrivée, la conspiration d'Avidius. Elle avait eu de nombreuses ramifications en Égypte ; mais à l'accueil affectueux qu'on y fit à l'empereur, ce prince jugea que le peuple était bon, fâché d'avoir été séduit, sincère dans l'expression de ses sentimens, et aussi éloigné d'une nouvelle révolte qu'on peut l'être avec une imagination plus ardente que l'esprit n'est éclairé.

A Péluse, on célébrait les fêtes du dieu Sérapis. Toute l'Égypte s'y rendait ; les plai-

sirs des sens, assuraient la fréquentation du temple. Marc-Aurèle ne voulut point que les solennités d'un culte donnassent lieu plus long-temps à des scènes de débauche. Les prêtres purent offrir les sacrifices en particulier, mais personne ne fut admis à ces oblations. Après avoir blessé les goûts de la multitude dans l'intérêt des mœurs, il alla voir les pyramides, les obélisques, tout ce qui rappelait encore la magnificence de cette Thèbes qui, défendue par le Nil, contre les Nomades d'Afrique ; par le Golfe arabique, contre les incursions des Arabes, et par la Méditerranée, contre l'ambition des Européens, ne fut pas moins ruinée de fond en comble; se releva ensuite, à la vérité, eut cent portes ouvertes au commerce de toutes les nations, devint assez opulente, pour exciter la cupidité des Carthaginois, qui la maltraitèrent, et fut enfin renversée par un lieutenant d'Auguste, après avoir été pillée par ce Cambyse, dans lequel les Perses et les Mèdes eurent peine à reconnaître le sang de Cyrus.

Toute l'Égypte, à laquelle Marc-Aurèle avait pardonné, vantait ses rares qualités,

et l'adorait, surtout quand il se dépouillait de la majesté impériale, pour ne laisser voir que le *citoyen* et le *philosophe*. Chacun se repentait alors de ses égaremens, parce que la soumission devenait la dette du cœur. Heureux les princes dont la personne peut être distinguée du rang, sans que leur dignité en soit compromise! Leurs vertus méritent les hommages de la terre; ils n'ont plus d'égaux, parce que toute rivalité cesse pour celui que l'admiration des hommes proclame supérieur aux faiblesses de l'humanité.

Les monarques de l'Orient vinrent à Alexandrie, lui offrir des présens magnifiques et lui demander son amitié. Le roi des Parthes fut le seul qui ne se rendit point en personne auprès de lui; mais il le fit complimenter par des ambassadeurs qui briguèrent également son alliance. L'humanité de Marc-Aurèle lui fit renouveler, avec tous ces potentats, les anciens traités; ce fut un de ses plus beaux titres à la véritable gloire; car le voisinage de ses armées lui facilitait de nouvelles conquêtes, et il est peu de princes qui ne se laissent tenter de reculer les limites de leurs États.

Celui-ci venait de resserrer les liens de la paix entre deux parties du monde, lorsque mourut, dans un bourg de la Cappadoce, cette épouse qui l'accompagnait dans tous ses voyages, qui lui prodiguait tous les soins, qui ne manquait jamais de prévenances ni de douceur, et qui cependant, si l'on en croit quelques historiens, aurait perdu par ses galanteries, l'affection de cet empereur, si elle ne l'avait subjugué par ses caresses et les agrémens d'un esprit cultivé. On a reproché à Marc-Aurèle, et de n'avoir pas répudié Faustine, et de lui avoir fait déférer l'apothéose. Chez les anciens, Dion approuve l'indulgence de ce grand prince, envers une épouse qui le rendait heureux, et qui fut jugée avec beaucoup trop de sévérité; parmi les modernes, Marchand a, sinon complètement justifié Faustine, dans une dissertation pleine d'intérêt, du moins prouvé qu'elle n'eut pas les égaremens de Julie, et qu'on l'a calomniée de la manière la plus révoltante, en la comparant à Messaline. Quant aux honneurs dont elle fut l'objet après sa mort, ils étaient alors d'usage, comme de nos jours les catafalques et les oraisons fu-

nèbres, dont on ne prive ni les princesses dont la lubricité a souillé le trône, ni celles plus coupables qui, ayant tenu les rênes de l'État, ont le plus abusé de la patience des peuples. Malgré sa douleur, Marc-Aurèle ne suspendit aucune des opérations du gouvernement.

Son retour à Rome *, après huit ans d'absence, répandit la joie dans tous les cœurs. Il fit distribuer huit pièces d'or à chaque citoyen (30), abolit les dettes contractées envers le trésor public, et détruisit; comme Trajan, les titres qu'on aurait pu faire valoir contre les débiteurs de l'État. Il honora, par des statues, la mémoire des généraux morts dans les combats, et témoigna beaucoup d'intérêt à presque tous les philosophes, quoique plusieurs d'entre eux cachassent bien des vices sous le manteau de la sagesse. Tout entiers à l'étude de l'homme et de la morale, les Stoïciens, pour lesquels Marc-Aurèle avait une prédilection fondée sur les vertus que leur secte fesait naître, ravirent à cet empereur, pour de sublimes spécula-

* An de Rome, 929. — De l'ère vulgaire, 176.

tions, une partie du temps que réclamaient les sciences et les arts. S'ils ne déchurent pas sensiblement, du moins ne firent-ils point les progrès que l'on pouvait en attendre, sous le règne d'un prince assez éclairé pour accorder une égale protection à tout ce qui était bon et utile.

On lui trouve une sorte d'excuse dans des guerres fréquentes qu'il ne provoquait point, et qui étaient aussi funestes à l'humanité que la paix est nécessaire à la culture des productions du génie.

Au milieu de nouveaux et brillans succès qui allaient soumettre à l'Empire jusqu'aux plus redoutables d'entre les peuples de la Pannonie et des contrées voisines de l'Allemagne, la mort surprit Marc-Aurèle à Vindobona, aujourd'hui Vienne (31), en Autriche, le 17 mars 180*, à la fin de la 58e année de son âge. Il a régné dix-neuf ans et dix ou onze jours.

Voulant plaire à Commode, impatient de monter sur le trône, les médecins, selon Dion, qui n'en donne aucune preuve, ont

* An de Rome, 933. — De l'ère vulgaire, 180.

hâté les derniers momens de Marc-Aurèle. Jules Capitolin prétend au contraire qu'une maladie contagieuse mit un terme à sa vie, et que, craignant pour son fils l'air de son appartement, il l'en fit sortir après avoir demandé pour ce jeune prince les suffrages des chefs de la garde prétorienne, et réclamé les conseils des hommes dont il estimait le plus l'expérience et les lumières. La dernière fois qu'on était venu chercher le mot, il avait dit au tribun : « Allez au soleil levant ; pour moi, » je me couche (32). » Il parut alors s'endormir d'un sommeil profond, et ne se réveilla plus.

Rome, les provinces et l'armée pleurèrent sa mort. On déposa ses cendres dans le tombeau d'Adrien. Le vœu général des nationaux et des étrangers s'était manifesté pour la célébration de la pompe de son apothéose, avant que cette solennité eût été ordonnée par le sénat. Il n'y eut pas de spectacle le jour des funérailles ; on tint les portes des maisons fermées ; on ne vit personne dans les tribunaux ; les places publiques demeurèrent désertes ; les grands étaient consternés ; les plébéiens ne s'abordaient que les

larmes aux yeux; ceux qu'il avait admis dans son intimité paraissaient inconsolables : on l'avait admiré comme un sage; on le pleurait comme un père; on l'adora comme un dieu, dans presque toutes les familles, jusqu'au règne de Dioclétien (33).

La bonté fut son idole : il lui érigea des autels. Ses actes publics furent marqués au coin de l'équité. Ses écrits (34), pleins de pensées fortes et profondes, riches de maximes d'une justesse qui en fait les meilleures règles de conduite, et brillans par l'éclat que d'éternelles vérités y répandent, sont le code de la plus saine philosophie : quand on les a lus, on cesse d'être surpris qu'il ait en quelque sorte voulu renfermer le monde entier dans le cercle des devoirs; qu'il les ait considérés sous mille formes, qu'il y ait subordonné ses plaisirs, et que, non content de consacrer le jour aux travaux du gouvernement, il se soit souvent refusé pendant la nuit les douceurs du repos, dans la crainte que le crime ne veillât durant le sommeil du prince.

Si tous les philosophes étaient aussi dignes d'être revêtus du diadême, qu'il le fut de

porter le manteau, ces paroles de Platon : *Heureux les peuples, si les philosophes étaient rois, ou si les rois étaient philosophes*, seraient l'apophthegme le plus rigoureusement exact. La seule pensée que deux cents nations peuvent être malheureuses, s'il arrive qu'un seul homme ne soit pas vertueux, le fit frémir. Se voyant tout à la fois prince, magistrat, pontife et général, il chercha les moyens d'alléger le poids de ce pouvoir colossal, que devait exercer un enfant de seize ans, et qui pouvait enhardir soit Commode, soit ses descendans, à commettre les excès du tyran de Syracuse, et à se livrer aux emportemens despotiques et aux déplorables folies des successeurs d'Alexandre. Les exemples nationaux ne le tranquillisaient pas davantage : les actions monstrueuses de l'élève de Sénèque et de Burrhus, et les crimes plus récens de Domitien, lui rappelaient cette inconcevable patience par laquelle les Romains fomentaient en quelque sorte les vices de leurs maîtres. Aussi mit-il autant de soins à se restreindre dans de justes limites, qu'Auguste avait mis d'artifice à dépouiller le peuple de ses droits, et à ravir au sénat l'ombre

de puissance que lui avait laissée Jules César. Marc-Aurèle ne fit pas moins, pour accroître l'autorité des lois, que n'avait fait Tibère pour les éluder. L'histoire nous montre l'assemblage de grands défauts, et des plus rares qualités dans le héros législateur qui expira au milieu du sénat romain, sous le poignard des patriciens; un monstre de fourberie, dans le sanguinaire Octave; l'exercice de la plus insupportable domination, durant le séjour de son successeur dans l'île de Caprée, et le modèle de toutes les vertus, dans le père de ce Commode qui n'hérita que de sa puissance, et prouva, pour la leçon des peuples, que le fils du prince le plus accompli, et du *premier des hommes*, dit Voltaire, peut être le plus épouvantable tyran.

Quoique la vie de Marc-Aurèle fût qualifiée de *siècle d'or*, par Tillemont lui-même, elle ne préserva point cet empereur des calomnies de nos légendaires. Un moine du 16e siècle l'accuse d'avoir fait périr, avec une cruauté ingénieuse dans ses raffinemens très-variés, les sept enfans de sainte Félicité que le bruit public signalait comme chrétienne : le Champ-de-Mars ne servait alors qu'à la re-

vue des troupes, Surius n'y place pas moins le tribunal qui condamna ces enfans, pour plaire, dit-on, à des pontifes païens, et sans aucun autre motif de les livrer à la mort (35). Don Ruinart, qui multiplie à son gré les martyrs, comme s'il était entièrement dépourvu de cette raison à laquelle on doit les judicieuses *dissertations* du profond Dodwel, *sur saint Cyprien*, outrage également Marc-Aurèle et la vérité : il prétend, et c'est un de ses plus innocens mensonges, qu'une femme présenta le libelle de divorce à son mari, qui l'accusait d'être chrétienne. Comment l'eût-elle fait? La répudiation ne fut permise aux femmes que sous Julien, c'est-à-dire, bien long-temps après, et ce docteur de l'Église ne pouvait l'ignorer. C'est là une de ces fraudes pieuses, qui ne lui sont pas moins familières qu'au minime Giry, dont *les vies des Saints* renferment les plus grossières impostures. *Les actes sincères des martyrs* font de Marc-Aurèle un détestable tyran, ou l'imbécile le plus facile à tromper.

Dans les siècles suivans, on ne fut pas moins injuste envers Julien, qui, après avoir essuyé, sous le règne de Constance, une

horrible persécution de la part des Galiléens, ne s'en était pas moins montré le plus généreux des princes envers dix chrétiens coupables de complots criminels contre sa personne.

Si les excès du zèle des Néophytes avaient inspiré à Marc-Aurèle autant d'indignation que de pitié, son bras se serait plutôt appesanti sur Tatien que sur des femmes et des enfans. Ce disciple de saint Justin (36) fut aussi fougueux et intolérant que son maître était pieux et modéré. Tatien semblait n'avoir quitté les dieux du Capitole que pour injurier les philosophes. Il comparait leurs ongles aux griffes des bêtes, et débitait contre eux mille semblables contes qui ne sont aujourd'hui que fort ridicules, et qui, dans le 2e siècle, valurent des éloges à sa conversion. Le désir de se singulariser le mit à la tête des Encratites, ou Continens. Devenu chef de secte, il défendit l'usage du vin, condamna le mariage, donna dans tous les travers d'une prétendue perfection que Dieu n'inspire point, puisqu'elle viole les lois éternelles de la nature, qui sont le chef-d'œuvre de la création. Au reste, s'il suffisait, comme

saint Justin le croyait, *d'avoir vécu suivant la raison pour être chrétien*, personne ne le serait plus que Marc-Aurèle: il est parmi les anciens et les modernes, le prince qui s'est le moins écarté de la sagesse aimable et douce que Jésus-Christ a prêchée et pratiquée. Il fit plus encore, pour les peuples et les rois; il donna au monde l'exemple d'un homme qui, pouvant exercer un pouvoir sans bornes, préféra subordonner constamment ses actions aux lois que lui dictait l'intérêt public.

NOTES

DE MARC-AURÈLE.

(1) On ne négligea aucun exercice pour fortifier Marc-Aurèle. *Pugilatum, luctamina, cursum, venationem.* Capit., *Vit. M.-Aur.*

(2) Apollonius pensait, comme Sénèque, *que croire sans examen et sans réflexion, c'est montrer l'esprit d'un factieux, et non celui d'un philosophe.*

(3) Tarse, ville de Cilicie, sur le Cydnus, dans l'Asie mineure, fut la rivale d'Athènes et d'Alexandrie, le berceau d'Antipater, d'Archélaüs, de Nestor. Elle devint également celui de saint Paul, après avoir donné le jour aux deux Athénodores, philosophes stoïciens.

Les ouvrages d'Hermogène sont réunis, en deux volumes in-f°. (Venise 1508 et 1509), à ceux des autres rhéteurs grecs.

(4) Friedlander, *Éducation physique*, *dict^re. des sciences médicales*, t. XI.

C'est au prodigieux succès de l'*Emile*, plus qu'à nul autre ouvrage, que l'enfance, privée jusqu'alors du lait maternel, et du libre usage de ses membres, doit ces deux inappréciables bienfaits. Plus versé dans la connaissance de l'économie animale, Jean-Jacques, cet ardent ami de l'humanité, n'aurait pas altéré l'éclat d'une gloire si pure, en conseillant de plonger, dans de l'eau glacée, l'enfance qu'affaiblissent de semblables immersions, au lieu de la fortifier; il se serait surtout gardé de supposer aux Sauvages du Nord la moindre supériorité musculaire sur les Européens, que la nature a bien mieux servi qu'eux dans la distribution de cette faculté; mais son zèle, que n'éclairaient pas toutes les lumières de la physiologie, leur accorda *libéralement* cette énergie corporelle, pour en faire honneur aux *bains de neige*; c'est comme si son esprit paradoxal avait blâmé les femelles de tous les animaux herbivores et carnivores qui, des glaces du pôle aux sables brûlans de la Zône torride, couvent leurs petits et les garantissent, partout avec le plus tendre empressement, de l'action du froid.

(5) Arist., *Orat.* 16.

(6) Capit., v. l. *ver.*

(7) Jul. Capitol.

(8) Par une guerre continuelle, les Cattes disputaient aux Hermondures la possession d'un

fleuve dont les eaux étaient imprégnées de sel. Ils la fesaient aux Romains jusqu'à ce que ceux-ci les eussent mis hors d'état de la continuer, et la recommençaient, lorsqu'ils se croyaient assez forts pour reprendre les armes avec avantage. Voisin de la forêt d'Hercynie, ce peuple s'y nourrissait d'animaux auxquels il tendait des piéges, ou qu'il tuait à la chasse. On ne pouvait, dit César, traverser cette forêt qu'en 60 jours de marche; elle en avait neuf de largeur, et renfermait les pays dont on a formé la Suisse, la Souabe, la Transylvanie; elle s'étendait jusqu'aux extrémités de la Tartarie, où elle prenait le nom de Forêt noire, et où l'homme n'osait pas encore pénétrer *; car des bêtes féroces y fesaient leur séjour; elle perdit successivement de son étendue, en raison des progrès de la population.

(9) Arist., *orat.* 9; Jul. Capit., *in Aur.*

(10) *Atque Parthis, sola in equite vis.* Tácit.

(11) Habitans d'une région qu'arrosaient plusieurs fleuves, que hérissaient de hautes montagnes, que couvraient de vastes forêts, et que peuplaient, en partie, des animaux redoutables, les Parthes, qui avaient long-temps vécu sans demeures fixes, s'étaient fait un genre d'attaque et de défense convenables à leur position.

* Com., 6, c. 24; Tacit., l. 13; Mor. Ger., 30; Strab., l. 7.

Comme toutes les hordes nomades, ils favorisaient la population par des règlemens qui, concentrant les richesses dans un trop petit nombre de familles, seraient funestes aux peuples civilisés. Ils admettaient la pluralité des femmes, et les liens du sang ne les empêchaient point de former les nœuds du mariage. Les rois dont ils estimaient le plus l'origine, étaient les fruits du commerce d'une mère avec son fils. Il serait néanmoins injuste de penser qu'il n'y avait alors en Asie ni religion ni mœurs : les Parthes étaient très-pieux, respectaient la foi conjugale, et ne traitaient pas l'adultère avec la légèreté des peuples modernes. Herodian. 3; Polyb. 5.; Ptol. VI, c. 5; Alexand. d'Alex., l. 1, c. 2.

(12) Lucian, *hist.*

(13) Si les Romains se montraient encore dans la guerre, terribles comme le lion, ils avaient cessé d'être aussi généreux que lui, après la victoire, depuis que la tyrannie et ses auxiliaires, la corruption et la cupidité, les avaient dépouillés de leur héroïque désintéressement : ils livrèrent Ctésiphon au pillage, et firent raser le palais de Vologèse, quoique ce monument fût un chef-d'œuvre d'architecture. L'avarice semblait être l'unique moteur de ces guerriers dégénérés, comme l'envie mercantile et la soif de l'or sont devenues les mobiles du patriotisme anglais, de-

puis que l'élément aristocratique prédomine dans le gouvernement de la Grande-Bretagne.

« Pour les Anglais, dit M. Sauquaire-Souligné, »la guerre est un commerce; les combats sont »un objet de spéculation, et le sang des combat»tans une marchandise; il n'est rien pour eux »qui ne s'évalue en or. » *Trois règnes de l'histoire d'Angleterre.* Const. et ad^on^. t. II., liv. 5.

(14) Après la conclusion de cette paix, dont la durée se prolongea jusqu'à l'avènement de Septime Sévère, et dont Vérus avait dicté les conditions, deux contrées célèbres furent si épuisées que leurs peuples belliqueux et impatiens du joug, restèrent au moins douze ans sous la domination des Romains: la première, que sa situation entre le Tigre et l'Euphrate fit nommer Mésopotamie, est appelée par Pline, *Séleucie;* par les Hébreux, la *Syrie des fleuves;* par les modernes, *Diarbeck;* et la seconde, qui se trouve plus loin du côté de l'Orient, est nommée Adiabène par Strabon et Ptolémée; Mésène, par Estienne et Suidas. Elles n'avaient pas encore recouvré leur indépendance à la fin du règne de Commode.

(15) Les médailles frappées à cette époque donnent aux deux empereurs, des titres qui répondent aux victoires remportées par leurs armées, sur les ennemis de Rome. On lit sur ces monumens historiques: *Armeniacis Parthicus, Maximus*

Medicus, on y voit également que, dans cette circonstance, Marc-Aurèle et Vérus furent qualifiés *Imperator*, titre dont la république s'était servi pour transformer en héros les chefs de ses défenseurs; depuis Tibère, qui avait permis aux légions de déférer cet honneur à Blésus *, cette ancienne récompense du courage et de l'habileté militaire n'était plus décernée qu'aux empereurs ou aux Césars, soit qu'ils eussent contribué aux succès des batailles par leur présence ou leurs talens, soit qu'ils n'eussent d'autre droit à cette distinction flatteuse que d'avoir vaincu dans la personne de leurs généraux.

(16) Marc-Aurèle fit distribuer gratuitement, à Rome et dans toute l'Italie, les blés que l'on achetait en Égypte et sur les côtes d'Afrique, dans les années où la récolte était insuffisante.

(17) Ce fut dans ces déplorables conjonctures que Rome publia de sages règlemens sur les inhumations. *Jul. Capit.*; in M. Aur.; Oros., lib. 8, c. 15.

(18) Strab., l. 14.

(19) Le concile général d'Éphèse s'assembla, l'an 431**, sous le règne de l'empereur Théodose et le pontificat de Célestin. I^re^ *collect. des conciles.*

* *Concessit quibusdam et Augustus id vocabulum; at tunc Tiberius Blæso postremum.* Tac., *Ann.*, l. 3, c. 74.

** An de Rome, 1184. — De l'ère vulgaire, 431.

(20) Vulcat. ; Gallican., *in Cassio.*

(21) Plin., lib. 3, c. 18.

(22) Mela, 2, c. 4 ; Mart. 14, ep. 25 ; Monst., l. 4 de sa *Cosmogr.*; Blond., 1, *décad.*; l. 2 ; Strab. *Géogr.*

(23) Dio., l. 71.

(24) Le peuple, en tout temps frivole et amateur de spectacles, ne vit pas entrer les gladiateurs dans la milice romaine, sans craindre de perdre un genre d'amusement qu'il aimait beaucoup, et dont il attribuait plutôt la privation à l'austérité stoïcienne de l'empereur qu'à l'*imminence* du danger dont ce prince voulait le préserver. Marc-Aurèle permit le spectacle des pantomimes, pour tranquilliser les esprits.

Nous avons hasardé le mot *imminence*, qui paraît manquer à la langue française, et dont l'Institut l'enrichira sans doute.

(25) Jul. Capit.

(26) Jul. Capit. ; Arist., *orat.* 9.

(26) Les Jaziges, peuple belliqueux, habitaient toute l'étendue de pays que les Allemands nomment *Sigemburgen*; les Français, *Transylvanie* *, et qui fut occupée par les Métanastes, les Gètes, les Bastarnes, les Sarmates, les Grecs, les Romains, les Scythes, les Saxons, les Hongrois et les Turcs; elle reçut des lois de Rome, se-

* Ptol., l. 3, c. 23; Strab., l. 7.

lon Justin, après que Trajan eut défait Décébale, roi des Daces, que n'avait pu vaincre Domitien. Attila envahit cette contrée sous le règne de Gallien, et la présence des Scythes lui rendit son ancienne barbarie ; de nos jours, elle fait partie d'un des plus grands Empires de l'Europe.

(28) Onuph., *in fast.*; Tert., *Apol.*, c. 5.

(29) Les fréquentes violations de la paix avaient déterminé Marc-Aurèle à ériger en provinces les pays occupés par les Marcomans et les Sarmates, implacables ennemis de l'Empire.

(30) Jul. Capit., *in Pertin.*

(31) Selon Tertullien, Marc-Aurèle mourut à Sirmich; mais si l'on en croit les deux Victors, ce fut à Vienne, en Autriche.

(32) Dio.

(33) Jul. Capit.

(34) Marc-Aurèle a laissé douze livres de *réflexions sur sa vie.* On y retrouve la philanthropie qui charme les ames sensibles dans le *Loisir du sage* de *Sénèque*, et de judicieuses sentences, que l'on préfère à celles qui font tant d'honneur au précepteur de Néron. Marc-Aurèle y dit, liv. 6 :

« J'ai une ville et une patrie ; comme Antonin, » j'ai Rome; comme homme, j'ai le monde : je » m'attache donc à tout ce qui peut contribuer au » plus grand avantage de mes concitoyens et des » hommes, plaçant ma félicité dans leur bon» heur. »

(35) « Ces pontifes païens furent cause du mar-» tyre des enfans de sainte Félicité : ils persuadè-» rent à Marc-Aurèle que, pour appaiser les dieux, » il ne fallait pas souffrir que cette sainte et ses enfans leur insultassent plus long-temps. » *Sur.*, VIES DES SAINTS. Cette énorme compilation de l'ouvrage du vénitien Lippomano, peut être regardée, à bon droit, comme *la bibliothèque bleue du christianisme.*

(36) Socrate ayant vécu en sage, était chrétien, selon saint Justin. Si cette doctrine s'était perpétuée, le sang de plusieurs millions d'hommes n'aurait pas coulé, dans les temps modernes, pour des sujets de controverse, que les bourreaux n'entendaient pas mieux que les victimes.

COMMODE.

LUCIUS ÆLIUS AURELIUS COMMODUS AUGUSTUS, *ou* MARCUS AURELIUS COMMODUS ANTONINUS AUGUSTUS.

Né le 31 août 161 *, peu après l'avènement de Marc-Aurèle, Commode est le premier empereur qui ait été élevé dans la pourpre, et le second qui tint la couronne de son père. Il devait le jour à cette Faustine qui, selon quelques écrivains, surpassa Cléopâtre par ses galanteries, et pour laquelle Marc-Aurèle parut toujours conserver de la tendresse, malgré ses débordemens, comme s'il eût été obligé de tout pardonner au sang d'Antonin, qui lui avait donné l'Empire, ou comme s'il avait craint d'imiter, par un divorce, l'ingratitude dont Néron s'était rendu coupable envers Claude, en répudiant Octavie.

* An de Rome, 914. — De l'ère vulgaire, 161.

Commode était petit-fils et fils d'empereur. Quelles espérances ne dut-il pas faire concevoir aux Romains ! Il avait une figure parfaitement belle, était doué d'une grande force et de beaucoup d'adresse : on eut dit, dans son enfance, que la nature s'était plue à le combler de ses faveurs, et les plus heureuses circonstances semblaient concourir à perfectionner l'œuvre de la nature : c'est dans le palais où son père pratiquait toutes les vertus et parlait comme un sage, qu'il eut d'excellens maîtres, et se montra d'abord simple, timide, peu enclin au mal. Entouré de nouveaux Sénèques, il n'aurait sans doute point été un autre Néron ; si les philosophes chargés de son éducation étaient parvenus à éloigner de sa personne les courtisans qui, dès l'âge le plus tendre, s'en étaient emparés par la flatterie.

On le déclara César, le 12 octobre 166*, avec Annius Vérus. Il reçut les surnoms de *Germanicus et de Sarmaticus*, en 176 **, après avoir triomphé, avec son père, des peuples de la Germanie et de la Sarmatie, fut

* An de Rome, 919. — De l'ère vulgaire, 166.

** An de Rome, 929. — De l'ère vulgaire, 176.

revêtu du titre d'Auguste en 177 *, et parvint à l'Empire le 17 mars de l'an 180 **. Le 22 octobre de la même année, il entra dans Rome sur un char, comme un général couronné des mains de la Victoire; cependant, au lieu d'achever de soumettre les Germains par les armes, il acheta la paix de ces Barbares, et ce ne fut pas dans la crainte toujours louable, de verser le sang des hommes : son départ de l'armée avait eu pour objet de jouir sans retard des plaisirs que lui offrait la capitale.

Les Bretons ayant passé le mur qui les séparait des Romains, il chargea Ulpius Marcellus de les repousser, ne prit à cette guerre d'autre part que le nom de *Britannicus*, et laissa quelque temps les rênes de l'État aux mains accoutumées à les tenir sous son père. Soit paresse, soit défiance de lui-même, l'arrière-petit-fils maternel de Trajan aurait congédié moins vite qu'il ne le fit, les hommes qui avaient formé le conseil de Marc-Aurèle, si Pérennis, préfet du prétoire, ne fût parvenu à les rendre odieux. C'était le seul

* An de Rome, 930. — De l'ère vulgaire, 177.

** An de Rome, 933. — De l'ère vulgaire, 180.

moyen de posséder exclusivement la confiance de l'empereur. Il le portait à la dissipation, à la volupté, à d'autres excès, afin que ce prince n'eût ni la volonté, ni le temps de voir ce qui se passait.

Pérennis n'a point borné son ambition à exercer la tyrannie au nom de son maître; dès qu'il l'eut avili, il le méprisa et conçut le projet de lui ravir le trône. Du moins en fut-il accusé publiquement. Un philosophe cynique s'étant avancé sur le théâtre aux jeux capitolins, adressa ces paroles à Commode: « Tandis que tu t'amuses, César, à ces vains di» vertissemens, tu ne vois pas l'épée suspendue » sur ta tête : Pérennis amasse des trésors ; son » fils séduit l'armée d'Illyrie, placée sous son » commandement; tu es perdu, si tu ne les » préviens. » Le courtisan traita de fou l'inconnu et le fit brûler vif *, pour effrayer ceux qui auraient pu être tentés de faire de semblables révélations. Cette vengeance terrible fut d'abord aux yeux de Commode, un juste châtiment de l'audace du cynique; il crut y

* An de Rome, 938. — De l'ère vulgaire, 185.

reconnaître ensuite le besoin d'étouffer la voix de ce philosophe. Par de nouvelles protestations de dévouement, Pérennis dissipa ces soupçons ; mais on les rappela bientôt dans l'esprit inquiet du prince.

Des soldats lui remirent dans une audience particulière, des médailles où leur général était représenté avec les attributs de la souveraineté. Ce chef commandait les troupes d'Illyrie ; il était fils du ministre dénoncé par l'inconnu : Pérennis ne survécut plus un seul jour à sa victime (1). On le déchira par lambeaux* : sa femme, sa sœur, deux de ses fils, enveloppés dans la même proscription, subirent le même sort. Leur complice attendait en Illyrie le signal convenu pour éclater. Commode lui écrivit aussitôt de venir sur-le-champ à Rome, pour y être témoin des nouvelles faveurs qu'il se proposait d'accorder à sa famille. Ce troisième fils de Pérennis, ignorant le piége qui lui était tendu, s'y précipita ; il ne différa point son départ d'un seul instant : il eut à peine mis le pied

* An de Rome, 939. — De l'ère vulgaire, 186.

en Italie, que des soldats le massacrèrent, pour obéir à un ordre secret de l'empereur (2).

Ce prince rejeta sur Pérennis tout l'odieux de l'administration, rappela de l'exil Pertinax, éloigné de Rome depuis trois ans, et lui donna le commandement des troupes qui se trouvaient dans la Grande-Bretagne, où elles s'étaient révoltées. A l'arrivée de Pertinax, elles le conjurèrent d'accepter le sceptre, et voulurent même l'y contraindre sur son refus réitéré de se rendre à leurs vœux unanimes. Il déploya en cette circonstance une grande fermeté pour rétablir l'ordre, n'y parvint qu'imparfaitement, et au péril de sa vie; sollicita son changement, et malgré ses instances, fut obligé de rester plusieurs années parmi des rebelles qui avaient été sourds à sa voix, et dont la fureur était moins éteinte que comprimée.

A Pérennis succéda Cléandre. Celui-ci, né Phrygien, avait été vendu à Rome au plus offrant. Il avait été esclave de Marc-Aurèle; il fut chambellan de Commode. Ce prince lui avait rendu la liberté, et donné pour épouse Démostracie, l'une de ses concubines. Tel était

ce premier ministre. Joignant à la fourberie d'un courtisan la bassesse de la servilité, il paraissait n'avoir d'autres idées que celles de son maître, et lui plaisait d'autant plus que, n'ayant ni conscience ni vertu, rien ne le rapprochait de ceux qui regrettaient la liberté publique. Cléandre n'avait qu'une passion, celle que les tyrans aiment à rencontrer dans leurs agens, l'avarice. Les emplois, les grâces, la justice, la vie des citoyens, rien n'était sacré pour lui : sa cupidité fesait argent de tout. On gémissait, on souffrait, on étouffait ses murmures. Quel autre parti prendre?... Les réclamations n'étaient pas toujours sans danger, et il fallait que la plainte tombât entre les mains de l'auteur de l'offense; car l'empereur s'occupait si peu des affaires, qu'il ne signait pas même ses propres dépêches. Comment d'ailleurs lutter contre Cléandre? Son crédit avait sa source non-seulement dans les plus viles complaisances pour le prince, mais encore dans le souvenir des caresses mille fois prodiguées à Commode, par Démostracie. Les enfans de cette femme séduisante, étant élevés dans le palais impérial, y attes-

taient la puissance de son époux et fesaient craindre qu'il ne fût bien plus difficile à renverser que son prédécesseur.

Cependant, soit intention de préserver le chef de l'État des suites auxquelles pouvaient l'exposer les abus d'autorité, les extorsions, les crimes qui se commettaient journellement, soit désespoir d'être témoin de leur affreuse continuité, le beau-frère de Commode, Antistius Burrhus, lui dévoila les prévarications de son favori; mais auprès d'un prince qui méprisait les lois et l'opinion publique, Cléandre n'eut pas de peine à se justifier. Ce triomphe ne le satisfit point entièrement: il noircit le zèle de son dénonciateur, le présenta comme regrettant le ministère de Marc-Aurèle et l'accusa d'ambition. Antistius reçut, pour sa fidélité, la même récompense que l'inconnu qui avait tenté de démasquer Pérennis, et la mort fit taire ses défenseurs: on distinguait parmi eux Ebutien, préfet du prétoire. Il ne parut pas le moins coupable; sa place convenait à Cléandre; elle avait été précédemment occupée par Niger, qui l'avait possédée six heures après la mort de Pérennis; l'empereur ne la laissait

pas long-temps dans les mêmes mains. Il était rare qu'on la regrettât ; car on la perdait ordinairement avec la vie.

Aussi débauché, aussi cruel que Néron, Commode transforma le palais des Antonins en un séjour d'horreurs. En vain quelques-uns de ses prédécesseurs avaient-ils, pendant près d'un siècle, rendu les Romains heureux par leurs vertus, et imposé aux armées le frein salutaire de la discipline, afin qu'elles n'osassent plus disposer de l'Empire, tous les liens de la société se relâchèrent dès les premières années de son règne, et les cris du malheur remplacèrent ceux de la joie. On ne connaissait plus les jouissances de l'ame, depuis la mort de Marc-Aurèle. Les ministres du nouvel empereur étaient ceux qui approuvaient ou partageaient ses débordemens; ses ennemis et ses victimes, les sénateurs et les amis de la liberté. Le sang, qui ruisselait de toutes parts, généralisant la haine dont ses fureurs le rendaient l'objet, accroissait ses défiances, au lieu de les calmer ; il était réduit, comme Denis le tyran, à se brûler la barbe, n'osant confier à personne le soin de la couper.

Il ambitionnait le surnom d'Hercule, se couvrait d'une peau de lion, et portait une massue, à l'instar de ce héros. Lampride va jusqu'à dire que ce prince fesait quelquefois déguiser ses sujets en monstres, afin qu'en leur cassant la tête, il pût, dans sa folie, s'appeler *le vainqueur des monstres*. Il ne rougissait pas de paraître nu en public, combattait avec les gladiateurs, et signalait sa force extraordinaire contre les animaux les plus féroces, ou les plus difficiles à vaincre. S'il faut en croire quelques historiens, plus graves, à la vérité, que judicieux, on le vit percer d'un coup de lance un éléphant de part en part; tuer alternativement cent lions, chacun d'un seul coup, et, le même jour, se battre sept cent vingt-cinq fois, sans être jamais vaincu, et prendre avec vanité le titre de *vainqueur de mille gladiateurs*. Les combats des bêtes firent les délices de plusieurs princes, et aucun d'eux ne montra peut-être, contre les animaux que l'homme craint le plus, une témérité égale à la sienne; mais plusieurs auraient eu le courage de soutenir de leur présence la cavalerie prétorienne, contre une populace en désordre,

qui demandait à grands cris la tête de Cléandre.

Cette circonstance ne fut pas la seule où il prouva qu'aucun sacrifice de ce genre ne lui coûtait ; les enfans et les créatures de son favori expièrent bientôt le crime d'avoir été les objets des affections de ce ministre. Six consulaires périrent à la fois ; ni le pardon de Marc-Aurèle, ni celui du sénat ne garantirent des flammes les descendans d'Avidius. Commode proscrivit Pétrone, qui était son beau-père, son neveu Antonin, dont le nom rappelait toutes les vertus, et sa cousine Faustine. Ce tigre imitait Caligula, et craignait de lui être comparé. Il défendit la lecture de Suétone, qui en avait écrit la vie. Elle offrait en effet bien des rapprochemens faciles à saisir par les esprits les moins doués de perspicacité.

Quoique Commode ne donnât point d'encouragement aux arts, il y a de l'injustice à l'accuser d'en avoir éteint le flambeau. Il n'en eut ni le temps ni la volonté. Adrien, qui les aimait et les protégeait, leur avait donné une fausse direction à son retour d'Égypte ; Commode, par son indifférence

et sa tyrannie, contribua d'une autre manière à leur déclin. Nous avons, de cette époque si malheureuse sous tant d'autres rapports, des productions dont les restes se font encore admirer, et des morceaux d'architecture moins conservés pour leur antiquité que comme modèles. Aussi le célèbre Tiraboschi place-t-il au deuxième siècle la décadence et non la perte des arts (3). En effet, quand leur ruine totale eut lieu, le christianisme et son austère simplicité avaient succédé au paganisme et à ses pompes riantes.

Un reproche plus réel que mérita Commode, fut d'avoir épuisé le trésor public, et accablé le peuple d'impôts; ses dépenses extravagantes ne lui permettant point d'attendre la rentrée des contributions, le mirent dans la nécessité de vendre aux criminels l'impunité, et de tolérer l'assassinat pour de l'argent (4). Outre ses nombreuses exactions, il dissipa, dans l'espace d'environ douze ans, deux milliards, six cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent deux mille sesterces (deux milliards, sept cent trente-deux millions deux cent mille francs). On est tenté de repousser ici le témoignage de l'histoire.

Qu'auraient, en effet, amassé de plus Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle, si les épouvantables calamités qui ont mêlé leurs horreurs à la félicité du règne qu'illustra le père de Commode, n'avaient épuisé l'épargne et répandu la consternation au milieu des prospérités du siècle, le plus glorieux pour les princes, et le plus heureux pour les peuples? En réfléchissant à quel concours de circonstances extraordinaires les nations doivent un bonheur presque toujours rapide, et à la facilité avec laquelle un seul homme les précipite dans un abîme de malheurs, dont elles ne sortent que rarement et comme par miracle, nous sommes forcés de gémir sur le sort de l'humanité.

Des débauches non moins excessives que fréquentes, dégradèrent Commode. On vit dans ce prince que la raison de l'homme ne vaut pas toujours l'instinct des brutes. La crapule lui fit perdre ses talens acquis, et altéra ses facultés intellectuelles; il ne fut plus dès-lors qu'un être stupide et pervers; qu'un empereur odieux à Rome et aux provinces; qu'un tyran farouche et sanguinaire, qui, ayant abjuré tous les sentimens sociaux

ne concevait que de fausses idées des choses, et ne formait que d'extravagans projets. Les observations étaient, à ses yeux, un commencement de résistance. On n'échappait à ses fureurs que par une soumission de tous les instans, par la plus insigne flatterie ou par une profonde obscurité.

Il fesait moins de cas des hommes les plus empressés à prévenir ses fantaisies, caresser ses goûts et assouvir ses passions, que des animaux dont il se nourrissait ; l'esturgeon ne paraissait point sur sa table sans les faisceaux ; les couronnes, les trompettes. On l'y apportait avec l'appareil d'une marche triomphale.

Le dernier jour de l'année 192 * ce prince fit part à Martia, sa courtisane chérie ; à Lætus, chef de ses gardes, et au chambellan Eclectus, de l'intention où il était de prendre possession du consulat, en habit de gladiateur. Ils cherchent à l'en dissuader ; il les accable d'injures et résout leur perte, mais ses tablettes sont oubliées sur un lit ; Martia les y trouve, les communique au préfet du

* An de Rome, 945. — De l'ère vulgaire, 192.

prétoire et au chambellan. Ils conviennent de prévenir leur assassinat par un meurtre. Ce fut dès-lors l'usage des cours, et la différence de religion ne l'a point changé.

Après l'exercice de la lutte, l'empereur veut se désaltérer, Martia lui présente une coupe de vin empoisonné. Il s'endort, la douleur le réveille, d'affreuses convulsions le tourmentent; l'athlète Narcisse, son favori, se jette sur lui, et Commode meurt étranglé (5), à l'âge de trente et un ans, après avoir régné depuis le 17 mars 180 *, jusque vers le milieu de la nuit qui finit ses crimes, et l'année 192 **.

A peine le bruit en fut-il répandu, que l'air retentit de cris échappés de toutes les bouches. On entendait partout les expressions de la haine. Des personnes très-recommandables étaient, auprès des conjurés, les interprètes de la reconnaissance publique. Mille voix confuses demandaient à Pertinax, choisi pour lui succéder, des actes d'une vengeance exemplaire. « Que l'ennemi des dieux, s'écriait-on tumultueusement, soit

* An de Rome, 933. — De l'ère vulgaire, 180.

** An de Rome, 945. — De l'ère vulgaire, 192.

dépouillé des honneurs divins; que le tyran de ses concitoyens; que le bourreau du sénat; que le parricide plus cruel que Domitien; que le gladiateur, plus infâme que Néron, soit déchiré à coups de crocs! Qu'il soit jeté à la voirie!... Il avait médité la mort.... Qu'on le déchire!... Il s'est plu à égorger.... il a répandu son propre sang.... qu'on le mette en pièces!..; O Jupiter, conserve-nous Pertinax, si tu veux nous rendre heureux!... O César! qu'on abatte les statues du tyran! Que ses délateurs périssent!... Hors du sénat ses espions!... (6). Gloire aux prétoriens! Gloire à la fidélité de nos libérateurs.... Victoire et bonheur au peuple romain!... Liberté, victoire!... Pertinax, tu as partagé nos dangers, mais tu vis.... nous sommes heureux.... nous avons tous tremblé, et aujourd'hui nous sommes libres!... Oh! oui, oui, nous le sommes...; mais le parricide n'a épargné ni l'âge ni le sexe; mais ses espions ont corrompu les esclaves, pour alimenter sa férocité. Que ses espions expient leurs crimes par la hache!... Aux verges les espions! Que l'honneur soit rendu aux victimes!... Les têtes des gens de bien

ont été mises à prix, et les délateurs ont porté la mort dans les familles.... Que les délateurs soient livrés aux lions !... Qu'on juge le parricide !... Il a commis tous les forfaits.... les innocens sont encore privés de sépulture.... Qu'il n'y ait point de tombeau pour lui ! Que le cadavre du parricide, que l'assassin soit déchiré !... César, ordonne les crocs !... Que son cadavre soit traîné !... Qu'il soit déchiré ! Ordonne, César; ainsi le pratiquaient nos aïeux. »

Avec cet empereur, s'éteignirent la famille des Æliens et celle des Auréliens. Son corps, selon Eutrope et Lampride, fut traîné dans le Tibre, par ordre du sénat; mais, si l'on en croit d'autres historiens, Pertinax s'y opposa. Le corps, porté hors de Rome, fut mis dans un tombeau. On l'en retira bientôt, pour le placer dans celui d'Adrien. Septime-Sévère fit décerner les honneurs divins à Commode, dont la mémoire avait été vouée à l'exécration des contemporains et de la postérité. Si cette imprécation avait pu donner un libre cours à mille espèces de malédictions, au lieu d'être suivie d'une apothéose obligée, les Romains n'en auraient pas été moins exposés aux malheurs dont

tout gouvernement absolu est une source, bien autrement abondante que les volontés sans règle des plus impitoyables tyrans ; car les ravages occasionés par ces dernières sont du moins momentanés ; ils passent à la manière des tempêtes et des volcans, tandis que se perpétuent d'âge en âge les funestes effets des fausses doctrines ; celle qui porta la plupart des empereurs à regarder leur autorité comme *illimitée* et *illimitable de sa nature*, résiste encore aujourd'hui, dans une partie de l'Europe, aux leçons de l'expérience, aux lumières du siècle et à la voix des peuples.

NOTES

DE COMMODE.

(1) Herod.

(2) Dio., *vit. Commod.*

(3) *Hist. de la litt. ital.*, depuis le siècle d'Auguste, t. II.

(4) Lamprid. *in Commod.*

(5) Vit. Comm.; Euseb., *Chron.*

(6) Cléandre affranchit plusieurs esclaves, les créa patriciens peu de temps après, et leur fit prendre place dans le sénat. Il fallait voter comme eux ou être sacrifié sur leurs délations; c'était la seule liberté que le tyran eût laissée aux sénateurs. Les créatures de Cléandre firent donner à Commode le titre de *Pieux*, pour avoir élevé au consulat un des amans de sa mère; celui d'*Heureux*, pour avoir échappé au danger dont l'avait menacé l'ambition de Pérennis, et

celui d'*Hercule*, pour avoir tué des milliers de bêtes féroces. Selon Lampride, les sénateurs n'agissaient pas moins par dérision que par crainte, en cédant au vœu des misérables qu'un ministre couvert d'opprobres avait introduits dans leur assemblée.

PERTINAX.

PUBLIUS HELVIUS PERTINAX AUGUSTUS.

PERTINAX naquit le 1er août de l'an 126*, dans un petit village appelé *Villa Martis*, et situé près d'Alba Pompéia. Son père, Helvius Successus, le surnomma Pertinax, pour caractériser l'opiniâtreté qu'il montrait à vouloir se livrer aux mêmes occupations que lui. Helvius Successus gagnait sa vie à cuire des briques, et n'en connaissait pas moins tout le prix de l'éducation. Autrefois réduit à la dure condition d'esclave, il avait remarqué que le mérite personnel distingue principalement les hommes. La raison lui fit sentir combien il devait le préférer aux richesses dont la conservation est exposée aux chances les moins prévues, sous des maîtres qui ne connaissent d'autres lois que leurs pas-

* An de Rome, 879. — De l'ère vulgaire, 126.

sions et soumettent tous les intérêts à l'avidité d'une cour empressée à partager leurs vices.

Publius donna d'excellens maîtres à son fils. Ses progrès lui permirent d'enseigner de bonne heure les lettres grecques et latines dans quelques villes d'Étrurie. La profession de grammairien était plus utile que lucrative. Il y renonça pour embrasser celle des armes, comme plus propre à le rendre indépendant que la première, qui ne lui promettait aucun avenir. On le vit s'élever, par sa valeur, aux premiers grades. Ses talens et ses vertus lui concilièrent l'estime et l'affection de Marc-Aurèle. Ce prince le nomma sénateur, et successivement préteur, consul, gouverneur de plusieurs provinces. Sous le règne de Commode, Pertinax fut également appelé à divers emplois qui demandaient un esprit pénétrant et juste. Il se trouva placé en Bretagne, à la tête d'une armée rebelle; y développa autant de fermeté que de prudence; versa son sang pour faire rentrer dans le devoir des soldats qui voulaient le proclamer empereur; et conserva l'honneur en foulant aux pieds l'ambition (1).

Dans sa conduite privée, on retrouve la même force, la même régularité. Pertinax, aussi sincère admirateur de la vertu, qu'il avait d'aversion pour le crime, donnait l'exemple de la tempérance, de la modestie, de la piété filiale. Il consacrait ses richesses à orner de belles maisons le petit village où il était né. Tout aurait pris une face nouvelle dans *Villa Martis*, si, moins rempli de respect pour la mémoire d'un père qui avait su agrandir ses idées et lui élever l'ame par le bienfait de l'éducation, il avait laissé opérer quelque changement à l'habitation d'où l'auteur de ses jours l'avait pour ainsi dire porté au faîte de la fortune.

L'année 192*, Lætus et Eclectus vinrent lui offrir l'Empire, tandis qu'il dormait. Pertinax, était alors gouverneur de Rome. Il leur opposa son grand âge, ses infirmités; mais ils essayèrent d'ébranler sa résolution par une sorte de contrainte fort honorable pour lui. Il témoigna de nouveau en plein sénat l'intention de ne pas prendre le timon des affaires, et l'on ne put vaincre sa répu-

* An de Rome, 945. — De l'ère vulgaire, 192.

gnance qu'en affirmant que tel était le vœu de tous les gens de bien (2). Lætus, chef de la conjuration, qui avait délivré Rome de Commode, conduisit Pertinax au camp des prétoriens et lui fit déférer le titre d'Auguste par les soldats. Moins jaloux du bonheur de l'Empire qu'avides d'argent, ils ne montrèrent pas le même esprit que les sénateurs; car il fallut leur promettre douze mille sesterces (douze mille cent quarante-quatre francs) par tête, pour qu'ils proclamassent chef de l'État un personnage assez vertueux pour ne craindre aucun reproche, et assez grand pour avoir dédaigné deux fois la pourpre. Les sénateurs approuvèrent cette élection dans la matinée du 1er janvier 193*, et le peuple fit éclater sa joie dans tout l'Empire. Outre les titres affectés à la souveraineté, Pertinax en reçut un bien plus glorieux, celui de *Père de la patrie*, que n'avait eu aucun de ses prédécesseurs. Dès son avènement, on l'appela, sur sa demande, *Prince du sénat*. Les empereurs cessaient de porter cette qualification, depuis que ce corps avait

* An de Rome, 946. — De l'ère vulgaire, 193.

perdu ses vertus avec son indépendance. Pertinax ne voulut point qu'on décernât à l'impératrice le titre d'Auguste. Il est vrai que la conduite de Flavia Titiana n'était pas régulière. Il déclara en même temps que son fils ne jouirait qu'après l'avoir mérité de celui de César, dont on venait de l'honorer.

Près de vingt millions étaient indispensables à Pertinax pour satisfaire les gardes prétoriennes, troupe d'autant plus dangereuse, que Commode lui avait prodigué des sommes considérables, et permis de vivre dans la licence. Ce tyran n'avait pas laissé deux cent mille francs, mais il avait créé des besoins, et contracté des dettes. Pertinax avait dessein de les payer, et d'abolir les taxes mises sur les rivières, les ponts et les grands chemins. Il voulait en outre faire des restitutions à ceux que l'on avait injustement dépouillés, et n'entrer dans les successions qu'à défaut d'héritiers. Il annula par un édit les procès que sous le despotisme, la perfidie intente à la vertu pour crime de lèze-majesté. Il rappela les bannis et les réintégra dans la possession de ce qui leur avait été confisqué. Il préférait, disait-il, gouverner

avec équité une république pauvre, à conserver des richesses acquises par des voies tyranniques.

Ce prince ne connaissant, à l'opulence, qu'une source pure, l'économie, réprima le luxe de la table impériale (3), réduisit de moitié la dépense du palais, et donna sa fortune particulière à sa famille, afin que sa femme et son fils n'eussent aucun prétexte de réclamer des faveurs aux dépens de l'État. Il n'omit rien pour le restaurer, pour ouvrir les canaux de l'industrie et encourager l'agriculture.

La liberté du commerce, sans laquelle sa prospérité est toujours trop restreinte, fut rétablie. Le labourage, qui est peut-être le plus difficile (4) de tous les arts mécaniques, reçut des encouragemens particuliers, et les terres incultes devinrent productives, dès que l'homme laborieux put en espérer le prix de ses soins. Toutes celles de l'Italie et des provinces échurent en partage à quiconque se chargea de les défricher. On s'attachait d'autant plus à les faire fructifier, qu'elles devaient être exemptes de toute imposition pendant dix ans.

Deux mesures qui ne portèrent atteinte ni à la liberté, le plus précieux des biens de l'homme, ni à la propriété, qu'on ne viole jamais sans troubler l'ordre social, lui procurèrent les fonds dont il avait besoin pour tarir des sources corrompues, remplir le déficit, réaliser toutes les espérances; il fit convertir en monnaie les statues d'argent de Commode. La flatterie et la bassesse les avaient multipliées pendant son règne; après sa mort, le sénat avait ordonné de les abattre. Pertinax joignit à ce produit celui de la vente des concubines, des chevaux, des objets rares et curieux, que son prédécesseur avait réunis, à grands frais, dans le palais des empereurs. On y remarquait un char qui indiquait l'heure et l'étendue de l'espace qu'il avait parcouru. Rien de précieux ne fut réservé pour un prince qui voulait remplacer le luxe par la simplicité, substituer l'ordre à la confusion, ne laisser languir aucune partie du service public, et n'imposer aux Romains aucune charge exorbitante ou vexatoire. En peu de temps, il rétablit les finances et ordonna de réintégrer dans la totalité de leurs créances les

citoyens qui n'avaient pas eu les sommes qu'on leur avait accordées, en récompense de services rendus à l'État. Les possesseurs de richesses acquises par des voies illégales, furent contraints d'en restituer une partie ; cette juste sévérité devait alarmer beaucoup d'intérêts, après le trop long règne de Commode : elle irrita contre son successeur cette classe dangereuse, si puissante de nos jours, d'hommes cupides et versatiles qui, sachant mettre à profit toute administration sans règle, craignent moins un gouvernement arbitraire que l'incorruptible autorité des lois. La joie publique, occasionée par la suppression des abus, affligeait ces êtres dans lesquels la bassesse se trouve unie à la vanité ; mais la contenance sombre et farouche des prétoriens leur promettait que ce retour vers le temps des Antonins serait de courte durée ; ils avaient vu avec quelle répugnance cette troupe s'était soumise à Pertinax, et n'ignoraient point que le rétablissement de l'ancienne discipline lui fesait regretter la licence à laquelle on venait de l'arracher, après douze ans d'excès et d'impunité.

Trois ou quatre jours après l'avènement de Pertinax, elle s'était déjà portée à la révolte, en faveur de Tiarius Maternus Lascivus, sénateur, qui avait quitté furtivement la ville, pour éviter le reproche de complicité. La clémence du prince aurait peut-être ramené une partie des séditieux, et fait craindre à l'autre l'indignation des gens de bien, si les fauteurs du désordre n'avaient été enhardis par les menées sourdes d'un Lætus, moins satisfait des récompenses données à son zèle que mécontent de la diminution de son crédit : accoutumé à jouer le rôle de favori, jusqu'aux derniers jours de la tyrannie de Commode, il ne peut se renfermer dans les devoirs de sujet, et ne veut pas faire moins pour venger son orgueil offensé, qu'il n'a fait pour sauver ses jours. Il rallume sans cesse le feu de la discorde que s'applique à calmer la vigilance du gouvernement.

Sur ces entrefaites, Sosius Falco trame, dans l'absence du chef de l'État, une conspiration dont le retour inopiné de Pertinax et sa prudente fermeté empêchent le succès : la malveillance n'a même aucun moyen d'attendrir l'armée sur le sort du coupable,

en rappelant son mérite, ses services, l'opulence et l'illustration de sa famille; car l'empereur demande, comme une grâce, au sénat, que son règne ne soit point souillé par l'effusion du sang de ce personnage.

Tourmenté par la crainte qu'une pareille longanimité ne paralyse tout bras armé contre un aussi bon prince, Lætus redouble de scélératesse pour lui tenir fermé le cœur des gens de guerre. Il suppose l'ordre de faire périr plusieurs prétoriens comme ayant trempé dans la dernière conjuration, tandis que ce traître soulève toutes les cohortes contre Pertinax, par des châtimens dont personne ne soupçonne le motif artificieux; il présente sa sévérité à ce prince, comme indispensable au retour de la discipline dans une troupe mutinée. Le sang que fit verser ce fourbe retomba sur l'empereur. Trois cents rebelles sortirent furieux de leur camp, et traversèrent Rome, la rage dans le cœur, et le fer à la main; l'impératrice, effrayée à cette nouvelle terrible, en informa son époux; il envoya Sulpicianus, son beau-père, à la rencontre de cette soldatesque; mais il était déjà trop tard: chargé d'interdire aux révol-

tés l'entrée du palais impérial, Lætus, au lieu de recourir à la force pour les repousser, se voile le visage, et gagne sa maison en attendant l'exécution du parricide qui fait l'objet de ses vœux. Le désordre est extrême : tout annonce une de ces crises violentes où le délire de quelques hommes, instrumens aveugles d'une ambition criminelle, ensanglante le trône et rend incertaines les destinées d'un peuple. Des affranchis ouvrent aux furieux les portes du palais ; on conseille au prince de se dérober à leurs recherches jusqu'à l'arrivée de quelques secours ; mais Pertinax, qui n'aperçoit dans cette proposition que la honte de fuir, la rejette et court à sa perte. Il se présente devant les plus acharnés, leur demande s'ils viennent verser le sang du prince qu'ils ont juré de défendre, et leur expose avec une si noble fermeté les périls et l'infamie attachés à leur entreprise, qu'il paraît à la plupart d'entre eux, plus jaloux de conserver leur honneur que sa vie. Ceux qui ne sont qu'égarés remettent en tremblant leur épée dans le fourreau, et se regardent sans se communiquer leurs sentimens. A peine se sont-ils retirés, que Tau-

sius de Tongres lance son javelot pour en percer l'empereur, et s'écrie avec l'assurance d'un scélérat que les forfaits n'épouvantent point : *Les soldats t'envoient ceci.* Sa criminelle audace ranime la rage de ses camarades : ils se précipitent sur Pertinax. Invoquant alors Jupiter vengeur, cet excellent prince s'enveloppe dans sa toge, et tombe sous les coups des meurtriers, sans opposer la moindre résistance. De tous ceux qui vivaient dans son intimité, Eclectus fut le seul qui préféra le défendre à lui survivre. Il frappa mortellement deux conjurés ; mais leurs compagnons les vengèrent aussitôt : le malheur de succomber sous le nombre lui épargna du moins celui de voir les révoltés porter en triomphe, au bout d'une lance, la tête de son ami. Elle fit sur les sénateurs un grand effet : elle les plongea dans la consternation et l'abattement. Le peuple fut encore plus ému à cet affreux spectacle : il se répandit dans les rues qu'il remplissait de ses cris, de ses gémissemens. Il était tout entier à son désespoir ; tandis que les premiers regrettaient que la douleur ne leur

permît point de composer leur visage, et pensaient au danger de paraître improuver un évènement qui les livrait, corps et biens, à la merci d'une troupe de brigands pour lesquels rien n'était sacré (5).

L'assassinat de Pertinax eut lieu le 28 mars de l'année 193 *, quatre-vingt-sept jours, après une élection dont soixante-six ans de vertus l'avaient rendu digne.

Septime Sévère prononça son oraison funèbre (6), et le fit placer au rang des dieux. On institua une solennité annuelle pour consacrer le jour de la naissance de Pertinax, et celui de son avènement fut célébré par les jeux du cirque.

On dut bien regretter un prince qui aurait rendu à Rome une partie de son ancienne splendeur (7), s'il avait fourni une plus longue carrière. Sa mort violente a été le présage de ces malheurs interminables dont plusieurs règnes glorieux, et cinq empereurs faits pour honorer l'humanité, n'ont pu préserver les Romains.

* An de Rome, 946. — De l'ère vulgaire, 193.

Flavia Titiana tomba dans une entière obscurité après la mort de Pertinax. Elle lui avait donné un fils qui vécut vingt-deux ans sans acquérir aucun droit à l'estime de la postérité, et une fille, dont le nom n'est pas même parvenu jusqu'à nous.

Hérodien rend hommage à la régularité des mœurs de Pertinax, et le cite comme un prince sage et d'une vertu éprouvée. Dion donne encore de plus grands éloges au successeur de Commode; mais aucun historien ne déguise les déréglemens de Titiana. Il est vrai que, ne renfermant dans aucune borne sa passion pour un joueur de harpe, le public en connut bientôt la honte et la violence.

Des satires ne permirent pas même à l'empereur d'ignorer qu'un bateleur était le favori de Flavia. Pertinax eut assez de force d'ame pour mépriser de semblables avertissemens, et le bon esprit de ne pas en proscrire les auteurs. Il est fâcheux que le précepte divin qui prescrit le pardon des injures ne donne pas toujours aux princes chrétiens une mansuétude que nous puissions compa-

rer à la débonnaireté de plusieurs empereurs païens, tels que Marc-Aurèle et Pertinax, qui ne furent pas moins dignes de l'apothéose que ne l'ont été de la canonisation la plupart des saints auxquels l'Église rend une espèce de culte.

NOTES

DE PERTINAX.

(1) Pertinax se trouvait dans une de ces conjonctures où, bien loin de rechercher le pouvoir suprême et de prendre, comme les ambitieux, toute voie pour y arriver, une belle ame met sa grandeur à le refuser. *Nec verò imperia expetenda, ac potiùs, aut non accipienda interdùm...* Cicer., *offic. lib.* 1.

On ne doit pas être surpris qu'un général qui avait remporté un pareil triomphe sur la plus impérieuse des passions de l'homme, celle qui ne connaît aucun frein, et soumet à l'orgueil d'un seul la volonté de tous, ait mérité sur le trône les éloges que donnent Hérodien et Dion à sa conduite publique, également admirée par Capitolin, qui n'aurait pas dû remplir de contes puérils la vie privée de cet empereur.

(2) Arrivé à l'âge où le citoyen doit à ses

amis, à la jeunesse, et principalement à sa patrie, les conseils que sa sagesse et son expérience le mettent en état de donner, Pertinax ne pouvait rejeter le choix dont il était l'objet, sans commettre le *crime d'abandon* envers la société, à laquelle l'homme vertueux ne refuse ni ses soins, ni sa fortune, ni sa personne.

(3) La vaisselle d'or et d'argent fut exposée en vente publique, et comme si le motif apparent de cette mesure n'avait pas été un des effets naturels du plan d'économie que s'était fait Pertinax, le désir de paraître profond dans la connaissance du cœur humain, porta Dion à supposer que ce prince voulait surtout faire contraster sa modestie avec l'ostentation d'un tyran, et connaître, par les acquéreurs, les familles dont le luxe cherchait à imiter la somptuosité d'un Commode.

On sait que l'on achetait, pour les empereurs, des rossignols, des grues, des faisans, et que ces mets coûtaient un prix incroyable. Quoiqu'ils passassent pour délicieux, Pertinax s'en privait, afin de réprimer, par son exemple, le luxe des repas.

Phasianum privato convivio nunquàm comedit, aut alicui misit. Capitolin. Rien ne prouve mieux de quel secours peut être une sévère économie, que le trésor laissé par ce prince, si Dion

est l'écho de la vérité, quand il assure qu'il renfermait (*vicies septies millies*, H. S.) environ cinq cent millions, dit Gibbon, *Hist. de la décad. de l'Emp. rom.*

(4) J. B. Say, *Trait. d'Économ. politiq.*, t. I., liv. I., chap. 17, *de la production des richesses.*

(5) Dio.; Vit.; Pert.; Herod., l. II.

(6) Selon l'usage usité envers les princes, on mit auprès de Pertinax, le jour de ses funérailles, un enfant chargé d'éloigner les mouches: *in eo lecto posita erat statua Pertinacis, quâ puer, ita ut si dormiret Pertinax, pennis pavonis muscas abigebat.* Xiphilin, abrégé de l'hist. romaine.

(7) Vict., *epit.*, Vit.; Pert.

Quoique Hérodien, écrivain du troisième siècle, rende justice à Pertinax, et ne loue pas moins son désintéressement que son habileté, Capitolin, plagiaire du quatrième siècle, lui reproche de n'avoir pas toujours été inaccessible aux séductions de la cupidité, dans l'exercice de ses charges.

Nous établissons ici l'ordre de tous les emplois qu'a remplis Publius Helvius: c'est le meilleur moyen de prouver que peu de princes sont parvenus au trône par autant de degrés que le grand homme qui, après avoir fait succéder l'humanité

aux cruautés de Commode, aurait donné des bases solides au règne de la vertu, si le crime qui abrégea ses jours lui en avait laissé le temps.

1° Pertinax fut centenier. Le centurion était, dit Végèce dans ses *institutions militaires*, un officier qui, *centum pedites sub uno vexillo gubernabat.* Tacite nous apprend que, outre sa paie, ce chef avait des droits lucratifs, tels que la vente aux soldats des congés et des exemptions de service : *hinc sævitiam centurionum et vocationes munerum redimi.* De longs bâtons de sarment étaient les signes de la dignité des centurions, et leur servaient à châtier les soldats.

2° Préfet d'une cohorte dans la Syrie et dans la Bretagne. On entendait par *cohors*, sous les empereurs, un corps de cinq ou de six cents hommes : il fallait dix cohortes pour former une légion.

3° Il commanda dans la Mésie un escadron de troupes à cheval.

4° On le nomma commissaire pour les provisions sur la voie émilienne, la plus connue et la plus ancienne des routes militaires, qui toutes répondaient au chemin que fit construire *Flaminius*, et qui fut en ce genre l'un des plus grands ouvrages du peuple-roi.

5° Il eut sous ses ordres la flotte du Rhin. Non-seulement Rome avait des armées navales, pour

garder les mers, mais encore pour défendre les fleuves limitrophes de l'Empire.

6° Il obtint l'intendance de la Dacie. Ses appointemens étaient d'environ trente-six mille livres par an.

7° On lui donna le commandement d'une légion de vétérans. Ce corps de troupes, institué par Romulus, n'eut d'abord que trois mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie*. On le vit porter sous les consuls, à quatre mille fantassins et à trois cents chevaux. Il varia ensuite, selon les besoins de la république. Auguste le composa de six mille huit cent vingt-six hommes, dont sept cent vingt-six cavaliers; mais Tibère réduisit le nombre des chevaux à cent vingt-six. Septime Sévère forma, comme les Macédoniens, une phalange ou bataillon carré de trente mille hommes : les légions n'étaient alors que de cinq mille guerriers; mais les successeurs de ce prince les rendirent plus considérables.

8° Il prit place au sénat.

9° Il fut revêtu de la robe prétexte : les fonctions de la magistrature, dont 1° cette robe, que prenaient également les consuls; 2° la chaise curule, placée sur un lieu élevé en forme de demi-cercle;

* *Singuli ordines peditum habebant tria millia tricenos equites.* Plut., *in Vit. Romul.*

3° la lance *hasta*, qui marquait la juridiction; 4° des licteurs; et 5° l'épée, symbole du droit de question, étaient les attributs, consistaient principalement dans le devoir de rendre justice aux citoyens et aux étrangers; dans le droit de présider aux jeux, et dans l'obligation d'avoir soin des sacrifices.

10° Il joignit à la préture le commandement de la première légion dans la Rhétie et la Norique.

11° On lui déféra la dignité de consul vers l'année cent soixante-quinze.

12° Il accompagna Marc-Aurèle en Orient.

13° Il commanda une armée sur le Danube.

14° Il fut légat consulaire de Mésie;

15° De la Dacie;

16° De Syrie;

17° De Bretagne.

18° On le chargea des provisions publiques à Rome.

19° Il fut proconsul d'Afrique;

20° Et préfet de la ville, *præfectus urbis*, magistrature qui existait du temps des rois, dit Tacite, et dont Hérodien fait mention.

JULIEN Ier.

MARCUS DIDIUS SEVERUS JULIANUS AUGUSTUS.

Après cinq empereurs, que leurs vertus avaient fait appeler au trône, Commode, né dans la pourpre, le dut à sa naissance, et le perdit par sa tyrannie. Pertinax, malgré ses grandes qualités, ne put le conserver, et Didius Julianus y parvint à prix d'argent; aussi son avènement provoqua-t-il les murmures du peuple, tandis que l'assassinat de Pertinax avait affligé tous les cœurs, quoique sa famille fût aussi obscure que l'origine de son successeur était illustre.

Didius Julianus naquit à Milan, vers la fin de janvier, l'an 133*; son père, Pétronius Didius Sévérus, était d'une ancienne famille patricienne, et sa mère, Æmilia Clara, descendait de Salvius Julianus, cé-

* An de Rome, 886. — De l'ère vulgaire, 133.

lèbre jurisconsulte, qui avait perfectionné la législation sous Adrien. Domitia Carvilla, mère de Marc-Aurèle, prit soin de l'enfance de Julien. Il eut des succès dans l'étude des belles-lettres et du droit; Marc-Aurèle aimait la douceur de son caractère. Ce prince le fit questeur, édile, préteur, consul, et le chargea successivement de l'administration de plusieurs provinces. Il s'y conduisit avec intégrité jusqu'après la mort de son illustre protecteur; mais le torrent de la corruption l'entraîna bientôt (1), sous Commode. Cet empereur l'envoya gouverner la Bithynie, et le revêtit du consulat: son collégue dans cette magistrature fut Pertinax, qu'il remplaça dans le proconsulat d'Afrique. On ne parlerait peut-être point de Julien, s'il n'avait acquis une fortune immense pendant l'odieuse tyrannie qui fit tant regretter le gouvernement des Antonins.

C'était un de ces hommes faibles qui ne savent ni s'abriter de la contagion morale, au milieu de laquelle ils vivent, ni opposer leur raison à de pernicieux conseils. Il apprit dans l'abandon et la joie d'un festin, la mort de Pertinax, et la mise de l'Empire à

l'enchère. Sa femme, sa fille, ses amis le pressèrent de l'acheter. Soit que la singularité du fait séduisît son imagination échauffée par les plaisirs de la table; soit qu'il manque toujours quelque chose à l'homme, Julien se rendit au camp des prétoriens, sans penser qu'il allait sacrifier des biens dont personne ne lui contestait la propriété, pour une puissance dont les vendeurs ne pouvaient lui garantir la possession. Le beau-père du prince que venait d'immortaliser un règne d'environ trois mois, se couvrait déjà d'infamie par une aussi folle ambition : il ne rougit pas d'offrir aux assassins de son gendre une somme considérable, pour recevoir de leurs mains encore sanglantes, les rênes de l'État; ces brigands lui répondirent qu'elles appartiendraient à celui qui en connaîtrait mieux le prix. Les enchères de Flavius Sulpicianus et de Julien, les deux seuls amateurs qui se présentèrent pour se disputer cet étrange marché, fesaient retentir le camp de cris de joie. De peur que son concurrent, qui était arrivé le premier, et avait pu se rendre favorable une partie de la garde, n'eût sur lui l'avantage, à prix égal,

Julien insinuait que l'intention secrète de Flavius était de venger Pertinax; mais les prétoriens ne tinrent pas compte de cette considération : ils n'adjugèrent l'Empire à Julien qu'en sa qualité de plus offrant; son compétiteur fut le premier à le reconnaître, et Julien se crut le droit de régner, parce qu'il était moins timide et plus prodigue que Flavius.

On se fait, sur le trône, de bien étranges illusions, car il se trouva fort honoré des hommages d'un sénat que Commode avait vu ramper à ses pieds. La bassesse de cette assemblée n'en imposa point au peuple : irritée d'une élection tout à la fois odieuse, et contraire aux lois, la plèbe couvrit de malédictions et assaillit à coups de pierres le nouvel empereur, au moment où il allait au Capitole offrir les sacrifices d'usage *. On voulait peut-être que la crainte triomphât en lui de l'ambition; mais il ne fut ni assez désintéressé, ni assez sage pour descendre alors d'un trône d'où pouvaient l'arracher ceux-là mêmes qui le lui avaient vendu. Il

* An de Rome, 946. — De l'ère vulgaire, 193.

essaya d'appaiser la multitude par de l'argent; elle le dédaigna, et la force publique fut déployée contre les plus insolens; mais il n'usa envers eux d'aucune rigueur inutile (2). Sa modération ne calma point des esprits que sa libéralité n'avait pu gagner. On se porta en foule au Champ-de-Mars. On s'y prononça fortement contre les prétoriens, coupables d'avoir égorgé Pertinax, et fait le plus épouvantable trafic de la puissance suprême. On accusa les sénateurs de n'avoir opposé aucune digue au débordement des crimes de Commode. On leur reprocha l'impunité des assassins de Pertinax, et la ratification d'un marché qui assimilait les peuples à de vils troupeaux. On se promit de secouer le joug d'un maître qui l'était devenu par la cupidité d'une poignée de brigands armés, et par la coupable sanction de magistrats esclaves des tyrans et objets du mépris public.

On choisissait un successeur à Julien, parmi les généraux célèbres. La voix publique désignait surtout le chef de la puissante armée de Syrie, Pescennius Niger, qui avait mérité l'affection des Romains dans l'exercice

du consulat, et qui était fort estimé dans son gouvernement : la connaissance du vœu des peuples l'enhardit bientôt à se faire proclamer empereur par toutes les provinces de l'Asie; s'il ne profita ni de la disposition des esprits à Rome, ni de son influence en Orient, c'est faute de diligence à venir le premier renverser Julien d'un trône sur lequel il chancelait, et n'osait se raffermir par un acte de vigueur contre des misérables dont la cupidité ne pouvait être assouvie. Redoutant le peuple, et n'osant se fier à la fidélité apparente du sénat, Julien se croyait intéressé à de grands ménagemens envers les gardes prétoriennes : au lieu de placer à leur tête des hommes capables de les soumettre, sa politique méticuleuse y appela Flavius Genialis et Tullius Crispinus, que cette troupe désirait pour capitaines. En acceptant le nom de Commode, qui souille ses médailles (3), il fit plus encore contre sa gloire, qu'il ne venait de faire contre sa sûreté. Cette faute le conduisit au rétablissement d'usages introduits par ce tyran, et que Pertinax avait abolis. Rien ne prouva plus complètement que, même parvenu au faîte des grandeurs, il

n'avait point la force de couvrir la turpitude des moyens employés pour s'y élever. Sa coupable condescendance pour des brigands fut une offense envers le sénat qui avait flétri la mémoire de Commode. Les sénateurs dissimulèrent cette injure, et attendirent le moment de perdre Julien. Le souvenir de ses fautes récentes mit en oubli ses anciens services, sous Marc-Aurèle, dans le gouvernement de la Gaule Belgique, où il avait préservé l'Empire d'une invasion des Cayciens (4).

Sur ces entrefaites, les légions qui contenaient l'Angleterre pouvaient donner le sceptre à Decimus Claudius Albinus, né brave et d'une famille illustre. Il s'était concilié l'estime de Marc-Aurèle, par son zèle à maintenir la discipline et par plusieurs bonnes qualités. Vainqueur des Frisons, sous le règne de Commode, et chéri des patriciens comme ennemi du despotisme, ce général réunissait, par un rare assemblage, assez de vertus pour qu'on regrette qu'il n'ait point régné, et assez de vices pour avoir été surnommé le *Catilina de son siècle.*

Tandis que Niger se livrait à l'espoir de gou-

verner, et que la crainte de la guerre civile retenait encore Albinus, Septime Sévère, que l'armée d'Illyrie avait revêtu de la pourpre, marchait sur Rome, disposé à tout sacrifier au succès de son ambition (5). Informé de ce qui se passait, l'empereur fesait manœuvrer ses prétoriens pour les préparer au combat; mais ces misérables, amollis sous Commode, savaient assassiner et non se battre. Julien s'aperçut qu'il ne pouvait ni compter sur leurs secours, ni sur celui des soldats de la marine, qui n'étaient ni plus aguerris ni plus courageux. La crainte et le soupçon remplissaient son ame. Il ne voyait plus dans Martia et Lætus que des complices secrets de Sévère: leur conduite antérieure ne repoussant pas l'idée d'une trahison, il ne prit pas la peine de s'assurer s'ils méditaient celle dont il les croyait coupables; il les fit périr, comme s'il avait voulu venger Commode, et leur sang n'empêcha pas le sien de couler.

Rien ne s'opposait aux progrès de ses ennemis: l'armée de Sévère s'était entendue avec les soldats de l'Ombrie. Ils lui avaient livré le passage des Apennins. Julien fit for-

tifier Rome ; mais il ne trouva personne qui voulût la défendre. Dès que ses gardes l'eurent abandonné, il proposa d'abdiquer, et demanda la permission de vivre ; mais le sénat, qui avait été assez lâche pour confirmer son avènement, fut assez cruel pour lui faire trancher la tête.

Ce crime eut lieu le 2 juin 193*, soixante et quelques jours après la mort de Pertinax. Julien était dans la soixante et unième année de son âge. Il avait supplié qu'on attendît l'arrivée de Sévère ; il s'était écrié les larmes aux yeux : « Quel mal ai-je fait? On ne peut » me reprocher d'avoir privé qui que ce soit de la vie (6). » Ses prières ne touchèrent personne. Il tendit le cou comme un agneau qu'on égorge ; son corps demeura sans sépulture jusqu'à ce que son successeur eut permis à sa veuve et à sa fille de lui rendre les derniers devoirs (7).

* An de Rome, 946. — De l'ère vulgaire, 193.

NOTES

DE JULIEN, Ier.

(1) Ælius Spart. ; Vit. ; Pert.

(2) Des écrivains ont vanté la clémence de Julien 1er, et il n'en est aucun qui lui ait reproché trop de sévérité. Il relâcha la discipline militaire pour se faire aimer des soldats, et se montra très-affable envers le peuple, pour lui plaire. Hérodien parle de son amour excessif des plaisirs, et Dion, de sa cupidité. Ce dernier se fait un mérite d'avoir, dans quelques plaidoyers, élevé la voix contre ses injustices. On a oublié depuis des siècles, les sorties plus ou moins courageuses que Dion fit en plaidant; mais l'histoire conserve le souvenir des hommages qu'il rendit, comme membre du sénat, à l'acquéreur des dépouilles ensanglantées de Pertinax.

(3) Birag.

(4) Les Cayciens ou Chauces, peuples de la Germanie *, habitaient sur les bords de l'Ems et de l'Océan. Ils y trouvaient une nourriture

* Phars., 1.

facile, avaient de gras pâturages, des chevaux robustes, peu de besoins, l'esprit belliqueux et l'amour de l'indépendance. On ne put les priver d'aucun avantage tout le temps qu'ils vécurent dans leurs petites loges ou cases, d'où leur est venu le nom de *Causses* *. Ils inquiétèrent même les Romains jusqu'à ce qu'ils eurent l'imprudence de préférer le pillage à la pêche, à la chasse, et le commerce à la vie pastorale. Le trafic leur fit connaître le luxe et ses superfluités. Les vices amollirent promptement ces peuples : ils étaient moins éclairés que corrompus; leur civilisation manquait de vigueur; cependant ils parvinrent à former un royaume; mais l'absence de dangers les ayant rendus imprévoyans, ils se mûrirent pour la conquête dans les douceurs d'une vie paisible. Ils perdirent enfin leur nom, leurs lois, leurs richesses, leur liberté; tout ce qui honore une nation et la rend heureuse; tout ce qu'elle se procure par l'agriculture, les arts, le commerce; tout ce qu'elle doit être en état de défendre par des institutions militaires qu'il est toujours dangereux de laisser tomber en désuétude, même au sein de la paix la plus solidement établie.

(5) Herod.

(6) Dio.

(7) Dio.

* Ptolem.

SEPTIME SÉVÈRE.

LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS PERTINAX AUGUSTUS.

Septime Sévère naquit à Leptis, ville de la Libye Tripolitaine, le 11 avril de l'an 145 *. Il était fils de *Septimius Géta* et de *Fulvia Pia.* Ses ancêtres, d'abord chevaliers romains, avaient été dans la suite agrégés au sénat. Il étudia, en Afrique et à Rome, les lettres grecques et latines, cultiva les sciences et se distingua dans les arts libéraux. Il fut, avec l'illustre Papinien, disciple de Q. Cervidius Scévola. L'etude de la jurisprudence le rendit propre aux affaires. Lorsqu'il s'y était fortement appliqué, la lecture de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Platon, ornait son esprit en charmant ses loisirs. Il était laborieux, vigilant, plein d'adresse et d'habileté. Aucun moyen d'attirer sur sa per-

* An de Rome, 898. — De l'ère vulgaire, 145.

sonne l'attention publique ne lui paraissait indifférent; aussi fut-il avide de tous les genres de succès. Il donna quelque temps à l'étude de la médecine, et ne négligea pas même l'art de connaître l'avenir, par l'inspection des astres. Ce n'était pas en lui l'effet de cette confiance superstitieuse, que l'on accordait généralement, dans son pays, à l'astrologie judiciaire, mais bien la volonté de maîtriser les esprits: ce travers fait maintenir le vulgaire dans ses erreurs. Il porte souvent les chefs des nations à caresser jusqu'aux préjugés que leur raison repousse le plus. Quelques rois pensent même encore aujourd'hui que, de tous les moyens de se créer une réputation et de la répandre au loin, le plus facile est de l'établir sur l'aveugle crédulité de cette espèce, autrefois si nombreuse de dupes que séduit l'imposture des sens, que subjuguent les prestiges de l'imagination, et pour laquelle le vrai n'a rien d'attachant. Mais tout se meut, tout se renouvelle, tout s'améliore, tout avance autour des palais, tandis que le respect pour les antécédens, la conservation de l'étiquette, des futilités auxquelles la vanité donne de l'importance,

les génuflexions des courtisans, et les intrigues qui les élèvent ou les abaissent, ne permettent point d'y observer que, dans leur marche, les siècles détruisent les préjugés populaires, et en laissent à peine le souvenir.

Avec une physionomie distinguée, une taille avantageuse et de l'intrépidité dans le caractère, Septime plut aux femmes. Il ne les recherchа pas moins par calcul que par goût, sachant bien qu'elles se mêlent de tout et influent sur les déterminations de la politique, quand les mœurs sont dépravées. A force de dissimulation, il parut modeste aux yeux de ceux qui auraient nui à son avancement, s'ils avaient connu ses prétentions. Il parvint sans obstacle à la questure, au tribunat, au proconsulat, au consulat. Il ne manquait ni de sagesse ni de prévoyance pour le conseil, et pour l'exécution, c'était l'homme le plus actif, le plus ferme, le plus intelligent, et le plus capable d'inspirer aux autres la confiance dont il était rempli.

Julien avait acheté le trône; Niger y était appelé par le vœu du peuple, et Albin, tout entier au projet de changer la forme du gou-

vernement, avait besoin de s'emparer des rênes de l'État, pour asseoir la liberté sur des bases durables. Dans ces conjonctures, l'armée d'Illyrie, glorieuse d'obéir à Sévère, et persuadée que rien ne pourrait résister à un général aussi vaillant, le proclama empereur ; quoique Niger eût reçu le même titre, à Antioche, et fût reconnu par l'Orient, Sévère accepta sans hésiter ; les légions lui prêtèrent serment de fidélité, et Byzance fut la seule ville de l'Europe qui ne suivit point cet exemple.

La haute réputation d'Albin, son autorité sur ses troupes, son influence sur les peuples, son respect invariable pour les personnes et les propriétés, firent craindre à Sévère de l'avoir pour compétiteur. Il lui écrivit, lui promit de l'adopter, et le créa César. Préférant ces avantages à déchirer l'Empire, pour y occuper la première place, Albin vanta la générosité de Sévère, et prit les marques de sa nouvelle dignité.

Julien fit alors déclarer Sévère ennemi de la patrie, et ordonner à ses soldats de le quitter dans un temps fixé. On envoya une députation à son armée, avec ordre de le tuer,

si on en trouvait l'occasion ; mais la fortune de celui-ci inspirait plus de confiance que celle de son compétiteur : les commissaires du sénat grossirent le parti de Sévère, qui devait tomber sous leurs coups. Julien ne fut pas mieux servi par ses propres gardes : sur leur refus de défendre Rome, il n'hésita plus à demander au sénat d'associer Sévère à l'Empire ; cette proposition devint l'objet d'un décret dont Sévère ne fit pas plus de cas que du premier. Les sénateurs crurent alors convenable de montrer quelque autorité pour effacer le souvenir de leurs actes méconnus. Ils firent couler le sang de Julien. Rome changea de maître avant l'arrivée de Sévère ; le sénat voulut paraître lui déférer librement la couronne, quoiqu'il ne fût plus en sa puissance de faire un autre choix, sans s'exposer à une vengeance terrible.

On apprit bientôt que, malgré la mort de Julien, Rome paraissait menacée des plus grands malheurs : Sévère marchait en armes sur cette ville, comme pour la punir des outrages qu'il y avait reçus. Son approche y répandit la terreur, surtout dans les familles des sénateurs : ils n'avaient auprès du vain-

queur d'autre titre que leur trahison envers Julien abandonné, et on pouvait leur reprocher d'avoir montré une lâche obéissance tout le temps que ce prince avait conservé une ombre d'autorité. Timides et avares comme des vieillards, ils feignirent des sentimens qu'ils n'éprouvaient pas, préférant le mépris de Sévère à sa haine; de là cette députation de cent sénateurs qui allèrent à sa rencontre le féliciter de son avènement, afin de conserver, par cette démarche, une vie sans honneur et des biens dont ils ne jouissaient qu'en tremblant. Sévère les reçut à la tête de son armée, après les avoir fait fouiller, moins par précaution, que pour faire sentir à ce corps dans quelle abjection l'avaient jeté les oscillations de sa politique. Il leur donna une légère gratification(1), et leur permit de retourner sur-le-champ à Rome ou de faire partie de son cortége.

Avant d'arriver dans la capitale, il fit périr les soldats qui avaient porté la main sur Pertinax. Aussitôt que leurs camarades les eurent livrés au consul, toute la garde prétorienne reçut l'ordre de se rendre, sans armes, auprès de Sévère, et de s'y présenter néanmoins

vêtue comme elle l'était, dans les solennités publiques. Après avoir reproché très-énergiquement, à ces misérables, l'abandon de Pertinax, et le refus de servir Julien, il les fit entourer par une force imposante : on leur prit leurs chevaux ; on les dépouilla des diverses marques de la milice : ils ne purent ni reparaître dans Rome, ni même en approcher de cent milles, sous peine de mort. Ils sortirent cette fois du camp, aussi honteux qu'ils s'étaient montrés arrogans lorsqu'ils avaient vendu l'Empire (2).

Sévère prit le chemin de Rome. Avant d'y entrer, il descendit de cheval, et revêtit la robe. Il était accompagné des sénateurs qui portaient des couronnes de laurier. Son armée tenait renversés les drapeaux des prétoriens ; le peuple était vêtu de blanc, et le suivait ; des flambeaux précédaient sa marche ; la ville était ornée de tentures magnifiques et de guirlandes de fleurs. On brûlait des parfums dans les lieux où devait passer le cortége pour aller au Capitole, et se rendre ensuite au palais. Les plus bruyantes acclamations se fesaient entendre de toutes parts. Le peuple, dont le jugement est toujours sûr,

quand l'intrigue ne l'égare pas, appréciait bien un évènement dans lequel il voyait tout à la fois l'humiliation des sénateurs, la perte des assassins de Pertinax et le triomphe d'un prince capable de rendre quelque éclat à un trône souillé par Julien.

Les troupes se logèrent dans Rome, sans y observer aucune discipline, sans y respecter les propriétés. Elles menacèrent même de tout piller, si l'on exigeait le paiement de ce qui leur convenait : il fallut souffrir des vols particuliers, pour éviter un désordre général. Cette licence changea la disposition des esprits, à tel point que si l'on pouvait attendre quelque effort généreux d'une assemblée de vieux patriciens, le sénat eût sinon opéré dès-lors, du moins préparé la chute de l'usurpateur, et le retour du règne des lois.

Le lendemain Sévère éprouva lui-même, au milieu des sénateurs, ce que des soldats qui se sont portés à des violences envers les citoyens, peuvent oser contre un chef qui ne les en punit point. A peine parlait-il, que leurs cris couvrirent sa voix. Ils lui demandèrent tumultuairement la somme donnée

par Auguste, à ceux qui l'avaient amené à Rome. Ébranlé par cet excès d'audace, Sévère composa avec eux : il leur accorda deux cent cinquante drachmes par tête (mille douze francs), le dixième de ce qu'ils voulaient. Leur en eût-il promis beaucoup moins, c'eut toujours été trop : ce sont des châtimens, et non des gratifications qu'il faut à des soldats dont la cupidité séditieuse place le gouvernement entre la honte de leur céder, et la nécessité de recourir à des mesures extraordinaires, pour soutenir le rejet de leurs prétentions; car l'État n'est plus servi, mais assujéti, quand les gens de guerre fixent les récompenses qu'ils croient mériter.

Ne pouvant pas compter sur ses troupes, Sévère promit de prendre Marc-Aurèle, de prendre Pertinax pour modèles, et de ne donner d'autres juges que ses pairs, à tout sénateur accusé d'un crime; comme s'il eût craint la violation de cette garantie, il prononça contre les princes qui y porteraient atteinte, les peines réservées à la trahison. Quelques sénateurs se livrant facilement à l'espoir d'un avenir heureux, croyaient

voir les commencemens de l'empire d'un juste; mais d'autres membres de leur assemblée se méfiant d'un prince qui les avait fait fouiller, craignaient bien plus de retrouver en lui le caractère de Tibère, qu'ils n'en attendaient l'équité des imitateurs de Trajan. On le revêtit néanmoins de la puissance du tribunat, de l'autorité consulaire, du pontificat, de tous les titres déférés aux empereurs. On décerna, par ses ordres, les honneurs divins à Pertinax. Le peuple se porta en foule à la solennité de l'apothéose d'un prince dont la mémoire était généralement chérie (3).

Sévère cherchait à rassurer les uns, à occuper les autres, afin qu'on ne pensât ni à lui opposer Albin, ni à grossir le parti de Niger. Décidé à les perdre sans vouloir les attaquer en même-temps, il résolut de tromper le premier et de ne point paraître songer au second, pour n'inspirer aucune inquiétude, et se préparer sans entrave à exécuter ses desseins. On confirma le titre de *César*, donné à *Albin*; Sévère lui fit dresser des statues, et de vains honneurs cachèrent des piéges réels. On ne se doutait point de ceux-ci, et l'on prenait ceux-là pour les garans

d'une union à laquelle applaudissaient les patriciens et les plébéiens. Des sommes considérables furent distribuées aux troupes surprises d'avoir part aux largesses d'un prince que leur cupidité avait violenté en plein sénat. Il usa également d'une grande générosité envers le peuple, qui y parut moins sensible qu'il ne l'avait été à la conduite tenue envers le prédécesseur de Julien, et à la nouvelle fortune d'Albin : les dons de Sévère n'étaient que des faveurs éphémères, et ses derniers actes présageaient un bonheur durable.

Aux anciens prétoriens pris en Italie, en Espagne et dans la Macédoine, il substitua une nouvelle garde beaucoup plus nombreuse. Par sa composition, elle devait toujours être une source d'émulation pour les troupes ; car il la forma des plus braves guerriers, quelle que fût leur origine. Dès que les oisifs et les débauchés, qui étaient nombreux en Italie, ne trouvèrent plus à s'enrôler sous les drapeaux d'une garde abandonnée à la licence, ils augmentèrent les bandes de voleurs, ou se firent gladiateurs, selon leur perversité ou leur bassesse. Il y

avait long-temps que ce qui était lucratif avait cessé d'être honteux. Les supplices auxquels tant d'illustres victimes avaient marché avec fierté n'empêchaient presque plus de fournir la carrière du crime ; c'est là un des inévitables et funestes résultats que la tyrannie produit par ses proscriptions ; elle confond toutes les idées du juste et de l'injuste, excède toutes les bornes, sans atteindre son but, et quand ses bourreaux sont fatigués d'immoler des victimes à son affreuse politique, ils n'ont plus la force d'imprimer l'infamie sur le front des scélérats.

Ayant pris les plus sûrs moyens de s'attacher le peuple et les soldats, Sévère rassembla toutes les troupes de l'Occident, et alla combattre son rival en Orient. Niger s'y était donné le nom d'Auguste sous Julien, auquel on le préférait généralement ; mais, au lieu de marcher sur Rome, il s'était plongé dans les plaisirs à Antioche, les secours que lui promettaient les rois de l'Asie ne lui laissant aucun doute sur l'issue de son entreprise. L'activité de Sévère le retira bientôt de son erreur. Niger tenta de la réparer, par sa bravoure et son habileté. Il remporta d'abord,

sur les côtes de la Propontide, des avantages qui le rendirent maître de la Grèce, de la Macédoine et de la Thrace. Il se crut alors assez puissant pour offrir à son compétiteur de l'associer à l'Empire, et vit sa proposition rejetée. Ce refus ne tarda pas à être suivi de l'abandon de la fortune. Niger perdit, malgré la valeur d'Émilien, qui commandait l'armée, la bataille de Cyzique (4), et fut battu en personne à Nicée. Il conserva cependant tout son courage, leva de nouvelles troupes, et parvint à balancer quelque temps les succès des généraux de Sévère; mais éprouvant enfin, près d'Issus (5), le sort de Darius, qu'Alexandre y avait défait, il laissa vingt mille hommes sur le champ de bataille, chercha son salut dans la fuite, et finit par tomber entre les mains de quelques soldats de Sévère. Ils lui tranchèrent la tête et la portèrent à l'empereur. Il la fit voir aux habitans de Byzance, qu'il tenait assiégée, et ordonna de la porter à Rome (6).

Sa vengeance fut terrible à la famille du vaincu, aux sénateurs qui avaient été tribuns dans son armée, à ses amis, à ceux mêmes qui s'étaient rangés sous ses drapeaux, plutôt par

entraînement que par choix, et aux villes qui avaient embrassé sa cause. Tant de violences firent d'autant plus regretter Niger, qu'il avait toujours maintenu la discipline parmi ses troupes, et que, craint de ses soldats, il était aimé des peuples (7). Une partie de ses amis et des débris de ses légions ayant échappé à la proscription, se retirèrent chez les Parthes; ils y trouvèrent l'hospitalité. La reconnaissance les rendit coupables; elle étouffa en eux l'amour de la patrie; ils apprirent l'usage des armes romaines aux ennemis de Rome, et ces peuples, condamnés à la défensive durant l'enfance de leur art militaire, devinrent agresseurs dès qu'il fut perfectionné; de sorte qu'en perdant les personnes soupçonnées de demeurer fidèles à la mémoire de Niger, on jeta dans le deuil un grand nombre de familles; on porta un coup funeste à la puissance de l'Empire; on forgea en quelque façon les armes qui, dans la suite, rendirent les ennemis de Rome si redoutables; mais la crainte que les restes du parti dispersé ne pussent grossir celui que Sévère se proposait d'attaquer, lui fit fermer les yeux sur les suites éloignées de ses rigueurs.

Au lieu de blâmer ses cruautés, le sénat lui décerna les titres d'*Arabique*, de *Parthique* et d'*Adiabénique*, le déclara *Imperator* pour la cinquième fois, et témoigna le désir de récompenser ses travaux par les honneurs du triomphe. Il le refusa pour ne pas fournir à ses ennemis l'occasion de rappeler que ses lauriers étaient dus à la guerre civile. Il n'accepta pas non plus le titre qui aurait pu offenser les Parthes, et disposer ce peuple à épouser la querelle d'Albin. Celui-ci maintenait la paix en Europe, et ne se permettait aucune démarche qui décelât l'intention de régner seul; mais Sévère, qui savait que le sénat estimait Albin, et que le peuple s'était ouvertement prononcé pour ce prince, se défiait de l'avenir. Il chargea des affidés d'aller dans la Grande-Bretagne, le débarrasser d'Albin. Les précautions qu'ils prirent pour se trouver seuls avec lui éveillèrent ses soupçons; il fit arrêter ces misérables, auxquels la torture arracha leur secret.

Dès ce moment, Albin revint à ses premières idées sur la nécessité d'améliorer le sort des Romains par le rétablissement des institutions que la tyrannie avait détruites;

mais cette fois sa propre sûreté ne lui permettait plus de différer à s'ouvrir le chemin du trône par les armes. Des Espagnols et des Gaulois étaient entrés dans ses troupes. Elles avaient quitté l'Angleterre et se trouvaient avec lui dans les Gaules. Informé de leur marche, Sévère abandonne l'Orient et vient, par la Thrace et l'Illyrie, au-devant de son compétiteur. Le sénat, qui formait des vœux pour Albin, ne l'en déclara pas moins ennemi de la patrie. Enfin, après diverses affaires où les légions de ces deux généraux célèbres, les avaient étonnés par des prodiges de valeur, Lyon, qui tenait pour Albin, et redoutait Sévère, les vit en présence sous ses murs, et frémit de l'affreux spectacle de cent cinquante mille hommes acharnés au combat (8). Des nouvelles du champ de bataille agitaient en sens contraire, presque à chaque instant cette ancienne capitale de la Gaule Celtique : elles y répandirent tantôt l'espérance, tantôt des alarmes, jusqu'au moment où les vainqueurs y entrant pêle-mêle, apprirent à ses citoyens, par le pillage et l'incendie, que la victoire venait de couronner le

parti que leurs vœux et leur conduite avaient offensé.

Albin ne pouvant échapper aux soldats de l'empereur, s'arracha la vie de ses propres mains (9). Moins sensible ou moins maître de lui-même que le rival de Pompée, et pensant plutôt comme Vitellius, qu'*un ennemi mort sent toujours bon*, Sévère ne détourna point les yeux du corps de son compétiteur; il le fit, au contraire, fouler aux pieds par son cheval (10), et ensuite jeter aux chiens. Le barbare avait pris soin que la tête en fût séparée, et portée à Rome au bout d'une lance, afin d'apprendre aux sénateurs quels étaient les effets de son ressentiment. Tout ce qui était connu de la cour, pour avoir appartenu au malheureux Albin, par les liens du sang, de la reconnaissance, de l'estime ou de l'amitié, éprouva le sort des partisans de Niger. La confiscation des biens des proscrits valut à Sévère des sommes considérables (11). Les papiers d'Albin étaient une source abondante de richesses pour l'empereur. Il y voyait les noms de tous ceux qu'il pouvait craindre, et que l'on

n'avait pas encore placés parmi ses ennemis.

La politique couvrit des cérémonies augustes de la religion les scènes sanglantes qui avaient eu lieu par les ordres de ce prince. Pour faire croire à la terre que le ciel avait conduit son bras, il remercia les dieux de ses affreux succès dans la guerre civile, et reçut des félicitations au Capitole, en présence d'un peuple qui dissimulait mal ses inquiétudes, qui contenait avec peine son indignation, et dont la partie la plus abjecte opposait au silence des gens de bien, les cris d'une joie stupide.

Les Parthes avaient fait une invasion dans la Mésopotamie, pendant que les bourreaux de Sévère remportaient de trop faciles victoires, sur de prétendus conjurés qui n'avaient pas même agité Rome, avant la défaite des armées de Niger et d'Albin. Incertain cependant s'il ne restait personne qui fût capable d'opérer un soulèvement, ou de venger d'une autre manière d'intéressantes victimes, l'empereur n'alla point en Orient sans avoir, par un coup inattendu, frappé d'épouvante les plus audacieux. L'impunité dont jouissait Narcisse le tourmen-

tait. Sévère, ressemblant bien moins à Pertinax qu'à Commode, voulait que l'assassinat de ce dernier fût plus exemplairement puni que celui de son successeur; c'est ce qui valut au fils de Marc-Aurèle les honneurs de l'apothéose : on commença par cesser de le traiter comme un monstre, et on finit par exposer aux bêtes féroces le lutteur qui avait délivré le monde de ce tyran.

Se reposant sur l'impression que devait produire cet acte de son ombrageuse politique, et pressé d'en venir aux mains avec Vologèse, Sévère s'embarqua promptement à Brindes (12), avec ses fils et son armée. A son approche de Nesbin (13), les Parthes s'éloignèrent des rives du Tigre, et regagnèrent précipitamment leur pays. Abgare, roi d'Osrhoène, rechercha son appui, lui donna ses enfans pour gages de sa sincérité; plus, un corps de gens de guerre, habiles à combattre avec l'arc, et dont l'empereur se servit l'année suivante. Il s'empara de Séleucie et de Babylone, restées sans défense; mais Ctésiphon soutint un siége dont la durée épuisa les vivres de l'armée romaine : elle

fut réduite à manger des plantes. Une nourriture qui différait à ce point des alimens de l'Europe, remplissait le camp de maladies dont beaucoup de soldats mouraient. La situation des assiégeans était si difficile, que la résolution héroïque de s'ensevelir sous des ruines eût préservé les assiégés des derniers malheurs ; mais Vologèse aima mieux la honte certaine de survivre à sa défaite que la gloire d'un succès inespéré ; il se sauva, et la ville se rendit. Elle n'en fut pas plus épargnée : on y pilla, on y outragea de jeunes vierges, jusque sous les yeux de leurs mères. Ce ne sont pas encore là les plus grands excès dont cette contrée fut le théâtre : le vainqueur lui fit endurer tous les maux auxquels la fuite d'un roi peut exposer un peuple : les femmes et les enfans ne survécurent à leurs époux, à leurs pères, passés au fil de l'épée, que pour subir le sort le plus déplorable ; on les vendit comme esclaves, au nombre de cent mille. Ces crimes auraient dû armer contre Sévère les hommes et les dieux : ils lui valurent le titre de *Parthicus Maximus*, et les honneurs du triomphe.

A la vue du butin, récompense de leur pénible expédition, les soldats avaient oublié leurs travaux, leurs privations, la perte de leurs camarades. Ils créèrent César (14) le moins âgé des fils de leur prince, et associèrent l'aîné à l'Empire (15). Cette élection fut confirmée par le sénat; elle flatta Sévère. Il y vit la reconnaissance de ses troupes; elles étaient en effet satisfaites qu'il eût abandonné à leur discrétion une ville très-peuplée, très-riche, et capitale d'un royaume florissant.

Pendant que des peuples efféminés, qui n'avaient ni énergie ni fermeté dans la résistance; qui n'avaient pas même trouvé la force du désespoir dans la perte de leurs biens, de leur liberté, de tout ce qui est cher au cœur de l'homme, pliaient sous le joug des guerriers presque sauvages (16), échappés des forêts de la Calédonie, fondaient sur l'Angleterre; ils y ravageaient les terres de l'Empire, comme si les dieux eussent voulu que le Nord humiliât les fiers dévastateurs de l'Orient. Lupus, gouverneur romain, n'avait pas assez de troupes pour repousser les Ca-

lédoniens, et ne pouvait espérer aucun secours; il fit cesser leurs incursions à prix d'argent.

Pour se venger de Barsème, qui avait fourni des soldats à Niger, l'empereur retournant dans la Syrie, sous le consulat de P. Cornélius Aullinus et de M. Aufidius Fronto, alla mettre le siége devant Atra; mais il se vit deux fois contraint de le lever: les Arabes lui prirent ses machines de guerre, et détruisirent la fleur de son armée. Pour se consoler de ce revers, il eut besoin de se rappeler que Trajan n'avait pas mieux réussi dans la même entreprise. La destinée de cette ville était sans doute de faire échouer les plus redoutables attaques; car, après avoir résisté avec tant de gloire aux deux empereurs les plus renommés parmi les grands capitaines, elle brava les efforts de cet Artaxercès qui, à force d'audace, s'éleva de la condition la plus vile au trône d'Artaban, et rétablit l'Empire des Perses* sur les ruines de celui des Parthes.

Soit que depuis ses vaines tentatives pour

* An de Rome, 979. — *De l'ère vulgaire, 226.*

s'emparer d'Atra, Sévère fût dans un état d'irritation difficile à calmer, soit qu'il fût, comme Sylla, incapable d'éprouver, pour ses ennemis, ces beaux mouvemens de l'ame auxquels aimait à se livrer le vainqueur de Pharsale, il poursuivit, en Arabie et en Égypte, plusieurs partisans de Niger. *C'était*, selon l'expression de Tertullien, *grappiller après la vendange;* oui, mais n'était-ce pas réveiller d'autres souvenirs pour détourner l'attention publique d'un évènement malheureux? Telle était la situation de l'empereur, lorsque, sans être aucunement arrêté par la jeunesse de son fils Géta, il lui donna la robe virile dans l'âge de puberté, et mit à le nommer consul, l'année suivante, cet empressement que l'on apporte dans un moment de fatigue et de malaise, à rapprocher l'instant de se décharger sur un autre, d'un fardeau dont on sent péniblement le poids.

Les statues, les obélisques, les labyrinthes et le tombeau du grand Pompée fixèrent en Égypte, l'attention de Sévère. Il y visita ces cryptes d'Alyi et d'Hipponon, souterrains dont le chemin creusé sous le mont Pausilype (17), ne donnait qu'une faible idée,

quoique l'orgueil romain en disputât la construction à l'antiquité. Il parcourut, mais sans réfléchir sur le néant des choses humaines, ces grottes silencieuses qui renfermaient un si grand nombre de cadavres embaumés; que l'on ne couchait dans des sarcophages que ceux des rois (les autres étaient conservés debout). Il descendit avec moins d'indifférence dans les demeures sépulcrales des premières dynasties, monumens magnifiques où reposaient quelques bienfaiteurs de l'humanité, et un plus grand nombre de tyrans qui en avaient méconnu les droits. La surprise de ce prince augmentait à mesure qu'il pénétrait dans ces excavations, aussi profondes que celles des mines où, dans les temps modernes, la cupidité a sacrifié le plus de victimes, par ses fouilles hardies : il ne s'attendait pas à trouver dans les entrailles de la terre ces vastes appartemens qui communiquaient les uns aux autres, par des syringes ou rameaux (18), et où l'on n'apercevait aucune trace d'humidité (19), quoique les fondemens des pyramides les dominassent de cent soixante pieds. Sévère admira surtout et ces pyramides, dont une seule

avait occupé, pendant plus de vingt ans, trois cent soixante mille ouvriers, et, à près de deux lieues de ces merveilles, la chapelle de Sérapis (20), construite à l'occident de Memphis (21), au milieu des sables mouvans, et enfin ces temples inaccessibles à la clarté du jour, où d'habiles imposteurs, dépositaires des mystères de l'antiquité, procuraient des extases, charmaient par des visions (22), enfantaient des prodiges, et perpétuaient le règne de l'erreur par mille enchantemens.

Après avoir examiné avec une avide curiosité les travaux qui contribuèrent le plus à rendre cette contrée célèbre, Sévère accorda un sénat aux habitans d'Alexandrie, qui jamais n'avaient pu obtenir des Romains cette faveur.

Soit que sa fermeté en imposât aux mécontens; soit qu'en rappelant la justice dans les affaires civiles, il fît oublier qu'il l'avait bannie de la politique; soit que les édifices dont il embellissait les grandes villes, et ses succès au dehors flattassent l'orgueil des Romains; soit que ses largesses lui procurassent plus de créatures, que ses proscriptions

ne lui avaient suscité d'ennemis ; soit qu'un peuple heureux pardonne les plus coupables excès de vengeance à l'auteur de sa gloire de son repos et de sa prospérité, Sévère n'aperçut chez les Romains aucun germe de sédition, et son absence n'avait point occasioné le moindre trouble.

Dans la solennité des jeux séculaires, qu'il fit célébrer à cette époque, avec une incroyable magnificence, les étrangers furent moins frappés de la continuelle variété des spectacles, de l'extrême richesse des illuminations, de l'ordre admirable des cérémonies, et de la pompe auguste des sacrifices, que le peuple-roi ne fut transporté de plaisir, lorsqu'au temple d'Apollon, il reconnut spontanément que Sévère l'avait mis en possession de tous les biens demandés aux puissances célestes, dans l'hymne que l'on venait de chanter, et dont voici la substance :

« Soleil, ame de la nature, puisses-tu ne » rien voir d'aussi grand que Rome ! Dieux » immortels, rendez la jeunesse brave et do» cile ! Que la vieillesse soit heureuse et con» sidérée ! Donnez à l'Empire d'immenses

»richesses, des sujets sans nombre, et toutes »sortes de prospérités! »

Ces jours de fête, les plus beaux de la vie de Sévère, furent suivis d'inquiétudes, d'alarmes et de chagrins domestiques, qui ne l'empêchèrent point de réformer plusieurs abus, mais qui empoisonnèrent en lui, les douceurs de la paternité. Non-seulement l'animosité avec laquelle ses fils agissaient l'un envers l'autre, l'affligeait beaucoup; mais le plus âgé vivait en mauvaise intelligence avec Plautille, dont l'orgueil l'irritait. Elle était fille de Plautien, pour lequel Sévère avait une sorte de passion, et qui n'en fut pas moins menacé au rapport de Plautille, d'éprouver ainsi qu'elle, les effets du ressentiment de Caracalla, dès que celui-ci pourrait bannir toute contrainte. Il n'est pas certain que Plautien ait voulu devancer son gendre; mais on sait qu'il commit bien des crimes, sans que le besoin de sa conservation entrât dans ses motifs. Étant accusé de tramer la ruine de la famille impériale, il se rendit au palais de Sévère pour se justifier: à peine met-il le pied dans l'appartement de

l'empereur, que Caracalla le désarme et le fait assassiner. On n'eut pas même le temps de s'apercevoir s'il avait l'assurance d'un homme en crédit, qui espère triompher de la calomnie, ou si ses traits laissaient soupçonner le trouble d'un conjuré qui a formé le projet de se venger et de satisfaire son ambition tout à la fois.

A ce préfet du prétoire, dont la conduite a été comparée à celle de Séjan, succéda Papinien (23), le plus célèbre jurisconsulte, et le plus vertueux des magistrats. Rien n'est plus propre à prouver combien il est juste et politique de rendre les ministres responsables des actes du gouvernement, que l'influence exercée par ces deux hommes, sur un prince tel que Sévère. En effet, ce n'est pas seulement parce qu'il eut des ennemis à détruire et des soldats à gagner, qu'il se montra, comme Octave, avide et cruel dans les commencemens de son règne. Serait-ce pour avoir écouté les conseils de sa politique qui ne demandait plus de sang, qu'il finit par la clémence comme ce tyran, après la bataille d'Actium? Non: il vaut mieux attribuer la différence que l'on remarque entre le Sévère

d'une époque et le Sévère de l'époque suivante, à l'ascendant qu'ont eu sur lui, l'un après l'autre, Plautien et Papinien. En qualité de préfets du prétoire, leur principale attribution était de juger souverainement les affaires, avec le concours de l'empereur ou sans lui; mais en son nom. Plautien multiplia les arrêts de mort, plutôt par calcul que pour servir son maître; car il voyait une proie dans chaque proscrit, et s'enrichissait des dépouilles de ceux qu'il fesait périr; son insatiable cupidité mettait à contribution les villes et les peuples; on lui fesait de plus riches présens qu'à l'empereur: sa vanité exigeait plus de marques de respect; sa table était mieux servie, ses trésors plus considérables. Ceux que sa fille avait apportés en mariage à Caracalla égalaient la dot de plusieurs princesses. On ne sait où il se serait arrêté, s'il avait eu un ennemi moins puissant et moins perfide que son gendre. Sa mort mit fin aux cruautés qui font comparer une partie de la vie de Sévère, au temps des proscriptions de Sylla, quoique celles du dictateur aient été bien plus rapides et néanmoins bien plus funestes à l'humanité.

On remarque dans la seconde phase du règne de Sévère, beaucoup d'actes de justice, très-peu d'une rigueur condamnable. Il examinait avec soin les affaires portées à son tribunal, et ne prononçait sur aucune sans avoir entendu les parties, et laissé aux juges du prétoire la liberté des suffrages. Il avait accordé toute sa confiance à Papinien : il le consultait toujours, suivait souvent ses avis, distribuait les grâces avec impartialité, n'élevait plus aux premières charges que des hommes de mérite. On n'eut point à se plaindre de son intimité : on peut même dire qu'une confiance presque aveugle, dans les objets de ses affections, contrastait singulièrement avec la défiance ombrageuse apportée dans la surveillance et jusque dans la poursuite de ceux que leurs démarches ou l'acharnement d'un ennemi puissant avaient fait soupçonner d'être partisans de Niger ou d'Albin.

Les guerres que Sévère entreprit firent respecter les peuples de l'Empire, et ne les plongèrent point dans la misère ; car il laissa le trésor plein, quoiqu'il l'eût trouvé vide. Ainsi Rome et les provinces étaient dans

l'abondance, et jouissaient d'une parfaite tranquillité, lorsque sous le troisième consulat de Caracalla et le second de Géta, Sévère se vit forcé de partir pour l'Angleterre, où l'esprit de révolte avait fait d'effrayans progrès. Il conféra le titre d'Auguste, dont Caracalla était en possession depuis trois ans, à Géta, qu'il revêtit de la puissance tribunitienne; de sorte qu'il y eut trois Augustes : cette innovation mit les deux frères sur la même ligne, sans leur inspirer les mêmes sentimens. Sévère emmena ces princes avec lui, pour les arracher des bras de la volupté.

Son arrivée dans la Grande-Bretagne y produisit la plus vive sensation. Les ennemis voulant éviter d'en venir aux mains, lui envoyèrent des ambassadeurs. Les propositions de paix étaient honorables; mais elles ne parurent point, à l'empereur, assez rassurantes pour l'avenir. Il jugea à propos de retenir l'ambassade auprès de lui, jusqu'à l'ouverture de la campagne. Il eut à pratiquer plusieurs chemins dans les marais; à rendre par les plus rudes travaux, des montagnes accessibles; à faire supporter à ses troupes le changement de température, et à repousser

les fréquentes attaques des Calédoniens, toujours prêts à combattre, pour empêcher ses préparatifs, et à s'enfoncer dans les forêts pour se soustraire à ses poursuites. Le climat, les fatigues, le désavantage du terrain, et l'ennemi diminuèrent ses forces de cinquante mille hommes *, sans le faire renoncer à son expédition. Il pénétra, quoique vieux et attaqué de la goutte, dans la partie septentrionale de l'Écosse (24), mettant tout à feu et à sang sur son passage, jusqu'à ce qu'on lui eût demandé la paix, à de nouvelles conditions. Il exigea des insulaires, leurs armes, de l'argent et une partie de leur pays. Cette campagne lui fit déférer, par le sénat, le titre de *Britannicus Maximus*, et à ses fils, celui de *Britannicus* (25). Entre ses conquêtes et l'Écosse, il fit élever ce fossé ou cette muraille, cette barrière enfin dont ne parlent ni Dion ni Hérodien, auteurs contemporains, et sur la nature, ainsi que sur la situation de laquelle, ni Oroze, ni Spartien, ni Bède ne sont d'accord.

Il serait à désirer, pour l'honneur de l'hu-

* An de Rome, 962. —De l'ère vulgaire, 209.

manité, qu'il y eût autant d'incertitude sur l'existence du parricide dont Sévère pensa être la victime; mais il n'est malheureusement que trop certain qu'au moment où il recevait les armes des Calédoniens, il fut averti par les cris de ceux qui l'entouraient, qu'un monstre était sur le point de lui ôter la vie.... Il se retourna, aperçut derrière lui une épée nue, aperçut un monstre;.... et cette épée était celle d'un Romain qu'il chérissait !... et ce monstre était son fils!!!... Il frémit.... il se tut, et, comme s'il avait voulu faire douter ses officiers, faire douter les hommes de cette épouvantable et incroyable tentative, il continua de procéder à l'exécution du traité, et le signa. Ce sang-froid dans un prince aussi violent que Sévère, est un effort sublime.... Quel supplice pour un père !... Quelle situation pour un général au milieu de son armée !... Pour un conquérant environné des ennemis qu'il vient de soumettre!... Pour un héros qui aspire aux palmes de l'immortalité !... Que n'est-ce là une des impostures de l'histoire !... Mais, non, il n'est point de sang que la soif de régner ne fasse répandre !...

Sévère ne survécut pas long-temps à cette terrible secousse. Il mourut à Yorck, le 4 février 211*, de maladie, ou plutôt de chagrin d'avoir trouvé dans Caracalla un ennemi plus dangereux et plus cruel que les Barbares. Cet empereur avait soixante-cinq ans révolus, et régnait, selon Dion, depuis environ dix-huit ans.

Ses cendres, transférées à Rome par ses fils, ont été déposées dans le mausolée du successeur de Trajan. Hérodien nous a laissé l'apothéose de Sévère. On porte, sur ce prince, plusieurs jugemens bien contradictoires.

Il ne fut ni un Tibère, ni un Néron, comme Dion le prétend. On ne s'est pas moins éloigné de la vérité en le proclamant le seul homme capable de rétablir les affaires de l'Empire ébranlé par Commode, auquel en remonte la décadence. Ceux qui en font un Trajan ou un Adrien, ne l'apprécient pas mieux (26). Sévère ne mérite pas un aussi bel éloge : il est vrai qu'il aurait eu, sans Plautien, moins de traits de ressemblance avec les tyrans qui ont désolé la terre ;

* An de Rome, 964. — De l'ère vulgaire, 211.

mais il ne l'est pas moins que, sans Papinien, on n'aurait jamais pensé à le citer après Trajan et Adrien. Il fut accusé, comme ces deux empereurs, d'avoir proscrit les chrétiens ; mais il ne fit contre eux aucun édit. Il n'empêcha ni Tertullien, de publier leur apologie ; ni Tatien ni Montan, de se joindre à ce docteur ; soit pour répondre aux contempteurs de Jésus-Christ, soit pour opposer des austérités que la religion ne prescrivait pas, au relâchement des mœurs publiques, dont peuvent donner une idée les trois mille causes jugées sous ce règne, pour outrages faits à la foi conjugale (27).

Sévère voulut bien que le précepteur et la nourrice de Caracalla fussent des adorateurs du Christ. Peut-être même aurait-il adouci la rigueur des mesures prescrites à la suite de désordres commis par des chrétiens, si quelques courtisans, qui ignoraient que les chefs de l'Église s'étaient écartés de ses institutions primitives, pour prendre les formes et les vices des gouvernemens absolus, n'avaient point éveillé les défiances de ce prince : pour lui faire craindre la propagation des idées républicaines, ils lui retracèrent

le séduisant tableau de la démocratie, à l'aurore du christianisme. Les apôtres rappelaient alors aux peuples les beaux temps de leur *indépendance*, par l'élection des diacres. Si le troupeau était petit, il n'avait qu'un chef, appelé tantôt prêtre, tantôt évêque; si le troupeau était nombreux, on lui donnait plusieurs chefs que présidait le plus ancien ou le plus estimé. Il avait seul le titre d'évêque : on nommait chorévêques les ministres de la campagne. Le peuple en corps, les élisait tous. La vertu, et non la naissance, conduisait aux honneurs. Dans leurs assemblées, les chrétiens priaient, lisaient l'écriture, s'exhortaient à bien vivre, se jugeaient avec équité. Leur trésor ne coûtait aucune larme à l'humanité. Il ne provenait pas non plus de la vente des choses saintes; chacun y apportait ce qu'il voulait, et quand il le voulait. Ces contributions volontaires se répandaient par la main de la bienfesance, sur une communauté de frères, que la même religion, que la même morale, que la même espérance rendaient heureux. La simplicité des mœurs, l'amour du travail, l'aversion pour l'esclavage, la

liberté, l'égalité, rapprochaient les chrétiens des siècles de Rome antique, et leur raison, éclairée par le spectacle des maux que produisaient l'élection sans fixe, et le gouvernement arbitraire des empereurs, repoussait un despotisme aussi outrageant pour la dignité de l'homme, aussi incertain dans sa marche que contraire à l'esprit de l'administration paternelle et paisible de l'Église.

A la voix des hérault de l'Évangile, presque tous ceux qui vivaient loin des grandeurs, qui détestaient les crimes des Tibère, des Caligula, des Néron, et qui frémissaient sous le poids de la chaîne avilissante que les despotes de l'Occident et de l'Orient avaient imposée au monde alors connu, adoptèrent avec ardeur ces principes de fraternité, de liberté, d'égalité. Tel est le prodige qui, dès le premier siècle, étendit les rameaux du christianisme, dans la Palestine, dans l'Afrique, dans l'Asie mineure, dans la Grèce, dans l'Italie, chez les Parthes, peut-être même en Espagne et dans les Indes. Les victimes de la tyrannie s'empressaient partout d'accueillir ce genre d'administration commune, que les jésuites éta-

blirent dans le Paraguay, pour y jeter de profondes racines, et que les oppresseurs du nouvel hémisphère y détruisirent, ne voulant pas que le christianisme, dont ils fesaient en Europe l'appui de leur domination, servît en Amérique, à l'affranchissement et au bonheur des peuples.

NOTES

DE SEPTIME SÉVÈRE.

(1) Sévère ne donna que sept cents pièces d'or à cette députation de cent sénateurs qui appartenaient aux plus illustres et aux plus opulentes maisons de Rome. Chacune de ces pièces d'or valait cent sesterces ; de sorte que cette gratification ne s'élevait point au-delà de soixante-dix mille huit cent quarante francs de notre monnaie.

(2) Herod.

(3) Malgré l'opinion contraire, accréditée par la conduite que tinrent les troupes envers Pertinax, dans la Bretagne, et surtout à Rome, l'histoire dit qu'elles le chérissaient et qu'il en fut regretté : *admirantibus eam virtutem, cui irascebantur.* On ne pouvait pas sans doute refuser à ses rares qualités le tribut de l'estime ; mais l'estime n'exclut pas l'aversion, pas même la haine dans les ames corrompues.

(4) Cette bataille ébranla la fortune de Niger. Elle se donna sous les murs de Cyzique, dont la renommée ne paraît établie que sur des malheurs, comme si c'était là, en grande partie, le sort des villes ainsi que celui des hommes. Après y avoir été reçus avec tous les honneurs dus à des héros, les Argonautes en étaient partis très-satisfaits d'un pareil accueil, et animés de cette vaillante ardeur qui les portait à la conquête de la toison d'or; mais au milieu de la nuit, un vent contraire les ayant rejetés sur la côte, les insulaires, qui venaient de leur accorder l'hospitalité, les prirent pour des pirates, et voulurent les empêcher de mettre le pied sur la plage. Il fallait périr ou manquer à la reconnaissance: les étrangers se battirent, quoiqu'à regret, et débarquèrent de vive force. Le lendemain, Jason eut la douleur de reconnaître, parmi les morts Cyzicus. Il lui fit faire des funérailles magnifiques, et donna son nom à l'île. On y remarquait deux ports: Chytus, que l'on y avait creusé pour les besoins du commerce, et Panorme, qui était l'ouvrage de la nature. Alexandre joignit par un pont, l'île de Cyzique au continent: les Athéniens et les Lacédémoniens l'arrosèrent de leur sang, et Mithridate, si fameux par le carnage, par la désolation qui marchait à sa suite, n'en épargna point la capitale; mais Lucullus lui en

fit lever le siége. On ajoute qu'elle fut rebâtie par ce consul romain, après avoir été ruinée de fond en comble par ce roi de Pont. Ovid. l. 1. *Fast.*; Prop. 3, al. 22; Flacc. 2; Plin. 5; Diod., 18. Flor. 3.

(5) La ville d'Issus rappelle les noms de trois personnages d'une famosité bien diverse. Celui d'entre eux que ses vertus et sa prévoyance rendaient digne du premier rang, fut le seul qui ne l'occupa point. Le plus habile des généraux de Darius Codoman, le plus prudent avant l'attaque, le plus brave sur le champ de bataille, le sage Memnon, ne fut ni rassuré par le petit nombre de soldats d'Alexandre, ni confiant dans la grande armée des Perses. Il n'y avait cependant nulle proportion apparente entre les forces d'une puissance et celles de l'autre: selon Justin, Darius avait cent mille chevaux, quatre cent mille fantassins, des trésors considérables, des approvisionnemens immenses, et Alexandre trente mille hommes d'infanterie, mais tous aguerris et commandés par d'excellens capitaines; cinq mille chevaux, soixante-dix talens et des provisions pour un mois. Memnon fut d'avis de couper les vivres au fils de Philippe, en le séparant des Perses par des ruines, et de porter ensuite la guerre au sein de ses États. Les autres généraux persuadèrent au roi qu'il ne devait pas faire à

ses sujets plus de mal qu'un ennemi que ses forces ne rendaient point redoutable, et qui d'ailleurs n'était pas invincible. Trois défaites confirmèrent, sur les bords du Granique, dans les défilés de la Cilicie, et à la vue d'Arbelle, la justesse des raisonnemens de Memnon. Ce grand homme n'en défendit pas avec moins de vigueur la ville de Milet. Il se rendit maître des îles de Chio, de Lesbos, étonna la Grèce par ses succès, et se montra capable d'arrêter le cours des victoires du Macédonien; mais la mort l'enleva peu de temps après, et l'Empire des Perses, que son bras ne soutenait plus, s'écroula dans la deux cent trentième année de sa fondation par Cyrus. Son dernier roi, Darius Codoman, fut poursuivi par Alexandre jusque dans la Médie, et assassiné par Bessus, gouverneur de la Bactriane. La bataille gagnée près d'Issus mit au pouvoir du vainqueur la mère, l'épouse, les enfans de Darius, et Barsine, qui avait donné sa main à Memnon. Elle était d'une beauté ravissante. Ce fut la première femme qu'Alexandre aima.

Livré à lui-même, loin d'être généreux, Alexandre manqua plusieurs fois d'humanité. Il fit mettre en croix deux mille habitans de Tyr; c'était tout ce que la fureur du soldat avait épargné. Au siége de Gaza, ce prince ne fut pas moins intraitable: les Phéniciens y périrent, ou furent vendus. Leur crime était une résistance

de deux mois. Puni de son courage dans la défense de cette place et de sa fidélité envers Darius, Bétis fut attaché par les talons au char du dévastateur de la Perse, et traîné autour de la ville. Après avoir presque reculé les bornes de la terre par ses armes, et perdu les trois quarts des troupes qu'il avait amenées dans l'Inde, Alexandre prit à Babylone les vêtemens et les vices des successeurs de Sémiramis. Il eut même le ridicule orgueil de se parer des attributs de Jupiter, et, voulant passer pour le fils d'un dieu, il cessa même de se conduire comme un homme qui conserve sa dignité; car il termina sa trop longue carrière dans les excès de la débauche.

Plut., *in Alex.*; Ptolém., 4e *table de l'Asie;* Diod., 17; Cic., *ad. Att.* 5, *epit.* 20, *ad fam.* 2, *epit.* 10; Quint.-Curt., 4.

(6) Herod.; Dio.

(7) Niger ne permettait à ses soldats d'exiger des sujets de l'Empire ni bois, ni huile, ni corvée. Il leur interdisait tout ce qui pouvait sentir le luxe ou la mollesse. Marc-Aurèle avait admiré son inflexible fermeté. Les peuples bénissaient son nom; mais les dieux se déclarèrent pour Sévère.

Au pied d'une statue, présent que le roi de Thèbes avait fait à Statius Posthumius, on lisait l'inscription suivante:

« C'est ici le grand Niger, la terreur de

» l'Égypte, l'allié de Thèbes. Il a ramené le » siècle d'or. Les peuples et Rome le chérirent. » Il fut aimé des deux Antonins. Comme *Niger* » était son nom, nous lui avons fait ériger une » statue de marbre noir. »

Ce monument se trouvait à Rome dans un des appartemens du célèbre Niger. Par un orgueil bien entendu, Sévère défendit d'en effacer l'inscription, *pour qu'elle apprît à l'univers quel ennemi il avait vaincu.* VIT. NIG. SPART.

(8) Ce fut le 19 février 197 *. Herodian. l. 3; Dio, l. 75.

(9) Dio.

(10) Ce traitement si barbare aux yeux des modernes, depuis que la philosophie a défendu l'humanité contre les attentats du pouvoir et les abus de la force, ne produisait pas le même effet sur les anciens. Du moins voit-on dans le prophète de la tribu d'Éphraïm, et dans un poète adorateur de Jupiter, que la coutume de fouler aux pieds le corps d'un ennemi vaincu ** fut commune et au peuple, en faveur duquel le dieu de Moïse ouvrit le trésor de ses miracles, et à

* An de Rome, 950. — De l'ère vulgaire, 197.

** *Tùm super abjectum posito pede.* Virgile.

Ite, dit Josué aux Israélites, *peditus calcate colla istorum regum!*

Allez, foulez aux pieds la tête de ces rois!

celui qui, après avoir donné à ses contemporains, pendant plusieurs siècles de liberté, l'exemple de toutes les vertus, affligea le monde sous le despotisme, par le débordement de tous les crimes.

(11) Vit. Sever.

(12) Brindes, l'une des plus grandes et des plus belles villes qu'il y eût sur les bords de l'Adriatique, était défendue par une île qui en fermait l'entrée, et se trouvait à l'abri des vents, par des terres élevées. Les Romains allaient s'y embarquer pour la Grèce. Après avoir été très-marchande et l'un des principaux havres de l'Italie, cette ville de la terre de Lecce n'a plus offert qu'un port comblé, qui accusait l'administration d'incurie, et décelait l'abrutissement d'un peuple qu'un bon gouvernement aurait rappelé à son antique prospérité. Brindes a principalement cessé d'être renommée pour son commerce, depuis le funeste séjour des Vénitiens. On ne la cite presque plus, excepté comme berceau de Pacuvius et tombeau de Virgile. Quelle gloire frivole !

Le premier de ces poètes ne fut jamais utile aux hommes. Il connaissait bien son art ; mais son style dépourvu d'élégance, manque de pureté. On ne lit plus ses ouvrages dont le bibliographe Maittaire a recueilli des fragmens dans son *corpus poetarum latinorum*. Lundinum, 1713.

Le second a consacré les plus beaux vers à

louer un prince qui fut plus cruel que Marius et Sylla, non moins lâche que Claude, aussi fourbe que Tibère. C'était trahir l'humanité, que de rendre classique l'éloge de cet Octave qui éteignit dans la patrie des Cicéron, des Caton, des Brutus, l'amour des vertus et de la liberté. Qu'il y a d'imposture et de bassesse à jeter sur ses malheureux concitoyens *, l'odieux des forfaits d'un tyran!... Quelle flatterie sacrilége que celle qui transforme en un dieu ** le monstre qui amollit les Romains, pour qu'ils ne pussent jamais briser leurs fers, et qui, par son affreux despotisme, répandit tant de germes de corruption, que Sénèque et Burrhus ne purent former un bon élève du petit-fils de Germanicus; que les empereurs les plus sages ne parvinrent point à régénérer les mœurs de leur siècle, que Marc-Aurèle tenta sans succès de transmettre ses qualités à son fils, et qu'un chrétien à qui fut confiée l'éducation de Caracalla, en fit *le destructeur des hommes*, selon l'expression de Montesquieu. *Grandeur et décadence des Romains*, chap. 16.

(13) Nesbin ou Nisibe, quelquefois appelée

* *En quò discordia cives*
Perduxit miseros....
** *Deus nobis hæc otia fecit;*
Namque erit ille mihi semper deus illius aram
Sæpè tener nostris ab ovilibu imbuet agnus.

Antiochiâ Mygdonia, ville très-ancienne et très-célèbre de la Mésopotamie, est située sur le Tigre. Elle n'a rappelé, dans les temps modernes, que bien faiblement les souvenirs de son ancienne splendeur. C'était, en Asie, la barrière qui séparait l'Empire des Romains de celui des Perses. Joseph., 20. c. 2; Ammian., 25; Strab. 2; Plin., 6, c. 13.

On la nomme aujourd'hui Diarbeck. Les Turcs l'habitent et y font le commerce de toile, de maroquin, etc., par le Tigre et l'Euphrate.

(14) Vit. Sev.

(15) Caracalla fut associé à l'Empire l'an 198 *. Il était dans la onzième année de son âge.

(16) Ces guerriers, presque sauvages, habitaient la Calédonie, que nous nommons l'Écosse, et que les Romains appelaient la *Bretagne-Barbare*. Tacit., *in Agr.*; Sil. 3; Mart. 10.

(17) Le mont Pausilype est situé dans les environs de Naples. Le chemin creusé sous cette montagne a cinquante pieds de hauteur, trente de largeur, et environ un quart de mille de longueur. On le croit antérieur à la domination des Romains dans cette contrée. Deux soupiraux l'éclairent faiblement; mais vers la fin d'octobre, le soleil couchant pénètre dans toute la longueur

* An de Rome, 951. — De l'ère vulgaire, 198.

de ce souterrain qui doit cette clarté à sa direction. Stat., 4; Senec., *ep.* 5 et 57.

(18) *Amm.* Marc. l. 22. *Description de l'Égypte*, ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française.

(19) Les couches de pierres calcaires, dans lesquelles ces habitations ont été pratiquées, ne transmettent pas la moindre humidité.

(20) *Clem. Alex.* l. 1. On voit dans la description des *monumens de l'Indoustan, par M. Langlès*, que les souverains de cette partie du monde avaient, comme les Égyptiens, des chapelles souterraines et que la magnificence de leurs palais n'égalait pas celle de leur sépulture.

(21) Malgré les observations des voyageurs, les recherches des antiquaires et les travaux des naturalistes, l'Europe ne connaissait les momies, il y a vingt ans, que d'une manière peu satisfesante. Elle n'avait qu'une idée fort incomplète de celles de Memphis. Nous avons aujourd'hui d'excellens mémoires de *MM. Jomard*, *Rouyer* et *Larrey* sur les embaumemens et la formation des momies. Ils en ont trouvé de très-bien conservées, surtout dans la Haute-Égypte, où, dans quelques années, cette espèce d'antiquité pourra manquer aux curieux et aux savans. M. le doc-

teur *Larrey* et ses illustres collaborateurs ne laissent rien à désirer sur les Hypogées de la Thébaïde et la sépulture des anciens Égyptiens, ni même sur l'embaumement des animaux dont les momies étaient préparées avec plus de soin et de luxe à Thèbes qu'à Memphis et à Saggarah. On voit au cabinet de la bibliothèque royale, deux Ibis qui prouvent l'exactitude des dessins publiés par la commission d'Égypte. Elle a vérifié, après plus de vingt siècles, les rapports d'Hérodote, les a confirmés *de visu*, et ne s'est trouvé sur aucun point, en contradiction avec le *père de l'histoire*, dont les œuvres, enrichies de remarques historiques et critiques, ont été publiées en 1802, par *M. Larcher*, sous le titre d'*histoire d'Hérodote*. Cet ouvrage est estimé, quoique *Voltaire* en ait jugé sévèrement la première édition.

(22) Trente siècles accumulés ont répandu d'épaisses ténèbres sur l'histoire des mystères d'un peuple qui, ayant vécu à la manière des Troglodytes, a dû subir, plus qu'aucun autre, les épreuves des initiations les plus singulières. Ces extases, ces visions, ces scènes d'enthousiasme, cet abandon et ce délire que Catulle peignit avec tant de charmes *, et dont Strabon nous a laissé

* *Atys*, poëme dans lequel Catulle s'est élevé au sublime de

une digression si intéressante *, tout ce qu'on raconte de la Pythienne, des Bacchantes et des prêtresses de Cybèle, ne donne qu'une idée imparfaite de ce qui se passait, en certaines occasions, dans les temples souterrains de l'Égypte.

(23) Papinien, célèbre jurisconsulte du troisième siècle, fut l'ami, le confident et l'allié, par l'impératrice, de Septime Sévère, qui honora la vertu en le créant préfet du prétoire, et le perdit, en le laissant à sa mort, tuteur de Géta et de Caracalla. Papinien *aimait autant la justice qu'il la connaissait*, dit Zozime. Cet historien le regardait, dans le cinquième siècle, comme le plus habile légiste *qui eût jamais été, et qui sera jamais.*

Plus de dix siècles après, le savant qui pénétra les profondeurs de la législation du peuple-roi, et qui fut persécuté dans Toulouse, sa patrie, Cujas, que les hommes de mérite allèrent ensuite voir à Bourges, comme on allait autrefois à Rome pour voir Tite-Live, ne trouva personne qui fût digne d'être comparé à Papinien.

(24) Dio.

(25) Goltz.

la passion. Rien n'est plus gracieux que son épithalame de *Thétis et Pélée*, dont Virgile a emprunté les idées, les mouvemens et une partie des vers, pour le quatrième livre de *l'Énéïde*.

* Strab., l. X.

(26) Sévère ressembla moins à Trajan et à Adrien qu'à son compatriote Annibal. Ne joignit-il pas, en effet, presque toutes les vertus de cet illustre Africain à la plupart des vices que les ennemis de Carthage attribuent à l'homme extraordinaire qui, pour avoir vaincu Paul-Émile, fut jugé par Tite-Live avec toute la prévention d'un Romain, et n'en reste pas moins placé au premier rang des généraux de tous les siècles ?

(27) Il y a généralement en France une urbanité, une décence extérieure, un sentiment des convenances, qui ne permettent que très-rarement de faire retentir le temple de Thémis de plaintes en adultère. Fut-on, dans l'espèce, fondé en raisons, et mit-on de la modération dans ses poursuites, on ne se trouverait pas moins placé par l'opinion, entre le blâme qu'entraîne une action entachée de turpitude et le ridicule qu'excite toute démarche inconsidérée ?

Cette observation paraîtra peut-être judicieuse, si l'on se rappelle qu'en vingt-sept mois on vit à Paris cinq mille neuf cent quatre-vingt-seize divorces, lorsqu'il suffisait de faire valoir contre l'union conjugale l'*incompatibilité d'humeur*, et qu'ils devinrent très-rares dès qu'il fallut, pour rompre les nœuds de l'hymen, s'accuser de sévices ou d'adultère. Nos mœurs en sont-elles

plus pures que ne l'étaient celles des Romains sous Sévère ? Cela paraît douteux ; mais elles sont assurément moins scandaleuses que celles des Anglais, et cela provient de la différence existante entre les deux législations ; car la cupidité les porte à divulguer des faiblesses que leurs tribunaux connaîtraient peu, si l'adultère n'était pas puni chez eux, par des amendes. Sous les règnes les plus brillans de la monarchie française, il n'y avait plus, dans les grandes villes, que certains bourgeois qui attachassent une idée flétrissante aux larcins que leurs tendres moitiés fesaient à l'hymen en faveur de l'amour. En pareille occurrence, même à la vue des plus vives caresses, un de nos premiers ducs et pairs se contenta bien de dire : « Eh ! madame, si quelqu'autre que moi eût eu la même indiscrétion.... » et referma doucement les portes *.

Le libertinage est beaucoup plus répandu en Asie qu'en Europe, et l'adultère n'y trouble ni les familles ni les États ; c'est comme à Sparte, où il ne dérangeait nullement l'harmonie de la république. En Chine, les maris louent ou prêtent leurs femmes à celui qui les paye. *Duhalde, Descript. hist. géog. et physiq. de l'Emp.* de la

* Grimm, *Corresp.*, t. III, mai 1774.

Chine, et de la Tartarie Chinoise, 4. v. in-f°.

L'intention des maîtres de Rome n'était pas de corriger les mœurs en général : ils ne voulaient, dit Montesquieu, arrêter l'impudicité que jusqu'à un certain point, et le débordement des vices rompant toutes les digues qu'on voulut lui opposer, perdit l'Empire romain, comme il précipita vers leur ruine plusieurs États modernes.

ANTONIN CARACALLA

ET

GÉTA.

La mort de Sévère livra l'Empire à ses deux fils *, Marcus Aurélius Sévérus Antoninus Augustus Bassianus, surnommé Caracalla, et Publius, ou Lucius Septimius Géta Pius Augustus. Il les avait reconnus par son testament, ses successeurs au trône, sur lequel ils devaient s'asseoir sans ordre de primogéniture. Ces princes firent voir, comme Romulus et Rémus, que le partage qui dure le moins est celui de l'autorité.

Il n'y eut jamais entre eux la moindre sympathie; l'aîné démentit de bonne heure la douceur de ses premières années, et le plus jeune, dont l'enfance avait annoncé un ca-

* An de Rome, 964. — De l'ère vulgaire, 211.

ractère dur, se fit regretter par son aménité. Leurs jeux furent toujours des sujets de querelles, même dès l'âge le plus tendre; il n'y avait, pour ces frères, d'autre conformité de sentimens que celle de l'aversion, et l'aversion produisit la haine. Antipater, leur gouverneur, ne put jamais les rapprocher; leur père lui-même essaya en vain d'y parvenir. Peu de jours avant de terminer sa carrière, il leur donna des conseils; mais Géta n'eut pas le temps de les suivre, et Caracalla fut loin de vouloir en profiter. Sévère leur dit, entre autres choses : « A mon avène-» ment, la république était dans le désordre, » et le peuple dans la crainte de l'avenir. » Après avoir fait cesser le trouble au de-» dans, j'ai rendu l'Empire redoutable au » dehors. Mes soins ont pacifié l'Orient et le » Nord. Je vous remets un État puissant et » durable, si vous gouvernez avec équité; » faible et caduc, si vous vous laissez domi-» ner par quelque vice qui vous fasse perdre » de vue le bien public. » Il les conjura, en outre, de demeurer bien unis (1). D'après ces conseils, on peut croire que Sévère a recommandé à ses fils de ne rien négliger pour

s'assurer de l'esprit des troupes ; mais il n'a pu ajouter qu'ayant l'armée, ces princes devaient *se soucier peu du reste* (2) ; car c'aurait été les porter à l'injustice, et les engager à perdre de vue le bien public : il a voulu, et a dit précisément tout le contraire.

Peu après, tenant entre ses mains l'urne destinée à recevoir ses cendres, ces paroles lui échappent : « Tu renfermeras celui que » n'a pu contenir l'univers. » Elles ne firent aucune impression sur ses enfans : il leur avait trop long-temps appris, sous la pourpre, à tout sacrifier aux grandeurs, pour que ses derniers accens pussent fixer l'attention de ces jeunes princes, sur la fragilité des choses humaines.

Le premier soin de Caracalla fut d'oublier son père, et de chercher à s'emparer des rênes de l'Empire, à l'exclusion de son frère ; mais l'armée, ayant voulu respecter le testament de Sévère, promit obéissance à ses deux fils. Géta en fut moins heureux, et Caracalla en devint plus criminel. Leurs divisions rappelèrent celles d'Étéocle et Polynice ; elles firent craindre d'aussi terribles suites. On convoqua un grand conseil où il

fut proposé de les éloigner l'un de l'autre ; l'aîné devait gouverner l'Occident, et le plus jeune, l'Orient ; mais ce partage, qui eut lieu dans la suite, fut alors regardé par les familles illustres, comme attentatoire à la majesté du peuple-roi. L'orgueil de l'impératrice rejeta ce projet avec indignation, et sa tendresse le combattit avec chaleur. Elle termina en ces termes, adressant la parole aux empereurs : « Vous trouvez le moyen de » partager les terres et les mers ; mais, moi, » comment me partagerez-vous, entre vous » deux ?... Il faut donc que l'on m'arrache la » vie.... vous ordonnerez donc que l'on me » coupe par moitié, afin que chacun ait la » sienne...? » Elle se tut un moment, tint ses fils tendrement pressés sur son cœur, les arrosa de ses larmes et les embrassa, comme si elle leur eût fait un dernier adieu. Toute l'assemblée paraissait vivement émue. On se sépara sans rien conclure, et l'on se repentit bientôt de n'avoir point adopté le plan qui avait été mis en délibération.

Géta, plus politique que Caracalla, ou moins jaloux de porter seul le poids du diadême, ne montra de répugnance pour

aucune réconciliation ; mais celui-ci ne lui serrait jamais la main sans embarras : sa bouche ne prononçait aucune parole de concorde que son cœur ne la démentît ; c'était en lui jurant intérieurement une implacable inimitié, qu'il lui promettait les sentimens d'un frère. Leur animosité se reproduisait dans mille débats où la divergence d'opinion ne provenait nullement de l'opposition des systèmes, mais de l'irascibilité des esprits. Indifférens pour les mesures les plus importantes d'administration générale, ils ne s'accordaient point dans la distribution des places : Géta cherchait une garantie dans la nomination de ses partisans aux emplois publics, et Caracalla ne voulait y porter que ses créatures ; le nombre, il est vrai, en était de beaucoup inférieur à celui des amis de son frère ; les actes les plus simples de l'autorité suffisaient pour mettre les deux princes aux prises. Des contrariétés de cette espèce ne pouvaient fatiguer long-temps la patience de Caracalla, qui avait paru préférer acheter la pourpre par un crime, à attendre, pour s'en revêtir, la mort de son père ; il résolut de tarir la source de toute contestation, à la

faveur des saturnales; mais la licence des fêtes de Bacchus n'ayant pas rempli son attente, il assigna une entrevue à son frère dans le palais de l'impératrice, où tous deux devaient se jurer, sous ses yeux, l'oubli du passé. Géta, qu'elle chérissait le plus, parce qu'il avait quelquefois montré de la générosité dans le caractère, et de la noblesse dans les sentimens, s'y rendit seul; Caracalla se fit escorter par des centurions; troublé à leur aspect, Géta se sauve dans les bras de sa mère (3), et périt *, par ordre de son frère, sur le sein dans lequel il avait reçu la vie. Sortant aussitôt avec précipitation de l'appartement où ce forfait avait été commis, et feignant d'échapper au plus imminent péril, Caracalla s'écrie *que ses jours sont encore menacés, et qu'il va chercher un refuge.* Des gardes se précipitent sur ses pas, et leur agitation sème l'effroi dans la ville. Arrivé au camp des prétoriens, ce prince courut à l'endroit où l'on gardait les drapeaux; c'était comme un temple, comme un asile; il s'y prosterna pour remercier les dieux de lui

* An de Rome, 965. — De l'ère vulgaire, 212.

avoir conservé la vie, et ouvert un lieu sûr. Les fourbes ne parlent pas sans ambiguïté : il insinua peu à peu aux gens de guerre, qui l'entouraient, *qu'il était resté seul maître*; il s'empressa d'ajouter *que rien ne l'empêchait plus de les combler d'honneurs et de biens.* Dans le dessein d'éloigner toute réflexion, sa criminelle prodigalité s'exerça incontinent, comme s'il avait voulu dissiper en un jour les richesses amassées par Sévère en dix-huit ans. La solde de ces mercenaires fut augmentée de *moitié*; chacun d'eux devint, en outre, l'objet d'une libéralité de deux mille cinq cents drachmes (dix mille cent vingt francs), et put se payer de ses propres mains, en puisant dans les trésors dont plusieurs temples avaient été remplis sous le règne précédent. Quoique ces misérables eussent enfin compris le secret dont le plus scélérat des hommes n'avait point osé leur laisser entrevoir la noirceur, sans ménagement, ils ne proclamèrent pas moins unique empereur le fratricide, et appelèrent la haine publique sur sa victime; mais les troupes, campées sur la montagne d'Albane, n'apprirent pas sans douleur la mort de Géta;

elles refusèrent la porte à son bourreau, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à les tromper, par les odieuses calomnies dont il chargea la mémoire de cet infortuné prince, et qu'il eût surtout appaisé en eux cette horrible soif de l'or que le despotisme s'applique à faire naître dans tous les cœurs.

Caracalla ne s'attendait plus à éprouver une invincible résistance, après avoir gagné les deux camps; mais il apprit bientôt que la vertu sait braver les traits de la tyrannie. En effet, ayant demandé au plus grand jurisconsulte de son siècle une apologie de l'assassinat de Géta, il n'obtint de Papinien que cette belle réponse : « Il n'est pas aussi » facile de justifier un parricide que de le » commettre, et c'est un second parricide » que de diffamer un innocent après lui avoir » ôté la vie. » La sublimité de cette réponse fut l'arrêt de mort du célèbre Papinien, et son plus beau titre à l'immortalité.

Pour affaiblir dans les esprits l'impression des regrets qui repoussaient les faux bruits répandus avec malignité sur la fin de Géta, son frère résolut d'étonner les Romains par un grand acte de clémence; il proféra ces

paroles à haute voix : « J'accorde le retour » aux bannis, même à tous les condamnés » pour quelque cause que ce soit. » Les proscrits pardonnés ne purent rentrer dans leurs biens sans décision spéciale : on ne les multiplia point.

Personne n'osait se livrer à l'espérance, excepté les soldats dont la bruyante joie fut le prélude de la misère d'une grande partie du peuple, et de la terreur de l'autre. Il faut des sommes considérables pour suffire aux besoins et aux fantaisies d'un tyran : Caracalla exigea le dixième des successions, et restreignit les exemptions que ses prédécesseurs avaient accordées. Ce fut sans doute afin d'avoir plus de contribuables qu'il fit cette fameuse loi à laquelle tous les sujets de l'Empire dûrent le titre de citoyens romains; car on le vit écraser par des impôts ceux de ses sujets que ne ruinèrent point les confiscations : toutes les mesures fiscales lui plaisaient, et toutes les rigueurs employées pour leur exécution lui paraissaient légitimes. Son choix ne tombait point sur les projets les moins onéreux aux contribuables ; mais sur ceux qui promettaient de plus promptes

rentrées, sans égard au mode de répartition, et sur les plans les plus productifs, ne s'inquiétant jamais s'ils n'étaient pas de nature à le priver des ressources de l'avenir, en tarissant les canaux de la prospérité publique. Son avidité était d'un barbare, et ses prodigalités d'un fou; celles-ci le rendaient ridicule, et celles-là odieux.

Le mécontentement des Romains en fit craindre les effets à sa mère. Elle entretint Caracalla de ses profusions, et le pria d'y mettre des bornes, pour sa sûreté, pour celle de l'État, pour se réserver de quoi suffire à des besoins imprévus. Il méprisa d'aussi sages avis. *Tant que j'aurai ce glaive, je ne manquerai de rien*, répondit l'empereur, en montrant son épée à Julie (4). Il alla jusqu'à dépouiller de leurs biens les propriétaires des provinces, et crut n'exercer qu'un acte de souveraineté. C'était mettre en pratique cette doctrine subversive de l'ordre social, à l'aide de laquelle les courtisans pervertissent leurs maîtres, en leur persuadant que les peuples sont faits pour les rois et non les rois institués pour les nations (5); c'est comme s'ils leur disaient que le gouvernail

n'est pas fait pour le vaisseau, mais le vaisseau pour le gouvernail.

De cette supposition, dont leur bassesse couvre la fausseté de mille voiles, et que le temps ou l'ignorance consacre, ils tirent cette terrible conséquence, que le chef de l'État est possesseur du territoire : selon eux, en effet, la terre n'est couverte que d'usufruitiers soumis dans la jouissance de toutes choses, aux conditions que leur impose le monarque qui est la loi vivante. Contraires aux droits des peuples, ces maximes du despotisme ne le sont pas moins à la gloire des princes ; car, en les affranchissant de tout frein, elles leur font contracter l'habitude de tout oser. Ils se jettent alors dans les écarts de l'imagination la plus déréglée, et tombent dans un mépris général, dont ne les sauve pas la haine publique.

Non content d'imiter Lucius Vérus dans sa passion pour les jeux du cirque, Caracalla ne souffrait pas toujours qu'on s'y prononçât contre ceux auxquels il prenait intérêt. La maladresse d'un conducteur de chariots ayant été couverte de huées, l'empereur ordonna d'égorger les auteurs de ces signes d'improbation. Ne pouvant distinguer dans

la foule, cette singulière espèce de proscrits, les soldats résolurent de faire main-basse sur tous les spectateurs, seul moyen de ne laisser échapper aucun coupable. Ceux qui eurent assez d'or pour éteindre dans ces esclaves la soif du sang, survécurent seuls à cette scène d'horreurs (6).

Un tel acte de barbarie ne pouvait qu'être suivi de plusieurs autres, sous un empereur dont la frénésie despotique s'exerçait sans obstacle, à la faveur d'un pouvoir sans bornes. On ne trouvait point, comme dans la première partie du règne de Néron, des ministres qui, dans l'intérêt du prince et dans celui de l'humanité, opposaient sans cesse la force des lois aux passions de la cour; car un vil eunuque, Sempronius, médecin que Sévère avait relégué dans une île déserte, pour avoir préparé des poisons, était chargé de l'administration générale. Un pareil choix promettait au maître de Rome une aveugle et prompte exécution des crimes que commandaient ses tyranniques fantaisies. L'histrion Théocrite, d'abord esclave, puis danseur de profession, avait le commandement des gardes prétoriennes. C'était se confier à la bassesse, et, pour ainsi dire, indiquer aux

ambitieux dans quelles mains pouvait être versé le prix de l'Empire. Épagathe (7), autre esclave affranchi, aussi corrompu que l'Ibérien Sempronius, et que le saltimbanque Théocrite, s'entendait parfaitement avec eux. Il avait acquis des titres à une semblable association, dans le sang du célèbre Papinien, son chef, en qualité de préfet du prétoire, avant l'avènement de Caracalla.

N'ayant pas, comme les triumvirs, un Empire à partager, ces trois favoris vécurent dans la meilleure intelligence : ils concertaient leurs manœuvres, pour circonvenir le prince, et faire coïncider ses actes avec leurs intérêts. Ils se pliaient avec empressement à tous ses caprices. On les voyait et ramper servilement à ses pieds, et tenir orgueilleusement les Romains aux leurs. Le peuple ne jouissait presque plus des avantages que le gouvernement de Sévère semblait lui avoir garantis pour long-temps, et les patriciens observaient en tremblant qu'aucun ordre cruel n'était jamais éludé, jamais même ajourné. Cette oppression finit par rendre le malheur de vivre plus grand que la crainte de mourir. Dès-lors on osa se plaindre,

et la plainte fut punie comme un crime. La vue fréquente des supplices en affaiblit l'horreur, et les murmures du peuple inquiétèrent Caracalla. La confiance dans son épée diminuait à mesure que paraissait approcher le moment d'en avoir besoin. Lorsque l'indignation publique eut gagné toutes les classes de la société, il résolut de calmer les esprits, par une absence et de se venger de Rome, en transportant dans les provinces le luxe et les prodigalités de la maison impériale.

La troisième année de son règne, il partit pour les Gaules, accompagné de Decius Cælius Balbin, alors son collégue dans le consulat, personnage réservé à de plus hautes destinées, homme timide et rempli de mérite, regrettant de ne pouvoir ni faire tout le bien qu'il désirait opérer, ni empêcher le mal dont il était le témoin; mais n'osant contrarier l'empereur, sur lequel, il est vrai, les meilleurs conseils de Julie, qui lui servait de secrétaire d'État, et paraissait capable de porter la couronne, comme une autre Sémiramis, n'avaient jamais fait la moindre chose. Caracalla se souilla, dans les Gaules,

par bien des excès, tomba dangereusement malade, fut rappelé à la santé par le secours de l'art, et fit ôter la vie aux médecins qui venaient de conserver la sienne. *On ignore le motif de cette cruauté*, dit un historien moderne; *mais ils la méritaient, pour avoir sauvé un pareil monstre* (8). Ce prince rapporta à Rome, l'année suivante, beaucoup de *Caracalles*, ce qui le fit surnommer Caracalla. Il en distribua une grande quantité au peuple. Il en portait lui-même; tous les courtisans étaient habillés à la gauloise. On n'était bien accueilli au palais que couvert de ce vêtement. Scaliger a fait dériver le mot *casaque* du gaulois *caracallus* (9). On appelait, à Rome, cette espèce de tunique, *antoninienne*, par allusion à l'un des noms de l'empereur. D'autres soins l'entraînèrent bientôt hors de sa capitale, où il n'avait reparu que pour s'occuper de cette nouvelle fantaisie.

Les Celtes et les Allemands, dont l'histoire parle, pour la première fois, se répandirent sur les terres de l'Empire. Caracalla voulut les en chasser; mais ne pouvant montrer que la valeur d'un soldat, et non

l'habileté d'un capitaine, il acheta chèrement la paix. Il avait eu le courage de se mesurer, corps à corps, avec un des plus braves guerriers de l'armée ennemie, et le bonheur de le vaincre. Il eut l'infamie d'abuser du malheur de plusieurs prisonnières : il ne respecta point le choix qu'il leur avait permis, entre la mort ou l'esclavage ; toutes aimèrent mieux perdre la vie que la liberté ; il ne les fit pas moins mettre à l'encan. Elles firent périr leurs enfans, pour les dérober à la tyrannie, et se donnèrent la mort, pour se soustraire à la servitude. Cet exemple fut perdu : aucun bras, enhardi par tant de grandeur d'ame, ne s'arma du poignard de la vengeance, parce qu'il n'y avait plus de ces vertus magnanimes, sans lesquelles les peuples, entraînés à leur perte par le despotisme impuni, traversent un Océan de calamités.

Une paix honteuse est presque toujours immédiatement suivie d'une nouvelle guerre ; c'est ce qui arriva. On apprend en Germanie que les Romains sont réduits, sous un maître, leur plus grand ennemi, à devenir les tributaires des ennemis de l'Empire, afin de n'en être point attaqués. On fait aussitôt de

nombreuses levées, on menace Caracalla d'une guerre éternelle, s'il ne donne une grande partie de ses trésors. Les hostilités l'épouvantent par leur appareil; il souscrit à sa honte, et croit la couvrir par les titres usurpés de *Germanique et d'Allemanique* * (10). Les Allemands ne se moquèrent pas moins de ce prétendu vainqueur. A leurs yeux, son adresse n'était que feinte, sa valeur qu'apparente : dans ce prince, à qui il ne restait plus, en effet, de force, que celle des inclinations déréglées, et des penchans désordonnés, ils ne voyaient qu'un homme, sans loyauté, sans génie, sans courage (11).

La joie de ses prétendues victoires ne se peignait que dans les traits des courtisans, qui n'y ajoutaient aucune foi, mais dont l'intérêt consistait à paraître dupes des plus grossiers artifices. Il est dans la politique des flatteurs de feindre un empressement d'inspiration, à servir en toutes choses le prince qu'ils trompent continuellement, et n'admirent presque jamais, bien qu'ils ne cessent de lui tenir le langage de l'adulation.

* An de Rome, 967. — De l'ère vulgaire, 214.

Réduit à faire de la fausse monnaie (12), il n'en était pas moins l'objet des éloges de la cour. On y donnait à ses vices et à ses folies, des noms qui satisfesaient sa vanité. C'est à cette idole qu'il sacrifiait des victimes humaines, en fesant assassiner, à l'issue de son audience, les interprêtes d'une députation de Barbares; ces malheureux furent immolés, parce qu'ils pouvaient divulguer le traité honteux auquel Rome devait la paix.

Peu de temps après, il conduisit son armée dans la Dacie, remporta quelques avantages sur les Gètes; quitta en vainqueur la Scythie d'Europe, traversa la Pannonie, et poursuivit son chemin par la Thrace, jusqu'à l'Hellespont. Arrivé en Asie, il alla invoquer, à Pergame, la principale divinité que l'on y adorait; mais, selon Hérodien, Esculape laissa à ce prince toutes ses maladies, tant celles de l'esprit que celles du corps. On le vit à Ilium, admirant les restes de l'ancienne Troie. Il visita le tombeau d'Achille, et témoigna un respect religieux pour la cendre de ce héros. Il avait coutume de chercher à gagner l'affection des peuples étrangers, en ménageant leurs goûts, leurs senti-

mens. En Germanie, il avait pris l'habit germain, et n'avait voulu pour gardes, que des soldats de cette province ; dans la Macédoine, il s'était fait macédonien, par le costume ; il avait cru ressembler au conquérant de la Perse, en affectant sa contenance menaçante, et penchant, comme lui, un peu la tête sur l'épaule gauche ; mais quoiqu'il eût, en outre, donné à l'élite de ses troupes, le nom de phalange, et à ses généraux ceux des plus illustres compagnons du vainqueur de Darius ; enfin, quoiqu'il se fût fait appeler Alexandre et Antonin le Grand, il parut oublier le fils de Philippe et d'Olympias, pour le fils de Thétis et de Pélée. N'ayant ni fixité dans les idées, ni régularité dans la conduite, cet empereur était, dans Rome, l'opprobre de sa nation par ses turpitudes, et, dans ses voyages, la risée des étrangers par ses extravagances.

L'humanité semblait respirer, quand, ne méritant que le mépris des peuples, ce prince n'en devenait pas l'effroi par ses fureurs. Il les multiplia de telle sorte, que plusieurs écrivains n'ont pas cru pouvoir en donner une idée suffisante, sans dire que le nombre

en égala celui des évènemens de sa vie. Cette exagération ne nous paraît pas digne de l'histoire. Nous nous bornerons à rappeler quelques traits plus propres à faire connaître avec fidélité un tyran qui fit verser plus de larmes que Néron, et qui fut surtout plus féroce, lorsqu'il se crut autorisé par le culte des dieux, à répandre le sang des hommes.

La découverte de la conjuration de Plautien, et l'assassinat de ce favori dans le palais impérial, avaient eu lieu presque en même temps. Son fils, sa petite-fille et Plautille furent soustraits à la mort par l'exil. En les reléguant dans l'île de Lipare, Sévère n'ordonna sans doute point de les traiter avec bonté; du moins ces illustres proscrits y languissaient-ils misérablement, lorsque plus de six ans après, Caracalla, beau-frère du premier, père de la seconde, époux de la troisième, mit un terme à leurs angoisses et leur apprit son avènement en les fesant égorger.

Alliant la superstition à la débauche, cet empereur voulait paraître venger la religion et les mœurs au moment où il les outrageait par des attentats à ce qu'il y avait de plus pur, de plus respecté, de plus sacré

chez les Romains, l'innocence des vestales. Selon Hérodien et Dion, la sagesse de celles qui avaient le malheur de lui plaire était punie comme les fautes contre la chasteté. Une résistance courageuse à ses désirs était suivie d'un traitement plus rigoureux que celui encouru pour l'extinction du feu sacré; car cette négligence n'exposait point à perdre la vie : la délinquante était livrée au grand pontife qui la fouettait toute nue, derrière un rideau, dans un endroit inaccessible à la clarté du jour, tandis que les alarmes de la pudeur, les combats du devoir et des sens, l'opposition d'un vœu solennel aux séductions de Caracalla, étaient, à ses yeux, des crimes dignes du dernier supplice.

Un modèle de candeur et de beauté, Clodia Læta, que rien ne put résoudre à violer son serment, fut accusée d'incontinence par ce monstre : jetée dans un cachot profond, creusé au milieu du terrain apppelé le *champ exécrable*, elle s'écria, pendant qu'on l'enterrait toute vive : *Personne ne sait mieux que l'empereur, que je suis vierge* (13).

Les habitans d'Alexandrie, plus éclairés que ceux de beaucoup d'autres villes, mon-

traient généralement, pour Caracalla, un mépris mêlé d'horreur. Ils avaient donné un libre cours à leur indignation, en apprenant l'assassinat de Géta. Ils comparaient, de plus, Julie à Jocaste, sur le bruit d'un inceste qui nous paraît dénué de preuves (14). Leurs railleries* n'avaient point cessé, quoiqu'ils eussent connu le sort d'Helvius Pertinax: ce consul subrogé, feignant de rappeler les succès obtenus sur les Gètes, mais fesant allusion au fratricide dont Caracalla s'était rendu coupable, avait demandé qu'on ajoutât le titre de *Gétique* à ceux de *Germanique* et d'*Arabique*, déférés par la flatterie à cet empereur. Cette épigramme avait coûté la vie* à son auteur, dont la fin tragique n'intimidait personne sur les bords du Nil. Caracalla, traité dans Alexandrie comme les tyrans devraient l'être partout, en fut informé à Rome, et promit de s'en venger. Il n'effectua que trop bien sa promesse.

Arrivé dans la ville, objet de sa haine, il fit des actes de religion, tandis qu'on massacrait indistinctement, par ses ordres, les

* An de Rome, 968. — De l'ère vulgaire, 215.

Alexandrins innocens ou coupables. Il avait ordonné de convoquer sur une place publique l'élite de la jeunesse, sous prétexte d'en former une phalange comme celle d'Alexandre. Au coucher du soleil, on passa au fil de l'épée ces jeunes gens, leurs parens, leurs amis, toutes les personnes qui n'eurent pas le temps de chercher leur salut dans la fuite. Le lendemain matin, il fit de nouveau couler le sang, afin que du haut du temple de Sérapis, où il avait passé la nuit à implorer cette divinité, il pût contempler des victimes expirantes sous le fer des bourreaux fatigués de carnage *.

Il informa le sénat de cet évènement, et le présenta comme l'effet d'une vengeance fort naturelle, que les Alexandrins s'étaient attirée par leurs injures. Il ne fit connaître ni le nombre ni le rang des victimes; mais il assura que les coupables seuls avaient été punis; il ne quitta point leur ville sans la dépouiller de tous ses priviléges. Il en chassa les étrangers, excepté les marchands. Il supprima les assemblées des gens de lettres, et, ne pouvant ôter aux proscrits la faculté de

* An de Rome, 969. — De l'ère vulgaire, 216.

parler, dont il redoutait l'usage, il leur interdit en quelque sorte le plaisir de se voir : il fit élever des murailles en divers endroits de cette capitale, et placer des corps-de-garde à certaines distances ; de sorte qu'il empêcha les communications, et qu'on ne put abuser de la parole que dans des espaces bien rétrécis (15). Il n'est point de réunion qu'un despote ne trouve trop considérable, et il n'est point de droit naturel que ne prétende ravir à l'homme la tyrannie, parce qu'elle ne saurait se maintenir qu'en dégradant, qu'en isolant, qu'en trompant, qu'en divisant, qu'en opposant les uns aux autres, les malheureux sur lesquels pèse sa domination.

Pour diversifier ce qu'il appelait sa gloire, ou mieux pour se conformer à la bizarrerie de son caractère, ce prince commit de nouveaux crimes. Il eut recours à un raffinement de perfidie, pour surprendre les Parthes (16) sans défense ; usant du plus noir stratagême, pour perdre Artaban, il feignit de vouloir devenir son gendre, afin de le faire prisonnier pendant les fêtes de l'hymen ; mais, ne lui inspirant aucune confiance, il ne put exécuter entièrement ses projets. Il fit la

guerre sans l'avoir déclarée, passa l'Euphrate, dans l'intention de ravager les États de ce monarque, fut sur le point de se saisir de sa personne, porta le fer et la flamme dans une grande partie de la Médie, détruisit plusieurs villes et s'empara d'Arbelle*. Glorieux d'avoir triomphé sur le Lycus, où Alexandre avait vaincu Darius (17), il revint en Mésopotamie. Il écrivit au sénat qu'il avait subjugué les Parthes et conquis l'Orient. Cette assemblée couronna son ambition du titre de *Parthique* (18), quoiqu'elle n'ignorât point de quel opprobre ses lauriers étaient flétris. Elle donna par là une preuve de la bassesse des grands corps, dans les États où la volonté d'un seul est substituée à l'autorité des lois, et ne fut que trop bien imitée, sous plusieurs rois d'Angleterre, par ces parlemens dont les actes firent croire et dire au lord Coke, *que les corps constitués n'ont pas d'ame.*

Quelque temps après, Macrin, qui jusqu'alors n'avait ni fait attention aux plaisanteries de l'empereur, ni paru effrayé de

* An de Rome, 969. — De l'ère vulgaire, 216.

ses menaces, vit sa tranquillité troublée par une prophétie que personne n'ignorait. Elle portait que ce préfet du prétoire et son fils Diaduménien monteraient sur le trône. Arrivé d'Afrique à Rome, le devin l'avait répétée à Flavius Maternianus. Celui-ci commandait les milices de la ville. Il était chargé de découvrir par toutes sortes de voies, même par la magie, si personne ne prétendait à l'Empire. Plusieurs présages avaient averti Caracalla du sort qui le menaçait. Fortement agité dans le silence de la nuit, son imagination lui avait fait apparaître l'ombre de Sévère, armée d'un glaive; il croyait avoir entendu ces mots prononcés d'une voix menaçante: *Je te tuerai, comme tu as tué ton frère* (19). Une autre fois, l'ame de Commode, évoquée des lieux infernaux, par les plus horribles enchantemens, avait glacé Caracalla d'effroi, par ces paroles sinistres : *Hâte-toi d'aller au supplice.* Il affectait néanmoins, pendant le jour, cette tranquillité d'esprit que les forfaits permettent si rarement de conserver. Il fit infliger le supplice des calomniateurs à Sérapion, égyptien qui s'était permis de lui annoncer

que sa fin approchait, et que Macrin lui succéderait. La nouvelle révélation devait sans doute produire un tout autre effet; mais la lettre écrite à ce sujet, par Maternianus, à l'empereur, tomba entre les mains de Julie. Cette princesse était restée à Antioche; elle la joignit à d'autres dépêches. Caracalla les reçut à Édesse, au milieu des jeux olympiques, tandis qu'il y conduisait un char. Il remit le paquet à Macrin, avec injonction de lui faire un rapport sur les différentes pièces qu'il pouvait contenir.

Macrin se crut perdu, s'il n'accomplissait promptement la prophétie (20). Il mit dans ses intérêts plusieurs tribuns militaires, placés sous son commandement, et Jules Martial, exempt dans la même troupe, auquel l'empereur avait refusé le grade de centurion.

Allant d'Édesse à Carrhes, le 8 avril de l'année 217*, offrir des sacrifices dans le temple de la lune, Caracalla descendit de cheval pour quelque nécessité; son escorte s'éloigna par respect; Martial accourut aussi-

* An de Rome, 970. — De l'ère vulgaire, 217.

tôt, comme s'il avait été appelé ou avait eu quelque grâce à demander, et, à l'instant où Caracalla se disposait à continuer sa route (21), il l'étendit à ses pieds, d'un coup de poignard. Conservant beaucoup de sang-froid, il se mêla parmi ses camarades, et se perdit par imprudence; en effet, qui aurait pensé à lui, s'il avait jeté l'arme meurtrière? mais au moment où se répandait le bruit de l'assassinat de l'empereur, un Scythe apercevant qu'elle était ensanglantée, tua Martial d'un coup de flèche. Il appartenait à un Barbare de venger la mort du tyran qui, le premier, autorisa par des lois expresses le relâchement de la discipline, dont la perte suffit pour faire rétrograder la civilisation d'un peuple, et le précipiter avec violence dans tous les désordres de l'anarchie militaire.

L'armée ne tarda point à être instruite de la catastrophe qui la privait tout à la fois et d'un maître prodigue à l'excès, et d'un esclave titré qui, toujours soumis à ses troupes, n'avait jamais osé les assujétir ni aux exercices anciens ni aux travaux de la milice. Le temps qu'elles auraient pu employer

aussi utilement se passait, au contraire, à consommer en débauches le fruit de leurs rapines, et des gratifications bien largement prodiguées. Depuis que les légions disposaient du trône, aucun empereur n'avait encore montré autant de profusion que lui. Aussi les soldats, regrettant beaucoup un prince qui avait joint à la faiblesse de les laisser vivre dans la licence, la honte de rechercher leur amitié par les plus basses flatteries, se portèrent-ils en foule à Carrhes pour le voir. Soit effet de la crainte, soit calcul de la politique, Macrin fit la même démarche, dissimula sa joie par une feinte douleur, et emprunta le voile de la piété pour se rendre plus impénétrable. Il fit brûler le corps du tyran à Édesse, où les soldats l'avaient apporté. Il enferma ses cendres dans une urne, et envoya ce triste présent à sa mère.

Caracalla, dit Eutrope, sortait à peine de sa quarante-troisième année, lorsqu'il mourut. Son règne fut de six ans et deux mois.

Les troupes demandèrent l'apothéose de ce prince, et, bientôt à la réquisition de Macrin, le sénat mit Caracalla au rang des

dieux ; c'était déifier un monstre, pour servir l'affliction artificieuse de son meurtrier. Le peuple, comme il arrive d'ordinaire, fut la première victime de ce commerce de fourberie et de complaisance : il paya les frais de la pompe ; elle était le gage du pacte que les sénateurs contractaient avec leur nouveau maître. Enhardi par cette mutuelle turpitude, à braver l'opinion publique, on fit graver le nom de *Grand* sur les médailles qui représentent la consécration du bourreau des personnages les plus illustres, du despote dont l'ombre épouvantait encore les Romains, du parricide dont les forfaits étaient en horreur à tout citoyen, et qu'on ne pouvait cependant déclarer ennemi public, sans s'exposer à être mis en pièces par des soldats que ses largesses avaient rendus barbares.

NOTES

DE CARACALLA.

(1) Sévère fit lire, peu de temps avant de mourir, à Caracalla, l'excellent discours qui se trouve dans Salluste, et par lequel Micipsa, roi des Numides, exhorte Adherbal et Hyempsal, ses deux fils, à bien vivre ensemble.

(2) Les historiens modernes ont rapporté cela d'après Dion, préférant croire sur parole à chercher la vérité. Leur paresse s'est reposée sur le témoignage de Jornande, qui préconise l'exactitude de Dion, quoique celui-ci ait prouvé combien il avait peu l'esprit de discussion. En effet, rien ne lui a paru indigne de l'histoire, dans le récit des songes, des prodiges et des contes les plus invraisemblables et les plus extravagans.

(3) Hérodien dit que Julie fut couverte du sang de Géta, et blessée à la main en cherchant à le

préserver des coups de ses assassins. Selon Dion, Caracalla consacra, dans le temple de Sérapis, l'épée avec laquelle il avait tué son frère. Tous les historiens sont d'accord sur ce crime ; ils varient seulement sur les circonstances qui l'ont accompagné. Herod., lib. 3; Dio., 77; *les Césars de l'empereur Julien.*

(4) La vérité parvient rarement à l'oreille des rois, surtout lorsque la tyrannie a banni l'héroïsme de leurs États, et détruit tout germe de vertu dans leurs sujets. Fesait-on entrevoir à Louis XI le mécontentement du peuple qu'occasionaient la présence continuelle des échafauds, et l'esprit séditieux des nobles qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir accru son autorité au milieu même des factions créées par leur jalousie du pouvoir, ce prince disait, comme Caracalla : *Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent*; ODERINT DUM METUANT.... Gaguin, historien contemporain, bon à consulter pour les règnes de Charles VIII, dont il fut l'un des négociateurs, et de Louis XI, auquel il survécut; Mézerai, à qui le cardinal Mazarin reprocha sa véracité sur Louis XI.

(5) Les maximes du despotisme se reproduisent dans tous les siècles, dans tous les pays, sous les tyrans et sous les princes les moins disposés à violer les droits des peuples, parce que la race des cour-

tisans pullule dans la corruption du corps social, comme les vers fourmillent dans la putréfaction des différentes parties du règne animal.

Quand le pouvoir suprême est sans limite, le mensonge, protégé par la terreur, dénature l'expression de la pensée : non-seulement alors le langage de la servitude est dans la bouche de ceux même qui en gémissent, mais l'éloge du crime est fait par des partisans de la vertu. Notre propre histoire en fournit des preuves.

Le troisième jour du massacre appelé la *Saint-Barthélemi*, Charles IX tint un lit de justice, et ordonna au parlement de faire le procès aux protestans qui avaient échappé à la cruauté de leurs bourreaux. Le premier président, qui ne regardait pas les réformés comme coupables, n'essaya point de les défendre. Il rappela cette leçon de tyrannie donnée par Louis XI à ses successeurs : *Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner ;* il loua le roi de s'en être bien pénétré. Christophe de Thou ne fit par là que déclarer implicitement qu'il s'agissait d'immoler des victimes, et non de punir des rebelles.

L'avocat général commença par donner à la barbare iniquité du prince les noms *d'inexorable justice*, et par qualifier de *piété courageuse* sa férocité fanatique. Cependant Pibrac était *homme de bien*, dit l'histoire, *mais faible et timide.* Ses

conclusions tendirent à ce qu'il plût au monarque d'arrêter l'effusion du sang, et le roi fit cesser le massacre dans Paris seulement. De Thou, *Histoire de son temps;* Bossuet, *abrégé de l'Histoire de France.*

(6) Herod., l. 4.

Le prince, dit Anquetil, prenait sa part dans ces pillages, et dépensait comme il acquérait. *Précis de l'Histoire universelle*, t. IV.

Il ravagea, selon Dion, toute la terre, et même la mer, comme s'il n'avait voulu rien laisser qui ne portât les tristes marques de sa rapacité; elle fesait dire ouvertement à ce prince : *que personne ne devait avoir d'argent que lui.*

(7) Dio*, l. 77.

(8) Anquetil, *Préc. de l'Hist. univ.*

(9) Spart.; Euseb., *Chron.*

(10) Goltz., *Thesaur. rei antiquariæ;* Franc., *Mediobarbi Biragi Numism.*

Spartien ajoute qu'ayant pris le nom de *Germanique*, Caracalla fit condamner plusieurs personnes : les unes, pour avoir porté au cou des préservatifs contre la fièvre*; et les autres, pour des choses encore plus innocentes, s'il est possible.

(11) Dio.; *Ejusdem historicorum excerpta per valesium*, Par. 1634.

* An de Rome, 967. — De l'ère vulgaire, 214.

(12) La monnaie d'argent que D. Julien et S. Sévère avaient déjà altérée, selon quelques écrivains, fut mêlée de billon, sous le règne de Caracalla. Beauvais, *Hist. abrég. des empereurs*, etc., t. 1^er^; *Vie d'Antonin Caracalla.*

Réservant l'or et l'argent le plus pur, pour obtenir des Barbares la tranquillité par des tributs, Caracalla ne laissait, au rapport de Dion, circuler dans l'Empire que du plomb argenté ou du cuivre légèrement doré; il retirait l'or de toutes les bourses par la voie de l'impôt.

Nous avons des exemples plus récens de l'altération des monnaies. Après avoir mêlé un tiers d'alliage dans la livre d'argent, qui pesait douze onces, sous Charlemagne, Philippe I^er^ conserva le nom de livre à un poids de huit onces d'argent fin, comme si cette livre altérée avait valu celle de ses prédécesseurs. Ce n'était pas augmenter les richesses du trésor, mais démoraliser le peuple, et ouvrir la porte à toutes les injustices. Qu'arriva-t-il? Une livre ne procura plus la même quantité de marchandises qu'auparavant, mais les deux tiers. Le gouvernement, étant débiteur et créancier, perdit d'un côté ce qu'il gagna de l'autre : une foule d'intérêts demeurèrent froissés jusqu'à ce que de nouveaux contrats vinssent rétablir, entre particuliers, l'équité des conventions que l'ignorance et l'avidité du fisc avaient bouleversées. Les

mêmes abus se sont reproduits sous Louis VII et sous Louis IX. Le mal parut, en 1248 *, exiger des remèdes si violens, qu'on trouva trop douce la législation rigoureuse de 744 **. Saint Louis fit pendre ceux auxquels Childéric III aurait fait administrer soixante coups de fouet ou couper le poing, tout au plus : *Ludovicus jussit.... falsarios monetarum tonsores patibulis laqueatos vento presentari.* Abot de Bazinghen; *Traité des monnaies*, t. 1, *Fausse monnaie.*

(13) *Viva sepulta est cùm tamen altum exclamaret scire ipsum Antonium se virginem esse.*

(14) *Impatiens libidinis, ut qui novercam suam Juliam uxorem duxerit.* Eutrop., breviar.; *Hist. rom.*, l. 8.

Spart., *in Caracallâ*, cap. 10; Aurel. Vict., *in Cæsaribus;* Oros., lib. 7, cap. 18, parlent également de cet inceste; mais ils supposent que Julie était belle-mère de Caracalla; et, comme on l'a déjà fait observer fort judicieusement, ils avancent une fausseté pour en assurer une autre. Dion et Hérodien n'auraient pas manqué de faire ce reproche à Caracalla, s'il l'avait mérité. Bossuet a regardé, comme les meilleures autorités, celles qui font de Julie la propre mère de Caracalla, et

* An de Rome, 2301. — De l'ère vulgaire, 1248.

** An de Rome, 1497. — De l'ère vulgaire, 744.

l'abbé Millot ne la désigne pas autrement. Tout en partageant cet avis, un anonyme admet l'inceste, et en donne les détails suivans : « Il épousa Julie, » sa propre mère, qui s'était présentée à lui, la gorge » nue et dans des attitudes indécentes, pour l'en- » flammer. Caracalla, surpris de sa beauté, s'écria » dans son délire : Je le voudrais bien, s'il m'était » permis ! Vous le pouvez si vous le voulez, répliqua » l'infâme Julie, *il n'y a pas de loi pour les empe-* » *reurs.* Caracalla saisit la maxime, et Rome vit, en » frémissant, un nouvel attentat contre la nature, » commis publiquement au mépris des lois les plus » saintes. » *Tableau philosophique du genre humain, depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin, traduit de l'anglais.*

Si cette anecdote était vraie, rien ne serait plus surprenant que le silence d'Hérodien et de Dion.

Le duc d'Orléans, régent de France, qui n'était pas un Caracalla, fut calomnié avec la même perfidie. On lui a imputé des horreurs.... Sa fille n'a-t-elle pas été peinte des couleurs broyées par Suétone, pour faire le portrait de Messaline ? *Philippiq.* par de la Grange, *et Mém. ou Lib. du temps.*

(15) Herod. l. 4; Dio. l. 77.

(16) Il y eut même, selon Spartien, entre les Parthes et les Romains, un combat dans lequel Caracalla fit lâcher des bêtes féroces contre l'ennemi. *Vit. Carac. Historiæ Augustæ scriptores.*

(17) Alexandre vainquit Darius sur le Lycus, le 2 octobre de l'année 331 * avant J.-C. Ce fut cette bataille d'Arbelle qui mit fin à l'Empire des Perses. Quint., l. 5, c. 1.

(18) Herod., l. 4; Dio., l. 78.

(19) *Bassien*, ou *Caracalla*, *son fils aîné* (de Sévère), *faux imitateur d'Alexandre, aussitôt après la mort de son père, tua son frère Géta, empereur, comme lui, dans le sein de Julie, leur mère commune....* Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, 1re partie.

(20) Herod., l. 4.

(21) Dio., l. 78; Spart., Herod., l. 4.

* An de Rome, 423. — Avant l'ère vulgaire, 331.

MACRIN.

MARCUS OPELIUS SEVERUS MACRINUS AUGUSTUS.

MACRIN naquit en Mauritanie, dans une condition obscure, vers l'année cent soixante-quatre *. Ses mœurs étaient douces. Il aimait l'étude, connaissait les lois et suivait le barreau. Il quitta sa patrie, croyant que la fortune l'attendait à Rome; Plautien lui confia l'administration de ses biens; Sévère l'employa dans les postes, en Italie. Il n'y resta pas long-temps. On ignore les motifs qui l'ont fait retourner en Afrique, où il plaida pour vivre. Son sort s'améliora sous Caracalla, dans la charge d'avocat du fisc. Elle fit sa réputation et le conduisit à la préfecture du prétoire, après Papinien, auquel on ne pouvait succéder avec gloire sans le venger. Si Macrin ne résista point au prince

* An de Rome, 917. — De l'ère vulgaire, 164.

dans l'intérêt de la justice, du moins la rendit-il toujours selon les lois, pendant l'absence de Caracalla, qui n'en respectait aucune (1), et qui ne souffrait les qualités d'Opelius qu'en faveur de ses vices.

La vanité de ce favori décelait la bassesse de sa naissance. Comme les petites ames, Macrin rougissait de son origine; il voulut la couvrir par un mariage qui n'était pas sans éclat. Fille d'un certain Diadumène, dont on ne connaît point la famille, Nonia Celsa pouvait être alliée aux Celses, si célèbres parmi les plus grands légistes. Elle était l'objet des empressemens assidus de plusieurs personnages qui jouissaient d'une haute considération, et ne paraissaient pas avoir à se plaindre de sa retenue; car elle les accueillait avec ces manières enjouées, que l'on remarque dans les femmes galantes. C'était Calpurnie pour les charmes, et, pour la conduite, Julie dans ses premiers égaremens. Quoi qu'il en soit, Opelius n'hésita point à l'épouser. Il eut en elle la maîtresse de ses rivaux. Ce choix était jusqu'alors l'action la moins louable de sa vie. Elle fut en même temps la plus utile. Il dut en effet à la

beauté, à l'étourderie, à la complexion tendre de sa femme, les bonnes grâces du prince, et, selon l'usage des cours, la rapidité de sa fortune fut proportionnée à sa facilité. Celsa lui donna un fils dont il ne fut pas même soupçonné d'être le père (2). Cet enfant, nommé *Diaduménus* par les uns, et *Diadumémianus* par les autres (3), est né le 19 septembre 208 *.

Après la mort tragique de Caracalla, les complices de Macrin voulaient que l'armée le proclamât aussitôt successeur de ce prince; mais ils la trouvèrent plus altérée de vengeance qu'avide d'user de la précieuse prérogative de donner un maître aux Romains. Dans leur douleur mêlée de rage, les prétoriens surtout étaient des tigres qui regrettaient la main accoutumée à les nourrir de chair humaine. Ils demeurèrent plus de deux jours dans cet état inquiétant pour les conjurés. La fureur des soldats aurait eu sans doute moins de durée, s'ils avaient su quelles devaient en être les victimes; mais la flèche qui avait frappé Martial avait em-

* An de Rome, 961. — De l'ère vulgaire, 208.

pêché de lui arracher son secret. La troupe indécise balança ses suffrages entre Adventus et Macrin, tous deux revêtus du même commandement. Le premier réunit enfin plus de voix ; il l'emporta sur son compétiteur ; mais il eut la sagesse de refuser le diadême, prétextant que le fardeau des années l'empêchait de se charger du poids des affaires. Le second dut son avènement en partie à la brigue, en partie aux mouvemens de l'ennemi; la crainte d'être attaqué fit surtout précipiter l'élection dont il profita, comme malgré lui (4). Au reste, si la naissance de ces deux personnages était à peu près la même, l'éducation avait établi entre eux une différence très-sensible ; celui-ci, plus réfléchi que brave, était moins guerrier qu'administrateur, et celui-là, sachant à peine lire (5), ne s'était distingué que par sa valeur et ce dévouement servile, qui est une coupable abnégation du plus beau don que la nature ait fait à l'homme.

Opelius rendit les derniers devoirs à son prédécesseur, pour calmer les gens de guerre. Il se montra généreux envers l'armée, sans parvenir à le faire oublier. Cependant elle

confirma le titre de *César*, donné à Diadumémien, avant son retour d'Antioche, par des soldats qui le lui avaient conféré, pour jouir de la récompense qu'on leur avait promise. Le nouvel empereur écrivit au sénat, à peu près en ces termes : « Caracalla vient » de subir le sort qu'il paraissait mériter. » L'armée m'a proclamé son successeur ; » mais je ne me flatte pas, pères conscrits, » que vous confirmiez un choix auquel je » n'ai pu me soustraire. » On n'ignorait point, à Rome, la mort du tyran ; mais craignant que ce ne fût une fausse nouvelle, personne n'osait se livrer à la joie. La dépêche de Macrin dissipant tous les doutes, l'allégresse fut générale. Parmi les sénateurs, les uns étaient gais comme des esclaves, pendant les saturnales ; les autres exhalaient leurs ressentimens en imprécations contre celui dont aucun d'eux n'avait entrepris de délivrer la terre.

Se croyant échappés comme par un prodige, au monstre qui n'était plus, les sénateurs déclarèrent Opelius empereur, et lui donnèrent plus de témoignages d'intérêt qu'il n'aurait jamais été en droit d'en atten-

dre, s'il n'avait pas contribué à la délivrance commune. Ils élevèrent sa famille au rang des maisons patriciennes, et quoique Celsa se permît, dans le mariage, tous les excès qu'il réprouve, ils lui déférèrent le titre d'*Auguste*, et conservèrent à son fils celui de *César*. Ils dépouillaient en même temps le fils de Julie du surnom d'*Antonin*, ne l'appelaient plus que Bassien, Caracalla et Tarante; ce dernier nom était celui d'un petit gladiateur très-difforme et encore plus cruel. Le despotisme avait dérangé toutes les têtes. En effet, quoi de plus ridicule et de plus extravagant, que la prétention d'ajouter par des termes injurieux, à l'infamie et à l'horreur dont la vie du bourreau de Géta, de Papinien, de Claudie et de tant d'autres victimes, avait souillé sa mémoire, long-temps avant que le poignard de Martial eût ouvert à Opelius le chemin du trône!

Le sénat fit abattre les statues d'or et d'argent que la peur et la flatterie avaient érigées à Caracalla. On effaça son nom de toutes les inscriptions, et ses édits furent annulés. On n'épargna point la tyrannie qui n'était plus, mais on négligea de fermer la

voie du despotisme à Macrin. Les sénateurs le supplièrent de punir les ministres de Caracalla, et de se montrer impitoyable envers les délateurs. Il permit au sénat de prononcer la peine de l'exil contre trois de ses membres, et contre quelques autres coupables moins fameux. Quant aux esclaves et aux affranchis qui avaient trahi leurs maîtres ou leurs patrons, il ordonna de leur infliger le supplice de la croix. Il eut la sagesse de calmer les inquiétudes de toutes les personnes accusées du crime de lèze-majesté. Sa politique fit grâce aux condamnés qui avaient porté le courage et la vertu jusqu'à s'en rendre coupables envers son prédécesseur.

Ces mesures, universellement approuvées par le peuple, produisirent un mauvais effet sur l'esprit de l'armée. Elle vit surtout avec indignation, que des sénateurs qui avaient partagé l'attachement des gens de guerre pour Caracalla vivant, le poursuivaient au-delà du tombeau, avec l'acharnement des lâches. Tout ce qui nourrissait encore quelque généreux souvenir de la grandeur romaine, ne jouissait pas du présent avec sécurité pour

l'avenir, depuis le moment où les différens ordres de la ville avaient eu la bassesse d'aller rendre à la nouvelle Messaline les plus respectueux hommages. On commençait à craindre qu'une pareille démarche n'ouvrît une trop libre carrière à ces êtres sans force morale, qui se font une étude d'imiter les vices des cours, et montrent un dévouement sans affection, comme ils trahissent sans haine. Alarmées des mœurs dissolues de l'impératrice, les mères de famille gémissaient qu'on prodiguât à la pourpre, les honneurs autrefois réservés à la vertu ; elles prévoyaient que, tombant du trône dans la société, les vices de Celsa se répandraient comme un torrent auquel on ne parvient pas toujours à opposer des digues qui en arrêtent les ravages.

Telle était la situation morale de Rome, lorsque les soldats fesaient, loin de ses murs, un effrayant usage de leur puissance destructive de tout ordre social. Dans la crainte de soulever les prétoriens par un plus long retard, l'empereur demanda aux sénateurs, qui ne surent qu'obéir, l'apothéose du monstre qu'il avait fait poignarder, et auquel il succédait ; le même motif l'empêcha de refuser

aux troupes la tête d'Aurélien, accusé d'avoir enlevé des statues de Caracalla : Macrin ne voulait pas, d'ailleurs, ouvrir son règne par quelque résistance propre à irriter ceux qui pouvaient lui arracher le diadême dont ils avaient orné son front ; une autre considération le déterminait également : il avait besoin de s'assurer de leurs dispositions en faveur de son fils, qui ne portait pas encore le nom d'*Antonin*, que révéraient ou plutôt qu'adoraient les soldats, dit l'histoire (6) : Diaduménien en fut revêtu dans Antioche. Opelius oubliant les concessions que lui avait coûtées cette nouvelle faveur de l'armée, fit connaître à l'impératrice, par la lettre suivante, combien il y attachait d'importance : « L'on vient, madame, de m'accorder une » grâce qui est sans prix : l'honneur dont je » jouis est au-dessus de la dignité d'empe- » reur ; car on ne doit pas estimer un poste » auquel sont souvent élevés ceux qui ne le » méritent pas ; mais vous êtes devenue la » mère d'un *Antonin*. L'on m'a donné un » *Antonin* pour fils, quel bonheur pour » vous et pour moi ! Quelle gloire pour votre

» famille ! Quel présage heureux pour notre » Empire ! Fassent les dieux, et surtout la » céleste Junon, par vous révérée si religieu- » sement, que l'on me trouve digne d'avoir » pour fils un *Antonin !* Que Diaduménien » reproduise les vertus du prince dont il fait » revivre l'auguste nom ! »

Trop heureux pour se rendre compte de sa véritable position, Opelius jouissait de ses vœux, comme s'ils avaient été accomplis, et se repaissait des plus douces illusions ; mais l'approche des Barbares mit fin à ce rêve de bonheur et de gloire.

Pressés de venger la dévastation qu'avait causée à leurs provinces l'invasion inopinée d'une armée romaine sous Caracalla, les Parthes montrèrent à son successeur combien ils pourraient encore se faire redouter. Soit équité, soit amour du repos, soit crainte de commencer une campagne avec des troupes amollies et indisciplinées, Macrin renvoya tous les prisonniers parthes, et ses ambassadeurs proposèrent la paix à des conditions honorables aux deux nations ; mais un agresseur se laisse rarement désarmer, lorsqu'au

sentiment de sa force se mêle l'idée de la faiblesse ou de la modération de son ennemi; c'est ce qui arriva.

Les prétentions d'Artaban ressemblaient moins à un projet d'arrangement qu'à une déclaration de guerre, tant elles étaient excessives. Des indemnités égales aux pertes éprouvées par ses sujets, le rétablissement des villes détruites, la remise de la Mésopotamie, des sommes énormes pour la réparation des tombeaux de ses aïeux outragés par Caracalla, qui en avait dispersé les cendres, tels étaient les articles préliminaires.

Ne trouvant pas moins honteux de les accepter, qu'impossible de les suivre, Macrin résolut de se mesurer avec son ennemi, et fut défait dans deux combats. Il offrit alors de riches présens au vainqueur, pour ne plus tenter une troisième fois le sort des armes. La paix, vers laquelle la nécessité conduit par toutes sortes de voies, lui coûta cinquante millions de drachmes (7) (deux cent deux millions quatre cent mille francs). A peine eut-il conclu le traité, qu'on le vit appaiser, pour ainsi dire, simultanément, les

autres peuples dont Caracalla s'était attiré la haine.

Jaloux de jeter sur des conditions humiliantes, l'éclat de victoires supposées, les sénateurs décernèrent à Macrin le nom de *Parthique*, que la raison d'État put l'empêcher de refuser. La flatterie ne parvint point à lui faire agréer les honneurs du triomphe.

Il lutta encore, dans d'autres circonstances, avec non moins de succès, contre cette vanité dont la plupart des historiens lui font un reproche, quoiqu'elle n'ait porté aucune atteinte à sa gloire comme réformateur, et fût étrangère à sa chute.

Mélange ordinaire et trop égal de vertus et de vices, cet empereur ne mérita ni la réputation d'Adrien, dont il voulut rétablir l'édit perpétuel (8), et imiter la fermeté dans la destruction des abus, ni la fin des tyrans auxquels Capitolin se plut à le comparer. Opelius en différait par le cœur et les maximes ; malgré la trop grande sévérité (9) dont il usa quelquefois, et son empressement à faire des premiers emplois, qui ne doivent jamais être que la récompense du dévouement à l'État, le prix de services rendus à la per-

sonne du prince. Au reste, peut-être pensa-t-il devoir s'entourer de sujets dont la destinée dépendait de la sienne, et crut-il même indispensable à sa sûreté de préférer ce qu'il croyait lui être utile à ce qui lui paraissait juste. Peu de princes, non encore affermis sur le trône, ont la force de tenir une conduite contraire. Aussi les précautions qu'ils prennent pour y rester contribuent-elles souvent à leur chute; car les prédilections que ne justifie pas l'opinion publique ne satisfont pas toujours ceux qui en profitent, et ne manquent jamais de produire de mauvais effets : elles indisposent les meilleurs esprits; attiédissent le zèle des plus généreux défenseurs du prince; éloignent de sa personne ceux dont il aurait pu gagner les cœurs par une équitable distribution des récompenses; l'associent au mépris auquel ses courtisans peuvent être voués, et enhardissent ses ennemis par le silence des gens de bien, par l'indifférence du peuple, par cette inquiétude générale, qui succède aux espérances déçues.

Le mécontentement des Romains eut encore d'autres motifs; car l'élévation d'un

Adventus, nommé gouverneur de la capitale, et créé prince du sénat, avant même d'être sénateur, et celle de plusieurs autres individus privés de toute considération personnelle, ne sont pas les seules fautes graves que commit Macrin.

Il fit ressortir, par son faste, l'obscurité de son origine, qu'une noble simplicité aurait rendue moins sensible. Cette puérile vanité irrita l'envie des chevaliers et blessa l'orgueil des patriciens. Son mérite fut oublié; on s'entretint de sa naissance, le bandeau enrichi d'or et de diamans, dont sa tête était ceinte, rappela que Marc-Aurèle, dont il prenait les manières extérieures, avait brillé par l'éclat de vertus étrangères à celui qui s'appliquait à imiter la gravité de son langage et de sa démarche. Macrin donnant, et à des plaisirs qui ne doivent être chez les princes que de rapides délassemens, et à la représentation, un temps qu'il était capable de beaucoup mieux employer, n'en eut point assez pour les affaires. Les vues utiles dont l'entier accomplissement l'aurait immortalisé sont comptées presque pour rien, la musique, les spectacles et la volupté ne lui ayant

pas permis de suivre, avec assez de persévérance, de réflexion et d'activité, son plan de réforme et d'administration civile et militaire.

En effet, les troupes avaient déjà en partie soulevé le voile que la mort de Martial avait jeté sur l'assassinat de Caracalla, lorsque Opelius tâcha de ramener l'ordre dans le personnel, et l'économie dans les dépenses de l'armée. A l'avenir, les priviléges accordés par Sévère aux soldats, devaient être le seul prix de l'enrôlement. Conserver ainsi aux gens de guerre en activité la jouissance des droits usurpés sous Caracalla, était, selon Macrin, user envers eux de tout le ménagement qu'exigeait la situation des esprits. Peut-être bien; mais il fallait du moins disperser les différens corps, et au lieu de les répartir avec habileté, il les réunit dans la campagne avec défense de reparaître dans leurs anciennes garnisons. L'ennui ne tarda ni à les gagner sous la tente, ni à leur faire vivement regretter les choses dont ils disposaient dans les villes où son prédécesseur les avait mis en quartier.

Ce changement leur parut d'autant plus

dur que, retiré à Antioche, l'empereur y vivait dans la mollesse, tandis qu'il les soumettait à l'apprentissage d'une discipline depuis long-temps méconnue, et leur imposait des privations qu'il était loin de partager. Tous leurs souvenirs se reportèrent vers la licence du règne précédent : Macrin fut l'objet de leur haine. Comment n'auraient-ils pas vu dans sa personne le principal auteur de leur misère? Il était celui de la perte de Caracalla, qui, pour satisfaire leur cupidité, avait exigé des citoyens, non un impôt de tel poids d'or, mais de telle quantité de pièces d'or, dont la valeur était toujours arbitrairement déterminée. D'utiles réformes rendaient odieux le successeur de ce tyran fastueux et prodigue. D'ailleurs, le feu de la sédition était attisé dans le camp, par des affidés qu'une main invisible dirigeait à son gré.

Mæsa était l'ame de tous les complots : sœur de l'impératrice Julie, elle avait habité la cour de Sévère et celle de Caracalla. Dans la première, elle avait appris à généraliser ses idées, et dans la seconde, à ne rien respecter, pour arriver à ses fins. Attentive

à l'influence de l'or sur la destinée des Empires, elle s'était servi de l'ascendant de son génie, pour avoir part aux profusions des princes. Rien ne lui avait été enlevé après la mort de Caracalla: Macrin s'était contenté de la reléguer en Phénicie, à Émèse, sa ville natale. Elle y redoubla d'abord de dissimulation, afin de mieux cacher l'état de son ame: les soucis de l'ambition l'agitaient; cependant cette princesse parut, à l'aspect des lieux qui l'avaient vu naître, s'abandonner aux douces impressions de la nature. Elle avait pris avec elle ses deux petits-fils, Varius Avitus Bassianus, qui avait treize ans, et Alexien, qui n'en comptait pas encore dix. Elle les consacra au soleil, que les Phéniciens adoraient sous le nom d'*Éléagabale*, et dont l'aîné, fils de Julia Soémias, devint grand prêtre. Cette dignité le fit désigner par le nom même d'*Éléagabale*, ou, selon la plupart des historiens, sous celui d'Héliogabale (10). Mæsa voyait en lui l'instrument qui pourrait la rapprocher du trône. Profitant des fonctions que remplissait Bassianus, elle puisa dans le trésor sacré, et dissipa

par politique une partie des richesses qu'une piété superstitieuse y avait amoncelées.

La beauté du jeune pontife, l'affabilité de ses manières, l'argent prodigué en son nom, attiraient les soldats dans le temple. Leur camp en était peu éloigné; Mæsa, non contente de nourrir d'aussi bonnes dispositions, eut recours à l'artifice, afin qu'un intérêt vague de curiosité, et le besoin d'argent ne fussent plus les seuls motifs des assiduités de quelques soldats au pied des autels qu'avait desservis le père d'Héliogabale. Voulant faire descendre son petit-fils de Caracalla, elle lala jusqu'à flétrir la mémoire de sa fille, appuya ses raisonnemens par des largesses, et promit de récompenser généreusement la fidélité des troupes qui replaceraient sur le trône, le sang d'un empereur qu'elles chérissaient encore.

Ceux qui regardaient comme sincère la ratification des avantages qu'ils tenaient de Caracalla, ne tardèrent point à se réunir aux vieux légionnaires, que l'expérience ne rendait pas très-confians dans la parole d'un maître, et qui préféraient leur réunion à tout autre garantie de la promesse de Ma-

crin. Sur ces entrefaites, il fit punir exemplairement plusieurs militaires coupables d'excès très-répréhensibles, et d'actes de violence commis dans la Mésopotamie. Cette juste sévérité confondit tous les sentimens, et devint le signal de la rébellion. On demanda qu'Héliogabale fût amené dans le camp, et le bruit le plus propre à le faire désirer, y agita en même temps les esprits. Selon les émissaires de Gannys et d'Eutychien, l'attachement de l'armée au sang de Caracalla lui vaudrait de grandes largesses. Les deux affranchis de Mæsa remplirent parfaitement son attente : ils gagnèrent les principaux officiers, et mirent dans un état de neutralité ceux que l'incertitude des événemens, empêchait de se déclarer.

Sur divers rapports relatifs à la situation des esprits, l'aïeule d'Héliogabale le couvrit d'un vêtement de Caracalla, pour parler aux sens de la troupe. Profitant alors des ombres de la nuit, elle sortit d'Émèse avec toute sa famille, afin qu'aux premiers rayons du jour le grand prêtre du soleil fixât les regards des soldats touchés de ce spectacle inattendu, et attendris par les souvenirs qui remplis-

saient leurs ames. Non moins frappés de la beauté de ce jeune homme, que séduits par les manœuvres d'une femme artificieuse, avide de régner sous le nom de son petit-fils, ils le proclamèrent empereur au bruit des plus vives acclamations; on le revêtit avec empressement de la pourpre (11); on lui prodigua les noms de *Marc-Aurèle Antonin*. Que n'en eut-il les vertus!

Cette solennité combla de joie l'ambitieuse Mæsa. Elle jeta l'or et l'argent à pleines mains; elle ne pouvait le répandre plus à propos. On ne tarda point à savoir qu'elle en semait beaucoup: pour avoir droit aux distributions, chacun accourait et disait qu'on avait trouvé un fils de Caracalla. Des gens de guerre arrivaient ainsi de tous côtés, et grossissaient le parti du nouvel empereur, avant même que celui dont ils désertaient la cause, fût informé de leur trahison.

Macrin apprit, à Antioche, ce qui s'était passé dans l'armée de Phénicie. Il crut que des séditieux, entraînés à la révolte par les menées d'une femme en faveur d'un enfant, seraient bientôt forcés de rentrer dans le devoir; mais il ignorait que cette femme pos-

sédait un génie étendu, une prudence consommée, une fermeté d'ame inébranlable, et que cet enfant, valeureux comme Persée délivrant Andromède, pouvait intéresser tous les cœurs. S'étant donc fait une fausse idée des choses, Macrin n'envoya contre les rebelles qu'un détachement commandé par Ulpius Julianus, l'un des préfets du prétoire.

Cet officier, homme de courage, attaqua le camp avec vigueur; mais il ne put y pénétrer, quoiqu'un grand nombre de compatriotes de l'empereur se trouvassent parmi ses soldats. Ils étaient attachés à ce prince, comme pouvaient l'être alors des militaires que le défaut d'instruction réduisait, pour la plupart, à l'état de pures machines. Rien n'était plus dangereux que de laisser au parti contraire le temps d'opposer leur intérêt à leur affection; c'est cependant la faute que commit Julianus; l'assaut fut remis au lendemain; il croyait avoir assez effrayé les coupables, pour leur faire craindre les suites d'une résistance prolongée, et les déterminer à poser les armes de leur propre mouvement, dans l'espoir du pardon. Son attente fut bien trompée. Ils se fortifièrent pendant la nuit,

et le second jour les trouva encore plus ardens que le premier. Leur nombre pouvant s'affaiblir, par un échec, aucun moyen de succès n'était à dédaigner : aussi appelèrent-ils Héliogabale sur les hauteurs. On y vit briller les richesses dont Mæsa les avait comblés. Il n'en fallut pas davantage, pour opérer la défection des assaillans. Ces traîtres envers Macrin, répandirent le sang de leurs officiers et passèrent dans l'armée qu'ils auraient exterminée la veille avec le plus grand acharnement, comme coupable du crime que la cupidité leur fesait partager.

L'imprudent Julianus prit la fuite, et fut tué par un de ses soldats, qui découvrit sa retraite. Mæsa récompensa l'auteur de ce crime, et fit porter la tête de Julianus à Antioche. Macrin en était sorti, pour livrer bataille aux rebelles. Il apprit bientôt que les troupes envoyées contr'eux avaient tourné les armes contre lui. Ce changement de fortune en produisit un dans ses résolutions. Il rentra dans Antioche et montra, dans ses dépêches aux gouverneurs des provinces, que son concurrent lui inspirait plus de mépris que d'aversion. Héliogabale n'était encore, à

ses yeux, qu'un jeune étourdi; mais nonobstant sa jeunesse et son inexpérience, il pouvait en ce temps-là se croire, comme tout autre, destiné à parvenir au trône (12). En attendant, il fut déclaré ennemi public et Diaduménien devint collégue de Macrin, et son associé à l'Empire. Le sénat demeura fidèle à ses devoirs, et l'empereur crut prévenir toute nouvelle désertion, en promettant cinq mille drachmes (vingt mille deux cent quarante francs) à chaque soldat. Le besoin de nourrir l'espoir des gens de guerre leur fit compter de suite une partie de cette gratification. L'activité de Mæsa réduisit Macrin à la défensive. On vint à lui, avec un appareil redoutable. Il se mit à la tête des gardes prétoriennes, et joignit son rival sur les confins de la Syrie et de la Phénicie.

Le choc des deux armées fut terrible: l'une était animée par cette confiance que donne toute entreprise que doivent couronner les dieux, et l'autre sentait combien sa sûreté lui rendait indispensable le secours de la victoire. Moins nombreux, moins bien commandés, les soldats d'Héliogabale éprouvèrent une perte considérable; mais ce revers

ne porta, chose digne de remarque, ni le découragement dans des légions qui avaient pour général un Gannys, courtisan aussi voluptueux qu'étranger à la guerre, ni l'effroi dans un pontife qui ne touchait pas encore à son troisième lustre, ni le trouble dans les esprits d'une femme que mille craintes pouvaient assiéger. Elle sut au contraire rallier des troupes qui venaient de se débander devant des forces supérieures, habilement conduites. Sa fille, qui fut méprisable dans presque toutes les autres circonstances de sa vie, s'éleva dans celle-ci à la hauteur du danger: son audace fit des héros, et le jeune pontife déploya une telle valeur sous ses yeux, que les soldats n'eussent pas repris plus d'assurance, s'ils avaient été ramenés au combat par un vieux guerrier. La nouvelle action devint si vive qu'ils culbutèrent, en peu de temps, les premiers corps qu'on leur opposa. Les prétoriens disputèrent seuls le terrain aux rebelles, ce fut en pure perte; car Macrin, voyant l'épouvante dans la majeure partie de ses troupes, se sentit fléchir sous le poids de la couronne. Désespérant de sauver l'honneur de ses armes, il se retira précipitam-

ment avec quelques-uns de ses principaux officiers; mais, au lieu de mettre sa personne en sûreté, il ne fit que rendre nul le dévouement de ses serviteurs les plus intrépides, dans un moment où la continuité de ses efforts lui promettait plus de chances favorables, que l'abandon de son entreprise.

On parvint sans peine à convaincre les prétoriens que la fuite de Macrin les dispensait de toute résistance. La promesse d'assurer à cette troupe les avantages qui lui avaient été accordés sous les règnes précédens, lui fit préférer de passer sous les enseignes d'Héliogabale, à exposer sa vie pour un prince qui avait déserté le champ de bataille.

Sur ces entrefaites, Macrin, cherchant sous un déguisement, à gagner l'Italie, tomba, dans Archélaïde, entre les mains des coureurs envoyés à sa poursuite. Ils le mirent dans un chariot, pour le livrer vivant à Héliogabale; mais l'empereur étant informé que son fils, qui devait aller se réfugier chez Artaban, roi des Parthes, était également arrêté, se précipita hors de la voiture et se blessa grièvement. Ses conducteurs irrités lui coupèrent la tête. Elle fut portée au nou-

veau maître de Rome. Il la fit placer au bout d'une lance, dans la vue d'effrayer quiconque essayerait de traverser ses desseins.

Quant à Diaduménien, déclaré empereur et auguste, depuis un mois, il subit le sort d'un malfaiteur ordinaire ; qu'eut-on fait de plus pour un grand criminel? On exposa sa tête aux regards du public, comme si un pareil spectacle eût pu exciter d'autre sentiment que celui de la compassion, pour les restes d'un jeune prince égorgé à l'âge d'environ dix ans. Son père en avait cinquante-quatre. Il n'a occupé le trône que quatorze mois moins trois jours ; car on fait remonter la fin de son règne au jour de sa défaite, au 7 juin 218 *.

Selon Lampride, Héliogabale força plusieurs écrivains à calomnier Opelius, et à décrier son fils. Quoique Dion accuse le premier de lâcheté, on fut très-loin d'obtenir facilement la soumission de toutes ses troupes. Parmi celles-là même qui avaient trahi leur devoir, il y en eut beaucoup sur lesquelles la nouvelle de son assassinat produisit une

* An de Rome, 971. — De l'ère vulgaire, 218.

vive émotion. Un grand nombre de gens de guerre et de personnes du peuple, ayant encore voulu défendre sa cause, après la victoire des révoltés, furent traités comme des séditieux, et mis à mort.

On vit se réjouir de la fin tragique d'Opelius, ceux qui ne le haïssaient pas moins, pour avoir eu le courage de former une conjuration contre Caracalla, qu'ils ne le méprisaient en raison de sa fuite devant une armée que commandaient un courtisan dissolu, un prince de quinze ans et deux femmes; mais les partisans de Dion, contens que Macrin l'eût nommé gouverneur de Pergame et de Smyrne, regrettaient ce prince; mais les parens d'Arbien, de Thuseus, de Gellius, tous trois pardonnés après avoir trempé dans une conspiration qui avait eu pour objet de lui ôter la vie, se souvenaient de sa clémence; mais les patriciens n'avaient point oublié qu'ils lui devaient la mort d'un tyran; mais tous ceux qui sentaient le besoin de l'équité, s'affligeaient qu'on les eût privés d'un empereur capable de leur en assurer les inappréciables bienfaits. L'égalité parfaite dans l'administration de la justice, était, à ses yeux, la chose la plus importante : il

savait que le plus petit coup qu'on lui porte répond au corps entier de la société. La moindre réflexion fesait voir, dans le nouvel attentat des troupes, le triomphe de l'anarchie militaire et le maintien des *rescrits;* aussi les plus vifs regrets rappelaient-ils généralement aux bons citoyens que le projet de Macrin était d'abolir ces actes obtenus de ses prédécesseurs, par l'avidité des particuliers, l'obsession des grands et les déceptions d'un conseil corrompu. Ces *rescrits* avaient banni l'uniformité de la justice : les arrêts de Thémis n'ayant plus de règle sûre, dépendaient des lumières, de l'ineptie, des vertus, des vices de ceux qui les rendaient. On opposait des décisions qui avaient été rendues sur placet, à l'immortelle législation d'Adrien, comme on a vu depuis éluder nos lois, soit à l'aide de la jurisprudence des commissions, soit par le moyen des cours souveraines, soit par des évocations au conseil du prince, soit, enfin, par tous ces subterfuges de la chicane, dont le seul roi de France, qui fut surnommé le *Juste* et *le Père du peuple*, craignait de ne pouvoir suffisamment garantir ses sujets.

Sachant combien les magistrats corrom-

pus, et les gens d'affaires sont prodigues d'autorités, pour appuyer leurs manœuvres, et habiles à surprendre au conseil du prince, des arrêts iniques, Louis XII ordonne, par l'édit mémorable de 1499, de suivre toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher au monarque. Aussi était-il redouté de la noblesse, qui aime les faveurs, les priviléges, les abus, et cher au peuple, dont les intérêts se confondent dans ceux de tout prince ami de l'équité.

NOTES

DE MACRIN.

(1) Dio., l. 28.

(2) Les devins prédirent les plus hautes destinées pour le fils de Macrin, qu'on disait né avec une coiffe en forme de diadême; mais ceux qui n'étaient ni flatteurs, ni intéressés à nourrir les préjugés de la multitude, soulevaient le voile qu'un zèle cupide aurait voulu rendre impénétrable. Au lieu de chercher dans les astres l'explication d'un prétendu prodige, ils rappelaient les complaisances de Nonia Celsa pour Caracalla, et disaient : *Est-il donc si merveilleux que le fils d'un empereur soit né avec un diadême?*

Le peuple croyait destinés à être heureux les enfans dont la tête était couverte de cette membrane à laquelle est conservé le nom de toile ou coiffe. Les avocats achetaient chèrement aux sages-femmes cette espèce d'amulette, et la portaient, afin que les juges ne pussent résister à leurs plai-

doiries. On ne parla bientôt plus d'une personne comblée des faveurs de la fortune, sans s'écrier : *Elle est née coiffée!* Dans les premiers siècles du christianisme, les fidèles accueillirent, avec leur foi qu'aucune extravagance ne rebutait, les idées superstitieuses attachées à cette membrane. Elles fixèrent l'attention du concile, *in Trullo.*

(3) Parmi ces derniers historiens, on remarque Dion et Hérodien ; ils sont d'accord avec la plupart des inscriptions.

(4) Dio., l. 78.

(5) *Ibid.*

(6) Herod., l. 4.

(7) Dio., l. 28.

(8) De différens édits devenus, dit J. V. *Gravina* *, des règles perpétuelles de justice, toujours respectées jusqu'à Constantin, on forma, sous Adrien, un seul édit dont la rédaction rendit célèbre, le jurisconsulte Salvius Julianus. Ce beau monument où respirait la sagesse des préteurs les plus recommandables, offrit aux Romains, entre le trône et eux, un asile sacré, le temple de la justice, dans lequel chacun put également pénétrer.

Si, dès-lors, la voix du malheur, fortifiée par l'expérience des siècles, demandait à un grand homme des garanties contre l'arbitraire, com-

* *Origines juris*, lib. tres.

ment se fait-il que, de nos jours, après l'oppression et les crimes dont se sont rendues coupables les tyrannies les plus opposées, il y ait des êtres assez imprévoyans pour préférer les décisions variables du prince à la marche régulière d'une législation légale? On conçoit difficilement que, sous nos yeux, des ministres aient été assez vils ou assez stupides, pour professer cette doctrine du despotisme, comme s'il leur avait été permis d'ignorer que les lois sont la base de toute société bien ordonnée, et qu'un roi, des conseils, un empereur, d'autres chefs enfin ne peuvent régner sans crainte, que *par elles et avec elles.*

Ce sont ces principes éternels que développe le baron de Bielfeld, dans ses *institutions politiques;* et Solon, à qui l'on fesait cette question: *Quand les États sont-ils bien gouvernés?* répondit: *Lorsque les sujets obéissent aux rois, et les rois aux lois.*

Cette réponse d'un sage de l'antiquité a souvent servi de base aux réclamations des magistrats, durant le règne d'un monarque qui fut long-temps ambitieux, souvent injuste; qui accabla le peuple de taxes, et encouragea les lettres par sa munificence; qui osa résister à Charles-Quint, et ne sut ni réprimer la passion haineuse de la ducnesse d'Angoulême, laquelle occasiona la défection

* *Détail de la France*, 1re partie.—*Mém. de Sully et de Dutot.*

du connétable de Bourbon, ni préserver ses plus fidèles serviteurs des intrigues ministérielles, ni mettre des bornes à l'avidité de ses favoris, ni mourir sans avoir augmenté les impôts ordinaires, à tel point que le revenu général était de 15 à 16 millions* en 1547**, c'est-à-dire, à une époque où les charges publiques ne pesant ni sur la noblesse, ni sur le clergé, étaient ruineuses pour les contribuables, funestes à l'agriculture, nuisibles à l'industrie, et affaiblissaient l'amour du prince dans la portion la plus nombreuse de la société.

A l'imitation de François Ier, Henri IV, à qui la raison et l'humanité reprochent le *Code des chasses*, sacrifia bien aussi, en plusieurs occurrences, l'équité à ses passions; mais il fut du moins assez politique pour ne jamais manifester la volonté de porter atteinte aux droits imprescriptibles du peuple. Il avait soin, au contraire, de dire *que son autorité reconnaissait deux souverains: Dieu et la loi* ***.

Dans un siècle immortalisé par les progrès de la raison, *ce génie mâle et rapide, qui approfondit*

* Détail de la France 1re partie.—Mém. de Sully et de Dutot.

** An de Rome, 2300. — De l'ère vulgaire, 1547.

*** *Mém. de Sully*, t. 1er.

tout, en paraissant tout effleurer *, dit Voltaire, ne put, sans déplaire à une grande partie des deux premiers ordres de l'État, publier l'ouvrage dans lequel il s'exprime en ces termes : *Les lois sont les yeux du prince ; il voit par elles ce qu'il ne pourrait pas voir sans elles. Veut-il faire la fonction des tribunaux ? il travaille non pas pour lui, mais pour ses séducteurs, contre lui* **.

Indispensables aux monarchies, les lois y garantissent tout à la fois le pouvoir du chef de l'État, et la liberté des peuples : sans elles, on tombe dans la confusion et les excès de l'anarchie ; l'autorité des magistrats cesse d'être légitime, et la soumission des citoyens dégénère en servitude. L'instabilité des lois est si dangereuse, qu'elle suffit pour entraîner la ruine d'une république.

Aussi la conservation et l'observation des lois sont-elles expressément recommandées par deux hommes de génie, qui, vivant l'un dans le siècle d'Auguste, l'autre dans celui des Médicis, n'ont été ni sous l'influence de la même religion, ni régis par

* Rien ne le prouve mieux que les 24e et 29e lettres de *Rica à Ibben*. Elles déconcertèrent les courtisans, les fourbes, les dévots, qui invoquèrent contre Montesquieu l'autorité du cardinal de Fleury ; mais elles firent les délices des gens du monde. On s'arracha les *Lettres persanes*, et elles sont encore aujourd'hui dans toutes les mains.

** *Esprit des lois*, liv. 6, chap. 5.

la même législation, ni soumis à l'action de mœurs semblables; ils ne peuvent, séparés par plusieurs générations, avoir été réunis de sentiment que par la force de la raison, qui ne connaît point la distance des âges.

Cicéron et Machiavel ont pensé qu'une république ne peut subsister sans être périodiquement renouvelée par des magistrats assez sages pour y faire revivre la crainte et le respect des lois. Tel fut l'heureux état de Rome, durant les premiers temps qui suivirent l'établissement de la démocratie: les lois, ferme soutien et principal boulevard de la liberté, y étaient exécutées avec une rigueur impartiale. Par le relâchement de cette sévérité indispensable, s'amollirent les ressorts de l'administration; l'autorité des magistrats s'affaiblit; la vertu cessa d'être le premier besoin des ames; et le *meilleur gouvernement du monde*, dit Walter Moyle*, se perdit, malgré les efforts de plusieurs grands hommes qui voulurent arrêter les effets désastreux de l'abus que fit le peuple de son influence dans les affaires publiques, en s'arrogeant le pouvoir de dispenser des lois. Il ne vit pas qu'il aurait fallu des êtres surnaturels, et non des

* *Essai sur le gouvernement de Rome*, publié à Londres, en 1726. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec *l'Essai* que donna G. Moyle, en 1672, *sur la constitution du gouvernement de Rome*.

hommes, pour que sa dernière résolution eût pu être, sans danger, loi de la république.

Les démagogues empêchèrent les bons esprits de persuader aux Romains : 1° qu'aucune constitution ne saurait maintenir l'ordre social, ni assurer à chacun la jouissance de ses droits, lorsque les lois peuvent être anéanties, ou même leur action suspendue par une volonté subite de la multitude ; 2° que le peuple doit être régi par les lois, et non les lois gouvernées par le peuple.

C'est à la violation de ces principes qu'on doit les sept consulats de Marius, les honneurs imprudemment accumulés sur la tête de Pompée, la funeste continuation du gouvernement des Gaules, dans les mains de César. Sans ces terribles atteintes portées au caractère sacré des lois, la maîtresse de l'univers ne serait pas tombée sous le joug des tyrans. Ceux-ci contribuèrent autant, par le despotisme et la corruption, à la décadence de l'Empire, qu'avait contribué à l'élévation, à la gloire, au bonheur de la république, cette période *immor-

* Cette période commença par un soulèvement, celui des débiteurs, arrivé en 468 **; elle finit en 621 ***, par la sédition des Gracques.

** An de Rome, 468. — Avant l'ère vulgaire, 286.

*** An de Rome, 621. — Avant l'ère vulgaire, 133.

telle de plus d'un siècle, durant lequel l'inflexible observation des lois et le respect inviolable des institutions avaient inspiré à tout un peuple, et ce patriotisme qui fit jouir Rome d'une liberté exempte de dissentions, et cette valeur qui, assurant aux citoyens une prospérité non interrompue, les conduisit à la conquête du monde.

(9) Selon Jules Capitolin, dont l'exagération de l'esprit égale l'incorrection du style, le sang des esclaves ruisselait dans la maison de Macrin avec assez d'abondance pour la faire ressembler à une boucherie. *In vitâ Macrini*, c. 13. On peut croire que J. Capitolin a copié Lollius Urbicus, l'un des contemporains d'Opelius et d'Héliogabale, dont il a été le biographe. On croit qu'il put être un des écrivains vendus au successeur de Macrin. D. T., *Hist. des emp.*, etc., t. III.

(10) Herod., l. 5; Dio., *in Excerpt.*

(11) Dio.; Herod.

(12) Dio., l. 79.

HÉLIOGABALE.

MARCUS AURELIUS ANTONINUS COGNOMINE HELIOGABALUS.

Vers la fin de l'année deux cent quatre *, naquit à Rome, de Varius Marcellus, syrien d'origine, qui, après avoir eu plusieurs intendances, parvint au sénat, et de Soémias, nièce de l'impératrice Julie, le tyran qui surpassa Néron en cruauté, Caracalla en prodigalités, et mérita, par ses débauches, d'être comparé à Sardanapale.

Aux noms de Varius Avitus Bassianus, qu'il avait reçus dans l'enfance, les Phéniciens ajoutèrent celui d'Élagabale (1), ou Hélagabale, par lequel ces peuples désignaient le soleil, dont il fut le pontife à Émèse. Nous avons préféré à ces noms celui d'Héliogabale, comme l'ont fait le nain de Tillemont et plusieurs savans : les uns, pour

* An de Rome, 957. — De l'ère vulgaire, 204.

suivre l'usage commun ; les autres, guidés par l'euphonie.

Pendant son séjour à Émèse, il paraissait doué des plus brillantes qualités : une physionomie pleine de grâces et de noblesse, les formes les plus heureuses, un esprit vif et un cœur facile, une sorte d'intrépidité qui convient à la jeunesse et la rend plus intéressante, tout concourait à faire croire que la nature l'avait enrichi de ses dons ; mais une éducation perverse développa bientôt en lui des vices qui le conduisirent rapidement aux plus grands crimes, dès que le pouvoir suprême lui eut permis de briser tous les freins qui retiennent les passions de l'homme dans certaines bornes. Il eut, comme les princes, le malheur de n'en plus connaître à l'âge où elles sont le plus nécessaires : l'intrigue et la révolte le portèrent sur le trône à quatorze ans*.

Un sénat, accoutumé à couronner l'ineptie ou le crime, n'eut besoin que d'être informé de la défaite de Macrin pour sanctionner la coupable élévation de son jeune successeur.

* An de Rome, 971. —De l'ère vulgaire, 218.

Comme si elle eût voulu prouver que, sous le despotisme, un grand corps trouve toujours quelque moyen d'ajouter à sa honte, alors même qu'on la croit comblée, cette assemblée donna les honneurs de la séance à l'aïeule et à la mère de l'usurpateur. Elles l'accompagnaient au sénat, et y siégeaient ordinairement: Mæsa se plaçait auprès des consuls, et prenait part aux délibérations. Ce fut la seule femme à laquelle on vit jouer ce rôle: ni Livie, ni Agrippine ne s'étaient rien permis de semblable. Mæsa aurait paru digne de le remplir, si, moins artificieuse et moins avide de régner, elle n'avait provoqué l'effusion du sang des hommes, pour les mettre sous sa domination, en fesant proclamer empereur le fils de Soémias.

Sans attendre, comme ses prédécesseurs, que le sénat lui déférât les titres de tribun et de proconsul, Héliogabale les prit d'abord et déclara que son gouvernement rappellerait celui d'Auguste. Il promit et effectua sa promesse, de ne punir aucun de ceux qui avaient dit ou fait quelque chose contre lui, avant la mort de Macrin, et se conduisit, en cela, selon les règles de la politique et de

l'équité. Ses paroles effrayèrent les courtisans; car il annonçait l'intention d'imiter Marc-Aurèle. Il les rassura bientôt par ses actions, et alla même au-delà de leurs vœux, tant il s'écarta d'un si parfait modèle : il égorgea de sa propre main Gannys, qui avait été son précepteur, et qui se fesait un devoir de lui reprocher ses déréglemens.

Plein de condescendance pour Soémias, qui avait égaré sa raison et corrompu son cœur, il eut la faiblesse d'approuver la création du sénat de femmes, dont elle était la présidente (2). On y traitait de l'étiquette, des modes, des voitures, de tout ce qui appartient au domaine du luxe; cette lèpre des monarchies était une affaire importante à la cour d'un prince dont l'extravagante somptuosité fait soupçonner d'exagération les écrivains qui en ont peint les excès. Lorsque son aïeule osait lui dire qu'il se ruinerait par ses inconcevables profusions, il lui répondait : *Je veux être moi-même mon héritier.* Voyons si les craintes de Mæsa étaient bien fondées.

Les appartemens d'Héliogabale étaient tendus d'étoffes tissues avec les plus précieux

métaux et ornées de pierreries ; ses meubles d'argent massif (3), sa vaisselle d'or pur; ses vêtemens, dont l'éclat éblouissait les regards, rappelaient le faste et la magnificence orientale.... Il portait sur sa chaussure (4) des pierres gravées par les plus habiles artistes, avec tant de recherche que leur travail avait besoin d'être vu de près, pour que la perfection pût en être remarquée. Il fut le premier que l'on vit à Rome porter une robe toute de soie ; celles dont on fesait usage étaient moitié soie, moitié lin (5).

Les dépenses de sa table étaient excessives, car ses repas s'élevaient à plus de huit cent mille francs. On y servait des plats qui coûtaient plus de cent quarante mille francs. Il exigeait les mets les plus rares, les plus exquis, et jusqu'aux plus propres à révolter de nos jours, le convive le plus affamé (6). Non-seulement on lui préparait le turbot de la mer Adriatique ; la grue de Malte ; l'oiseau qui, selon Isidore, tire son nom de l'île de Phasis en Grèce, d'où étaient venus les premiers qu'on vit à Rome, et les talons grillés de jeunes chameaux (7); des cervelles d'autruche et de grive ; des

crêtes arrachées à des coqs vivans (8), des langues de paon, de rossignol, de phœnicoptère (9), et d'une grande quantité d'autres oiseaux rares; des laites de murène, des foies de surmulet et les barbillons des poissons que les gourmands recherchaient davantage; mais la nourriture de ses chiens était aussi fort délicate, et l'on donnait aux lions de sa ménagerie, des perroquets et d'autres animaux non moins chers (10). Pour subvenir à tant de dépenses, l'impôt fut insuffisant, ce prince l'augmenta en fesant fabriquer des pièces d'or qui pesaient jusqu'à deux livres, et dont il continua d'exiger le même nombre(11). Jeter par les fenêtres des mets semblables à ceux dont sa table était garnie, et les prodiguer ainsi en égale quantité; donner aux convives les coupes dans lesquelles on avait bu, et leur distribuer gratis les billets d'une loterie dont les lots très-variés, étaient soit de dix œufs, soit de dix autruches, les uns de dix mouches, les autres de dix chameaux, quelques-uns de dix livres de plomb et plusieurs de dix livres d'or (12); telles sont les fantaisies les moins ridicules qu'Hélioga-

bale se soit permises, pour se singulariser dans ses festins.

Il provoqua l'invention de jouissances gastronomiques (13) qui pussent réveiller son appétit blasé, mangea de la chair humaine (14) et, afin que rien n'échappât à la turpitude de ses goûts, fit même apprêter des excrémens, *pour savourer*, dit M. Virey, *tout ce qu'il était possible de connaître dans la nature* (15); ou comme s'il avait eu dessein d'essayer si les ordures ne s'élaborent pas moins dans l'estomac de l'homme, que les racines les plus ligneuses, les herbes les plus grossières et les animaux les plus dégoûtans (16).

Cet empereur se livrait aux plaisirs de la volupté avec autant de frénésie qu'il mettait d'extravagance dans ceux de la table. Nul débauché, pas même ce prince de la maison de Bragance, dont Vertot rapporte les honteuses prostitutions (17), n'a fait et souffert plus d'infamies.

En voici le tableau tracé, dit l'homme de mérite auquel nous l'empruntons, avec plus de vérité et moins de licence qu'il ne

s'en trouve dans la vie privée des douze Césars, traduction de Laharpe.

« Nouvelle Messaline, il sort le soir de son » appartement, il vole aux temples consacrés » à la prostitution, en chasse les courtisanes et » prend leur place; il a destiné aux portes du » palais même un lieu à cet usage. Nu, agi- » tant un rideau suspendu à des anneaux d'or, » imitant le geste et la voix des syrènes, il pro- » voque les passans à la débauche. La foule » cynique de ses favoris erre aux environs; » ils se partagent les rôles d'acteurs et de vic- » times: jaloux de leur ravir la palme dans » ces concours honteux, il dispute avec eux » de lubricité, en exige le prix et se distingue » par le nombre et l'excès des turpitudes. » Il s'enorgueillit des préférences, les re- » cherche, compte l'argent qu'il a reçu » comme prostituée, et se flatte d'en com- » poser un trésor.

» Dans son intérieur privé, il parodie les » aventures les plus scandaleuses de la mytho- » logie; ses ministres lui amènent à grands » frais tous ceux qui se sont rendus célèbres » dans les artifices des débauches les plus re- » cherchées; des gitons aux formes dociles, des

» athlètes aux formes robustes. Son impudi-
» cité a soulevé de toutes parts l'écume des
» hommes les plus impurs. Les prêtres mêmes
» de Priape sont épouvantés ou las. Il man-
» quait à cette ame de boue une des plus
» viles jouissances ; la superstition est venue
» l'enivrer de ses poisons (18). »

Il veut marier le dieu dont il a été le ministre. Aucune mortelle n'est digne de partager la couche du dispensateur de la lumière, il lui cherche une compagne dans l'Olympe. Il jette les yeux sur Vesta et les en détourne, à l'aspect de sa pudeur sévère ; Pallas ne lui paraît pas convenir davantage ; des goûts belliqueux pourraient déplaire à un dieu pacifique et même enclin à la volupté. La Phénicie a donné le jour à une déesse qui y était honorée sous le nom d'Astarté ; c'est la Vénus-Uranie que le Carthaginois adore ; c'est l'emblême de la nature vivifiée ; elle passe pour être la même divinité que la lune ; elle sera l'épouse du père de la fécondité. Rien ne paraissant plus sortable à Héliogabale que le mariage de la lune avec le soleil, Astarté fut amenée de Carthage à Rome, et son temple dépouillé des richesses

qui devaient servir de dot à la déesse, ou plutôt de proie au tyran.

Toutes les villes, tous les peuples sur lesquels s'étendait sa domination, reçurent l'ordre de faire des présens de noces aux divins époux. Leur mariage fut célébré avec une magnificence inimaginable. Les réjouissances publiques durèrent, au rapport d'Hérodien, trois jours dans toute l'Italie. Après s'être fait circoncire, en l'honneur des célestes époux, Héliogabale fit punir de mort ceux qui refusaient de leur rendre hommage. Afin que l'origine et l'innocence des victimes les rendissent agréables à ces divinités, il leur sacrifia des enfans de la première distinction. Cela nous rappelle et cette loi barbare qui prescrivait aux Carthaginois de n'offrir à Saturne que des enfans d'un sang illustre (19), et le cruel supplice de ces autres petits enfans immolés sur les rives du Kallabar, pour le rétablissement de la santé du roi (20).

On pense bien que les mariages du prêtre syrien devinrent également l'occasion de grandes folies et d'exactions qualifiées de présens des peuples. Durant son règne d'en-

viron quatre ans, il épousa cinq femmes. La première, Julia Cornélia Paula, était fille de Julius Paulus, préfet du prétoire, qui descendait d'une des plus illustres familles de Rome. Soit désir de s'asseoir sur le trône, soit crainte d'irriter celui qui l'occupait, cette dame parut préférer les dangers de la grandeur aux douceurs du veuvage, dont elle jouissait, quand ses charmes firent sur Héliogabale la plus vive impression. Elle accueillit ses hommages, fut sensible à ses empressemens, et reçut le titre d'Auguste. Ses secondes noces furent ce qu'elle vit de plus somptueux : les sénateurs, leurs femmes, les chevaliers romains reçurent tous des présens ; chaque citoyen eut six cents sesterces (un peu plus de six cent sept francs), et il en fut distribué mille (mille douze francs) par tête aux soldats. On fit lutter les gladiateurs; on prodigua les jeux et les spectacles ; cinquante et un tigres furent tués dans un seul combat de bêtes. Cet animal, regardé comme le modèle de la cruauté, parut, pour la première fois, dans l'arène contre l'éléphant, aussi utile à l'espèce humaine par sa force et son intelligence, que redoutable par ses défenses,

aux animaux les plus féroces et les plus courageux. Pendant ces jours de fête, l'empereur mesurait avec orgueil toute l'étendue de sa puissance, et la gaîté de Paula n'avait point d'égale; mais son bonheur eut la rapidité d'un songe, et l'ignominie de sa répudiation motivée sur des défauts corporels que le prince feignait de vouloir céler, fut le plus triste réveil. Tout-à-coup livrée à elle-même, privée de la considération publique, ne pouvant plus recouvrer les avantages attachés à sa première condition, appréciant trop tard, méprisant peut-être, regrettant néanmoins ces honneurs dont la possession seule aurait pu lui faire oublier, en pareille occurrence, la perte de son premier mari, et dédommager en quelque sorte sa vanité de l'inconstance du second, elle ne concevait pas qu'on pût être plus à plaindre qu'elle. Cependant de nouvelles humiliations vinrent aigrir la douleur de Paula; elle apprit qu'Héliogabale adressait les plus tendres vœux à une rivale plus jeune, plus belle, et dont la main serait aussi difficile à obtenir que la sienne l'avait été peu.

Fille de Quintus Aquilius Sabinus, qui

avait été deux fois consul sous le règne de Caracalla, Julia Aquilia Sévéra, jeune vestale, que les pontifes eux-mêmes regardaient comme sacrée, comme inviolable, et que le collége des prêtresses couvrait de son égide (21), cessa, bientôt après la répudiation de Paula, d'être à l'abri des atteintes de l'impudicité. Les despotes se jouent de ce qu'il y a de plus saint, comme on se débarrasse d'un joug importun : leur conduite prouve souvent que l'impiété est dans leur cœur, alors même qu'un calcul hypocrite met la religion sur leurs lèvres. Héliogabale disait qu'*ayant marié son dieu avec la lune, il lui restait à unir le prêtre du soleil à une vestale, persuadé qu'une postérité toute divine sortirait d'époux consacrés aux dieux.* Ce langage indigna les uns, augmenta la tristesse des autres, et fut loué par les courtisans, comme étant l'expression de la plus profonde sagesse. Le tyran ne balança nullement à exécuter son odieux dessein : il engagea la jeune vierge à rompre ses vœux ; il l'enleva du sanctuaire ; il lui donna publiquement sa main. Aucune atrocité ne fit à ce prince autant de tort dans l'esprit de la multitude,

que ce sacrilége. Après la cour, ce qu'on vit de plus méprisable à Rome, fut le sénat; aussi confirma-t-il à la nouvelle impératrice le titre d'Auguste, qu'elle devait à la violation de ses sermens et à la passion de l'empereur. Bientôt les bassesses adulatrices du premier corps politique, l'adhésion pusillanime de patriciens corrompus, les bruyantes félicitations de tous les favoris du pouvoir, des jouissances que ne pouvait troubler le sourd mécontentement d'un peuple opprimé, tout cela fit trouver en peu de temps, à Héliogabale, l'ennui de la satiété dans les bras d'une femme séduisante, auprès de laquelle les plus indifférens auraient éprouvé le besoin d'aimer.

Mais il faut aux débauchés l'attrait de la nouveauté, des obstacles à vaincre, même de violentes secousses, pour émouvoir leurs sens; si, dans la condition privée, leur imagination s'exalte par un enlèvement, par le viol, par le déshonneur d'un époux, par le désespoir d'une mère, les mêmes aiguillons ne leur suffisent point ordinairement sur le trône; c'est dans les larmes, c'est dans les tourmens de leurs victimes, c'est même dans

les plus grands crimes qu'ils cherchent les délices dont la nature fait la récompense de la tendresse partagée, et de l'amour le plus pur.

L'empereur renvoya dans sa famille celle qu'il ne pouvait plus rendre au culte de Vesta, et dont la possession semblait s'opposer à l'accomplissement de nouveaux désirs: Annia Faustina, fille de Claude Sévère, sénateur illustre, et de Vibia Aurelia, qui devait le jour à Marc-Aurèle et à Faustine, inspirait à Héliogabale une passion que les rigueurs de cette femme aussi coquette que belle, enflammaient chaque jour. Annia n'était point exempte de vanité, mais ses mœurs contrastaient avec celles des deux Faustines, ses aïeules. Fière d'être l'épouse de Pomponius Bassus, personnage moins recommandable encore par le consulat qu'il avait habilement exercé sous Septime Sévère, et par le gouvernement de la Mésie, dans lequel il s'était distingué sous Caracalla, que par une probité qui rappelait la vertu des premiers héros de la république, Annia pouvait résister à un prince que le diadême ne préservait pas du mépris d'un peuple qui ho-

norait Pomponius de son estime. La conduite irréprochable de ce sénateur ne permettant point de le faire périr sans le calomnier, il fut accusé avec son ami Messala d'avoir condamné, dans un tribunal érigé dans leur maison, les actions des empereurs que leur dignité devait dispenser de toute censure. Héliogabale n'avait donné un complice à Pomponius que pour punir Messala d'avoir tenté, par la courageuse franchise de ses opinions, de faire revivre l'ancienne liberté du sénat.

L'empereur, qui avait déféré les deux victimes à cette assemblée, fut leur juge, ou plutôt leur bourreau. Cette réunion des pouvoirs exécutif et judiciaire, rend le gouvernement tyrannique, quelle qu'en soit la forme; car il ne saurait y avoir de liberté là où les lois ne consacrent pas la séparation des pouvoirs. Dans cet avantage seul consiste la principale différence que nous remarquons entre les anciens gouvernemens dans lesquels le chef de la nation laissant au peuple le droit d'exercer le pouvoir législatif, avait soin de réunir en ses mains les rênes de l'Empire au glaive de la justice, et les gouvernemens

modernes qui présentent le prince dépouillé de la faculté de juger, mais attentif à saisir tous les moyens que lui offre la réunion d'une partie importante du pouvoir législatif, à l'autorité exécutive, pour étendre les prérogatives de la couronne, et restreindre les droits des citoyens.

L'ambition de remonter au rang de ses aïeux fit bientôt placer Annia sur le trône des Césars, à côté de l'assassin de son mari. Le sénat, qui ne pouvait que voir, dans cette impératrice, un objet digne de blâme, la revêtit du titre d'Auguste, et le tyran à qui elle venait de sacrifier une réputation sans tache, ne tarda point à la reléguer dans le palais où elle avait coulé de si heureux jours avant sa funeste élévation, et où allait respirer le poison de l'ennui au milieu du vide qui suit les succès trompeurs de l'orgueil. Il ne lui resta pas même long-temps la consolation d'attribuer un pareil changement de situation à l'humeur volage du prince; car, après avoir pris et congédié deux autres femmes, il revint à Sévéra, et ne l'éloigna plus des grandeurs.

Enfin, après toutes les folies que peut ima-

giner et se permettre le chef absolu d'une nation privée d'énergie, par une accablante succession de tyrans sanguinaires, Héliogabale poussa le délire de la débauche et de la bizarrerie jusqu'à se faire épouser par un certain Hiéroclès, qui, de conducteur de chariots dans le cirque, s'éleva, par la vente de son crédit, c'est-à-dire, d'*un peu de fumée*, pour nous servir de l'expression alors usitée à Rome, au faîte des richesses, comme il était parvenu, selon le trop fréquent usage des cours, à celui des honneurs, à force d'infamies.

La mère de ce courtisan était encore dans l'état d'esclavage, quand Hiéroclès en sortit (22), pour régner sur l'esprit et les sens de son étrange épouse, qui, en sa qualité de puissant monarque, fit amener avec solennité cette esclave dans Rome, lui donna même un cortége militaire, et lui assigna le même rang qu'aux dames dont les maris avaient été consuls. Ce mépris de toutes les convenances occasiona plus de murmures chez les patriciens que la mort des victimes immolées à la tyrannie n'avait arraché de larmes à ces vaniteux personnages, sur les-

quels l'humanité avait perdu ses droits. Quels que fussent d'ailleurs les sentimens d'un certain nombre de sénateurs, qu'attendre d'une assemblée qui avait applaudi à toutes les extravagances de Caracalla, et qui, non-seulement ne s'était pas opposée à la proscription de Pomponius Bassus, mais encore avait laissé calomnier et périr aussi injustement Messala, le plus recommandable de ses membres? Loin de rien entreprendre pour arrêter le cours du plus exécrable despotisme, ce corps paraissait au milieu des calamités publiques presque indifférent à la violation des lois divines et humaines. Préférant depuis long-temps la vie à la liberté, les sénateurs avaient trahi la seconde, et n'osaient plus défendre la première. Tremblant pour leurs biens, auxquels ils avaient sacrifié la patrie, ils éprouvaient toutes les inquiétudes qu'un gouvernement, prodigue à l'excès, peut attacher à la possession, et ne jouissaient plus des douceurs de la propriété, parce qu'ils en avaient perdu les garanties. Encore jaloux de certaines prérogatives, mais ne sachant point les faire respecter, ils les voyaient tomber en partage aux êtres les plus vils.

Héliogabale conçut l'insensé projet de déclarer César et son successeur, l'infâme Hiéroclès. Soémias ne fit rien pour l'en détourner: toute idée tendante à fronder ce qui était honnête plaisait au contraire à l'imagination déréglée d'une princesse qui donnait à son fils, l'exemple de la conduite la plus scandaleusement irrégulière (23).

Mæsa n'eut point cette condescendance aveugle: des désordres propres à compromettre aussi étrangement la dignité impériale, et dont le premier effet était d'en priver sa famille, lui paraissaient la source d'événemens sinistres. Dans sa prévoyante douleur, elle mit en œuvre toutes les ressources de son esprit, pour amener l'empereur à renoncer à son pernicieux dessein. Celui dont elle méditait l'accomplissement devait éloigner à jamais du trône un favori indigne du nom d'homme, et y faire appeler le fils de Mammée, le jeune Alexien, cousin-germain d'Héliogabale.

Après avoir plusieurs fois représenté, sans succès, à ce prince, combien était imminent le danger auquel l'exposait son intention connue d'ajouter encore à ses extrêmes bontés

pour Hiéroclès, Mæsa essaya de nouveau de faire sentir à ce maître passionné que les grands ne souffriraient plus sans éclater l'influence de son favori dans les affaires; elle essuya quelques menaces, derniers cris de l'amour-propre blessé. Aux emportemens d'Héliogabale succéda néanmoins la réflexion, ou la crainte; car ce prince suivit les conseils qu'il avait d'abord paru bien déterminé à ne jamais écouter. Comme il ne saurait y avoir de maître ni plus absolu ni plus terrible qu'Héliogabale, et comme les avis qui le contrariaient le plus ne furent pas sans effet, rien n'excuse la pusillanimité des courtisans qui ne soumettent aucune observation aux mauvais princes, sous prétexte qu'elles sont aussi inutiles à la cour que dangéreuses à leurs auteurs.

Encouragée par le succès obtenu contre Hiéroclès, et craignant de retomber par une catastrophe dans la vie privée, Mæsa épia un moment opportun, pour fixer le choix du souverain sur l'héritier que la nature semblait lui avoir désigné pour successeur, en le privant de postérité. Héliogabale, convaincu que son aïeule voulait lui faire connaître la

situation des choses, et l'éclairer sur l'avenir, prêta enfin une oreille attentive à ses discours. La princesse développa sa pensée à peu près en ces termes :

« L'Empire mériterait sans doute toute » votre attention, seigneur; mais votre di- » gnité de pontife du soleil vous prend un » temps que réclament les affaires ; et des » devoirs si divers, si importans, sont bien » pénibles pour une seule et même per- » sonne. Le zèle religieux qui vous attache » particulièrement au service d'Élagabale » et au ministère de son temple, est sans » doute très-louable ; mais les besoins de » l'État doivent être également l'objet de » votre vigilance : je conviens avec vous qu'ils » exigent des soins laborieux, même pénibles, » et vous fais observer, à ce sujet, que rien ne » vous empêche d'en partager l'embarras avec » quelque personne dont le concours à sup- » porter le poids du gouvernement, vous » laisse plus de liberté pour vos fonctions » sacerdotales. »

» Vous n'abandonnerez pas toutefois au » hasard le choix de celui qu'il convient » d'honorer de la plus haute confiance, et

» votre sagesse ne la placera sûrement pas » dans un étranger; ce serait tenter sa fidé- » lité. Ne pourrait-il pas un jour rappeler à » lui toute l'autorité, et se servir contre son » bienfaiteur, de la puissance dont vous l'au- » riez revêtu? Cherchez, seigneur, dans votre » auguste famille, un sujet sur qui vous puis- » siez répandre vos bontés avec sécurité.... » Aucune crainte ne me paraît altérer la con- » fiance que doit inspirer votre parent, le » prince Alexien : son âge vous promet en lui » un imitateur, et vous préserve d'un concur- » rent : sa raison se sera fortifiée dans vos » conseils, et il aura contracté l'habitude d'y » puiser les motifs de ses déterminations, » avant d'être capable d'une volonté forte; » ayant d'ailleurs le bonheur de vous appar- » tenir, il est, plus qu'aucun autre, digne » d'une telle prédilection, et intéressé à vous » soulager dans vos soins. »

Des idées religieuses occupaient l'empereur, quand Mæsa lui fit cette ouverture : son imagination s'élevant jusqu'aux régions célestes, le rendait susceptible de sentimens tendres, bannissait la défiance de son ame et le disposait à croire sur parole; aussi ne

soupçonna-t-il son aïeule d'aucune arrière-pensée. Il lui sut gré, au contraire, d'une proposition dont le prétexte cachait le but.

Il se rendit solennellement au sénat, pour y déclarer que son dieu, Élagabale, lui avait ordonné d'adopter pour fils le prince Alexien, qui y reçut, sans qu'on en connaisse le motif, les noms d'Alexandre Sévère, que l'histoire lui a conservés. Il fut proclamé César, et désigné pour consul, à la satisfaction de cette assemblée. Le peuple en témoigna une joie très-vive. Il regardait cet événement comme l'accomplissement d'une prédiction d'après laquelle un Alexandre, natif d'Arco, devait succéder à Héliogabale.

Dès ce moment, soit appréhension des intrigues que les favoris de l'empereur ne manqueraient pas de nouer, pour perdre Alexien, soit qu'elle voulût goûter promptement le fruit que lui promettait l'adoption, pour l'époque où celui qui en était l'objet serait maître de Rome, Mæsa fit faire en tous lieux, par des affidés très-adroits, le parallèle des deux princes, afin que les esprits disposés en faveur de son protégé, se prononçassent fortement pour lui, dès qu'il en serait besoin.

Elle avait à sa disposition le trésor impérial; elle le fit servir au succès de son entreprise.

Héliogabale n'ayant eu qu'à se louer de l'emploi des richesses du temple d'Émèse, n'avait pas cru pouvoir laisser en de meilleures mains que celles de son aïeule l'administration de ses finances; mais la conduite de cette femme ambitieuse était subordonnée aux combinaisons de sa politique. L'empereur ne se doutait point qu'elle fût changée à son égard, ou plutôt qu'il l'eût forcée de se procurer un nouvel appui. Tandis que la vigilance de Mammée rendait nuls les efforts de ce prince, pour corrompre les mœurs de son rival, l'infatigable Mæsa répandait des sommes considérables au nom d'Alexandre, afin de le rendre cher aux troupes, et au moins indifférent, celui d'un maître qui paraissait les oublier. La malveillance, qui accusait Héliogabale d'ingratitude ou d'avarice à leur égard, exagérait ses autres dépenses, et des soldats accoutumés à voir leur patrimoine dans les revenus de l'État, regardaient, pour ainsi dire, comme un vol manifeste, ce qui en était distrait à leur exclusion. On n'avait cependant pas diminué leur paie; on avait

même augmenté leurs gratifications, qui étaient d'un tout autre produit; mais c'était au jeune Alexandre que les gens de guerre en savaient gré, et non à Héliogabale, qui ne leur était plus connu que par des profusions dans lesquelles ils voyaient la ruine de l'Empire, depuis qu'elles ne passaient plus pour leur être profitables. Telle est une des causes de la faiblesse de toute tyrannie: aucune ne peut en effet se soutenir que par des largesses toujours odieuses à ceux qui ne sont point appelés à y participer, et tôt ou tard ce nombre devient fort redoutable: il peut tout gagner, en cherchant à rentrer dans ce qu'il appelle ses droits, et n'a rien à perdre dans l'explosion de son mécontentement.

Il n'est pas croyable que l'empereur ait voulu, comme le disent plusieurs écrivains, se défaire d'Alexandre, parce qu'il refusait de se livrer, ainsi que lui, à la débauche; nous pensons plutôt qu'averti de prendre garde aux manœuvres employées pour créer un parti à ce prince, devenu son rival, Héliogabale aura résolu d'éteindre dans le sang de son cousin le feu de la sédition projetée; mais son esprit inappliqué, la dissipation de ses

ministres, et l'orgueil offensé des sénateurs, ayant encouragé ceux qui machinaient sa perte, les rênes du gouvernement pensèrent lui échapper, à l'instant où il se mit en mesure de frapper Alexandre, pour les ressaisir. Il lança contre ce prince une sentence qui lui ôtait le rang et le dépouillait des honneurs de César; mais ce coup paraissait être plutôt une vaine menace qu'un acte de puissance; car le sénat ne répondit aux ordres d'Héliogabale que par un profond silence, et l'on sait qu'un pareil corps ne recouvre point la conscience de ses forces, à moins que leur manifestation ne devienne un acte de prudence.

Les défenseurs naturels d'Alexandre étaient les soldats, contens de sa générosité : ses admirateurs se trouvaient dans le peuple, qui opposait ses vertus naissantes à la corruption invétérée de l'empereur, et les qualités de Mammée aux vices de Soémias; enfin, l'on remarquait ses partisans les plus éclairés dans l'ordre des patriciens aux yeux desquels Héliogabale était un objet de mépris et d'horreur; Alexandre, d'estime et d'espérance. Les gardes prétoriennes, qui n'avaient contre le chef de l'État ni les griefs des sénateurs,

ni les causes d'irritation, sans cesse renouvelées par les impôts dont les citoyens étaient écrasés, juraient de servir de bouclier au jeune prince, tout en conservant des sentimens d'affection pour l'empereur, contre lequel ils étaient cependant soulevés. A peine l'ont-ils réduit à implorer, les larmes aux yeux, la conservation de ses jours et de ceux de son cher Hiéroclès, qu'ils se bornent à charger leur préfet d'observer les actions du tyran et de veiller à la sûreté d'Alexandre.

Cet arrangement, dont les prétoriens pouvaient tirer vanité, humiliait trop l'empereur pour être de longue durée. Rougissant d'avoir tout promis, afin de calmer cette troupe, et surtout pressé de rétablir son autorité, il sonda intempestivement les dispositions des esprits, par une épreuve qui ne lui laissait aucun moyen d'arrêter leur effervescence, si les effets de son stratagême trahissaient son attente. Tout-à-coup ses émissaires répandent dans l'armée le bruit de la mort d'Alexandre. On s'écrie de toutes parts qu'il est massacré, et rien ne peut en dissuader les troupes, que sa présence qui ramène l'ordre. Cette nouvelle preuve de l'influence du jeune prince

ne permet plus au tyran de se posséder : il livre au supplice plusieurs chefs de la sédition et anime les gens de guerre d'une nouvelle fureur, au lieu de les effrayer, par cette rigueur déplacée. Les deux partis sont aux prises, et le camp devient le théâtre où Soémias et Mammée commencent une lutte inégale : la première, à la tête d'un petit nombre d'hommes qu'aucune séduction ne peut grossir, et la seconde, trop bien servie pour douter du succès ; cependant rien ne déconcerte d'abord Héliogabale : il déploie beaucoup d'audace contre les furieux qui veulent le précipiter du trône, et ses courtisans, aussi fidèles et courageux que ceux de nos jours sont lâches et ingrats, l'accompagnant au milieu du danger, ne craignent point de payer ses bienfaits de leur vie. Leur dévouement ne fut pas heureux, et les précautions que prit leur maître, pour conserver ses jours, dès qu'il vit sa cause désespérée, furent inutiles. Les prétoriens, souillés du sang de tous les préfets du prétoire, et fatigués d'égorger les défenseurs de leur souverain, le cherchèrent et le découvrirent dans l'endroit (24) le moins fait pour servir d'asile à un prince.

Héliogabale et Soémias s'y tenaient étroitement embrassés. Ils périrent des mains de leurs propres gardes. On traîna leurs corps dans les rues. Celui du tyran fut mis en morceaux par le peuple, et jeté dans le Tibre, le 11 mars 222*, après un règne de trois ans neuf mois et quatre jours (25).

Le sénat, dans lequel cet empereur avait choisi plusieurs victimes, fit comme nos grandes assemblées qui attendent d'ordinaire la mort des bourreaux de leurs membres, pour venger ceux-ci, en appliquant sur le front de ceux-là le sceau d'un éternel opprobre.

La postérité a ratifié le décret rendu par le sénat, pour flétrir la mémoire d'un prince qui devint l'horreur du genre humain, et se perdit lui-même, selon Bossuet (26). Néanmoins, *fesant attention aux circonstances*, et surtout à l'entraînement d'un pouvoir trop étendu, *le monstre en quelque manière disparaît*, dit Anquetil (27), *et on ne voit plus avec une espèce de pitié qu'un malheureux jeune homme livré sans frein à*

* An de Rome, 975. — De l'ère vulgaire, 222.

un tempérament bouillant, avec tous les moyens d'en satisfaire la pétulance; entouré de corrupteurs, fauteurs et excitateurs de ses passions, autant par goût que par intérêt; s'enivrant de l'idée de sa puissance, et la fesant consister dans la licence de se tout permettre.

On est, au reste, forcé de convenir qu'Héliogabale n'est ni le premier ni le seul prince exempt de vices avant d'arriver au trône, et à qui l'exercice du pouvoir absolu procurant la faculté de tout faire, donna le désir de tout oser.

En otage à Rome, le fils du grand Antiochus s'y était conduit avec modération et décence. Toute sa jeunesse avait fait espérer qu'il profiterait des malheurs et des exemples d'un père connu par son humanité, par sa clémence, par cet édit mémorable qui défendait de lui obéir lorsque ses ordres ne seraient pas conformes à la loi, ne voulant, disait-il, régner que par elle. Au lieu de suivre néanmoins la voix de la nature, et d'imiter un aussi rare modèle, Antiochus IV fit tant par sa cruauté, que ses sujets, et surtout les Juifs, changèrent le surnom d'*Épiphanes*,

c'est-à-dire *illustre*, que lui avait décerné la flatterie, en celui d'*Épimanes*, qui signifie *furieux*. L'histoire lui reproche d'avoir profané le temple de Jérusalem, détruit cette ville, et tenté le pillage de Persépolis.

S'il ne fit pas, comme le fils de Soémias, semer de la poudre d'or dans les avenues de son palais, avant de s'y promener, il se plut à jeter de l'argent dans les rues, et à être témoin des luttes occasionées par l'avidité de ceux qui le ramassaient.

Ayant un jour invité à une fête tous les Grecs qui se trouvaient dans Antioche, il les servit à table, fit paraître, pour les amuser, des mimes, des bouffons, et comme s'il eût voulu enhardir les baladins, le monarque figura dans leurs groupes obscènes, dans leurs jeux impudiques, dans leurs danses, dont les étrangers détournaient involontairement les yeux, tant elles étaient licencieuses.

Ce prince n'eut pas un sénat de femmes, mais ses ministres étaient des courtisanes. Au surplus, Antiochus ne montra pas moins de dévotion envers Jupiter olympien qu'Héliogabale envers son dieu. Il est vrai que des diverses maladies de l'esprit, celles qui

ont un caractère religieux appartiennent à tous les climats, et s'allient le mieux avec les différentes espèces d'extravagance et de frénésie. Aussi les pays où règne la superstition sont-ils ceux dans lesquels la débauche est plus généralement répandue, et les crimes atroces plus fréquens.

NOTES

D'HÉLIOGABALE.

(1) Le nom de cet empereur présente la réunion de deux mots syriaques: *ela*, dieu, et *gabal*, former. Le savant Wotton * fait observer qu'il n'était pas possible de trouver une dénomination plus juste pour le soleil, que celle de dieu ayant la puissance de former, de dieu *formant*, de dieu *plastique;* cette épithète a été fort heureusement assignée à la partie de la sculpture, qui donne à la terre, au plâtre, au stuc, à la cire, etc., ces formes modelées sur les plus belles productions de la nature, ou créées d'après les inspirations séduisantes de la plus riche imagination.

(2) Les réunions avaient lieu à l'occasion de la cérémonie du *Phallus*. On le portait en pompe

* Hist. de Rome, depuis Antonin *le Pieux*, jusqu'à la mort d'Alexandre Sévère, 1 vol. in-8°.

sur les autels de Vénus Érycine, qui le recevait dans son sein. Il ne faut pas voir, dans ces processions, le goût d'un prince lubrique, mais des mœurs opposées aux nôtres, et communes à bien des peuples.

Le grand prêtre du temple de Belphégor* abaissait la représentation des organes sexuels, devant son idole, et ce spectacle n'éveillait dans les esprits aucune idée indécente.

La figure du dieu des jardins, que nous nommons scandaleuse, était exposée aux yeux des Athéniens pendant les fêtes de Bacchus.

Quand les plaisirs et la beauté étaient déifiés, la mythologie gouvernait les peuples, et purifiait leurs hommages.

Nous avons érigé la continence en vertu, et tous les législateurs anciens, même celui qui rendit Sparte heureuse par ses lois sévères, même Moïse, à qui Dieu daigna *dicter en personne* son immuable volonté, prescrivirent aux hommes de suivre les penchans de la nature. Ils reconnurent dans l'amour l'arbitre du monde organique, la puissance qui débrouille le cahos de la matière, et l'imprègne de vie.

Les philosophes et les poètes qui rendaient un culte à *Vénus génératrice*, remplissaient les vues

* Maimonides.

de la Providence; et Origène, tout chrétien qu'il était, outragea le Créateur, en mutilant la créature.... L'Église, sachant qu'une semblable opération éteint le fanatisme au lieu d'en allumer les torches, a préféré le célibat des prêtres à leur castration. Elle n'ignorait point que leur interdire l'usage du sacrement institué par le Christ, pour la garantie des mœurs, c'était exposer les femmes et les filles aux dangereuses séductions de leurs directeurs spirituels; mais sa politique lui assurait par là une milice redoutable et dévouée, libre des affections de famille, accoutumée au mystère, habile à tendre des piéges, et dont l'exaltation mentale et le zèle apostolique seraient à jamais entretenus par l'ardeur des sens et par la vivacité de désirs que ne pourraient tempérer ni les habituelles jouissances du mariage, ni les inappréciables douceurs de la paternité. Le vulgaire oublia que l'instinct ramène aux plaisirs de l'amour, et qu'une longue expérience avait convaincu le vertueux Zuingle de la nécessité d'enjoindre, à chaque ministre des autels, d'avoir sa propre concubine, de peur qu'il ne corrompît la femme de son voisin. Frapaolo, *Hist. du Conc. de Trente.*

Saint Augustin * n'a pas rougi d'énumérer longuement les dieux qui, dans l'antiquité, présidaient à l'union de l'homme et de la femme.

* *Cité de Dieu*, liv. VI ch. 3.

On a placé, durant des siècles, sur les autels, ce que les modernes se font un scrupule de cacher, ce que les cénobites haïssaient par devoir, ce que le sexe n'exprime plus sans alarmer la pudeur.

Des mœurs si opposées présentent à l'observateur des résultats bien contraires, sur lesquels Montaigne* n'a pu développer toute sa pensée. De son temps, on n'aurait pas permis de prouver que les anciens devaient à des institutions et des coutumes que condamnent les nôtres, une supériorité physique et morale, à laquelle n'ont jamais réfléchi les écrivains qui blâment avec trop d'amertume le culte que l'antiquité rendait à la nature.

On dirait qu'ils ignorent que ce qui les révolte ne paraissait étrange ni à Socrate et Zénon, ni à Straton et Théophraste, ni à Platon et Antisthène, ni à Cléanthe et Chrysippe, ni à ces philosophes épicuriens, qui n'étaient pas moins raisonnables que nos aristarques.

Le paganisme ne corrompit pas plus les hommes que le christianisme ne les a rendus méchans; mais le despotisme, qui, de nos jours, emprunte à la religion le manteau respectable dont il couvre ses crimes, consacra, dans d'autres temps, la prostitution, en abusant de ce qu'il y avait de plus sacré. C'est ce que fit Héliogabale : sur le mont

* *Essais*, liv. III ch. 5.

Quirinal, où les sources de la fécondité étaient honorées, il ouvrit un asile à la débauche qui les tarit.

(3) Héliogabale, selon Lampride, *Primus mensas et capsas argenteas habuit.* Il eut aussi de la vaisselle d'or. Celle dont on se servait, dans les commencemens de la république, était de terre ou de bois; mais, dès l'année 277*, le luxe repoussait les lois somptuaires: il fallut l'énergie du censeur C. Fabricius, pour que P. Cornelius Rufinus, personnage consulaire, fût chassé du sénat, quoiqu'il se trouvât chez lui vingt marcs de vaisselle d'argent, huit ans avant que Rome eût fait de la monnaie avec ce métal**. On eut le courage et la sagesse de punir le délit de cet illustre Romain, qui avait exercé la dictature avec distinction; et l'on vit dans la suite, sans en être généralement révolté, un affranchi*** de l'empereur Claude, se faire faire un plat d'argent du poids de cinq cents livres. Trois règnes après, Vitellius en eut un du même métal, et d'une grandeur si extraordinaire, quoique pour un seul mets, qu'il le nomma *Clypeum Minervæ*, *Bouclier de Minerve.* On le conserva comme un monument, sous cinq empereurs.

* An de Rome, 277.— Avant l'ère vulgaire 477.

** An de Rome, 285. — Avant l'ère vulgaire, 469.

*** Il se nommait Drusillanus Rotundus, *Hist. nat.* l. 33, c. 11.

Adrien put le faire fondre, et non éteindre le souvenir de cette extravagance qu'aucun tyran n'a imitée.

(4) Du temps de la république, les citoyens romains allèrent long-temps nu-pieds. Scipion et Caton marchaient presque toujours sans souliers, pour imiter la simplicité de leurs ancêtres; mais Tacite a dit, en parlant de Germanicus : *Sive, milite incedere pedibus intectis.* En s'éloignant peu à peu de l'ancienne austérité, on finit par toutes les recherches du luxe. Spartien cite, dans *la vie d'Héliogabale*, un décret du sénat contre les femmes : *quæ aurum, vel gemmas in calceamentis haberent.*

Au reste, le soin avec lequel on orna la chaussure, sous Héliogabale, et la profusion qu'il mit à embellir la sienne, n'étaient que les effets du mauvais exemple reproché à César, en ces termes, par Sénèque : *qui excusant, negant id insolentiæ causâ factum; aiunt soculum auratum, imò aureum, margaritis distinctum ostendere eum voluisse.* Ce luxe était imité des Grecs, et avait été adopté par Judith. Cette juive séduisante éblouissait les regards par l'éclat de sa chaussure (*sandalia Judith Holophernis oculos rapuerant*), lorsqu'elle se rendit dans la tente du général des Assyriens, et ce fut le moyen le plus innocent qu'elle employa

pour inspirer de l'amour à l'objet de sa haine. La sandale était d'or ou de soie ; les femmes l'ornaient, selon leur rang et leur vanité. Cette chaussure voluptueuse était à jour, composée de semelles qui couvraient la plante des pieds, et que fixaient des cordons plus ou moins élégans, passés autour de la jambe, et noués au-dessous de la cheville.

(5) *Primus Romanorum*, dit Lampride, *holoserica usus veste fertur, cùm jam subserica in usu esset.*

La *subsérique* était une robe dont la chaîne était de soie, et la trame de lin ; mais l'*holosérique*, ainsi nommée parce que la soie venait du pays des Sères, peuples des Indes, était de soie, sans mélange d'aucune autre matière.

Ce dernier vêtement coûtait fort cher. On ne doit pas le confondre avec l'*holovera ;* celui-ci était tout de pourpre, *totum ex vero colore*, nom donné à la couleur pourpre, qui s'obtenait par le moyen d'une liqueur renfermée dans la coquille du *murex*. Il fallait prendre ce poisson vivant ; car, selon Pline, le *murex* perdait ce suc avec la vie.

(6) Pour croire à ce délire gastronomique, il faut se rappeler que les Romains n'ayant, pour relever la saveur des sauces, ni gérofle, ni muscade, ni gingembre, ni autres épices de l'Inde,

fesaient leurs délices de ragoûts dont personne ne serait tenté de manger aujourd'hui.

L'odeur forte de la rue, et celle du *laser* ou ASSA FOETIDA, que supportent à peine nos apothicaires, s'exhalaient des viandes assaisonnées avec le plus de recherche. Le *garum*, tant aimé à Rome, n'était autre chose que les intestins du maquereau, réduits à l'état de putréfaction, et dissous dans de la saumure. Le *sumen* de truie nous servirait d'émétique, au lieu d'éveiller notre appétit; c'était la vulve de cet animal, pleine de ses petits. Ils y étaient broyés vivans, et meurtris dans le sang et le lait de leur mère. On les mangeait avec avidité, quand ils étaient transformés en matière purulente. Il n'y manquait, pour assaisonnement, que le fiel dont les Abyssins arrosent souvent les viandes à demi-cuites que l'on sert sur leur table*, ou cette moutarde faite au royaume d'Aracan, avec du poisson gâté; c'est une préparation alimentaire qui soulève le cœur des étrangers**.

(7) *Comedit sæpius Heliogabalus ad imitationem Apicii, calcanea camelorum.*

(8) *Et cristas vivis gallinaceis demptas.* Lamp.

(9) Cet oiseau, qui n'est rare ni dans les marais

* Relation de Lobo.

** Voyage de Sheldon.

du Languedoc, ni dans ceux de la Provence, est remarquable par la beauté de son plumage, et non par la qualité de sa chair, réputée à présent aussi fade qu'elle était estimée des gourmands de l'ancienne Rome. Ils recherchaient beaucoup dit Sénèque, la langue du phœnicoptère. Dans son traité *de re coquinariâ*, Pline indique la manière de l'accommoder.

(10) D'Arnay, *Habitudes et Mœurs privées des Romains*, 2e partie.

(11) C'est ce qu'ont pratiqué quelques rois de France, sous le nom de *forte monnaie*, à peu près à l'époque où l'on établit des impôts permanens. La livre contenant un plus grand poids d'argent, les peuples en donnant le même nombre de livres, payaient plus qu'auparavant. C'est pour cacher cette fraude qu'on introduisit un jargon barbare dans les hôtels des monnaies; on la voila, en outre, du manteau de la religion. En 1350*, Philippe de Valois fit promettre, sur l'Évangile, aux officiers des monnaies, de tromper les marchands; en sorte *qu'ils ne s'aperçoivent*, porte le mandement du roi, *qu'il y a mutation de pied.* Leblanc, *Traité des Monnaies.*

(12) Baccius, *de conviviis antiquorum*; Lampride, *Soupers d'Héliogabale.*; D'Arnay, *Habi-*

* An de Rome, 2103. — De l'ère vulgaire, 1350.

tudes et Mœurs privées des Romains, 2e partie.

(13) On chercha, de tout temps, à perfectionner l'art des jouissances : les Sybarites et d'autres peuples de la Calabre récompensaient les auteurs de découvertes agréables aux gourmands. Une riche couronne d'or était décernée à l'inventeur d'une sauce nouvelle ; le secret lui appartenait l'espace d'un an, et un haut prix était attaché à sa communication.

Les raffinemens de la friandise, portés au dernier degré, conduisent aux plaisirs de la débauche et aux excès de la cruauté.

Les Babyloniennes se déshabillaient peu à peu dans les repas, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement nues : les filles et les femmes mariées fesaient preuve d'une bonne éducation, en levant les voiles qui couvraient leurs charmes *.

Quelque chose aurait manqué aux convives, si l'on avait négligé de faire battre, devant eux, des gladiateurs qui s'égorgeaient pour les amuser**.

Sous le despotisme, les mêmes divertissemens barbares furent introduits à Rome, dans les repas : l'effusion du sang humain était un spectacle qui fesait oublier aux gourmands la peine de ne plus pouvoir manger, et flattait leur orgueil, en

* Quinte-Curce, liv. 5 ch. 1.

** Pignorius, *de servis*

marquant toute la distance que les institutions sociales établissent entre l'homme et l'homme *.

(14) Héliogabale fit sans répugnance ce que se sont permis, au nom de la nécessité, des chrétiens que la crainte de quitter ce monde, continuel objet des anathêmes de leurs prédicateurs, rendit antropophages. Privés de secours, en pleine mer, et chacun refusant de se sacrifier au salut de ses compatriotes, sept Anglais forcent le sort de leur désigner une proie : les dés roulent, s'arrêtent; et six frères en Jésus-Christ se nourrissent de la chair du septième.... Pendant la conquête du nouveau monde *, les Espagnols ne se firent aucun scrupule de satisfaire leur appétit, en mangeant des Américains et même des Castillans....

(15) *Du Régime alimentaire des Anciens, et des résultats de la différence de leur nourriture avec celle des Modernes.*

(16) Les voyageurs savent que, depuis l'insecte jusqu'au reptile qui nous inspire le plus d'aversion, il n'est aucun animal dont l'homme ne se nourrisse.

On a vu des peuples de l'Amérique manger des serpens. *Coll. de Bry, grands voyages*, part. 10.

Au rapport de Diodore de Sicile, les Acridophages de l'Éthiopie prenaient des sauterelles pour toute nourriture.

* *Recherches philosophiques sur les Américains*, tom: 1er.

Faria nous apprend, dans son ouvrage intitulé : *l'Europe*, *l'Asie* et *l'Afrique portugaises*, que les Caffres préfèrent les souris, pour lesquelles nous avons une répugnance d'habitude, aux lapins, et même aux perdrix.

Il faut dévorer ceux qui nous dévorent, disent les Hottentots, en portant les poux à la bouche. *Kolben.*

Les Huns, les Bisaltes et les Gelons buvaient le sang de leurs chevaux. *Georg.*, l. 3.

Les Ostiakes avalent avec empressement le sang chaud des rennes, des ours, des autres animaux qu'ils viennent de tuer. Bernard, *Recueil des voyages au Nord.*

Des peuples de l'Éthiopie prenaient, pour alimens, les animaux les plus venimeux. Une fille s'est nourrie long-temps de poisons, sans se faire aucun mal ; mais elle devint elle-même un poison très-subtil. Arist., *Ap. Coel. Rhod.*, l. 11, c. 13.

Le chien, le chat, l'hermine et l'écureuil sont les seuls animaux dont les Samoyèdes ne mangent pas. *Mém. sur les Samoyèdes et les Lapons.*

Prévost nous fait observer que plusieurs nègres ne mangent avec beaucoup de plaisir la chair des animaux qu'à demi-pourrie, comme nous en faisandons, afin qu'elle acquière du fumet; c'est ainsi que certains gastronomes préfèrent le fromage rempli de vers à celui qui n'est pas avancé.

Les équipages de Michelburn jettent à la baie de Saldanna les intestins et autres restes des animaux; les nègres les ramassent et les mangent, sans s'être donné la peine de les nettoyer. Prévost, t. 1er.

Le capitaine Sharpey a vu les Africains de Saldanna manger des charognes que leur disputaient les vers, et avaler les excrémens des bestiaux qu'ils lui vendaient.

Malgré les progrès de la civilisation, les Siamois aiment encore mieux les boyaux et les plus sales intestins que la partie du corps des animaux, qui est, selon nous, la plus délicate. *Relation de la Loubère.*

A Bantam, les prêtres font regarder le roi comme un dieu sur la terre; on recueille ses excrémens, on les sèche pour en saupoudrer les viandes. *Relation de Tavernier.*

Tous ces étranges repas outragent bien moins l'humanité que ces mets affreux, arrachés à la tombe par des mains qu'égarait le désespoir, et que le fanatisme rendait barbares....

Au temps de la ligue, les Parisiens se disputèrent les cadavres du cimetière des Innocens: les ossemens pulvérisés de leurs pères, de leurs enfans, étaient la farine dont ils fesaient leur pain *,

* *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne*, ou la tenue des états de Paris, 1593.

et l'on sait que des mères furent réduites à de plus effroyables extrémités*.

Depuis bien des siècles, on doutait que cela fût possible, lorsqu'en juillet 1817**, la cour d'assises du Bas Rhin admit l'excuse de la plus profonde détresse, en faveur de la nommée *Salomé Guth*, qui avait fait cuire dans une marmite pleine d'eau, la cuisse de son fils chrétien, après l'avoir égorgé de ses propres mains, tandis que son mari, se traînant chez l'étranger avec l'aîné de ses enfans, était allé mendier un pain qu'il ne trouvait plus *dans son pays épuisé par l'occupation* ***.

(17) En 1657****, le Portugal eut son Héliogabale dans la personne d'Alphonse VI; montré au peuple à l'âge de treize ans, et déclaré roi dans les formes ordinaires. La régence de l'État fut confiée à la reine sa mère, qui réunissait aux rares qualités de Mæsa, les vertus de Mammée. L'autorité de cette princesse était insupportable à son fils; les travaux des ministres importunaient Alphonse, et les personnages qui auraient pu lui donner d'utiles conseils, s'en gardaient bien, tant ils le trouvaient sombre et farouche. Affable néanmoins envers des esclaves et une multitude de vrais belîtres, familier même avec plusieurs d'entr'eux, *nommés*

* *Henriade*, chant x^e^.

** An de Rome, 2570. — De l'ère vulgaire, 1817.

*** Civique de Gastine, *Hist. de la république d'Haïti*, c. VI.

**** An de Rome, 2410. — De l'ère vulgaire, 1657.

ses braves, il s'en était formé une cour. Escorté de ses affidés, il se promenait, à la faveur de la nuit, dans sa capitale, et insultait ceux qui se trouvaient sur son chemin. Ce prince introduisait dans le palais des rois, les courtisanes les plus déhontées, allait les chercher lui-même dans des lieux infâmes, et y fesait souvent des orgies dans lesquelles se commettaient les excès dont la plus honteuse dépravation peut seule donner l'idée. Parvenu à sa majorité, il mêla des scènes d'horreur à ses débauches : *il attaquait de nuit, avec ses braves, tout ce qu'il rencontrait dans les rues, et il chargeait même le guet et ceux qui veillent à la sûreté publique. Il ne sortait jamais la nuit, qu'on ne publiât le lendemain différentes histoires tragiques. On redoutait sa rencontre, comme celle d'une bête féroce qui serait échappée de ses liens. Révol. de Portugal; Mém. de Frémont d'Ablancourt; Relat. des troubles du Portugal.*

(18) Ces détails, textuellement extraits de l'*Histoire augustale*, en sont traduits depuis peu d'années. Il faut les lire en entier dans l'*Esquisse morale de la dissolution romaine*, sous Héliogabale.

(19) Diod. de Sic., l. 20; Plut., *de Superst.*; Herod., l. 7.

(20) Un coq vivant, lié sur la poitrine de ces petits malheureux, leur ronge la chair. *Relation de Snelgrave.*

(21) Les vestales jouissaient de toute la protection des lois; il était défendu de leur faire insulte, sous peine de mort. Les premiers magistrats et même les consuls leur cédaient le pas. Ils ordonnaient aux licteurs de baisser les faisceaux devant ces vierges dont l'ame était pure et le corps presque toujours d'une beauté ravissante. Sous les premiers empereurs, l'ordre des prêtresses gardiennes du feu sacré, était parvenu au plus haut point de considération. La tyrannie, qui ne respecte rien, l'épargna long-temps : les profanations d'Héliogabale n'en précipitèrent point la ruine ; car il dura environ mille ans, c'est-à-dire, depuis Numa Pompilius jusqu'à Théodose le Grand, et céda enfin à l'éternel torrent des révolutions, qui entraîne les Empires et les religions elles-mêmes, dit l'abbé Nadal, dans son *Histoire des Vestales*, chapitre *de la Décadence de cet ordre.*

(22) Dio., l. 79.

Héliogabale fit encore plus pour les esclaves que Claude et Néron; car il les admit à toutes les charges, sans en excepter le consulat.

La bassesse particulière aux eunuques les lui rendait si agréables, que leurs conseils exerçaient une grande influence sur ses déterminations. Aussi ce prince a-t-il été surnommé, par Lampride : *Mancipium eunuchorum, Esclave des eunuques.*

Les rois, impatiens de tout frein, aiment à s'entourer d'individus que la classification des rangs éloigne beaucoup de leurs personnes, afin qu'accablés sous le poids d'une telle faveur, ces parvenus ne puissent élever jusqu'au trône que la voix de la reconnaissance et de l'admiration.

Peu satisfait d'avoir créé son tailleur hérault d'armes, et donné le comté de Meulan et une ambassade à son barbier, Louis XI eut soin de ne prendre son chancelier ni dans la noblesse ni dans la magistrature.

Mademoiselle de Lussan, *Histoire du règne de Louis XI;* Gaillard, *Mémoire curieux et inséré dans ceux de l'Académie des inscriptions,* t. XLIII.

(23) Lamprid., *in Heliog.*

(24) *Atque in latrinâ ad quam confugerat, occisus.* Il espérait en sortir et s'échapper par quelque canal. Lamp., *Heliog.*

(25) Eutrope appelle la mère d'Héliogabale *Semiasyra*, et ne donne à cet empereur qu'un règne de deux ans et demi.

(26) *Discours sur l'Hist. univ.*, 10e ép.

(27) *Précis de l'Hist. univ.*, t. IV.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES EMPEREURS ROMAINS

DONT LES VIES SONT CONTENUES DANS CE TOME.

	Pag.
Adrien	62
Antonin	108
Aurèle (Marc)	132
Caracalla (Antonin)	299
Commode	194
Géta	299
Héliogabale	374
Julien Ier (Marcus Didius Sévérus)	235
Macrin	337
Nerva	1
Pertinax	214
Sévère (Septime)	246
Trajan	15

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN.

IMPRIMERIE DE J.-L. CHANSON.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN,

OU COMPARAISON

De leurs institutions, des événemens de leurs siècles, et de l'état du genre humain sous le paganisme, avec la civilisation des temps modernes;

> Ce n'est pas la fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités, quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers, lorsqu'ils se conduisirent sur un autre.
>
> MONTESQUIEU.

PAR M. TOULOTTE, ANCIEN SOUS-PRÉFET.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ THOMINE ET FORTIC, LIBRAIRES,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 59.

1822.

HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

DES EMPEREURS,

DEPUIS CÉSAR JUSQU'A CONSTANTIN.

ALEXANDRE SÉVÈRE.

MARCUS AURELIUS SEVERUS ALEXANDER AUGUSTUS.

Alexandre Sévère, naquit en Phénicie, l'an 208*, dans un temple consacré au vainqueur de Darius (1), d'où lui vient le nom d'Alexandre. On le nomma d'abord Alexien, comme son aïeul (2); il eut aussi le nom de Bassien (3).

Son père était Génésius Marcianus Syrien, qui parvint au consulat, et sa mère, Julie Mammée, dont tous les historiens confirment la réputation de vertu. Mæsa avait donné le

* An de Rome, 961. — De l'ère vulgaire, 208.

jour à cette princesse et à Soémias, mère d'Héliogabale ; elle fit adopter Alexien, par cet empereur.

Mammée avait cultivé les lettres ; elle brillait par les dons de l'esprit, et se fesait estimer par les qualités du cœur. La régularité de sa conduite et sa haute sagesse frappèrent les chrétiens : ils voulurent la mettre au nombre des saintes (4), croyant utile de lui pardonner son ambition.

Placé par l'adoption, entre Héliogabale et Mammée, Alexandre Sévère s'était trouvé au milieu de ce qu'il y avait de plus méprisable et de plus respectable sur la terre ; ni l'exemple, ni les discours du premier, ne purent le détacher de l'honnête et du beau dont la seconde lui avait inspiré le goût, dès l'âge où ses facultés intellectuelles avaient commencé à se développer. Son jugement étendu et fortifié par l'étude des mathématiques, qui occupent le premier rang parmi les sciences, et ne forment pas moins d'artistes célèbres que de grands capitaines, lui rendit familières dans un âge tendre, les connaissances qui manquent souvent aux princes, et dont la privation les expose à commettre une

foule d'erreurs funestes aux peuples. La philosophie le préserva des emportemens de la jeunesse, de la présomption qui nous jette dans de folles entreprises, de la crédulité dont les effets sont proportionnés à la puissance de celui qui croit sur parole, et de l'intolérance qui porte l'homme à juger son semblable, plutôt sur des opinions religieuses, presque toujours étrangères à un choix libre et réfléchi, que d'après sa conduite dans ses relations avec la société, seul et unique rapport sous lequel il peut être soumis équitablement aux lois qui la régissent.

L'orateur Salvinus lui enseigna la rhétorique, et le célèbre Ulpien, la jurisprudence. Sévère mit à connaître l'architecture, l'importance que les anciens attachaient avec raison au plus utile des arts, à celui qui n'a point de modèle sous le ciel, et auquel la peinture et la sculpture doivent leur origine et leurs progrès. Il peignait fort agréablement, et s'était exercé dans l'art que Phidias avait porté dans la Grèce, sa patrie, à un si haut point de perfection. Sévère chantait bien, et jouait de divers instrumens. Il écrivit dans

la langue d'Homère, sur les meilleurs princes. Il paraît avoir fait un bon emploi du temps; cependant, on lui reproche d'en avoir trop donné à la science des aruspices et des augures. Un pareil reproche annonce plus de ferveur religieuse, que de saine critique. Si l'on n'a pas osé dire que la connaissance de l'avenir, par le vol des oiseaux, fût chez lui un motif de haine pour ceux qui regardaient l'horoscope comme une œuvre du démon, c'est que personne n'ignorait qu'après la mort d'Héliogabale, son successeur avait rejeté du palais impérial, tout ce qui rappelait l'extravagante dévotion du pontife d'Émèse, et réuni dans un oratoire, les images d'Apollonius de Tyane (5), d'Orphée, d'Abraham, de Jésus-Christ. Il leur rendait le culte d'admiration dû aux sages qui, voulant changer des mœurs cruelles, ont fait entendre la voix de la nature au cœur de l'homme, et qui, touchés de l'état déplorable des deux tiers de l'espèce humaine (6), se sont appliqués à opposer les sentimens religieux aux institutions créées par l'abus de la force, pour garantir les prétentions de l'orgueil.

Quoique l'éducation de Sévère l'eût préparé à jouer un grand rôle, soit pendant la guerre, soit durant la paix; quoique sa prodigieuse mémoire fût accompagnée de cette pénétration qui conduit rapidement l'esprit au but qu'il veut atteindre, nous doutons que tromper ce prince, ait été la chose impossible. Lampride ne s'est pas aperçu que cette exagération suppose dans la personne louée, des facultés que la nature ne donne point à l'homme. Tous les écrivains s'accordent à dire que, dans sa jeunesse, Sévère était d'un naturel fort doux, quoique l'expression de sa physionomie parût annoncer des passions vives, et que l'assurance de son regard pût faire craindre un caractère impérieux.

Héliogabale était peut-être le seul personnage de la cour, qui n'eût pas, comme Mæsa, remarqué dans ce prince une grande force d'ame et une perspicacité bien au-dessus de son âge, dès l'année deux cent vingt et un *, où il le créa César sur la proposition pressante de leur aïeule. Sévère n'avait pas encore treize ans et demi, lorsque

* An de Rome, 974. — De l'ère vulgaire, 221.

le tyran, dont il était le fils adoptif, fut massacré par les gardes prétoriennes, le 11 mars 222 *. Les compétiteurs s'étaient rendus au camp avec leurs mères. Soémias et son fils assassinés, en furent arrachés, pour être livrés à la fureur du peuple, et les soldats conduisirent, au palais impérial, avec sa mère, Alexandre qu'ils venaient de proclamer Auguste. Un pareil choix devait plaire généralement. Les dangers qu'avait courus ce jeune prince, ajoutaient à l'intérêt répandu sur lui par les émissaires de Mæsa, qui, en semant de l'or au nom de Sévère, avaient fait connaître ses excellentes dispositions. Tout le monde espérait d'ailleurs qu'il y aurait entre le règne d'Héliogabale et celui de son successeur, autant de différence qu'entre la conduite dépravée de Soémias, et les mœurs irréprochables de Mammée.

Le sénat, en déclarant Sévère empereur, lui décerna les titres d'*Auguste* et de *Père de la patrie*, la puissance tribunitienne, et toutes les autres marques de confiance ou de crainte, que l'on avait coutume de donner aux empereurs, mais qu'ils n'obtenaient pas

* An de Rome, 975. — De l'ère vulgaire, 222.

simultanément. On voulut, soit dès-lors, soit plus tard, y ajouter le nom d'*Antonin* et l'épithète de *grand*; mais il montra, en refusant avec une véritable modestie, ces témoignages d'affection, plus de grandeur qu'il n'aurait acquis de gloire, en portant ces noms que la flatterie a trop prodigués. Il avait appris de bonne heure, que la valeur de l'homme est toute en sa vertu.

Après avoir consulté son aïeule et sa mère, il forma un conseil de seize sénateurs incapables de déguisement, ennemis de tout artifice, opposés aux mesures violentes, trop honnêtes pour vendre leur crédit, et trop pénétrés de l'importance de leurs devoirs, pour prendre part aux intrigues à l'aide desquelles on parvient d'ordinaire à noircir les gens de bien, dans l'esprit des meilleurs princes. On remarquait surtout, parmi ces personnages appelés à la connaissance et à la direction des affaires, Fabius Sabinus, regardé comme le Caton de son siècle; Domitius Ulpianus et Julius Paulus, célèbres jurisconsultes; Antonius Gordianus, qui est, selon *Saumaise*, le second des Gordiens qui parvinrent depuis à l'Empire; Catilius Sévé-

rus, parent d'Alexandre et le plus renommé des érudits de ce temps-là; Ælius Sérénianus, homme respectable par une intégrité qu'on trouve rarement dans les premiers emplois, à moins que le gouvernement n'ait la vertu pour principe, et Quintilius Marcellus, à qui ses vertus permettaient de regretter hautement l'austérité des anciennes mœurs, sans paraître ridicule. On vit dans ces excellens choix, la réalisation prochaine de tout ce qu'on avait besoin d'obtenir d'adoucissement aux maux publics, après la plus épouvantable tyrannie.

On remerciait les dieux d'avoir donné à l'Empire romain, les principales sources du bonheur social: un prince ami des lumières, et des ministres habiles. Cette réunion si rare est cependant indispensable dans tout gouvernement où l'inviolabilité du chef, qu'il est si facile au trône de s'assurer, lors même que la loi ne la consacre pas, existe sans que le corps politique ait sa garantie dans une responsabilité positive, à laquelle rien ne puisse soustraire des ministres prévaricateurs. En effet, dans tout système monarchique, non modifié par la sagesse de

l'aristocratie, et non tempéré par des institutions populaires, il est plus funeste à un peuple, d'avoir un maître bon par lui-même, mais assez faible de caractère ou assez étranger à l'art de gouverner, pour se laisser égarer par des conseillers ineptes ou perfides, que de tomber sous l'obéissance d'un de ces despotes qui, tenant les rênes d'une main ferme, dirigent sûrement le char de l'État, malgré les efforts réunis que font, pour l'entraîner dans de fausses routes, tous ceux qu'elles peuvent conduire à la fortune et aux dignités.

Il y a dans toutes les cours, de ces êtres dangereux, et l'exemple d'Alexandre prouve combien il est difficile d'éviter leurs piéges. En lui présentant son conseil comme une institution qui portait atteinte à l'exercice de la puissance impériale, d'astucieux flatteurs le firent rougir de ce qui l'honorait davantage. Il éloigna de sa personne, ceux qui n'auraient jamais dû en être séparés; mais étant accessible à la vérité, il ne tarda point à la connaître, et s'empressa de réparer sa faute; il fit sévir contre les courtisans qui la lui avaient fait commettre. On le vit

constamment occupé à comprimer les méchans et à inspirer de la confiance à ceux ne l'étaient pas.

A peine assis sur le trône, il renvoya les sujets indignes de remplir les places que la brigue leur avait données ; il fit de même envers les intrigans à qui leur bassesse, ou une insigne corruption, avaient tenu, sous le règne précédent, lieu de mérite et de probité. Ils perdirent leurs charges, quittèrent le palais où le nombre d'officiers civils, n'excéda plus les besoins du service. Chacun put reprendre sa première condition. L'expulsion des infâmes qui avaient servi aux plaisirs criminels d'Héliogabale, fut encore plus prompte ; ils étaient fort nombreux : on en vendit publiquement ; d'autres furent transportés dans des lieux déserts, et quelques-uns noyés. Les nains, les fous, les musiciens et les saltimbanques du tyran, devinrent les jouets du peuple, ou reçurent, dans plusieurs villes où on les dispersa, des secours, en qualité de mendians. Les eunuques, dont l'influence sur le fils de Soémias avait été portée si loin, ne se virent pas seulement dépouillés de leurs hauts emplois;

mais encore livrés, comme esclaves, à différentes personnes. On fit revivre, pour eux, en cas de persévérance dans certains vices, le droit barbare de les tuer, qu'Adrien avait eu la sagesse et l'humanité d'ôter aux maîtres.

On ne doit pas inférer de cet acte par trop rigoureux, que Sévère aimait le sang; car Hérodien assure que personne ne fut distrait par ce prince de ses juges naturels. Il ne voulait pas que la peine de mort, ni même celle de la confiscation, fussent souvent infligées. Des coupables de très-grands délits lui durent un pardon généreux, et il ne se passait pas de jour où l'on ne pût citer de lui quelque trait de bonté.

Cependant à la générosité, à la clémence, il joignait la précaution de ne pas enhardir au crime par l'impunité, et le soin d'épouvanter les scélérats, par l'appareil des supplices.

Sur un chemin fréquenté par ses esclaves, il fit crucifier l'un d'eux, pour avoir reçu une somme considérable d'un homme d'épée, sous prétexte de lui obtenir quelque charge. Il savait si bien apprécier les dangers de l'infidélité dans l'administration de

la justice, qu'aucune considération ne l'empêchait de poursuivre ceux qui y trahissaient leurs devoirs. Un secrétaire présente dans le conseil une fausse analyse, afin de surprendre une décision favorable à sa cupidité; Alexandre ordonne de lui couper les nerfs des doigts, et le bannit de Rome. Une espèce de fripon, homme de qualité, voulant une charge dans la milice la sollicita par l'organe de princes étrangers si puissans, qu'Alexandre ne put la lui refuser; mais comme cet audacieux avait déjà fixé l'attention de la justice, on le surveilla, et ce ne fut pas en vain. L'empereur fit examiner l'affaire en présence des illustres personnages qui s'étaient intéressés à lui; il fut convaincu d'avoir manqué de probité; Sévère s'adresse aux patrons du délinquant, et leur demande comment on punit chez eux les voleurs : ils répondent qu'on les crucifie, et l'arrêt de leur client est sorti de leur bouche. Alexandre ne souffrait pas que des personnages mal famés s'approchassent de lui, ni de sa famille, même pour saluer. Il était péniblement affecté, lorsque ses amis ou ses parens avaient quelque faute à se reprocher. Il les en fesait

ordinairement punir, et, dans le cas contraire, l'ordre de se retirer accompagnait leur grâce. Il aimait à persuader que la république lui était plus chère que tout autre objet de ses affections. On croira facilement que l'amour du bien public remplissait son ame.

Se défiant de sa jeunesse et de son inexpérience, il ne fesait point un édit, sans avoir recueilli les avis de vingt légistes et de cinquante personnes d'une grande maturité d'esprit, d'un savoir profond et d'une honnêteté reconnue : son conseil renfermait toujours assez de membres pour composer un arrêt du sénat. Après un examen, dont la durée n'était pas limitée, chacun développait son opinion en particulier, et l'on écrivait ensuite ce que chacun avait dit.

Un des premiers soins de ce prince, fut d'éloigner du sénat quelques créatures d'Héliogabale, d'épurer l'ordre des chevaliers, et les tribus du peuple romain. Dans l'intention de rendre à la plus auguste réunion cette dignité qui, agrandissant l'homme à ses propres yeux, inspire de nobles sentimens, et rend capable des plus belles ac-

tions, il affranchit le sénat de toute sujétion ayant quelqu'apparence de servilité. Aucun de ses prédécesseurs n'avait permis de s'asseoir aux membres de cette assemblée, venus au palais pour rendre leurs devoirs à l'empereur; il le fit, et décida que, sans une approbation unanime, personne ne serait admis dans ce corps, qu'il sentait la nécessité de rendre respectable : le candidat était-il rejeté? Des peines telles que la perte de leur rang, et l'expatriation menaçaient les sénateurs qui l'avaient proposé.

L'ordre ancien concernant l'élection des magistrats, fut en partie rétabli. L'empereur ne nommait pas les consuls, sans prendre l'avis du sénat; il le demandait quelquefois avant de choisir les préfets du prétoire. Il montrait la même déférence pour cette assemblée, dans le réglement des provinces proconsulaires. Quant à celles dont l'administration appartenait proprement au chef de l'État, ce prince y mit, au lieu de propréteurs, ce que les Latins ont nommé *Præsides*; ces gouverneurs d'une espèce particulière, n'avaient que le département de la justice; s'il se trouvait des troupes dans la

province, elles étaient placées sous le commandement d'un autre officier.

Quoiqu'on prît les préfets du prétoire dans l'ordre des chevaliers, ils étaient depuis longtemps en possession de juger les sénateurs. Cette disconvenance que l'usage fesait tolérer, blessa l'esprit judicieux d'Alexandre ; aussi, les premiers se virent-ils appelés au rang des seconds. Il nous semble néanmoins qu'il aurait été plus sage de diminuer les attributions, que d'accroître l'autorité d'officiers déjà très-puissans : cette promotion inattendue leur donna un libre accès aux diverses charges, et l'espoir de s'élever à la hauteur des personnes qu'on voyait encore au-dessus d'eux. Ils se promirent même d'effacer bientôt ce qui restait de splendeur au consulat et aux autres dignités de l'ancienne Rome ; d'un autre côté, la suppression d'un privilége non moins flatteur pour les chefs des gardes prétoriennes, qu'injuste et humiliant aux yeux des sénateurs, présentait quelque danger. La volonté de le prévenir aura fait commettre à ce prince, une faute préjudiciable au corps qu'il voulait relever d'une sorte d'assujétissement ; cela est vrai, mais les

malheurs dont elle menaçait Rome, paraissaient assez éloignés, en comparaison de ceux que pouvait produire l'orgueil offensé d'une troupe dont les excès ne connaissaient aucune borne : en effet, les prétoriens étaient, alors plus redoutables aux empereurs que de nos jours les jannissaires ne le sont au Grand-Seigneur, et que les Strélitz ne l'ont été aux Czars.

Justifiant le nom de Sévère par son inflexible droiture, il n'accorda jamais aucune fonction civile, aucun emploi militaire à la faveur, et ne mit à prix, quoique le trésor fût épuisé, ni l'honneur d'administrer les provinces, ni le droit de commander les soldats. Le mérite suffisait pour arriver aux charges, et lorsque les sujets désignés par le sénat, n'étaient pas ceux auxquels l'empereur avait pensé, ce prince n'écoutait, pour fixer son choix, que la voix de l'intérêt public. Ses ministres auraient en vain tenté de faire argent des places, sous prétexte d'économie : « Ne faut-il pas, disait Alexandre, » qu'on les vende après les avoir achetées? Pour» rais-je l'empêcher, si je donnais l'exemple » de l'avidité? N'étant plus le maître d'ôter

» sans honte ce que j'aurais livré à prix d'ar-» gent, je me verrais hors d'état de punir les » malversations, et dans la nécessité de les » souffrir. » Dans la suite, Justinien s'est encore prononcé avec plus d'énergie contre la vénalité des charges, la regardant comme l'un des plus désastreux effets de la corruption d'un gouvernement, et la source de toutes sortes d'abus et de crimes.

Afin de mieux éviter la brigue, Alexandre se plaisait à donner sa confiance à des citoyens dont l'aptitude à remplir un emploi, surpassait le désir de l'exercer: il nomma préfet du prétoire, un sujet qui s'était absenté de Rome, de peur de l'être. Se proposait-il de faire choix d'un administrateur, pour une province quelconque, il le soumettait avant de lui délivrer ses instructions, à une épreuve usitée chez les chrétiens, à l'égard de ceux qu'on devait promouvoir aux ordres et revêtir du sacerdoce: elle consistait à faire afficher le nom du candidat, et à provoquer la révélation de tout ce qu'il avait intérêt de cacher. Les déclarations devaient être appuyées de preuves, sous peine de la vie. En remplaçant les magistrats dont

les fonctions étaient temporaires, il leur disait : « La république vous sait gré de vos » services. »

Il diminua beaucoup les dépenses que fesaient les empereurs, même ceux qui n'avaient pas encouru le reproche de prodigalité; ce n'était pas seulement pour vivre sans faste, mais parçe qu'il se regardait comme l'économe et le dispensateur des deniers publics: un bon prince ne pense pas qu'il lui soit permis de consacrer au luxe de la couronne, l'argent que les peuples tirent de leurs sueurs, et dérobent à leurs besoins. Tel fut Alexandre : il vendit les perles qu'il trouva dans le palais, ou dont on lui fesait présent: il en augmenta l'épargne. Malgré son goût pour les spectacles, jamais il ne s'écarta, en faveur des artistes qui l'y amusaient le plus, du plan d'économie qu'exigeait la situation de l'État. Au milieu des pressans besoins du trésor, il n'oublia point que rien ne justifie de la part du prince, la ruine des particuliers; et s'il mit de nouveaux impôts, ce fut sur les orfèvres, les pelletiers et plusieurs autres personnes assez riches pour les payer sans peine. Il levait exactement ce qui était ordonné, le

conservait avec soin et ne l'employait que d'une manière utile. Il n'y avait pour ainsi dire, que les soldats qui touchassent de l'or ou de l'argent. Beaucoup de paiemens se fesaient en nature.

Son respect pour la religion était raisonné. Il ne priva d'aucune des grâces qui leur avaient été accordées, les Juifs qui alors étaient encore confondus avec les Chrétiens : ce n'était point au détriment des hommes, qu'il brûlait l'encens sur les autels des dieux; car il n'offrait dans les temples que quatre ou cinq livres d'argent et jamais d'or, sachant bien, comme dit Perse, *que les divinités n'en ont que faire, et que leurs pontifes sont toujours à l'abri du besoin, lors même que le peuple manque de tout.*

Ce prince retrancha toute dépense inutile, sans être avare, comme sa mère. On s'en convainc facilement, quand on se rappelle, malgré le silence de plusieurs historiens, qu'il réduisit beaucoup les pièces d'or dont Héliogabale avait augmenté le poids, et qu'à l'imitation de Nerva, il laissa les trésors à ceux qui les avaient trouvés : à moins qu'ils ne fussent considérables, jamais Sévère n'en ré-

clama la moindre partie, pour ses officiers. On ne donna plus que le trentième des impôts exigés par son prédécesseur, et il en supprima plusieurs qui pesaient sur Rome, où l'on n'aurait connu que l'abondance et le bonheur, si le despotisme et les profusions de ses maîtres n'y avaient point étouffé la liberté, et desséché les canaux de la prospérité publique.

Alexandre Sévère maintint le droit qui existait sur les productions de l'Arabie et sur celles de l'Inde. Elles consistaient principalement: 1° en canelle, en myrrhe, en aromates de toutes espèces, et en pierres précieuses, parmi lesquelles l'émeraude tenait le premier rang, pour la beauté; pour le prix, c'était le diamant qu'on ne savait pas encore tailler; 2° en peaux de Perse et de Babylone; en soies écrues, en soies préparées; en ivoire; en bois que l'Orient seul fournit, et en eunuques dont l'usage et le prix suivirent les mêmes progrès que la décadence de l'Empire. Ces diverses marchandises se vendaient à Rome cent fois leur valeur primitive, qui s'élevait, selon Pline, à plus de dix-huit millions. On ne peut se faire par-là qu'une idée imparfaite

du produit des douanes, parce qu'il y eut plus d'objets importés, que n'en présentent les états qui nous restent (7), et que les sommes perçues variaient selon le taux des tarifs, d'après lesquels on exigeait depuis la quarantième jusqu'à la huitième partie de la valeur des choses. L'odieux de pareilles taxes est d'ordinaire peu senti, quoiqu'il prive une grande partie de l'espèce humaine de productions que la nature n'a pas exclusivement créées pour les favoris de la fortune. Mais on couvre l'avidité dont il s'agit du double prétexte de faire écouler les produits indigènes et du besoin de préférer l'industrie des nationaux à un commerce étranger.

Selon ce prince, les gens du fisc sont un mal nécessaire, et doivent être attentivement surveillés, l'emploi de comptable ne supposant, ni élévation dans les sentimens, ni générosité dans les idées. Il changeait souvent ses receveurs, et observait que leurs vues étroites ne les empêchaient ni de le tromper, ni de se créer mille moyens de grossir leur trésor, avant celui de l'État. Il diminua en faveur des pauvres, les deniers des usures, et défendit même pendant quelque temps aux sénateurs de recevoir l'intérêt de l'argent qu'ils prê-

taient. Il fesait lui-même des avances aux personnes qui, manquant de fortune, voulaient acheter des terres, et l'on s'acquittait envers lui avec les revenus. Beaucoup de villes, ébranlées par des tremblemens de terre, furent autorisées à rétablir les édifices publics, à reconstruire les maisons des particuliers, et à élever même de nouveaux monumens avec les fonds que ces villes devaient à l'épargne, et qu'il leur avait laissés.

Il fit construire des greniers publics* dans les quartiers qui en manquaient, afin que les citoyens qui n'en avaient pas, pussent y serrer plusieurs objets. On bâtit des bains dans toutes les parties de la ville, où le besoin s'en fesait sentir, et des maisons dans lesquelles l'utile se trouvait réuni à l'agréable, devinrent la récompense de plusieurs hommes en place, dont l'intégrité avait fixé l'attention de ce prince, d'une manière particulière. Il venait généreusement au secours des personnes que des revers de fortune avaient accablées, sans altérer leur vertu. Il assistait tous les pauvres indistinctement. Il ajouta de la viande aux distributions qui se fesaient au peuple de Rome, et lui fit trois libéralités extraordi-

* An de Rome, 975. — De l'ère vulgaire, 222.

naires ; ses médailles en mentionnent cinq. Il tenait un registre de tout ce qu'il donnait, et reprochait à ceux dont il aurait voulu se souvenir, de s'être laissé oublier.

Indépendamment des écoles qui existaient à Rome, il en établit pour l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique, de la médecine, des mathématiques, des mécaniques et de l'architecture. Les professeurs en furent bien dotés, et l'on assigna des fonds pour les élèves sans fortune. Ayant appris qu'il y avait dans plusieurs villes, des avocats qui ne prenaient rien des parties, ce prince satisfait que la noblesse de leur profession, fût rehaussée par celle de leur caractère, accrut leur indépendance par des pensions. Il encourageait les lettres et les arts. On dit qu'il aimait et craignait les historiens. Pourquoi les aurait-il redoutés ? Tout souverain qui ressemble à Sévère, vit sans inquiétude, persuadé que le burin de l'histoire ne peut que le faire chérir et regretter.

Mæsa, qui avait contribué avec constance à faire germer dans le cœur de son petit-fils, les vertus que nous admirons, et dont

elle ne lui offrit qu'imparfaitement le modèle, mourut dans la seconde année du règne de cet empereur, après avoir pris part à d'aussi beaux commencemens. Il lui devait son adoption par Héliogabale, et cette princesse était parvenue à enlever à Macrin le trône dont celui-ci avait précipité Caracalla. Elle fut déclarée déesse, l'an 223 *. On lui fit les obsèques réservées aux mères des empereurs et aux impératrices elles-mêmes.

Cette perte contraria beaucoup Mammée, qui préférait la politique et le plaisir d'amasser des richesses, à surveiller la jeunesse de son fils, soin dont elle s'était reposée, depuis son avènement, sur la tendresse et la vigilance de Mæsa, sans néanmoins renoncer à l'exercice de l'autorité maternelle. Soit qu'elle en craignît le terme, soit, comme le disent quelques historiens intéressés à interpréter favorablement les actions d'une païenne dont le prosélytisme voulut faire une sainte, qu'elle sentît le besoin de diriger les passions d'Alexandre, afin d'en prévenir l'explosion, Mammée ne tarda point à donner une épouse à ce prince. Il la reçut

* An de Rome, 976. — De l'ère vulgaire, 223.

de ses mains, bien plutôt par condescendance que par choix. Cet empereur, auquel on n'a pas connu de maîtresse ; mais une seconde ; mais une troisième femme, après la fille de Marcien, qui était jeune et belle, souffrit du moins que Mammée fît égorger ce seigneur, son parent (8), par les prétoriens, après l'avoir réduit à courir au camp pour invoquer, contre la barbare jalousie de cette ambitieuse, un appui pour sa fille. Quoique Sévère fût dans l'âge où l'amour règne en tyran sur le cœur de l'homme, les écrivains *les plus édifians*, ajoutent qu'il permit encore à Mammée dont la haine contre l'impératrice s'était manifestée par les plus mauvais traitemens, de la reléguer en Afrique, où elle expia le crime d'avoir porté avec orgueil le titre d'Auguste et refusé une entière soumission à son implacable belle-mère. Telles sont, d'après Hérodien, les causes de la division qui éclata entre ces deux princesses, qui perdit l'une et qui eût rendu l'autre bien odieuse, si Orose et Cédrène n'avaient pas dit positivement qu'*elle était chrétienne* (9) ; si Abulfaraje (10)

n'avait pas déclaré qu'*elle croyait en Jésus-Christ*, et George Syncelle, qu'*elle aimait extrêmement les Chrétiens les plus doctes, tels qu'Origène*, etc.; si enfin, long-temps avant eux, Vincent de Lerins (11) n'avait pas soutenu qu'*elle possédait la sagesse du ciel, et brûlait d'amour pour ce don divin*. Dexippe (12), et après lui, Occo (13) affaiblissent de beaucoup les torts de Mammée aux dépens de Marcien : ils présentent sa mort et la répudiation de sa fille, comme les effets de la découverte d'une conspiration tramée par lui, contre la vie de son gendre, qui l'avait élevé à la dignité de César. Lampride a préféré ce récit à celui d'Hérodien, qui a inspiré plus de confiance à M. de Serviez, l'un des savans philologues du dix-huitième siècle.

Quoiqu'il en soit, Alexandre oublia sa première femme, dont l'histoire ne fait pas connaître les derniers momens, et passa des bras de Sulpicia Memmia, dans ceux de Sallustia Barbia Orbiana. On n'a rien de précis ni pour le temps, ni pour l'ordre de ces deux derniers mariages. Orbiana mourut à la fleur de son âge et sans enfant, comme les deux

autres; elle n'a laissé aucun souvenir de ses actions, ce qui fait croire qu'on l'a vue moins long-tèmps sur le trône.

Memmia était fille du consul Sulpicius, et petite-fille de Catulus. Elle n'appartenait point à la famille Memmia qui se disait issue de Mnesthée, l'un des compagnons d'Énée (14); mais elle en avait l'orgueil : il lui était pénible d'apprendre que son époux se confondait avec les particuliers, dans les bains publics, et surtout de le voir éloigner de lui tout ce qui sentait la grandeur; elle craignait pour la dignité de l'empereur, cette sage modération qui rend le respect affectueux et plus durable; elle la lui reprocha un jour, comme ternissant l'éclat de la couronne. Il lui répondit : *Que le meilleur moyen d'affermir l'autorité suprême, n'était pas de la rendre imposante, mais de la faire chérir.* C'est à ce système doux et populaire qu'est due la tranquillité des dix premières années du règne d'Alexandre. Une rixe la troubla, un sujet très-léger la fit naître, et agita les brandons de la discorde entre le peuple et les prétoriens. On se battit trois jours; on perdit beaucoup de monde de part

et d'autre. Les soldats commençaient à éclairer ces scènes d'horreurs, par l'incendie de plusieurs bâtimens, lorsque la crainte de voir brûler leurs maisons, détermina les bourgeois à se réconcilier avec eux. Le préfet Ulpien voulut rétablir l'ordre parmi cette troupe, et ne parvint qu'à l'irriter contre lui. Elle se révolta, demanda sa mort à l'empereur qui était son ami, et qui le couvrit de sa pourpre, sans le sauver de leur fureur : il le vit au contraire massacrer * sous ses yeux et dans son propre palais. Ce malheur fut le premier qu'Alexandre éprouva, et non le plus terrible que lui réservait le destin.

L'Occident admirait les vertus de ce prince, tandis que sa mère, qui était d'ailleurs fort estimable, lui fesait des ennemis, par sa parcimonieuse économie et par cette irritable vanité, trop commune aux femmes qui s'immiscent dans l'administration des États. Sur ces entrefaites, l'Orient devint le théâtre d'une révolution dont le contre-coup se fit sentir aux Romains.

Dix-huit grandes provinces, dont quelques-unes avaient le titre de royaume, et don-

* An de Rome, 981. — De l'ère vulgaire, 228.

naient celui de roi à leur gouverneur, composaient l'Empire des Parthes, sur lequel régnait Artaban, à qui Artaxerxe se proposait de l'enlever par la force des armes. Revêtu en Perse d'une royauté subalterne, il ne la trouva point assez étendue, pour le fils adultérin du cordonnier Babec, c'était le nom du mari de sa mère. Il eut à cœur de prouver qu'un rare courage relève la naissance la plus commune. Défaire dans trois batailles son souverain; le chasser de tous ses États; détruire une dynastie qu'une existence de plusieurs siècles rendait superbe, et relever le trône des Perses, abattu depuis la mort de Darius; tels sont les succès qui engagèrent Artaxerxe, ou Artaxare à tenter de nouveau le sort des armes : il attaqua les Romains; il battit leurs légions, qui avaient tué dans la Mésopotamie, Héracléon, leur général. Il pénétra jusque dans cette partie de l'Asie mineure que baignent l'Halys, l'Euphrate, le Pont-Euxin, et qui prend son nom du fleuve qui la séparait de la Galatie. Il voulut que la mer Égée, redevînt, comme sous Cyrus, la frontière de l'Empire persan. L'indiscipline qui régnait dans l'armée romaine,

permettait au vainqueur d'Artaban de grossir la sienne, en affaiblissant celle de l'ennemi par la désertion, et de soutenir ses prétentions, sans égard à la valeur habituelle des Romains.

Alexandre, qui en espérait encore de bons effets, marcha contre Artaxerxe. La fortune eut sans doute quelque peine à se prononcer entre deux princes dignes de ses faveurs. Si l'on en croit Hérodien, Sévère fut mis en déroute, et, d'après Lampride, il remporta une victoire signalée. Cette dernière version paraît mériter plus de confiance, si l'on réfléchit à l'inaction dans laquelle demeura, pendant plusieurs années, Artaxerxe qui *n'était pas homme à s'endormir sur ses lauriers*; comme le dit très-bien M. A. J. Roustan (15). A-peine avait-il placé la couronne sur sa tête, qu'il écrivit aux princes tributaires de l'Empire des Parthes, pour faire reconnaître ses droits à leur soumission; pour leur demander les secours que ses prédécesseurs en avaient obtenus; pour les menacer de punir tout refus, par la perte de la vie. Quelques-uns lui obéirent sur-le-champ; d'autres lui résistèrent, et, parmi ceux-ci,

l'histoire distingue Alsaward, ou Al-Sauvad qui serait peut-être parvenu à s'affranchir d'un joug odieux, s'il n'avait pas été trahi par son propre sang.

Éblouie par l'éclat des triomphes d'Artaxerxe, et séduite par la promesse de partager sa haute fortune, la fille d'Alsaward livra son père et sa patrie. Artaxerxe ayant perdu bien du temps et beaucoup de monde devant une forteresse dont la résistance opiniâtre le fesait désespérer de réussir par le seul emploi de la force, eut recours à la corruption, qui a toujours un si facile accès dans le cœur des grands. Il savait que la fille d'Alsaward était en âge de prendre un époux ; il lui fit proposer de s'asseoir sur le trône de la Perse, et ne demanda qu'un seul gage de son consentement, la remise d'un avis sur les moyens de pénétrer dans la forteresse. Ces propositions honteuses ne parurent que brillantes à la princesse. Elle lui indiqua un endroit de la place, par lequel on pouvait y entrer sans danger et sans peine. Cette découverte fut profitable au conquérant et funeste à celle qui en désirait le prix. Elle ne fit en quelque sorte que l'entrevoir.

Comme la violation des devoirs éveille naturellement le soupçon, même dans l'esprit des personnes qui l'ont provoquée, Artaxerxe voulut apprendre de la princesse, si son père lui avait quelquefois donné des sujets de plainte; elle répondit sans défiance, *qu'il l'avait toujours chérie: Tu es donc indigne de vivre*, répliqua le Persan indigné.... *Quelle fidélité puis-je attendre de toi, qui as été assez dénaturée pour trahir un père qui t'aimait, et de qui tu m'as avoué n'avoir reçu aucun déplaisir? Non*, continua-t-il, en jetant sur elle des regards pleins de mépris et de courroux, *je ne m'exposerai point à tes perfidies, et le plus affreux supplice sera la peine de celle que tu viens de commettre.* Sur cela, il ordonna de l'attacher par les cheveux à la queue d'un cheval indompté, qui, la traînant partout, offrit bientôt un spectacle dont l'horreur égala celle que le double forfait de cette princesse inspirait à un Barbare, qui ne croyait pas prudent de compter sur la fidélité qu'il avait pu corrompre. Plusieurs fois repoussé par les Romains, ce monarque tourna ses armes contre les Mèdes, soumit la plus grande partie de

leur territoire*, porta ensuite la guerre en Arménie, fut moins heureux dans cette contrée, revint à des idées plus conformes au bonheur des peuples, et fit oublier ses revers, moins encore par la fondation de plusieurs villes, que par la justice dont tous ses sujets purent indistinctement réclamer l'appui (16).

Après avoir montré beaucoup d'habileté contre ce prince, Alexandre déploya une admirable fermeté, contre une des légions romaines dont quelques soldats s'étaient livrés dans Antioche; aux déréglemens les plus répréhensibles. Il les fait mettre en prison; toute la troupe accourt au palais, et les redemande à grands cris. Sévère monte sur son tribunal, et veut faire rentrer les séditieux dans le devoir; il leur dit: *C'est la discipline; ce sont les mœurs qui soutiennent les peuples: sans elles, c'en est fait des républiques.* Loin de se repentir de leur faute, les mutins l'aggravent par des menaces, et agitent leurs armes. *C'est contre l'ennemi que vous devez montrer votre bravoure, si vous en avez*, s'écrie l'empereur: *Quant à moi, je méprise vos menaces.* A peine a-t-il proféré ces pa-

* An de Rome, 982. — De l'ère vulgaire, 229.

roles que les clameurs redoublent : *Quittez vos armes*, continue-t-il avec assurance, *vous n'êtes plus soldats, mais de simples bourgeois**. Tant de sang froid et d'intrépidité les frappèrent de stupeur : ils n'eurent plus qu'une volonté, celle de recouvrer leurs armes. A force de prières et de soumission, ils parvinrent à fléchir Alexandre, qui demeura un mois inexorable. Cette victoire n'est pas moins glorieuse que le gain d'une bataille.

Une irruption des Germains dans les Gaules, où ces peuples commirent toutes sortes d'excès, le força de quitter l'Asie**. Il revint triompher à Rome, pour ses exploits dans l'Orient ; alla chercher ses nouveaux ennemis ; forma un camp à Mayence ; fit jeter un pont sur le Rhin ; occupa l'ennemi par diverses courses de l'armée romaine dans le pays des Suèves ; s'aperçut que le succès de ces expéditions ne le conduirait pas à une victoire facile, et tenta de gagner par des négociations, ce que tout autre moyen aurait fait payer trop cher : il acheta la paix, pour épargner le sang des hommes, et voulut rétablir la discipline

* An de Rome, 986. — De l'ère vulgaire, 233.

** An de Rome, 987. — De l'ère vulgaire, 234.

dans une armée qui était en proie à la licence, celle de la Germanie ; mais Maximin, l'un de ses lieutenans, abusa de son influence sur l'esprit des troupes pannoniennes qu'il commandait, et dont il connaissait les dispositions. La plupart de ces soldats, accoutumés aux prodigalités d'Héliogabale, souffraient impatiemment de l'économie qui succédait aux précédentes largesses : on leur fit entendre qu'il était aussi honteux d'être, pour ainsi dire, gouvernés par une femme, que contraire à leurs intérêts de vivre sous un jeune prince, héritier de son avarice, et dont l'existence prolongée les priverait, peut-être un demi-siècle, des avantages attachés aux avènemens.

Ces affreuses provocations produisirent leur effet : l'empereur, sa mère et les amis de ce prince, furent assassinés par des gens de guerre, l'an 235*, à une heure après midi ; c'était à l'issue du dîner ; presque tout le monde goûtait les douceurs du sommeil. Les gardes, en petit nombre, qu'Alexandre avait autour de lui, prirent la fuite, soit qu'ils craignissent les meurtriers, soit que

* An de Rome, 988. — De l'ère vulgaire, 235.

Maximin les eût fait suborner, de sorte que la surprise prévint la résistance, ou la rendit nulle. D'autres soldats, transportés de fureur contre les assassins, les égorgèrent tous, excepté Maximin, que l'armée ne soupçonnait point d'être le chef de cet abominable complot.

Ainsi périt, dans la vingt-sixième année de son âge, après avoir régné treize ans révolus, un prince qui, selon Aurèle Victor, a bien mérité de l'humanité, puisqu'il eut la force et la sagesse d'empêcher l'Empire de tomber dans les malheurs dont ses successeurs n'ont pas su préserver les Romains (17).

Le sénat fit l'apothéose d'Alexandre Sévère. On lui avait dressé, dans les Gaules, un monument funèbre; Rome lui érigea un tombeau magnifique. On institua, pour honorer sa mémoire et venger celle de sa mère, une fête que vit encore célébrer Constantin, l'an 311*. La douleur publique fut le plus bel éloge de la conduite d'Alexandre: C'est toujours le moins équivoque; on pleura ce prince comme l'ami de ses sujets, comme le meilleur des souverains, comme le père de la patrie.

* An de Rome, 1064. — De l'ère vulgaire, 311.

NOTES

D'ALEXANDRE SÉVÈRE.

(1) *Hist. Aug. script. in vit.* Alex. Sev.

(2) *Herodian. Hist.*

(3) Dio. Cass.

(4) Euseb. *Hist. eccl.*, liv. 6, c. 21.

(5) Apollonius de Tyane naquit peu d'années avant Jésus-Christ, auquel l'innocence de sa vie et ses miracles l'ont fait comparer par Hiéroclès, qu'entreprirent de réfuter Lactance et Eusèbe. Les femmes ne pouvaient voir Apollonius, sans l'aimer : il n'y avait pas un aussi bel homme ; on ne lui connaissait aucune faiblesse : il s'était, de très-bonne heure, rendu maître de ses passions. A quatorze ans, il apprit d'Euxène la philosophie de Pythagore, et la mit en pratique dès l'âge de seize ans. Il ne mangeait pas de viande, s'abstenait de vin, ne portait point de souliers, et s'habillait de toile, afin de ne rien tenir de la dépouille des animaux. Il donnait son bien aux pauvres, appaisait les séditions, et instruisait les hommes avec

une douceur mêlée de force. Malgré la réunion de tous les dons de la nature et des plus rares qualités, il n'aurait jamais exercé un invincible ascendant sur ses semblables, s'il avait eu la même manière de vivre et de s'exprimer. Ses paroles cachaient souvent des vérités hardies, sous le voile de l'apophthegme, et ses moindres discours prenaient habituellement la teinte d'une mystérieuse obscurité. C'est ainsi qu'il éluda les artifices de la tyrannie, et offrit presque sans danger, même sous Néron, des consolations aux malheureux, des espérances aux proscrits, des sujets de méditation aux imaginations vives et tendres.

Ses entretiens avec les bracmanes des Indes, les mages de la Perse, les gymnosophistes d'Égypte, accrurent sa célébrité.

Il signala les abus à Ninive, à Babylone, à Éphèse, à Smyrne, Lesbos, Athènes, Lacédémone, et parut, en tous lieux, digne de donner des préceptes au genre humain.

Venu à Rome, *pour voir de près quel animal ce pouvait être qu'un tyran*, Apollonius y fut témoin d'une éclipse de soleil, que plusieurs coups de tonnerre rendirent effrayante. Le peuple recueillait avec une avide curiosité tout ce que l'on disait de ce phénomène. Apollonius observa le ciel, et fit cette prédiction : *Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas.* La foudre tomba trois

jours après sur la table de Néron, et renversa la coupe dont cet empereur fesait usage à l'instant même. Le vulgaire interprétant les paroles d'Apollonius, y vit qu'*il s'en faudrait peu que ce prince ne fût tué.* En toute occurrence, les commentaires de l'ignorance et de la crédulité sont toujours favorables à ceux qui agissent sur les imaginations faciles à émouvoir. Quoique puissent dire en effet les oracles, concernant l'avenir, ils n'ont rien à redouter des événemens; car, loin d'ébranler l'aveugle confiance de la multitude, les faits, quelle qu'en soit la nature, servent toujours à justifier tout langage énigmatique qui a été tenu précédemment, et dans lequel une vaine curiosité peut en chercher l'annonce.

Apollonius inspirait à Vespasien la plus parfaite estime. Cet empereur l'admit dans son conseil, et ne tarda point à reconnaître que cet homme extraordinaire méritait d'avoir des sages pour disciples.

Le roi de Babylone lui ayant un jour demandé quel était le moyen de régner avec sécurité : *Ayez beaucoup d'amis et peu de confidens*, répondit le philosophe.

Vopiscus lui donne toutes sortes d'éloges dans *la vie d'Aurélien.* L'éclat de sa réputation et le souvenir des services qu'il avait rendus à l'humanité, se sont soutenus même chez les chrétiens jusqu'au 5e siècle, quoique plusieurs d'entr'eux

l'eussent accusé de magie, à l'imitation des calomniateurs qui l'avaient fait persécuter par Domitien, implacable ennemi des philosophes, comme l'étaient dans l'antiquité la plupart des tyrans, et comme le sont de nos jours tous les princes qui opposent les préjugés religieux aux progrès de la raison.

Antonin fit venir Apollonius à sa cour, et lui confia l'éducation de son fils adoptif; Marc-Aurèle montra ce que pouvaient les exemples et les leçons d'un tel maître. Apollonius passait communément chez les Grecs et les Romains pour un envoyé de la divinité. Godeau le traite de *singe de Jésus-Christ*; mais des injures ne sont pas des raisons, même dans une *histoire de l'Église*. Il eût été plus convenable de présenter le philosophe de Chalcis, comme un imitateur de Pythagore, et rien ne s'y opposait; car la doctrine de l'auteur de la métempsycose se retrouve en grande partie dans celle que les Apôtres ont attribuée à leur divin maître, et, qui, dit l'ancien évêque de Blois*, *sanctionnant la loi de la nature, y ajoute l'obligation de faire pour nos semblables, nos frères, tout ce que nous désirons qu'on fasse pour nous-mêmes***.

* Des peines infamantes à infliger aux négriers, ch. 1er, par M. Grégoire.

** Math., VII, v. 12, et ch. XIX, v. 19; Marc, XII, v. 31, et *passim*.

La philosophie reconnaît également, dans le genre humain, une seule famille formée de trois races distinctes : la blanche ou caucasique, qui habite notre petite Europe, ainsi que les parties occidentales et centrales de l'Asie; la race noire ou nègre, originairement exposée au midi de l'Atlas, arrachée de l'Afrique par la violence et la cupidité, commerçante et prospère dans la république d'Haïti, sous la double influence de la liberté et du génie de son chef; enfin la race jaune ou tartare, qui couvre le vaste orient de l'Asie. Aucun philosophe ne s'oppose à l'affranchissement des hommes; car la sagesse humaine forme des vœux pour voir partout l'abolition de l'esclavage, l'indépendance des nations, la liberté des cultes, des gouvernemens qui respectent tous les droits, et des citoyens qui placent leur bonheur dans l'accomplissement de tous les devoirs.

Apollonius a fourni une carrière de *cent ans*. Il a obtenu des statues et l'apothéose; ces honneurs s'accordent aussi rarement aux philosophes, qu'une longue vie est d'ordinaire la récompense de leur modération en toutes choses.

Solon vécut *quatre-vingts ans*; Protagoras, *quatre-vingt-dix;* et son compatriote Démocrite, *cent neuf;* Zénon, *près de cent;* et Platon, *au moins quatre-vingts;* Xénophile, *cent quinze* *,

* Xénophile, dont nous parlent avec admiration Pline et

et Démonax, *cent.* Kepler et Bacon moururent vieux; Newton, *nonagénaire.* Euler, Fontenelle et Voltaire ont éclairé leurs contemporains *pendant de longues années.*

Les penseurs atteignent presque partout les limites communes de la vie, et vont quelquefois bien au-delà, surtout quand leurs études ont pour objet la nature; quand la profondeur de leurs recherches les mène à la découverte de vérités nouvelles; quand ils se sentent pénétrés du plaisir d'être utiles à leurs semblables; quand une généreuse exaltation leur fait franchir les obstacles qui s'opposent aux plus belles entreprises. Ces diverses jouissances, les plus vraies, les plus durables, les plus pures que nous puissions éprouver, fortifient les facultés intellectuelles, étendent le domaine du bonheur, et font circuler en liberté les sucs de la vie, par l'action du moral sur le physique. Aussi Kant prouve-t-il que la philosophie contribue à prolonger l'existence; il voit en elle la compagne fidèle de la vieillesse, l'amie de l'homme qui la cultive, et une source inépuisable de félicités pour tous ceux qui s'élèvent jusqu'à elle.

(6) Athénée, l. 6, c. 20; Potteri, *Archæolog. græ.*, lib.; Boëmus, *Mor. Gent.*; *Codex legis Visigothorum*, l. 3; Plut., *in Catone*; Juvenal., III;

Valère Maxime, ne fut jamais malade. Le bonheur de ce philosophe pythagoricien *égala sa longévité*, dit Noël.

Flor., III, 19 et 20; *Recherch. philosoph. sur les Égyptiens et les Chinois*, t. II; Burigny (de), *son Mémoire dans ceux de l'académ. des inscriptions*, *tom.* XXXVII.

(7) Bouchaud, *Traité de l'impôt du vingtième sur les successions, et de l'impôt sur les marchandises, chez les Romains.*

Selon Pline *, la valeur primitive des marchandises de l'Inde se montait à plus de 18 millions; elles se vendaient à Rome cent fois leur valeur; cette notion donne une idée approximative du produit des douanes.

(8) Herodian., *Historiar.*, lib. 3.

(9) Paul, *Oros.*, lib. 7; Cedren., *Historiar.*, *tom.* I.

(10) Gregor.; Albuf., *Hist. orient.*

(11) Vinc. Ler., *Chronol.*

(12) *Dexipp. de legationib.*

(13) Adolph. occ.; Numism.

(14) *Æneid.*, 5, v. 117.

(15) *Abrégé de l'Histoire universelle*, t. IV.; *Hist. moy.*, chap. 12.

(16) Eutych., *Annal.*, t. I.

(17) Aurel. Vict.

* *Hist. nat.*, l. 6., c. 23, et l. 12, c. 18.

MAXIMIN Ier.

CAÏUS JULIUS VERUS MAXIMINUS AUGUSTUS.

Pour distinguer ce prince de celui que l'Orient vit régner dans les premières années du siècle suivant, nous l'appelons *Maximin* Ier. Il naquit d'une famille toute barbare, dans un village aux extrémités de la Thrace. Son père, nommé Micea ou Micca, était Goth, et sa mère, Abala ou Ababa, devait le jour aux Alains. On ne connaît pas la date précise de la naissance de Maximin. Zonare prétend, d'après la chronique d'Alexandrie, qu'il vint au monde en 173.* Les médailles lui donnent les noms de *Caïus Julius Verus Maximinus*, (1) et si les historiens ajoutent à son nom, le titre de *premier*, c'est pour empêcher de le confondre avec l'empereur que les chrétiens qualifièrent de *tyran*, et qui fut néanmoins assez sage pour défendre d'exé-

* An de Rome, 926. — De l'ère vulgaire, 173.

cuter, le jour même, les ordres qu'il donnerait pendant ses repas.

Maximin *deux* régna en Orient. Fils d'un berger de l'Illyrie, et berger lui-même, il se fit remarquer par son courage et sa bonne conduite. Dioclétien lui conféra en 305,* la dignité de *César*, et Dioclétien savait apprécier le mérite; car après avoir brisé, par la force de son génie, les liens de la faiblesse et de l'avilissement, il s'était élevé au plus haut degré de puissance et de gloire.

La conduite des troupeaux fut également la première condition de Maximin Ier. Une stature de plus de huit pieds, d'autres avantages physiques et une valeur à toute épreuve, fixaient ordinairement sur lui, le choix des autres bergers, quand la nécessité de se défendre contre les brigands, leur fesait sentir le besoin d'un chef (2).

La plupart des écrivains modernes, dont les productions garnissent les bibliothèques des lycées, donnent sur sa supériorité à la lutte, sur sa prodigieuse voracité, sur les exercices de ses doigts, auxquels, selon eux, rien ne résistait, plusieurs détails qui con-

* An de Rome, 1058. — De l'ère vulgaire, 305.

viennent moins à l'histoire qu'aux ouvrages dans le genre de ceux que *Perrault d'Armancourt* fit pour amuser le premier âge, et fixer l'attention des gouvernantes d'enfans (3).

Vers l'année 203 *, l'empereur Sévère, père de Caracalla et de Géta, ayant remarqué Maximin dans des jeux militaires, en fit un cavalier. Non moins ignorant que robuste, ce Thrace avait alors près de vingt ans, et ne savait presque pas le latin. Il passa ensuite dans les gardes prétoriennes, fut élevé peu à peu à diverses charges de la milice, s'en acquitta bien et se fit aimer, malgré son naturel sauvage et rude, que décelait l'âpreté de son visage. Tout annonçait en lui cette fierté qui provient d'une haute idée de soi-même, et l'arrogance qu'inspirent les qualités du corps; à ceux qui ne savent point combien les dons de l'esprit sont préférables. Toujours patient dans les travaux, il attachait le plus grand prix à y exceller. Personne ne supportait les fatigues aussi bien que lui. Ce n'était pas sa meilleure qualité; les soldats soumis à son comman-

* An de Rome, 956. — De l'ère vulgaire, 203.

dement, vantaient son équité dans la distribution des récompenses, et se louaient des soins qu'il prenait d'eux et de leur équipement. Le service n'avait pour lui rien de pénible, quoiqu'il s'en retirât sous Macrin, et ne voulût point en prendre sous Héliogabale.

Il haïssait, dans le premier de ces princes, le destructeur de la maison de Sévère, et méprisait dans le second, l'indolence de la mollesse, les excès d'une débauche continuelle et les dispendieuses fantaisies du luxe; mais à peine eut-il appris l'avènement et les réformes d'Alexandre Sévère, que, renonçant une seconde fois à son pays où il était allé trafiquer avec les Goths et les Alains, il revint à Rome. L'empereur l'accueillit comme un sujet recommandable, se plut même à le louer en plein sénat, et le fit admettre dans cette assemblée. Quelle était loin de penser que ce barbare, alors connu par son attachement à la discipline, et par sa reconnaissance pour Alexandre, ferait un jour succéder une tyrannie pleine d'inquiétude, de terreur et de carnage, au règne paisible et fortuné d'un prince aussi vertueux

qu'Agis (4) et qui, non moins pénétré de ses devoirs que ce roi de Lacédémone, entreprit de faire revivre parmi des hommes corrompus, un ordre de choses dont ils n'étaient plus dignes! Cependant, malgré les nombreuses difficultés qu'avait fait naître la dissolution sociale à laquelle Héliogabale venait d'attacher son nom, l'Empire dut, au système qu'Alexandre avait adopté, un calme heureux que la malveillance et l'ambition ne purent troubler pendant dix ans.

La tyrannie de ses successeurs a produit des effets bien contraires. La plupart de ces princes semblent n'avoir paru un moment sur le trône, que pour offrir au monde, le spectacle de leur catastrophe.

Maximin avait rendu dans le commandement particulier de la cavalerie triballienne, et dans l'importante commission de discipliner les recrues de toute l'armée, des services qu'on ne pouvait attendre que de sa fermeté, dans le temps où il sut astreindre ces nouveaux soldats, à toutes les règles de la milice. Paraissant façonné à l'obéissance, et propre à l'obtenir; plein d'intelligence, ayant fait preuve d'intégrité, plus

dur que le métier des armes, et agréable aux gens de guerre, personne, mieux que lui, ne pouvait seconder Alexandre dans l'opération importante et délicate, qui devait mettre le sceau à la gloire que s'était acquise cet empereur, par la belle et courageuse réforme de l'administration civile. Aussi, eut-il la pensée d'unir sa sœur Théoclie, au fils de ce Thrace (5); mais, démêlant quelque chose de barbare dans les traits du père, Alexandre abandonna ce projet d'alliance, et n'en poursuivit pas moins la réforme de l'ordre militaire.

Cette grande entreprise était tout à la fois nécessaire et d'une périlleuse exécution; une licence inouïe, suite d'une longue impunité, permettait à peine d'endurer le frein de la discipline, à des troupes dont les affections n'étaient plus en harmonie avec celles du corps social, depuis que des ambitieux avaient rendu les soldats étrangers aux intérêts de la patrie. Quelle prudence n'exigeaient pas de pareilles dispositions! L'empereur montra beaucoup d'attachement pour l'armée. Il lui déroba les craintes qu'elle lui inspirait. Rien ne fut changé à la paie, ni

même aux gratifications, quoiqu'elles fussent excessives : Alexandre trouva dans les économies qu'avaient subies différentes branches du service public, de quoi fournir ces deux alimens à l'avidité des troupes.

De vastes magasins établis partout, les dispensèrent de faire route, les épaules chargées des provisions de dix-sept jours, comme cela s'était pratiqué jusqu'alors. Il fit encore plus pour améliorer leur sort : une longue file de mulets, de chameaux, les accompagnait à leur sortie du territoire de l'Empire. On ne vit pas que ces ménagemens seraient encore plus préjudiciables à l'État, que ne l'avait été la licence : on peut bannir celle-ci, et il y en a beaucoup d'exemples; mais le soldat une fois amolli, on ne le ramène plus à la vie dure. Il ne s'était déjà que trop éloigné de l'austérité des mœurs républicaines.

Son luxe consistait dans de vains et futiles ornemens. La prétention de le corriger aurait été aussi vaine que dangereuse, Alexandre le dirigea vers des objets d'une pompe guerrière ; il espérait, du moins, qu'ayant de beaux chevaux, des armes magnifiques, des boucliers enrichis d'or et d'argent, chacun

d'eux y tiendrait davantage et les défendrait mieux. Dans les marches, il ne se ménageait pas plus que le dernier soldat. Il visitait en personne, les malades et les blessés. Un registre qu'il tenait exactement, lui rappelait les services des gens de guerre, et quelle en avait été la récompense. Enfin, ce corps dont la conservation, disait-il souvent, était si étroitement liée à celle de l'État, craignait le retour de cette discipline salutaire, à laquelle la république avait été redevable de ses prodigieux succès sur des nations non moins belliqueuses et plus puissantes que les Romains. Alexandre aspirait à réveiller doucement les idées d'ordre et de subordination. On ne peut pas dire qu'il ait vu échouer son projet; mais que le temps lui manqua pour réussir. Il n'avait que vingt-six ans, dont la moitié s'était écoulée sur le trône, lorsque l'ambition de Maximin mit un terme à une si belle vie.

Les instrumens de ce crime en reçurent la peine, des mains de leurs camarades. Pour jouir des acclamations de l'armée, Maximin eut besoin d'affirmer qu'il était étranger à la mort d'Alexandre. Fort du choix des troupes

de la Pannonie et de la Thrace, il couvrit son attentat du voile de la légitimité en informant le sénat de la volonté des gens de guerre. La crainte transformant les grandes assemblées en machines approbatrices de tout ce qui présente l'aspect de la force, le sénat sanctionna l'élévation de l'audacieux qui usurpa le premier, dit Gravina (6), l'Empire et le titre d'Auguste.

Cet événement ne tarda point à faire couler bien des larmes. Il eut lieu le 19 mars, de l'an 235 *. Maximin donna le titre de *César* et de *prince de la jeunesse*, à son fils, âgé de dix-huit ans. Il était fort bien fait. L'agrément et la régularité de ses traits fixaient sur lui tous les regards : en l'associant à la puissance suprême, son père a dit, sans paraître exagérer, qu'il donnait aux Romains, le plus beau prince qu'on eût jamais vu.

Le sénat, informé par Maximin de son élection, et n'osant le traiter comme un assassin, lui confirma le titre d'empereur. Son ambition fut satisfaite, mais il ne fut pas tranquille. Son origine était si humble, que dans les premières années de son séjour

* An de Rome, 988. —De l'ère vulgaire, 235.

à Rome, l'insolence des esclaves l'avait plusieurs fois empêché de parvenir jusqu'à leurs maîtres. Des patriciens s'étaient déclarés ses protecteurs. Il leur devait de la reconnaissance : aux uns, pour leur crédit ; aux autres, pour des secours en argent. Sévère avait brillé par toutes les lumières de l'esprit le mieux cultivé; Maximin ne savait pas le grec, dont l'étude fesait une partie essentielle de l'éducation, et auquel les grands et le peuple devaient de bien douces, de bien vives jouissances (7).

Parmi les premières victimes de Maximin, on cite les personnes qui connaissaient plus particulièrement la bassesse de son extraction, et celles qui, ayant été au service d'Alexandre, ou admises à sa cour, pouvaient établir des comparaisons dont il n'aurait pas eu à se louer. Sa cruelle vanité fit disparaître les témoins de son premier et modeste début, dans une ville où tout tremblait en son nom, depuis qu'il avait échangé la sécurité du second rang, contre les alarmes du premier.

Les inquiétudes de Maximin avaient pris naissance dans son esprit soupçonneux. Les délateurs, répandus dans tout l'Empire, pour

les calmer, furent loin d'y réussir, car ils lui firent des ennemis, et elles s'accrurent dans les dangers. Sa tyrannie suffisait seule pour en produire de toute espèce ; elle les multiplia, sur les rapports des espions, et les familles intéressées à un prompt changement de domination, trouvèrent dans leur nombre, le courage nécessaire à une aussi périlleuse entreprise.

Magnus, qui appartenait à l'une des plus illustres maisons de Rome, fut signalé à l'empereur, comme chef d'une conjuration contre sa gloire et sa vie. * On l'accusa d'avoir corrompu, à prix d'argent, les officiers préposés à la garde du pont qu'Alexandre avait ordonné de jeter sur le Rhin. Il venait d'être achevé, pour servir aux troupes qui marchaient en toute hâte, contre les Germains ; mais, suivant l'accusation intentée contre Magnus et ses complices, leur projet était de le rompre après le passage de Maximin, afin que, privé de retraite et de secours, il tombât sous les coups de ses ennemis. Ce complot devint un vaste filet, dans lequel l'autorité enveloppa ceux qu'elle

* An de Rome, 989. — De l'ère vulgaire, 236.

redoutait. L'exécution sans examen, sans défense, sans jugement, d'au moins quatre mille conspirateurs ou prétendus tels, fait douter de leur culpabilité.

Si, au lieu de dessécher l'arbre du Christianisme, le sang des martyrs étendit au loin ses branches, et fit croître une infinité de rameaux (10), on peut dire que, sous Maximin, des conjurés semblaient jaillir du sang des conspirateurs : il frappait toujours, et on ne cessait point de le menacer.

A peine Magnus eut-il perdu la vie, que les soldats de l'Osrhoène, qui étaient toujours attachés à Alexandre Sévère, virent son meurtrier dans Maximin ; cette troupe se révolta, elle rencontra Quartinus, que le second de ces empereurs avait congédié du camp, comme ami du premier.

L'estime d'Alexandre honora ce personnage consulaire, et lui devint funeste. Les séditieux le revêtirent, malgré lui, du manteau impérial; un de leurs chefs, avec lequel Quartinus était lié, voulut se faire auprès du tyran, un titre de la plus noire perfidie, il pénétra dans la tente du nouveau maître qu'il venait de se choisir, l'y trouva endormi,

le tua *, et porta sa tête à Maximin ; mais, comme nous l'avons déjà vu par la conduite d'Artaxerxe, envers la fille d'Alsaward, la trahison n'était pas encore un sûr moyen de gagner les bonnes grâces du prince : Macédone, c'est le nom du traître, fut arrêté comme auteur de la rébellion, et puni de mort, pour avoir assassiné son ami.

Après avoir châtié les Osrhoéniens, Maximin poussa vivement la guerre. Il donna de nouveaux développemens aux préparatifs dus à l'activité de Sévère. Jaloux de surpasser la gloire de ce héros, il prit les dispositions les plus propres à donner une haute idée de sa vigilance. Il ne se crut dès-lors, ni moins habile, ni moins digne de commander à des braves. Cette expédition dans laquelle l'élite de son armée le retira d'un danger auquel n'aurait pas dû s'exposer un empereur, lui réussit. Sa relation au sénat n'est pas d'un grand capitaine qui fait le récit de ses exploits, mais d'un tigre qui jouit de ses ravages, en les racontant. La voici : « Nous « avons dévasté quatre cents milles de pays, « brûlé les villages, ravi les troupeaux, fait

* An de Rome, 988. — De l'ère vulgaire, 235.

de nombreux prisonniers, et taillé en pièces tout ce qui nous a résisté. » Diverses médailles nous apprennent que ces épouvantables succès firent donner à ce prince et à son fils, le titre de *Germanique* (11).

Maximin avait dépouillé les villes et les particuliers, afin de récompenser ses soldats par des largesses qui pussent leur faire oublier leurs fatigues. Les leçons du passé sont nulles pour les tyrans; il n'en est pas un qui ne s'imagine pouvoir tout braver avec l'affection des gens de guerre, comme si l'on devait compter sur quelque chose de solide avec ceux dont les mouvemens, presque toujours automatiques, habituent l'esprit à obéir, comme le corps, aux premières impressions.

Plein du projet d'étendre les bornes de l'Empire, jusqu'aux mers du Nord, Maximin ne visita ni Rome, ni l'Italie. Les espions profitèrent de son éloignement, pour ourdir les trames odieuses par lesquelles cette espèce de gens fait attacher un très-haut prix à ses prétendus services. Ils parvinrent à fomenter la division, au point que l'empereur se trouva en état de guerre avec ses propres sujets.

Dès-lors, la confiscation, l'exil, la mort ne furent plus que les moindres peines ; il ne croyait pas pouvoir régner sans la plus affreuse terreur, sur un peuple que ses délateurs lui peignaient sans cesse sous les couleurs les plus odieuses. Le crime de lèse-majesté, que justifie la cruauté des tyrans, et que la sagesse des princes rend si rare, devint très-commun sous son règne, malgré l'atrocité des tourmens infligés à ceux qui en étaient accusés. On les fesait expirer à coups de massue ; on les enfermait dans des peaux de bêtes nouvellement égorgées ; on livrait ces malheureux aux animaux féroces. C'était dans son camp que, se croyant à l'abri des coups du sort, et trompé par ceux qui alimentaient ses soupçons, Maximin foulait aux pieds les lois, et compromettait la sûreté de sa vie, en accoutumant tout ce qui l'entourait, à se jouer de celle des nombreuses victimes de ses fureurs. Il finit par trouver dans les opprimés des ennemis plus dangereux, que les Daces et les Sarmates ; en effet, vainqueur de ces nations dans plus de combats que ses prédécesseurs, il ne put calmer les mécontentemens que fesaient naître partout

les proscrits qu'on lui amenait, comme à une boucherie, des extrémités de l'Orient et de l'Occident. Il fallut de nombreux agens pour s'assurer de leur personne, de plus nombreux encore pour surveiller leurs familles, leurs amis, et prévenir des soulèvemens. Rien ne coûte plus aux gouvernemens que les ressorts cachés qu'ils font mouvoir quand ils ne peuvent plus se maintenir que par la violence. On fut réduit à frapper de nouvelles espèces, pour faire face aux nouveaux besoins ; mais les villes conquises avaient été pillées et leurs habitans ruinés, sans profit pour le trésor, sans assouvir la cupidité des soldats, et, comme il arrive en pareille conjoncture, le secours de l'épée était d'autant plus indispensable, que l'action de l'espionnage irritait jusqu'aux individus qui demeurent le plus de temps étrangers aux maux publics.

Chaque ville de l'Empire possédait un revenu indépendant, quoique destiné aux achats de blé, dont se nourrissait la multitude, et aux dépenses que nécessitaient les jeux et les spectacles, Maximin en détourna l'emploi; soit qu'on lui cachât les murmures

auxquels cette mesure arbitraire donnait lieu, soit que rien ne pût l'éclairer sur sa situation, il dépouilla également les temples : les offrandes en or et en argent, que la superstition des siècles y avait consacrées, furent converties en monnaie, et les statues des dieux, des empereurs, des héros, subirent le même sort. Le peuple, presque insensible à l'oppression des plus illustres personnages, ne le fut pas à l'exécution de ces ordres impies : dans les lieux mêmes où la privation des richesses réservées pour sa subsistance et ses plaisirs, n'avait excité que de faibles plaintes, il défendit ses autels au péril de sa vie, tandis que le sang de l'innocence coulait par torrens (12), sans que personne s'exposât pour empêcher de le répandre, sans qu'on troublât dans leurs jouissances coupables, ces délateurs plus cruels que les bêtes féroces, que leur art perfide engraissait de chair humaine.

Si de pareilles horreurs ne sont pas ce qui excite le plus d'indignation, quand la raison donnée à l'homme pour éclairer sa conscience, est asservie par la crédulité, c'est que le propre de celle-ci est d'affaiblir

l'autorité des préceptes les plus clairs et les plus sacrés de la morale universelle, d'imprimer plus de force aux liens religieux, et de méconnaître les lois de la nature, afin d'étouffer la voix de l'humanité. On en trouve partout de tristes exemples. Le peuple romain ayant formé, dans d'autres temps, la résolution de se retirer sur le Mont-Sacré, et de se séparer du sénat et des consuls, n'avait-il pas délibéré avec un vrai scrupule, pour savoir s'il n'était pas indispensable de se dégager d'abord du serment, par l'assassinat de l'un des consuls? La superstition, si puissante sur le peuple, ne l'est pas moins sur les gens de guerre. Sous Maximin, les parens, les amis des soldats, qui ne seraient point parvenus à leur rendre odieux, le rôle infâme de bourreaux, les firent rougir facilement de recevoir le produit d'objets longtemps exposés à leur vénération; ces machines obéissantes, qui frappaient sans pitié, sans remords, le mérite et la vertu, craignirent de se rendre coupables de sacrilége, en profitant des richesses qui provenaient des temples.

Quand le mécontentement est aussi géné-

ral, il ne faut qu'un acte particulier d'oppression, pour donner à une province tranquille et désarmée (13), le courage d'entreprendre ce que les autres souhaitent et n'osent encore faire. Le peuple voit dans les phénomènes extraordinaires de la nature, des avant-coureurs de grandes révolutions politiques, et la superstition, dont les princes profitent quelquefois dans la prospérité, tourne souvent contr'eux, et les précipite même du trône, quand la multitude interroge les cieux sur la durée de leur règne; de sorte, qu'instrument de fourberie dans la main de ceux qui s'en servent à épaissir la nuit des préjugés, la superstition, dont le propre n'est, ni d'être utile au malheur, ni favorable à la vertu, peut néanmoins contribuer à les soulager, en suivant une impulsion contraire à celle qui la fait habituellement agir; elle est semblable à ces poisons, dont l'usage ordinaire ne cesse pas d'être funeste à la vie, bien que, dans certains cas, l'art puisse les employer avec quelque succès.

Il y eut, le 12 avril 237 *, vers les quatre heures après midi, une éclipse de soleil, qui

* An de Rome, 990. — De l'ère vulgaire, 237.

ne permit pas de faire la moindre chose, sans lumière artificielle ; cet obscurcissement remarquable de l'astre du jour, fut universellement regardé comme un présage de la fin prochaine d'une domination qui n'avait que trop long-temps pesé sur l'Empire, quoiqu'elle ne comptât guère plus de deux ans. L'effet vulgaire des phénomènes, dont l'ignorance, la crainte et la malignité, tirent différens augures, est d'enhardir les plus faibles et les plus timides, contre tout pouvoir inhabile ou tyrannique, et de leur faire croire que les dieux offensés des crimes de la terre, manifestent leur courroux et menacent les têtes coupables.

L'Afrique avait alors, dans son intendant, un de ces hommes méprisables, qui n'ont de volonté que celle du maître. A l'imitation de Maximin, il aimait à grossir le trésor impérial, par des amendes et des confiscations. Comme on ne lui avait pas encore résisté, de faciles succès l'aveuglaient sur les suites de sa rapacité, lorsque l'exécution d'une sentence inique, enlevant à deux jeunes seigneurs, une grande partie de leur patrimoine, les rendit capables de tout. N'ayant

plus rien à perdre, qu'une vie devenue pénible par la privation des jouissances qui en fesaient le charme, ils résolurent de compléter ou de prévenir leur ruine.

Pendant un délai de trois jours, qu'obtient leur soumission simulée, ils gagnent des soldats de la légion chargée du maintien de l'ordre, s'assurent de gens du peuple, et rassemblent des paysans armés de haches et de massues; puis, à la faveur d'un entretien, ils s'introduisent de nouveau auprès de l'intendant, et le poignardent, tandis que leur troupe écrase celle qui veut la repousser. Ils arborent l'étendard de l'insurrection, prennent Thysdrus (14), ville de la Byzacène près d'Adrumète, où se trouve en ce moment Gordien. Sur la proposition de Maurice, homme puissant parmi le peuple, ils opposent le proconsul de la province que ses vertus y font adorer, et dont le rang est un gage du succès de leur entreprise, aux tyrans que mille crimes exposent aux effets de la haine commune; mais l'objet de leur choix est octogénaire: Gordien refuse de bonne foi, le dangereux honneur mérité par l'intérêt qu'il a pris au sort des Africains, et par les menaces qu'il

s'est attirées de la part de l'intendant. On lui fit sentir que Maximin ne lui pardonnerait pas d'avoir été jugé digne du trône, et il accepta le sceptre *. Il prit pour collègue, son fils, qui avait été consul, et qui était son lieutenant. La reconnaissance donna au nouvel empereur, le nom d'*Africain;* on croit même qu'elle l'étendit à son fils.

Gordien passa plusieurs jours à Thysdrus, qui en reçut le titre de colonie. Il y fit bâtir un bel amphithéâtre, dont la construction a bravé les outrages du temps (15); il se rendit ensuite à Carthage. Son arrivée y causa une joie universelle. On renversa les statues de Maximin, et toute la province reconnut Gordien pour chef de l'Empire. Il en instruisit le sénat. Cette assemblée, qui n'attendait qu'une occasion de secouer le joug, déclara *Augustes*, les deux Gordiens, et les deux Maximins, *ennemis publics*, ainsi que leurs principaux partisans. On publia que Maximin avait été tué, et que les Gordiens régnaient.

A peine revêtu de la pourpre, le proconsul d'Afrique avait ordonné le rappel des proscrits et le bannissement de ceux qui les

* An de Rome, 990. — De l'ère vulgaire, 237.

avaient dénoncés. Ses actes promettaient au peuple de grandes sommes d'argent, et aux soldats plus de largesses qu'ils n'en avaient reçues de ses prédécesseurs. Quelques écrivains en parlent, sans faire observer que rien ne ressemble moins à la véritable générosité, que celle qui s'exerce aux dépens d'un trésor dont l'épuisement porte atteinte aux fortunes les plus médiocres. Gordien eut la sagesse de subordonner la conservation du pouvoir suprême, au jugement du sénat (16); c'est son plus beau titre à la gloire, quoique ce soit le moins généralement cité par les historiens.

Des actes d'une justice, ou plutôt d'une vengeance populaire; car nous ne reconnaissons point de justice, là où il n'y a ni calme, ni impartialité, ni examen préalable, ni défense des prévenus, signalèrent les premiers momens de la promulgation à Rome, des édits de Gordien. On ne se contenta point de frapper les délateurs, les intendans, les autres ministres des cruautés de Maximin, que le sénat avait condamnés à la mort, ils souffrirent tous les excès qui se commettent lorsque les passions déchaînées franchissent toutes les bornes : la multitude ne saurait

punir les auteurs de ses maux, sans imiter, et même quelquefois surpasser leurs fureurs. S'il est préférable de la voir armée du glaive, c'est que sa domination exclut la présence de toute autre tyrannie, et qu'il n'en est point de plus rapide.

Le bruit de la mort de Maximin s'étant bientôt dissipé, le sénat renouvela, contre lui et son fils, l'arrêt qui les proscrivait. On adressa des dépêches aux gouverneurs et aux divers peuples de l'Empire, afin de les attacher aux Gordiens. Vingt sénateurs, qui avaient été consuls, et parmi lesquels on remarquait Maxime et Balbin, dont il sera bientôt question, se portèrent sur divers points, pour mettre l'Italie en état de défense, et empêcher toute communication avec l'ennemi de la cause commune. Dans la crainte de laisser à Maximin, des partisans dangereux, on extermina de tous côtés ses officiers. Rome paraissait n'avoir qu'une volonté, qu'un sentiment: les grands et le peuple, les femmes et les enfans se portaient en foule dans les temples; ils y formaient des vœux pour être à jamais délivrés du mônstre qui inspirait partout plus de haine que de crainte,

si l'on en excepte quelques villes que cette dernière passion détermina à faire connaître au tyran, la circulaire qu'elles avaient reçue.

En apprenant ce qui se passait dans la capitale de l'Empire, Maximin eut des accès de fureur dont le récit soulève l'ame et inspire très-peu de confiance, tant on est disposé à taxer d'exagération, des turpitudes qui semblent devoir appartenir exclusivement à ceux que des habitudes grossières et des penchans abjects livrent aux emportemens de la colère et aux excès de la crapule. Il délibéra tout un jour avec son conseil, sur les moyens de conjurer l'orage qui grondait sur sa tête. Il ne déguisa point à son armée, l'état des choses; mais s'efforça de dissimuler son inquiétude. Elle perça, malgré le mépris qu'il affectait pour les Gordiens et leurs partisans; la violence et le désordre des discours qu'il tenait contr'eux et le sénat, firent voir quel était le trouble de ses esprits, la prison : la mort, la confiscation des biens au profit de ses soldats, étaient les châtimens que ses menaces réservaient aux auteurs et aux complices de la révolte, tant à ceux de l'Afrique que de l'Italie. Il appuya d'une dis-

tribution d'argent, les harangues que les historiens lui font faire aux troupes, et se mit en marche ; mais les légions ne lui montrèrent point l'ardeur dont il avait voulu les animer. Cette tiédeur modifia ses résolutions. Aussi eut-il soin de se faire rejoindre par son fils, afin d'en imposer à des soldats dont il était urgent de prévenir la moindre indiscipline. La peur lui fit promettre à Rome l'oubli du passé ; mais Rome n'ignorait point que les effets cessent avec leurs causes, et que rien n'est plus équivoque que l'amnistie d'un tyran remis en possession de se venger.

Une lueur d'espérance réveilla sa rage : il se flatta de faire éprouver à ses ennemis de l'intérieur, le sort dont leur rébellion préservait les Sarmates, contre lesquels tous ses préparatifs de guerre étaient achevés. Il venait d'apprendre, qu'ayant formé la résolution de résister aux Gordiens qui l'avaient destitué, le gouverneur de Numidie s'était mis à la tête des forces que nécessitaient les fréquentes incursions des Maures. En effet, Capellien marchait contre Carthage *. Gordien fils était allé à sa rencontre, avec la

* An de Rome, 990. — De l'ère vulgaire, 237.

population de la ville : tout ce qui était en état de porter les armes l'avait suivi ; mais ni le capitaine, ni les combattans ne valaient ceux du parti ennemi; aussi les dieux avaient-ils couronné la mauvaise cause. Gordien fils avait péri les armes à la main, et son père s'était donné la mort, pour ne pas lui survivre: On vit dans tous les lieux où passa le vainqueur, des traces horribles de sa cruauté. Il pilla les temples, dévasta les maisons des particuliers, livra enfin l'Afrique aux fureurs d'une soldatesque effrénée.

La nouvelle de ces événemens plongea Rome dans une profonde consternation ; mais il n'y eut personne d'assez vil ni d'assez stupide, pour proposer d'abandonner le système de défense, et d'obéir à Maximin, sous la condition d'en être pardonné. Chacun crut plus beau et moins périlleux de tenir bon jusqu'au bout. Le sénat, réuni le 9 juillet dans le temple de la Concorde, y proclame empereurs, Decimus Cælius Balbinus et Marcus Claudius Pupienus Maximus ; mais le peuple, qui regrette les Gordiens, veut un prince de leur famille; on défère le titre de César à un enfant de douze ans ; c'est

celui que nous connaîtrons bientôt sous le nom de Gordien III.

Tandis que la prudence du sénat poursuivait sans relâche les dispositions qu'exigeait le salut de la patrie, une effrayante sédition troubla Rome. Des prétoriens, sans armes, s'étaient mêlés avec les citoyens, à la porte du sénat, pour entendre les orateurs : deux soldats pénétrèrent jusque dans la salle, afin de ne rien perdre de ce qu'on y disait. Aussitôt Gallican, homme consulaire, et Mécénas, ancien préteur, fondent sur eux le poignard à la main (16), et les étendent morts devant l'autel de la Victoire. Les autres prétoriens prennent la fuite ; on les regardait comme des espions vendus aux partisans de Maximin. Gallican les fit maltraiter par le peuple, jusqu'à ce qu'ils fussent dans leur camp. Furieux de ne pouvoir les y forcer, il coupe les canaux pour faire souffrir à cette troupe, une des plus insupportables privations. Les soldats ne consultant dès-lors que la rage, se jettent à leur tour sur le peuple, le poursuivent jusque dans la ville et mettent le feu aux maisons. On ne put appaiser les esprits, qu'en fesant paraître le

jeune Gordien revêtu de sa robe de pourpre.

Cependant, l'armée de Maximin ne rencontra en Italie que la disette au lieu de l'abondance, qu'elle s'était flattée d'y trouver : les commissaires du sénat avaient fait en sorte qu'elle y manquât de tout. Aquilée (17) ferma ses portes à Maximin qui l'assiégeait en personne. Tout s'enflamme contre un tyran : les femmes s'apercevant qu'on manque de cordages, donnent un de ces exemples de dévouement qui honorent leur sexe : elles font le sacrifice de leurs cheveux, pour servir aux machines destinées à lancer des traits ; on verse sur les assiégeans des tonneaux de poix et de résine bouillantes. Les soldats, épuisés de fatigues et honteux d'avoir suivi si long-temps, un prince haï de tous, se soulèvent et tuent Maximin, son fils et leurs principaux officiers. Cet événement eut lieu à la fin de mars 238 *. Maximin était dans la cinquante-cinquième année de son âge. Il régna trois ans révolus ; son fils en avait vingt et un, quand on leur coupa la tête. On les envoya toutes deux à Rome, où elles furent livrées à la multitude, et brû-

* An de Rome, 991. — De l'ère vulgaire, 238.

lées dans le Champ de Mars. Le corps du tyran et même celui de Maxime furent jetés dans le Tibre, après avoir assouvi la faim des animaux domestiques.

Des écrivains moins habitués à suivre leur raison, qu'à se livrer aux inspirations d'un zèle sans règle, ont reproché à Maximin d'avoir persécuté les chrétiens. Ils citent à l'appui de cette assertion le prétendu châtiment d'un soldat qui, selon eux, avait refusé de garder sur sa tête une couronne de laurier, quoiqu'elle lui eût été décernée par l'empereur, en sa qualité de chef des légions; ce militaire n'y avait vu, disent-ils, qu'une marque d'idolâtrie. C'est faire de ce chrétien un imbécile, pour noircir un païen. Il ne pouvait pas y avoir la moindre apparence de crime aux yeux de la conscience la plus timorée dans la conservation d'un signe de valeur; mais ce qui offensait également les lois divines et humaines, c'était de servir un tigre, qu'on n'aurait dû approcher que pour en purger la terre, quelque culte qu'on professât. On a dit, avec la même bonne foi, que Maximin fit brûler les églises : la vérité est que les chrétiens n'avaient pas encore d'églises à cette époque.

NOTES

DE MAXIMIN Ier.

(1) *Jacob. spon. Miscell. antiq. erudit.* Ces mélanges, si curieux pour les inscriptions, ne le sont pas moins pour les médailles, au jugement des antiquaires.

(2) Herodian, *Histor.*, lib. 6.

(3) *Contes des Fées*, vulgairement attribués à Ch. Perrault, dont les mémoires renferment des détails très-curieux sur plusieurs sujets, principalement sur le ministère de Colbert.

(4) Célèbre par son humanité, par ses vertus, par ses malheurs, Agis, dont Plutarque a tracé la vie, et que M. Laignelot a mis avec succès sur la scène française, fut trahi par de perfides amis, et détrôné par son collègue Léonidas. Un éphore le fit étrangler l'an 241 * avant l'ère vulgaire. On n'aurait pu le voir dans sa prison sans être attendri, en comparant sa douceur à la méchanceté de ses ennemis. Avant son supplice, il dit à une personne qui était fort émue : *Essuyez vos larmes!*

*An de Rome, 513. — Avant l'ère vulgaire, 241

Je suis moins à plaindre que les auteurs de ma mort, puisque c'est l'injustice qui me fait mourir.

Ignorant que le crime venait d'obtenir ce triomphe sur la vertu, Agésistrate, mère d'Agis, et son aïeule Archidamie, se présentent pour le voir; un éphore fait entrer la dernière, et introduire la première peu de temps après. Quel horrible spectacle frappa les yeux d'Agésistrate! Son fils n'était plus; et sa mère, attachée au funeste cordon, ne donnait aucun signe de vie. Après avoir aidé à détacher Archidamie, Agésistrate se jette sur le corps d'Agis, et s'écrie: *Mon fils! c'est ta circonspection, c'est ta bonté qui nous ont perdues avec toi!* Elle entendit donner l'ordre de lui faire subir le même traitement qu'aux deux autres victimes, et courut au-devant de l'instrument de son supplice, en disant: *Puisse au moins ceci être utile à Sparte!* Que de forfaits réunis, et quelle abominable politique! Des grands dominés par l'orgueil, et corrompus par les richesses, plongent leurs mains dans le sang le plus pur, afin d'épouvanter quiconque, après Agis, aurait pu concevoir la généreuse entreprise de réformer des abus, et de rétablir l'ancienne discipline à laquelle Sparte avait dû son bonheur et sa gloire!

(5) On trouve dans *l'Histoire d'Auguste* la lettre originale écrite à ce sujet par Alexandre Sévère.

(6) *Esp. des lois romaines*, t. II ; *de l'Autorité du sénat dans la création de l'empereur.*

(7) Le plus ancien des poètes latins, Livius Andronicus *, avec lequel avait commencé la littérature des Romains, et qui avait créé leur tragédie, était Grec. Sa première pièce de théâtre, donnée deux cent quarante ans avant l'ère vulgaire, avait précédé de douze ans la première entrevue** des Romains avec les Grecs, et d'une année la naissance du *véritable père* de la comédie romaine.

Le poète, dont l'esprit éminemment comique dérida tout un peuple grave, et adoucit ses mœurs, Plaute avait puisé ses inspirations dans Diphile, Démophile, Philémon, Épicharme et Ménandre, auteurs originaux, dont s'enorgueillissait la Grèce. Térence avait opéré une révolution utile dans la langue latine. Son principal modèle fut Ménandre, qu'il modifia en imitateur habile. Les premiers applaudissemens d'un public instruit l'encouragèrent. Il ne mit sur la scène que des caractères

* Jusqu'à Livius Andronicus, le même acteur *chantait* et *dansait;* il fit observer à ses admirateurs que les mouvemens de la danse nuisaient à la voix, et empêchaient la respiration. Dès-lors, le chanteur ne fut plus fatigué par un double exercice : tel paraît être l'origine de la séparation du chant et de la danse. Duclos, 27e vol. des mém. de l'acad. des inscr. et belles-lettres.

** An de Rome, 526. — Avant l'ère vulgaire, 228.

grecs, et ne peignit que les mœurs de cette nation dont le génie éclairera toujours le monde classique.

La philosophie, dont le nom même avait été inconnu à Rome pendant plusieurs siècles, y devait son introduction à trois ambassadeurs : Carnéades, l'académicien ; le stoïcien Diogène, et le péripatéticien Critolaüs*. Ils eurent à dissiper toutes les préventions d'une ville qui, peu d'années auparavant, avait expulsé de son sein les philosophes et les rhéteurs**. Ces Athéniens célèbres n'en substituèrent pas moins dans les jeunes gens, avec une prodigieuse facilité, le goût de la philosophie, à celui des plaisirs de leur âge. La langue grecque devint dès-lors l'étude de la haute société, qui ne tarda point à se la rendre familière. Maximin souffrait d'autant plus de l'ignorer, qu'il la voyait universellement répandue.

(8) *Sanguis martyrum, semen christianorum.* Tertull.

(9) Goltz, *Thes. rei antiquar.* Birag., Numism.

(10) Selon Hérodien, que l'on accuse d'avoir ménagé la mémoire de Maximin, ce prince ne tuait pas moins de citoyens que d'ennemis ; et ce sont les guerres civiles, causées par son extrême avarice et son insatiable cruauté, qui l'ont em-

* An de Rome, 599. — Avant l'ère vulgaire, 155.

** An de Rome, 593. — Avant l'ère vulgaire, 161.

pêché d'étendre les bornes de l'Empire jusqu'aux mers du Septentrion. Her., l. 7.

(11) Her., lib. 7; Zos., l. 1. Cette partie de Zosime ne manque pas d'intérêt; mais les suivantes sont bien plus curieuses : elles renferment des faits qui ne sont consignés dans aucun autre ouvrage. La traduction que le président Cousin * a donnée de cette histoire, il y a plus d'un siècle, aurait sans doute été suivie de plusieurs autres, si Zosime n'attribuait pas aux progrès du christianisme ceux des malheurs de son temps.

(12) Thysdrus était située dans le territoire de la Byzacène, à cinquante lieues au sud de Carthage. Th. Shaw. *Ses voyages en Barbarie et au Levant.*

(13) Wesseling., *Itiner.*

(14) Capitol. *Lett. de Gordien au Sénat.*

(15) Herod., *Historiar.*, lib. 7, *in Hist. Aug.*

(16) Lorsqu'il y avait à Rome quelque trouble, les sénateurs étaient toujours armés de poignards.

(17) *Aquileia* ou *Aquilegia*, ville qui fut située au nord du golfe adriatique, sur les confins de l'Italie, était ainsi appelée, selon Priscus, parce qu'un aigle avait paru volant du côté droit, pendant qu'on la bâtissait : *Urbi ipsi dùm conderetur, aquila, dextrâ ex parte cœlitùs advolans, de suo*

* Traduction de l'histoire romaine de Xiphilin, de Zonare et de Zosime, 1 vol. in-4°.

nomen imposuit. On a cru aussi, avec quelque probabilité, que son nom vient d'*aqua*, eau, et rappelle la nature du terrain sur lequel cette ville s'est élevée; mais l'abbé Chaupi, savant très-versé dans les antiquités de l'Italie, assure que ce nom lui a été donné parce que l'étendard de la légion établie en ce lieu, était un aigle.

Assiégée par Maximin en 238*, elle éprouva en 453** les fureurs d'Attila, et ne sortit de ses ruines que pour être détruite de nouveau, plus d'un siècle après, par Alboin. C'est ce roi des Lombards qui, non content d'avoir vaincu et tué dans un combat Gunimond, roi des Gépides, se plaisait à boire dans le crâne de ce prince; il troubla la joie d'un festin, en fesant servir à la fille de sa victime cette effroyable coupe. Pour appaiser les mânes de son père, Rosemonde fait assassiner son mari; elle épouse Helmige son complice, qui avait été le premier écuyer d'Alboin, se lasse bientôt de l'instrument de sa vengeance et l'empoisonne, afin d'appartenir à Longin, appelé à l'exarchat de Ravenne; mais les effets trop subits du breuvage révèlent à Helmige le nouvel attentat de la princesse: il lui appuie son épée sur le cœur, pour la

* An de Rome, 991.— De l'ère vulgaire 238.

** An de Rome, 1206. — De l'ère vulgaire, 453.

forcer de prendre ce qui reste dans le vase, et tous deux expirent en même temps. Toutes ces horreurs se succédèrent rapidement les unes aux autres, en 573 *.

* An de Rome, 1326. — De l'ère vulgaire, 573.

GORDIEN D'AFRIQUE,

LE PÈRE.

MARCUS ANTONIUS GORDIANUS AFRICANUS AUGUSTUS.

On croit que Gordien naquit l'an cent cinquante-sept*. Selon les inscriptions, il s'appelait *Marcus Antonius*, et non *Antoninus*, comme l'ont pensé quelques écrivains. Son père, Métius Marcellus, avait pour aïeux, les Gracques, et Ulpia Gordiana, sa mère, appartenait à la famille de Trajan (1). Le nom de Gordien lui venait du côté maternel, il prit celui d'Antoine, d'un parent qui le chérissait; on ajoute qu'étant né sous le règne de Tite-Antonin, on aura supposé qu'il en avait reçu le nom, il ressemblait à cet empereur, par les qualités de l'ame, et avait les traits d'Auguste. Il était affectueux envers les siens, bon envers tout le monde, rempli d'équité,

* An de Rome, 910. — De l'ère vulgaire, 157

bienfesant, généreux et maître de ses passions au point de ne jamais commettre d'excès; sa tempérance lui promettait une heureuse vieillesse; mais les dons de la nature, et la meilleure conduite ne garantissent plus la durée d'un seul jour, dès que l'ordre social est subverti.

Ami de l'étude, Gordien lisait, avec un plaisir toujours nouveau, l'*Homère des philosophes :* la morale et la politique de Platon, étaient la règle de sa vie; il apprit du chef de la secte des péripatéticiens, que les sens sont les conducteurs par lesquels les idées arrivent à l'ame. La marche de l'esprit s'élevant des connaissances sensibles, aux connaissances intellectuelles, devint l'objet de ses observations. Il sentit, avec Aristote, la nécessité de recourir au raisonnement, pour rectifier les erreurs des sens. A l'imitation de Cicéron, Gordien alliait, soit comme philosophe, soit comme orateur, l'étude du grec avec celle du latin. Les maximes de politique que renferme le *traité des devoirs*, lui firent placer la gloire dans la pratique des choses utiles. Parmi les écrivains qu'il préférait, après ces grands maîtres, on peut citer

Théocrite et Virgile. Les Églogues du second, publiées deux siècles et demi après les Idylles du premier, attestent, par l'altération du genre et le fini de l'exécution, la différence des temps et des lieux; on y remarque ce goût, cette pureté, cette élégance, cette observation des bienséances, cette perfection de style, que l'on admirera toujours, mais qui n'attachent pas les cœurs tendres, comme ce caractère de vérité et de naïveté empreint sur toutes les productions du poète de Syracuse. Les gens de cour étant, malgré les efforts de l'art, toujours un peu monotones, sous l'habit villageois, Gordien, qui avait le goût sûr et délicat, préférait aux êtres imaginaires créés par le chantre de Mantoue, la société pleine de charmes et d'abandon des bergers dont Théocrite est le fidèle interprète: il retouvait en eux l'homme dans la simplicité de ses sentimens naturels. La peinture des mœurs pastorales; la suavité des tableaux d'une vie innocente et paisible; le ton animé de scènes champêtres et variées, quoique conservant la teinte qui leur est propre, et sans laquelle il n'est point d'illusion; les expressions d'un amour sans contrainte,

parce qu'il est sans artifice ; le langage expansif et libre d'un bonheur qui se communique à l'ame, par les plus aimables fictions : tous ces inappréciables biens contrastaient avec le luxe qu'étalait ce prince. Ils le plongeaient néanmoins dans de douces rêveries, lui rafraîchissaient les sens, renouvelaient ses idées, et flattaient sa vanité par ce retour inattendu qu'il fesait sur lui-même, en pensant à tout ce qu'il possédait au-delà du nécessaire.

On conserva, plus d'un siècle après Gordien, divers poèmes qu'il avait composés dans sa jeunesse, entr'autres son *Antoniniade*, dans laquelle était renfermé ce que l'on pouvait apprendre d'intéressant sur la vie publique et privée de Tite-Antonin et de Marc-Aurèle ; il publia de plus, en prose, les panégyriques des Antonins. Les éloges des princes que l'on compte parmi les bienfaiteurs de l'humanité, offrent un moyen, souvent unique, de faire, avec quelque fruit et peu de danger, la critique des monarques qui s'éloignent de ces modèles, malheureusement si rares dans la longue nomenclature des rois. Dès avant le siècle où écrivait Gordien, la bassesse, l'adulation, la peur, l'indifférence pour la vertu

avaient remplacé cette élévation que la liberté donne seule à l'ame, et cette indépendance de la pensée, qui annonce la candeur des sentimens, la franchise du caractère, l'amour du vrai, de l'honnête et du beau : l'histoire était plus ou moins l'œuvre du mensonge, de la flatterie, de la cupidité. Les mémoires et la tradition, tout trompait alors sur les hommes et sur les choses : on ne savait plus quel sens donner aux mots, et l'abus de leurs différentes acceptions attestait que le pouvoir avait tenté de dénaturer les idées. Dans cet état de subversion morale, il ne restait à l'écrivain ami de la vertu, qu'à descendre dans les tombeaux, pour placer, dans l'évocation de quelques ombres illustres, l'instruction des peuples et la leçon des rois.

La modération de Gordien, ou plutôt la mesure qu'il mit dans sa conduite, dans ses écrits, et son luxe, qui paraissant l'occuper beaucoup, cachait la solidité de son esprit, lui firent pardonner ses vertus. On n'en montrait pas toujours impunément sous des princes pour la plupart élevés sur le trône, par le crime qui les en précipitait avec assez

de rapidité pour faire vivre Gordien sous plus de dix règnes, quoiqu'il n'atteignît point le terme naturel de son existence. Il mérita dans les emplois, et les éloges publics donnés par l'empereur Alexandre, à sa bonté, à son habileté, à sa justice, et les surnoms honorables de *Caton* et de *nouveau Scipion*, qu'il dut à la reconnaissance des peuples également satisfaits de son affabilité, de son équité, de sa magnificence. A Rome et en Afrique, la haute société admirait l'élégance de son goût, et les malheureux éprouvaient les effets de sa bienfesance et de sa générosité. Les richesses tombaient de ses mains, comme une pluie d'or fort abondante, et fertilisaient le domaine des arts et de l'industrie.

L'univers n'a jamais vu, si l'on en excepte Rome, dit Capitolin (2), des thermes plus somptueux que ceux de Gordien. On en trouve les vestiges sur le mont Esquilin : quelqu'imposans qu'ils soient, le voyageur le plus épris de l'antiquité, ne peut concevoir en les voyant, qu'une faible idée de la magnificence que déployaient les Romains dans la construction et l'embellissement des édifices

dont les établissemens où nous allons prendre les eaux, ne méritent pas même d'être cités comme de mesquines imitations.

Les thermes que Sertorius et César avaient fait construire, étaient fréquentés par une jeunesse brillante et voluptueuse, dont les mœurs amollies fesaient regretter le temps où, n'ayant d'autre bain que le Tibre, Caton l'Ancien et ses contemporains, allaient se laver dans ce fleuve, et s'y exercer à la nage. Ils parvenaient à le traverser sans crainte, malgré sa rapidité. Dans ce siècle, qui était celui du patriotisme et de la vertu, le corps était robuste et mal vêtu, l'ame libre et fière. Les bains pouvaient seuls entretenir la propreté, car on marchait nu-pieds, et l'usage du linge était rare; dès que les bains ne furent plus aussi rigoureusement nécessaires à la santé, on en fit de publics au nombre de huit cents : la huitième partie de ces bâtimens s'était élevée sous Auguste, à la voix d'Agrippa. Il fallait que les thermes de Gordien, surpassassent ce que l'architecture et le faste ont produit de plus beau et de plus brillant dans les temps modernes, pour étonner et plaire chez un peuple accoutumé

à voir les thermes de plusieurs princes, notamment ceux qui avaient été commencés par ordre de Caracalla, continués sous Héliogabale et achevés par Alexandre Sévère.

Profitant de l'époque funeste où, pour assurer une domination paisible au timide Octave, le génie du mal plongea la république dans une suite de guerres civiles plus meurtrières que les proscriptions de Marius et de Sylla, Antoine s'était emparé de la maison du grand Pompée; mais elle fit partie du domaine impérial, à la mort du triumvir, et fut achetée, sous Trajan, par le bisaïeul de Gordien. D'anciens trophées en fesaient un des principaux ornemens; on les y voyait encore sous Alexandre Sévère; ce fut alors que Gordien, qui regardait l'amour des arts comme seul capable de donner du ressort et quelqu'élévation à l'ame, chez les peuples dépouillés de leurs droits, embellit cette demeure à laquelle on donna le nom de *palais*, tant elle différait des maisons les plus remarquables; il l'enrichit de tableaux des meilleurs maîtres, et de chefs-d'œuvres en tous genres. On ne lui peut reprocher d'avoir donné à ses concitoyens des besoins

qui leur étaient inconnus; car le poison destructeur de la simplicité, s'était depuis longtemps introduit dans Rome avec le testament d'Attale-Philométor, roi d'une riche province de l'Asie : la célèbre Cornélie, mère des Gracques, avait vu ce prince, déposer aux pieds du Capitole, dans cette année 621*, que Scipion-Émilien avait déjà rendue si glorieuse par la prise et la destruction de Numance, tous les trésors, tous les bijoux, toutes les raretés que renfermait Pergame; c'est l'époque remarquable où Métellus le Macédonique (3) posa, de ses mains victorieuses, la première pierre du premier temple de marbre qu'admira la capitale du monde.

En mettant le territoire de Carthage détruite, au nombre des provinces romaines; en ruinant Corinthe, ravageant Chalcis; ne laissant à Thèbes, que le souvenir de sa splendeur; fesant éprouver le même sort à Pydna; réunissant la Macédoine à la patrie du guerrier immortel, qui s'en était rendu maître, on avait enlevé aux vaincus, leurs vases, leurs peintures et des pièces d'un fini rare, réunies, par le goût, dans plusieurs

*An de Rome, 621.—Avant l'ère vulgaire, 133.

cabinets. Les plus désintéressés des conquérans trouvèrent tout de bonne prise, jusqu'à ces objets dont le plus léger agrément ou une fantaisie fugitive fait toute la valeur, et qu'on ne parviendrait pas néanmoins à multiplier, à perfectionner, à soutenir à un prix élevé, si l'on ne prodiguait au plus futile emploi des arts, faits pour honorer l'imagination de l'homme, les encouragemens dus aux plus nobles productions de ces mêmes arts, et surtout aux professions d'une utilité commune à toutes les classes de la société. Les Scipions, les Paul-Émile, les Mummius, trop grands pour s'approprier le moindre produit de leurs exploits, avaient apporté à Rome, toutes les richesses que la nature, le commerce et les arts avaient amassés dans les villes opulentes que le sénat leur avait ordonné de saccager. Que retira la république de leurs prodigieux succès et de leur incorruptible probité? Un vain et pernicieux éclat, des biens onéreux, une surabondante et trompeuse prospérité : l'entière défaite de la rivale de Rome eut, pour la cité victorieuse, des suites bien plus funestes que le désastre qui avait mis autre-

fois ses légions à la merci des Samnites * ; car, après la ruine totale de Carthage, les Romains passèrent, tout-à-coup, des inquiétudes qui entretiennent le courage, à la sécurité qui engourdit l'ame ; de l'exercice des armes, à la licence qui rend la discipline insupportable ; du travail et des veilles, à la paresse et au sommeil ; des occupations honnêtes, à une molle oisiveté. On renonça bientôt à l'ancienne manière de vivre, pour en prendre une nouvelle et toute contraire ; de sorte qu'il est vrai de dire que si le premier des Scipions, qui, par leurs victoires, méritèrent tous deux le surnom d'*Africains*, contribua, plus que personne, à la puissance de sa patrie ; le second, en étalant aux yeux de ses concitoyens, tout ce qui procure à une nation des jouissances factices, porta la première atteinte à leur bonheur réel ; car l'abîme dans lequel les vices ont précipité les peuples de l'antiquité, s'est ouvert sous leurs premiers pas dans la carrière du luxe. Cependant la plupart des historiens louent le faste de Gordien ; ils répètent tour à tour avec complaisance, et

* An de Rome, 433. — Avant l'ère vulgaire, 321.

sans la moindre réflexion, que ses dépenses étaient au-dessus de celles d'un sujet; c'est ce qu'ils appellent *soutenir la dignité de sa naissance.* Aussi semblent-ils blâmer les autres magistrats qui ne célébraient dans Rome qu'un petit nombre de fêtes solennelles, en disant que, loin de les imiter, Gordien donnait des spectacles tous les mois, pendant son édilité (4).

Élevé au consulat, il se permit une innovation, dont l'objet paraît plus indifférent et frivole qu'il ne l'est peut-être en effet : il se donna une robe consulaire, afin de ne pas se servir de celle que l'on gardait au Capitole ou dans le palais, pour l'usage des magistrats, dans l'exercice des fonctions pendant la durée desquelles il devait s'en revêtir. Quoique consul sous Caracalla et Macrin, il se conduisit comme s'il l'avait été sous Trajan et Adrien : les principales villes de l'Italie lui furent redevables de tous les bienfaits que le génie et l'autorité peuvent ajouter aux avantages accordés à l'homme, par la nature.

L'an deux cent trente *, il sortit du consulat, pour la seconde fois, et fut nommé

* An de Rome, 983. — De l'ère vulgaire, 230.

proconsul d'Afrique. En approuvant ce choix du sénat, l'empereur Alexandre Sévère se plut à montrer son respect pour cette assemblée, et à témoigner toute son estime pour Gordien, qui la justifia pleinement; car, après avoir rendu l'Afrique heureuse sous le règne d'Alexandre, il adoucit la plupart des maux que cette province put reprocher à l'administration de son intendant, trop docile exécuteur des volontés tyranniques du barbare et avide Maximin.

Gordien était fort âgé; il conservait néanmoins assez d'énergie pour s'opposer aux derniers excès de l'arbitraire. Soutenu par la présence de son fils, qui était son lieutenant et avait été consul, il ne voulait point lui laisser l'exemple d'une vieillesse inerte, d'un déclin sans vertu. Ne pouvant ni affaiblir dans le premier son aversion pour la violence, ni détourner le second du sentier de ses devoirs, l'intendant leur dit qu'il les signalerait à Maximin, comme apportant toutes sortes d'entraves à l'exécution des actes de l'autorité suprême. Au moment où Gordien aurait pu craindre la malignité de

son ennemi, il fut vengé par deux seigneurs; ceux-ci, ne pouvant plus supporter les vexations de l'intendant, mirent un terme à ses jours. Tout prit une nouvelle face : Gordien fut en quelque sorte forcé de recevoir la pourpre, des mains de ceux auxquels deux ans d'oppression avaient fait apprécier l'administration tutélaire des cinq années antérieures. On sentit le besoin d'opposer à un tyran que tout le monde haïssait, un vieillard dans lequel chacun vénérait les restes uniques du siècle des Antonins.

Les dangers du refus, sous un prince tel que Maximin, n'étant pas moins grands que ceux de l'acceptation, Gordien, quoiqu'octogénaire et privé d'ambition, ne résista pas long-temps aux vœux des insurgés : il s'adjoignit son fils pour collègue. On leur donna le surnom d'*Africains* (5), d'une province qui, après les avoir chéris comme ses protecteurs, aimait à se flatter qu'ils seraient ses libérateurs : le destin leur réservait un autre sort.

Ces deux princes obtinrent du sénat, dans lequel ils comptaient un grand nombre de parens et d'amis, la confirmation de leur

tion. Cette assemblée les déclara Augustes, l'an deux cent trente-sept*, vers la fin de mai. *Elle proscrivit* Maximin, comme ennemi de l'Empire; mais ce dernier eut un vengeur dans la personne de Capellien; ce gouverneur de la Mauritanie s'était attiré depuis long-temps, par sa conduite, le mépris de Gordien, qui venait de lui donner un successeur; mais, au lieu d'obéir, Capellien avait réuni, à la hâte, des Romains et des Maures. Parvenu à s'en former une armée, que le nombre, la valeur et l'expérience rendaient formidable, il la dirigea contre la rivale de Rome, et son approche y fit succéder tout-à-coup la terreur à la joie (6). Cependant, le peuple s'arma : on fit tout ce qu'inspire le zèle ; mais on ne put soutenir le choc d'une armée aguerrie. Gordien fils déploya le plus grand courage, et n'en mordit pas moins la poussière. Son père ne voulant ni lui survivre, ni tomber entre les mains du barbare Capellien, s'étrangla avec sa ceinture, le 25 juin, après avoir porté, pendant quarante jours, le sceptre des Césars.

Le vainqueur sans générosité, dévasta

* An de Rome, 990. — De l'ère vulgaire, 237.

l'Afrique, sous prétexte de la punir de sa révolte contre Maximin. Le pillage enrichit ses soldats, et put assouvir sa cupidité. Au reste comme l'histoire n'en dit rien de plus, on ignore s'il aspirait à l'Empire, dont les rênes n'avaient certainement pas été prises avec plaisir par l'infortuné Gordien ; du moins, l'histoire nous le présente-t-elle surpris dans sa maison de Thysdrus, par des conjurés qui, ayant pénétré, à la faveur de la nuit, jusque dans son appartement, s'approchèrent de son lit l'épée à la main, et ne se retirèrent qu'après avoir assez compromis Gordien, pour rendre le trône indispensable à sa sûreté. Son règne de quarante jours fut suivi de regrets honorables ; ce prince fut enterré à Carthage. Le sénat le fit placer au rang des dieux.

Gordien avait épousé Fabia Orestilla, petite-nièce de l'empereur Antonin, et fille d'Annius Vérus ; il en eut Métia Faustina, mariée à Junius Balbus, personnage consulaire, et Marc-Antoine Gordien, dont nous allons parler.

NOTES

DE GORDIEN D'AFRIQUE, LE PÈRE.

(1) Capitolin., *in Gordianos tres.*

(2) *Tales, prætèr urbem, nusquàm orbem terrarum habuisse.*

On sait que Gordien avait une maison de campagne, dont les bains étaient d'une beauté et d'une grandeur singulières. On y admirait en outre trois magnifiques galeries longues de cent pieds, et un superbe portique élevé sur cent colonnes de marbre de différentes espèces. Il en arrivait à Rome, des endroits les plus reculés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, depuis que les richesses du monde vaincu avaient fait d'un amas informe de cabanes et de chaumières, la plus étonnante ville de l'univers.

L'orateur Licinius Crassus fit, le premier, usage de marbre étranger, pour sa maison particulière. Bientôt après, Marcus Scaurus, gendre de Sylla, donna trois cent soixante colonnes de marbre, pour

la construction du fameux théâtre qui portait son nom. Enfin, on employa le marbre avec tant de profusion, sous les empereurs, que des maisons en étaient entièrement construites.

(3) Dès que Caïus Métellus, deux fois vainqueur d'Andricus, eut mis la Macédoine sous la puissance du Capitole, le peuple romain ne paya plus de taxe au trésor public.

(4) Les jeux publics qu'il fesait célébrer coûtaient des sommes considérables. On vit sur l'arène jusqu'à cinq cents couples de gladiateurs. Il fit un jour présent au cirque de cent chevaux siciliens, et d'un égal nombre de la Cappadoce. Ces dépenses étaient encore surpassées par celles que lui occasionait la chasse de l'amphithéâtre. Ce plaisir, pour lequel les Romains étaient passionnés, offrait quelque variété. Tantôt les bêtes combattaient entr'elles; tantôt contre des gladiateurs (*bestiarii*) ou des gens que le besoin déterminait à s'exposer, pour une somme d'argent (*auctoramento*), à être déchirés par des animaux furieux *. Elles luttaient enfin de force et d'adresse contre des criminels soumis par leur jugement à cette peine, qu'adoucissaient, et l'espérance de sortir vainqueurs, et la certitude de trouver dans le succès, l'exemption de leur châtiment. D'autres fois, on permettait au

* *Cic. Tusc. Quæst.* II, 17 *fam.* VII, 1. *Off.* II, 16, *Val.* 17.

peuple lui-même d'entrer dans l'arène, et d'en emporter les bêtes qu'il y tuait ; c'étaient des taureaux, des sangliers, des ânes sauvages, des élans, des cerfs et des daims.

Toutes les parties de la terre, alors connues, fournissaient, pour les plaisirs de Rome, diverses espèces d'animaux qu'on y conduisait en grande quantité, et dont l'achat et le transport coûtaient énormément *.

Dion et Pline nous apprennent que dix-huit éléphans, et cinq cents lions furent tués dans l'espace de cinq jours, à l'occasion du deuxième consulat de Pompée, qui fit tous les frais de ces combats dispendieux.

La première chasse de bête à bête avait été donnée par Métellus, l'an de Rome 503**. Il fit paraître aux yeux des Romains rassemblés au cirque, cent quarante-deux éléphans pris à Asdrubal, vaincu dans Panormus, aujourd'hui Palerme, qui était le plus fort boulevard des Carthaginois en Sicile.

Les Romains étaient bien moins amateurs de la chasse des forêts ; cependant les anciens la regardaient généralement comme une image de la guerre, comme un divertissement digne des héros : *Bello que animos accendit agrestes*, dit

* *Cic. fam.* VIII, 2, 4, 6.

** An de Rome, 503. — Avant l'ère vulgaire, 251.

Virgile. Quoique les Romains se livrassent avec ardeur à tous les exercices du corps, ils ne prirent goût pour celui-ci, qu'après avoir beaucoup fréquenté les Grecs, qui l'aimaient passionnément; les premiers ne s'y adonnèrent jamais autant que les seconds, pas même pour plaire à quelques empereurs auxquels il était fort agréable.

(5) Birag., *Numism.*

(6) Herodian., *lib.* 7.

GORDIEN D'AFRIQUE,

LE FILS.

MARCUS ANTONIUS GORDIANUS AFRICANUS AUGUSTUS.

Ce prince a sur les médailles (1), les noms d'Antoine Gordien, et le titre de pontife. Il naquit, sous le règne affreux de Commode, l'an cent quatre-vingt-douze *. Son père, Marcus Antonius, appartenait à l'une des plus illustres familles du sénat de Rome. Annia Orestilla, sa mère, était fille d'Annius Vérus, et petite-nièce d'Antonin. L'histoire ne parle ni de ses qualités, ni de ses défauts; cela suffit pour révoquer en doute son existence, au moment où les rapides, mais éclatantes prospérités des objets de sa tendresse, auraient dû fixer sur elle, les regards de ses contemporains.

Son fils avait un excellent naturel. Il reçut

* An de Rome, 945. — De l'ère vulgaire, 192.

une éducation propre à lui donner tout ce que l'on peut devoir au secours des meilleurs maîtres. Il montra beaucoup d'esprit et de jugement, publia, en prose et en vers, des ouvrages qui lui firent occuper un rang distingué parmi les écrivains de son temps, et ne brilla pas moins parmi les hommes versés dans la connaissance des lois. Sérénus Sammonicus, le jeune, lui avait laissé sa bibliothèque; elle renfermait soixante-deux mille volumes. Cet inappréciable don fit naître en Gordien, l'envie de savoir, que suivit bientôt le désir d'écrire. La culture des lettres l'aurait peut-être soustrait à la tyrannie des sens, sous un tout autre empereur qu'Héliogabale; mais la douceur de son caractère lui ayant gagné les bonnes grâces de ce prince, il devint son questeur (2), et le penchant qui devait lui faire rechercher la volupté, comme le souverain bien, ne tarda point à se développer dans une cour dissolue.

Vingt-deux concubines (3) *dont chacune lui donna trois ou quatre enfans; des productions littéraires, qui, pour être moins nombreuses, ne sont pas à mépriser, et une bibliothèque de soixante-deux mille volumes,*

attestent, dit Gibbon (4), *la diversité des goûts de Gordien, et font penser que les femmes et les livres étaient plutôt destinés à son usage, qu'à une vaine ostentation.* Cette réflexion ne nous paraît pas digne de la gravité du sujet : elle est bien superflue ; mais il ne l'est pas de rappeler que moins rassasié qu'affaibli par des jouissances immodérées, cet empereur trouva dans la vigueur de l'âge, la faiblesse des vieillards, et pensa devenir inhabile aux affaires, inhabile aux plaisirs, avant d'avoir pu se faire un nom dans les premières, et sans avoir ni longtemps ni bien savouré les seconds. Au lieu de faire remarquer combien l'abus des délices de la vie, a été préjudiciable à la santé de ce prince, plusieurs écrivains se bornent à dire *qu'il parvint aux grandes charges, malgré le désordre de sa conduite.*

L'empereur Sévère le plaça dans son conseil, et le fit ensuite préteur de Rome. L'estime publique fut la récompense des soins que le jeune Gordien se donna dans cette magistrature. Il y mérita le consulat, et l'obtint sous ce prince. Cette dignité si imposante et si respectée sous la république,

n'était plus depuis long-temps, à la vérité, qu'un vain titre d'honneur, presque sans pouvoir ; car, après les restrictions opérées par l'établissement des tribuns, dont le seul *veto* la privait de sa force, le premier triumvirat s'était appliqué à la circonscrire de nouveau, et la dictature perpétuelle de César lui avait été bien autrement funeste : il rendit le consulat bimestre, trimestre, il le conférait illégalement, le donnait et l'ôtait à son gré. Les empereurs allèrent encore plus loin: les consuls n'eurent sous ces princes, que le droit de convoquer le sénat, et de le congédier ; de rendre la justice aux particuliers et de diriger la marche des affaires, pendant un interrègne, et tandis que deux concurrens se disputaient à qui saisirait les rênes de l'État.

L'an deux cent trente *, Gordien père étant chargé du gouvernement de l'Afrique, son fils l'y accompagna en qualité de lieutenant de cette province. On ne le vit pas moins décidé que son père à contenir les méchans; ceux-ci l'enveloppèrent dans la haine commune à l'auteur de ses jours, dont il parta-

* An de Rome, 983. — De l'ère vulgaire, 230.

gea l'élévation et la chute. Quoique la vie molle et efféminée de ce jeune prince, ne l'empêchât point de déployer un vrai courage, pour repousser Capellien, ce partisan de Maximin le vainquit, et le malheureux Gordien n'occupa le rang d'Auguste que l'espace de quarante jours. Les uns disent qu'il fut tué, en rentrant avec précipitation dans Carthage dont le peuple avait combattu sous ses ordres, et d'autres, le font périr les armes à la main. Ces derniers ajoutent qu'on eut de la peine à reconnaître, sur le champ de bataille, son corps qui était resté confondu dans la foule des morts. On ne doute point que cet empereur n'ait été inhumé, comme son père, et à côté de lui. Il reçut également les honneurs de l'apothéose. L'histoire ne dit pas que Gordien le jeune ait laissé un seul enfant légitime, quoiqu'il franchit les barrières de la vie, dans la quarante-sixième année de son âge, le vingt-cinq juin deux cent trente-huit *. Sa perte causa celle de son père, qui préféra se tuer à lui survivre.

Le malheur de ces princes plongea Rome dans la consternation (5); mais une dou-

* An de Rome, 991. — De l'ère vulgaire, 238.

leur prolongée pouvant tout perdre, on résolut de combattre la mauvaise fortune par une constance à toute épreuve.

Le sénat choisit deux nouveaux empereurs, Marcus Claudius *Pupienus* Maximus, et Decimus Cælius *Balbinus* (6). De tous les moyens de mettre en péril la cause de Maximin, le plus sûr consistait à prouver que l'on pouvait lui donner facilement des successeurs, quoique ses partisans et ses défenseurs le regardassent encore comme redoutable. On est fondé à croire qu'il le parut même aux yeux du sénat; cette assemblée n'ignorant point en effet, que l'autorité suprême est la chose dont le partage offre le plus de difficultés, ne pouvait la conférer simultanément à deux personnages, sans être dans une de ces extrémités où les grands corps, tout entiers aux besoins du moment, cessent d'apercevoir dans quelle dépendance les déterminations du présent, tiennent l'avenir. •

NOTES

DE GORDIEN D'AFRIQUE, LE FILS.

(1) Imperat. Roman., Numism., à Pomp. mag. ad Heracl., illust. à F. M. Birag.

(2) On fait remonter l'origine des questeurs au temps de Numa, ou au moins de Tullus Hostilius. Juste Lipse, l'un des plus savans critiques du 16e siècle, prétend, au contraire, que cette magistrature fut établie après l'expulsion des Tarquins*. A cette époque, Valérius Publicola rendit le temple de Saturne dépositaire du trésor public, et en confia la garde à deux questeurs, ou trésoriers, qui étaient pris parmi les sénateurs et nommés par le peuple. Il y en eut, dans la suite, de plusieurs espèces **.

Sous la république, les questeurs ne délivraient aucune somme, excepté aux consuls, sans y être autorisés par le sénat, à qui on rendait compte

* *Mentelle*, analyse chr. et histor. des principaux États de l'Italie.

** *Samuel Pitiscus*, Lexicon, antiquit. roman.

des revenus et des dépenses de l'État. La fortune des citoyens concourant à former le revenu public, l'emploi de celui-ci, dans les gouvernemens libres, est toujours surveillé par le corps que l'on croit plus particulièrement intéressé à la conservation de celle-là. Un seul exemple pris dans les temps modernes, prouvera combien il est nécessaire, non-seulement que les ministres trouvent un frein dans la publicité des comptes détaillés de la recette et de la dépense du revenu public ; mais encore qu'ils soient tenus, sous leur responsabilité collective ou personnelle, selon les cas, de faire connaître avec exactitude et clarté la recette générale et le produit particulier de chaque contribution; plus, si ce produit a été totalement épuisé, à quelle nature de dépense il a été affecté, et s'il a été employé conformément à sa destination légale. Le peuple anglais dut à la chambre des communes, *par le seul apurement des exercices de* 1784 à 1793, non-seulement la rentrée d'environ 18 millions 400 mille fr. (800,000 liv. sterl.) ; mais un plus grand bienfait : une comptabilité qui ôte au pouvoir exécutif, les moyens de divertir les deniers publics *.

(3) Le concubinage n'était pas moins permis chez les Grecs, que chez les Romains : les uns et les

* *Sinclair*, hist. du rev. pub. d'Angleterre

autres annonçaient librement les enfans qui en provenaient. Dans quelle contrée n'a-t-on pas ainsi vécu sans rougir, c'est-à-dire, sans crime et sans honte? Des essais ont partout précédé les longues unions: de pareilles épreuves tiennent à l'enfance des nations, et aux vices de la législation chez les peuples en proie aux besoins du luxe.

Selon Samuel Champlain*, écrivain très-religieux, un Indien ne se charge pas d'une femme, sans avoir passé quelques jours avec elle. Il renouvelle ses choix provisoires, jusqu'à ce qu'il en ait trouvé une qui lui convienne. Ce droit est commun aux deux sexes.

Cet usage ne s'introduit point en Europe, sans quelques inconvéniens. Les passions y étant très-développées, et d'ordinaire prématurément, surtout dans les villes, une sorte d'orgueil, né du mépris de la faiblesse qui a succombé, et joint à une curiosité libertine, porte à la conquête de ce qu'on ne possède point, et en proportionne le prix aux difficultés. Chez les uns, la jouissance éteint promptement les désirs; chez d'autres, les sens accoutumés à des secousses aussi rapides que multipliées, font éprouver la satiété immédiatement après l'échange des caresses. Il n'en est pas ainsi chez les peuples que nous appelons Barbares; comme ils n'ont point d'amour pour leurs femmes,

* *Voyages de la nouvelle France*, dite Canada.

ils s'en dégoûtent beaucoup plus tard, et leurs mœurs faciles sont loin d'occasioner les désordres qu'elles produiraient au milieu de nous.

Les lois qui ne permettent le mariage que longtemps après la puberté, rendent quelquefois le concubinage indispensable : en Égypte, où l'on ne se mariait point avant trente ans; à Lacédémone, avant trente-cinq; et à Rome, jusqu'à ce qu'on pût se marier avant quarante ans *, le concubinage dut fermer la porte à divers excès.

(4) *Hist. de la décadence de l'Empire romain*, ch. 7, et note 18.

(5) Herodian., lib. 7.

(6) Goltz, *Thesaur. rei antiquar.*; Spanh., lib. 2.

* J. B. Casalius, *de ritu nuptiarum veterum.*

PUPIEN.

MARCUS CLAUDIUS PUPIENUS MAXIMUS AUGUSTUS.

C'EST dans le temps où les chrétiens, protégés à Larisse, à Thessalonique, en Grèce, dans toute l'Asie (1), troublaient les imaginations ardentes, par de si bruyans débats sur la pâque, que Saint Polycarpe dut quitter promptement Smyrne, pour venir les appaiser dans Rome (2); c'est tandis que ces mêmes chrétiens s'aigrissaient à l'envi, par les plus passionnés dissentimens sur la question de savoir, si l'Église peut remettre les péchés commis après le baptême (3), sacrement dont la nécessité fut elle-même long-temps contestée (4); c'est lorsqu'ils assommaient, à coups de bâtons, un des leurs, dont le génie ne pouvait subordonner l'étude de la nature à l'autorité de la Génèse; c'est lorsque, par leur résistance aux magistrats, ils forçaient un empereur, auquel les plus rares qualités méritèrent, dit Pausanias,

outre le titre de *Pius*, celui de *Père des hommes* (5), à imposer un tribut annuel et extraordinaire à la ville de Nicée, pour la punir de receler les nombreux et fanatiques assassins du célèbre Hipparque (6); c'est vers ce temps-là, disons-nous, que naquit *Pupien*, on ne sait en quel endroit; mais, selon Fortunatien, rétheur du troisième siècle, il était fils d'un forgeron, nommé Maxime, et avait plus de dispositions pour les travaux de l'esprit, que de goût pour la profession de son père; celle des armes, qu'il embrassa dès sa jeunesse, ne lui permit point de donner assez de temps aux études, pour devenir un homme d'État. Grave, sérieux, sobre, il se fit remarquer dans les armées par son exactitude à observer la discipline, et par la fermeté de son caractère. Ses manières avaient quelque chose de rude, quoique son naturel fût simple et bon. Ennemi de tout artifice, incapable de bassesse, laborieux et actif, juste appréciateur des hommes et des choses, il fut l'artisan de sa fortune, et s'éleva noblement des premiers emplois militaires, aux plus hautes dignités du sénat. Il se serait fait un nom dans l'exercice de la préture, si les

chefs du prétoire n'avaient usurpé presque toutes les attributions de cette charge, depuis que le pouvoir du peuple était passé entre les mains des empereurs. On lui confère deux fois le consulat, et chacun regrette à sa sortie de ne le lui avoir pas vu exercer dans la plénitude des droits attachés à cette magistrature, avant que Rome ne perdît sa liberté. Après avoir rempli ces deux charges, il gouverna successivement la Bithynie, la Grèce, la Gaule Narbonnaise, et plusieurs autres pays : l'estime publique honora partout son administration.

On le vit ensuite mériter l'Empire, par son aversion pour les brigues des grands, pour l'audace indisciplinée des prétoriens, et par son mépris pour les folies de la plèbe, envers laquelle il fut quelquefois sévère, sans jamais manquer d'humanité. Le besoin de pardonner donnait à sa justice, un caractère de douceur, qui la rendait d'autant plus respectable qu'il était clément sans faiblesse et toujours impartial : son indulgence ne fesait aucune acception de personne. Malgré l'obscurité de sa naissance, le sénat le reconnaissait digne du diadême :

Nous vous choisissons entre mille, lui dit ce corps, en le plaçant au premier rang, *parce qu'il n'est personne qui soit plus fait pour y parvenir**.

Pupien était alors avancé en âge. Il avait l'air grave et majestueux, la taille belle et avantageuse. Son avènement eut lieu, après la mort des Gordiens d'Afrique. Comme il fallait opposer son courage à la fureur des Maximins, on déclara Balbin Auguste avec lui, afin qu'il y eût à Rome un prince qui réglât les affaires civiles, tandis que l'autre donnerait tous ses soins à celles de la guerre. La crainte de la tyrannie pouvait également conseiller la division de l'autorité suprême (7); le souvenir de mille maux, parlant plus fortement que les grandes qualités de Pupien, n'empêcha-t-il point les sénateurs de se confier exclusivement à lui? Ce qu'ils eussent fait, peut-être, si la prudence n'avait pas imposé des bornes à leur estime, et affaibli, à leurs yeux, le danger inhérent au partage de la souveraineté. Cette double élection ne fit point oublier au peuple, la perte des empereurs Gordiens: indigné que l'on n'eût

*An de Rome, 991. — De l'ère vulgaire, 238.

point associé aux nouveaux princes, le sang de ceux qui étaient les objets de ses regrets, il se révolta; pour l'appaiser, on déclara César Marc-Antoine Gordien, à peine âgé de douze ans.

Maximin, que la nouvelle de la mort des Gordiens, avait comblé de joie, ne put douter, en apprenant quels successeurs on leur donnait, qu'il avait à soutenir une guerre affreuse et féconde en périls; mais il préféra les affronter, à renoncer aux projets qu'avait conçus son ambition. Pupien, à la tête d'une armée formidable, marchait contre le tyran et son fils, lorsqu'il apprit que leurs soldats venaient de les massacrer devant cette ville célèbre, qui, après avoir porté le titre glorieux de *seconde Rome*, devint le siége des empereurs d'Occident, perdit sous leur joug, tout esprit de liberté, eut enfin différens maîtres, jusqu'à ce que, tombant en ruines, elle éprouvât le sort ordinaire des cités arrivées à ce degré de corruption, qui leur fait sacrifier, à la trompeuse conservation de leurs murailles et de leurs monumens, cette inappréciable indépendance sans laquelle il n'y a ni véritable prospérité, ni bonheur réel.

Pupien continua d'aller à la rencontre des troupes de Maximin ; ce n'était plus pour les combattre, mais pour recevoir leur serment. Les portes d'Aquilée s'ouvrirent devant lui, et les dispositions de guerre firent place à d'universelles acclamations. Toutes les villes voisines l'envoyèrent *féliciter*, par leurs magistrats vêtus de blanc, couronnés de laurier, et précédés des images de leurs dieux, enrichies de tout le luxe des temples. Il reçut aussi une députation de vingt sénateurs (8), parmi lesquels on remarquait quatre consulaires, huit anciens préteurs et un pareil nombre de questeurs. Ces commissaires étaient porteurs d'un décret par lequel leur assemblée lui avait décerné des statues équestres d'or, récompense que Balbin prit pour une injuste prédilection. Il trouva que son collègue méritait de pareilles distinctions bien moins que lui, qui avait éteint dans Rome le feu d'une guerre intestine des plus dangereuses, tandis que Pupien était demeuré fort tranquille à Ravenne; l'amour-propre blessé fesait oublier à Balbin, qu'il avait eu une toute autre idée de l'expédition de Pupien, à l'ouverture de la campagne. Rien n'avait alors pu guérir

Balbin de la crainte que quelques Barbares ne se joignissent encore à Maximin, quoique Pupien, par l'habileté de ses opérations, se fût mis en état de les contenir, et qu'il eût, par la position de ses forces, couvert tout le pays qui s'étendait jusqu'aux Alpes. Mais qui ne sait combien est mensongère l'appréciation des dangers ! On les exagère tout le temps qu'ils tiennent l'esprit dans la stupeur. Cesse-t-on de les redouter, on les atténue, surtout lorsqu'on est étranger à l'emploi des moyens qui en ont préservé.

Les troupes qui avaient assiégé Aquilée vinrent en bon ordre se présenter à Pupien. Elles tenaient, en signe d'allégresse, des branches de laurier. Elles reconnurent d'un consentement, qui paraissait unanime, et le général qu'elles saluaient vainqueur des Maximins, et son collègue qui était resté à Rome ; mais au fond des cœurs était le regret de remplacer les choix de l'armée, par des princes que le sénat avait élus. Pupien le soupçonnait. Aussi usa-t-il envers eux des plus grands ménagemens, après leur avoir témoigné combien leur retour volontaire dans le sentier du devoir, le satisfesait, il accompagna de

gratifications la promesse d'oublier le passé, et leur présenta l'élection des nouveaux princes, comme l'exercice d'un droit imprescriptible, dans lequel le sénat et le peuple étaient réintégrés. « L'Empire, continua-t-il, » ne saurait être le domaine d'un seul : il » appartient originairement au peuple et au » sénat; c'est dans Rome que réside la fortune » publique. Nous gouvernons et administrons » par délégation et avec votre secours, dont » l'emploi doit toujours être conforme au » plus grand bien de l'État. L'observation de » la discipline et une respectueuse obéissance » envers vos chefs, vous assureront des éta- » blissemens avantageux, et à l'univers, » le calme qui lui manque. » Oter à l'armée le choix des empereurs, et la réduire au pardon des rebelles, c'était opérer un tel changement dans sa situation, que rien n'aurait dû paraître plus difficile à Pupien que de se préserver de quelque catastrophe. Il ne pensa qu'aux ennemis extérieurs de l'Empire, et crut avoir assez fait pour le garantir à l'intérieur de toute secousse, en tenant éloignées du trône, les troupes qui lui offraient le moins de garantie pour l'avenir. Il renvoya,

dans leurs quartiers et dans les provinces, les légions et les autres corps que Maximin et Alexandre en avaient tirés. Il ne s'entoura pour revenir auprès de son collègue, que des prétoriens, que des nouvelles levées faites par Balbin, que des Germains, sur l'attachement et la fidélité desquels il comptait beaucoup.

Cette précaution fit naître des inquiétudes dans l'esprit de ceux qui s'étaient laissés gagner par Maximin; l'amnistie, dès-lors, ne leur parut plus qu'un piége. Ils se crurent menacés des honteux traitemens par lesquels Sévère avait autrefois puni l'indiscipline et la révolte des prétoriens. La moindre défiance blesse toujours les gens de guerre, parce qu'il y a chez eux un principe d'honneur et de gloire, que la corruption ni le crime ne peuvent effacer; c'est un sentiment indestructible qui naît avec le courage, et fait jaillir des vertus du sein même de la rébellion, quand la voix d'un Germanicus s'y fait entendre.

Sur ces entrefaites, les Goths menaçaient l'Occident, et Artaxerxès voulait envahir l'Orient. Les deux empereurs firent des pré-

paratifs de défense : Balbin devait arrêter les efforts des Goths, tandis que Pupien repousserait les Perses. Ce dernier avait participé au plan habile que les généraux du sénat avaient dressé contre l'armée de Maximin, et les heureuses dispositions des peuples le rassuraient sur l'avenir. Pouvait-il craindre des troupes étrangères? Non sans doute: il savait qu'arrivés aux pieds des Alpes Juliennes, les soldats de Maximin avaient été saisis de frayeur à la vue des frontières d'Italie, presque transformées en une affreuse solitude : les villes étaient abandonnées, les villages déserts, les habitans avaient emmené avec eux leurs troupeaux dans l'intérieur, afin que la famine pût seule atteindre ceux qui combattaient pour détruire la liberté. Voulant retarder leur marche et les empêcher de séjourner, on avait rompu les ponts, caché ou détruit toutes les provisions; de sorte qu'il n'y avait plus pour le tyran ni asile ni vivres. Il ne lui restait qu'à épuiser ses forces contre des villes abondamment pourvues d'hommes et de subsistances. Telle avait été l'extrémité où le patriotisme de l'Italie avait réduit une armée de nationaux, commandée par un

mauvais prince. Que ne réservaient point aux Perses un aussi bon esprit et l'expérience éclairée de Pupien ?

Mais tel était le malheur de Rome, qu'elle renfermait dans son sein de plus dangereux ennemis : mécontens d'obéir à des empereurs qu'ils n'ont pas choisis, les prétoriens se portent au palais, enlèvent Pupien et Balbin, les assassinent, laissent leurs corps sur la voie publique, et retournent au camp, proclamer empereur le jeune Gordien, afin de s'assurer l'impunité.

Ainsi périt Pupien, le quinze juillet de l'an deux cent trente-neuf (9)*. Il était dans la soixante-quatorzième année de son âge. La durée de son règne fut d'un an et quelques jours. L'histoire dit que cet empereur avait pour épouse une dame d'une grande résolution. Elle se nommait Quintia Crispilla. On ne connaît ni sa patrie ni sa famille. Il ne paraît point qu'aucun enfant soit né de leur mariage. Au reste, ce n'est pas là une des choses les plus importantes qui soient échappées à l'attention des écrivains de ce siècle : leur manque d'exactitude nous a pri-

* An de Rome, 992. — De l'ère vulgaire, 239.

vés de l'exposition fidèle des crimes et des vertus de cette période, et l'embarras, les conjectures, les contradictions des auteurs modernes (10), tout prouve que du choc des opinions opposées, ne sort pas toujours la vérité qui est une et absolue.

NOTES

DE PUPIEN.

(1) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 3., ch. 42.

(2) Eus., *Hist. eccles.*, lib. 4, c. 14; Beda., rat. temp. 42.

(3) Cette ablution, dans laquelle les chrétiens des premiers siècles reconnaissaient la *présence réelle*, passait alors pour être si efficace, qu'elle n'avait lieu qu'après l'administration de tous les autres sacremens; aussi, baptisait-on les mourans et même les morts. On poussa la charité jusqu'à vouloir sauver les monstres, et on ne peut s'abstenir de le faire, que dans les cas où leur tête n'a rien de ressemblant à celle d'un homme. Comme tout chrétien s'empressait d'acquérir le droit d'entrée dans le *royaume de Dieu*, plusieurs cherchaient eux-mêmes dans l'eau la vertu que lui a communiquée Jésus-Christ de sanctifier les hommes; mais, soit esprit de simonie, soit zèle religieux, le pape Alexandre III ayant établi la *distinction du baptisant et du baptisé*, l'Église en

profita, et ne permit plus d'effacer soi-même toutes les souillures du péché d'Adam et d'Ève. *Can. debitum.* Extr. de bapt.

(4) Le Concile de Trente eut besoin de prononcer anathême contre ceux qui soutenaient *que le sacrement de baptême n'est pas nécessaire pour être sauvé*, NON NECESSARIUM AD SALUTEM. Sess. 7, can. 7.

(5) Paus., l. 8.

(6) Hipparque fut, après Thalès et Sulpicius Gallus, le premier, selon Pline, qui sut prédire exactement les éclipses : on lui doit l'astrolabe. Ses belles découvertes en astronomie ne se bornèrent ni aux révolutions du soleil, ni à la durée de celle de la lune; aussi, le firent-elles frapper par les hypocrites de son temps, comme coupable d'avoir entrepris sur les droits de Dieu qu'outrageait leur zèle sanguinaire.

(7) Herodian., l. 7.

(8) *Hist. aug.*, lib. 22, 12.

(9) Les prétoriens s'introduisirent dans le palais impérial, pendant la célébration des jeux capitolins; et, selon Censorin*, cette solennité qui se renouvelait tous les cinq ans, eut lieu en 238 **; mais les chronologistes les plus dignes de foi, et

* *De die natali*, cap. XVIII.

** An de Rome, 991. — De l'ère vulgaire, 238.

M. Schœll, l'un de nos contemporains les plus versés dans la connaissance de l'histoire ancienne, fixent au 18 juillet 239 la mort de Pupien et celle de son collègue.

(10) Dans son *Histoire de l'ancienne Rome*, t. XV, l'auteur de la philosophie de la nature cite Balbin et son collègue, comme *deux princes, également vénérables par la majesté du rang suprême, par leurs cheveux blancs et par leur vertu, disposés à gouverner dans les principes de Marc-Aurèle.* Nous allons voir à quels monstres l'abbé de Mably accole ces deux illustres consulaires, et ce qu'il en dit : « Si l'Empire, après avoir été gouverné » par des hommes aussi méprisables que Caracalla, » Macrin, Héliogabale, Maximin, *Pupien, Balbin,* » Gallus, etc., ne succomba pas sous Gallien, » prince imbécile et voluptueux, dont le règne fut » troublé par la révolte de toutes les armées; c'est » que les Perses, voulant conserver les pays dont » ils s'empareraient, ne s'étendaient que de proche » en proche, et que les peuples du Nord, sans idée » de conquêtes et d'établissemens, ne songeaient » encore en fesant la guerre, qu'à rapporter, dans » leurs forêts, les dépouilles des provinces ro- » maines * ».

Selon Tillemont (le nain de), Pupien et Balbin

* Observat. sur les Romains, liv. 6.

méritèrent, par leurs grandes qualités, le rang suprême où les éleva *le jugement du sénat* *; et, d'après Crevier**, sans la fureur des soldats, ces deux empereurs eussent pu *rétablir, par leurs talens différens, la gloire et la splendeur de Rome.*

* *Hist. des emp.*, t. III, art. 13.

** *Hist. des emp.*, tom. X, liv. 25.

BALBIN.

DECIMUS CÆLIUS BALBINUS AUGUSTUS.

Nous ne connaissons ni le lieu, ni le temps de la naissance de Balbin. On croit qu'il tirait son origine de Cornélius Balbus Théophanes dont Mitylène était la patrie. Historien et poète, Théophanes chanta les exploits de Pompée, qui le fit jouir du droit de bourgeoisie romaine (1), et rétablit ses compatriotes dans leurs priviléges. Les biographes qui donnent à Balbin un sang illustre, ne nous disent point à quel genre de mérite et d'éclat, ses aïeux ont dû leur haute réputation. On sait qu'il possédait de grandes richesses; qu'il aimait les plaisirs, et joignait à l'art d'écrire en vers, celui de les débiter avec grâce. Ses talens le rendaient supérieur à sa fortune; aussi, ne connaissait-il ni la dureté, ni l'orgueil de l'opulence.

Il parvint deux fois au consulat. On eut à se louer de son équité. Il fut populaire jusque dans le gouvernement de l'Asie, de

l'Afrique, de la Bithynie, de la Galatie, du Pont, de la Thrace et des Gaules (2). Selon Hérodien, non-seulement aucune plainte ne s'éleva contre lui; mais les peuples de ces contrées le regardèrent comme leur défenseur auprès du fisc. Il eut la sagesse et l'habileté d'empêcher qu'on ne les grévât d'impôts; versé dans l'administration, doué d'un excellent cœur, mais faible par caractère, ce fut un magistrat irréprochable et un prince timide.

Appelé, comme Pupien, par les sénateurs, à gouverner Rome; à contenir les ambitieux au dedans; à défendre l'État au dehors contre ses ennemis naturels, il n'eut pas le bonheur d'y réussir, malgré son expérience, ses talens et la droiture de ses intentions. Les circonstances étaient difficiles; elles demandaient un homme de génie, qui fût en même temps un grand guerrier. N'étant ni l'un ni l'autre, il n'osa point réclamer le commandement de l'armée que l'Empire crut devoir opposer à la fureur des Maximins. Aussi leur fin tragique, à laquelle il n'eut point la gloire de concourir, ne lui procura-t-elle qu'une joie empoisonnée par la jalousie que fut loin de

calmer le retour triomphal de son collègue.

Si l'exercice partagé de la puissance la plus étendue, pouvait remplir les vœux de deux princes dignes, sous plusieurs rapports de beaucoup d'éloges, au lieu d'être presque inévitablement, pour eux, une source d'interminables divisions, Balbin et Pupien auraient paru sur le trône avec une sorte d'éclat, et ils n'en seraient point tombés, sans que la mémoire de leurs services perpétuât les regrets des Romains; on remarquait dans l'un, les vertus propres à tempérer les défauts de l'autre, et dans tous deux, de grandes qualités jointes à la volonté de faire le bien; mais la rivalité prenait chaque jour de nouvelles forces, dans la différence de caractère, et chacun s'aigrissait par le désir d'avoir la plus belle part dans les éloges d'un peuple qu'ils chérissaient également.

A la vue des communs dangers qui menaçaient l'Empire sur les frontières de la Perse, et sur celles du Nord, ils prirent de concert toutes les mesures que réclamait la gravité des circonstances. Pupien devait préserver l'Orient des armes d'Artaxerxès,

et Balbin couvrir l'Occident, qui pouvait être envahi par les Goths.

Ce dernier avait appaisé une sédition pendant l'absence de son collègue, et les heureuses dispositions de celui-ci avaient jeté l'effroi dans l'armée des Maximins, peut-être même contribué à la terrible défection de leurs troupes. C'était à qui s'attribuerait le salut de l'État : Balbin, qui avait été blessé dans l'émeute (3), souffrait d'être moins loué que ne l'était Pupien. Dans son irritation, il le qualifiait de *soldat obscur*. De son côté, le général reprochait à Balbin, son manque d'énergie : étant seul à Rome, il avait en effet rendu quelques édits qui étaient tombés en désuétude, dès leur promulgation (4).

La mésintelligence de ces empereurs ne parvint point, au reste, à la connaissance du peuple. Ils gouvernaient avec modération et justice, fesaient d'excellentes lois, réglaient avec prudence les affaires de la guerre, et ne rendaient point le sénat esclave de leur volonté. Cette assemblée eut lieu de s'applaudir d'un changement qui, pour un mauvais maître, lui avait donné deux bons ma-

gistrats : elle voyait dans le succès de sa politique, le terme des sanglantes dissentions qui avaient, depuis si long-temps, troublé l'Empire et agité des brandons de la discorde, l'autorité civile et la force militaire. Le peuple dont Pupien et Balbin jugeaient les contestations avec une invariable équité, se trouvait heureux sous une administration douce et bienveillante. Comme elle ne craignait l'expression d'aucun sentiment généreux, elle ne restreignit l'usage d'aucune liberté.

Cette aurore du bonheur et de l'ordre fit craindre aux gens de guerre le frein de la discipline, et une sorte de décri, qu'ils appréhendaient encore plus que de pénibles sujétions. C'étaient, à la vérité, des esprits que la jouissance sans mesure du triomphe qu'ils avaient eu la générosité de faciliter, quoiqu'on dût l'obtenir sur eux-mêmes, avait offensés : en opposant la conduite des tyrans égorgés à la vue d'Aquilée, on avait dit, même dans le sénat : *Les princes choisis avec sagesse agissent ainsi, et ceux qu'élève une multitude inconsidérée, périssent de la sorte* (5).

Cette menace indirecte fit mettre sur leurs

gardes ceux qu'elle concernait ; elle les rendit furieux, pour la plupart. Comme les empereurs avaient trop de dignité, pour éteindre les premières étincelles de l'incendie avec la pluie d'or que Julien avait autrefois répandue sur les prétoriens, la prévoyante fermeté de Sévère et une harmonie parfaite pouvaient seules conjurer l'orage qui grondait sur Maxime et Balbin ; mais, au lieu de s'occuper sérieusement du plus imminent danger, ils réunirent une grande partie de leurs forces pour aller au-devant des Goths irrités de la mort de Maximin, et préparèrent, en toute hâte, une expédition contre les Perses, qui voulaient recouvrer leurs anciennes possessions en Asie.

Tandis que ces choses se passaient, les prétoriens, qui avaient combattu sous Maximin, épiaient le moment où ils pourraient détruire ce que leur mécontentement appelait *l'ouvrage du sénat*. La célébration des jeux capitolins attira une foule prodigieuse de citoyens qui étaient loin de soupçonner les criminels desseins des ennemis de l'ordre ; ceux-ci profitèrent de cette occasion, pour s'introduire dans le palais impérial. Les deux

princes y étaient demeurés presque seuls, la plupart des gardes et des esclaves étant allés prendre part aux fêtes instituées en mémoire du Capitole sauvé de la fureur des Gaulois. Informé le premier de l'arrivée des rebelles, Pupien en fit promptement avertir son collègue, et lui demanda les troupes du Rhin qu'il avait auprès de lui; Balbin ne voulut point les mettre à la disposition de Pupien, et son refus devint funeste à tous deux. Pendant leurs divisions, les prétoriens agissaient avec ensemble; ils accablèrent ces malheureux princes de toutes sortes d'outrages; ils les auraient traînés à travers la ville, jusqu'au camp, si les fidèles Germains n'étaient venus pour les secourir. A l'approche de ces braves, les assassins, qui craignaient de se mesurer avec eux, abrégèrent les jours de Pupien et de Balbin, avant l'arrivée de leurs défenseurs, et proclamèrent Auguste, le jeune Gordien; son âge promettant aux coupables une longue impunité. Quoique son nom fût cher au sénat et au peuple, les prétoriens eurent la précaution de dire, immédiatement après leur double parricide, qu'ils ne s'étaient défaits de deux personnages dont l'avènement avait déplu

aux Romains, que pour avancer le règne d'un prince nommé César, au bruit d'universelles acclamations.

Balbin était sexagénaire, lorsqu'il tomba percé de mille coups, et outragé par ceux qui lui auraient fait un rempart de leurs corps, si, pour détruire la liberté, les tyrans n'avaient pas dû tolérer l'indiscipline de leurs satellites (6). Il ne régna point assez long-temps, pour occuper une grande place dans l'histoire; mais il fit assez de bien pour être généralement regretté par ses contemporains. Si la révolte des prétoriens éclata, comme tout porte à le croire, vers le milieu de juillet de l'an 239*, elle ne mit qu'un an et quelques jours entre la juste punition de Maximin et l'odieux triomphe de ses partisans, au nombre desquels étaient ses propres assassins... Rien ne prouve mieux qu'au sein même de la civilisation, le despotisme produit plus de violences et de désordres, d'attentats et de calamités, que ne saurait le faire une quantité quelconque d'individus n'ayant entr'eux aucune relation morale, n'étant limités, dans l'exercice de leurs facultés, par aucun devoir;

* An de Rome, 992. — De l'ère vulgaire, 239.

en un mot, réduits à l'état primitif, c'est-à-dire, par une sorte d'opposition à l'existence des animaux subjugués ou domestiques, à ce que l'on nomme avec dédain la vie sauvage : ce n'est sans doute pas que l'homme y soit plus nuisible à ses semblables, ou nécessairement moins heureux ; mais seulement parce que, privé de tout frein religieux et politique, il y suit, sans contrainte, les diverses impulsions de la nature ; n'a d'autre guide, dans le discernement de ce qu'il lui importe de fuir ou désirer, que le pressentiment de l'aversion, que l'attrait de l'appétit, et se livre néanmoins à ses penchans avec plus de plaisir que de fureur. S'il n'acquiert point, dans cette complète indépendance, de la vertu par raison, ce qui paraît réservé aux esprits de la trempe de nos sages, du moins montre-t-il de la bonté sans effort, éprouvant moins d'ardeur à se satisfaire, que de répugnance innée à voir souffrir son semblable. Quelle serait donc sa misère dans ce prétendu dénuement? Il n'est sujet ni aux erreurs, ni aux caprices d'un maître, n'en connaissant point ; si ce n'est cette loi commune, éternelle, invariable, qui, sans prédilection ni

haine, régit l'universalité des êtres ; et, après avoir partout assuré, durant des siècles, à notre espèce, la paix du cœur et la santé du corps, continue de verser les mêmes biens sur ces contrées où l'Europe n'a point encore porté ses foudres, ses besoins, ses systèmes et ses crimes.

NOTES

DE BALBIN.

(1) Le peuple romain, originairement divisé en patriciens *et plébéiens*, eut un ordre de plus sous le tribunat des Gracques. Dès-lors, la bourgeoisie devint le troisième. Trois sortes de personnes composaient ce dernier : les *Ingenui*, c'est-à-dire, ceux qui naissaient libres et de parens qui l'avaient toujours été ; les enfans des affranchis, ce que signifie *Libertini*, mot qui servait à les désigner ; enfin, les affranchis eux-mêmes, que leurs maîtres avaient fait passer de l'esclavage à la liberté ; car, avant le bienfait de l'affranchissement, aucun esclave ne pouvait être compris parmi le peuple. Quand sa nouvelle condition permettait de le traiter comme citoyen, il lui restait encore à obtenir le *jus quiritium*, le droit de *bourgeoisie romaine*, sans lequel aucun affranchi ne pouvait ni entrer dans les tribus de la campagne, ni parvenir aux charges. Il y eut de la dignité dans les ames, tout le temps que le peuple attacha une grande impor-

tance à dispenser seul cet honneur ; mais quand les empereurs l'accordèrent, il perdit de son prix, et put s'acquérir pour de l'argent. C'était acheter un bien plus idéal que réel; car, sous un tyran, il n'y a que des degrés de bassesse ; et il y a tyrannie dans un État, quel qu'en soit le gouvernement, toutes les fois qu'à la place de la souveraineté des lois domine un pouvoir arbitraire, fût-il revêtu de la sanction des ministres de tous les cultes, eût-il même une origine aussi imposante que le code du mont Sinaï; car des religions toutes divines, et dont les anges eux-mêmes seraient les prêtres, ne pourraient avoir, malgré cette supériorité sur les nôtres, que des consciences et non des citoyens à régir, toute société ne l'étant avec avantage, que par des règles conformes à sa nature et conservatrices de ses intérêts.

(2) Her., lib. 8.

(3) Selon Jules Capitolin, les soldats et le peuple en vinrent aux mains dans Rome, après le départ de Pupien : la plus grande partie de la ville fut livrée aux flammes, les temples profanés, les places inondées de sang. Balbin parut, au milieu du danger, pour arrêter le désordre ; mais quoiqu'il employât tour-à-tour les prières et les menaces, on fut sourd à celles-ci, on méprisa celles-là. Mais à peine eut-il fait paraître le jeune Gordien, revêtu de la pourpre, que les deux partis se réconcilièrent ;

et l'on regarda ce prodige comme d'un heureux augure pour l'avenir.

(4) Jul. Capit., *de Vit. Maxim. et Balbin.*, lib. 22. 55. 10.

(5) Herod., lib. 8.

(6) Après que Rome eut réuni toutes ses forces dans les mains d'un seul, elle conserva néanmoins la majesté au sénat, afin que le siége du droit public, invariable et toujours subsistant, préservât les destinées du Capitole des vicissitudes auxquelles la vie d'un homme est constamment exposée. Cela est si vrai que, sous les Césars, le sénat remplissait de droit toutes les magistratures qu'il gérait durant les beaux jours de la liberté.

Les empereurs, placés par le droit public sous l'autorité de ce corps, changèrent cet ordre par la puissance du glaive. Ils ne purent y parvenir qu'en devenant les esclaves de leurs propres satellites. Cette dure et honteuse servitude mit ces princes à même de fouler les lois aux pieds; mais elle corrompit tout ce qui ne l'était point encore autour d'eux, et ils eurent à craindre la trahison dans leur propre palais; au dehors, l'insubordination de leurs gardes; les piéges de l'adulation; la révolte des armées; le désespoir des peuples; tous les sentimens, toutes les ambitions, tous les crimes: aussi vit-on punir des tyrans et leur couper la gorge, comme on vit également renverser du trône des

princes dignes de l'occuper, et s'y maintenir des monstres dont les forfaits ne pouvaient s'expier par aucun supplice. Le poignard frappait indistinctement les uns et les autres, au gré des plus violentes passions; et si, dans ces derniers temps où la furie des gardes prétoriennes ne s'assouvissait plus que de carnage, un empereur ne périssait point sous leurs coups, c'était une déviation du cours habituel des choses, bien plutôt qu'un des effets de la politique du chef de l'État.

GORDIEN LE JEUNE.

MARCUS ANTONIUS GORDIANUS PIUS AUGUSTUS.

GORDIEN est le troisième de son nom et de sa famille, auquel on a déféré le titre d'*Auguste*. Il naquit l'an 225* (1), quelques mois avant l'extinction de l'Empire des Parthes, dans le sang d'Artaban IV, et l'élévation d'une nouvelle dynastie (2), celle des Sassanides, sur le trône qui était le seul rival de Rome.

Le peuple voulant avoir un prince de la maison des Gordiens, fit déclarer César, par le sénat, Marc-Antoine Gordien, le jour même de l'élection de Pupien et de Balbin auxquels il succéda un an après, an 238**. Il ne fut ni le complice, ni le vengeur de la mort de ces deux empereurs dont les assassins le revêtirent de la pourpre, afin qu'au milieu de la joie causée par son avènement, la patrie pût oublier la perte qu'elle venait de faire. L'évé-

* An de Rome, 978. — De l'ère vulgaire, 225.

** An de Rome, 991. — De l'ère vulgaire, 238.

nement répondit à leur attente ; car tout se passa comme si personne n'avait vu, dans l'impunité des prétoriens, un gage de sécurité pour le premier audacieux qui attacherait ses destinées au succès d'un nouvel attentat. Quoique le jeune empereur fût dans un âge où l'ame reçoit, avec une sorte d'avidité et une égale confiance, tout ce qui l'éclaire comme tout ce qui l'égare, il fut universellement reconnu avec les démonstrations de la joie la plus vive. Ses treize ans, si peu propres à raffermir un État ébranlé par tant de secousses, donnaient au sénat l'espérance de rentrer dans ses droits. Les gens de guerre appelaient ce prince *leur enfant ;* chacun voyait en lui le gage de son bonheur, par cela seul que personne ne le craignait : chaque ordre, d'ailleurs, pensait à soi ; car rien n'occupait moins les esprits que les besoins de l'Empire, depuis qu'on n'y goûtait plus les douceurs de la liberté. On oubliait qu'il manquait au successeur de Pupien et Balbin une Mammée, le génie d'Alexandre, et l'expérience sans laquelle il ne pouvait long-temps régner, n'ayant ni les conseils de la première, ni la force de caractère du second. Il n'était cependant pas

dépourvu de qualités : à une grande douceur, à un commerce facile, au plus heureux physique, il joignait l'amour des sciences et le goût des arts. Il n'en faut pas tant aux chefs des nations pour gagner les cœurs ; mais tout ce qui formerait un citoyen recommandable ne suffit point à un prince, pour résister au torrent de l'anarchie, lorsque les mœurs sont dissolues, les lois sans autorité, et la force créée pour défendre l'État, en possession de le troubler, pour ôter et donner la couronne.

Soit faiblesse, soit incurie, soit faute de discernement et de prévoyance, Métia Faustina, mère de Gordien, le laissa conduire, immédiatement après son élévation, par un certain Maurus, qui n'était ni le moins rusé, ni le moins corrompu des affranchis de cette princesse. Elle l'abandonna même aux soins de cette espèce d'êtres que la jalousie emploie dans les sérails de l'Orient (3) ; que la loi de Moïse (4) prive de l'entrée du temple ; que Rome chrétienne consacre au chant des hymnes sacrées ; que nous regardons comme l'opprobre du genre humain, et qui, s'il faut en croire Ammien Marcellin, n'existait pas avant que Sémiramis ne se fût avisée de faire.

mutiler l'homme (5). Maurus et ses semblables tinrent Rome dans la plus odieuse servitude jusqu'en 241 ou 242.

A cette époque, Gordien fut consul pour la seconde fois. Il s'associa Pompéianus Civica. L'empereur avait étudié la rhétorique sous Misithée, qui passait pour l'homme le plus éloquent de Rome, et qui était l'un des plus éclairés, des plus probes et des plus habiles pour le maniement des affaires. Sa fille, Furia Sabina Tranquillina, offrait, dit J. Tristan (6), la rare alliance d'une grande beauté, avec une grande sagesse. Gordien l'épousa* et fit de son beau-père, que Zosime appelle Timésicle, son préfet du prétoire. C'était ce que Rome pouvait attendre de plus heureux : de sages conseils dessillèrent les yeux du prince : Maurus et tous ceux qui déshonoraient la cour en furent chassés. Il faut ici laisser parler eux-mêmes, comme l'a fait Capitolin, les deux personnages qui connaissaient le mieux la situation des choses, et l'on verra de quoi dépendent le bonheur et le repos des peuples, la gloire et la sûreté des princes, lorsque l'opinion

* An de Rome, 995. — De l'ère vulgaire, 242.

trouve, dans leurs entours, une barrière qui l'empêche de parvenir jusqu'au trône.

Après d'indispensables réformes, Misithée en témoigna sa joie à Gordien, à peu près en ces termes : « Je vous félicite d'avoir cher-» ché, par des changemens heureux, à effa-» cer la tache de ces tristes temps où tout » était acheté, où tout était vendu par ceux » qui feignaient d'être vos plus fidèles servi-» teurs, quoique leur conduite en fît vos plus » pernicieux ennemis. Votre satisfaction d'a-» voir opéré le bien sera, aux yeux du pu-» blic, l'expression du regret de n'avoir pas » fait cesser plus tôt les désordres qui exci-» taient ses plaintes, lorsqu'on obtenait des » commandemens militaires sur la recom-» mandation des eunuques de la chambre. » Les services demeuraient alors sans récom-» pense, et le vrai mérite était méconnu : » il n'y avait plus de sûreté pour l'innocence, » ni de punition pour le crime. On ne vous » reprochera plus la dilapidation des reve-» nus de l'État, depuis que chacun a reconnu » dans les malversations, l'ouvrage de ceux » qui vous isolaient des gens de bien, pour » vous tromper avec assurance, et appeler

» aux emplois leurs créatures. Grâces soient
» rendues aux immortels d'une réforme due
» à votre pleine et entière volonté! Il m'est
» bien doux d'être le beau-père d'un prince
» aussi sage, d'un prince invariablement dé-
» terminé à voir les choses de ses propres
» yeux, et assez ferme pour chasser les misé-
» rables qui abusaient de sa confiance. »

« Si les dieux n'avaient protégé les Ro-
» mains, répondit Gordien, des traîtres au-
» raient ruiné l'Empire, et j'aurais été en-
» traîné dans sa chute. Je suis maintenant
» convaincu qu'il ne fallait ni remettre le
» commandement des gardes à Félix, ni ce-
» lui de la quatrième légion à Sérapammon.
» Mais sans rappeler ici toutes mes fautes, je
» remercie les immortels d'avoir découvert,
» par votre secours, les abus qu'on me ca-
» chait. Gaudianus, Révérendus et Monta-
» nus m'en ont imposé, en mille occasions,
» par l'artifice avec lequel ils donnaient une
» sorte de sanction aux fourberies de Mau-
» rus, dont l'adroite connivence me fesait
» prendre les mesures que j'aurais dû rejeter.
» Malheur au prince ainsi placé au milieu de
» gens qui lui cachent la vérité! ne pouvant

» tout examiner par lui-même, il est obligé
» de s'en rapporter à des hommes qui le
» trompent de concert. »

Gordien ne régna vraiment que le jour où il eut pour ami et pour conseil, le vertueux Misithée; quoique bien court, ce temps a suffi à la gloire de tous deux.

Dans la quatrième année de son règne, l'empereur, à la tête d'une armée nombreuse et bien disciplinée, porta la guerre en Orient contre Sapor, à qui des succès promettaient de nouvelles conquêtes, mais dont l'attente fut trompée. Gordien chassa les Perses de la Mésopotamie; il reprit Nisibe; il reprit Carrhes; il parvint même à secourir Antioche, que son terrible adversaire tenait en échec; Sapor avait répandu autour de lui une si grande terreur, que des Romains sur lesquels on comptait pour la défense des provinces voisines, étaient venus se ranger sous son commandement, ne croyant plus que leurs aigles pussent résister à un aussi redoutable conquérant, après les funestes divisions qui avaient affaibli l'Empire.

Ce fut la dernière fois que l'on ouvrit le temple de Janus, conformément à l'antique

usage, tombé en désuétude long-temps avant le règne de Gordien. Cette cérémonie avait été précédée de la nouvelle d'une victoire remportée par Aurélien sur les Francs, alors ignorés dans l'histoire, et devenus dans la suite le premier peuple du monde.

Le fils d'Artaxerxès fut mis en fuite. Il repassa l'Euphrate, et sa défaite, qui eut lieu à la vue de Résæna*, rendit cette ville célèbre. Gordien dépouilla les Perses de toutes leurs conquêtes, et poursuivit à la fin de sa seconde campagne, le cours de ses exploits jusqu'à leur ville royale de Ctésiphon (7), sous les ruines de laquelle il menaça d'ensevelir leur monarchie naissante.

Misithée l'accompagnait au milieu des dangers, et se couvrait dans la guerre d'une gloire égale à celle qu'il avait acquise pendant la paix, par son habileté dans la politique. Gordien eut la modestie de lui attribuer tous ses succès. Dès-lors, la reconnaissance des Romains, surnomma Misithée, *père de l'empereur, et tuteur de la république.* Ce grand homme mourut peu de temps après. Il légua tout son bien à la ville

* An de Rome, 997. — De l'ère vulgaire, 244.

de Rome, et fut remplacé dans l'emploi de préfet du prétoire, par Philippe qui, selon saint Chrysostôme, avait embrassé la religion chrétienne. Ce Philippe, dont la prétendue conversion n'éloigna point le reproche d'avoir empoisonné Misithée (8), était d'une ambition insatiable. Il fit éprouver des besoins aux troupes, en gagna les chefs, et insinua que le gouvernement réclamait les connaissances et la fermeté d'un homme tel que lui. Son association à l'Empire fut le résultat de ces manœuvres séditieuses ; mais le partage du trône ne le satisfit point, et le crime en précipita Gordien. Il périt assassiné à Zantha (9) sur l'Euphrate, l'an 244*, dans la dix-neuvième année de son âge, et la septième de son règne, après avoir vaincu les ennemis extérieurs de Rome, et appaisé les troubles domestiques.

Ce prince ne laissa point d'enfant, et l'histoire ne dit rien de sa veuve. Il fut mis au rang des dieux, et la consternation des Romains, à la nouvelle de sa mort, honora sa mémoire. Ses assassins ne lui survécurent pas long-temps : tous ces misérables se frap-

* An de Rome, 997. — De l'ère vulgaire, 244.

pèrent, selon Capitolin, des mêmes épées, qu'ils avaient souillées du sang de Gordien. Ce meurtre, précédé et suivi de tant d'autres a fait justement comparer, par Montesquieu, dit Roustan (10), l'*Empire romain d'alors à une république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie d'Alger, où la milice qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey* (11).

Nous ne voyons dans les effroyables catastrophes dont ces deux espèces de gouvernement sont l'intarissable source, que les effets naturels de la force irrésistible des choses. Car, la puissance qui doit obéir au prince, maintenir l'ordre dans l'intérieur, et braver la mort avec orgueil en défendant la patrie, s'immisce-t-elle dans la direction des affaires; aussitôt l'inquiétude et la désunion succèdent à la confiance, à l'harmonie; les dissidences d'oppinions se transforment en interminables rivalités; les intérêts armés, non moins présomptueux qu'exigeans, substituent les arrêts de la violence aux décisions de l'équité; la fureur des partis éteint dans les ames la haine des ennemis de l'État; et, dans le choix des maîtres que les passions détruisent tour-

à-tour, loin de s'appliquer à chercher les plus dignes de le fixer, chacun s'attache bien plutôt à trouver des garanties pour sa conduite antérieure, c'est-à-dire l'impunité de ses crimes : aussi, voit-on les gouvernemens militaires passer rapidement des prospérités qui ont le plus d'éclat, à cette décrépitude effrayante, dernier symptôme d'une révolution prochaine, ou tomber dans des embûches dressées par la trahison de ceux-là mêmes que leur bravoure préservait le plus du soupçon d'un crime de cette espèce. On oublie trop facilement que toute subordination devient importune, quelquefois même insupportable, à ceux qui ont commandé d'une manière absolue. Il ne reste plus en effet qu'un objet, le sceptre, qui puisse satisfaire l'ambition des généraux dans les mains desquels la centralisation de toutes les autorités, en pays conquis, a remis le sort des hommes. L'unité du but, le besoin de la domination, l'habitude de justifier les moyens par le succès, attirent, sur la même ligne, des concurrens plus ou moins dangereux, presque tous également avides : aucun obstacle ne paraît capable de les arrêter dans leur course rapide.

Ils se pressent à écarter leurs rivaux, et ne connaissent d'autre crainte que de ne les point devancer ou de ne pouvoir les perdre. Le despotisme qui, dans son action, déploie tant de vigueur aux yeux des peuples, est donc, en réalité, le pouvoir le moins capable de résister à la faulx du temps, puisque sa force renferme les principes de sa destruction : c'est le colosse aux pieds d'argile.

NOTES

DE GORDIEN LE JEUNE.

(1) Adrien Richer, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire des empereurs*, place au 20 janvier 225 *, la naissance de Gordien III. Jules Capitolin dit que ce prince ressemblait à Scipion l'Asiatique.

(2) Artaxare, ou Artaxerxès, né d'un commerce adultérin de la femme du cordonnier Babec, avec Sasan, qui ne connaissait que le métier des armes, releva, en 226 **, l'Empire de Perse, ou des Sassanides, lorsque tout fesait croire que cette monarchie était ensevelie pour toujours dans celle des Macédoniens. Les Juifs furent redevables d'une nouvelle existence au vainqueur d'Artaban; au destructeur de l'Empire des Parthes; à ce soldat heureux devant lequel tout trembla, excepté les Romains qui repoussèrent plusieurs fois ses atta-

* An de Rome, 978. — De l'ère vulgaire, 225.

** An de Rome, 979. — De l'ère vulgaire, 226.

ques. Il permit au souverain pontife Esdras de rétablir la république du peuple de Dieu, de rendre au culte de Moïse ses solennités, et de rebâtir Jérusalem sur le terrain de laquelle Titus avait, d'après Josephe * et les meilleurs critiques modernes, fait passer la charrue. Cependant, selon Saint Épiphane, selon Eusèbe, selon les Pères, cette ville célèbre ne fut rasée que sous Adrien; mais ces derniers ayant soumis leur raison à tous les préjugés, aux anciennes traditions, à l'autorité des oracles, sont tombés dans les erreurs les plus grossières, que n'a pas craint de relever le savant et religieux Basnage **, après avoir lu *la défense de la tradition et des saints pères*, par Bossuet.

(3) Après s'être perfectionné en Orient, *l'art d'émasculer* *** se répandit de telle sorte qu'il fit, si l'on en croit Morin, trois portions égales du monde divisé par la nature, en deux sexes. Ceci est bien exagéré sans doute, et bien peu propre à nous rendre crédules; quoiqu'il en soit, Dampierre

* *De bello jud.*, l. 7, c. 18.

** Hist. des Juifs, depuis J.-C. jusqu'à présent; 2e partie, liv. 1, ch. 19.

L'abbé Dupin a fait preuve de jugement, en s'appropriant cet ouvrage, l'un de ceux où sont développés avec le plus d'intérêt et de vérité, les *institutions fixes*, les rapides prospérités et les trop longs malheurs des Hébreux.

*** Rech. philos. sur les Chinois.

diminue notre surprise : « Au Tonquin, dit-il, où » tous les emplois civils et militaires sont remplis » par des eunuques, on voit des seigneurs ambi- » tieux se mutiler, quoiqu'ils aient une femme et » des enfans. Même à la Chine, où la civilisation » pénétra plus tôt et fit bien plus de progrès, on fut » long-temps réduit, sous peine de n'être jamais » élevé au mandarinat, à subir l'opération qui » prive de la faculté d'engendrer, et dégrade » l'homme. » On y a vu à la cour jusqu'à douze mille eunuques. Leur puissance dans l'Empire a fait craindre qu'ils n'y établissent leur domination, si la dynastie actuelle laisse tomber les rênes de l'État, de ses mains affaiblies par la corruption.

(4) *Non intrabit eunuchus attritis, vel amputatis testiculis, vel abscisso veretro, Ecclesiam Domini.* Deuteron., cap. 32.

(5) Quand Sémiramis eut fait commettre ce crime, l'un des plus grands aux yeux de la nature, on le mit à la mode dans tout l'Orient. Un roi de Lydie, Adramytis, soumit les femmes à un aussi barbare traitement *; et dans une autre partie de l'Asie mineure, les prêtres de Cybèle se rendaient tous eunuques **.

Les Gaulois à qui leur génie, leur naturel,

* Athen., lib 12.

** Suid., *de Diis Syriis.*

leur tempérament inspiraient un éloignement invincible pour une mutilation aussi déshonorante, n'en adoptèrent pas moins le culte de cette déesse; mais ils demandèrent des pontifes à la Phrygie. *Rel. des Gaules*, t. 1er.

Le christianisme n'a pu préserver l'humanité de cette plaie. Les Valésiens trouvèrent dans l'évangile l'obligation de travailler au salut du prochain, et l'imagination ardente de ces peuples d'Arabie leur indiqua la castration, comme le plus sûr moyen d'arriver aux fins prescrites par l'Écriture sainte : ils mutilèrent, par charité chrétienne, les étrangers qui venaient sur leur territoire : refusaient-ils de se faire *eunuques*, ils les regardaient comme des enfans que la crainte d'une légère opération priverait du plus heureux avenir, ou comme un malade assez déraisonnable pour préférer son mauvais état à la guérison que lui procurerait un remède violent. Ces fanatiques traitaient de coupable, *l'homme faible qui ménageait sa délicatesse*. Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. 2.; Baronius, ad annum 249. *

Qui ne sait que la superstitieuse Italie dégrada la créature, pour lui faire chanter *d'une voix plus claire* les louanges du Créateur, et que, malgré les persévérans efforts du vertueux Ganganelli, pour abolir cette coutume barbare, on continua,

* An de Rome, 1002.— De l'ère vulgaire, 249.

surtout à Naples, de mutiler beaucoup d'enfans ?

(6) *Comment. hist. sur les vies des emp.*, t. III.

(7) Euseb.; Chr.; Vict. Jun., epist.

(8) Selon les uns, Philippe fit donner à Misithée une autre potion que celle qui lui avait été prescrite; selon les autres, il empoisonna le breuvage que devait prendre ce grand homme, pour se guérir d'un flux de ventre*. Néanmoins, quelques historiens pensent que Misithée succomba naturellement à la violence d'une dyssenterie qui épuisa ses forces.

(9) Zantha ou Zaïthe**, est le lieu où l'armée de ce prince lui érigea un tombeau avec cette épitaphe : « A Gordien déifié, qui vainquit les Perses, » les Goths et les Sarmates, étouffa les discordes » civiles, subjugua les Germains, mais ne put ré- » sister aux *Philippes* *** ». Elle était en grec, en latin, en persan, en hébreux, en égyptien, afin que tout homme pût la lire, quel que fût son pays.

(10) *Abrég. de l'Hist. univ.*, t. IV, ch. 13.

(11) *Grand. et décad. des Rom.*, ch. 16.

* *Serviez*, les impérat. romaines, t. III; *le nain de Tillemont*, hist. des emp., t. III, art. 5.

** *Ammian.*, l. 23; *Zoz.* l. 3.

*** Capit., Gord. vit.

PHILIPPE.

MARCUS JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS.

PHILIPPE naquit à Bostres, dans l'Arabie Pétrée, l'an 204*. Pour prendre le métier des armes, il quitta son père, qui était un fameux chef de voleurs (1). Loin de paraître néanmoins impatient de toute sujétion, il observa exactement la discipline, eut les qualités du soldat et se distingua par une rare valeur. Ses talens militaires le firent nommer préfet du prétoire, après la mort de Misithée, dont on le soupçonna d'avoir abrégé les jours. Le peuple croit rarement naturelle la mort de ceux qu'il regrette : Misithée s'était rendu cher aux citoyens en rétablissant l'ordre dans les diverses parties du service public. Il avait remplacé l'arbitraire par la justice, et donné l'exemple de toutes les vertus, afin d'affaiblir l'influence des vices. On l'aimait moins en-

* An de Rome, 957. — De l'ère vulgaire, 204.

core comme protecteur d'une sorte de liberté que pour avoir ramené l'abondance ; celle-ci occupait bien plus les Romains de ce siècle, que le maintien de leurs droits. L'armée avait pour lui les mêmes sentimens, parce qu'il tenait le camp toujours bien approvisionné. Aussi, jamais prince ne fut-il plus tranquille sur le trône, que Gordien pendant l'administration de son beau-père. Rome heureuse au dedans, se fesait respecter au dehors ; mais de nouvelles catastrophes se préparaient au moment où l'on formait des vœux pour la durée de l'ordre établi.

Ce qui peut faire croire que Philippe se fraya, par un crime, le chemin des honneurs, c'est qu'il ne put trouver le terme de ses désirs dans l'étendue des fonctions de préfet du prétoire. Son crédit sur l'esprit des troupes lui servit à ébranler leur fidélité. Mais comment les révolter contre un jeune prince dans lequel se fesait remarquer la sagesse d'un vieillard; contre un souverain qui n'avait pris les armes que pour repousser une injuste agression; contre un général dont les habiles dispositions inspiraient des craintes à Sapor lui-même? Gordien paraissait, en

effet, d'autant plus à l'abri de la calomnie, que ses légions triomphantes étaient orgueilleuses des lauriers déjà moissonnés sous son commandement. Philippe n'en conçut pas moins l'espoir de transformer leur amour en haine : il prouva tout ce que peut un fourbe pour perdre le meilleur prince, au sein même des plus étonnantes prospérités. Combien la réussite des odieuses manœuvres de cet Arabe n'est-elle pas propre à diminuer l'importance attachée aux déplorables succès des traîtres les plus renommés des temps modernes! La conduite de l'empereur étant exempte de reproches, il fallut commettre des fautes en son nom, pour faire retomber sur lui la peine due aux crimes du ministre de ses volontés. Ce dernier fit harasser les troupes par de longues marches à travers les pays les moins praticables, et, dans la crainte que la fatigue ne produisît que de vains murmures, il suspendit l'arrivée des vivres ; ce fut au milieu du mécontentement occasioné par la faim, que ses agens le désignèrent aux plus séditieux comme touché de leur situation difficile, et seul capable de leur procurer des subsistances. D'autres émissaires accu-

saient en même temps la jeunesse et l'inexpérience du prince, des courses pénibles et des besoins pressans de l'armée. Il n'en battit pas moins les Perses, auprès de Résæna; mais ses propres soldats, égarés, vengèrent dans son sang la honte de Sapor mis en fuite par un guerrier de dix-neuf ans; et la Mésopotamie, dont les libérateurs devaient obtenir le prix de la plus glorieuse estime, éprouva pour eux et leur chef parricide l'aversion et le mépris qu'inspirent un traître et des assassins.

Encore tout dégoutans du sang de Gordien, ses bourreaux proclamèrent Philippe empereur, le 14 mars de l'an 244 *. Il déclara César son fils, âgé de sept ans, et se l'associa, comme si une semblable adjonction avait pu être de quelque utilité, dans des circonstances où les gens de guerre accordaient moins l'avantage de séjourner sur le trône, qu'ils ne vendaient la faculté d'y paraître précairement. On dut à la crainte, si puissante sur toute assemblée de patriciens corrompus, la confirmation du choix des soldats par les sénateurs. Ils revêtirent aussi de la pourpre

* An de Rome, 997. — De l'ère vulgaire, 244.

Marcia Otacilia Sévéra, épouse de Philippe et sa complice. Celui dont on flattait si complaisamment les passions, savait très-bien que le sénat n'avait ni assez d'autorité, ni assez de courage, pour résister aux vainqueurs des Perses; il ne négligea cependant rien pour éloigner le soupçon que pouvait élever contre lui la mort de Gordien : il écrivit à cette assemblée qu'une maladie avait mis fin aux jours de cet empereur, n'en parla qu'avec respect, rendit des honneurs à sa cendre, et le plaça aux nombre des dieux. La plupart des princes coupables d'avoir tramé la perte de leurs prédécesseurs, cherchent, dans de pieuses pratiques et les usages que la religion consacre, ce qu'ils croient le plus propre à fasciner les yeux du vulgaire et à détourner l'attention publique des odieux mystères de leur élévation : ils cachent leur fausse joie sous le voile d'une hypocrite tristesse, feignent avec ostentation d'interminables douleurs, et semblent demander à la nature, des larmes qu'elle leur refuse.

Philippe déguisa mal que son premier soin était de hâter le moment de jouir dans Rome, du prix de ses crimes : il conclut,

précipitamment avec Sapor, un traité honteux, d'après lequel les Perses vaincus entrèrent en possession de la Mésopotamie et d'une partie de la Syrie. Les légions romaines, après leurs récens exploits, eurent la honte d'être ramenées à Antioche, par un prince qui les fesait sans doute rougir d'avoir livré le sceptre des Césars, au seul homme assez peu jaloux de sa propre gloire, pour donner, le premier, l'exemple de pareilles concessions. Philippe ne s'abaissa pas moins devant les ennemis du Capitole, qu'il ne s'était montré perfide envers les deux héros dont les vertus pouvaient consoler Rome des crimes de leurs prédécesseurs; et, comme il n'est point de turpitude dont ne soit capable celui qui s'est dégradé par un traité qu'improuve la fierté du peuple qu'il gouverne, Eusèbe n'a pas craint d'attribuer à Philippe, la plus invraisemblable résignation : il prétend qu'à la voix de l'évêque Babylas, en présence des fidèles, et sous les yeux d'une armée toute païenne, cet empereur et son épouse ont pris place, à leur passage à Antioche, parmi les pénitens, pour s'y soumettre à l'exomologèse; mais la seule réflexion que l'aveu des

machinations de ces augustes et criminels époux, leur aurait coûté la vie, suffit pour nous faire reconnaître dans ce que racontent les auteurs ecclésiastiques de la téméraire audace du prélat, de la profonde bassesse de l'empereur et de la confession publique qui a mis le sceau à l'une et à l'autre, un tissu de fraudes pieuses (2). C'est ainsi que, dans la personne de leurs princes, on voulait disposer la majesté des nations à courber la tête devant les pontifes.

Philippe aurait pu s'apercevoir dès-lors que, travaillant sans relâche à détruire un système religieux, dans lequel l'homme ne distinguait point ses dieux de ses lois, les ambitieux successeurs de Pierre et de Paul minaient l'État ébranlé par les attentats de la garde prétorienne, et s'acheminaient, à la faveur du prosélytisme démocratique, vers la domination, sous les formes séduisantes de l'indépendance; mais ce prince s'inquiéta peu des progrès du nouveau culte, soit que l'obscurité de ses propagateurs l'empêchât de voir l'étendue de leurs desseins; soit qu'il ne prévît point quels pouvaient être les effets de cette législation particulière,

qui, ramenant les sujets de l'Empire, aux premiers principes du droit naturel, attachait les malheureux et les mécontens, à la doctrine des apôtres. Peut-être sa circonspection lui fit-elle ménager une secte capable de tout braver, et qui n'avait rien à redouter plus que l'oubli; peut-être crut-il d'ailleurs que les mœurs des Romains suffisaient, pour empêcher de s'accroître beaucoup le nombre des partisans d'une pauvre république, dont le Christ avait jeté les fondemens dans une bourgade de la Basse-Galilée, espérant y réunir, sous les triples bannières de l'humanité, de l'égalité, de l'affranchissement, les habitans d'une contrée dans laquelle la haine du joug, ne souffrait celui d'aucun prince (3).

L'Église, si l'on en excepte quelques évêques qui fréquentaient les foires et fesaient le trafic; *qui usurpaient des terres, par de mauvais artifices; qui tiraient de grands profits, par des usures, et qui vivaient dans l'abondance, tandis que leurs frères mouraient de faim* (4); l'Église, qu'une longue paix avait dépouillée de l'intérêt qu'excite la persécution, paraissait, aux yeux de Philippe, si faible et si humble, qu'il était loin

de lui soupçonner la pensée de parvenir jamais à régenter les rois, à séduire la raison des peuples, et à lever des tributs dans toutes les parties du monde.

Philippe craignait bien plus la mémoire de Misithée, et les partisans de Gordien, que des conversions. Il sentait le besoin de faire douter de ses crimes, par une administration douce, par tout ce qui pouvait donner de lui, la plus haute idée : aussi, s'appliqua-t-il à gagner les cœurs. Au lieu de punir avec sévérité, les outrages faits en plusieurs endroits, aux statues des dieux (5), il usa toujours de la plus entière tolérance, afin qu'on lui crût une invincible répugnance à répandre le sang des hommes.

Croyant cependant utile de persuader aux Romains, que sa clémence était l'effet d'une judicieuse appréciation de l'impuissance des coupables, et non de sa tiédeur pour le culte national, il déploya dans les jeux séculaires*, une pompe et une magnificence que l'admiration publique jugeait dignes d'Apollon et de Diane, en l'honneur desquels Auguste avait sinon institué, du moins rétabli cette

* An de Rome, 1000. — De l'ère vulgaire, 247.

solennité. On la renouvelait pour la cinquième fois; elle terminait une période complète de mille ans, qui remontait à la fondation de Rome *.

Déjà Philippe avait oublié sans doute, les prétendues exhortations à mieux vivre du prêtre Babylas; car il remplit, dans cette commémoration, la plus imposante qu'on eût vue, les fonctions de pontife, et présida, en cette qualité, aux sacrifices mystérieux que l'on offrit pendant trois nuits, sur les rives du Tibre. Il rappela aux nombreux assistans, la foi des anciens oracles, et supplia les dieux de ne mettre aucun terme à la félicité, à la force, à la durée de l'Empire romain.

Non content de charmer la multitude par les brillantes cérémonies du paganisme, il voulut se concilier tous les esprits : il se montra généreux, ami des mœurs et très-disposé à faire le bien. Les soldats lui auraient été dévoués, si on avait pu les fixer par des largesses, ou s'assurer de leur reconnaissance, par des bienfaits; mais dès longtemps était brisé le ressort de la discipline

* An de Rome, 1. — Avant l'ère vulgaire, 754.

militaire, qui seule peut encore soutenir les États, quand le luxe y a énervé les ames, ou quand le despotisme en a extirpé les vertus.

Une censure que n'avaient exercée ni Titus, ni Trajan, ni Marc-Aurèle, devait le rendre cher aux femmes : il proscrivit ces jouissances si familières aux sauvages, que de longues chasses tiennent presque toujours éloignés de leurs compagnes, et si communes aux Thébains, qui se proposaient d'adoucir les mœurs des jeunes gens, par les plus étroites liaisons. Cette passion qu'essaya de réprimer Philippe (6), avait été partagée par Socrate, et louée par Plutarque. On en retrouve les expressions brûlantes dans les lettres qu'Horace et Catulle, Ovide et Virgile écrivaient à de jeunes amis. De la Grèce et de Rome, cette impureté pénétra jusque sous la tente des Gaulois qui y prirent goût. On la regarde généralement de nos jours, comme une turpitude; mais on ne pouvait y voir une abomination, quand on révérait les amours de Jupiter et de Ganymède. La sévérité de Philippe devait donc être impuissante contre un genre de lubricité, qui au-

rait à peine survécu au paganisme, si les papes ne l'avaient perpétué, soit en déconsidérant le mariage, pour créer cette milice de moines auxquels la vie claustrale ouvre les principales sources de la luxure, et ne laisse, pour en éteindre les feux, que les plaisirs qualifiés de vice contre nature, par Saint Thomas (7); soit en exposant les confesseurs à entendre dans les ardeurs du célibat, le séduisant récit de voluptés dont la privation leur fait plus vivement éprouver le besoin, et réduit les prêtres chez lesquels le tempérament triomphe de la grâce, à choisir entre la fornication et l'adultère, entre l'onanisme et la pédérastie. Ne soyons donc pas surpris de remarquer généralement une conduite plus régulière, un jugement plus sain, et plus de douceur de caractère, dans les ministres qui participent aux bienfaits de la réformation, que dans cette partie du clergé qui repousse encore, au dix-neuvième siècle, les lumières du seizième.

Rien ne prouve, quoiqu'en ait dit Jornandès, d'après la chronique de Saint Jérôme, que cet empereur donnât le nom de Philippopolis à Pulpudena, ville ancienne et cé-

lèbre de la Thrace; il la fit bâtir, selon Zonare, précisément où était Bostres si connue, dans l'écriture, sous le nom de Bostra, que l'on appela depuis Bussorech, et qui est à présent ruinée; c'est Sévère qui a fondé une ville où l'on voyait auparavant l'ancien château de Bostres, et Philippopolis (8) se croyait redevable de son nom à Philippe de Macédoine, père d'Alexandre-le-Grand. Quoique le successeur de Gordien n'ait bâti aucune ville, nous n'en reconnaissons pas moins en lui, des vues utiles : il construisit, malgré les difficultés et la rapidité de son règne, un canal au-delà du Tibre, afin de procurer de l'eau à un quartier de Rome, qui en manquait : les travaux commencèrent dans un moment où le fisc impérial était réduit à s'emparer de la maison du grand Pompée ; elle appartenait cependant aux Gordiens, et l'on sait que Philippe laissait subsister les monumens érigés en leur honneur, ne voulant ou n'osant outrager la mémoire de ces princes.

Une politique mal entendue, et qui n'est que trop commune aux favoris de la fortune, lui fit appeler ses parens aux principaux em-

plois. Loin de prévoir qu'il deviendrait l'objet du mécontentement que pourrait exciter leur impéritie, il crut, au contraire, affermir son autorité, en élevant son frère Priscus, au gouvernement de la Syrie, et nommant Sévérien, son beau-père, général des troupes de la Mésie et de la Macédoine. L'Orient, que le premier surchargea d'impôts (9), ne tarda point à se donner un maître dans la personne de Papien ou Jotapien; et l'armée du second, voulut se soustraire à son obéissance, en fesant de Marinus, simple centenier, le chef de l'Empire *. Effrayé par deux révoltes simultanées, Philippe pria le sénat de l'aider à les appaiser, ou de le débarrasser des rênes de l'État, si on blâmait sa conduite. Tout le monde garda le silence, excepté Dèce. Il dit qu'incapables de soutenir de pareilles entreprises, Jotapien et Marinus seraient bientôt les artisans de leur propre perte.

L'effet justifia les raisonnemens de Dèce. On battit, sans effort, les usurpateurs. Ils périrent tous deux, et leur révolte ne servit qu'à fixer les regards de Philippe, pour le

* An de Rome, 1002. — De l'ère vulgaire, 249.

commandement de la Mésie et de la Pannonie, sur l'homme habile qui avait prédit leur ruine. Ce ne fut pas sans peine qu'on lui fit accepter cette dangereuse autorité. Il semblait en redouter le fardeau, quoiqu'il ne fût pas supérieur à ses forces. L'armée, qui avait à craindre la juste sévérité de son général, le proclama Auguste, malgré lui, afin d'échapper au double reproche d'avoir fait presque en même temps, de Marinus, l'objet de son choix et de sa fureur. Cette position difficile mit la vertu de Dèce dans le plus beau jour. Il fit proposer à Philippe, de le maintenir sur le trône; mais celui-ci n'ayant pas une assez grande ame, pour apprécier celle de son prétendu rival, regarda son message comme un piége, et prit sa fidélité, pour une trahison. Le nouveau prince, cédant à sa destinée, s'avança jusqu'à Vérone, et Philippe, que sa défiance avait seule trahi jusqu'alors, quitta Rome, pour voler à la rencontre du compétiteur dont il avait méconnu l'héroïque désintéressement.

Philippe pouvait égaler Dèce en bravoure; mais ses légions se soulevèrent contre lui,

affaiblirent ses ressources, et donnèrent la victoire à l'armée qu'elles auraient dû combattre. Que l'erreur où était le vaincu sur Dèce, dut empoisonner ses derniers momens! A la douleur de se voir arracher le sceptre par la main qu'il avait armée, pour châtier des rebelles, se joignit celle de trouver des assassins, dans une troupe qui n'avait jamais eu à se plaindre de lui.

La nouvelle de sa mort ne fut pas plus tôt parvenue à Rome, que l'impératrice se rendit au camp des prétoriens avec son fils. Elle croyait le mettre en sûreté; mais ces brigands le massacrèrent dans les bras de sa mère, en apprenant que Dèce marchait sur Rome, à la tête de l'armée qui l'avait revêtu de la pourpre. Ces horreurs terminèrent l'an 249*, un règne qui dura un peu plus de cinq ans (10), et finit, comme il avait commencé, par des forfaits. Les premiers avaient été l'ouvrage de Philippe, les seconds lui ravirent le trône et la vie, dans un temps où l'usage qu'il fesait de la puissance suprême, le rendait digne de l'apothéose dont le sénat a honoré sa mémoire.

* An de Rome, 1002. — De l'ère vulgaire, 249.

Eutrope nous apprend que le jeune Philippe, âgé de douze ans, fut également mis au rang des dieux. Pierre des Noëls (11) fait des martyrs du père et du fils, afin de rendre plus odieux le prince qu'il accuse, contre toute vérité, de leur fin tragique, et Le nain de Tillemont, qui a écrit l'histoire comme on broche une homélie, trouve *juste que le crime de l'entrée si violente de Philippe, fût puni par la violence de sa mort* (12), *quiconque prend l'épée devant périr par l'épée*, selon l'apôtre Mathieu. Ceci peut plaire aux amateurs de prophéties ; mais ne servira ni d'instruction aux peuples, ni de leçon aux rois.

NOTES

DE PHILIPPE.

(1) Gord., Vit.; Zonar.; Vict., epist.

(2) Ne pouvant donner l'autorité d'aucun écrit à la confession publique de Philippe, Eusèbe l'appuie seulement sur la tradition, et ne se permet de rien affirmer; moins difficile en fait de preuve, et soutenu par le zèle qui lui valut la béatification, Chrysostôme * n'hésite point à la proposer comme certaine. Plusieurs historiens préférant croire un saint personnage sur parole, à se livrer au moindre examen, répètent le même conte avec cette foi robuste à laquelle de prétendus moralistes osent encore sacrifier la raison dont leur hypocrisie craint le flambeau.

(3) Josephe, *Histoire de la guerre des Juifs*, liv. 3, chap. 4.

(4) Saint Cyprien attribue au relâchement des chrétiens et à la vie scandaleuse des évêques, les

* *Chrysost.*, cont. gent. de 5, hab.

malheurs des fidèles, dans ce qu'Eusèbe appelle *leur cruelle persécution.* Cypr., de laps. *

(5) La tolérance de Philippe envers les chrétiens, enhardit ceux de Néocésarée dans le Pont. Ils commirent divers excès dans la ville, et surtout dans les campagnes. Non contens d'ériger des autels au Christ, ils déshonorèrent les statues des dieux, et appelèrent sur leur secte, *la sévérité* avec laquelle les magistrats les traitèrent sous le règne suivant. Greg. Nyss., *Vit. Gregor. Taumat.*, t. III.

(6) Alex., *Vit.*; Aur. Vict.; Abbé Fleury, *Hist. eccl.*, liv. 6.

(7) *Vitium contrà naturam consistit circà actus eæ quibus non potest generatio sequi.* 22. qu. 154, art. 12. Saint Thomas en explique les espèces avec un soin tout particulier; et dans la crainte de n'avoir pas encore rempli l'attente des confesseurs, il les renvoie, sur ce sujet, au *pontifical romain*; c. 20, sess. 7. 8.

(8) Cette ville, selon Aurèle Victor, était bâtie avant que Philippe, successeur de Gordien, ne vînt à Rome; et la chronique d'Eusèbe n'en parle point avant l'année 247 *. Quant à Bostres, elle conservait encore ce nom dans le 4e siècle. Il y a plus: le concile de Calcédoine nous montre, parmi les métropolitains, Constantin, évêque de Bostres, et met au rang des simples évêques, Hormisda de

* An de Rome, 1000. — De l'ère vulgaire, 247.

Philippopolis, en Arabie ; mais Pline*, Étienne de Byzance** et Wesseling***, nous portent à croire que Zonare ne s'est pas moins trompé en fesant, de Philippe, le fondateur de Philippopolis, que les docteurs assemblés à Calcédoine, en donnant à l'Asie une ville située en Europe, aux pieds du mont Hérus, appelé par les Italiens, *Chaîne du monde*, lorsque les voyages et la philosophie n'avaient pas encore donné d'étendue aux idées de ces peuples.

(9) Zos., liv. 1.

(10) Les dates des lois nous apprennent que Philippe fut proclamé empereur le 14 mars 244****, et tué dans le mois de juin, vers le 18 de l'année 249*****. *Cod. Just.*, l. 9, tit. 32, leg. 6.

(11) *Pet. de natalib. catalog. sanct.*

(12) *Hist. des emp.*, t. III, art. 7.

* Livre IV, c. 2.

** De Urbibus.

*** *Itineraria.*

**** An de Rome, 997. — De l'ère vulgaire, 244.

***** An de Rome, 1002. — De l'ère vulgaire, 249.

DÈCE.

CAÏUS MESSIUS QUINTUS TRAJANUS DECIUS AUGUSTUS.

Né l'an 201 *, à Bubalie ou Budalie, bourg du territoire de Sirmich, dans la Pannonie inférieure, Dèce fut *le premier de tant de princes que l'Illyrie donna depuis à l'Empire* (1). Sa famille était noble et ancienne. Il avait une physionomie prévenante, et l'air martial. Il joignait aux grâces extérieures du corps, des qualités dont les hommes nés pour le bonheur des peuples, offrent seuls le rare assemblage. Plusieurs actions l'avaient fait distinguer parmi les plus intrépides soldats et les meilleurs officiers, lorsque Philippe l'envoya dans la Mésie et la Pannonie, pour calmer la révolte des troupes. Quoique personne ne sût mieux que lui punir et récompenser à propos, il ne lui fut pas possible de

* An de Rome, 954. — De l'ère vulgaire, 201.

faire rentrer dans le devoir, des légions qui avaient brisé tous les freins, et commis le plus lâche des assassinats, sur la personne de Marinus, centenier, qu'elles venaient à peine de se donner pour souverain.

Ces rebelles ne pouvant se procurer l'impunité qu'à la faveur d'un nouvel attentat qui, à la place d'un général irréprochable et d'un juge intègre, leur fit trouver un complice et un défenseur dans un chef capable de vaincre toute résistance et de justifier leur choix, ne laissèrent à Dèce que celui du sceptre ou de la mort. Sa perte ne pouvait que l'immortaliser, tandis que, dans une feinte condescendance, il entrevoyait les moyens de prévenir bien des maux, et de sauver Philippe. Il l'informa des motifs de sa conduite, protesta de son innocence, et dit qu'à peine arrivé en Italie, il quitterait les ornemens impériaux, et reprendrait son rang parmi les sujets les plus dévoués ; mais la promesse magnanime de réparer une faute qui n'était pas la sienne, fut mal accueillie, et sa propre sûreté lui fit prendre les armes contre un prince sur la tête duquel sa fidélité aurait voulu affermir la couronne qu'il fut forcé de

lui ôter le 17 juin 249*, à la vue de Vérone, où il l'attendit en bon ordre. Il tailla en pièces une partie de son armée ; l'autre gagna la ville : Philippe y fut massacré par des soldats ; mais on ne sait à quelle armée appartenaient les assassins. Le sénat ne s'en inquiéta point. Il est rare que les grandes assemblées emploient leur temps à troubler l'ivresse des vainqueurs, par d'importunes recherches. Celle-ci préféra confirmer le choix des troupes victorieuses, et saluer Auguste, Étruscille, épouse de son nouveau maître. L'empereur déclara Dèce son fils aîné, *César et Prince de la jeunesse*. Il accorda dans la suite les mêmes titres à Hostilien, Étrusce et Trajan, ses trois autres fils (2).

Ce prince s'occupa sérieusement de la paix et de l'administration de la justice. Convaincu que les mœurs publiques sont indispensables au bonheur des sociétés, il rétablit la charge de censeur, et laissa la nomination de ce magistrat aux sénateurs. Tous s'écrièrent spontanément : *Que Valérien soit censeur! Que celui qui n'a aucune faute à se reprocher censure celles des autres!* Rien ne nous ap-

* An de Rome, 1002. — De l'ère vulgaire, 249.

prend que ce vertueux citoyen ait rempli, à cet égard, les vœux du sénat; l'histoire dit seulement qu'il supplia Dèce, qui l'honorait de son estime, de le dispenser d'un pareil soin. Pour vaincre sa modestie, ce prince lui parla des avantages que retirerait la république, et de la satisfaction qu'il éprouverait à lui voir remplir une magistrature à laquelle étaient soumis tous les habitans de l'Empire, excepté le gouverneur de Rome, les consuls en exercice, le pontife appelé REX SACRORUM, et la *grande vestale*, si elle conservait sa pureté. Quoique les temps où les devoirs et les droits du trône ne sont pas hors de l'atteinte des intérêts privés, soient les plus difficiles pour le maintien de l'ordre, Dèce aurait rendu à Rome ses plus beaux jours, si la durée de son règne lui avait permis de faire renaître cette liberté qui inspire à l'homme les plus généreux sentimens, qui décuple ses forces et enfante des prodiges; mais la plus heureuse et la moins attendue de toutes les réformes fut interrompue au bout de quelques mois, par des cris de guerre.

Cniva, roi des Scythes, ayant passé le Tanaïs, marchait avec 70,000 hommes,

sur Eustérium, dans la basse Mésie. Cette irruption des Goths *, peuple que sa religion belliqueuse préparait à jouer un rôle terrible sur la scène du monde, donna de sérieuses inquiétudes à Dèce. Il chargea l'un de ses fils d'aller à la rencontre de ces Barbares. L'expédition fut heureuse : ils perdirent 30,000 hommes, et furent obligés de se retirer en désordre au-delà du mont Hæmus ; mais le vainqueur essuya bientôt des revers dans la Thrace, où les Scythes étaient parvenus à occuper les bords de l'Hèbre, près de Philippopolis. S'étant rendus maîtres de cette ville, ils en passèrent les habitans au fil de l'épée, et pénétrèrent dans la Macédoine. Lucius Priscus, intendant de cette province, joignit ses armes aux leurs. L'Empire aurait été la récompense de sa trahison, si la valeur et l'habileté de Dèce avaient inspiré moins de confiance au sénat. Loin de reconnaître un choix que l'on venait de faire sous la protection des Goths, cette assemblée déclara l'usurpateur traître à la patrie. Il ne survécut pas long-temps à sa rébellion, qu'avait précédée le plus lâche et le plus noir des attentats.

* An de Rome, 1004. — De l'ère vulgaire, 251.

A peine informé de la conduite de Priscus, l'empereur alla secourir son fils. Il remporta plusieurs avantages sur les Goths, et les réduisit à de telles extrémités, qu'ils lui auraient rendu prisonniers et butin, à la seule condition de se retirer tranquillement ; mais préférant à cette gloire facile, une suite d'opérations qui pouvaient les perdre sans ressource, il chargea Trébonianus Gallus de leur couper la retraite, avec un fort détachement, tandis qu'il les poursuivrait à la tête de l'armée, afin de ne pas leur laisser le temps de regagner le Danube : il fut sur le point de réussir ; on en vint aux mains, et l'on se battit de part et d'autre avec beaucoup d'acharnement. Le jeune Dèce, jaloux d'imiter la bravoure de son père, tua plus d'un ennemi de sa propre main, et fit des prodiges jusqu'à ce qu'il fût atteint d'un coup de flèche: Le voyant tomber de cheval, l'empereur dit à sès soldats consternés de sa mort : « Que cette perte ne nous » décourage point ; ce n'est qu'un homme que » nous perdons ! » Des idées d'un autre ordre produisent encore un plus sûr et plus prompt effet sur les ames abattues. Des Arabes glacés de frayeur en voyant tomber leur général,

jettent spontanément ce cri d'alarme, *Dérar est mort! — Eh! qu'importe que Dérar soit mort*, s'écrie l'intrépide Rafi, *Dieu est vivant, et vous regarde?* Honteux d'avoir connu la crainte, ils volent au combat, à la voix de leur capitaine.

L'éloquence et l'habileté de Dèce avaient ramené la fortune dans ses rangs, lorsque la trahison, cette peste des sociétés policées, rendit nulles les combinaisons du génie, et changea de ses mains parricides, en cyprès, les lauriers de la victoire. Gallus conduisit toutes les troupes dans un défilé fangeux, où elles tombèrent sans défense sous les coups des Barbares, auxquels ce succès inespéré rendit la confiance que leur avait fait perdre les exploits de l'empereur. La présence d'esprit de ce prince paraissait inaltérable; néanmoins, dans cette célèbre et malheureuse bataille de *Forum Terebronii*, remporté par sa valeur, et surtout par le sentiment qui remplissait son amé, il jeta une partie des troupes ennemies dans un marais impraticable, y pénétra comme elles, s'y enfonça dans la boue, et trouva la mort au moment où il croyait venger son fils, et compenser

les pertes occasionées par la révolte ouverte de Priscus, qui lui avait été bien moins funeste que l'artificieuse scélératesse de Gallus, dont sa grande ame ne soupçonnait pas même la fidélité.

Cet empereur périt l'an 251 *, à l'âge de cinquante ans, après en avoir régné deux et quelque mois. Peu de souverains ont montré autant de vertus, et peu d'hommes ont eu moins de défauts. La plupart des auteurs modernes l'eussent doué de toutes les perfections, si sa croyance avait permis d'en faire un saint. Parmi les anciens, Victor le jeune, reconnaît en lui *le meilleur des princes*, et Vopiscus l'égale aux plus grands capitaines de l'antiquité. La pureté de ses mœurs, son équité, la douceur de son administration et son respect pour les lois le firent comparer à Trajan, et surnommer *très-bon* par le sénat, qui le mit au rang des dieux. Plusieurs auteurs ecclésiastiques (3) l'accusent de s'être rendu coupable envers les chrétiens, de cruautés qui ne peuvent souiller une époque où l'on ne fit pas la moindre recherche pour cause de religion. Ne sont-elles pas suffisamment dé-

* An de Rome, 1004.—De l'ère vulgaire, 251.

savouées d'ailleurs par son caractère généreux et sensible? On n'en a pas moins noirci son règne et calomnié sa personne, contre toute vérité. Nicéphore (4) dit positivement *qu'il serait plus aisé de compter les grains de sable de la mer, que le nombre des martyrs sacrifiés à sa fureur;* mais il convient de soumettre au creuset de la raison tout ce qui passe les bornes de la vraisemblance, et de faire observer que les auteurs de l'*Histoire auguste* nous manquent; il s'y trouve même une lacune qui commence en 244*, après Gordien III, et s'étend jusqu'aux deux Valériens père et fils.

Il ne paraît point, selon Basnage, que les Juifs aient eu part aux maux courts et violens que Dèce fit souffrir (5), que l'abbé Fleury prolonge avec un zèle incroyable, et répand, contre toute vérité, sur les diverses parties du monde, alors connues (6). Eusèbe avait bien dit que Dèce persécuta l'Église, en haine de Philippe (7), quoique tout montrât, dans ce dernier, une victime de sa déplorable méprise, et non de la haine d'un prince qui ne sut point haïr. Les détracteurs de ce grand homme lui ont supposé leurs passions, et, depuis dix-

* An de Rome, 997. — De l'ère vulgaire, 244.

neuf siècles, leurs persévérans imitateurs continuent d'altérer l'histoire : ils s'efforcent de ternir la gloire des princes illustres, et prodiguent toutes sortes d'éloges aux rois qui favorisent les usurpations du chef de l'Église catholique, ou qui, au moins, laissent flotter les rênes de l'État.

Dèce eut la sagesse de tenir une toute autre conduite. Nous ne sommes pas surpris que Lactance en ait fait un furibond, lui qui composa un livre, pour prêter sa colère à Dieu. On rit de ce prétendu *Cicéron des chrétiens*, quand il traite sa victime *de méchant, de furieux, d'animal exécrable*, et l'on reconnaît avec Zosime, écrivain digne de foi, Dèce pour le modèle des vertus civiles et militaires, pour un prince également capable de bien gouverner un Empire, et de bien conduire une armée. Il avait beaucoup de courage, beaucoup de soin de pourvoir à tout, beaucoup d'expérience, beaucoup de lumière pour juger des événemens (8) ; et si sa carrière eût été plus longue, elle eût sans doute exercé une heureuse et notable influence sur les destinées de l'Empire.

NOTES

DE DÈCE.

(1) *Hist. rom.* ; Eutrop., lib. 9.; Aur. Vict. épit.

(2) Sous les empereurs, on donnait aux héritiers du trône, le nom de *Princes de la jeunesse.* C'était ainsi qu'on appelait, au temps de la république, les fils de chevaliers, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint vingt-huit ans. Leur âge cessant alors de les tenir éloignés des magistratures, ils se présentaient aux comices pour demander la questure, charge fort briguée; c'était le degré qui conduisait à toutes les autres. On n'y parvenait qu'après dix ans de services rendus à la république, dans ses armées ou dans les négociations. Elle fut interdite aux plébéiens, pendant plus de trois siècles, par la plus dure et la plus dangereuse des aristocraties, celle de la naissance.

(3) *Epist. orig.* Mais quelle foi doit-on accorder à un homme d'un zèle si peu raisonnable, qu'il crut se conformer à l'esprit du christianisme, en se

mutilant? Cette cruelle extravagance aurait empêché les auteurs ecclésiastiques de citer Origène pour autorité, s'ils étaient sincères dans leurs écrits.

Saint Grégoire de Nysse prétend que, dans l'édit attribué à Dèce, cet empereur étendait ses menaces *jusqu'aux juges qui épargneraient les chrétiens*, et cet acte, publié à Toulouse en 1664 *, ne renferme point ces terribles menaces. Quoiqu'il en soit, Saint Denys, patriarche d'Alexandrie, en fait une si barbare conception *qu'elle était capable de faire tomber les élus mêmes.* Eus., lib. 6.

(4) *Hist. ecclés.*, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de l'empereur Phocas, t. 1er.

(5) *Hist. des Juifs*, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.

(6) *Hist. ecclés.*

(7) *Hist. de l'Église.*

(8) Zos., l. 1.

* An de Rome, 2417. — De l'ère vulgaire, 1664.

TREBONIANUS GALLUS.

CAÏUS VIBIUS TREBONIANUS GALLUS AUGUSTUS.

TREBONIANUS GALLUS, natif de Meninx (1), île de la côte d'Afrique, commandait l'armée de Mésie *, lorsqu'il informa les Goths de ses mouvemens, et sacrifia une partie considérable de ses troupes, pour perdre Dèce, au moment où ce prince allait remporter, sur les Barbares, une victoire décisive. Ces peuples, dont Gallus raffermit le courage ébranlé par la vigueur des attaques, et l'habileté des manœuvres de l'empereur, fondirent sur leurs ennemis avec cette férocité impétueuse qui les caractérisa long-temps.

Le traître dissimula son crime, rallia les débris de l'armée romaine, et reçut l'Empire des mains de ceux qu'il n'avait pu faire massacrer. Les légions de la Mésie et de la Thrace

* An de Rome, 1003. —De l'ère vulgaire, 250.

le lui donnèrent l'an 251 *, pour les avoir réunies après leur dispersion, que la mort de Dèce avait rendue complète.

Pressé de goûter dans Rome, les délices d'une vie molle, Gallus abandonne aux Goths, un immense butin, leur laisse plusieurs prisonniers de marque, et s'engage même, par un des articles du traité le plus honteux, à payer annuellement à Cniva, un tribut énorme, pour le faire rester dans la Germanie (2).

Un prince assez méprisable pour souscrire à des conditions avilissantes, ne doit étonner par aucun des crimes qui proviennent d'une ame basse, et d'un esprit craintif. Chez les rois, comme dans les autres hommes, la faiblesse conduit à la fourberie; car la dissimulation est ordinairement fille de la pusillanimité. Le besoin de paraître regretter son prédécesseur, fait adopter par Gallus, Hostilien, fils de Dèce; mais il ne pare cette nouvelle victime, que pour mieux l'immoler: le poison l'en débarrasse, et lui permet de se donner pour successeur Volusien, son propre fils, bientôt reconnu César, et nommé

* An de Rome, 1004. — De l'ère vulgaire, 251.

Auguste *. Toujours guidé par cette politique qui trouve bons tous les moyens d'arriver à ses fins, et réussit dans les siècles où l'abrutissement des peuples les empêche de pénétrer les motifs des principales actions de leurs princes, Gallus, qui venait de rendre orpheline, Hérennie Étruscille, et de lui ravir son frère, conçut la révoltante idée d'en être le père : Volusien l'épousa, pour introduire dans sa famille, l'usage du pouvoir héréditaire, et donner à son sang, le sceau de la légitimité.

Il était permis aux Gallus, qui n'avaient que les préjugés de l'ambition, de confondre tous les droits, et d'ignorer que les hommes ne sont pas des troupeaux, quoiqu'on ait comparé les rois à des bergers : une nation, pour être transmise de père en fils, comme des immeubles, n'en contracte point pour cela l'impassibilité ; en effet, les mêmes Romains qui avaient vu avec douleur, descendre Marc-Aurèle dans la tombe, y précipitèrent Commode avec joie. Si le sénat ne trouva point admirable toute l'œuvre de Gallus, du moins confirma-t-il ce qui eut besoin de l'être, et

* An de Rome, 1005. — De l'ère vulgaire, 252.

sa conscience se tut devant un maître qui avait la mort à ses ordres.

Indolent et inappliqué, comme la plupart des princes qui achètent la paix, cet empereur sacrifiait les affaires à ses plaisirs. Il n'avait pas même la force de remplir les devoirs qui coûtent le moins aux passions. Si sa nonchalance, trop occupée de Rome qu'il négligeait, lui laissait étendre ses regards sur les provinces, c'était pour y prescrire des funérailles : la peste qui exerçait ses ravages, depuis près d'un an *, et qui avait commencé par l'Éthiopie, menaçait de faire d'effrayans progrès. L'empereur et son fils cherchèrent des remèdes dans la religion, croyant que la plus affreuse maladie ne s'obstinerait point contre cette espèce de secours.

Les adorateurs du Christ regardant la contagion, comme un juste châtiment que leur dieu infligeait aux païens, refusèrent de lui en demander la cessation ; cette barbarie superstitieuse réveilla de fâcheux souvenirs, et leur sang coula pour les éteindre ; ces chrétiens, qui armaient le ciel dans l'intérêt

* An de Rome, 1003. — De l'ére vulgaire, 250.

de leurs petites inimitiés, et les prodiguaient à quiconque ne pensait pas comme eux, ne sont pas, sans doute, des martyrs de leur croyance; mais plutôt des victimes d'un entêtement que désavouait l'humanité, que condamnait la raison, et qui ne trouvait point d'excuse dans la conduite des apôtres. Ces saints personnages avaient annoncé pour tous les hommes, un seul et même créateur. Jusque-là, rien n'aurait violemment élevé autel contre autel; mais, les propagateurs du nouveau culte, exigèrent que la sagesse humaine reconnût dans l'interversion de l'ordre de l'univers, et le dérangement du cours naturel des choses, l'action d'une immuable intelligence qui vengeait quelques élus juifs, peu d'accord entr'eux, et un petit nombre de chrétiens très-divisés.

Personne ne pouvait déjà plus gagner le ciel, sans voir le bras du Tout-puissant continuellement levé sur des milliers de païens accoutumés à vivre en bonne intelligence, et à pratiquer envers les autres, soit inspiration, soit autrement, la première loi de charité, ils étaient en effet les plus tolérans des hommes, même à l'égard des contemp-

teurs de l'Olympe. Au nombre des choses qui révoltaient le plus leur intelligence, était la prétention qu'avaient les chrétiens de posséder, en matière de foi, plus de lumière, que le peuple en faveur duquel leur Dieu était descendu de leur propre aveu, sur le Mont-Sinaï, afin que sa présence donnât plus de poids et d'autorité à ses lois. Ceux qui ne les méconnaissaient pas moins et qui se moquaient à la fois, et des pompes du paganisme, et de toutes les cérémonies dont Moïse avait enrichi sa religion, pour éteindre le désir d'en inventer de nouvelles; ceux qui, partagés en une multitude de sectes ardentes à s'injurier, interprétaient et défiguraient, à l'envi, la morale aimable et douce de Jésus-Christ envoyé, s'écriaient-ils, *pour être le docteur des nations, et le juge de toute la terre*; ceux-là, disons-nous, ont pu rencontrer des juges sévères dans des magistrats qui les croyaient animés d'un orgueil insociable et d'un prosélytisme séditieux.

Tandis qu'on punissait dans les chrétiens, le refus de faire des oblations, et que les païens cherchaient à calmer, par des sacri-

fices, le courroux des dieux, les Perses, attirés par les tributs payés aux Goths, entrèrent dans la Mésopotamie et la Syrie, sous la conduite de Sapor. Des succès qu'ils n'avaient osé espérer, les conduisirent triomphans dans l'Arménie; cependant, Gallus, fidèle à son indolence et non moins livré aux plaisirs, que si rien n'avait dû l'en distraire, satisfait d'ailleurs de s'être associé son fils Volusien, battait monnaie, pour que les nouvelles pièces portassent cette fastueuse et mensongère inscription : *virtus Augustorum*, comme si la valeur de son collègue, qui n'était qu'un enfant, lui eût donné le trône des Césars. On ne pouvait plus impudemment outrager la vérité ; car un traité infâme révélait à l'univers, le secret de l'opulence de l'Empire et de sa faiblesse, sous un prince dont la corruption surpassait la dépravation des mœurs publiques.

Des essaims de Barbares menaçaient plusieurs provinces, malgré la parole que leurs compatriotes avaient donnée à Gallus en échange de son or : l'injustice de leur agression révolta Émilien; ce gouverneur de la Pannonie et de la Mésie conçut l'heureuse idée

de promettre aux troupes l'argent prodigué à l'ennemi. C'en fut assez pour ranimer leur courage abattu. Elles sont bientôt ralliées ; les Goths n'en peuvent soutenir le choc : ils repassent le Danube dans le plus grand désordre. Le général vainqueur récompensa les compagnons de ses exploits, et leur admiration proclama chef de l'Empire, celui qui venait de le sauver. Émilien leur fit prendre, en toute hâte, la route de l'Italie, avec la confiance qu'inspirent des gens de guerre, dont le dévouement paraît inébranlable. L'annonce de ce péril imprévu arracha Gallus des bras de la volupté. Il s'avança jusque dans l'Ombrie. Son armée, qui était moins nombreuse que celle de son rival, allait se grossir des troupes de la Gaule et de la Germanie ; Valérien devait lui amener ces renforts ; mais les soldats de Gallus ne les attendirent point : redoutant les légions qui avaient taillé en pièces, les Barbares, ils massacrèrent ce prince et son fils, pour se ranger sous les drapeaux d'Émilien, et se soustraire au danger de lui résister. Ainsi finit Gallus, l'an 253*, dans la 47^e^. année de son

* An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

âge, après s'être déshonoré par un règne de 18 mois, dont le terme fut celui de la guerre civile. Sa mémoire ne fut pas moins méprisée qu'elle devait l'être. Le sénat applaudit à l'élection d'Émilien, et ce prince dut à la reconnaissance publique, des médailles qui le représentent avec les noms et les attributs d'Hercule *le victorieux* et de Mars *le vengeur*; mais son bonheur eut la rapidité de son élévation.

NOTES

DE GALLUS.

(1) La chronique d'Alexandrie fait remonter la naissance de Gallus à l'an 194*, et Aurelius Victor le rajeunit de douze ans; on ne connaît bien, ni le lieu de son origine, ni l'emploi des premières années de sa jeunesse.

(2) Jornand., *Hist. goth.*, 19. Zos., lib. 1.

* An de Rome, 947. — De l'ère vulgaire, 194.

ÉMILIEN.

C. OU M. JULIUS ÆMILIANUS AUGUSTUS.

ÉMILIEN, né* en Mauritanie, de parens obscurs, entra fort jeune dans les armées romaines, s'y distingua par sa valeur et y observa les règles de la discipline. Son avancement ne fut pas moins rapide qu'honorable. Dèce, dont le choix était presque toujours une juste récompense du mérite, lui confia le gouvernement de la Mésie. Il était déjà parvenu au consulat (1): on ne doit pas s'en étonner; car depuis qu'on levait des soldats par d'ignobles enrôlemens, faits dans toutes les provinces, la milice était une route ouverte aux Africains, aux Phéniciens, aux Arabes, aux Pannoniens et à d'autres étrangers : elle les conduisait à l'Empire; ils en tinrent presque constamment les rênes, à l'exclusion des Italiens et des Romains, de-

* An de Rome, 960. — De l'ère vulgaire, 207.

puis l'avénement de Julien I^er^., comme pour préparer le peuple qui avait imposé des lois à la terre, à en recevoir de tout l'univers.

Émilien chassa les Goths * des provinces qu'ils avaient envahies, et les légions qu'ils commandait lui déférèrent la dignité impériale, sous le règne de Gallus, qui s'était avili jusqu'à payer un tribut à ces Barbares. Néanmoins le sénat, qui méprisait ce prince, obéit à l'ordre de déclarer Émilien ennemi de la patrie, et le reconnut sans difficulté, dès que la nouvelle de l'assassinat de Gallus fut arrivée à Rome**. On sait que le nouvel empereur flatta l'orgueil de cette assemblée : il lui promit l'exercice de l'autorité souveraine, ne parut vouloir en conserver que le simulacre, et dit *qu'il n'agirait, en toutes choses, que comme simple lieutenant de l'État* (2). Il ajouta la promesse de chasser les Scythes de la Thrace, et de battre les Perses. La douceur de son gouvernement put faire croire qu'il tiendrait parole ; mais il n'eut pas le temps de joindre les effets aux promesses.

* An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

** An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

Semblables aux habitans d'Aricie, chez lesquels le grand prêtre n'obtenait la royauté qu'en égorgeant le pontife qui exerçait la puissance suprême, les Romains changeaient de maître toutes les fois qu'un assassinat leur en donnait un nouveau. Leurs annales ressemblaient alors à celles des peuples soumis au despotisme le plus absolu.

Appelé au secours de Gallus, Valérien apprend sa mort dans la Rhétie, et les troupes qu'il commande, refusent de prêter serment à Émilien. Elles lui donnent un successeur dans la personne de leur général*. On s'attend à voir les horreurs de la guerre civile, sans penser que l'énergie de la résistance nécessite quelque vertu, et qu'il n'en reste pas la moindre étincelle à des bandes d'esclaves familiarisés avec le crime et la trahison. Les légions qui, après avoir chassé les Barbares de l'Illyrie et de la Thrace, sous les ordres d'Émilien, l'ont proclamé empereur, détruisent leur propre ouvrage. Elles ont triomphé des Goths pour de l'or, et la cupidité ne règne que sur des êtres avilis : elles se souillent du sang d'Émilien, dans

* An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

la crainte de soutenir le choc des troupes qui marchent contr'elles, pour faire reconnaître Valérien.

Émilien finit comme Gallus, excepté que celui-ci emporta le mépris, et celui-là les regrets des Romains, parce que le second compromit leur indépendance, et que le premier avait pris l'engagement de respecter leur liberté. Sa chute a été si prompte qu'Eusèbe fait succéder immédiatement Valérien à Gallus, quoiqu'Émilien ait régné trois ou quatre mois. Il fut assassiné en août 253 *, près de Spolette, sur un pont qui, selon le jeune Victor, en a retenu le nom de *pont-sanglant.*

C. Virius Paulinus joignit, quelque temps avant cette catastrophe, aux fonctions de gouverneur de Rome, la charge de *comte des domestiques*, *comes domesticorum* (3), qu'on remarque, pour la première fois, dans l'histoire. Quel symptôme de décadence ! Voilà un préfet devenu *homme de confiance*, comte ou chef des valets. Toute ignoble que puisse être une semblable dignité, on la rechercha dans le IV^e^. siècle. Les empereurs chrétiens rougissant pour ceux qui s'en far-

* An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

guaient, empruntèrent un voile à l'opinion, pour cacher la bassesse de cette charge : ils donnèrent à leurs comtes, le privilége de porter l'étendard de la croix.

La mort du fameux Origène suivit de près celle d'Émilien, si elle n'eut pas lieu dans la même année. Mettant à catéchiser toute l'ardeur de la jeunesse, et fesant passer dans ses discours, le feu d'un tempérament qui le maîtrisait, il rendit méconnaissables, et la morale du Christ, et la philosophie de Platon, qu'il voulut faire concourir simultanément au succès d'un prosélytisme perturbateur du repos des familles. Il rompit tous les nœuds de la société, et brisa les plus doux liens de la nature. Dans son *traité du martyre*, il exhorte Ambroise à mépriser, pour Jésus-Christ, sa femme, ses enfans, ses frères et ses sœurs. *Haïssez*, lui dit-il, *tous vos proches, selon l'Évangile, et cette haine vous rendra ami de Dieu.* Les pères et les époux l'accusaient d'inspirer un tout autre sentiment. Il est vrai que les femmes et les filles ne le quittaient pas. On attaqua ses mœurs, et il se fit eunuque, soit pour se justifier, soit par une fausse ou rigoureuse interprétation.

du conseil donné par Mathieu, *de se châtrer soi-même, pour le royaume des cieux.*

En soutenant que la justice divine ne saurait infliger des peines éternelles, pour des fautes passagères, il parut, pour la première fois peut-être, raisonnable aux païens, et scandalisa les saints et les conciles, qui ne parvinrent jamais à s'entendre sur sa doctrine. Quoiqu'on la crût favorable au matérialisme, il ne fut pas moins chargé de combattre ceux des chrétiens qui assuraient *que la mort était commune au corps et à l'ame.* On vit bien alors que l'esprit de secte est l'esprit de contradiction : les moines de Nitrie accusés *d'origénisme*, et dénoncés par Théophile d'Alexandrie, trouvèrent des juges sans pitié, dans un concile, et Origène n'en fut pas moins proclamé la *principale colonne de l'Église.*

Le pape Anastase 1^er^. approuva la condamnation des cénobites ; il n'en fallut pas davantage, pour soulever contr'eux la plupart des évêques d'Occident ; ceux de l'Orient tinrent une conduite plus généreuse, qui ne fut ni celle de l'empereur Justinien, dans le 6^e^. siècle, ni conforme à l'animosité avec

laquelle, le concile de Constantinople condamna en 640*, la manière de voir d'Origène. On ne lui sut alors aucun gré de ses efforts, pour repousser les traits lancés contre le judaïsme et le christianisme, par le célèbre Celse dans son *discours de vérité*.

La division entre les docteurs ne fut pas au reste ce qui leur nuisit le plus, quoiqu'elle commençât de bonne heure à mettre le désordre dans le petit troupeau des fidèles : dès l'année 193**, la célébration de la pâque avait fourni à Victor, évêque de Rome, l'occasion de souffler la discorde sur l'Asie, malgré les judicieuses réflexions d'Irénée, son collègue et son égal à Lyon ; il faut bien plutôt accuser du peu d'estime dont jouissait l'Église, parmi l'élite des Romains, ses mauvaises mœurs qui contrastaient avec l'austérité de ses maximes, le faste de ceux de ses chefs qui s'enrichissaient des offrandes qui lui étaient faites, le ton dogmatique, l'insociabilité, l'ignorance du clergé inférieur, les scandaleuses querelles des trois évêques

* An de Rome, 1393. — De l'ère vulgaire, 640.

** An de Rome, 946. — De l'ère vulgaire, 193

qu'eut Carthage dans la même année* (4), et qui oublièrent à l'envi la religieuse défense que Saint Pierre fait aux pasteurs de dominer leurs troupeaux (5), la substitution de la vie contemplative à un utile emploi du temps, et la recommandation du jeûne, des macérations, de toutes les austérités qui blessent les lois de la nature, et que la raison condamne. Ce ne fut point assez, on voulut plaire aux sens que l'on tourmentait, pour mieux s'assurer de leur direction : on remplaça par de vaines cérémonies, les vertus qu'on laissait éteindre. On se permit en outre d'orner les églises de quelques images, et de préférer, dans les ministres des autels, le célibat au mariage. Enfin, au lieu de la modestie, de la tolérance, de la résignation, de la charité que l'on avait admirées dans la plupart des chrétiens du 2e. siècle, on ne vit presque plus que les vices contraires, dans ceux qui regardaient, comme l'œuvre du démon, les maux répandus sur l'Empire, lorsque Valérien en prit les rênes.

* An de Rome, 1005. — De l'ère vulgaire, 253.

NOTES

D'ÉMILIEN.

(1) Franc., Mediob., Birag., Numism.

(2) Zon., *Annal.*, l. 12.

(3) Godefroy* parle de ces domestiques, sans nous les faire connaître. Panciroli** voit en eux les satellites que l'on désignait sous le nom de *Protectores*. Chargés de garder la personne du prince, ils se croyaient placés au-dessus des prétoriens. Leur nombre s'élevait, dès avant Justinien, à trois mille cinq cents. On les avait classés en bandes ou compagnies appelées *Scholas* par les Latins. Pitiscus*** attribue leur création à Gordien, et les compose d'Arméniens, tous gens d'élite. C'est une erreur comme celle qui ne fait remonter qu'à Constantin, l'origine du titre de comte****. On a remarqué, parmi ces *valets armés*, des princes de diverses nations. Leur habileté dans la guerre,

* Godefroy de viterb., *Chron.*

** Gui Pancirol., *Comment. in not. imper. rom.*

*** Sam. Pitisc., *ant. rom., com domestic.*

**** Paul., *Chr.*

fit donner, à plusieurs d'entr'eux, le commandement des troupes que l'on envoya contre les Barbares.

(4) Saint Cyprien, que les orthodoxes avaient choisi pour évêque, c'est-à-dire *surveillant* ou *inspecteur;* Maxime, qui devait son élection aux *novatiens*, et Fortunat, que le parti de Félicissime reconnut, à l'exclusion de ses deux compétiteurs. Si les écrivains ecclésiastiques avaient tous la bonne-foi, les vertus et les lumières de l'abbé Fleury, saint Cyprien serait moins proposé pour modèle au clergé, en raison de ses démêlés avec Maxime et Fortunat, que pour la sage fermeté avec laquelle il se prononçait contre toute appellation à Rome: Corneille s'y éloignait déjà des exemples de Saint Pierre, qui ne s'était point érigé en juge supérieur de l'Église, et qui ne gouvernait point les hommes, mais se bornait à les instruire *, conformément à la défense que Jésus-Christ a faite aux apôtres, de confondre leur mission avec la puissance des princes de la terre **, dont l'autorité ne saurait aucunement ressembler à celle d'un pontife chargé des intérêts du seul royaume qui ne soit pas de ce monde ***.

* Math., XXVIII, 20.

** Luc, XXVII, 22.

*** Jean, XVIII, 20.

VALÉRIEN.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

VALÉRIEN, né en 190 *, devait son origine à l'une des plus illustres familles de Rome. Il montra beaucoup de droiture et d'habileté dans l'exercice des principales charges civiles et militaires. On retrouvait en lui toutes les vertus de l'ancienne république; elles le firent admirer et chérir de ses contemporains, quoiqu'ils eussent la plupart des vices que fomente le mépris des lois, et qui pullulent dans l'absence de la liberté.

Son élévation à l'Empire, par les légions de Germanie, eut lieu l'an 253 **. Le sénat fit plus que de l'approuver, il en témoigna la joie la plus vive. Ce corps avait nommé Valérien censeur, dans le temps où Dèce s'était proposé de rétablir cette magistrature, pour

* An de Rome, 943. — De l'ère vulgaire, 190.

** An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

réformer les mœurs publiques. Aucun particulier n'avait été chargé de les épurer depuis le règne de Claude, dont la faiblesse, gage d'impunité, empêchait toute régénération.

Dès que le sénat eut conféré, à Gallien, le titre de *César*, son père le déclara *Auguste*. Le plus jeune des fils de l'empereur s'appelait Valérien. Il fut aussi créé César. On le revêtit, trois mois après, de la dignité de consul. Ces princes avaient, sous les yeux, un excellent modèle. Leur père n'ignorait pas que la richesse est seule tributaire de l'État, aussi ne laissa-t-il point subsister d'impôts onéreux au peuple, afin de ne dessécher aucun des canaux de la prospérité publique. Il eut même la sagesse d'abolir toutes les taxes dont les besoins de l'État n'exigeaient pas la conservation. Jamais empereur ne sut mieux distinguer et récompenser le mérite. On reconnaît assez bien les sentimens des princes, et l'étendue de leur esprit par les choix qu'ils font. On ne put qu'applaudir à ceux de Valérien ; car presque tous les chefs de ses légions, se sont élevés à l'Empire, par leurs talens et leurs vertus. La noblesse de son caractère rap-

pelait la grandeur d'ame des hommes illustres de l'antiquité.

Ayant promu au consulat, Aurélien, général que ses victoires rendaient célèbre, et que son désintéressement mettait hors d'état de faire les dépenses d'usage, Valérien l'immortalise, par cet ordre mémorable : « Nous » avons nommé consul, Aurélien ; mais sa » pauvreté, par laquelle il est grand, plus » grand qu'aucun autre, ne lui permettant » pas de donner les jeux, etc., le trésor public » en supportera les frais. »

Valérien opposait, à la corruption des mœurs, l'exemple de sa conduite irréprochable, et substituait aux édits qui consacraient les abus, et blessaient l'équité, des lois dont la justice était le principe, et le bonheur général, l'objet. Quelques historiens du paganisme lui reprochent d'avoir été trop faible, trop confiant, trop lent dans ses résolutions ; mais tous s'accordent à reconnaître son intégrité et sa douceur, sa franchise et son humanité, sa disposition constante à écouter les conseils, son aversion pour les mesures violentes et tyranniques. On le savait si bien que, même dans les

provinces les plus éloignées, aucun magistrat n'osait commettre d'actes arbitraires, quelqu'en pût être la victime. Cela fait soupçonner de partialité ceux qui l'accusent de cruauté envers les chrétiens. En effet, les auteurs ecclésiastiques ne nous paraissent point avoir essayé, sans prévention, de flétrir la mémoire de ce prince : leurs motifs n'en étaient pas, sans doute, moins purs aux yeux de l'Église, qui se fesait une loi de n'admettre des vertus éclatantes, que dans les enthousiastes dévoués à la propagation exclusive de sa doctrine, ou dans les prédicateurs qui fondaient leur fortune et leur renommée, sur le nombre et la crédulité des fidèles ; mais l'histoire, dont l'unique but est le triomphe de la vérité, ne dispense pas de même la louange ou le blâme. Elle doit neutraliser les effets du zèle outré des pieux diffamateurs de Valérien, par l'autorité non moins imposante de la raison : *Un vénérable vieillard,* dit Bossuet. *qui monta à la souveraine puissance par toutes les dignités;* l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*, aurait pu ajouter, *et par toutes les vertus*, ne devient pas tout-à-coup un proscripteur abominable (1).

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes (2).

La situation de l'Empire, que les Barbares menaçaient sur tous les points, détermina Valérien, en 254*, à prendre, pour la seconde fois, les faisceaux consulaires; à se donner un collègue, dans la personne de son fils Gallien, et à opposer aux Goths et aux Carpes, d'habiles généraux qui remportèrent sur eux quelques victoires.

Aurélien défit les Francs, peuple belliqueux, dont l'histoire parle alors, pour la première fois. Des essaims de Borans passèrent le Bosphore, pénétrèrent dans l'Asie mineure, et prirent Calcédoine, Nicée, Apamée, Nicomédie et plusieurs autres villes **. L'empereur marcha contre les Perses, recouvra Antioche dont ils s'étaient emparés, et en vint aux mains, avec Sapor, dans la Mésopotamie. Tout eût secondé ses vœux, si un traître, Macrien, n'avait fait perdre à l'armée romaine, la supériorité qu'elle devait à la prudence et au courage de Valérien : ce prince tomba, ou plutôt fut mis au pouvoir

* An de Rome, 1007. —De l'ère vulgaire, 254.

** An de Rome, 1010. — De l'ère vulgaire, 257.

de l'ennemi *. Telle est du moins l'opinion de Zonare, d'Aurèle Victor, d'Eutrope et d'Agathias; mais Zozime assure que Sapor, trahissant la foi promise, l'arrêta pendant un entretien destiné à procurer la paix. Ce roi fier, ambitieux et cruel, qui devait périr de la main des Satrapes, treize ans après avoir dévasté la Mésopotamie, la Syrie, la Cilicie et quelques autres provinces de l'Empire des Césars, ce tyran du 3e. siècle, que d'autres surpassent en barbarie, au 19e., conduisit en triomphe le maître de Rome, dans la capitale de la Perse. Il lui fit épuiser la coupe des humiliations, et le soumit aux plus durs traitemens, jusqu'à ce que, succombant sous le poids du malheur, Valérien, septuagénaire, mourût dans sa prison, en 260 **. On le regretta généralement. Le despotisme et les vœux extravagans de Gallien rappelaient la bonté du gouvernement de son père, et la modération habituelle de ce prince. Il avait mérité et non cherché ce bonheur sans mélange, qu'on ne trouve point sur le trône. Il ne voulait que régner

* An de Rome, 1012. — De l'ère vulgaire, 259.

** An de Rome, 1013. — De l'ère vulgaire, 260.

avec gloire, et laisser à Publius Licinius Valérianus, né de Mariniana, sa seconde femme, les exemples de magnanimité que nous offre la vie d'un empereur non moins célèbre par sa fin déplorable, que par six années d'un règne où l'on remarque en lui les qualités qui lui valurent la haine d'un tyran, l'amour des peuples, l'estime de ses plus illustres contemporains, et l'admiration de la postérité.

NOTES

DE VALÉRIEN.

(1) Eusèbe et Orose en font le bourreau des chrétiens. Si, comme l'assurent Aurèle Victor et Eutrope, il s'est montré d'abord leur protecteur au point de les honorer, de simples divergences d'opinion, n'ont pu transformer sa bienveillance tutélaire en cruauté inouïe. Sa vigilance ne s'exerça jamais d'une manière particulière sur les adorateurs de Jésus. Si aucun de leurs crimes n'échappait à la sévérité des lois, c'est que chaque secte aimait à poursuivre tout chrétien qui ne lui appartenait point. Il n'était plus rare de voir un Nazaréen en dénoncer un autre; de sorte que peu de délits demeuraient inconnus, lorsqu'ils avaient pour auteurs de nouveaux convertis. Rien ne se fesait plus facilement que la police de l'Empire, contre les perturbateurs des cérémonies païennes. L'Église déchirée avait perdu, dans l'altération de ses formes démocratiques, les vertus primitives qui avaient contribué à ses progrès, bien autrement

que les miracles auxquels ses docteurs préféraient les attribuer ; mais leur cupidité trouvait dans de prétendus prodiges, des moyens d'exploiter l'ignorance, et, dans la conduite des apôtres, la censure de celle que tenait un clergé dont l'orgueil avait introduit de violentes disputes, là où régnaient autrefois la concorde et l'humilité. Les esprits étaient agités chez les chrétiens, par des questions qui avaient partagé leur société en sectes, et les avaient opposés les uns aux autres, sans que ceux-ci parvinssent jamais à en savoir plus que ceux-là : on ne s'en déchirait pas avec moins d'ardeur. Les ennemis de l'Église ne siégeaient pas dans le conseil de Valérien ; ils aiguisaient les armes de la délation et de la calomnie, dans les divers partis qu'elle renfermait. On s'y attachait bien moins à chercher la voie du salut, qu'à prouver que tout frère, dont on différait d'opinion en matière de foi, était dans le chemin de perdition.

Saint Cyprien lui-même, et quelques autres controversistes, que Bossuet qualifie de *grands hommes**, prétendaient que le baptême administré hors de l'Église catholique, était *nul*. L'esprit de charité, qui animait Saint Étienne ne réussit point à en faire reconnaître la *validité*, quoique ce pape exprimât en ces termes sa conviction : *L'efficacité du nom de Jésus-Christ est si grande, que*

* Disc. sur l'Hist. univ., 1re partie.

les païens mêmes ont fait quelquefois des miracles en son nom *.

Dans le même temps, Sabellius de Ptolémaïde rejetait, comme injurieuse à la raison, et un outrage à la divinité, la supposition de trois personnes en Dieu : il y voyait l'œuvre d'une imagination sans frein, qui, personnifiant en Dieu trois opérations distinctes, avait imaginé la Trinité **.

Ce disciple du fameux Noëtus de Smyrne, reprochait, non-seulement aux catholiques, de méconnaître l'unité du Créateur de toutes choses; mais encore de renoncer aux devoirs de la vie civile, pour embrasser le monachisme ***. Ses opinions firent un grand nombre de prosélytes en Italie, et jusque dans la Mésopotamie, quoique Saint Denys d'Alexandrie, grand admirateur d'Origène, les signalât comme entachées d'hérésie. C'est, au reste, le jugement qu'en ont porté plusieurs conciles. L'Église repoussa de son sein Sabellius, mais elle ouvrit le paradis à Étienne et Cyprien, bien que la doctrine de l'un soit tout-à-fait opposée à celle de l'autre.

(2) Rac., Ph. act. IV, sc. 2.

* *Tab. de l'hist. de l'Église*, t. 1er, 3e. siècle, évêq. célèb.

** Nicéphore, l. 6, c. 6.

*** Saint Basile, ép. 63.

GALLIEN.

PUBLIUS LICINIUS EGNATIUS GALLIENUS AUGUSTUS.

GALLIEN naquit en 233 *. Il était dans sa vingtième année, lorsque le sénat lui donna le titre de *César*, et son père, celui d'*Auguste*. Associé à la puissance souveraine, il demeura seul en possession du sceptre, par la perfidie de Sapor; mais elle fut encore plus funeste à Gallien qui lui dut l'Empire, qu'à Valérien qu'elle en dépouilla, pour l'exposer aux fureurs de la barbarie.

En perdant sa couronne et sa liberté, ce prince conserva la gloire attachée aux bienfaits de son règne, et couvrit le roi des Perses d'un opprobre éternel. Son fils, au contraire, cessa d'être homme en devenant empereur. Jusqu'alors recommandable par des qualités qui l'auraient fait chérir dans sa haute fortune, il les remplaça sur le trône, par les défauts et les vices contraires. Il devint tributaire d'un

* An de Rome, 986. — De l'ère vulgaire, 233.

luxe ruineux, fit le plus mauvais emploi du temps, et se livra même, dès qu'il n'eut plus de frein, aux excès de l'intempérance, de la débauche, de la cruauté, comme s'il eût voulu prouver que le rang suprême corrompt l'ame, au lieu de lui inspirer de nobles sentimens.

Loin de gémir de la captivité de son père (1), ce fils dénaturé y vit l'aurore de son indépendance; elle fut réellement celle de son esclavage: en effet, sa raison subjuguée fut soumise à la tyrannie des passions; il perdit cette faculté morale qui, servant chez l'homme de contre-poids aux forces physiques, est le principe de la supériorité qu'il prétend exercer sur les autres animaux.

Sous le règne de Gallien, l'Asie presque entière fut conquise par Sapor, qui en serait resté maître, si, un peu plus tard, Odénat n'eût pas arrêté le progrès de ses armes: les Goths et les Scythes mirent tout à feu et à sang, dans la partie de cette vaste contrée que borne la mer Noire; les Barbares ravagèrent la Rhétie, la Grèce, l'Italie, et les Francs firent une invasion en Espagne, d'où ils passèrent en Afrique.

Si les peuples du Nord ne conservaient pas leurs conquêtes, c'est, qu'attirés seulement par la soif du pillage, ils ne songeaient point encore à former des établissemens (2). L'Empire était alors dans cet état de faiblesse où il se trouva en Orient, plus d'un siècle après, sous Honorius, lors de l'invasion des Barbares.

La peste, la famine, la révolte des armées romaines, qui proclamaient des empereurs quand elles le trouvaient bon; le mépris du sénat et la violation des lois comblèrent la confusion et le désordre, au milieu desquels l'histoire jette peu de lumière. On voit seulement, à travers ce cahos, que Gallien prit quelquefois le commandement d'une partie de ses troupes : il repoussa les Francs qui s'avançaient vers Rome.

Sous la plume de quelques écrivains, le nombre des rebelles qui usurpèrent le titre *d'Auguste*, s'élève jusqu'à trente; mais les critiques judicieux n'en comptent que dix-huit ou dix-neuf. On voulut les comparer aux trente tyrans d'Athènes ; et, sans égard au défaut d'analogie, on admit ce nombre avec l'espèce de satisfaction que procure un rap-

prochement historique : c'est le seul rapport d'identité qu'il y ait entr'eux.

Presque tous ces compétiteurs étaient de grands généraux, des hommes d'État ; plusieurs même s'étaient distingués par des vertus. Posthume, qui régna sept ans sur la Gaule, se fit remarquer parmi ces derniers. Il repoussa les Germains, et mérita de vivre dans un temps où les soldats eussent été ses défenseurs, et non ses bourreaux. Cet usurpateur gagna l'estime des peuples : les Espagnols et les Bretons lui fournirent des troupes. Il obtint aussi, selon Pollion, l'appui des Barbares : on vit des corps de Francs se ranger sous ses aigles ; les Germains eux-mêmes ne se bornèrent point à lui pardonner leurs défaites, et l'érection, dans leurs pays, de plusieurs forteresses : ces auxiliaires le servirent avec tant de zèle, qu'il put en même temps contenir les Germains, et résister à l'armée de Gallien. Posthume reçut le titre de *Germanicus Maximus*. Ses médailles attestent qu'on le surnomma le *Restaurateur des Gaules et de l'Empire*. Il n'en subit pas moins le sort que, dans le troisième siècle, la milice semblait réserver indistinctement

aux empereurs bons ou mauvais, aux princes légalement élus, et aux rebelles dont il s'agit ici. Voilà, sans contredit, le premier de ces illustres rivaux.

Après lui, la renommée publia les grandes actions d'Odénat, prince de Palmyre, allié fidèle des Romains et vainqueur des Perses, que sa valeur fit trembler jusque dans Ctésiphon leur capitale. Ce héros partagea avec Zénobie son épouse, le titre d'*Auguste:* il le devait à ses victoires. Mais le vainqueur du superbe Sapor; mais celui qui, dans sa jeunesse, s'était exercé à combattre les ours, les léopards et les lions, trouva le terme de ses différens et prodigieux succès, dans sa propre famille : Méonius son neveu, dont il avait blessé l'amour-propre, s'en vengea dans Émèse; il l'y assassina en 267*. La célèbre Zénobie hérita des honneurs, des titres et du sceptre d'un époux dont elle eut la rare valeur et la noble fierté.

Gallien s'opposait aux invasions des Barbares, autant que le pouvait faire un prince amolli par la débauche, indifférent au bonheur des peuples qu'il ruinait par de folles

* An de Rome, 1020. — De l'ère vulgaire, 267.

prodigalités, insensible à la gloire, et consolé à l'avance de la perte de l'Illyrie, qui n'était encore que menacée. La révolte d'un Dace ambitieux, nommé Auréole, l'obligea bientôt de rétrograder. Gallien, qui avait beaucoup d'activité dans ses accès de colère et de force dans l'exercice de sa cruauté, dirigea cependant les travaux de la guerre avec l'indolence qui lui était naturelle. Il remit le soin de repousser les Goths ou les Scythes, aux généraux Marcien et Claude; la Scythie soutint mal, contre ces deux illustres guerriers, sa haute réputation de bravoure.

Leur triomphe surpassa les espérances qu'avait fait concevoir leur habileté. Claude tira un grand avantage de cette victoire; elle le rendit plus cher aux troupes, qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Sur ces entrefaites, Gallien, dont la volupté avait fait le plus méprisable des tyrans, et dont la léthargie coûtait à l'Empire l'Égypte et les Gaules, périt assassiné dans le mois de mars 268 *, âgé de trente-cinq ans. Il en avait régné sept avec son père, et huit depuis sa dure captivité. La mort de Gallien occasiona quelque tumulte: dès

* An de Rome, 1021. — De l'ère vulgaire, 268.

qu'il fut appaisé, les soldats saluèrent Claude empereur, avec de bruyantes acclamations de joie.

Le sénat, qui avait été privé du commandement des troupes, se réunit au peuple. On chargea d'imprécations la mémoire d'un prince qui, le premier, avait *écarté du camp* (3) les membres de cette assemblée, dans la crainte qu'*ils* ne prissent sur l'esprit de l'armée, un ascendant redoutable à l'exercice du pouvoir absolu.

La femme, les enfans, les ministres de Gallien, furent immolés à la haine qu'il avait inspirée. Pour la renfermer dans certaines bornes, Claude prit soin de calmer l'esprit des légions. Il fit même placer au rang des dieux, par le sénat, un empereur qui avait été le fléau des hommes.

Les écrivains, qui se sont plu à faire de Valérien le bourreau des adorateurs du Christ, leur donnent un protecteur dans la personne de Gallien. C'est sans doute afin de n'être jamais d'accord avec les profanes. Ceux-ci rendent hommage à l'humanité du premier, en le comparant aux meilleurs princes, et flétrissent la mémoire du second, parce qu'il

ne fut ni moins cruel que Domitien, ni moins débauché qu'Héliogabale.

Quoiqu'il se fît une gloire d'être citoyen d'Athènes, et qu'un de ses apologistes lui ait accordé des succès dans la culture de tous les arts libéraux, son règne est un de ceux où l'on remarque la décadence de l'art (4), et conséquemment un des plus nuisibles aux Romains ; car *les peuples sans liberté n'ont rien de national que les arts*, dit un de nos écrivains philosophes.

NOTES

DE GALLIEN.

(1) De plus graves reproches sont faits à la mémoire de cet empereur, par un écrivain du 18e. siècle. Non content de repousser les horribles cruautés qu'Agathias, historien du 6e., impute à Sapor, il fait retomber sur d'autres têtes le sang de Valérien, et parle, en ces termes, de son successeur :

« Ce prince n'avait pas vengé la mort de son » père, qui avait été assassiné par ses gardes. Dans » le ridicule honneur qu'il voulait se donner d'un » triomphe imaginaire, il y eut quelques bouffons » qui se mêlèrent dans la marche du triomphe. Ils » fesaient semblant de chercher de côté et d'autre, » et, comme si on leur eut demandé ce qu'ils cher- » chaient, ils répondirent *qu'ils cherchaient le père* » *du prince :* PATREM PRINCIPIS QUÆRIMUS. Gallien » fut si piqué de la plaisanterie, qu'il les fit punir » de mort. » L'abbé Nadal, *Dissertation sur l'ori-*

gine de la liberté qu'avaient les soldats romains de dire des vers satiriques contre ceux qui triomphaient.

(2) Mably, *Observ. sur les Romains*, l. 6.

(3) Gravina, *Esp. des lois romaines; du Droit des soldats dans la création de l'empereur.*

(4) Winckelmann, *Histoire de l'art chez les Anciens*, t. II.

CLAUDE II.

MARCUS AURELIUS CLAUDIUS AUGUSTUS.

On ne connaît bien ni l'époque de la naissance de Claude, ni sa famille, ni même sa patrie; cependant, plusieurs historiens estimables s'accordent à dire qu'il naquit dans l'Illyrie, en 214*. Il n'eut point d'enfans, mais une sœur, Constantine, nom qui paraît pour la première fois dans l'histoire, et deux frères, Quintillus et Crispus : le premier monta sur le trône, à la mort de Claude. A peine eut-il le temps d'annoncer qu'il s'y était placé. L'autre n'est connu que par sa fille Claudie, qui eut de son mariage avec Eutrope, Constance-Chlore, père de Constantin, que tous les écrivains ecclésiastiques ont préconisé, quoique sa vie fût un long tissu de fourberies et de parricides; ce qui fit dire à un ministre de l'Évangile, *que*

* An de Rome, 967. — De l'ère vulgaire, 214.

Constantin chrétien fut bien inférieur en vertus à Marc-Aurèle païen (1).

Claude remplit, sous Dèce, les fonctions de tribun. L'estime de cet empereur, lui confia la garde des Termopyles, et le soin de repousser les Barbares qui menaçaient le Péloponèse. Valérien, à la réquisition du sénat, lui donna le commandement de toutes les troupes en Illyrie, et la mort de Gallien, qui arriva en 268*, fut l'époque de son avènement à l'Empire. L'armée le salua Auguste, le sénat applaudit à son élévation, et la joie des Romains, prouva que leurs vœux avaient devancé le choix des légions. Il répondit à l'attente de tous; le trône n'altéra point son caractère, l'éclat de ses vertus effaça l'obscurité de son origine.

Auréole voulant tirer parti de sa rébellion, proposa des conditions de paix; mais Claude les rejeta, lui livra bataille auprès de Milan, défit complètement ses légions, et fit bâtir un pont sur l'Adda, à l'endroit où il fut tué. Il triompha ensuite des Germains, qui avaient fait une irruption en Italie. Revenu à Rome, où il reçut les témoignages de la reconnais-

* An de Rome, 1021.— De l'ère vulgaire, 268.

sance publique, il consacra le reste de l'année, à régler les affaires du gouvernement. Il respectait le sénat, il aimait le peuple, et avait conçu le généreux dessein de faire revivre la liberté, afin de rendre à la république sa splendeur première. Les lois qu'il promulgua auraient fixé le bonheur de l'Empire s'il avait pu les rendre éternelles. Cette sagesse admirable ne brilla point seulement dans cette circonstance. Il savait qu'un prince est une victime auguste, qui doit au bien public, le sacrifice de toutes ses affections.

Tétricus, qui s'était aussi fait proclamer Auguste, occupait l'Espagne, la Gaule, la Grande-Bretagne, et disputait l'Empire à Claude; mais les Goths, les Ostrogoths, les Hérules, les Gépides et quelques tribus, rangées sous les étendards des premiers, ravageaient les provinces maritimes. Ce prince dit avec magnanimité : » La guerre de Tétricus » est la mienne; celle des Barbares, sortis du » Pont-Euxin pour piller la Thrace, l'Asie et la » Grèce, est la guerre de l'État. » Il prit, en 269*, les faisceaux consulaires; eut Paternus

* An de Rome, 1022. — De l'ère vulgaire, 269.

pour collègue ; se rendit dans la haute Mésie, qui porte aujourd'hui le nom de Servie (2), que le Danube et la Save bornent au Nord, et que les peuples accourus de la Germanie et de la Sarmatie, afin de butiner dans cette contrée fertile, allaient abandonner. Avant de les attaquer, il écrivit au sénat, en ces termes : « Pères conscrits, je suis à la vue » des ennemis, et sur le point d'en venir aux » mains avec eux ; ils sont rasssemblés sur le » Niester, au nombre de 120,000 (3). Si je » suis vainqueur, je compte sur votre recon- » naissance ; mais si le succès ne justifie pas » mon attente, vous voudrez bien vous sou- » venir que la bataille se sera donnée après » le règne de Gallien. Tout l'Empire est » affaibli, même épuisé, tant par lui, que » par les tyrans, qu'il n'a point empêché de » ravager nos provinces. Nous n'avons ni » lances, ni épées, ni boucliers. Les Gaules » et l'Espagne, qui sont l'ame de l'Empire, » se trouvent au pouvoir de Tétricus ; nos » archers, à notre honte, sont retenus par » Zénobie. Dans de pareilles circonstances, » le plus léger succès est glorieux. »

On ne pouvait refuser aux Barbares, l'habitude de braver les périls, et le mérite de vendre chèrement leur vie.

Cependant, Claude les combattit sans crainte, éprouva la plus grande résistance, et jamais victoire ne fut plus belle que la sienne. Voici le compte qu'il en rendit à Junius Brocchus, gouverneur d'Illyrie : « Nous » avons entièrement défait une armée de cent » vingt mille Goths, et détruit leur flotte de » deux mille voiles (4). Les champs sont » couverts de boucliers et de corps morts. » Le nombre des prisonniers est tel que, sans » compter les hommes, deux ou trois femmes » tomberont en partage à chacun de nos lé- » gionnaires. »

Selon Pollion, historien contemporain de Constantin, dit *le Grand*, des princesses et même des rois se trouvaient au nombre des captifs. On enrôla dans les armées romaines, beaucoup d'officiers subalternes, et de soldats ; il en resta néanmoins, selon son témoignage, une assez grande quantité pour peupler les provinces, d'esclaves agriculteurs. Après ces glorieux exploits,

Claude reçut le surnom de *Gothique*, du sénat et du peuple, dont il était devenu l'idole.

Sur ces entrefaites, les légions d'Italie, mécontentes de la discipline, violent la retraite d'un sénateur respectable, nommé Appius Claudius Censorinus, qui avait été estropié dans la guerre de Valérien contre Sapor, et le forcent d'accepter le titre d'Auguste ; il fut égorgé le septième ou le huitième jour de son élévation, par les soldats, dont il voulait réprimer la licence. On l'inhuma près de Boulogne. Son épitaphe rappelait les dignités qu'il avait obtenues, et finissait par ces mots : « Il fut le plus heu» reux particulier, et le plus malheureux » empereur. »

Pendant que Claude fesait la guerre contre les Barbares, Zénobie triomphait de Probatus en Égypte, et s'emparait de cette province. Un prompt suicide prouva que le vaincu préférait la mort à la perte de sa liberté. Il ne restait plus que deux ennemis à l'empereur : cette reine belliqueuse, qui avait envahi plusieurs provinces en Orient, et Tétricus, que personne ne reconnaissait,

excepté ses légions; Claude allait tourner ses armes contr'eux, quand la peste, apportée dans l'Empire par les Barbares, atteignit ce prince à Sirmium, en Pannonie.

Il en mourut l'an 270 *, dans la cinquante-sixième année de son âge (5), et la troisième de son règne. Jamais empereur ne fut plus aimé pendant sa vie, ni plus regretté après sa mort. Aussi jamais prince ne fut-il plus digne d'inspirer ces sentimens. Le sénat lui décerna les honneurs divins, fit graver un bouclier d'or, pour conserver son image dans la salle où il tenait ses assemblées, et le peuple lui érigea deux statues, sans que le trésor public en supportât les frais. L'une était d'or, haute de dix pieds: on la plaça dans le Capitole, auprès de la statue du souverain des dieux; l'autre d'argent: elle pesait quinze cents livres, et représentait le successeur de Gallien, en habit de triomphe. On la dressa sur la place publique. Claude fut le dernier empereur qui prit, sur ses médailles, le titre de *souverain pontife et de tribun du peuple.*

* An de Rome, 1023. — De l'ère vulgaire, 270.

NOTES

DE CLAUDE II.

(1) Mably, *Obs. sur les Rom.*, l. 6.

(2) Sous le règne d'Auguste, Pison soumit aux Romains cette partie de la Mésie, qui, de nos jours, appartient à la Turquie, et compte plus de neuf cent mille habitans.

(3) Poll., *Claud. Vit.*; Amm. Marc., l. 31.

(4) *Hist. aug.*.

(5) Euseb., *Chr.*

QUINTILLUS.

MARCUS AURELIUS CLAUDIUS QUINTILLUS AUGUSTUS.

Quintillus était frère de Claude II. Ce dernier lui avait donné le commandement des troupes d'Italie. A la nouvelle de la mort de ce prince, il prit le titre *d'Auguste*, croyant, disent plusieurs historiens, que sa qualité de proche parent d'un empereur mort sans enfant, lui donnait le droit de regarder le trône comme un héritage légitime. Ses troupes le proclamèrent empereur vers la fin de mai 270*, le sénat confirma leur choix, et le peuple, qui lui reconnaissait une partie des grandes qualités que tout l'Empire avait admirées dans Claude, le trouva également digne de présider aux destinées des Romains (1).

Un événement imprévu changea tout-à-coup, la face des affaires, et détruisit toutes

* An de Rome, 1023. — De l'ère vulgaire, 270.

les espérances du prince, sans bouleverser l'État. La guerre *civile* y eût éclaté, si le chef couronné par les légions d'Italie, avait voulu se mesurer avec Aurélien, qui venait de recevoir de l'armée d'Illyrie, les mêmes témoignages d'amour, d'estime et de fidélité. En apprenant que ce général avait formé la résolution de s'ouvrir le chemin du trône, Quintillus harangua ses troupes, et vit bien que sa propre armée était peu disposée à soutenir le choc de celle qui marchait sur Rome, avec la ferme volonté d'y faire reconnaître Aurélien. Au lieu d'en venir aux mains, Quintillus rejeta toute proposition de résistance, dans la crainte de compromettre le salut de l'Empire. Descendre ainsi du premier rang, c'est se montrer ami des hommes, et supérieur à l'orgueil qui domine si souvent dans le cœur des princes. Quintillus se fit ouvrir les veines, et finit ses jours dans un bain chaud, avec autant de liberté d'esprit, et plus de résignation que Sénèque, dont plusieurs savans enthousiastes ont admiré la morale, et dit, pour la gloire du christianisme, *qu'il était très-chrétien dans le cœur.*

Suivant Pollion, cet empereur, qui avait les qualités de Pertinax, voulut, comme ce prince, rétablir la discipline militaire, et périt également victime de son amour de l'ordre. Il trouva des bourreaux dans les gens de guerre, qui dix-sept jours auparavant (2), avaient été les artisans de son élévation; mais, si l'on en croit la plupart des écrivains, il ne fit, en cédant la place à son compétiteur, qu'obéir imparfaitement aux dernières volontés de Claude II. Ce prince, ne reconnaissant dans Quintillus, ni assez de force de caractère, ni assez d'étendue dans les idées, ni assez de renommée militaire, pour arrêter l'État sur le penchant de sa ruine, avait recommandé, peu de temps avant de mourir, aux généraux qui se trouvaient dans son appartement, d'élire Aurélien, *comme le sujet*, dit M. Beauvais (3), *le plus digne de rétablir la gloire dont l'Empire était déchu.*

Ce fut moins l'amour des Romains, que l'usage qui fit décerner les honneurs de l'apothéose, à ce prince dont la mémoire est demeurée irréprochable aux yeux des païens, et très-recommandable à ceux des chrétiens.

On ne sait pas ce que devinrent ses deux fils, Quintillus et Claude. Le nom de leur mère n'est pas même arrivé jusqu'à nous.

Le règne de Quintillus est assurément un de ceux qui ne servent qu'à prouver combien sont exposés à la tempête des passions, les princes qui déploient leurs voiles sur la mer du despotisme. L'histoire est pleine de leurs naufrages, et les terribles leçons qu'elle offre à l'observateur, n'en paraissent pas moins perdues pour plusieurs législateurs de l'ancien monde, au moment même où les rapides et miraculeuses prospérités du nouveau, immortalisent les héros et les sages qui ont écouté la voix des siècles.

NOTES

DE QUINTILLUS.

(1) Hiér., Chr.

(2) D'après Vopiscus, le trône impérial a été occupé vingt jours par Quintillus. Cela serait exact, que le temps aurait encore manqué à ce prince, pour mériter d'autres éloges que ceux qui sont dus à la régularité de sa conduite, à la droiture de ses intentions, et à une mort qui fait vivement regretter que sa vie n'ait point eu une très-longue durée.

(3) *Histoire abrégée des empereurs romains et grecs, des impérat., etc., etc.*, t. II. Quint.

AURÉLIEN.

LUCIUS DOMITIUS AURELIANUS AUGUSTUS.

On ne sait si Aurélien vit le jour dans la Mésie, dans la Dace, ou dans une autre province de l'Illyrie; cependant, plusieurs auteurs le font naître en 212 *, à Sirmium, capitale de la Pannonie. Aurèle Victor, dit au contraire, *dans son Histoire des empereurs*, qu'il est originaire d'un village où son père était agriculteur, et sa mère prêtresse de cet astre bienfesant que toute la terre adora sous divers emblêmes.

Doué d'un esprit vif, d'une constitution robuste, d'une grande intrépidité, Aurélien embrassa la profession des armes, et s'y distingua sous les empereurs Valérien, Gallien et Claude, dans différentes guerres contre les Barbares. On prétend qu'il en tua, de sa propre main, quarante-huit dans un seul combat, et neuf cent cinquante dans plu-

* An de Rome, 965. — De l'ère vulgaire, 212.

sieurs rencontres, ce qui le fit surnommer *fer à la main* (1).

Comme soldat, il fut brave jusqu'à la témérité : sa prudence éclata dans les emplois que lui avait mérités sa valeur. Son attachement à la discipline, ne se démentit jamais. Ces qualités lui ouvrirent le chemin du trône. Salué empereur par les troupes d'Illyrie, en 270 *, il se rendit à Rome où il reçut d'éclatans témoignages de la joie qu'éprouvaient le sénat et le peuple, de son avènement au pouvoir suprême (2). On se rappelait qu'en 256 **, il avait fait observer la discipline dans les armées de Valérien, et que, lieutenant d'Ulpius Crinitus, ses brillans succès, contre les Goths qui ravageaient l'Illyrie et la Thrace, lui avaient mérité le consulat en 258 ***.

Les Barbares voulant réparer les défaites qu'ils avaient essuyées sous son prédécesseur, Aurélien fut obligé d'ouvrir son règne par la guerre, et même de faire face à de nouveaux ennemis. Il chassa les Goths de la Pannonie; fut battu par les Allemands, près

* An de Rome, 1023. — De l'ère vulgaire, 270.
** An de Rome, 1009. — De l'ère vulgaire, 256.
*** An de Rome, 1011. — De l'ère vulgaire, 258.

de Plaisance; lava ensuite cette injure, dans leur sang; arrêta les incursions des Narisques, des Quades et des Boïes qui désolaient la Vindélicie; passa les Alpes, pour forcer les Vandales à demander la paix*, et triompha également de tous les autres peuples qui avaient commis des hostilités. Impatient de recouvrer les Gaules, l'Espagne et la Bretagne, le maître de Rome se préparait à combattre Tétricus, quand celui-ci, fatigué de commander à des rebelles, témoigna le désir de les livrer, et prit de mauvaises dispositions, pour assurer leur perte. On en vint promptement aux mains. Le courage des Gaulois les fit admirer dans la bataille qui eut lieu auprès de Châlons-sur-Marne, et qui fut très-sanglante (3). Ainsi, l'Empire des Gaules, que le batave Civilis, vainqueur de Vocula, cherchait à fonder, dès le premier siècle, et que Posthume éleva dans le troisième, fut renversé par la trahison, l'an 273**, après moins de trois lustres d'existence.

Un ennemi digne d'Aurélien était Zénobie, reine d'Orient, que sa beauté, ses connais-

* An de Rome, 1024. —De l'ère vulgaire, 271.

** An de Rome, 1026. —De l'ère vulgaire, 273.

sances, sa bravoure, sa prudence dans les conseils, et surtout le pouvoir de résister à ses passions, rendaient célèbre. Toutes les qualités de l'ame fesaient de cette élève, si distinguée du philosophe Longin, un être supérieur à son sexe, quoiqu'elle s'en rapprochât par son luxe somptueux, par son affectation à se donner d'illustres ancêtres, et par le plaisir coupable qu'elle éprouvait à voir ceux qui l'abordaient, s'humilier jusqu'à se prosterner à ses pieds.

Aurélien passa en Asie *, pour reprendre les provinces que cette illustre conquérante avait envahies. Il dut ses succès à la supériorité des troupes européennes, sur celles de la riche contrée dont les systèmes religieux devaient subjuguer le monde, et la livrer, affaiblie, au peuple guerrier qui les méprisait. La bravoure des habitans de Tyane, opposa une longue résistance aux Romains : aucune autre ville n'imita cette généreuse cité. Aurélien en promit le pillage aux soldats, et jura de ne pas y laisser un *chien vivant*; mais sa magnanimité refusa de remplir les engagemens de la fureur ; les plus avides

* An de Rome, 1025. — De l'ère vulgaire, 272.

de butin, lui rappelèrent ses propres expressions, et cette admirable réponse les frappa d'étonnement ; « Oui, je l'ai dit : *tuez tous les chiens, je vous les abandonne.* » Le patriotisme des *Tyaniens* toucha un empereur qui respectait la vertu, jusque dans ses ennemis, et punissait le crime commis dans ses intérêts. Héraclammon lui avait ouvert une des portes de la ville ; il le fit tailler en pièces, ne pouvant compter sur la fidélité d'un homme qui en avait manqué envers sa patrie. On se plaît à trouver cette réflexion d'Aurélien, dans la lettre qu'il écrivit à Mallius Chilo, pour l'informer de son entrée dans Tyane.

Chassée d'Antioche, vaincue à Émèse, assiégée dans Palmyre, Zénobie répondit avec fierté, à la sommation de se rendre, qu'Aurélien lui avait faite en termes impérieux. Cette reine superbe ne perdit jamais courage, mais réduite, faute de subsistances, à invoquer en personne de nouveaux secours des Perses, elle fut arrêtée au bord de l'Euphrate, et conduite à son ennemi *. Aurélien ne céda point aux grands seigneurs qui le pres-

* An de Rome, 1025. — De l'ère vulgaire, 272.

saient de la faire mourir ; mais Longin perdit la vie *, pour avoir rédigé la réponse de la reine de Palmyre. Le sang de ce philosophe accusera son meurtrier aussi longtemps que se perpétuera la gloire de l'auteur du *Traité du sublime*.

Quoiqu'il en soit, la nouvelle des succès d'Aurélien parvint aux nations les plus éloignées. Elles recherchèrent toutes, l'amitié du vainqueur de Zénobie; mais Palmyre, capitale des États de cette princesse, se souleva; égorgea son gouverneur, et vit la vengeance romaine s'exercer de telle sorte, qu'il n'y resta bientôt plus que de belles ruines, pour attester et faire regretter les jours de sa splendeur.

En 273 **, sous le consulat de Placidien et Tacite, Aurélien vint jouir dans Rome, d'un triomphe dont rien, dans les temps modernes, n'a égalé la pompe. Les vaincus n'y virent sans doute pas sans consolation Tétricus, Romain, sénateur et personnage consulaire, partager leur infortune et ternir tant d'éclat par sa présence.

* An de Rome, 1026. — De l'ère vulgaire, 273.

** An de Rome, 1026. — De l'ère vulgaire, 273.

Cette solennité offrit, à l'admiration publique, le plus brillant spectacle qu'on eût jamais vu. Quatre chars magnifiques s'y fesaient remarquer :

Le premier, tout couvert d'argent, d'or, de pierres précieuses, avait appartenu à Odénat.

Le second n'était pas d'un moindre prix : le roi de Perse l'avait donné à l'empereur.

Aux jours de sa prospérité, Zénobie, égarée par les illusions de l'espérance, avait fait construire le troisième. Elle devait y paraître à son entrée dans Rome vaincue par ses armes ; c'était précisément le char que suivait cette reine trop cruellement désabusée.

Aurélien montait le quatrième : il était tiré, si l'on en croit Vopiscus, par quatre cerfs, et, selon Zonare, on y avait attelé un pareil nombre d'éléphans. L'empereur l'avait pris lui-même au roi des Goths.

Des tigres, des léopards, des éléphans, des lions et des chameaux précédaient ces chars, et seize cents gladiateurs paraissaient dans le cortége, immédiatement après. On y voyait ensuite une quantité considérable de captifs : des Goths, parmi lesquels se trou-

vaient dix femmes qui avaient combattu en habit d'homme ; des Alains, des Roxolans, des Sarmates, des Francs, des Suèves, des Vandales, des Germains, etc. Ces malheureux avaient les mains liées derrière le dos.

Tétricus qui, cherchant un protecteur dans Aurélien, ne lui avait pas laissé l'avantage de le vaincre, fermait avec Zénobie la marche des prisonniers. Il portait une robe de pourpre, vêtement impérial, une tunique couleur d'or, et un haut de chausses à la gauloise ; son fils, honoré dans la Gaule du titre d'empereur, l'accompagnait. Zénobie, qui se prétendait issue des Ptolémées et des Cléopâtres, joignant, à la majesté d'une reine, les charmes dont la réunion assure l'empire des cœurs, fixait principalement l'attention des Romains. Ses enfans étaient à ses côtés; on lui avait mis aux pieds, aux mains, au col, des chaînes d'or enrichies d'un si grand nombre de perles et de diamans, qu'elle était obligée de se reposer, quoique ses femmes et les gardes l'aidassent à en soutenir le poids.

Les ambassadeurs blemyes, auxumites, indiens, bactriens, sarrasins et perses fe-

saient porter devant eux, les présens que leurs souverains avaient destinés au triomphateur.

Les légions qui s'étaient mesurées avec les troupes de Zénobie, avaient des couronnes de laurier, et tenaient à la main des branches de palmier, symbole de la victoire. Chacune des dix compagnies de Rome, était distinguée par son étendard, et le sénat occupait la place réservée au premier corps de l'Empire.

Le cortége arrivé au Capitole à la neuvième heure du jour, ne fut de retour au palais, que dans la nuit. On distribua du pain et des vêtemens, pendant plusieurs autres jours consacrés aux combats des gladiateurs et aux jeux du cirque.

Après avoir goûté les plaisirs de l'orgueil, Aurélien acquit une véritable gloire par des actes dignes de lui : Zénobie vécut en dame romaine, dans les environs de Tibur (4), et Tétricus eut un commandement en Italie. *Il est plus beau*, lui dit l'empereur, *de gouverner un canton de l'Italie, que de régner au-delà des Alpes.*

Aurélien, qui avait refusé à sa femme une

robe de soie, parce que cette étoffe très-rare s'achetait au poids de l'or, n'observa plus, après ses victoires, cette noble simplicité; ce fut lui au contraire qui, le premier, osa prendre avec le diadême, les qualifications de *seigneur* et de *dieu*. Malgré ce travers il sut agir en très-grand prince.

Sa munificence enrichit Rome et les temples des objets précieux que lui avaient donnés les monarques qui recherchaient son amitié. Il proscrivit l'adultère, calma les séditions, libéra les particuliers de leurs dettes envers le trésor public, et fit brûler les titres du fisc, afin qu'on ne pût jamais annuler cette généreuse mesure. Sur ces entrefaites, sa politique, à laquelle rien n'échappait, poursuivit les prévaricateurs, et pardonna les crimes d'État, en vertu d'une amnistie générale.

Pendant son troisième consulat; quelques troubles s'élevèrent dans les Gaules; mais on ne tarda point à les appaiser. Il fonda Dijon, et fit rebâtir *Cenabum*. Cette dernière ville, qui, dès-lors, s'appela *Aurelianum*, reçut, dans la suite, par corruption le nom d'Orléans.

Après avoir réuni toutes les provinces sous un même chef, abandonné la Dacie * aux Barbares qui la possédaient depuis le règne de Gallien, donné aux habitans de ce territoire une partie de la Mésie, et fait du Danube la barrière de l'Empire, Aurélien se rendit dans la Thrace en 275 **. Son dessein était d'y rassembler toutes ses forces, et d'aller conquérir la Perse; mais il périt sous les coups de ses propres généraux, trompés à la vue d'une fausse liste de proscription que leur avait montrée Mnesthée, l'un de ses secrétaires. On ne tarda point à découvrir la fourberie. Soupçonné d'avoir commis des extorsions, et menacé d'en subir la peine, il avait cherché l'impunité dans la perte de son maître; le châtiment suivit de près le crime, et y fut proportionné: le traître fut saisi et livré aux bêtes féroces, par ceux mêmes que sa perfidie avait rendus coupables. Ils élevèrent un tombeau à leur empereur, dans le lieu même où la plus funeste erreur les avait armés contre lui. On place cet événement au 25 janvier de l'an 275 **.

* An de Rome, 1027. — De l'ère vulgaire, 274.

** An de Rome, 1028. — De l'ère vulgaire, 275.

Aurélien était alors dans sa soixante-troisième année. Sous son règne, dit Vopiscus (5), les distributions de pain furent substituées à celles de blé. Le pain était de deux livres, il y fit ajouter une once, et le peuple reçut chaque jour, et par tête, vingt-cinq onces de pain (*panis civilis*).

Restaurateur de l'Empire, et vainqueur des nations les plus belliqueuses, cet homme extraordinaire était respecté du sénat, estimé des légions et cher aux Romains ; dans le trop rapide espace d'un lustre, il fit des choses capables d'immortaliser un long règne (6). Aussi, les regrets de ses contemporains honorèrent-ils sa mémoire. On lui reproche cependant de ne s'être pas toujours renfermé dans les bornes de la sévérité ; les écrivains ecclésiastiques l'accusent même de persécution envers les chrétiens ; mais sans examiner si l'outrageant mépris qu'affectaient ceux-ci pour la religion de l'État, n'avait pas provoqué l'indignation publique, et l'aversion d'un prince qui les avait d'abord protégés.

Quoiqu'il en soit, sa fermeté pacifia les provinces, déconcerta les projets des ambi-

tieux, et sauva l'Empire ; si, d'ailleurs, on reconnaît dans quelques unes de ses actions l'âpreté d'un guerrier dont rien n'a encore adouci le caractère, l'ensemble de sa conduite offre du moins un modèle de justice et de générosité, de prudence et de sagesse. Il obtint de l'admiration de Rome plutôt que de l'usage, les honneurs de l'apothéose, et la postérité, confirmant le jugement de ses compatriotes, le plaça dans le très-petit nombre de monarques qu'on peut louer sans flatterie.

Aurélien triompha donc, après sa mort, de l'envie et de la malignité. Rien n'est assurément plus propre à faire connaître l'étendue et la sincérité des regrets dont il était l'objet, qu'un triomphe qui date de ces temps d'épreuves, où l'intolérance religieuse poursuivait les empereurs jusques au-delà du tombeau ; où la crainte glaçait la langue de ceux qui les regrettaient le plus ; où les erreurs et les faiblesses des princes étaient presque toujours transformées en vices, lorsqu'il y avait peu de moyens de les convertir en crimes. A cette époque de déception, le prosélytisme se fesait même un de-

voir d'effacer, chaque jour, par d'odieuses calomnies, les éloges que la reconnaissance publique avait accordés la veille : c'était à qui paraîtrait avoir le mieux oublié les rares qualités et les faits mémorables de l'empereur qui avait cessé de vivre : les uns n'auraient pas voulu blesser l'orgueil d'un successeur doué d'une ame vulgaire, et les autres craignaient de heurter cette opinion redoutable, qui avait pris dans le ciel, les armes dont elle menaçait déjà les maîtres de la terre.

NOTES

D'AURÉLIEN.

(1) *Manu ad ferrum.* Vopisc. ; Aurel. Vit.

(2) « De celui-ci (Quintillus) l'Empire passa » en peu de jours à Aurélien, du consentement de » toute la terre. » Gravina, *Esp. des lois rom.*, t. II. *De l'autorité du sénat dans la création de l'empereur.*

(3) *Clades Catalaunica.* Eumen., *Paneg.*

(4) Au 5e. siècle de l'ère moderne, la postérité de Zénobie jetait dans Rome un grand éclat, à la faveur de cette politique généreuse qui ne laisse pas sans consolation, les familles détrônées. *Cet exemple, que les vicissitudes de la fortune devraient avertir d'imiter, est loin de l'avoir toujours été*, dit M. de Pommereul : *Essai sur l'architect.*, etc., t. Ier. ; *de l'Architecture chez les anciens peuples.*

(5) *Coronas eum fecisse de panibus, qui nunc siliginei vocantur et singulis quibusque donasse, ità ut siligineum suum toto suo ævo et unusquisque reciperet, et posteris suis demitteret.*

(6) Sous le règne d'Aurélien, dit Vopiscus, les dilapidations cessèrent; il n'y eut ni brigue ni cabale : la vertu reprit son empire, et le vice n'osa plus se montrer au grand jour. La multitude chérissait ce prince, et les bons citoyens trouvaient en lui, un défenseur contre la tyrannie des magistrats. Il embellit Rome; il la réforma. On l'a comparé aux Scipions, et son historien lui a reconnu une partie des qualités qui ont fait admirer Alexandre et César. Eusèbe et Orose n'ont pu lui refuser toute justice, malgré leur haine pour un empereur qu'ils accusent de s'être armé de sévérité contre les chrétiens, après les avoir fait jouir d'une longue protection.

TACITE.

MARCUS CLAUDIUS TACITUS AUGUSTUS.

Il y avait chez les Romains deux modes, et point de loi, pour l'élection des empereurs : les soldats saluaient Auguste, le personnage qu'ils jugeaient digne de leur choix, ou dont ils espéraient des gratifications; et, pour que la sagesse couvrît de son manteau, l'œuvre de la force, le prince invoquait l'autorité du sénat, comme si cette assemblée avait pu ou osé refuser un trône dont la possession avait lieu par le fait. Le sénat déférait aussi l'autorité impériale, et les légions confirmaient cet acte de souveraineté; mais il est peu d'exemples de ce genre d'élection. Les passions jouent le principal rôle dans les Empires, où l'ordre de succession à la première magistrature, dépend de l'instabilité des circonstances, au lieu d'être réglé par une loi fondamentale de l'État. Si cet ordre n'est point établi, tout est précaire et menaçant, jusqu'à

ce que de grandes catastrophes fassent recourir à une autorité capable d'étouffer toute révolte, ou jusqu'à ce qu'un homme de génie déjoue les desseins ambitieux de la médiocrité, par une administration dont la justice rassure les gens de bien, et dont la vigueur déconcerte les méchans. Rome était dans cette dernière et heureuse situation, quand le crime de Mnesthée interrompit le cours des travaux d'Aurélien *.

Les légions, et jusqu'aux meurtriers de ce prince, exprimèrent, les unes leurs regrets, les autres leurs remords, dans la lettre suivante :

« Les braves et glorieuses armées, au sénat » et au peuple romain.

» La perfidie d'un seul, et les trompeuses » alarmes de plusieurs, nous ont privé de » notre dernier empereur Aurélien. Hommes » respectables, dont les soins paternels diri- » gent l'État, veuillez décerner à ce prince » les honneurs de l'apothéose, et lui donner » pour successeur le plus digne de la pourpre. » Aucun de ceux dont le crime ou l'erreur a

* An de Rome, 1028. — De l'ère vulgaire, 275.

» causé notre perte ne régnera sur les sujets » de cet Empire. »

Cette déférence remarquable et pleine de respect frappa le sénat d'admiration. Dans la crainte de se laisser vaincre en générosité, il ne saisit point cette occasion d'user d'un droit qui ne pouvait que lui appartenir. Il renvoya le choix à l'armée, qui lui transmit un second message ; et cette modération mutuelle produisit un interrègne d'environ huit mois (1), pendant lequel les ministres d'Aurélien conservèrent l'ordre qu'il avait établi. Le peuple fut calme, le soldat ne se rendit coupable d'aucune licence ; on eut dit que l'ombre d'Aurélien retenait les généraux dans les bornes du devoir. Les ennemis de l'Empire ne le laissèrent pas aussi tranquille. Les Lyges, les Francs, les Bourguignons, les Vandales firent une invasion dans les Gaules ; les Scythes se répandirent dans les provinces asiatiques, et les Goths menacèrent l'Italie. Le 25 septembre, l'an 275*, Vélius Cornificius Gordianus, consul subrogé, fixa l'attention du sénat sur cet objet, rappela qu'Aurélien avait déclaré la guerre aux Perses,

* An de Rome, 1028. — De l'ère vulgaire, 275.

observa qu'ils ne tarderaient sans doute point à commencer les hostilités, et que la sûreté commune pressait l'élection d'un empereur. Tacite, prince du sénat, rappelé de la Campanie, où sa modestie lui avait fait chercher une retraite, devait opiner le premier, il se leva pour dire son avis, mais ses collègues s'écrièrent unanimement :

« Tacite, nous vous saluons empereur ; » nous vous remettons le soin de l'État et du » monde ; acceptez l'Empire qui vous est dé- » cerné par l'autorité du sénat, et dont votre » caractère, votre rang, vos vertus vous ren- » dent digne. » Il était âgé de soixante-quinze ans, et se prétendait incapable de soutenir un pareil poids. On cita les règnes de Trajan, d'Adrien et des Antonins, pour le convaincre que son âge ne pouvait être un motif de refus. Les sénateurs le prièrent de se choisir un successeur rempli d'expérience, et surtout de ne point transmettre l'autorité à ses enfans, encore très-jeunes, comme on lègue une propriété particulière à ses héritiers. « Pères conscrits, puissé-je, leur dit-il, » justifier votre choix, et mon administration » répondre à la résolution que je forme de

» mettre à profit la sagesse de vos conseils! » C'est à vous d'ordonner, et l'exécution m'ap- » partient. » Cette harangue devint la règle de sa conduite. En effet, le premier soin de ce prince fut de rétablir l'ancienne majesté du sénat; il le chargea de recevoir les ambassadeurs, de sanctionner les lois, de nommer les proconsuls, et de juger en dernier ressort. Cette assemblée eut la gestion des affaires civiles; il la regardait comme l'arbitre de la paix et de la guerre: ce corps, rentré dans des attributions si importantes, à la faveur d'une politique qui égalait Tacite aux meilleurs princes, lui refusa le consulat demandé pour son frère Florien. Loin de murmurer ou de s'en plaindre, l'empereur dit seulement: *Il est sans doute facile au sénat, de procéder à un meilleur choix.* Ces paroles mémorables annoncent une ame supérieure aux mouvemens de l'orgueil, et aux séductions du pouvoir suprême.

Tacite aimait les lettres; mais, ne voulant point leur donner un seul moment dans la journée, toute consacrée aux affaires, il se livrait à l'étude, pendant la nuit. Non moins glorieux de propager les principes, que de

porter le nom de l'immortel écrivain qui est l'effroi des tyrans, il fit placer, dans toutes les bibliothèques, la statue de cet historien, et des copies de ses ouvrages.

L'impératrice n'eut ni la permission de se parer de pierreries, ni celle de faire usage d'habits brodés d'or (2). Il donna personnellement l'exemple de la plus grande simplicité, et montra de la magnificence dans les dépenses publiques. Aux largesses passagères des princes qui caressent et méprisent le peuple, il préféra l'exercice des bienfaits durables que dicte l'amour du bien général. On compte à peine, sous son règne, une seule de ces distributions de vin et de viande, usitées chez les Romains ; mais il fit raser sa maison, et construire dans l'emplacement qu'elle occupait, des bains dont l'entrée fut permise à tous les citoyens. Une partie de sa fortune, que *Vopiscus* élève à 35 millions, devint la richesse de l'État. Il tenait à peine les rênes du gouvernement, que le besoin de repousser les Barbares, qui venaient des Palus-Méotides par la Colchide, sous prétexte d'avoir été appelés par Aurélien, pour secourir ce prince contre les Perses, le força d'aller en Asie (3)

Son expédition fut heureuse, et l'ennemi obligé de renoncer à ses projets. L'empereur partagea ses troupes en deux armées, prit le commandement de la seconde, et laissa celui de la première, la moins considérable, à son frère *Florien*, qu'il avait créé préfet du prétoire. C'était à qui saurait allier la prudence du général à la valeur du soldat; ils rendirent l'un et l'autre de très-grands services, en 276*: la tranquillité fut en très-peu de temps rétablie dans les provinces de l'Asie; cette époque glorieuse coïncide, pour ainsi dire, avec celle du second consulat de Tacite.

Il songeait à retourner en Europe, pour y jouir des fruits de ses travaux guerriers, lorsqu'un mauvais choix le précipita du trône, où ses succès semblaient l'avoir affermi. Sa trop grande bonté fit appeler au gouvernement de la Syrie un de ses parens, nommé Maximin, dont les violences étaient insupportables. Les officiers qui servaient sous ses ordres l'assassinèrent; et, ce premier crime ne pouvant demeurer impuni, sans être suivi d'un second, ils tuèrent l'empereur lui-même. Ce déplorable événement eut lieu vers la fin

* An de Rome, 1029. — De l'ère vulgaire, 276.

de mars, l'an 276*, à Tarse en Cilicie, ou à Tyane en Cappadoce ; mais, selon Zonare et Zosime, Tacite mourut de maladie dans la dernière de ces deux villes. Sa postérité ne sortit point de la condition privée.

* An de Rome, 1029. — De l'ère vulgaire, 276.

NOTES

DE TACITE.

(1) « Ce combat de déférence, plus long que » sincère, dit M. *** (*), dura plus de sept mois, » c'est-à-dire plus de temps que les soldats ne lais- » sèrent régner Tacite, après l'avoir reçu du sénat, » avec toutes les marques d'une approbation ap- » parente. »

(2) Vopisc., *Tacit. Vit.*; Euseb.; Aurel. Vict.; Oros.

(3) Selon quelques historiens, ces peuples guerriers ne se retirèrent qu'à prix d'argent; d'autres les font battre dans la Cilicie, par Tacite et Florien, qui les forcèrent à se retirer. Il ne dut pas être bien difficile d'inspirer aux troupes une heureuse confiance en leurs forces, en succédant à un prince qui avait intimidé les Barbares, et régné avec gloire. Nous ne croyons pas que Tacite ait manqué de politique, au point d'éloigner mo-

(*) *Considérations sur l'esp. milit. des Gaulois*, 7^e^. mémoire.

mentanément les Scythes, comme les appellent Zonare et Zosime, par un moyen tout à la fois propre à les rassurer sur la situation de l'Empire, et à les y attirer souvent. Ce n'est pas lorsque la terre est encore frappée d'épouvante, au seul récit des exploits d'un prince, que son successeur adopte des mesures qui décèlent la faiblesse et la crainte, à moins que celui-ci ne soit le dernier des hommes.

FLORIEN.

MARCUS ANNIUS FLORIANUS AUGUSTUS.

Après la mort de Tacite*, Florien oublie ce frère si digne de regrets universels, et ne pense qu'au trône, rendu vacant par ses assassins. Trop docile à la voix de l'ambition, non moins confiant dans sa valeur, et enhardi par de récentes victoires, remportées sur les peuples septentrionaux, il s'arroge l'Empire, à titre de *succession*, sans s'inquiéter des dispositions des troupes que Tacite avait eues sous son commandement, et même sans attendre le consentement du sénat.

Revêtu par ses soldats de la pourpre impériale, Probus, général de l'armée d'Orient, se déclare le vengeur de l'autorité méconnue, et se montre digne de régner, en soumettant le choix du prince à l'approbation du corps qui, seul, aurait pu, avec du courage et des

* An de Rome, 1029.—De l'ère vulgaire, 276.

vertus, faire quelquefois revivre, dans ses actes, les souvenirs de la liberté.

Rome et l'Occident reconnaissent Florien ; la Syrie, l'Égypte et les provinces voisines embrassent le parti de son compétiteur. La guerre civile éclate, et les troupes efféminées de Syrie en supportent mieux les travaux sous le ciel brûlant de la Cilicie, que les braves phalanges qui se sont aguerries contre les Barbares du nord de l'Europe. Le climat se joue des espérances de Florien, et la fortune l'abandonne. Probus entraîne les uns par la rapidité de ses succès, et ses grandes qualités lui gagnent les autres. Dès-lors, Florien cessant d'être en sûreté au milieu de ses légions, se fait ouvrir les veines, pour se soustraire au glaive de ses propres soldats, et surtout dans la crainte de tomber vivant entre les mains du vainqueur, disent quelques historiens ; mais d'autres écrivains prétendent que le fer de quelques traîtres le préserva de cet opprobre, en juillet 276*, environ trois mois après que son frère eut été victime d'un pareil attentat. On ne sait où se fit l'inhumation (1) de ces deux princes dont la foudre renversa les

* An de Rome, 1029. — De l'ère vulgaire, 276.

statues près de Terni, où on leur avait également érigé un mausolée, dans une terre qui appartenait à leur famille.

La *fin plus* ou moins tragique de ces malheureux frères, nous fait voir qu'on n'avait plus dans les armées romaines, les moindres notions du juste ni de l'injuste. Le temps était venu où l'ambition, la vengeance, la soif de l'or, toutes les passions ennemies de l'ordre et des lois, créaient et détruisaient la plupart des empereurs, bons ou mauvais (2). L'audace et le crime régnaient seuls, depuis que la liberté, l'amour de la patrie, le désintéressement, l'esprit d'une noble émulation, tous les genres de gloire avaient fait place à la cupidité, au despotisme, à la licence, à la décadence en toutes choses.

La force exerçait un droit que la force détruisait; l'élu d'une troupe criminelle était détrôné par des soldats non moins coupables; le sénat demeurait sans puissance, et la loi fondamentale ne vivait plus que dans la mémoire d'un très-petit nombre de Romains; cette aristocratie superbe, qui avait plongé la plèbe dans la plus profonde humiliation, et s'était rendue plus abjecte elle-même, en

établissant le pouvoir d'un seul, sur les ruines de la république, était tombée au-dessous du mépris des plus détestables tyrans. Si tel était, au 3e. siècle, l'état de l'Empire; si cette confusion de toutes les idées, comme de tous les droits, avait dégradé toutes les ames, où Gibbon a-t-il donc trouvé, sous Florien, des traces de *ce respect que les camps et les provinces conservaient encore, pour la constitution romaine* (3)? On ne respecte rien, où il n'y a ni liberté ni vertu. Si les soldats romains ne se livraient pas, même en pays ennemi, aux horribles brutalités que les troupes turques commettent aujourd'hui dans la Grèce, ne croyons pas qu'ils valussent beaucoup mieux; mais reconnaissons que le fanatisme religieux transforme ces dernières en bêtes féroces, et avouons que le paganisme ne rendit jamais les hommes barbares, pour la cause des dieux! Toutes les tyrannies produisent à peu près les mêmes fruits, nous en convenons mais celle qui s'exerce sur les consciences, donne les plus empoisonnés, même chez les peuples que leurs lumières et les bienfaits de la civilisation sembleraient devoir en préserver.

Les Anglais eux-mêmes n'ont-ils pas vu, en effet, vers le milieu du 17^e^. siècle, cette *tyrannie inquisitoriale* détruire, par la violence, le *presbytérianisme* (4) en Écosse, pour y établir l'*épiscopat*, au mépris du vœu national? Enhardie par ce succès funeste, elle trempa les mains de Jacques I^er^. dans le sang de ses sujets; égorgea, en Irlande, sous le règne de Charles I^er^., quarante mille protestans, et alluma, dans cette malheureuse contrée, ces haines religieuses qui n'y sont point encore éteintes; elle déploya, dans les trois royaumes, l'étendard de la guerre civile; fit périr un roi sur l'échafaud, et en rendit un autre si méprisable, qu'il doit être permis, *même à un bon royaliste, même à un homme religieux, de croire, avec le pape Innocent XI et les autres princes de ce temps, que Jacques II avait mérité son malheur* (la déchéance et l'exil), *et que si les Anglais avaient bien fait de le chasser, ils firent mieux encore de ne pas le rappeler* (5).

NOTES

DE FLORIEN.

(1) On ne doit pas être plus surpris de cette ignorance, que de l'incertitude où nous sommes, concernant une très-grande partie des faits qui se sont passés depuis le règne de Gordien III, et qui offrent, durant ces trente-sept ans, une extrême confusion.

(2) Aurel. Vict.; Eutrop.

(3) Gibbon, *Hist. de la décad. et de la chute de l'Empire romain*, ch. 12.

(4) « Les évêques de Rome (qui conservèrent » seuls le nom de *pape*, commun auparavant à tous » les évêques, et plus anciennement à tous les prê- » tres) abusèrent horriblement de leur autorité, dit » M. Boulay (de la Meurthe), et ces abus amenèrent » la réforme du 16e. siècle....

« Le premier changement est généralement » connu sous le nom de *luthéranisme*, et le second » sous celui de *calvinisme*. Comme le gouverne- » ment ecclésiastique tend toujours à se former sur » le modèle du gouvernement civil, le luthéranisme

» ou l'aristocratie épiscopale se fixa naturellement » dans les États où il y avait des grands et un roi ; » et le calvinisme, dans ceux qui avaient une forme » plus ou moins démocratique. » *Essai sur les causes qui, en* 1649, *amenèrent en Angleterre l'établissement de la république ; sur celles qui devaient l'y consolider ; sur celles qui l'y firent périr,* ch. 8.

(5) *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, derniers rois de la maison de Stuart,* t. II, ch. 10 ; *fin des dernières observ.*

Ces deux règnes concourent à prouver que la superstition et le fanatisme ne préservent pas plus la religion du mépris des sacremens, que la société de celui des institutions civiles.

L'Angleterre vit Charles II s'approcher de la sainte table, accompagné de plusieurs de ses fils nés hors de mariage, et faits ducs, malgré leur naissance adultérine et la conduite habituelle de leurs mères, toutes vouées à l'infamie, et présentes néanmoins à cette cérémonie eucharistique, dit Evelyn, dans ses *Mémoires.*

Quant à Jacques, il était bigot et débauché, tout autant qu'il le fallait pour perdre son trône, et ne conserver aucun droit à l'estime de ses contemporains. Le jésuite Peters et d'autres prêtres romains l'irritèrent contre les protestans. L'ambassadeur d'Espagne lui insinuait fréquemment, qu'il convenait de fermer l'oreille aux conseils de

gens qui ne devaient point se mêler de l'administration. « Quoi donc ! lui dit un jour le monarque » anglais, le roi d'Espagne ne consulte-t-il pas son » confesseur?—Oui, lui répliqua le diplomate espa- » gnol, et ses affaires n'en vont pas mieux. » Jacques, que les conseils barbares de son chancelier firent placer, après la révocation du serment du Test, parmi les plus exécrables tyrans, vivait entouré de concubines, quelquefois si laides, *qu'il semblait en avoir reçu plusieurs*, disait son frère Charles, *de la main de ses confesseurs, qui les lui donnaient pour pénitence.*

Les disciples de Loyola avaient dominé sous le nom de Jacques : les jésuites d'Irlande prétendirent, à sa mort, qu'il se fesait des miracles sur son tombeau, et que l'évêque d'Autun devait aux reliques de ce *bienheureux* la guérison d'un *mal à l'anus.*

Ces turpitudes reportent, malgré soi, l'esprit au temps où « les églises étaient, dans toute l'Eu- » rope, le théâtre où se passaient les événemens les » plus marquans, où se développaient toutes les pas- » sions : le malheur y trouvait un refuge; le crime » un asile; la vengeance levait son poignard jusque » sur les marches de l'autel, et l'amour exprimait » ses désirs au milieu des reliquaires et des crucifix. » Ce fut dans l'église de Canterbury que Thomas » Becket * fut assassiné ; ce fut dans l'église de

* An de Rome, 1923. —De l'ère vulgaire, 1170.

» Buon Convento que l'empereur Henri VII* fut em-
» poisonné avec une hostie ; ce fut dans le Duomo
» de Florence que les Pazzi, animés par des griefs
» publics et particuliers, attaquèrent les deux Mé-
» dicis, et triomphèrent du plus faible ** ; ce fut
» dans l'église de Sainte Claire d'Avignon que Pé-
» trarque fut blessé par les charmes de Laure, et
» que son imagination resta tellement imbue des
» couleurs de son vêtement, que ses yeux voyaient
» tous les objets teints de vert et de violet (negli
» occhi ho pur le violette e il verde) ; ce fut dans
» l'église de Saint Laurent, à Naples, que Boccace
» contempla, pour la première fois, sa belle Fia-
» metta, se glissant dans son habit noir de pénitente,
» le matin du samedi saint, et que son sort fut dé-
» cidé le matin de Pâques, en la revoyant à *la grande*
» *festa*, aussi brillante de parure que d'attraits ;
» c'était dans les églises que les Betzi Thonchtless,
» les Henriette Byron et les Clarisse fesaient le plus
» de victimes, dans les siècles précédens, en An-
» gleterre ; et c'était dans l'église, suivant le SPEC-
» TATEUR, *que la paresse, la vanité, les intrigues*
» *des beaux de son temps se déployaient.* » *L'Italie*,
par lady Morgan, t. II, ch. 15.

* An de Rome, 2066. — De l'ère vulgaire, 1313.
** An de Rome, 2231. — De l'ère vulgaire, 1478.

PROBUS.

MARCUS AURELIUS PROBUS AUGUSTUS.

Probus naquit l'an 231 *, à Sirmium en Pannonie, de Maxime, qui, après avoir passé une partie de sa vie à cultiver des jardins, embrassa la profession des armes, et s'éleva, dans la milice, jusqu'au grade de tribun. La bonne conduite de Probus le fit honorer du même titre, dès l'âge de vingt-deux ans.** Il avait reçu de la nature le port, la physionomie, les inclinations d'un héros, et son père le rendit sobre, patient, laborieux, désintéressé; il fit naître l'amour de l'humanité dans un cœur rempli d'ardeur guerrière, et peu sensible aux charmes de la beauté. Cette chasteté de tempérament, qui convient aux chefs des grandes entreprises militaires, et donne une régularité constante aux mœurs privées, ne saurait modérer l'exercice du

* An de Rome, 984. — De l'ère vulgaire 231.

** An de Rome, 1006. — De l'ère vulgaire, 253.

pouvoir suprême. Le prince a besoin de compâtir aux faiblesses humaines, d'éviter de confondre l'erreur avec le crime, et d'user plus souvent de la tendresse d'un père éclairé, que de la sévérité d'un juge inflexible.

Les plus belles qualités se trouvèrent réunies dans Probus. Tout à la fois bon citoyen, général habile et grand prince, il mérita, par ses vertus, d'être comparé aux Trajan, aux Adrien, aux Antonin, et même de leur être préféré, si l'on s'en rapporte du moins au témoignage de Vopiscus (1).

Placé à la tête de l'Empire, en 276*, par le vœu unanime des officiers et des soldats, qui aimaient sa modération, et admiraient son désintéressement, ses exploits, sa prudente valeur, et par la sanction du sénat qui voyait, en sa personne, l'ami des gens de bien, l'appui du faible, le défenseur de la patrie, et le protecteur de la justice, il honora le trône, en continuant de pratiquer les vertus qui l'en avaient rendu digne. Il était dans l'âge de l'ambition, dans sa quarante-cinquième année, lorsqu'on le vit, à l'exemple des meilleurs princes, confier l'administra-

* An de Rome, 1029. — De l'ère vulgaire, 276.

tion des affaires au sénat, pour aller chasser des Gaules, les Francs et d'autres peuples de la Germanie, qui se livraient à tous les excès de la conquête. Il fit passer aux uns le Necker, en réduisit d'autres à mettre le Danube entr'eux et lui; poursuivit au-delà du Rhin leurs débris fugitifs, et les attaqua dans leurs propres pays, avec un succès qu'on n'avait encore remarqué dans aucun de ses prédécesseurs. Sa supériorité, dans diverses batailles, coûta près de 400 mille hommes aux vaincus (2).

Pour garantir les contrées exposées aux fréquentes rébellions de ces peuples impatiens de tout joug, il projeta d'y faire construire, sur différens points, des forts, comme ceux déjà bâtis, par ses ordres, sur les bords du Rhin, du Mein et du Necker.

Le compte modeste qu'il rendit au sénat, de tant de journées mémorables, prouve que ses desseins les plus glorieux trouvaient, même au milieu de l'ivresse des plus brillantes victoires, des bornes sacrées dans les lois de l'humanité, et dans l'intérêt de la patrie. Voici les morceaux remarquables que les historiens nous ont conservés de ce récit:

« Pères conscrits, je rends grâces aux dieux » immortels, dont les faveurs ont approuvé le » choix que vous avez fait, en m'élevant à l'Em- » pire. La Germanie, cette vaste contrée, est » entièrement soumise. A mes pieds, ou plutôt » aux vôtres, sé sont prosternés neuf rois de » différentes nations : tous les Barbares labou- » rent et sèment à présent pour vous ; ils font » plus, ils combattent pour vous. Rendez donc » grâces aux dieux d'une si grande conquête.... » J'aurais bien voulu réduire la Germanie en » province consulaire ; mais la république, que » tant de guerres ont épuisée, entretiendrait » peut-être difficilement les nouvelles troupes » dont l'exécution de ce projet nécessiterait la » levée. »

On reconnaît la sagesse de Probus, et ce besoin d'hommes dans les conditions de la paix conclue avec les Germains, dont le vainqueur exigea seize mille recrues, l'élite de leur jeunesse, pour compléter les armées romaines (3). Il connaissait trop combien elle était valeureuse, pour la réunir sur un seul point : aussi la fit-il entrer, par pelotons de cinquante à soixante hommes (4), dans les troupes indigènes, et dans les compagnies

d'auxiliaires, qui étaient comme les postes avancés de l'Empire. Les frontières reçurent encore, pour leur défense et pour la réparation des pertes que la guerre avait fait éprouver à leur population, des colonies de captifs et d'étrangers errans. Cent mille Bastarnes furent dispersés dans l'intérieur, l'île Britannique (5) devint l'asile d'un grand nombre de Vandales, et les Francs allèrent vers le Pont-Euxin.

L'intention d'affaiblir ces nations dont le voisinage inquiétait, les avait fait éloigner de leurs contrées originaires; et la volonté de les attacher au sol, leur fit procurer des terres et des bestiaux. Les colons que Rome envoya sur les bords de la Méditerranée y surprirent quelques bâtimens, et parcoururent, en pirates, les côtes de l'Asie, de l'Afrique, des îles de la Grèce. Ils prirent Syracuse, dans la Trinacrie (aujourd'hui la Sicile). Quoique la fertilité du terroir eût fait surnommer cette île, par Caton et Cicéron, *le magasin des fruits;* par Rome entière, *son grenier*, et reconnaître par Pline, qu'on en retirait cent pour un (6), ces nouveaux hôtes se hâtèrent de passer le détroit, et regagnèrent,

à travers l'Océan, les embouchures du Rhin, où étaient leurs marais ; les autres peuples, qui avaient éprouvé les effets de la transplantation, ne s'en trouvèrent pas mieux. Ne connaissant pas les besoins dont le poids plie l'homme au joug, ils tentèrent plusieurs fois de le secouer ; mais, loin de recouvrer leur indépendance, ils furent assez malheureux pour subir la peine que la force réserve, en pareil cas, à la faiblesse.

La répression des Barbares, et l'admiration des peuples de l'Europe et de l'Asie, mirent le comble à la gloire du prince, mais n'empêchèrent point qu'on ne troublât, dans l'intérieur, le cours de ses prospérités : Jules Saturnin, Proculus et Bonose se firent proclamer empereurs ; leur révolte, il est vrai, n'eut point de suite. L'Empire romain jouit d'une paix générale, pendant laquelle Probus orna ou rebâtit plus de soixante-dix villes, et permit de planter des vignes dans les Gaules, dans la Pannonie, dans la Mésie, dans l'Illyrie. Il annonça qu'on ne tarderait point à supprimer les impôts, et fit entrevoir, dans un avenir prochain, le moment d'opérer de grandes réformes dans ses légions.

S'il ne fallait, pour assurer le bonheur d'un peuple, que le mérite des plus illustres conquérans, et la fermeté contre laquelle échouent les entreprises ambitieuses de quelques compétiteurs, Probus, qui s'était fait craindre des Barbares, qui avait vaincu tous les ennemis de sa patrie, et défait des usurpateurs dont l'audace voulait lui ravir le sceptre, eut procuré aux Romains cette félicité durable que promettait le calme qu'il avait rétabli partout, et qui lui coûta la vie. En effet, soit que le soldat préfère le métier de la guerre, toujours accompagné de l'oisiveté et de la licence qui compensent, en quelque sorte, les assujettissemens de la discipline, aux travaux paisibles dont l'habituelle uniformité convient moins à notre nature avide de sensations, soit que, trop confiant dans la droiture de ses intentions, Probus négligeât de tempérer l'âpreté du commandement, par la douceur qui rend l'obéissance plus facile, ce prince, ayant employé, pendant la paix, ses soldats à des ouvrages utiles, fut massacré par eux (en 282*) (7), pour avoir pressé les travaux avec quelque sévérité,

* An de Rome, 1035. — De l'ère vulgaire, 282.

sans égard à la chaleur extrême, qui ne disposait point à redoubler d'activité. La fureur des gens de guerre s'éteignit dans son sang, et fit place au souvenir de ses victoires : l'armée même, qui s'était révoltée, lui éleva un monument. Le sénat, Rome, tout l'Empire le pleura, comme si on n'avait jamais vu, sur le trône des Césars, un prince qui méritât d'être aussi généralement regretté. *Grand dieu!* s'écriait le peuple, *que vous a fait la république, pour lui enlever un si bon empereur?*

Tel est l'ascendant de la vertu, qu'elle commande une sorte de culte, et fait naître des sentimens d'affection, même dans l'ame de ceux qui nous craignent : les Barbares, loin de se réjouir du malheur de ce grand homme, ont prouvé, par la manifestation de leur mépris pour ses assassins, que l'estime due à la magnanimité, à la clémence, à la justice, étouffe le ressentiment que peut inspirer la perte des biens les plus précieux.

Probus régna six ans et quelques mois ; il sut trouver le temps d'être juste, de projeter et même de faire de grandes choses : les noms de ses enfans ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

Il fut mis au rang des dieux par ses successeurs, qui lui érigèrent des temples. On ne tarda point à s'apercevoir combien il leur était plus facile de céder à cette politique vulgaire, qui voudrait mettre la nature en deuil à la mort d'un prince, que d'imiter les vertus et d'accomplir les desseins de Probus.

NOTES

DE PROBUS.

(1) *Hist. aug.; Prob. Vit.*

(2) Vopisc., *Prob. Vit.*

(3) Vopisc., *ibid.*

(4) *Ità ut numeris, vel limitaneis militibus, quinquagenos, et sexagenos insereret: dicens, sentiendum esse, non videndum, quùm auxiliaribus Barbaris Romanus juvatur.* Vopisc.; *Posth. Vit.*

(5) Zos., lib. 1; Eumen., *Panegyr.*

(6) Plin., 3, c. 8; Ortelius, *Theat. orb. terrar.*

(7) *Chr. Alex.*

CARUS.

MARCUS AURELIUS CARUS AUGUSTUS.

Carus, né à Narbonne, en 230*, passa ses premières années à Rome. Les belles-lettres ornèrent son esprit, et le firent remarquer. Il parcourut en peu de temps la carrière civile, et sa valeur lui mérita plusieurs commandemens. Il exerçait la charge de préfet du prétoire, quand les légions de Pannonie crurent reconnaître en lui le digne successeur de Probus. Ce fut au commencement du mois d'août 282** : il avait près de soixante ans. Son premier soin fut de venger la mort de son prédécesseur. Quoique membre du sénat, il annonça froidement à ce corps qu'il venait d'être revêtu de la pourpre impériale. Son élection étant confirmée, Carus créa *Augustes* ses deux fils Carinus et Numérien.

* An de Rome, 983. — De l'ère vulgaire, 230.

** An de Rome, 1035. — De l'ère vulgaire, 282.

L'audace que la mort de Probus rendait aux nations barbares, lui inspira quelque inquiétude. Il marcha en personne contre les Sarmates, pour leur fermer le chemin de l'Italie. Il forma un conseil qui accompagna son fils Carinus, dans les Gaules (1). Ce jeune prince dissolu fit voir, sur le Rhin, que la débauche ne l'avait point encore efféminé; mais ses rapines et ses cruautés le rendirent odieux aux peuples, que sa valeur avait préservés d'une nouvelle incursion des Barbares.

Carus se proposait d'imiter Aurélien et Probus; la nature et l'éducation l'avaient mis à même d'égaler ces modèles, et d'acquérir un semblable degré de gloire; mais le temps ne lui permit point de parcourir une carrière assez étendue, pour faire d'aussi grandes choses : en effet, après avoir triomphé des Sarmates, et obtenu le surnom de *Persique*, par ses victoires sur les Perses, il fut assassiné auprès de Ctésiphon. Aper, capitaine des gardes prétoriennes, commit ce crime, et attribua la mort de sa victime à un coup de foudre, qu'il voulut faire passer pour un châtiment céleste, encouru par la prétention d'aller au-delà de cette ville, malgré la dé-

fense d'un ancien oracle. Les historiens ne s'accordent point sur la nature de cet événement, dont la date au 20 septembre 284 *, paraît seule avérée.

Magnia Urbica, femme de cet empereur, lui donna deux fils, Carinus et Numérien, qui furent placés l'un et l'autre sur le trône où l'on ne montait, pour ainsi dire plus, que pour en descendre.

On mit Carus au rang des dieux (2).

* An de Rome, 1037. — De l'ère vulgaire, 284.

NOTES

DE CARUS.

(1) Vopisc., *Carin. Vit.*
(2) Eutrop.

NUMÉRIEN.

MARCUS AURELIUS NUMERIANUS AUGUSTUS.

En 284*, toute l'armée de Perse revêtit Numérien, de la pourpre impériale. Carus venait, par sa mort, de laisser le trône vacant. Son successeur ne fit qu'y paraître. Mortellement affligé d'avoir perdu son père, il versa un torrent de larmes. Ses yeux affaiblis craignirent la clarté du jour, dit *l'Histoire auguste*. On le porta dans une litière fermée avec soin (1). Il s'y tenait seul, pendant la marche de son armée qui revenait en Europe, de la Perse, dont la soumission assurait la gloire du vainqueur (2), mais dont le climat avait détruit la santé de ce prince. Nous attribuons plutôt son ophtalmie aux fatigues d'une guerre faite au milieu des ardeurs d'un soleil brûlant, qu'aux larmes abondantes, dans lesquelles Vopiscus a cru en avoir trouvé la cause.

* An de Rome, 1037. — De l'ère vulgaire, 284.

Aucun crime ne coûte à l'ambition : le capitaine des gardes de Numérien, Arrius Aper, avait épousé la fille de ce prince ; il profita du libre accès que cette union lui donnait auprès de l'empereur, et l'assassina. Il eut la précaution de refermer aussitôt la litière, et de ne se trahir en rien. L'espérance de trouver une occasion de jouir du succès de son attentat, le trompait encore, lorsque l'odeur du cadavre appela la vengeance sur sa tête, et ne lui permit point de l'orner du diadème.

L'armée, indignée du crime qui la privait de son prince, arrêta le parricide, et tous les suffrages se portèrent sur Dioclétien. Celui-ci punit un forfait par un meurtre, et couvrit du sang d'Aper, le trône où il devait s'asseoir(3). On n'eut pas le même reproche à faire à Numérien : il a été, tout à la fois, plus vertueux et moins heureux.

La rapidité de son règne l'a empêché d'égaler Dioclétien en célébrité. Quoiqu'il ne fût que dans la trentième année de son âge, quand un monstre le ravit à l'estime des Romains, sa mémoire a triomphé des outrages du temps. Cet invariable amour du bien

public, passion des grandes ames, et cette fermeté raisonnée qui ne laisse impunie aucune violation des lois, caractérisaient Numérien Il sut se faire aimer du peuple, regretter de l'armée, et admirer des savans. Après avoir joui, pendant sa vie, de tous les genres de gloire que procurent les qualités du cœur et la culture de l'esprit, il reçut les honneurs de l'apothéose.

NOTES

DE NUMÉRIEN.

(1) Vopisc., *Hist. aug.*

(2) Eusèb., *Chr.*; Aurel. Vict.

(3) Dioclétien reprocha au beau-père de Numérien *son infâme parricide, et lui passa son épée au travers du corps.* TABLEAU PHILOS. DE L'HIST. DU GENRE HUMAIN, depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin.

CARINUS.

MARCUS AURELIUS CARINUS AUGUSTUS.

CARINUS, fils aîné de Carus et de Magnia Urbica, naquit l'an 249*, fut déclaré *César* en 282**, et *Auguste*, dans l'année suivante. Son père le laissa dans les Gaules, pour observer l'Occident, tandis qu'il allait porter la guerre dans l'Orient. Carinus alliait la débauche à la férocité, provoquait les murmures des peuples, et forçait Carus de rougir d'avoir un tel fils. Il eut été privé du titre d'*Auguste*, si la bravoure et le succès avec lesquels il contenait les habitans du Nord, ne lui avaient fait conserver le gouvernement. A la mort de son père ***, l'armée qui avait passé en Asie, le reconnut empereur, ainsi que Numérien. Carinus résolut aussitôt de

* An de Rome, 1002. — De l'ère vulgaire, 249.
** An de Rome, 1035. — De l'ère vulgaire, 282.
*** An de Rome, 1037. — De l'ère vulgaire, 284.

se rendre à Rome, pour se concilier l'affection du peuple, par des jeux dans lesquels on remarqua la plus grande magnificence (1).

Sur ces entrefaites, ayant appris qu'après la mort de Numérien, le gouverneur de la Vénitie avait usurpé le titre d'empereur, il partit pour soumettre cet ambitieux, et le joignit près de Vérone ; ils en vinrent aux mains ; on se battit, de part et d'autre, avec beaucoup d'acharnement. Carinus remporta la victoire, et fit mordre la poussière à Julien son compétiteur.

Dioclétien avait, comme ce dernier, montré le désir de profiter du crime d'Aper. On ne pouvait lui contester la bravoure nécessaire dans une pareille entreprise. Carinus le vainquit néanmoins plusieurs fois, et se vit sur le point de l'amener à un arrangement pour le partage de l'autorité ; mais la vengeance d'un tribun (2), *dont il avait corrompu la femme* (3), délivra Dioclétien de son redoutable ennemi.

Carinus avait épousé et répudié neuf femmes ; il se fesait un jeu de former et de briser les nœuds du mariage, avec cette légèreté capricieuse, qui est un vice dans un

citoyen, et devient, dans un prince, par l'autorité de ses exemples, la source de désordres dont l'effet le moins préjudiciable à la société est de donner à l'État des sujets peu robustes, et de diminuer sa population.

Carinus mourut en 285* (4), dans la trente-sixième année de son âge, après avoir régné seul pendant un an, et s'être attiré, dans ce court espace de temps, le mépris et la haine de ses contemporains.

*An de Rome, 1038. —De l'ère vulgaire, 285.

NOTES

DE CARINUS.

(1) Vopisc., *Hist. aug.*

(2) *Carin fut tué par cet officier,* dit Mentelle. *Précis de l'Hist. univ., pendant les six premiers siècles de l'ère vulg.*

(3) Bossuet, *Discours sur l'Hist. universelle*, t. 1^er^., 10^e^. époque.

(4) M. F. Schœll, *Hist. abrég. de la litt. rom.; événem. politiq.*

DIOCLÉTIEN.

CAÏUS VALERIUS DIOCLETIANUS AUGUSTUS.

Né à Docléa (1), près de Salone en Dalmatie, l'an 245*, de parens très-obscurs, Dioclétien embrassa la profession des armes, qu'il regardait avec raison, comme la voie la plus rapide, pour arriver au souverain pouvoir. Sa valeur et sa prudence lui concilièrent l'estime de Probus, qui lui donna le gouvernement de la Mésie. Successivement consul et commandant des gardes du palais, il accompagna Carus dans la guerre contre les Perses, et fut jugé digne, par l'armée d'Orient, de gouverner l'Empire, après la mort de Numérien, en août 284 **.

Le caractère et les talens de Dioclétien étaient ceux d'un homme d'État. Il avait une grande dextérité et une application soutenue dans les affaires; il était libéral à propos, et

* An de Rome, 998. — De l'ère vulgaire, 245.

** An de Rome, 1037. — De l'ère vulgaire, 284.

toujours économe. Quoique d'un naturel violent et impétueux, il savait maîtriser les mouvemens de son ame, pour ne paraître que sévère par nécessité, et couvrir son âpreté des apparences de la douceur. Sa présence d'esprit lui permettait de déconcerter les projets de ses ennemis, par la vivacité avec laquelle il prenait un parti dans les occasions les plus difficiles. Impénétrable dans ses desseins, il parvenait toujours à connaître ceux que l'on formait contre lui, et les fesait servir au succès de ses entreprises.

Auguste est de tous les princes qui ont précédé Dioclétien, celui auquel il paraît avoir ressemblé le plus, et Marc-Aurèle est l'empereur qu'il se proposa pour modèle, lors de son élection. En effet, les actions de Dioclétien excluent le reproche de tyrannie, que lui font les auteurs ecclésiastiques. Le besoin ou la volonté de subordonner la puissance des princes à l'autorité de l'Église, a souvent jeté ces écrivains dans les excès d'un zèle qui outrage la mémoire des plus grands hommes, et dénature l'histoire qui déconcerte, à la vérité, les détracteurs des païens. Nous y voyons les chrétiens, non-seulement

outrager dans les temples, les objets qu'on y adorait, mais encore renverser les statues, et détruire tout ce qui représentait la divinité. Ils prenaient ces actes répréhensibles pour une courageuse obéissance aux anciens pères de l'Église : Lactance, Tertullien, Arnobe, Minutius Félix, Origène avaient traité le culte des images, d'impiété, de folie, de sacrilége; et, vers la fin du 3e. siècle, le Concile d'Elvire, en Espagne, où une croyance opposée fit depuis couler tant de sang, avait confirmé cette doctrine par la défense de tracer aucune figure sur les murailles des églises. Vers la fin du 4e. siècle, Saint Épiphane, animé du même esprit, se vanta d'avoir déchiré, dans l'église d'Anablatha (2), une draperie sur laquelle était peinte une image de Jésus-Christ, ou de quelque saint; *Car je ne me rappelle pas bien de ce qu'elle représentait*, dit ce fameux iconoclaste, dans sa lettre à Jean de Jérusalem. C'est cet esprit de vertige qui a fait des martyrs, et non le fanatisme des empereurs. Ils ne se riaient pas moins de la vache Io, que de celle dont l'haleine réchauffa un Dieu, dans une étable.

Dès le commencement de son règne, Dio-

clétien se signala par sa modération et sa générosité. Les dangers de la guerre civile déployèrent sa magnanimité, et son triomphe ne fut souillé d'aucune vengeance. Il laissa aux partisans de son compétiteur, la vie, leurs biens, leurs dignités ; et s'il ne fut pas chrétien, il fut du moins un vertueux adorateur des dieux du paganisme. Comment aurait-il échappé aux calomnies de gens, dont la politique n'a rien épargné de ce qui a mérité les hommages de la terre ?

Un de leurs continuateurs, l'abbé Berlié, craignant d'oublier le nom d'un empereur, dans la liste de ceux qui ont abusé du pouvoir, ou plutôt voulant les rendre odieux, ajoute, après avoir dit que Trajan et Marc-Aurèle sont les deux plus grands empereurs que les Romains aient eus : *mais les bons persécutaient aussi bien que les méchans* (3).

A l'exemple de Probus, Dioclétien s'efforça d'adoucir les maux de la guerre, en distribuant les Barbares vaincus, dans les provinces que ce fléau avait dépeuplées. Il eut soin de leur interdire l'exercice des armes, et de les encourager aux travaux de l'agriculture. Les empereurs accordèrent un établisse-

ment à plusieurs colonies de Carpiens, de Bastarnes et de Sarmates. On commit une grande faute, en leur permettant de conserver leur manière de vivre, et une sorte d'indépendance ; ce qui les empêcha de se fondre dans le peuple-roi, et ne leur ôta point les moyens de pénétrer dans le sein de l'Empire. Rome oublia qu'ils étaient ses ennemis ; et ces peuples profitèrent de l'imprudente sécurité des maîtres du monde.

Dioclétien retarda cependant cette crise. Il avait observé que les empereurs, jaloux de veiller à la sûreté des frontières, étaient presque toujours chez les Scythes, les Thraces, les Sarmates, et dans les autres pays que traversaient les Barbares, pour ravager plusieurs provinces. Leurs incursions n'étaient suspendues que par intervalle ; et le génie d'un seul ne suffisait point, en quelque lieu que le prince se portât, et quelque fût son activité, dans un temps où une armée éloignée de la sienne, pouvait nuire plus que l'ennemi, en créant un empereur. Ce mode d'usurpation était aussi facile que dangereux. Pour y faire renoncer, il divisa l'administration de manière à placer, sur quatre points principaux,

des chefs qui fussent personnellement intéressés à la transmission légale du pouvoir, qui attirassent tous les regards, et pussent déployer simultanément, au Midi comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest, la force des légions, soit contr'une agression étrangère, soit pour étouffer une révolte quelconque. Tels sont les puissans motifs du changement mémorable opéré dans l'État, par la loi fondamentale qui lui donna deux empereurs et deux Césars. Le diadême devint la marque distinctive des deux premiers princes. Ils reçurent le titre d'*Auguste*, avec l'autorisation de se choisir chacun un collègue; ces derniers portèrent le nom de *César*. Ils étaient subordonnés à ceux qui les avaient appelés à leur aide, et certains d'arriver un jour à la plus haute dignité. L'Italie et l'Orient étaient réservés aux deux Augustes, et leurs seconds avaient la garde périlleuse du Rhin et du Danube.

Maximien-Hercule, l'un des plus habiles généraux de ce siècle, était connu par son attachement inviolable à Dioclétien; ce prince l'associa à l'Empire en 285 *. Maximien fit la

* An de Rome, 1038.—De l'ère vulgaire, 285.

guerre en Occident, tandis que son collègue reprenait aux Perses la Mésopotamie. Cinq nations se coalisèrent contre les Romains, et ravagèrent l'Afrique ; M. Aurélius se révolta en Italie, et se fit proclamer empereur; Achillée prit le même titre en Égypte.

Sur ces entrefaites, Dioclétien et Maximien admirent au partage de leurs travaux, et choisirent pour collègues, conformément au nouvel ordre: celui-ci, Constance-Chlore, et celui-là, Galère-Maximien *. Les noms des deux premiers donnaient aux édits force de loi, dans toutes les provinces. Ces actes étaient censés l'ouvrage des conseils des empereurs, qui, dans le gouvernement civil, étaient supposés exercer, en commun, ce que le pouvoir absolu a d'indivisible.

Les princes coûtent beaucoup. L'accroissement de leur nombre qu'avaient rendu indispensable, et l'immense étendue de l'Empire, et les abus qui sont des causes fécondes de sédition, augmenta les charges de l'État ; celles-ci furent très-onéreuses par la création de nouvelles cours qui cherchèrent à l'envi, dans la pompe et l'éclat du luxe, les moyens

* An de Rome, 1045. — De l'ère vulgaire, 292.

de se distinguer. Elles hâtèrent, à leur insu, l'époque de cette dégénération morale, où, plongées dans la mollesse, le faste et les voluptés, les premières familles qui environnent le prince, font le plus mauvais emploi des loisirs et des faveurs de la fortune. Il fallut la main d'un Dioclétien pour arrêter le débordement des vices, et empêcher les dépenses superflues. Personne n'apportait plus d'ordre et d'économie dans l'administration de ses revenus : aucune dépense nécessaire n'éprouvait de retard ; et il déposait toujours dans le trésor impérial, des sommes assez considérables pour suffire, tout à la fois, à des encouragemens utiles, à des indemnités capables de réparer de grands malheurs, et aux besoins imprévus de l'État.

Après avoir soumis les ennemis extérieurs, et puni les rebelles, les deux empereurs revinrent à Rome en 303 * ; ils jouirent des honneurs du triomphe. La pompe de cette solennité, où l'on vit les chefs et les dépouilles de plusieurs nations, égala, si elle ne surpassa, celle qui l'avait précédée sous Aurélien. Comme l'État avait perdu le principe

* An de Rome, 1056. — De l'ère vulgaire, 303.

de sa force, ce beau concert d'acclamations fut en quelque sorte le dernier soupir de la grandeur romaine, et la ville immortelle cessa bientôt d'être la capitale de l'Empire.

Dioclétien et Maximien firent les premiers, en temps de paix, leur résidence dans les provinces. Le séjour de Nicomédie ou de Milan ne laissa plus le moindre espoir de réveiller la puissance des souvenirs que la vue de Rome pouvait faire renaître, et qu'achevèrent d'éteindre, un peu plus tard, les fautes et les crimes de Constantin. On s'accoutuma insensiblement à ne plus séparer les pouvoirs dont la réunion est une monstruosité politique, et les formules des contrées serviles de l'Orient souillèrent le préambule des lois. Il est donc facile aux courtisans de préparer la ruine des libertés publiques, même sous les princes les moins disposés à détruire les droits des peuples, puisque cela se fit sous Dioclétien, dont la législation soutint le faible contre le fort, défendit la bonne foi contre la cupidité, protégea l'innocence contre la calomnie : il frappa, en effet, de nullité les contrats qui lèsent une partie d'outre-moitié; il fit porter aux biens des mineurs un intérêt

légal ; il réprima l'usure, punit la délation, et fut surnommé, par les meilleurs citoyens, *le Père du siècle d'or.* Il était adoré des peuples ; les Césars l'estimaient, et ne différaient jamais à exécuter ses ordres. Tout paraissait combler ses vœux, lorsque, soit besoin de repos, soit volonté de s'affranchir des sujétions du rang suprême, soit pleine confiance dans ceux qui occupaient les premières marches du trône, Rome l'y vit renoncer avec son collègue, en 304 *, sans regret du passé, sans se plaindre du présent, et libre d'inquiétude pour l'avenir. On eut dit un sage qui s'éloignait du monde, pour aller vivre au sein de la nature et de l'amitié, dans quelque retraite paisible. Celle de ce prince fut une maison de campagne près de Salone en Dalmatie ; il s'y trouva presque toujours heureux.

Maximien, qui n'avait pas les mêmes idées que son ancien collègue, voulut le déterminer à reprendre le timon des affaires. « Le trône » ne saurait valoir, lui objecta Dioclétien, la » tranquillité de ma nouvelle existence ; je » prends plus de plaisir à cultiver mon jardin

* An de Rome, 1057. — De l'ère vulgaire, 304.

» que je n'en eus autrefois à gouverner la » terre. » Le génie peut seul renoncer à diriger le vaisseau de l'État ; la médiocrité retient le gouvernail, même en dépit de l'équipage, et compte les années à défaut d'exploits.

Par une de ces contradictions dans lesquelles les écrivains ecclésiastiques tombent avec tant d'abandon et de confiance, ils font de Dioclétien un ambitieux et un proscripteur. Toutes les fois, disent-ils néanmoins, que Maximien ou ses amis le conjuraient de saisir les occasions de recouvrer l'Empire, il proférait ces paroles mémorables : « Pensez-vous » aux difficultés que rencontre l'empereur qui » porte au plus haut degré, l'amour du bien » public? Elles sont innombrables. Les détails » lui échappent, et on parvient quelquefois à le » tromper sur les masses, fut-il doué d'un génie » supérieur. Des courtisans versés dans les » affaires, et plus habiles dans l'art de feindre, » s'appliquent à mettre les hommes et les » choses dans un jour favorable aux intrigues » de cabinet ; et, quand ils n'y réussissent pas, » on peut regarder leurs *insuccès* comme des » exceptions assez rares, même sous les princes » qui ont le plus de vigilance et de caractère. »

Ces réflexions sont d'une ame que n'enchaînaient plus les liens de l'orgueil, et qui avait pu ne voir aucun sacrifice, dans l'abandon des plus éclatantes faveurs de la fortune.

La main du despotisme, en s'appesantissant sur la femme et la fille de Dioclétien, lui déchira le cœur; et l'ingratitude de Licinius et de Constantin répandit assez d'amertume sur ses derniers momens, pour le détacher entièrement de la vie. C'est pour se dérober à la persécution de ces princes qu'il abrégea ses jours, disent quelques historiens; mais on ne sait pas positivement si sa mort fut naturelle ou volontaire. Elle arriva en 313 *, après un règne de vingt ans de gloire, et neuf ans écoulés dans sa retraite. Il y a dit longtemps avec une joie expansive : « Je vis à présent; à présent, je vois la beauté du soleil. »

Aucun prince, depuis l'établissement de l'Empire, n'était point encore descendu librement, et sans effort, du faîte des grandeurs. Cette admirable résolution le fit déifier au moment même où la vérité succède à la flatterie. Il est le premier qui ait reçu un pareil honneur, après avoir terminé sa car-

* An de Rome, 1066. — De l'ère vulgaire, 313.

rière dans le repos de la vie privée. Il est vrai qu'il n'y était point rentré, sans s'être illustré sur le trône.

Rome, Carthage, Milan, Nicomédie et plusieurs autres villes ont été embellies, par Dioclétien, d'édifices dont les grandes beautés n'empêchent pas les connaisseurs, d'y apercevoir le déclin de l'architecture dans laquelle Rome n'inventa rien, même sous le prince qui a dit *avoir trouvé cette ville de briques, et l'avoir laissée de marbre;* en effet, le siècle d'Auguste est resté inférieur à celui d'Alexandre. Si, dans la construction des thermes, des cirques, des théâtres, Vitruve et quelques autres Romains ont surpassé les Grecs, leurs modèles, aucun de ces hardis imitateurs n'a pu donner à la maîtresse du monde, la suprématie des beaux arts; Athènes l'a conservée. Cette ville en fut moins redevable au génie et aux magnifiques encouragemens de Périclès, qu'à la liberté qui, depuis neuf siècles, peuplait la Grèce d'artistes habiles en tous genres, quand cet homme extraordinaire, qui sut réprimer l'orgueil de l'aréopage, et gouverner la république pendant dix olympiades, sans faire prendre le

deuil à un seul citoyen (4), anima ses contemporains du feu d'une nouvelle émulation.

C'est dans le grandiose que les Romains sont allés plus loin que le peuple ingénieux et sensible, qui sut mieux qu'aucun autre, atteindre la perfection en toutes choses, parce qu'il jouit du plus beau ciel, qu'il n'eut pas de préjugés, qu'il fut distribué en plusieurs États voisins et indépendans (5); qu'aucune entrave n'y gênait les relations du commerce, et que ces institutions favorisaient tous les progrès de l'esprit humain et de la civilisation.

On admire encore à Rome les thermes de Dioclétien, dernier monument de la bonne architecture (6); trois mille personnes pouvaient s'y baigner à la fois. Selon Ammien Marcellin, la seule partie de ce monument transformée par ordre du pape Pie IV, en une église dédiée à la vierge Marie, parut, à l'empereur Constance, *plutôt une province qu'un édifice.*

NOTES

DE DIOCLÉTIEN.

(1) Aurel. Victor.

(2) Dulaure, *des Cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie*, ou *l'adoration des figures humaines.*

(3) *Essai hist. et chr. sur les principaux événemens qui se sont passés depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours.*

(4) Plut., *in Vit.*

(5) M. de Pommereul, *Essai sur l'Histoire de l'architect.; de l'architect. chez les Grecs*, t. 1^er^.

(6) Quarante mille chrétiens bâtirent ces thermes, si l'on en croit Samuel Pitiscus. *Dict. des Ant. rom.*, t. II.

M. de Pommereul, *Essai sur l'Hist. de l'architect.; de l'architect. chez les Romains*, t. 1^er^.

MAXIMIEN-HERCULE.

MARCUS AURELIUS VALERIUS MAXIMIANUS AUGUSTUS.

MAXIMIEN, que sa force extraordinaire fit surnommer *Hercule*, naquit le 21 juillet de l'an 250 *. Son père était un villageois des environs de Sirmich en Pannonie. Cette contrée, qu'habitaient les Huns, a perdu de sa valeur sous le gouvernement qui la régit de nos jours : les Hongrois sont en effet moins redoutables qu'indolens.

La jeunesse de Maximien-Hercule n'offre rien de remarquable : son éducation fut toute militaire (1). Il servait avec Dioclétien lorsque la femme d'un druide dit à celui-ci que sa destinée lui promettait le trône. Dioclétien prit dès-lors l'engagement d'y associer son ami. La prédiction fut confirmée en 285 (2) **, par l'audace et la ruse de Dioclétien. Il n'hé-

* An de Rome, 1003. — De l'ère vulgaire, 250.

** An de Rome, 1038. — De l'ère vulgaire, 285.

sita point à tenir sa parole. A peine Maximien partagea-t-il l'autorité de son ancien ami, qu'on le vit combattre avec autant d'ardeur que Dioclétien, les ennemis de l'Empire; mais le caractère indomptable de ces derniers, et l'étendue des frontières, déterminèrent, en 292*, ces deux princes à élever concurremment à la dignité de *César*, Constance-Chlore et Galère-Maximien (3). On verra, dans la suite, comment ils ont justifié le choix de leurs bienfaiteurs.

Un grand nombre de paysans gaulois, connus sous le nom de *Babaudes*, et fatigués de se voir enlever, au nom de leurs intendans, les fruits de leurs travaux, préfèrent les périls de la guerre, à des vexations ruineuses : ils prennent les armes contre leurs oppresseurs, et renversent, sous la conduite d'Élien et d'Amand qu'ils ont pris pour chefs, tout ce qui s'oppose à leurs progrès. Mais la valeur expérimentée de Maximien-Hercule les soumet de nouveau, après quelques affaires sanglantes. Les Allemands, les Burgondes, les Hérules et beaucoup d'autres peuples qui étaient sortis du Nord, vinrent

* An de Rome, 1045. — De l'ère vulgaire, 292.

ravager l'Empire, tandis que, d'un autre côté, il était exposé aux descentes maritimes des Francs et des Saxons. Maximien laissa le temps de s'affaiblir par la famine et les maladies, aux nombreuses armées allemandes et burgondes. Il massacra, dans une bataille, une grande partie des Hérules et de leurs alliés.

Rien ne résistait à ce héros. Il couvrit de Francs (4) les terres que laissaient incultes les Nerviens qui habitaient le pays arrosé par l'Escaut. Ces peuples, que César (5) range parmi les plus braves de la Gaule Belgique, sont parvenus à un haut degré de civilisation, sans perdre de leur antique valeur. La population des Trévérais (*Trevirorum*) s'accrut par de semblables colonies dans lesquelles on remarquait des Lètes qui venaient de la Gaule Germanique, et dont l'origine s'est perdue dans la nuit des temps.

Tout cela prouvait encore la puissance de l'Empire à son déclin, mais ne le mettait point de toutes parts en sûreté, car les pirates en ravageaient certaines frontières. On équipa, dans le détroit qui séparait la Gaule de la Bretagne, une flotte capable d'arrêter leurs

courses. Un pilote renommé, un soldat intrépide, en eut le commandement. C'était un guerrier d'une famille fort obscure chez les Bataves, selon Eumène (6), et la plus illustre du pays de Galles, d'après le docteur Stukeley (7). Quoiqu'il en soit au reste de sa naissance, Carausius Ménapien, fils de Flamands sans nom, ou prince du sang royal de Bretagne, n'en soutint pas moins sa réputation de bravoure et d'habileté (8) ; mais cet étranger était plus avide de richesses, que dévoué à une cause qui n'était pas celle de sa patrie. La guerre devint, sous ses ordres, un commerce sordide : il n'empêchait point les pirates de faire leurs excursions ; mais il s'opposait à leur rentrée dans leurs ports, et s'emparait de tout le butin qu'ils y rapportaient. Les dépouilles des écumeurs de mer dévoilèrent sa conduite : on l'accusa même d'entretenir des intelligences avec les peuples voisins, et Maximien ordonna de le faire mourir. Soit que le traître fût bien servi par un autre traître qui l'en informa, soit qu'il eût prévu cet orage, il le conjura promptement. Ses trésors, distribués en partie aux officiers de sa flotte, en firent ses complices ;

et ses ménagemens pour les Barbares, le rassurèrent sur le compte de ces derniers. Il quitta Boulogne sans inquiétude, et débarqua en Bretagne, en toute sécurité; car il avait gagné la légion qui défendait l'île, et s'était assuré de la coopération des auxiliaires.

Cette conquête ne fit courir aucun danger à l'usurpateur; sa descente fut au contraire fort heureuse. Aucune voix ne s'éleva contre lui, lorsqu'il se revêtit de la pourpre impériale, et prit le titre d'*Auguste*. La perte d'une île que plusieurs ports commodes rendaient florissante, et dans laquelle les Romains levaient de riches tributs, leur fit préparer, à grands frais, une expédition dont le double but était de reprendre cette contrée, et d'en punir le chef; mais il en fut tout autrement. Carausius, que la fortune accompagnait encore, s'avança contre la nouvelle flotte, avec la confiance que lui donnaient des matelots expérimentés, qui n'allaient avoir devant eux que des troupes de terre. Celles-ci ne parurent point sur l'élément qui leur était inconnu, sans obscurcir l'éclat de leur gloire. Une victoire navale des plus complètes couronna l'entreprise de Carausius, et força l'Empire

de traiter avec lui d'égal à égal. Si le vainqueur se fût borné à réduire Rome aux rigueurs d'une pareille humiliation, et contenté de rétablir, pendant la paix, la muraille de Septime Sévère, l'Empire n'aurait éprouvé aucun mal fécond en effets désastreux; mais Carausius lui en fit un incalculable, en apprenant aux Barbares à combattre sur mer.

Son règne annonça le degré de puissance maritime, auquel pourrait s'élever un jour la Bretagne; car il resta maître de Boulogne et de son territoire; remplit le détroit de ses flottes, porta son pavillon aux bouches du Rhin, à celles de la Seine, sur les côtes de l'Océan, et dans d'autres parages. Des prospérités qui le fesaient admirer, même au-delà des colonnes d'Hercule, avaient presque détruit le souvenir du crime qui était la source de sa fortune, lorsqu'on lui arracha, par un autre crime, le trône et la vie, dans la septième année de son règne.

Allectus, son lieutenant, ne pouvant le perdre dans l'esprit d'insulaires que Carausius avait rendus indépendans et heureux, corrompit les soldats, comme avait fait son modèle, l'assassina et prit sa place; mais il

n'avait point son génie. Il fit regretter son prédécesseur, et sa tyrannie ne dura que trois ans.

Asclépiodore, préfet de Constance-le-Pâle, ouvrit l'Angleterre à son maître, en triomphant d'Allectus. S'étant fait haïr par sa cupidité, et ne craignant pas moins les insulaires que les soldats romains, celui-ci avait combattu, dépouillé des marques de sa dignité : on le reconnut néanmoins parmi les morts.

Maximien-Hercule passa le Danube, pénétra bien avant dans la Germanie, où il ne laissa après lui que des traces de destruction. Plusieurs petits rois francs vinrent implorer son appui. Ses généraux en défirent d'autres. Achillée se fit proclamer empereur en Égypte. La même année fut remarquable par l'élévation de M. Aurélius Julianus, qui fut tué l'année suivante.

Dans son département, qui se composait de l'Italie, des îles de la Méditerranée et de l'Afrique, Maximien-Hercule établit une tranquillité que rien ne troublait, lorsque les Maures essayèrent de secouer le joug ; il

en extermina un grand nombre, et fit transporter les autres dans différentes contrées.

Ce prince abdiqua l'Empire à Milan, le 1^er^. mai 304*. Il revêtit Constance-Chlôre du titre d'*Auguste;* Sévère, de celui de *César*, et se retira dans la Lucanie. Mais l'année suivante, son fils Maxence ayant usurpé l'autorité suprême, le rappela, pour en être secouru contre Sévère. Maximien saisit avec d'autant plus d'empressement cette occasion de se replacer au timon des affaires, qu'il avait moins abdiqué de son propre mouvement, qu'à l'exemple de Dioclétien (9). Après la terrible défection des troupes de Sévère, et la mort de ce prince, Maximien voulut régner seul; mais il se vit arracher le sceptre, par son propre fils; la cour de Constantin fut son asile. Il excita son hôte à déployer toutes ses forces contre Maxence, et tenta plusieurs fois de se replacer au faîte des grandeurs. Tandis que son gendre était aux prises avec les Barbares, il s'empara du trésor, et acheta des soldats. A cette nouvelle, Constantin quitte les bords du Danube, et vient assiéger Maximien.

* An de Rome, 1057. — De l'ère vulgaire, 304.

dans Marseille, où ce dernier tomba entre les mains du premier.

Loin d'abuser du malheur de ce prince, disent les écrivains peu dignes de foi, qui ont donné les détails suivans, il le logea même dans le palais impérial : « Maximien conjura » sa fille Fausta de lui ouvrir la porte de l'appar- » tement de Constantin qu'il voulait assassiner; » Fausta feignit d'y consentir. Instruit de tout, » Constantin fit coucher un eunuque dans son » lit; Maximien court frapper l'esclave, et dit: » *L'empereur est mort.* Constantin sort préci- » pitamment de l'endroit où il était caché, » saisit Maximien, et ne lui laisse que le choix » du supplice. » On sait qu'il périt dans la soixantième année de son âge, et la vingtième de son règne; mais rien ne prouve que ce soit par un suicide. Nous l'apprenons seulement des historiens, qui lui ont fait chercher une complice dans sa propre fille, et qui, pour rendre son gendre moins odieux, ont chargé de forfaits ses nombreuses victimes.

Si l'on en croit le patriarche Nicéphore, Maximien-Hercule s'est étranglé de ses propres mains : la vérité est qu'on le trouva sans vie, et que ce chronologiste est un de ces

écrivains qui ont fait l'apologie de Constantin, malgré le nombre et l'énormité de ses crimes. Ils sont tels que Julien, Zosime, Sozomène et Victor ont pu faire un monstre de ce saint; et ce monstre, qu'ils nous représentent tout couvert du sang de son beau-père, de son beau-frère, de son neveu, de sa femme, de son fils Crispus et de ses meilleurs amis, devient un *être parfait* sous la plume d'Eusèbe, de Grégoire surnommé le *Théologien*, et de ce Lactance, que ses déclamations n'ont point empêché d'appeler le *Cicéron des chrétiens*.

On a dit de l'empereur Maximien autant de mal depuis sa mort, que de bien pendant sa vie. La flatterie le servit au point de le *faire descendre, en droite ligne, de cet Hercule qui, du temps d'Évandre, était venu ou n'était pas venu en Italie* (10). Maximien avait pris le nom du fils de *Jupiter* et d'*Alcmène*, lorsque son collègue Dioclétien s'était arrogé celui de *Jovius*: aussi leurs panégyriques nous apprennent-ils que les peuples étaient heureux de vivre dans un temps où l'admirable prévoyance de Jupiter imprimait le mouvement au monde, tandis que la force irrésistible d'Hercule purgeait la terre des monstres

et des tyrans (11). On ne voit pas de quels serpens, de quel lion, de quelle hydre, cet Hercule a délivré la terre ; on ne donne pas davantage les noms du nouveau Busiris, ni celui du second Diomède, qu'il a punis de leurs attentats contre l'humanité. L'histoire désavoue ces éloges hyperboliques ; elle se borne à vanter les exploits de Maximien contre les bandes de voleurs qui ravageaient l'Afrique, au temps de son expédition, et lui fait porter le surnom d'Hercule pour avoir détruit ces malfaiteurs, parce que de pareils succès avaient été mis au nombre des douze travaux de ce héros de l'antiquité (12).

La Syrienne Galeria Valeria Eutropia, épouse de Maximien, lui avait donné Fausta, femme de Constantin, et Maxence, qui fit décerner à son père les honneurs de l'apothéose.

NOTES

DE MAXIMIEN-HERCULE.

(1) C. Mamertin, PANEGYRICI VETERES, AD USUM DELPHINI.

(2) Aurel. Vict.

(3) Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. IV.

(4) Eumen., *Panegyric.* 9.

(5) *Cæsar.*; *Comment.*, lib. 2.

(6) *Panegyrici veter.*, *ad usum delph.*

(7) G. Stukeley, *Hist. of Carausius.*

(8) Genebrier, *Hist. de Caraus.*

(9) Noël, *Diction. historique des personnages célèbres de l'antiquité, etc., avec l'étymologie et la valeur de leurs noms., etc.*

(10) Thomas, *Essai sur les éloges.*

(11) Spanheim, DE USU NUMISM. DISS. 12, 8.

(12) Aurel. Vict.

CONSTANCE-CHLORE.

FLAVIUS VALERIUS CONSTANTIUS.

Les historiens s'accordent à dire que Constance Ier., surnommé *Chlore*, par allusion à sa pâleur, naquit dans la Dardanie Mésique, en 250 *, un an avant l'invasion des Goths dans l'Empire romain. Son père était Eutrope, illyrien d'un sang illustre; et sa mère, Claudia, fille de Crispus. Elle était aussi nièce de Claude II, et de ce Quintillus qui se fit ouvrir les veines, en apprenant qu'Aurélien marchait contre lui.

Constance-Chlore montra de bonne heure les qualités qui appartiennent à un excellent naturel. Son éducation toute militaire lui donna des goûts belliqueux. Il se fit remarquer dans les armées d'Aurélien et de Probus, par son exactitude à remplir ses devoirs, et par une grande intrépidité au milieu des plus imminens périls. On l'admit dans la garde

* An de Rome, 1003. — De l'ère vulgaire, 250.

prétorienne : il y devint tribun en très-peu de temps ; ce fut le premier échelon d'un avancement rapide qui surpassa toute ses espérances.

Carus le nomma gouverneur de la Dalmatie, en 282 *. Il fut même, si l'on en croit Vopiscus, sur le point de le déclarer César, dans un moment où les désordres épouvantables de Carinus lui faisaient craindre d'avoir à se reprocher, comme Marc-Aurèle et Septime Sévère, de livrer Rome à la tyrannie d'un nouveau Commode ou d'un autre Caracalla, s'il ne préservait l'Empire du fléau dont l'hérédité le menaçait une troisième fois.

Dioclétien, juste appréciateur des talens militaires, chargea Constance-Chlore de repousser une nouvelle irruption de ces Barbares *qui, sans cesse couraient l'Asie, roulaient autour du Pont-Euxin*, dit Pluche (1), *passaient dans la Sarmatie, qui est la Pologne et la Russie, et de la Sarmatie, dans la Germanie*. Ils avaient déjà forcé Trajan, Adrien et Marc-Aurèle, de marcher contr'eux. Ces peuples aguerris par tant de combats, étaient bien redoutables, lorsque Constance-Chlore

* An de Rome, 1035. — De l'ère vulgaire, 282.

les battit. En effet, quoiqu'il les eût poursuivis assez loin vers l'Occident, au Nord de l'Europe, leur audace naturelle, l'habitude de la vie nomade, le malaise que leur occasionait le repos, leur caractère inquiet, et l'appât du butin les fit bientôt sortir, comme auparavant de leurs anciennes demeures; et le besoin de garantir les frontières de leurs continuelles irruptions, entra même dans les motifs qui, trente-sept ans après, firent de Constantinople le siége de l'Empire et la résidence de son chef.

C'est en récompense de l'expulsion des Sarmates, que leur vainqueur fut nommé César en 292*, et que Maximien-Hercule lui donna en mariage sa belle-fille Théodora; il le fit jouir en même temps des avantages de l'adoption. Sa reconnaissance envers Maximien, le fit rompre assez brusquement avec cette Hélène qu'il chérissait, et dont nous parlerons après la mère des six enfans de ce prince.

Galère-Maximien avait été élevé de même à la dignité de César, et fait gendre de Dioclétien, qui n'eut pas moins à se louer de

* An de Rome, 1045.— De l'ère vulgaire, 292.

son attachement que Maximien-Hercule, du dévouement de Constance. Campé sur les bords du Danube, Galère préserva de l'incursion des Barbares l'Illyrie et la Liburnie, contrées riches en très-beaux bois, surtout la dernière ; elles avaient fourni ceux dont les Macédoniens et les Romains s'étaient servis dans la construction de ces flottes, qui contribuèrent si puissamment à la gloire des règnes d'Alexandre et d'Auguste.

Les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne formèrent le département de Constance-le-Pâle, et lui mirent sur les bras deux ennemis à la fois ; les Francs et Carausius (2). Remis des pertes considérables que leur avait fait éprouver la valeur de Maximien, les premiers avaient repassé le Rhin, et s'étaient avancés jusqu'à Langres. On y était dans les plus vives alarmes, lorsque Constance-Chlore leur tua soixante mille hommes (3), à la vue de cette ville.

Le second ennemi de cet empereur tenait, dans ses mains habiles, le trident de Neptune. Il protégeait des peuples, et imprimait dans l'ame des rois la terreur de son nom (4). Les Francs devaient non-seulement la Batavie à

son puissant secours, mais encore les provinces connues depuis sous le nom de *Belgiques*. Un traité de paix conclu entre lui, Dioclétien et Maximien, ou plutôt imposé par sa fortune à ces deux empereurs, avait légitimé le pouvoir usurpé que chérissait l'Angleterre, et qu'apprit à redouter Constance-Chlore, dans une attaque bien malheureuse: Elle lui fit voir que la discipline et la bravoure des troupes de terre ne suffisent point dans les combats navals, pour vaincre des flottes montées par des soldats auxquels ne sont point étrangères les manœuvres de la marine.

Rome était affaiblie d'ailleurs par la défection des vaisseaux de Boulogne, avec lesquels son ennemi s'était emparé de la Bretagne, et Carausius ne pouvait avoir de peine à repousser de cette île, l'armée de Constance-Chlore. Ses soldats, étant romains pour la plupart, auraient partagé, en cas de mauvais succès, le sort de leur général; Carausius avait déjà éprouvé leur bravoure, en mettant un terme aux incursions des Calédoniens sur les frontières de la Bretagne, dont les habitans se montraient disposés, sinon à grossir, du moins à seconder ses

légions ; car ils jouissaient, sous son règne, de grands avantages et d'une parfaite sécurité. Leur commerce avait pris de rapides accroissemens, leurs mines étaient exploitées avec soin, leurs terres et leurs vignes également bien cultivées, leurs maisons embellies par de bons artistes que ses encouragemens attiraient du continent auprès de lui ; et sa magnificence, guidée par le goût, civilisait une contrée que sa marine et le génie de son chef pouvaient élever au plus haut degré de gloire et de prospérité.

On n'osa plus tenter de soumettre la Bretagne, avant qu'elle ne fût privée du prince qui la vivifiait et la rendait en quelque sorte inabordable ; mais, dès que le trône fut occupé par Allectus son assassin, et non son imitateur dans l'art de gouverner, on espéra d'y replanter les aigles romaines. Son nouveau maître ne manquait, cependant, ni de résolution, ni de talens militaires : il n'avait pas même été accablé par le poids du ministère que lui avait confié Carausius ; mais son avarice, qui lui fit surcharger le peuple d'impôts, pour se procurer autant de richesses qu'il en avait données aux troupes,

afin qu'elles le proclamassent empereur, excita contre lui l'indignation publique, et ne lui laissa d'autres défenseurs que les soldats.

Deux escadres sortirent de Boulogne, pour le détrôner; Constance-Chlore monta sur l'une, et son préfet commanda l'autre. Deux débarquemens eurent lieu sur différens points. Allectus était disposé à se défendre vaillamment. Il n'eut point la satisfaction de se mesurer avec l'empereur; car il fut vaincu par Asclépiodore, chef de la seconde escadre, et reconnu parmi les morts, à quelque marque qui trahit le déguisement que lui avait fait prendre le soin de sa sûreté. Ni une descente, ni une victoire navale n'auraient rendu les Romains tranquilles possesseurs de l'île, sous Carausius. Elle rentra facilement sous leur obéissance, par la défaite d'Allectus.

Constance-Chlore trouva dans Londres un grand nombre de Francs, qui avaient prêté leur secours à la rébellion; il les fit sortir de la Bretagne, les envoya cultiver des terres abandonnées, leur défendit d'avoir des armes, exigea d'eux des tributs et des recrues (5).

Le règne de l'équité succéda tout-à-coup

à l'arbitraire. Carausius fut moins regretté, et la mémoire d'Allectus plus odieuse. On était gouverné avec la même sagesse dans toutes les contrées qui formaient la circonscription de Constance-Chlore, et qui sont habitées aujourd'hui par trois des nations les plus éclairées de l'Europe. Elles étaient alors administrées avec un ordre, une économie, une bienveillance dont l'une d'elles ne connaît les avantages que depuis peu. Le fisc, qui absorbe les richesses des deux plus considérables, au lieu de provoquer le mécontentement des peuples, se plaignait dans ce temps-là, de ne pouvoir en exiger tous les impôts que leur prospérité permettait de faire entrer dans le trésor; mais Constance-Chlore fermait l'oreille à ceux qui s'engraissaient des sueurs du peuple. Il jouissait du bonheur général, et savait que l'or disparaît promptement de l'épargne du prince, tandis qu'il se multiplie sans cesse dans la bourse des particuliers. On adora cet empereur dans les Gaules, dans l'Hispanie, dans la Grande-Bretagne.

Son luxe n'était point onéreux au public; car celui de ses amis l'emportait sur le sien. C'était leur vaisselle d'argent qui paraissait

sur sa table, quand on n'y servait point en vaisselle de terre. Il ne voulait point que rien pût éblouir chez lui, mais que tout y prouvât qu'il se regardait moins comme un maître, que comme un père. On ne le trouva cependant point avare de récompenses; car, loin d'user de parcimonie, et d'oublier les moindres services, il se montrait généreux envers les personnes qui lui en rendaient. Il reconnaissait les belles actions, avec une magnificence proportionnée à l'étendue et à l'importance de leur utilité.

Aucun fléau ne le força d'éprouver le dévouement des peuples. Ceux-ci n'eurent à craindre, sous son règne, qu'un malheur: celui de le perdre; et ils eurent à peine le temps de jouir de la réforme des abus. Les habitans des Gaules virent à sa voix rétablir et repeupler la ville d'Autun (6) ruinée sous Claude II, en raison de sa fidélité à l'Empire dont elle était la plus ancienne alliée (7).

Après avoir déclaré César son fils Constantin, Constance-le-Pâle mourut dans Éboricum (Yorck), en 306 *.

Rome lui dut la soumission des Pictes,

* An de Rome, 1059. — De l'ère vulgaire, 306.

colonie de Scythes qui habitaient les contrées septentrionales de la Grande-Bretagne, et se nommaient *Picti*, de l'usage où ils étaient de se peindre le corps, pour effrayer leurs ennemis.

La mémoire de Constance *premier* fut honorée des témoignages de la vénération publique; la reconnaissance des hommes le mit au rang des dieux. On peut comparer à ceux-ci un prince qui avait su faire le bonheur de ceux-là, et qui fut *humain en religion, comme en politique*, dit Noël (8). Son fils Constantin ne fut pas moins barbare dans celle-ci, qu'il ne fit de mal dans celle-là.

Née en Syrie, d'une famille noble, dont le nom n'est pas arrivé jusqu'à nous, et de Galérie Valérie Eutropie, mariée en secondes noces à Maximien-Hercule, Théodora donna à Constance-Chlore six enfans, dont trois princes : Delmatius, censeur; Jules Constance, qui parvint au consulat, et Constantin Hannibalien. Voici les noms des princesses : Constantia, femme de l'empereur Licinius; Anastasie, qui épousa Bassien, qu'on revêtit de la dignité de César; et Eutropie, mère de Népotien, qui prit le nom d'Auguste.

Théodora fut l'unique épouse de Constance-Chlore; car Hélène, dont les écrivains ecclésiastiques font sa première femme, quoiqu'aucun acte ne lui confère ce titre, n'était que sa concubine. L'Église ne l'a pas moins sanctifiée, sans doute comme mère d'un prince qui, en reconnaissant dans Sylvestre Ier., une puissance que Jésus-Christ n'avait transmise à personne, ne fut pas moins favorable au clergé, que funeste à l'humanité. Ses plus grandes fautes, comme homme d'État, furent assurément de convoquer des Conciles, et de croire qu'il se mettait à la tête du christianisme, quand il descendait effectivement au rang de sujet d'un autre pontife, dans l'espérance de former avec le nouveau culte une alliance utile à son nouveau trône. Il ne vit pas que lui et ses successeurs étant à la charge des peuples, ils auraient moins d'ascendant sur eux, que les papes qui s'étaient mis en possession de leur apprendre ce qu'ils devaient approuver ou condamner, aimer ou haïr, et qui d'ailleurs maîtrisaient tour-à-tour les esprits par la crainte des châtimens éternels, ou exaltaient les imaginations par la promesse des célestes béatitudes. On doit

en effet à l'étrange méprise dans laquelle le fit tomber la politique de l'Église, autant que son ambition, ces vaines disputes sur les images et la *consubstantialité;* ces interminables querelles religieuses qu'il échauffa en s'y mêlant, dit M. Tissot (9); ces schismes d'Orient et d'Occident; ces continuelles usurpations de la tiare; ces crimes commis par plusieurs papes sur la personne des rois, et contre la liberté des peuples; cette crédulité superstitieuse et cette intolérance barbare, dont Luther et Calvin, aidés des lumières du 16e. siècle, ne purent guérir les esprits que dans une partie de l'Europe. Le fils d'Hélène a semé les germes de toutes ces guerres politico-religieuses qui, depuis que la cour de Rome a renoncé à la charité évangélique, pour épouvanter les consciences par des bulles d'excommunication, ne cessent d'ensanglanter le monde chrétien. Elles sont, même sous les yeux de la Sainte-Alliance, bien autrement cruelles que toutes celles que firent éclore, sous le paganisme, l'opposition des intérêts entre les républiques auxquelles la Grèce dut son bonheur et sa gloire, la rivalité qui arma Rome et Carthage, la tyrannie des princes les plus absolus, et

l'insatiable ambition de Cyrus, d'Alexandre et de César.

Comme père d'un fils qui ne lui ressembla nullement, Constance-Chlore rappelle ses prédécesseurs Marc-Aurèle, Septime-Sévère et Carus. Si de brillantes qualités ne permettent de comparer Constantin, ni à Commode, ni à Caracalla, ni à Carinus, il ne put du moins exposer de malheureux prisonniers aux bêtes féroces, sans égaler en barbarie ces odieux héritiers de princes dignes d'éloges. Serait-ce pour cela qu'on aurait placé sa statue dans le vestibule du Vatican? Nous serions portés à le croire, si Charlemagne ne se trouvait aussi éloigné des papes; mais les images de ces derniers occupant l'Église avec celles de la Divinité qu'on y adore, il n'est pas possible de voir, dans cette orgueilleuse préférence, autre chose que l'intention d'accoutumer l'homme, par le sens de la vue, à la suprématie que s'arrogent sur les plus puissans monarques, ceux qui se disent hypocritement *les serviteurs des serviteurs de Dieu*, et qui n'en tirent pas moins, jusqu'à *sa tension la plus extrême* (10), *la chaîne du despotisme étranger et domestique* sous le-

quel a constamment gémi l'Italie. Le pouvoir pontifical n'a-t-il point en effet établi et maintenu, dans la ville des Césars, cette politique oppressive dont *les faibles restes de liberté, qui se montraient par intervalles dans la turbulence des patriciens romains*, n'ont cessé d'éprouver la perfidie *qu'au moment où l'abaissement total de ce corps les fit rentrer avec lui dans la poussière*, dit cette femme célèbre, que la noble élévation des sentimens et la profondeur des pensées font remarquer avantageusement parmi les meilleurs écrivains de notre siècle ?

NOTES

DE CONSTANCE-CHLORE.

(1) *Conc. de la Géograph. des différens âges.*
(2) *Biographie moderne.*
(3) Eutrop.; Zonar., Oros.; *Chr. & Hieron.*,
(4) Stukeley, *Hist. of Caravs.*
(5) Aurel. Vict.; Eutrop.
(6) *Cæsar. Comment.*, c. 7, 55.
(7) *Panegyric. Eumen.*, IN CONST.
(8) *Diction. hist. des person. célèb., etc., etc.*
(9) *Fastes civils de la France*, introduction. On y lit : « L'Église doit ses triomphes à Constantin ; mais c'est aussi avec le règne de ce prince » que commencent les usurpations de cette race de » tyrans sacrés, que quinze siècles ont vu détrôner » les rois, désoler les peuples, envahir et partager » le monde, au nom d'une religion qui devait ré- » parer les maux du genre humain. » L'auteur de ces vérités a perdu, en 1821, *la chaire de poésie latine*, dans laquelle il ne se montrait ni moins

habile professeur, ni assurément moins bon citoyen que l'abbé Delille, son maître et son prédécesseur.

(10) L'*Italie*, t. 1^er^.; *Essais historiques*. Nous sommes très-satisfaits de retrouver, dans une production aussi judicieuse, la même admiration pour nos héros et les mêmes vœux pour la liberté des peuples, que dans l'intéressant ouvrage de sir Robert Wilson, sur *la puissance politique et militaire de la Russie*, *en* 1817. Lady Morgan et son illustre compatriote méritent d'avoir, pour traducteurs, des écrivains aussi indépendans, aussi purs, aussi exempts de préjugés, que ceux qui ont mis *Agis* et *Rienzi*, *Marius* et *Sylla* sur la scène française.

GALÈRE-MAXIMIEN.

GALERIUS VALERIUS MAXIMIANUS CÆSAR ET POSTEA AUGUSTUS.

GALÈRE-MAXIMIEN, aussi appelé Maximin *armentaire*, issu de Romula, femme d'un paysan des environs de Sardique, garda les troupeaux de son père, dans sa jeunesse, et ne tarda point à préférer le métier des armes aux travaux obscurs, que lui imposait sa condition. Il se distingua par sa valeur, sous Aurélien, et remporta plusieurs victoires, sous Probus. Son habileté et la régularité de ses mœurs, lui concilièrent la confiance et l'estime de Dioclétien, qui le décora de la pourpre, en Orient, l'an deux cent quatre-vingt-douze *.

Galère répudia sa première femme, pour épouser Valérie, qui était fille de son bienfaiteur.

* An de Rome, 1045. — De l'ère vulgaire, 292.

Associé à l'Empire, il voulut s'en montrer digne, vainquit les Goths, défit un chef de Sarmates, et le fit prisonnier. Envoyé depuis contre Narsès, roi de Perse, il perdit une bataille. Dioclétien était alors à Antioche, il l'y reçut très-mal, lui fit des reproches amers, et le laissa marcher quelque temps derrière son char, quoiqu'il fût revêtu des ornemens de sa dignité. Sensible à cette humiliation, et jaloux de réparer ce revers, il rassembla une armée nombreuse; attaqua de nouveau les Perses, un an après; remporta sur eux une victoire complète; s'empara de Narsès, de sa femme, de toute sa famille; lui enleva la Mésopotamie, et cinq provinces au-delà du Tigre. Il lui imposa les conditions d'une paix favorable à l'Empire.

Le vainqueur ne sut pas jouir avec modération d'une gloire aussi éclatante : l'ivresse des succès lui donna le ridicule orgueil de se qualifier des *fils de Mars;* c'est le propre de ceux qui ignorent que la véritable grandeur est toute dans la beauté des sentimens, et dans l'accord des actions avec l'intérêt public, de chercher, dans un ordre

idéal, des titres à une illustration contre laquelle la raison réclame tôt ou tard au tribunal de la postérité.

Ce travers n'était pas l'effet d'un vice du cœur. Il ne décela point, comme on l'a prétendu, une ambition sans bornes; car ce prince ne manqua jamais ni d'attachement, ni de respect pour Dioclétien. Il fut étranger à son abdication, quoiqu'on lise le contraire dans la plupart des historiens. Le reproche d'ingratitude envers son beau-père n'est pas mieux fondé que ceux de Lactance; qui, pour noircir la mémoire de Galère, multiplie sous son règne le nombre des martyrs (1), et se garde bien de dire qu'on donnait également ce nom, qui signifie *témoins*, aux chrétiens qui propageaient leurs opinions par toutes sortes de voies, et à ceux de leurs frères qui étaient repris de justice.

A peine Dioclétien eut-il préféré les douceurs de la vie privée, aux soins du pouvoir, que Galère-Maximien fut proclamé Auguste, avec Constance-Chlore. Leur élévation eut lieu en 304 *. Ces princes gouvernèrent con-

* An de Rome, 1057. — De l'ère vulgaire, 304.

jointement l'Empire avec Sévère et Maximin-Daza, qui avaient chacun un département particulier. Le prétendu *fils de Mars* aimait à s'agrandir, et quelques circonstances lui permirent de le faire : il ajouta la province d'Asie à celles déjà rangées sous son obéissance, et fut seul maître d'une partie du monde, où le fanatisme des nouveaux convertis, exalté jusqu'au délire par les ardeurs du climat, en fit les artisans de troubles que ce prince crut ne pouvoir appaiser sans recourir aux actes de sévérité contre lesquels s'élevèrent, avec tant de force, les apologistes des horreurs commises depuis contre les juifs, les protestans, les déistes et les philosophes de presque tous les pays.

Après la mort de Constance, Galère-Maximien conféra la dignité de *César* à Constantin, et déclara Auguste Sévère, qui n'avait que le titre de *César*. L'Empire ne manqua point d'Augustes. Il en vit bientôt six : Galère-Maximien ; Maximien-Hercule, qui reprit la pourpre; Maximin-Daza, qui se donna la qualité d'*Auguste;* Constantin; Maxence, qui se fit proclamer à Rome, et contraignit son père à fuir devant lui; et Licinius que

Galère plaça sur le trône, en trois cent sept *.

Galère-Maximien vécut encore quelque temps avec ses collègues, et mourut d'un ulcère, en trois cent onze **, après un règne de vingt-neuf ans révolus.

Les chrétiens désunis ont encouru sa surveillance, et leur prosélytisme a même provoqué, plus d'une fois, des mesures répressives. Les apologistes de ces sectaires l'ont accusé de les avoir perdus, à son retour de la Perse, dans l'esprit de Dioclétien, qui en avait plusieurs auprès de lui. *Ces prétendus apôtres de la vérité*, disait Galère, *ne sont que ceux de l'erreur, puisqu'ils ne s'accordent point entr'eux. Leur opulence prouve combien ils aiment les richesses, objets de leurs dédains affectés. Ils prêchent l'égalité, par ambition; car, s'ils inspirent aux plus humbles le désir insensé d'abaisser les grands jusqu'à eux, c'est pour rendre les maîtres odieux à leurs esclaves, et armer, dans l'intérêt de la nouvelle secte, le pauvre contre le riche. Leur doctrine ébranle l'Empire;*

* An de Rome, 1060. — De l'ère vulgaire, 307.

** An de Rome, 1064. — De l'ère vulgaire, 311.

elle en sape les fondemens : ils veulent ruiner les institutions auxquelles il doit sa force, étouffer les idées martiales, qui perpétuent la race de ses héros, et renverser les dieux, protecteurs de sa fortune. Sous le voile d'une feinte soumission à la volonté du prince, ils élèvent dans l'État, deux puissances rivales : en effet, leurs prêtres s'arrogent tout pouvoir sur les ames ; ils ne laissent que les corps sous l'autorité des lois, et leur hypocrite modestie, leurs fausses et stériles vertus cachent bien des vices, sans pouvoir toutefois déguiser qu'ils marchent orgueilleusement à la conquête de la terre, au nom du ciel.

Mais ce sont des faits bien plus que ces raisonnemens, qui ont privé les chrétiens de la protection de Dioclétien : si leur conduite n'avait pas justifié tous les reproches que leur adressait le gendre de cet empereur, ils n'auraient perdu ni sa bienveillance, ni l'affection d'une impératrice qu'ils comptaient parmi les néophytes.

Galère fut enterré dans le lieu de sa naissance, et placé au rang des dieux. Il eut le malheur de ne pas connaître le *vrai*, disent

plusieurs historiens, et ces auteurs expliquent ainsi le profond mépris que lui inspiraient les fraudes innombrables des Nazaréens, les discordes sorties du berceau de leur religion, et l'animosité avec laquelle leurs prêtres se disputaient, tantôt la chaire de Rome, tantôt celle de Carthage.

On ne fera jamais parfaitement connaître ni ce prince, ni aucun autre des premiers siècles de notre ère, à moins de se borner à les juger comme hommes, et d'après le droit public. En mettant dans cette équitable balance, ce qu'ils ont fait de bien et de mal, nous voyons clairement qu'excepté les rigueurs inutiles, et partant condamnables, de quelques édits, tous les autres obstacles apportés à l'introduction d'un culte nouveau, qui n'en voulait souffrir aucun autre (2), étaient non-seulement prescrits par la sagesse humaine, mais encore plus ou moins nécessaires au maintien de l'ordre, et conformes aux droits incontestables des gouvernemens. Le paganisme n'a servi à aucun de ceux-ci, à faire de ceux-là un usage abusif; c'est en quoi il diffère le plus du christianisme.

Sous Galère-Maximien lui-même, qui

était d'un caractère dur et irascible, une seule goutte de sang n'a pas été répandue, pour la conservation de la religion des païens; et il en a coulé des torrens, pour soumettre au joug fiscal (3) de la cour de Rome, toutes les communions chrétiennes, qui déclinent sa suprématie.

Chacune d'elles se targue d'être seule dans la bonne route, et l'orgueilleuse assurance de posséder la vraie religion, fait malheureusement oublier aux croyans, qu'elle a eu, comme la fable, sa boîte de Pandore. Leurs prétentions exclusives au royaume de l'autre monde, les frappent en outre de cette maladie mentale, qui les empêche de convenir que l'Église a eu, de tout temps, bien moins de martyrs que de bourreaux. *Les proscriptions religieuses* ne sont-elles point, en effet, comme M. Bignon le dit fort judicieusement, *une malheureuse propriété qui n'appartient qu'à l'ère moderne* (4)?

Leurs principales sources sont la doctrine de l'infaillibilité du Sanhédrin (5); la suprématie que s'est arrogée la cour de Rome sur la plupart des gouvernemens; la barbare domination qui, sous le cimeterre des Otto-

mans, a fait *passer le Bas-Empire de l'état de dissolution à un état permanent de dégradation et de barbarie* (6); telles sont, indubitablement, les causes qui ont le plus affaibli l'influence que la loi de Moïse, l'Évangile et le Coran ne cessèrent d'exercer d'une manière sensible, et, pour ainsi dire, miraculeuse, depuis leur origine jusqu'à la perversion de leur esprit par l'ignorance ou la mauvaise foi de quelques commentateurs, le zèle mal entendu et les passions d'une partie de ceux qui se prétendent les fidèles interprètes de la divinité. A force de rendre les religions modernes méconnaissables, les uns et les autres sont parvenus à faire douter si, humainement parlant, l'extinction du polythéisme a été plus favorable que nuisible à l'humanité. Le comte Alfiéri ne craint pas de dire « que, multipliant les » dieux à l'infini, et fesant du ciel une es» pèce de république, dans laquelle Jupiter » lui-même est soumis aux lois du destin, et » à l'ordre qui règne dans l'Olympe, la reli» gion des païens devait être et fut en effet » très-favorable à la liberté.... Ses dieux, ses » sybilles, ses oracles enflammaient à l'envi

» les peuples, de l'amour de la patrie et de la » liberté (7). »

« Le judaïsme, au contraire, et surtout le » christianisme et le mahométisme, n'ad- » mettant qu'un Dieu terrible, maître absolu » de toutes choses, devaient être, ont été et » sont toujours plus favorables à la tyran- » nie. »

« Née au milieu d'un peuple qui n'était » ni libre, ni belliqueux, ni éclairé, mais » tout-à-fait soumis aux prêtres, la religion » chrétienne, si elle ne recommande pas une » obéissance aveugle, ne parle jamais du » moins de liberté : chez elle, tout tyran, » ecclésiastique ou laïque, s'assimile à Dieu. » Quant à la religion catholique, Alfiéri pense » qu'elle est presque incompatible avec la li- » berté (8). » Et Jérémie Bentham, célèbre juris-consulte anglais, luireproche, en outre, d'entretenir le peuple dans une oisiveté pé- riodique, de faire contracter aux papistes des habitudes vicieuses, et de porter atteinte à la prospérité des nations qu'elle courbe sous le joug de préjugés défavorables au tra- vail (9).

NOTES

DE GALÈRE-MAXIMIEN.

(1) Lactantius, *De mortibus persecutorum.*

(2) Cette intolérance est un attentat à la dignité de l'homme, et aux droits imprescriptibles des nations. Elle fesait le mal et les progrès d'une épidémie, lorsque Galère eut la prudence d'éviter l'irréparable faute que commit celui de ses successeurs qui accéléra la perte de l'État, et qui fit voir quels séditieux les empereurs païens avaient à contenir. Constantin investit les prêtres chrétiens d'une autorité précédemment inconnue; les évêques et leurs serviteurs remplissent la cour de troubles, agitent l'Église, et secouent les torches de la Discorde dans toutes les classes de citoyens. « Ils détruisirent avec violence l'ancien culte na» tional, auquel un préjugé populaire attribuait la » durée de l'Empire; ils le remplacèrent par des » pratiques ascétiques, qui, rapportant tout à une » vie à venir, inspiraient de l'indifférence pour tous

» les liens qui attachent les citoyens à la société et » au gouvernement de leur patrie. Ils créèrent un » vice qui avait été inconnu à l'antiquité : l'into- » lérance religieuse. » *Schœll*, conseiller de cour du roi de Prusse ; *Hist. abrég. de la litt. rom.*, t. III.

(3) Cet esprit de fiscalité n'a rien perdu de sa force; car il s'est emparé dernièrement du pontife qui avait émis, dans la chaire épiscopale d'Imola, des principes aussi généreux, que décèle d'avidité sa constitution papale du 6 juillet 1816. La tiare semble avoir communiqué à ce successeur des apôtres, l'empressement cupide avec lequel la théocratie romaine tire de honteuses richesses du système des monopoles d'État. Dans Pie VII, *apostolique manufacturier* de tabac, de sel et de cartes à jouer, on ne peut plus reconnaître ni le chrétien qui profitait de la nativité de Jésus-Christ, pour prêcher, dans la république Cisalpine, la démocratie des trois premiers siècles de l'Église, ni le zélé citoyen qui, en 1797, parlait aux peuples de leurs droits, comme l'avaient fait quelques savans prélats dans notre assemblée constituante, ni enfin le vertueux cardinal qui justifiait les doctrines de la liberté civile, par les préceptes de la foi chrétienne, et dont la théologie rappelait celle du malheureux Arnaud de Brèce. On sait qu'après avoir opposé l'Évangile à l'Église, qu'après avoir vu dans Jésus-Christ le premier des réformateurs,

et dans les saintes écritures la base de la liberté politique, ce moine républicain fut signalé par Saint Bernard, à la haine du pape, comme *un homme à tête de colombe et à queue de scorpion.* Le saint père le fit arrêter par le cardinal Gérard, puis attacher à un poteau, et brûler vif. Mosheim, *Hist. eccl.*, t. III.

(4) *Des Proscriptions*, t. 1^er^., liv. 3e.

(5) Ben Maimon, *Com. de Misch.*, Amst., 1698.

(6) Eusèbe Salverte, *de la Civilisation*, ch. 5.

(7) *Opere varie filosof. polit.*, t. II ; *d. Della tirannide* lib. 1°, cap. *ottav.* « La religion pagana, col suo moltiplicare sterminatamente gli Dei ; e col fare del cielo una quasi republica, e sottomettere Giove stesso alle leggi del fato, e ad altri usi e privilegj della corte celeste; dovea essere, e fu in fatti, assai favorevole al viver libero.... Nella pagana antichità, i Giovi, gli Apollini, le Sibille, gli Oracoli, a gara tutti comandavano ai diversi popoli e l'amor della patria e la libertà. »

(8) « La giudaica, e quindi la cristiana e maomettana, coll' ammettere un solo Dio, assoluto e terribile signor d'ogni cosa, doveano essere, e sono state, e sono tuttavia assai più favorevoli alla tirannide.... »

«La religion cristiana, nata in un popolo non libero, non guerriero, non illuminato, e già intiera-

mente soggiogato dai sacerdoti, non comanda se non la cieca obbedienza; non nomina nè pure mai libertà; ed il tiranno (o sacerdote o laico sia egli), interamente assimila a Dio.... Ma la cattolica religione riesce incompatibile quasi col viver libero.»

(9) « On sait qu'il est des pays catholiques où » le nombre des fêtes enlève plus de cent jours au » travail.—Et il ne faut pas considérer la perte seule » de ces journées, mais encore celle qui résulte des » habitudes vicieuses, que cette oisiveté encourage. » On n'a pas travaillé le jour de fête; on ne travaille » pas le lendemain, parce qu'on s'est enivré la » veille. Dans les contrées du nord où l'été est si » court, et la récolte si précaire, qui peut estimer » tout ce qu'il en coûte à la nation, par le repos » forcé du dimanche? La disette de l'année peut en » être le fruit. » *Théorie des peines et des récompenses*, ouv. ext. des man. de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte anglais, par Ét. Dumont, membre du conseil représ. du canton de Genève, t. II, ch. 13, § 1.

SÉVÈRE,

SECOND DU NOM.

FLAVIUS VALERIUS SEVERUS CÆSAR ET POSTEA AUGUSTUS.

Sévère naquit dans l'Illyrie, d'une famille fort obscure. Ami des plaisirs, même adonné à la débauche, il ne sacrifia cependant jamais la probité aux besoins que fesaient naître ses passions; cette retenue, au milieu des plus grands excès, lui mérita l'estime des légions qui étaient sous ses ordres.

Galère-Maximien, que rassuraient les vices de Sévère, chargea Maximien-Hercule de le faire reconnaître César; l'ambition de celui-ci n'y mit aucun obstacle; ce choix lui paraissait d'autant plus indifférent, qu'il eut lieu en 304 *, vers l'époque de son abdication.

* An de Rome, 1057. — De l'ère vulgaire, 304.

Un an après le partage du territoire, entre Constance-Chlore et Galère, le premier mourut *, et le second, craignant la duplicité de Constantin, ne l'éleva qu'à la dignité de *César*; il nomma Sévère, Auguste, et le revêtit de la pourpre impériale; mais dans la même année Maxence s'arrogea, dans Rome, le titre d'empereur; Sévère s'y rendit promptement, afin d'étouffer la rébellion dans son berceau; à la vue d'une armée nombreuse, Maxence eut recours à la ruse, pour conjurer l'orage qui grondait sur sa tête; il corrompit Anulin, capitaine des gardes de Sévère, et ce misérable entraîna une partie de l'armée dans celle de l'usurpateur. Abandonné, sans avoir aucun moyen de prévenir les suites d'une semblable défection, Sévère fut obligé de se jeter dans Ravenne, avec les troupes restées fidèles à leur devoir. Maximien-Hercule, qui avait repris l'autorité impériale, poursuivit son compétiteur. Soit que Sévère fût hors d'état de soutenir un siége, soit que son ennemi le séduisît par de fallacieuses promesses, il se mit à sa dis-

* An de Rome, 1059. — De l'ère vulgaire, 306.

crétion, et n'obtint que le choix du supplice (1).

On lui ouvrit les veines en 307 *. Il jouissait, depuis quinze mois, du nom de César, et fléchissait, depuis neuf, sous le poids de la dignité impériale. Peu de temps après, Licinius ordonna d'abréger les jours du seul fils qu'eut Sévère.

Quoique cet empereur ne méritât point le sort que lui réserva le perfide Maximien-Hercule, on le place parmi tant d'autres princes indignes du rang suprême. Des médailles d'or, d'argent et de bronze n'en conservent pas moins sa mémoire (2).

Son héritier aurait pu réparer ses fautes; mais il est bien question de redresser des griefs, quand les peuples ont perdu le droit d'examiner à quel titre on les gouverne; c'est alors *le bon plaisir du crime heureux*, qui commande l'obéissance, et la plus détestable tyrannie obtient des ministres du culte, la sanction de ses actes. Pour opprimer les peuples, l'autel et le trône oublient jusqu'aux motifs de leurs divisions. L'Europe

* An de Rome, 1060. — De l'ère vulgaire, 307.

moderne n'a-t-elle pas vu, en effet, Alexandre III, donner à Frédéric Barberousse, la couronne des Césars; l'empereur, revêtir, par la remise des clefs, son ennemi des marques du pouvoir temporel, et, au milieu d'une solennité religieuse, des hécatombes de Romains, ratifier cette *sainte alliance?* Les soldats du pape et les légions allemandes noyèrent alors, dans le sang, les libertés de l'Italie; Brescia et Plaisance furent démantelées, la flamme dévora la ville de Tortone, et la charrue passa dans Milan. Cette fois du moins l'excès du mal en fit jaillir le bien : le désespoir réveilla dans l'ame des opprimés, le sentiment de leur force; le nombre et la discipline furent vaincus par l'ardeur patriotique de quelques centaines de soldats-citoyens qui ne connaissaient point le métier des armes. Ce retour de la fortune sous les drapeaux de la liberté, changea en lauriers, les cyprès qui couvraient le pays le plus riche de glorieux souvenirs, et un pacte national réintégra dans leurs droits, les peuples de la Lombardie. Ils ne sont aujourd'hui ni moins braves, ni

moins impatiens du joug que dans le douzième siècle, et leurs lumières les empêcheront de tomber au fond de l'abîme, dont la main du désespoir pourrait seule les retirer....

NOTES

DE SÉVÈRE, SECOND DU NOM.

(1) Beauvais, *Histoire abrég. des emp.*, etc.; Sévère II^e^. du nom.

(2) L'histoire, par les médailles, ne mérite guère plus de foi, que toutes celles dont les gouvernemens salarient les auteurs. Elle n'est pas même un guide sûr, pour suivre la chaîne des temps; car la vanité de quelques princes sans gloire ne pouvant rompre celle-ci, en déplace les anneaux par le secours de la première, et croient avancer ou reculer certaines époques dont la date rappelle des souvenirs qui les importunent.

MAXIMIN DAZA,

SECOND DU NOM.

C. GALERIUS VALERIUS MAXIMINUS CÆSAR, DEINDÈ AUGUSTUS.

C'est dans l'Illyrie qu'une sœur de Galère-Maximien mit au monde, on ne sait dans quelle année, Maximin, surnommé Daza ou Daïa. Sa jeunesse fut celle de nos villageois les plus misérables. Ses ancêtres n'avaient été ni moins obscurs, ni plus heureux. Brave jusqu'à l'intrépidité, il saisit toutes les occasions de signaler son courage parmi ceux qui, comme lui, étaient préposés à la garde des troupeaux. Les pâtres le choisissaient pour leur chef, toutes les fois qu'ils étaient menacés par les bandes de voleurs, qui portaient la désolation dans les campagnes; on ne le vit jamais craindre d'attaquer ces brigands. Il en tuait souvent

un grand nombre de sa propre main, et s'exposait presque toujours dans la poursuite des fuyards.

L'empereur Galère, à qui la Thrace et l'Illyrie étaient échues en partage, fesait opérer plusieurs défrichemens dans cette dernière contrée, lorsque la réputation de Daza parvint jusqu'à lui. Il le fit renoncer à un genre de vie, qui ne promettait aucune récompense à ses inclinations belliqueuses, et lui ouvrit la carrière des armes. Ses premiers pas l'y firent remarquer : de soldat, il devint bientôt tribun, et ne tarda point à mériter un nouveau grade, par son exactitude à remplir ses devoirs. La bienveillance de son patron exagéra ses qualités, auprès de Dioclétien. Cet empereur crut servir Rome, en comblant tous les vœux que pouvait former l'ambition de Maximin.

Le premier mai 304 *, le grand prince qui descendit du trône, revêtit de sa robe de pourpre, le valeureux, mais barbare Daza. On lui donna plusieurs provinces de l'Orient. Il se berçait déjà de l'espoir de transmettre sa puissance à son fils, car il le créa César :

* An de Rome, 1057. — De l'ère vulgaire, 304.

c'était l'exposer à des périls réels, pour l'associer à une autorité dont son enfance lui interdisait l'usage. Cet acte eut l'approbation du sénat, du peuple et des gens de guerre : le ciel retentit d'acclamations si bruyantes et si universelles, qu'il n'y en eût point eu de plus honorables pour ce prince, si son avènement avait fait espérer aux Romains l'empire d'un juste.

Trois ans s'écoulèrent sans qu'une seule voix s'élevât, pour se plaindre de la haute fortune de Maximin second. On ne soupçonnait pas même qu'il dût prochainement indisposer contre lui jusqu'à ceux qui avaient pris la part la plus vive à son élévation. Les peuples de sa circonscription ne conçurent aucune espèce d'inquiétude, lorsqu'en 308*, ses troupes le proclamèrent empereur. On compta dès-lors six Augustes. Les rênes de l'État avaient été remises, l'année précédente, dans un pareil nombre de mains. En portant les attributs de la dignité impériale, Maximin secoua le joug de la contrainte, et son caractère, livré à lui-même, fit succéder tout-à-coup les alarmes, les regrets et une

* An de Rome, 1061. — De l'ère vulgaire, 308.

activité dévorante à la sécurité, aux espérances, au repos.

Celui qui s'était parfaitement montré à la tête des bergers, en répandant l'effroi dans les bandes de voleurs, mérita la haine publique, devint même, dès qu'il fut *pasteur de peuples*, plus redoutable aux gens de bien, qu'il ne l'avait été aux brigands, dans sa première condition.

Il leva, sur les provinces qui lui étaient soumises, et particulièrement sur la Bithynie, contrée qu'il s'empressa d'ajouter aux premières, après la mort de Galère-Maximien, des tributs onéreux. L'impossibilité de les payer au jour indiqué pour leur recouvrement, n'était point une excuse admise par les agens du fisc. Les contribuables en retard, et ceux qui se déclaraient insolvables, couraient risque de perdre la vie. On ne s'exposait pas moins en parlant de son administration, avec l'accent de la vérité. C'était à la suite de débauches en tous genres, qu'il donnait le signal des supplices. S'il n'avait été qu'affamé d'or, on aurait pu demeurer en sûreté sous sa domination, en satisfesant sa cupidité, et s'il n'avait pas

joint les travers de l'esprit au désordre des sens, on serait parvenu à éviter la hache des bourreaux, par les complaisances que portaient si loin nos courtisans, lorsque la licence des mœurs était la voie la plus sûre pour arriver aux honneurs et aux dignités, aux magistratures et au cardinalat (1). Mais l'avarice et la volupté s'allièrent chez lui avec la présomption et l'entêtement de l'ignorance. Rien d'extravagant ne lui paraissait impossible, et la difficulté de l'éclairer sur ses fautes éloignait de sa personne, les conseillers capables d'en diminuer le nombre, et de lui faire entrevoir les suites inévitables de ses crimes. Assez crédule pour être le jouet des magiciens et des devins, il vivait entouré de prêtres et d'autres fourbes qui fortifiaient en lui le goût du merveilleux, afin que sa raison captive ne s'aperçût point qu'il était leur dupe. Son aveuglement l'empêcha d'hésiter à courir aux armes, sous la garantie des oracles; mais la fortune ayant refusé d'accomplir les prédictions, il fut vaincu, et fit expier aux interprètes des dieux, par des châtimens terribles, une dé-

faite que son orgueil attribuait à leurs promesses décevantes (2).

Cela ne le rendit pas plus sage ; au lieu de réfléchir avant de prendre une décision sur les personnes ou les choses, il se conduisit comme si on ne l'avait jamais trompé; accueillit les délations sans examen, et le nombre des victimes de la calomnie fut égal à celui des individus qu'on lui dénonça. Sa politique était celle d'un despote sans jugement et sans prévoyance. L'ennemi de Constantin et de Licinius était Maxence : il en fit son allié. Licinius en fut outré de colère, et voulut l'en faire repentir : il prit les armes contre lui. Loin de manquer d'assurance dans une pareille entreprise, il alla chercher Maximin jusque dans la Thrace, y massacra presque toute son armée, le réduisit à se sauver à la faveur d'un déguisement, le poursuivit dans les détroits du Mont Taurus, l'en chassa et finit par le bloquer dans la ville de Tarse, où il était parvenu à se renfermer.

Daza ne sut ni vendre chèrement sa vie, ni périr en guerrier. Il s'empoisonna, et

souffrit les plus cuisantes douleurs : la résistance de son tempérament à l'action du poison, une maladie qui le couvrait de plaies, et les violens accès du désespoir firent de ses derniers jours, des scènes d'horreur (3).

Il mourut dans le mois d'août 313*, huit ans et quatre mois après avoir été nommé César, et cinq ans après s'être donné la qualité d'*Auguste*.

Licinius et Constantin le firent déclarer tyran. Ses statues et ses inscriptions disparurent déshonorées. Ses ministres, ses partisans, sa femme et ses enfans furent tous immolés aux mânes des nombreuses victimes d'un prince qui s'était montré, dans l'intérieur, un maître inexorable, et dont la présence au-dehors avait été un fléau pour les ennemis de Rome, alors même qu'ils étaient vaincus et désarmés.

* An de Rome, 1066. — De l'ère vulgaire, 313.

NOTES

DE MAXIMIN DAZA, SECOND DU NOM.

(1) Ne trouvant pas dans l'emploi de secrétaire, les moyens de prouver au curé de Saint Eustache toute sa souplesse, l'abbé Dubois poussa souvent le zèle officieux, jusqu'aux soins qui tiennent de la domesticité. Chargé de l'éducation du duc de Chartres, il profita du développement des passions de son élève, pour se rendre nécessaire en qualité d'agent secret de ses plaisirs, et lui être agréable par tous les moyens qui décèlent la bassesse et la perversité de l'ame : tels furent ses titres de recommandation auprès des gens de cour. Ils mirent entre ses mains impures les rênes de l'État : il gouverna la France avec toute l'autorité du prince dont il avait été le précepteur. Une aussi honteuse fortune attira sur lui les regards de l'étranger ; et l'Angleterre jugea, utile de le mettre au nombre de ses pensionnaires, pour une somme annuelle

de près d'un million. Dans l'Église, on ne le traita pas moins bien que ne le firent Louis XIV et le Régent : il y obtint tout, excepté la tiare ; ses revenus excédaient deux millions. La soif des richesses, qui tourmentait cet indigne successeur des apôtres, lui fesait convoiter les abbayes de Cîteaux, de Prémontré, etc., etc., quoiqu'il en possédât sept autres, avec l'archevêché de Cambrai *. C'est pour nous retracer, avec rapidité, le temps où cet ecclésiastique persuadait à son maître, dit l'abbé de Saint-Pierre, *qu'il n'y avait ni probité chez les hommes, ni vertu chez les femmes ; et que, dans le ministère, il fallait préférer les esprits adroits et féconds en ressources, aux hommes droits et justes...* ; c'est, disons-nous, pour faire connaître, en peu de vers, cette époque, ce prince et ce prélat, que M. J. Chénier a dit :

« En soutane écarlate, on voyait le scandale
» Souiller de Fénélon, la mitre épiscopale :
» Plus de frein : le plaisir fut le cri de la cour ;
» De quelque jansénisme on accusait l'amour ;
» Et Philippe, entouré de cent beautés piquantes,
» Semblait le dieu du Gange, au milieu des Bacchantes. »

Les mémoires de Duclos et ceux de Saint Simon attestent que le poète a su contenir sa brillante imagination, dans les bornes de la vérité historique.

* An de Rome, 2473. — De l'ère vulgaire, 1720.

Un autre peintre de mœurs, non moins exact et d'un esprit plus vaste, confirme leur témoignage en ces termes:

« Depuis la mort de Louis XIV* jusqu'à celle » de Louis XV**, la corruption descendant à flots, » inonda Paris et les provinces de vices, de turpi- » tudes et de bassesses dont la peinture ferait rougir » les hommes les plus effrontés de l'âge présent; » tout en fut infecté : le commerce, la finance, les » lettres, l'armée, la magistrature et l'Église.

» Émule du riche financier, l'indolent créole » passait les mers, pour venir exposer ses filles dans » les bazars de la cour, et acheter, au prix de leurs » attraits et de leurs richesses, des titres et des hu- » miliations...» *La morale appliquée à la politique*, t. II, l. 15. ch. II, par M. E. Jouy, memb. de l'institut.

(2) Aurel. Vict.

(3) Euseb.; Aurel. Vict.

* An de Rome, 2468. — De l'ère vulgaire, 1715.

** An de Rome, 2527. — De l'ère vulgaire, 1774.

MAXENCE.

MARCUS AURELIUS VALERIUS MAXENTIUS AUGUSTUS.

Maxence naquit vers l'an 282 *. Il était fils de l'empereur Maximien-Hercule, et d'Eutropie qui était originaire d'Asie, et d'une famille obscure. On prétend qu'il dut le jour à un Syrien, et que sa mère l'avait supposé, pour plaire à son époux. Au reste, il ne fut pas plus étranger à Maximien par sa naissance, que par ses qualités. Lâche et perfide, d'une figure rebutante, et d'un esprit superstitieux, il affectait d'être versé dans la magie, ne connaissait aucune opération militaire, était rempli d'arrogance et d'inclinations honteuses ; on avait tant de raisons de blâmer son caractère, que ni Maximien, qui cependant se croyait le père de ce prince, ni Galère,

* An de Rome, 1035. — De l'ère vulgaire, 282.

qui lui avait donné sa fille, ne purent jamais l'aimer. En 304 *, son beau-père poussa même l'aversion contre lui, jusqu'à empêcher Dioclétien de le nommer César.

A peine Constantin eut-il fait confirmer sa nomination par Galère ; à peine son image fut-elle exposée dans Rome aux regards du public, suivant la coutume qui s'observait à l'avènement des empereurs, que la crainte d'avoir en lui un maître encore plus redoutable que Sévère, alluma l'ambition de Maxence, et lui communiqua une activité dont personne ne le soupçonnait capable.

On fut surpris en effet de le voir tirer parti, l'an 306 **, d'une foule de circonstances diverses, et profiter tout à la fois, pour se faire proclamer Auguste, de l'absence de Sévère ; de la résolution qu'avait prise le sénat de ne revêtir du titre impérial, que le prince qui fixerait sa résidence dans la capitale ; de sa naissance ; de son mariage qui lui permettait d'aspirer au trône, avant l'abdication de son père ; de la corruption de quelques magistrats ; du besoin d'impunité des gardes prétoriennes,

* An de Rome, 1057. — De l'ère vulgaire, 304.

** An de Rome, 1059. — De l'ère vulgaire, 306.

dont sa politique laissait les excès impunis, et enfin de l'exaspération du peuple romain, que soumettait à une taxe personnelle l'abolition des priviléges qui avaient tenu, depuis cinq siècles, l'Italie au-dessus du rang de province de l'Empire. Cette audace étonna également Constantin et Galère, mais sans les effrayer. Celui-ci remit à Sévère, le soin de punir l'usurpateur.

A la vue des desseins hostiles de Galère, qui lui préferait Sévère et Constantin, il sentit que les talens militaires de Maximien étaient indispensables à la défense du trône, et le pria de reprendre la pourpre, avec le titre d'empereur. Soit pour être utile à son fils, soit dans l'intention de ressaisir l'autorité suprême, ce dernier partit incontinent pour Rome, engagea sans succès Dioclétien à se remettre au timon des affaires ; et, au lieu de trouver dans ce refus un sujet de réflexion, accueillit avec empressement la proposition que lui firent le sénat et le peuple, à la recommandation de son fils, d'accepter un pouvoir dont l'abdication lui avait occasioné bien des regrets. Sur ces entrefaites, Sévère marcha droit à Rome ; mais, quoique les

légions placées sous son commandement aimassent le séjour de cette ville, et qu'elles eussent servi dans l'armée de Maximien, deux ans auparavant, Maxence n'eut pas plus de peine à les gagner par des largesses, qu'à souiller par un crime trop facile, des succès qui ne l'étaient pas moins. Le vaincu paya de sa tête, l'imprudence de s'être mis à la discrétion du vainqueur.

Galère-Maximien, qui avait également commis des hostilités contre ce barbare, prit la fuite, non pour survivre à un événement qui détruisait toutes ses espérances, mais pour rester maître de ses derniers momens, et prouver qu'il n'en redoutait point l'approche. Sa mort volontaire rendit la paix à l'Italie. On craignit qu'elle ne fût rompue par la mésintelligence qui régnait entre Maximien et Maxence; mais le fils chassa son père de Rome, et le contraignit à chercher un asile dans les Gaules, où il s'étrangla, en 310 *. Mais reprenons le cours de notre narration.

L'Afrique, dont Sévère avait eu le gouvernement, reconnut, en 306 **, Maxence pour

* An de Rome, 1063. — De l'ère vulgaire, 310.

** An de Rome, 1059. — De l'ère vulgaire, 306.

empereur. Tout plia devant le crime heureux, excepté un Phrygien nommé Alexandre, qui se fit déclarer Auguste à Carthage. La guerre ne dura que trois ans. La fortune trahit Alexandre; il fut étranglé *; les biens des familles riches qui lui avaient obéi, confisqués; le pays abandonné au pillage, et Carthage livrée à la fureur des flammes.

Les débauches de Maxence égalèrent sa cruauté: le viol lui procurait les jouissances refusées à la séduction. Sophronie, femme du préfet de Rome, eut recours au suicide, pour échapper à sa lubricité : elle ne fut pas la seule dame romaine, qu'une volonté forte préserva de ses flétrissantes caresses. Rome gémit en outre sous le poids des impôts (1); et l'intolérance, mêlant ses fureurs aux excès de la tyrannie, leur imprima un caractère d'atrocité que ne saurait leur donner la politique (2). On vit cet empereur se montrer tour-à-tour, sans règle ni mesure, le protecteur ou le proscripteur des chrétiens (3), et ouvrir en quelque sorte la carrière dans laquelle devait s'élancer peu de temps après,

* An de Rome, 1064. — De l'ère vulgaire, 311.

et avec une ardeur nouvelle, la plupart de ses successeurs.

En cela, les tyrans des temps modernes ne l'ont en effet que trop bien imité : l'extinction du polythéisme leur a même permis de surpasser Maxence, et plusieurs en ont largement profité. Il en est bien peu du moins qui ne se soient plus à provoquer les conversions, ou à y mettre obstacle ; à proscrire le doute et à imposer leur croyance ; à sonder les cœurs, au lieu de se borner à l'appréciation des actes, et à faire placer la *conscience* dans le domaine des lois.

De retour à Rome, Maxence alla en toute hâte au-devant de Constantin qui venait lui disputer l'Empire. Ces deux compétiteurs se joignirent à une faible distance (deux lieues) de Rome. Ils s'y battirent avec un acharnement comparable au grand intérêt qui en fesait d'irréconciliables ennemis. Les dieux abandonnèrent Maxence : il fut vaincu et mis en déroute. Dans sa fuite, il voulut traverser le pont *Milvius ;* mais la foule le précipita dans le Tibre, le 29 octobre 312 *. Le lende-

* An de Rome, 1065. — De l'ère vulgaire, 312.

main; on chercha quelque temps le corps d'un empereur si justement odieux. Dès qu'on l'eut trouvé, on se vengea comme la plèbe avait coutume de le faire, quand sa fureur s'exerçait sur les restes inanimés d'un mauvais prince. Placée au bout d'une pique, la tête de Maxence fut envoyée à Rome et dans les principales villes d'Afrique, où sa mémoire était en horreur. Il eut deux fils qui n'eurent pas le temps de connaître leur sort : le plus jeune, dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom, périt avec son père, et un accident fit tomber l'aîné dans le Tibre, à l'âge de trois ans ; ce dernier s'appelait Romulus. Sa chute précéda de bien peu d'années, celle de l'Empire qui avait été fondé par le héros dont il portait le nom.

NOTES

DE MAXENCE.

(1) Maxence força les sénateurs à payer un don gratuit, que Constantin osa convertir en taxe perpétuelle; mais les murmures des sénateurs, dont celui-ci exigea annuellement, et selon leur fortune, depuis sept pièces d'or jusqu'à huit livres de ce métal, lui firent craindre le séjour de Rome: il n'y reparut que deux fois dans tout le cours de son règne.

(2) L'Espagne en fournit des preuves d'une évidence frappante : les convulsions du despotisme expirant; une invasion française; le secours intéressé de soldats anglais; un changement de dynastie; plusieurs insurrections; le recouvrement, à main armée, de tous les droits civils et politiques; une restauration royale, accompagnée de violences semblables à celles qui ensanglantent la ville de Naples, qui désolent la

capitale du Piémont, et qui font frémir d'horreur, jusqu'à l'Autrichien dont la présence semblait devoir en assurer l'impunité ; le tonnerre de la liberté grondant dans l'île de Léon, et un trône constitutionnel héroïquement relevé par des guerriers chargés d'aller dans un autre monde, river les fers de citoyens impatiens du joug de la métropole ; tous ces événemens, terribles ou mémorables, ont moins coûté à l'humanité que le règne de ce Philippe II, qui, malgré sa cruauté, n'aurait pu être plus funeste à ses sujets, que Tibère aux Romains, s'il avait été privé, comme cet empereur, du secours « d'une magistrature » sacerdotale, armée du pouvoir de l'excommu- » nication et des tortures, et trouvant dans ce » double pouvoir, le moyen d'entretenir le fana- » tisme et la superstition qui devaient perpétuer » son existence. Si l'inquisition avait été un tri- » bunal de laïques, aussi bien qu'un tribunal de » prêtres, il est probable qu'elle aurait bientôt » succombé dans le cours de ses attentats ; elle » n'aurait eu ni les mêmes intérêts, ni les mêmes » moyens de contrainte; elle n'aurait pu donner à » son infâme machiavélisme le masque de la religion; » et l'horreur qu'inspiraient ses supplices n'aurait » point été affaiblie par le respect que ses bourreaux » commandaient, en qualité de prêtres, » dit le comte de Torreno, dans l'Aperçu *des révolutions*

survenues dans le gouvernement d'Espagne, de 1808 *à* 1814; opusc. hist. serv. d'introduction aux SIX MOIS EN ESPAGNE, pub. par le philosophe Pecchio; traduit de l'italien par Léonard. Gallois; aug. de notes par M. Corradi, chef du bureau de la rédact. des procès-verbaux des Cortès, et trad. par M. Dunoyer, rédact. du *Censeur*.

(3) Comme tous les tyrans, Maxence voulait s'emparer des opinions pour maîtriser les volontés; mais ni la douceur, ni les mauvais traitemens ne purent lui soumettre les chrétiens. Ils s'étaient propagés lentement, et d'une manière presque silencieuse. L'amour de la nouveauté; la puissance du mystère sur les imaginations ardentes; l'esprit de fraternité, qui resserrait les liens de cette association nouvelle et déjà nombreuse; la dextérité avec laquelle les Nazaréens, jaloux d'obtenir leur admission dans la colonie d'Adrien, s'étaient séparés de Moïse, bien que la législation de ce libérateur des Israélites soit le fondement du christianisme; le pardon des fautes passées, promis au nom du ciel à tous ceux que le baptême des Nazaréens initiait à leur secte, devenue assez forte depuis près d'un siècle, pour se passer de l'appui du judaïsme, et assez audacieuse, même sous Dioclétien, pour menacer le trône de Jupiter: tout aurait éclairé Maxence, sur l'impuissance de ses efforts contre une religion dans laquelle le

pauvre, le proscrit, le criminel lui-même trouvaient également des consolations et des secours, si la situation des esprits ne demeurait pas plus ou moins inconnue aux princes, en raison de leur haine pour la liberté.

LICINIUS.

FLAVIUS VALERIUS LICINIANUS LICINIUS AUGUSTUS, ANTEA CÆSAR.

Licinius naquit en 263 *, dans une province de la Dacie. Ses parens étaient pauvres, et vivaient du travail des champs. Il servit d'abord comme simple soldat dans les armées romaines, et fut très-lié avec Galère-Maximien, qui appartenait à la même compagnie. Celui-ci, témoin de ses belles actions dans la guerre contre les Perses, le prit pour collègue en 307 **, et n'attendit que la mort de Sévère, pour le décorer du titre de *César*. Licinius fut ensuite déclaré Auguste à Carnunte sur le Danube, en présence de Maximien-Hercule et de Dioclétien. Les deux Pannonies et la Rhétie lui échurent en partage.

Constantin, qui était aussi revêtu de la

* An de Rome, 1016. — De l'ère vulgaire, 263.

** An de Rome, 1060. — De l'ère vulgaire, 307.

pourpre, rechercha l'amitié de ce nouveau favori de la fortune, et, dans l'espoir de se l'attacher d'une manière durable, il lui fit épouser sa sœur Constantia, en 313 *. Après avoir formé cette alliance, Licinius se rendit dans la Thrace, pour livrer bataille à Maximin Daza qui lui avait déclaré la guerre, et se trouvait à la tête d'une armée nombreuse. Elle fut mise en déroute, et son chef poursuivi à travers les gorges du Mont-Taurus jusqu'à Tarse, où le poison lui épargna la honte de survivre à sa défaite.

Le suicide de Maximin laissa Licinius et Constantin, seuls maîtres de l'Empire. A peine le premier se vit-il en possession de l'Orient, que ses regards se fixèrent sur les moyens employés par Constantin, pour détruire l'équilibre qui devait régner entre leur puissance respective ; le second ne pouvant se faire à cette égalité, voulait la rompre par le secours des chrétiens. La main protectrice qu'il étendait sur eux avec une prédilection trop marquée, les rendait odieux à son collègue.

Ce patronage, qui semblait présager et qui amena en effet des jours de proscription,

* An de Rome, 1066. — De l'ère vulgaire, 313.

décélait assurément moins un commencement de conversion, qu'un préparatif d'attaque ou de défense. Quoique l'ambition fût la seule cause de la guerre qui eut lieu, la religion parut en être l'objet. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre à la tête de leurs légions, et combattirent vaillamment auprès de Cibales, en Pannonie*. Licinius finit par succomber. Il alla cacher, dans la Dacie, la honte de sa défaite. Son orgueil éprouva une sorte de consolation dans un acte d'autorité : c'est là que Valens, l'un des généraux de ce prince, en reçut le titre de *César*; mais il ne le garda pas longtemps. Constantin, qui poursuivait son ennemi avec l'acharnement de la haine et l'avidité de l'ambition, le joignit dans la Thrace, où la fortune balançant à-peu-près également ses faveurs, ne permit point à l'un d'égorger, ni même d'accabler l'autre. Fatigués d'une guerre dont ils ne pouvaient prévoir l'issue, les deux princes traitèrent de la paix. Elle se fit, à condition que Valens renoncerait à la haute marque de faveur qu'il

* An de Rome, 1067. — De l'ère vulgaire, 314.

venait d'obtenir, et que Constantin prendrait possession de l'Illyrie et de la Grèce.

Pendant ce rapide intervalle de repos, Licinius le jeune fut revêtu par son père, de la qualité que ce dernier n'avait pu conserver à Valens. Sur ces entrefaites, Constantin passa sur les terres de Licinius, pour chasser les Goths qui pillaient dans la Thrace et la Mésie. Ce fut l'étincelle qui ralluma la guerre. Andrinople en fut le théâtre. L'armée de Licinius y fut taillée en pièces, le 3 juillet 323 *. Il n'échappa que par une prompte fuite, à l'horrible carnage qu'on fit des siens. Les soldats qui purent se donner au vainqueur, ne perdirent point la vie. En le trouvant blessé à la cuisse, ils reconnurent que leurs ennemis avaient été exposés aux plus imminens périls. Constantin avait vu la mort de bien près. Ce fut sans doute là ce qui nourrit dans le cœur de son rival, l'espérance de lui faire sentir les coups de l'adversité.

Plus Licinius approchait de sa destruction, plus il se plaisait à créer. Les revers étaient pour lui de vains avertissemens du sort qui le menaçait. Sa bravoure inspirait encore de

* An de Rome, 1076. — De l'ère vulgaire, 323.

la confiance ; car il s'associa Martinien, qui était le maître des officiers du palais. Les progrès du parti contraire ne le firent point hésiter un seul instant à recevoir ce don périlleux, et les pertes successives de Licinius n'empêchèrent pas ce prince de lever encore une armée. Une nouvelle et dernière bataille, dans laquelle celui-ci ne fut ni moins brave, ni plus heureux que dans la précédente, le réduisit à s'enfermer dans Nicomédie.

Dès-lors, Constantin parut tel qu'il était. Licinius invoqua sa clémence, et ne lui fournit que l'occasion de montrer son inflexibilité : il résista même aux larmes de Constantia. Licinius ne suspendit les effets de la fureur de son ennemi, que par le sacrifice de la pourpre. Cette renonciation n'éveilla aucun sentiment de générosité dans l'ame soupçonneuse et cruelle de Constantin. S'il pardonna, ce fut pour tendre un piége à la confiance de Licinius. Relégué à Thessalonique, il y fut étranglé par les ordres de ce fourbe, en 324 *.

L'ombre même du pouvoir était un crime que Constantin ne pouvait laisser impuni

* An de Rome, 1077. — De l'ère vulgaire, 324.

dans un enfant. Il fit périr Licinius Valérius son neveu, à peine âgé de onze ans, et le sang de ce jeune prince cimenta la maison qui créa l'Empire d'Occident.

La dureté de Licinius, ses violences envers les femmes qui refusaient d'être les instrumens de ses passions, et sa haine de la philosophie, qu'il appelait *une peste publique*, parce qu'il en redoutait le flambeau, ternissent sans doute la gloire que son intrépidité dans les combats, et sa constance dans les revers lui ont acquise. Sa prédilection pour les agriculteurs n'était pas l'effet d'une estime sentie pour le premier et le plus utile des arts : on en fut moins redevable à une saine politique, qu'à un retour de son esprit vers ses premières années, et à la volonté d'ennoblir les travaux de sa jeunesse.

Quoiqu'il en soit, l'assassinat d'un vieillard de soixante ans, qui est plus résigné qu'avide de vengeance, et qui a même demandé et obtenu la faveur de vivre dans l'humiliation où l'a réduit le ravisseur de son trône, ajoute à l'horreur qu'inspire le manque de foi de Constantin, envers un beau-frère qu'il n'a fait entrer dans la carrière des combats, après

plusieurs affaires très-sanglantes, que par la violation de la foi des traités.

On frémit, malgré soi, au récit de la fin tragique du fils de Licinius. Les historiens n'ont cependant rien négligé, pour que tout l'intérêt s'éloignât de cette victime de l'ambition, et s'attachât constamment à son bourreau. La multiplicité, l'énormité même des forfaits de Constantin n'ont pu ni suspendre, ni affaiblir le concert d'éloges que se sont plus à lui prodiguer les écrivains ecclésiastiques et beaucoup d'autres, qui ont sacrifié la vérité au besoin de ménager l'officielle hypocrisie de la censure, ou à l'espérance d'obtenir ces pensions, qui ne s'accordent qu'aux gens de lettres, dont les préjugés en faveur n'ont rien à redouter.

Quand on observe que, parmi tant d'empereurs, deux seulement ont reconnu que, se trouvant dans sa destination primitive, la règle du pouvoir existe nécessairement avant lui; quand on ne trouve, dans le cours de plusieurs siècles, aucun autre prince qui ait senti que nulle autorité ne saurait être toute puissante pour opprimer, sans s'altérer, se corrompre et même s'affaiblir par l'abus de la

force, quand on reporte sa pensée sur ce nombre prodigieux de calamités amoncelées sur la terre, par quelques familles qui pèsent plus sur elle que tous les autres fléaux, on est tenté *de regarder comme un problème, si le bien que le monde reçoit du gouvernement en général, est capable de balancer les maux que font souffrir au genre humain l'entêtement, les bévues et la corruption de ceux entre les mains desquels il est* (1).

Cette réflexion d'un écrivain également versé dans l'histoire des peuples de l'Occident, et dans les antiquités des Orientaux, est le résultat d'études approfondies et de longues méditations; mais le savant Prideaux n'avait en vue, en la fesant, que des *gouvernemens spéciaux*, c'est-à-dire ceux où la triple puissance des prêtres, des nobles et d'une famille placée au-dessus des lois, tient la raison sous le joug des préjugés, et oppose des priviléges au libre exercice de toutes les industries. Ces gouvernemens outragent la nature, offensent la raison, et repoussent les lumières : le temps en ferait justice, lors même qu'appauvrissant les nations, ils ne priveraient point les princes de riches tributs.

Tout monarque capable de réfléchir, peut voir aujourd'hui qu'il lui est aussi préjudiciable qu'avantageux au patriciat, de subordonner les droits et l'existence des peuples à des combinaisons non moins destructives de leur liberté, que contraires à leurs intérêts ; car, rien ne porte atteinte à celle-là et ne blesse ceux-ci, sans nuire à la perfectibilité et au bonheur de notre espèce, autant que la domesticité est funeste aux animaux. Les prive-t-on de leur liberté ? Ils prennent tous la triste empreinte de la servitude ; ils perdent, du moins pour la plupart, leurs formes primitives, et montrent aux regards surpris de l'observateur, jusqu'à quel point l'homme peut dégrader la nature.

Ce roi des animaux, comme disent ceux qui ignorent que les hommes seuls font des rois, ne pourra bientôt plus tyranniser ses semblables. Le despotisme tombe partout en ruines ; la belle législation des Romains (2) préside aux destinées de l'Europe ; les incalculables avantages attachés à leur tolérance religieuse nous portent à réclamer une *parfaite égalité entre les cultes*, et CETTE LIBERTÉ DE CONSCIENCE *qui est elle-même*, dit M. Guizot (3),

l'idée religieuse de notre temps; les continuelles usurpations de leurs patriciens, téméraires destructeurs d'un ordre politique que plusieurs siècles avaient affermi, nous avertissent de ne point permettre aux nôtres de porter la main sur nos fragiles libertés; leurs cités peuplées de monumens nationaux, d'édifices commodes, d'établissemens consacrés au public, nous font apprécier nos richesses en ce genre, connaître l'étendue de nos besoins, et former des vœux pour que les arts introduits dans les Gaules à la suite du conquérant qui envahit autrefois cette contrée, n'y trouvent plus la moindre entrave, et reprennent enfin l'activité durant laquelle nos Souflot et nos Percier, nos Pigalle et nos Bervic, nos Poussin et nos David ont procuré à la France une gloire si pure.

Il en est une autre sur laquelle la différence de religion influera moins sensiblement: c'est celle qui proviendra du système représentatif, dont le monde n'est point redevable aux Anciens; mais à la révolution d'Angleterre, à l'affranchissement de l'Amérique (4), et aux lumières de la France. Quand ce nouveau système, que M. Destutt de Tracy (5)

surnomme *la démocratie de la raison éclairée*, ne rencontrera plus d'obstacles, les inconvéniens inséparables de la civilisation n'en surpasseront plus les bienfaits : car, du moment où un ministre ne pourra ni interpréter le silence, ni contraindre les sentimens, ni former les volontés, il faudra bien que tout cabinet abjure cette politique méticuleuse, qui soumet au plus révoltant monopole le développement des facultés de l'enfance; qui se défie de la raison de l'homme; qui comprime l'essor de sa pensée; qui ne craint pas moins les réunions des citoyens, que l'indépendance de leurs votes, et qui crée des passions factices, des intérêts rivaux, des illusions décevantes.

Les princes, bien moins trompés alors, *ne se garderont plus de se servir d'un malheureux honnête homme* (6), parce qu'il leur sera démontré *que la connaissance des droits de l'humanité communique autant d'élévation à l'ame, que celle des prérogatives de la noblesse;* les dernières racines du gouvernement féodal seront entièrement extirpées de l'Allemagne; Venise n'appréhendera plus le retour des sombres vengeances de cette

aristocratie si bien peinte par M. le comte Daru (7). Dans l'Italie, où les lumières ont tardé si long-temps à passer des premières classes dans la partie mitoyenne de la nation, tout despotisme, même celui qui s'empare de l'homme au berceau, et ose refuser aux morts le repos de la tombe, se trouvera dans l'impuissance de faire suivre aux opinions une marche opposée à la direction que le 18°. siècle leur a généralement imprimée dans le reste de l'Europe, et l'Espagne elle-même, qui ne veut plus souffrir qu'un Philippe II partage ses dépouilles avec des prêtres inquisiteurs, affermira mieux ses droits que ne l'a fait l'Angleterre (8) : de toutes parts, les inclinations non dépravées, les industries conformes au bon ordre, les doctrines politiques et philosophiques auront un libre cours, et quels que soient les systèmes spéculatifs qu'adoptent ou rejettent personnellement les chefs des États, la législation du moins n'en scellera ni proscrira d'aucune espèce, afin que la faculté de se produire au grand jour, laisse à la vérité les moyens de triompher des erreurs en tous genres.

A cette époque, peu éloignée sans doute,

la duplicité de Séjan ne parviendra plus à tromper le génie de Tibère; un autre Silanus ne périra point assassiné, à la voix et sous les yeux d'un prince par lui-même incapable d'une méchante action; ce ne sera plus Tigellin, mais Thraséas qui remplacera Burrhus; et il ne sera pas moins extraordinaire de voir arriver au trône un Tibère, un Claude, un Néron, qu'il fut rare autrefois d'y remarquer un Adrien, de vivre sous un Antonin, ou d'être gouverné par un Marc-Aurèle.

NOTES

DE LICINIUS.

(1) Prideaux, *Hist. des Juifs et des peuples voisins*, etc., 2e. partie, liv. 7, t. VI.

(2) «Le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, selon la judicieuse expression de Bossuet, y règne partout, et on ne voit nulle part ailleurs une plus belle application des principes de l'équité naturelle.» *Hist. univ.*

Les jurisconsultes romains, dit d'Aguesseau, *sont interrogés par toutes les nations, et chacune en reçoit des réponses d'une éternelle vérité.*

(3) *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, ch. 10.

(4) Au Nord comme au Sud, cette vaste contrée présente une métamorphose si complète, et que prévoyaient si peu les gouvernemens de notre vieille Europe, qu'ils doivent y voir le sujet des plus sérieuses et des plus utiles réflexions. En effet,

« comment, dit l'ancien archevêque de Malines, » un immense pays, tel que l'Amérique, s'est-il » trouvé, dans un court nombre d'années, avoir » abjuré toutes les parties de son ancienne exis- » tence? En religion, il était voué à toutes les pra- » tiques les plus voisines de la superstition; en » gouvernement, l'obéissance avoisinait la servi- » lité; le respect était un culte, et le prince une » divinité... En hiérarchie civile, les classifications » les plus distinctes; au bout de quelques jours, » les autels sont seuls restés dans leur place néces- » saire; le trône a été détruit, le rang suprême » aboli; la liberté et l'égalité sont devenues les » titres et le but communs: c'est sous ces deux » signes qu'on s'est rassemblé, qu'on a combattu, » qu'on a vaincu, et que l'on veut rester... » *Examen du plan présenté aux Cortès pour la reconnaissance* de l'indépendance de l'*Amérique espagnole*, ch. 2.

(5) *Commentaire sur l'esprit des lois* de Montesquieu.

(6) Voltaire, *Philosophie*, t. XXI.

(7) *Histoire de la république de Venise.*

(8) Si l'on remarque plus de ruse dans le ministère anglais, que de sagesse dans le parlement de cette nation célèbre, c'est que chaque révolution, dans le premier, étant le succès d'intérêts privés, lui impose seulement le besoin de

modifier la marche de l'administration précédente, et d'emprunter, comme elle, à la corruption, les moyens d'éluder toute réclamation de la saine partie du second, en faveur des libertés publiques.

On parviendra difficilement à soumettre l'Espagne au même régime, c'est-à-dire au dépouillement périodique de ses droits, à l'aide des formes destinées à les conserver; car ses citoyens voient à quels périls la faiblesse des communes expose l'Angleterre, et dans quelle détresse s'y trouve l'industrie, au sein d'une paix dont sa diplomatie a dicté les principales conditions. Ils savent combien de milliards son ministère a déjà exigés d'elle pour salarier les Torys qui le défendent, pour éloigner des emplois les Wighs qu'indigne l'énormité des abus, et pour comprimer les Radicaux, qui ne reconnaissent peut-être plus d'autre moyen de sauver leur patrie, que de lui donner un autre système social, et de nouvelles institutions. Si la péninsule était d'ailleurs disposée à laisser l'élément monarchique de sa constitution prédominer sur l'élément républicain, qui en est l'indispensable contre-poids, les continuelles entreprises que font, sous les yeux des Cortès et dans plusieurs provinces, les partisans naturels de l'oligarchie, pour rétablir l'ancienne domination de l'autorité royale, ne permettraient point à cette nation libre et fière, d'oublier la douloureuse pression

de l'unité, quand la main de l'arbitraire en forme le nœud.

« Puisse-t-elle se rappeler à jamais qu'elle fut, » sous le règne des lois, la Reine du monde, l'Ar- » bitre du commerce, la Souveraine des mers ! » Elle avait alors trente millions d'habitans libres » et heureux; mais depuis, comme l'a dit avec tant » d'éloquence M. Benjamin Constant, le despotisme » politique et les persécutions religieuses ont pesé » sur elle; sa suprématie a disparu, ses trésors se » sont dissipés, ses flottes n'ont plus été redoutables, » et neuf millions d'habitans pauvres et nus, ont » erré sur son territoire à peine cultivé. »

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES EMPEREURS ROMAINS

DONT LES VIES SONT CONTENUES DANS CE TOME.

	Pag.
Aurélien.	243
Balbin.	127
Carinus.	296
Carus.	288
Claude II.	230
Constance I (Chlore).	327
Dèce.	178
Dioclétien.	300
Émilien.	200
Florien.	269
Galère Maximien.	343
Gallien (Publius Licinius).	220
Gallus (Trebonianus).	190
Gordien d'Afrique, le père.	81
Gordien d'Afrique, le fils.	101
Gordien (Pius Augustus).	141
Licinius.	384
Maxence.	373

Pag.
Maximien (Marcus Aurelius Valerius). . . 315
Maximin I (Caïus Julius Verus). 47
Maximin II (Daza) 363
Numérien. 29
Philippe. 153
Probus. 271
Pupien. 113
Quintillus (Marcus Aurelius Claudius). . 247
Sévère (Alexandre). 1
Sévère II (Flavius Valerius). 35
Tacite. 251
Valérien (Publius Licinius). 211

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

00037484

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 April, 2016